475.-
Laoxy
7421J

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/memoiresbibliogr00dela

# MÉMOIRES
# BIBLIOGRAPHIQUES
# ET LITTÉRAIRES.

LES anciennes Bibliothèques de Lyon, l'Arbre de la reconnoissance, le Tombeau de Brignais, l'Histoire des Manuscrits, les Bains romains de Bar-sur-Aube, le passage d'*Annibal* des Gaules en Italie, l'Ecriture et le Papier chinois, l'*Y-king*, l'Augurat et le Pontificat d'Auguste, la Sépulture de Canon, les Tombelles de Champagne, une *Olle* de Ceylan, le Repas des morts et le Monument de Villette, le Papillon, symbole égyptien, la Mosaïque de Lyon, le culte de *Mars* dans les Gaules, le Séjour de *César* et de *Labiénus* dans la même contrée, un Temple de Druides, les Sacrifices sanglans, *Manuscriptiana*, les Médailles satyriques, les Antiquités de Feurs, la Justification de *Médée*, les Figures Panthées, et l'Histoire abrégée de l'Imprimerie;

PAR ANT. FR. DELANDINE,

*De la Société royale des Antiquités de Londres, Correspondant de l'Institut, Bibliothécaire de Lyon, etc.*

PARIS,

Chez { RENOUARD, Libraire, rue St.-André-des-Arcs, n.° 42.
MARADAN, Libraire, rue St.-André-des-Arcs.
LOUIS, Libraire, rue de Savoie.
LENORMAND, Libraire, rue de Seine.

*ET A LYON*,

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

*LYON*, DE L'IMPRIMERIE DE FR. MISTRAL.

Cet ouvrage n'a été tiré qu'à 500 exemplaires *in*-8.° et 100 *in*-4.°

N.°

A Monsieur

# MÉMOIRES

## BIBLIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES.

### *Des anciennes Bibliothèques de Lyon, et en particulier de celle de la ville.*

LA belle situation de Lyon au confluent de deux fleuves navigables, et la fertilité de son territoire, y créèrent dès son origine un grand commerce. Celui-ci y apporta des richesses, et avec elles les jouissances du luxe, les arts qu'il fait naître, et les plaisirs de l'esprit, qui sont le fruit des doux loisirs.

A peine Lyon avoit-il appelé, dans ses marchés, toutes les nations gauloises sorties de la Barbarie, que Caligula y institua des fêtes, des jeux publics, et y fit élever cet autel fameux, où les poëtes et les orateurs accouroient de toutes parts disputer des prix honorables. Bientôt après, les écrits de plusieurs Lyonnais renommés, du philosophe *Liberalis*, du médecin *Abascantus*, des évêques saint *Irénée* et saint *Eucher*, de l'orateur *Eumènes*, du poëte *Sidoine-Apollinaire*, firent accorder aux écoles de Lyon la plus grande réputation, et regarder cette ville comme la plus éclairée de toutes les Gaules.

Les rois de Bourgogne, en y fixant leur cour, contribuèrent à y entretenir l'amour des lettres. *Gondebaud* y publia le code de ses lois; *Clovis* y épousa *Clotilde*, qui le rendit chrétien. De toutes parts, sur ses côteaux et dans ses environs, s'élevèrent alors de riches *Gregor. Tur. t. 2.*

abbayes, de vastes monastères, où l'on conserva la connoissance des ouvrages de l'antiquité et les ressources du savoir.

## §. 1. *Bibliothèque de l'Ile-Barbe.*

Parmi ces établissemens religieux, nul ne fut plus célèbre en Europe que l'abbaye de l'Ile-Barbe. Son ancienneté et le mérite de ses solitaires, tous sortis des familles lyonnaises les plus distinguées, lui ont fait trouver dans *Claude* le *Laboureur* un historien exact, qui a consacré deux volumes *in*-4.° à décrire les faits glorieux dont elle avoit été le théâtre, et les monumens qu'elle renfermoit. Ces volumes sont intitulés : *Les Mazures de l'Ile-Barbe.*

*Paris*, 1681.

Quelques chrétiens, fuyant la persécution de l'empereur *Sévère*, allèrent se cacher dans les joncs de la Saône, et au milieu des arbrisseaux sortant des fentes d'un rocher qu'on y découvroit au nord de Lyon. Pleins de reconnoissance pour le lieu qui leur servoit d'asile, ils y bâtirent un oratoire, qui devint bientôt après le monastère de l'Ile-Barbe. « Le lieu même de cette île, dont le silence et la quiétude sont si propres à la méditation, dit le *Laboureur*, prouve que ses habitans, qui ne pouvoient s'adonner aux exercices corporels et au travail des mains dans un espace aussi étroit et aussi aride, étoient obligés de chercher quelqu'autre emploi, et de s'appliquer à la lecture et à l'écriture des bons livres. »

*Charlemagne*, qui portoit dans ses projets et ses institutions la grandeur de son caractère, cet empereur puissant et renommé, vainqueur des Saxons et des Lombards, législateur de son empire, sentit que la culture des lettres pouvoit seule assurer sa gloire. Son

palais devint l'asile des sciences. Après avoir fondé l'école de Paris, il ordonna qu'il seroit établi à l'Ile-Barbe une librairie, *libraria*, c'est-à-dire, une bibliothèque de manuscrits. Ceux-ci furent mis sous la garde spéciale de l'archevêque *Leydrade*. « *Monasterium regale Insulæ Barbaræ*, dit ce dernier à l'empereur dans une lettre qui est parvenue jusqu'à nous, *situm in medio Araris fluvii, recens videtur esse fundatum jussu dominum Benedictum abbatem, cum quo simul et direxit* SUOS CODICES. »

*Le Gallois, Tr. des Bib. p. 86.*

*Agobardi oper. 1666.*

Cette Bibliothèque, suivant *Paradin*, fut enrichie d'un grand nombre de volumes magnifiquement reliés; et *Sabellicus*, ainsi que *Palmerius*, assurent que *Charlemagne* y plaça un manuscrit des œuvres de saint *Denis*, dont lui avoit fait présent *Nicéphore*, empereur de Constantinople, et une bible grecque et syriaque qu'il avoit corrigée de sa main.

*Parad. hist. de Lyon.*

*Le Gall. p. 87.*

Elle s'accrut successivement pendant sept siècles, et jusqu'à l'instant où le prétexte de la religion armant les Français contre les Français, en 1562, renversant les autels, brûlant les titres et les livres, vint exercer à l'Ile-Barbe les mêmes ravages dont nos églises d'Ainay, de Saint-Jean et de Saint-Just furent le théâtre. « On accourut, dit le *Laboureur*, prieur de monastère, à l'Ile, où on fit des désordres étranges. Les Saints, protecteurs de ce lieu, furent dépouillés de leurs ornemens; les reliques dispersées, nos cloches fondues, à l'exception de la grosse qui, n'ayant pu être cassée, fut jetée dans la rivière, où elle est encore. Les paremens des fêtes, la coupe précieuse, la grande croix d'or, furent emportés, et en général, toutes les libéralités de *Charlemagne* et de ses enfans. Tous nos meilleurs *titres* furent brûlés ou dérobés, et nos maisons réduites en cendres. Après que le feu, qui succéda au pillage, eut

*Mazur. tom. 2.*

été éteint, les paysans d'alentour croyant ce lieu condamné à une perpétuelle solitude, y vinrent en foule, et achevèrent de butiner ce qui étoit échappé à la fureur de ceux qui les précédèrent. Ceux-là s'étoient contentés de l'or, de l'argent, et de ce qu'il y avoit de plus précieux : ceux-ci s'attachèrent au fer, au plomb, et aux pierres mêmes. »

Il faut que la Bibliothèque de l'Ile-Barbe fût bien considérable, puisque, malgré ces ravages, *Antoine d'Albon*, qui étoit alors abbé du monastère, put encore retirer deses ruines un assez grand nombre de manuscrits qu'il fit porter aux archives de Saint-Jean. Il en trouva sur-tout deux très-remarquables, et dont on lui doit la publication.

*Colonia, t. 2. Mazur. t. 2.*

Le premier, étoit les commentaires de *Rufin*, prêtre d'Aquilée, sur les 75 Pseaumes de *David*. « En parcourant, dit *Antoine d'Albon*, ces vénérables restes d'une Bibliothèque si opulente, je trouvai le manuscrit de ces commentaires sur parchemin, offrant les caractères et les marques de la plus haute antiquité. *Cùm multa in insulâ ostendi pietatis antiquæ monumenta, tum verò præcipuè Bibliothecam opulentam quam cum studiose lustrassem offendi commentarios Rufini notis, et caracteribus qui summam antiquitatem præ se ferent descriptos, et membranis propè modum exeris ac ipsâ vetustate et situ attritis commendatos.*

D'*Albon* dédia ces commentaires au pape *Pie* IV, et il alla à Rome en présenter un exemplaire à ce pontife.

*Rufin*, ami de saint *Jérôme*, et ensuite son adversaire, mourut en 410. Éloquent et plein de savoir, on connoissoit de lui sa traduction d'*Origène*, des discours de saint *Grégoire* de Nazianze, et de l'histoire ecclésiastique d'*Eusèbe*, ses vies de plusieurs solitaires, son explication du symbole, ses commentaires sur les béné-

dictions de *Jacob*, et les prophéties d'*Osée*, de *Joël* et d'*Amos ;* mais on ignoroit qu'il en eût fait d'autres sur les pseaumes jusqu'au moment où, sur le manuscrit de l'Ile-Barbe, ils furent publiés à Lyon en 1569.

Le second monument sorti de la Bibliothèque de l'Ile-Barbe, a fait époque dans l'histoire des lettres ; ce sont les œuvres d'*Ausone*, dont on n'avoit qu'une foible idée, et qu'on ne connoissoit pas entières. Dès l'an 1472, on avoit publié à Venise quelques épigrammes de ce poëte, jointes à d'autres poésies d'*Ovide*, de *Calphurnius* et de *Tiferne ; Gesner* en avoit donné une édition un peu plus étendue à Milan, en 1490 ; et *Georges Mérula* une autre à Venise, six ans après cette dernière : mais ces œuvres étoient tout à la fois incorrectes et incomplètes. Le manuscrit de l'Ile en fit réformer le texte, y restitua des passages omis, et fournit un grand nombre de pièces qui jusqu'alors avoient été inconnues. Il fut publié par les soins d'*Etienne Charpin*, aux frais d'*Antoine d'Albon.*

*Guillaume Paradin*, doyen de Beaujeu, célébra l'un et l'autre dans deux pièces de vers latins, dont nous ne citerons qu'un fragment de celle faite en l'honneur de ce dernier. *Hist. de Lyon.*

*Denique neu memores capiant oblivia fastos*
*Consulis Ausonii, consulit ipse sibi.*
*Ingenii dum scripta sani monimenta per ævum,*
*Et dignum æternâ laude relinquit opus.*
*Postera pars ejus quæ deplorata jacebat,*
*Auspicio est præsul viva recepta tuo.*
*Tu pius Ausonius revocasti à morte ruentem,*
*Qui vitam evictâ morte superstes agit.*
*Acceptum ipsa refert tibi grata Aquitania vatem,*
*Ausonius vitam debet uterque tibi.*

Ces vers font allusion à la patrie d'*Ausone*, qui étoit

de Bordeaux, et à son consulat. En effet, *Ausone* ayant été précepteur de l'empereur *Gratien*, celui-ci, par reconnoissance, l'éleva à la dignité de préfet du prétoire et de consul, en 379. *Ausone*, à son tour, prononça le panégyrique de *Gratien;* mais cet ouvrage est foible de style, rampant de louanges, et plein de détails qui peignent la vanité de l'auteur. Ses poésies ont plus de feu, d'images, de tours brillans, quoique la latinité en soit peu correcte. Personne n'ignore qu'on lui doit la jolie épigramme sur *Didon :*

*Infelix Dido, nulli benè nupta marito*
*Hoc pereunte fugis, hoc fugiente peris.*

Elle a été rendue en français avec moins d'élégance et de concision par ce quatrain :

Pauvre Didon, où t'a réduite
De tes maris le triste sort;
L'un, en mourant, cause ta fuite;
L'autre, en fuyant, cause ta mort.

Le poëme d'*Ausone*, sur la Moselle, a sur-tout justifié la célébrité de ce poëte, dont les œuvres ont été traduites en français, en 1769, par l'abbé *Jaubert.*

4 vol. in-12.

Outre les deux manuscrits dont on vient de parler, les archives de l'église de Lyon en renfermoient plusieurs autres également tirés du monastère de l'Ile-Barbe. La Bibliothèque de Lyon, dans ces derniers temps, les a soigneusement recueillis, et ces restes vénérables y offrent encore les traits de l'antique écriture carlovingienne, la preuve de la munificence de *Charlemagne*, et de son affection pour cette cité.

## §. 2. *Bibliothèque de Jean Grollier.*

Quelque temps avant la dévastation de la Bibliothèque de l'Ile-Barbe, le célèbre *Jean Grollier* avoit formé la sienne. Sa famille, originaire de Vérone, établie à Anse en Lyonnais, sous le règne de *Louis* VII, avoit paru avec distinction dans les guerres contre les Albigeois, et s'étoit alliée ensuite avec toutes les grandes maisons de France. *Jean* naquit à Lyon en 1479. Doué d'une grande mémoire, d'un goût extrême pour les lettres, de la connoissance des auteurs grecs et latins, il rassembla à grands frais les ouvrages les plus rares et les plus utiles, et se plut à les communiquer à tous les savans. Sur la fin de sa vie il les porta à Paris, où *François* I^er^ l'avoit appelé pour y exercer l'une des quatre places d'intendant général des finances. Nommé ensuite ambassadeur auprès du pape *Clément* VII, celui-ci l'accueillit avec toutes les marques de la plus grande estime. *Grollier* profita de son séjour en Italie pour y faire imprimer à Venise le savant ouvrage de son ami, *Guillaume Budé*, intitulé *de Asse*. Sa générosité, et la protection qu'il accorda aux hommes de lettres, le firent appeler, par *Erasme*, *l'ornement de la France;* et il ajoute que la plupart des savans de ce siècle se firent gloire de dédier leurs ouvrages à ce Lyonnais si recommandable. Le célèbre *Alde Manuce* mit le nom de Grollier en tête de plusieurs de ses éditions, et *Cœlius Rhodiginus* le plaça au commencement de ses *Leçons antiques*, imprimées en 1599.

*Pernéti, tom. 2.*

*Ignace* raconte que dînant un jour avec *Alde Manuce* et plusieurs savans chez *Jean de Grollier*, celui-ci leur donna à chacun, au dessert, une paire de gants remplis de pièces d'or.

*Colonia, t. 2.*

Sa bibliothèque fut l'admiration de son siècle ; et le président de *Thou* la compare à celle d'*Asinius Pollion*, qui fut la plus riche de Rome. Tous les ouvrages, en effet, y étoient non-seulement recherchés pour la beauté des éditions et le mérite des écrits, mais encore pour l'éclat des reliures. *Jean de la Caille* nous apprend, dans son histoire de l'imprimerie, que les volumes en étoient reliés en veau ou en maroquin, avec des ornemens sur le plat, et dorés sur tranche ; chacun portoit d'un côté une devise particulière, et de l'autre l'inscription ordinaire et généreuse de *Grollier :* « Ce livre est à moi et à mes amis. » *Jo. Grolierii et amicorum. Grollier* mourut à 86 ans, le 22 octobre 1565, et fut enterré dans le chœur de Saint-Germain-des-Prés, où l'on voyoit son épitaphe. Le roi fit acheter son cabinet d'antiques et de médailles. Quant à sa bibliothèque, elle fut portée à l'hôtel de Vic, où elle fut vendue en détail, en 1675. Le savant père *Ménétrier*, bibliothécaire de Lyon, s'est plu à acquérir les volumes de *Grollier* qu'il a pu rencontrer, et à en enrichir la Bibliothèque de Lyon, où quelques-uns se voient encore, et ont échappé aux derniers attentats du vandalisme.

## §. 3. *Bibliothèque de la ville, placée au collége de la Trinité.*

Le pape *Clément* V venoit d'établir dans la chrétienté la fête de la Trinité, lorsque *Jean Peckan*, chanoine de Lyon, en composa l'office. Des citoyens de cette ville s'unirent alors, en 1306, pour le réciter, sous le titre de *Confrères de la Trinité.* Ceux-ci, bienfaisans et riches, avoient fait diverses acquisitions, et entre autres celle d'une grange et d'un assez vaste territoire de vignes, s'étendant depuis l'église *Saint-Nizier* jusque

*Parad. Rubys. hist.*

sur le bord du Rhône. En 1527, les échevins de Lyon, guidés par les conseils du médecin *Symphorien Champier*, l'un d'eux, et de *Claude* de *Bellièvre*, ancien premier président du parlement de Dauphiné, obtinrent cette grange et ces vignes de la confrérie pour y établir un collége public, à condition que celui-ci porteroit le nom de *Collége de la Trinité*.

Cet utile établissement s'éleva bientôt, et la ville le confia à des professeurs séculiers, la plupart étrangers, mais auxquels on donna pour recteur *Guillaume Durand*, de Lyon, à qui succéda, en 1542, *Barthélemi Aneau*. Le jour de la Fête-Dieu 1565, une pierre ayant été lancée de l'une des fenêtres du collége, sur le prêtre qui portoit le *Saint-Sacrement*, le peuple furieux crut *Aneau* coupable de cet attentat ; et ayant pénétré en foule dans la maison, il le massacra. Les professeurs épouvantés prirent la fuite, et l'instruction fut pendant quelque temps suspendue. Elle ne reprit ses exercices que sous les Jésuites, recommandés au consulat de Lyon par un bref du pape *Pie* IV, et sur-tout par les services éminens qu'avoient rendus à la ville, dans un temps de peste, les pères *Possevin* et *Edmond Auger*. *Colon. tom. 2.*

Le jésuite Ecossois, *Guillaume Creigton*, dont *Bayle* a fait l'éloge, fut nommé recteur du nouveau collége. La ville lui accorda des secours pécuniaires pour s'y maintenir, et l'archevêque, ainsi que le chapitre de *Saint-Jean*, y réunirent chacun une pension annuelle de 200 liv. L'ouverture en fut publiquement faite par un discours latin que *Perpinien* y prononça le 3 octobre 1565, en présence du gouverneur et du consulat en corps, et qui a été imprimé dans le recueil des œuvres de cet orateur. *Bayle, diction. hist.*

En 1709, la ville fit agrandir le collége, ouvrir la cour des classes, et fonda des prix dans celles-ci pour

y encourager à l'étude. Des inscriptions conservèrent alors le nom des auteurs de ces bienfaits. Ce furent les prévôts des marchands, de *Merle* et *Ravat*, et les échevins *Chollier*, *Vanelle*, *Sève*, *Bézin*, *Basset*, *Presle*, *Fischer*, et le célèbre imprimeur *Anisson*.

*Colon. hist. t. 2.*

Le collége ne venoit que d'être établi, lorsque la ville songea à y réunir un établissement utile à l'instruction de tous les citoyens, en y plaçant une bibliothèque publique. Dès son origine, les dons des rois vinrent l'orner.

*Henri* III, cédant à la demande du P. *Edmond Auger*, provincial des Jésuites à Lyon, y envoya un grand nombre de livres relatifs à la controverse et à l'interprétation de l'Ecriture-Sainte. On trouve encore quelques volumes donnés par ce monarque, et qui portent sur leurs couvertures la devise qu'il prit à son retour de Pologne. Elle offre ces mots placés au-dessus de trois couronnes : *Manet ultima cœlo.*

Le P. *Coton*, jésuite, originaire de Néronde en Forez, en devenant confesseur de *Henri* IV et de *Louis* XIII, avoit profité de son influence à la cour, pour obtenir, en faveur de la Bibliothèque, divers présens de la munificence royale. Son parent, le P. de *la Chaize*, en lui succédant dans le même emploi auprès de *Louis* XIV, n'oublia pas le lieu où il avoit fait ses premières études et acquis les connoissances qu'il possédoit.

En effet, le cardinal de *Richelieu*, au nom de *Louis* XIII, y envoya les premières éditions du Louvre, c'est-à-dire, l'Imitation de J. C. *in-fol.*, et la belle collection de l'histoire Byzantine; et *Louis* XIV lui fit don de son histoire, par les médailles, de la description des carrousels, et de celle des tapisseries du Louvre, ouvrages d'un prix très-considérable.

*Colon. tom. 2.*

En 1644, le feu ayant pris dans une aile des bâti-

mens du collége, consuma un assez grand nombre de volumes qui y avoient été déposés ; mais le consulat de Lyon s'empressa de réparer cette perte. Il accorda d'abord les secours nécessaires pour réparer les bâtimens, et en 1650 une somme annuelle de 500 liv. pour être employée en acquisition de livres. Six ans après cette première fondation, il l'augmenta d'une seconde de 150 liv. Ces deux sommes réunies en formèrent une considérable pour le temps, puisque, si on la compare au taux du marc d'argent et à la valeur des denrées, elle équivaut à plus de 3000 liv. de ce moment.

Les bienfaits des citoyens ne tardèrent pas à suivre ceux de la ville.

*Marc-Antoine Mazenot*, sieur de Pavesin, qui fut échevin en 1659, légua sa bibliothèque entière pour être publique : ses armoiries, gravées sur le plat des volumes, constatent ce qui reste des objets de sa libéralité.

En 1693, *Camille* de *Neuville*, archevêque et gouverneur de Lyon, réunit, par son testament, les livres qu'il possédoit à ceux dont les citoyens avoient la jouissance. Tous sont reliés superbement en maroquin, dorés sur tranche, avec des filets, et les armoiries des *Villeroy* sur le plat. Heureusement, au moment du siége, un assez grand nombre de ces volumes avoit été transporté dans un local particulier, hors des premières atteintes des boulets, et on les a retrouvés intacts. *Camille* de *Neuville* étoit né à Rome, et avoit eu pour parrain le pape *Paul* V. Doux, bienfaisant, instruit, il se fit un devoir de résider dans son diocèse, où il fonda le séminaire de *Saint-Irénée*, où il favorisa l'établissement des Trinitaires, et celui des Missionnaires de *Saint-Lazare* et de *Saint-Joseph*. Il avoit 87 ans lorsque la mort l'enleva à son église, dont il sut mériter les justes regrets.

*Poullin de Lumina.*

*Pernéti, tom. 2.* M. *Perrachon*, avocat à Lyon, auteur d'un poëme et de quelques écrits, objets des épigrammes de l'abbé *Gacon*, surnommé le *Poëte sans fard*, se consola des traits de la satire en servant ses compatriotes, et en contribuant à l'utilité de leur Bibliothèque. Il lui légua ses livres en 1700, avec une rente annuelle de 300 liv. pour les accroître. Le capital en fut placé à l'Hôtel-Dieu, et le donateur ordonna que tous les ouvrages achetés du prix de la fondation porteroient ses armoiries sur le plat de chaque volume. Il fit don aussi de son portrait, qui servit long-temps de pendant à celui du P. *la Chaize*, dans la salle collatérale au grand vaisseau ; mais on ne les y retrouve plus.

*Colon. tom. 2.* Le P. *Parennin*, missionnaire zélé, et qui a conservé un grand nom parmi les savans, par ses *lettres édifiantes*, et les détails curieux qu'il y a donnés sur la Chine, avoit été élevé au collége de Lyon. Plein de reconnoissance pour les lieux témoins de ses premiers succès, il envoya en 1728, à la Bibliothèque, l'ouvrage le plus précieux qu'elle renfermoit : c'étoit le *Tong-kien-kang-mou*, ou Histoire générale de la Chine, en trente volumes, imprimés à Pékin, en beaux caractères chinois. Chacun d'eux avoit quatorze pouces de longueur sur sept de largeur. Cette histoire, composée par *Se-ma-tsien*, *Leo-ïa*, *Tchu-hi*, écrivains chinois renommés, commence à la fondation de l'empire par *Foë* ou *Fohi*, et s'étend à plus de 4000 ans. Dans quatre volumes *in-fol.*, y faisant suite, on en trouve la traduction française par le P. *Moyria* de *Mailla*, missionnaire jésuite, sorti d'une famille distinguée du département de l'Ain. Ces derniers volumes avoient en tête une carte générale de la Chine, levée à grands frais par lui et le P. *Regis*, d'après les ordres de l'empereur *Kien-long*, et sont remplis d'un grand nombre

*Hist. de la Chine, t. 2. Préfac.*

de dessins représentant les armes, les chars, les vêtemens, les enseignes, les instrumens des Chinois. Don *Metello* de *Souza-Menezès*, ambassadeur du roi de Portugal à la Chine, revenant en Europe, apporta ce vaste et curieux ouvrage, et le fit parvenir, en 1730, à la Bibliothèque de Lyon. Jusqu'à cette époque, on ne connoissoit en Europe, sur la succession des diverses dynasties chinoises, que le petit ouvrage latin du P. *Martini*, traduit par *Duhalde*. L'ouvrage du P. de *Mailla* vint éclaircir leur histoire, et en développer les principaux évènemens. Le savant *Fréret*, si versé dans la chronologie et la connoissance de la Chine, apprenant que la Bibliothèque de Lyon possédoit ce trésor, vint le consulter, et désira en être l'éditeur. « Je souhaite, écrivoit-il, plus ardemment que personne, de voir cet ouvrage imprimé, et je travaillerai au *Prospectus* qui doit l'annoncer. Il me semble que cette impression seroit une entreprise digne de l'imprimerie royale, et que la publication de cette histoire authentique devroit être revêtue, en France, d'une autorité semblable à celle avec laquelle elle a paru à la Chine par les ordres de l'empereur *Kang-hi*. »

La mort empêcha *Fréret* de s'occuper du projet de cette édition; mais quelque temps après, elle a eu lieu par les soins d'un autre.

M. l'abbé *Grosier*, chanoine de Saint-Louis-du-Louvre, se présenta au bureau des colléges en 1775, et demanda à s'en charger. Les administrateurs y consentirent. « Je dois ici, dit l'éditeur dans sa préface, l'hommage public de ma reconnoissance au bureau des colléges de Lyon. M. l'archevêque, *Malvin* de *Montazet*, qui le préside, ainsi que chacun des membres qui le composent, ont témoigné le plus vif empressement pour la publication de l'ouvrage du P. de *Mailla*; et c'est au

zèle et aux facilités qu'ils ont bien voulu m'ouvrir, que notre littérature est redevable de cette édition. Jaloux d'étendre nos connoissances historiques, ils auroient cru se rendre coupables envers la république des lettres s'ils l'eussent privée plus long-temps de ces annales, les seules qui puissent fixer nos doutes, et nous communiquer des lumières certaines sur cette monarchie si intéressante, la plus vaste et la plus ancienne de l'univers.» On aime à répéter cet éloge accordé à M. de *Montazet* et à ses collègues, par celui qui profita de leur bienfait; mais tout Lyonnais ami des lettres aura à leur reprocher de n'y avoir mis pour condition, qu'après la publication de l'ouvrage, le beau manuscrit qui le renferme seroit restitué à la Bibliothèque dont il avoit été tiré. Il fut cédé en toute propriété à M. *Grosier*, par acte notarié, du 3 août 1775. Celui-ci associa à son travail M. le *Roux-des-Hauterayes*, professeur d'arabe au collége royal de France; et les douze volumes *in-4.°* de l'histoire générale de la Chine parurent à Paris chez *Pierres*, en 1777 et années suivantes. Il seroit généreux à M. l'abbé *Grosier*, et digne de sa réputation, d'en remettre le texte original à une ville qui s'empressa de le lui offrir, qui le reçut en don de l'auteur même, et le verra passer avec regret dans une bibliothèque étrangère.

Six ans après la remise faite à M. l'abbé *Grosier*, M. le duc de la *Vallière*, qui rassembloit à grands frais l'une des plus riches bibliothèques qui aient existé en Europe, désira voir trois ouvrages rares de celle de Lyon; c'étoient le *Tite-Live*, de 1470; le *Pline*, sur vélin, de 1472; et le *Cicéron*, en 4 vol. *in-fol.*, imprimés à Milan par *Minutianus*. Il les fit demander au consulat, qui les remit à M. de *Montazet;* mais pour ceux-ci, ils furent soigneusement rapportés en 1781.

A cette époque, les gardiens de la Bibliothèque étoient changés, et la ville l'avoit confiée aux soins de la congrégation de l'Oratoire. Lors de la destruction des Jésuites, en 1762, et dans le trouble qu'occasionnent toujours les déplacemens des grands corps, plusieurs ouvrages de la Bibliothèque disparurent; et la belle collection de *Paul Gregorovitz Demidoff*, à Moscow, possède au nombre de ses raretés une bible latine, manuscrit sur vélin, du 12^e^ siècle, avec des caractères superbes, et les majuscules peintes en or, dont une estampille prouve qu'elle est sortie à cette époque de la Bibliothèque de Lyon. L'on sait que le président d'*Aiguilles*, à Aix, montroit avec complaisance plusieurs livres manuscrits relatifs à l'histoire de cette ville, et qui avoient pendant long-temps fait partie des richesses bibliographiques qu'elle renfermoit. *Peignot, diction. tom. 3.*

Rien n'avoit plus contribué à en augmenter l'éclat, que le choix des savans bibliothécaires qui en prirent soin, et dont il est juste de rappeler le souvenir.

L'un des plus anciens fut *Antoine Milieu*, qui, dans son poëme de *Moïse voyageur*, en deux volumes *in*-8.°, a montré autant de fécondité que d'imagination. Son latin est pur et correct, et son sujet orné de plusieurs allégories ingénieuses. Cet ouvrage fut publié, en 1650, à Lyon, patrie de l'auteur, aux frais de son ami *Gabriel Boissat*. *Colon. tom. 3.*

On croit que le savant P. *Labbe*, mort au collége de la Trinité, y fut pendant quelques années bibliothécaire. Théologien, poëte, historien, également versé dans la connoissance des langues anciennes et de la littérature moderne, il prouva son savoir dans une foule d'ouvrages. C'est à lui que l'on doit le recueil des actes des conciles, en 17 volumes *in-fol.*, et celui des écrivains de l'histoire Byzantine. Des éloges historiques,

de savans écrits sur la chronologie, l'histoire de France, et en particulier sur celle de Lyon, sur la grammaire, la poésie grecque, les écrivains ecclésiastiques, ont rempli son honorable carrière, terminée en 1667.

*Claude-François Ménétrier* devint bibliothécaire de Lyon à cette époque. Savant infatigable, historien véridique, il embrassa tous les genres de littérature, et y réussit. On ignore qu'il fut pendant long-temps le plus éloquent des prédicateurs de cette ville. La simple liste de ses ouvrages remplit dans *Niceron* et dans l'abbé *Pernéti*, dix pages entières. Nous nous contenterons d'y remarquer son histoire de Lyon, la plus savante que nous ayons, et celle de *Louis* XIV, par les médailles.

*Pernéti, tom. 2.*

Le poëte *Gacon*, en adressant une épître à l'auteur sur le premier ouvrage, lui dit :

*Ménétrier*, de Lyon et l'honneur et la gloire,
De cette illustre ville a composé l'histoire ;
Et perçant les replis de son antiquité,
L'offre dans tout son jour à la postérité.

Quant à la collection précieuse des médailles qui ont servi à la formation du second, elle est fermée dans un petit médailler fait exprès, et qui se trouve encore heureusement à la Bibliothèque.

Le P. *Ménétrier* orna celle-ci d'une foule de livres acquis à ses frais, et sur lesquels il a mis son nom. Il n'épargna, pour cet objet, ni soins, ni voyages, ni dépenses. *Colonia*, son successeur dans sa place, dit que *Ménétrier* fut l'homme universel ; qu'il avoit un esprit vaste, la plus grande facilité à parler et à écrire, un naturel heureux et une phisionomie SOLAIRE. Un Lyonnais trouva, dans l'anagramme du nom de *Claude-François Ménétrier*, ces mots : *Miracle de nature ;* et ils

serviroient

serviroient fort bien à le désigner, si ce qu'on rapporte de sa prodigieuse mémoire est véritable. Au passage, dit-on, de *Christine*, reine de Suède, le bibliothécaire de Lyon lui fut présenté, et elle le pria de lui donner une preuve de l'étendue de sa mémoire dont on lui avoit parlé. En effet, elle écrivit trois cents mots bizarres, que le P. *Ménétrier* répéta aussitôt après les avoir entendus une seule fois; non-seulement il les redit dans le même ordre que la reine leur avoit donné, mais il les prononça de nouveau, en commençant la liste par la fin, et dans l'ordre inverse qu'ils avoient sur le papier. Lorsque Lyon aura des bustes et des monumens à élever à la gloire des savans illustres, nés dans son sein, le P. *Ménétrier* ne peut manquer d'en obtenir un de la reconnoissance publique.

Le P. *Dominique* de *Colonia* auroit moins de droits à nous interesser, puisqu'il ne naquit point dans nos murs, si son amour pour cette cité, l'ouvrage qu'il consacra à la mémoire des hommes célèbres qu'elle produisit, et un séjour de 60 ans, ne l'avoient pas naturalisé Lyonnais. Sa *Rhétorique* a eu vingt éditions; ses discours latins, et ses oraisons funèbres, le placèrent dans le rang des orateurs distingués, comme d'autres écrits, et sur-tout sa dissertation sur le Taurobole, lui acquirent un nom parmi les antiquaires. L'évêque de Rochester, le savant *Aterbury*, allant en Italie, s'arrêta à Lyon, uniquement pour y connoître le P. de *Colonia;* et lorsque celui-ci vint lui-même à Rome, le pape *Clément* XI, enchanté de son érudition et des graces de son esprit, voulut le fixer près de lui, en lui confiant l'éducation de ses neveux; mais le désir de conserver sa liberté, de suivre ses goûts littéraires, de se retrouver au milieu de sa belle bibliothèque, l'y ramena. *Colonia* étoit de petite stature, plein de vivacité,

et avoit une phisionomie animée, qui annonçoit tout son esprit.

A la mort de ce savant, arrivée en 1741, le P. *Jouve*, Tom. 2. dont *Pernéti* a fait une honorable mention, et ensuite le P. *Tolomas*, lui succédèrent. On doit à ce dernier divers écrits, et entr'autres un mémoire sur le café, et une savante dissertation sur la philosophie d'*Epicure*. On se rappelle combien d'*Alembert* lui voua une profonde haine, pour avoir osé, dans une harangue latine, parler contre les encyclopédistes. Celui-ci pria l'Académie de Lyon de rayer le P. *Tolomas* de la liste de ses membres; mais elle refusa d'adhérer à cette vengeance. Ce fut le P. *Tolomas* qui, en 1760, fit vendre les livres doubles de la Bibliothèque; ce qui produisit environ seize mille livres, employés sur-le-champ en achats d'ouvrages.

Lorsque la société des Jésuites cessa d'exister, lorsque cet arbre antique, étendant au loin ses branches fécondes, eut été renversé jusque dans ses racines, une congrégation plus modeste dirigea l'instruction publique, et, d'après l'autorisation de la ville, veilla au service de sa Bibliothèque. MM. *Leti*, *Gaudin* et *Roubiez*, furent successivement chargés de ce soin.

Le premier, originaire de Franche-Comté, fut pendant plus de dix ans bibliothécaire, et a laissé, dans l'exercice de cette place, les souvenirs de son esprit, de son aménité et de l'utilité de ses conseils.

Le second, connu par un intéressant voyage en Corse, par son essai sur la législation de la Perse, et sa traduction du *jardin des roses* de *Saady*, a écrit une histoire de Lyon, dont quelques fragmens imprimés font vivement désirer de pouvoir la lire en entier. Il vit encore, et passe des jours tranquilles au sein de l'étude et de l'amitié.

Il n'en est pas de même de M. *Roubiez*. Plein de douceur et de savoir, digne d'être aimé par tous ceux qui le connurent, il ne put adoucir la fureur révolutionnaire, et il est tombé sous ses coups en 1793.

Alors, une affreuse guerre renversoit Lyon, et en immoloit les courageux habitans; alors la Bibliothèque reçut aussi tous les outrages de la barbarie. Sa voûte fut écrasée sous les bombes; ses tablettes et ses livres furent emportés par les boulets; le balcon en fer qui donne sur le Rhône, et un globe céleste, en montrent encore le passage. Sur un globe terrestre, la main d'un terroriste effaça le nom de Lyon, comme un témoignage de son désir de voir cette grande cité effacée de la surface de la terre.

Bientôt après, des émissaires se disant envoyés par le comité de salut public se rendirent à la Bibliothèque. Leur mission, disoient-ils, étoit d'en extraire les manuscrits et les livres rares pour les porter à Paris et en enrichir le dépôt national; une ville rebelle ne pouvoit plus, suivant eux, conserver ni sources d'instruction, ni monumens des arts. Quatorze caisses furent remplies de tout ce qu'ils trouvèrent à leur convenance; mais ces caisses, au lieu de prendre la route de la capitale, furent embarquées sur le Rhône, descendirent le fleuve, et allèrent vraisemblablement enrichir, à nos dépens, une nation toujours ennemie, et dont la flotte assiégeoit Toulon.

Une foible cargaison partit pour Paris; elle contenoit le *Tite-Live* de première édition, publié à Venise en 1470, par *Vindelin*, de Spire. Le premier boulet tiré contre Lyon l'avoit partagé; et cette circonstance sans doute, parut mériter qu'on en portât les fragmens à la Bibliothèque nationale. Une autre caisse, déviée de sa route, s'arrêta, dit-on, à Sens. Elle renfermoit des ma-

manuscrits dont l'estampille faisoit reconnoître qu'ils venoient de Lyon : on a écrit pour s'en informer, mais on n'a pas reçu de réponse.

C'est sans doute à cette époque désastreuse que la Bibliothèque perdit encore, 1.° un *Virgile*, sans date, paroissant plus ancien que le *Tite-Live*, et qui n'offroit point ce vers apocryphe de la première églogue :

*Sæpè sinistra cavâ prædixit ab ilice cornix.*

2.° Le *Cicéron* de 1498, publié à Milan, et qui est devenu si rare ;

3.° Un manuscrit de l'Alcoran, sur vélin, avec des ornemens en or ;

*Hist. littér. t. 2.*

4.° Un *Missel* esclavon. *Colonia* a fait mention de ces quatre ouvrages.

Les enlèvemens exécutés, la Bibliothèque sans gardien et toute ouverte, fut livrée à des bataillons de volontaires qu'on y caserna : tous les livres du culte catholique étoient proscrits. Alors, se renouvela cette dévastation du farouche *Omar*, qui fit chauffer pendant six mois les bains publics d'Alexandrie avec les livres de la célèbre Bibliothèque de cette ville. Les Révolutionnaires, dans l'espoir de faire disparoître les livres de piété, et ne sachant pas lire, anéantirent la plupart des autres, les vendirent ou les dispersèrent. Le juge de paix, et le comité de la section de Saint-Nizier, concoururent avec empressement à cette destruction ; et chaque semaine, ils se firent apporter deux ou trois charretées de livres pour chauffer leurs poëles.

La Bibliothèque, hideuse dans son dépouillement, ravagée par la guerre et le feu, attendit qu'un jour plus serein, succédant à l'affreux orage, vint lui rendre son ancienne splendeur. Elle l'a de nouveau acquise, sous le

régne protecteur du Roi, par la réunion des autres bibliothèques dont il est temps de faire mention.

## §. 4. *Bibliothèque des Avocats.*

*Pierre Aubert*, né à Lyon en 1652, avocat distingué, et ensuite échevin de sa patrie, cultiva avec succès la science des lois et la litérature. Il n'avoit que seize ans, lorsqu'il composa le petit roman du *Retour de l'île d'amour*, que son père fit imprimer à son inçu. On lui doit encore un recueil de *Factums* sur divers points importans de droit, imprimés à Lyon en 1710, 2 vol. *in*-4.°; et la nouvelle édition du dictionnaire de *Richelet*, 1728, 3 vol. *in-fol. Aubert* y ajouta plusieurs articles relatifs à l'histoire, à la grammaire et à la jurisprudence. Malgré l'utilité de ses travaux, son plus beau titre de gloire fut d'avoir légué sa bibliothèque à la ville, pour être rendue publique. Il mourut sans postérité en 1733. *Peraéti*, tom. 2.

La générosité de ce Lyonnais ami des lettres, fut imité par *Claude Brossette*, qui fut tout à la fois son confrère, au barreau comme avocat, au consulat comme échevin, et à l'Académie. Celui-ci eut le courage de se détacher pendant sa vie de la riche bibliothèque qu'il possédoit, pour en augmenter celle d'*Aubert* et les jouissances de ses concitoyens. Son zèle pour le progrès des connaissances utiles fut extrême, et on lui a attribué en grande partie l'établissement de l'Académie de sa patrie, dont il fut le premier secrétaire. On lui doit, 1.° le *procès-verbal* de l'ordonnance criminelle, 1700, *in*-4.°; 2.° les *titres du droit civil* rapportés sous les noms français, Lyon, 1705, *in*-4.°: cet ouvrage a été inséré en entier dans le recueil des arrêts de *Brillon*, 3.° un *éloge historique* de Lyon,

élégamment écrit ; 4.° l'édition des satires de *Régnier* ; 5.° un bon commentaire sur les œuvres de *Boileau*. Sa correspondance avec ce grand poëte a été publiée en trois volumes *in*-12. Celui-ci lui fit don de son buste en marbre, qu'on vient de retrouver et de placer dans la salle de la Bibliothèque. Il y rappellera aux principes du bon goût et de la saine critique ; il y conservera le souvenir de la tendre amitié, qui unit l'auteur du *Lutrin* et de l'*Art poétique* à l'un de nos plus éclairés compatriotes.

N'oublions pas que des cartouches imprimées et appliquées dans l'intérieur de la reliure de divers volumes, apprennent un fait honorable à la mémoire d'une Lyonnaise qui réunit son bienfait à ceux d'*Aubert* et de *Brossette*. C'est le legs d'une somme annuelle fait par dame *Blanche Dupuys-Albanel*, pour enrichir de livres la Bibliothèque des avocats, placée par la ville au second collége.

Cette Bibliothèque y occupoit une salle vaste, carrée, bien éclairée, au haut du grand escalier : elle a été transportée dans le dépôt général.

## §. 5. *Bibliothèque Adamoli.*

*Pierre Adamoli*, plein d'amour pour les lettres, et les fruits heureux qu'elles font naître, passa sa vie à former une bibliothèque distinguée par le choix des éditions, précieuse par ses manuscrits, ses estampes, et les ouvrages rares qu'elles renferme. Il la commença en 1734, et il ne cessa pendant trente ans de l'augmenter. L'état de ses acquisitions, en janvier 1764, se montoit, suivant une note de sa main, à la somme de 51, 787 liv. A sa mort, il en donna la propriété à la ville, et la jouissance à l'Académie. Ses héritiers atta-

quèrent ce don, sous le prétexte que celle-ci n'ayant pas de local pour la placer convenablement et la rendre publique une fois par semaine, ainsi que le portoit le testament, le legs devoit être révoqué. L'affaire fut plaidée solennellement, et la ville le termina, en fournissant dans l'hôtel-de-ville une salle propre à recevoir les objets de la libéralité du donateur. Elle y réunit un local pour un cabinet d'antiquité, un autre pour celui d'histoire naturelle, et un logement pour le bibliothécaire. Cet établissement occupa alors le premier étage sur la rue Puits-Gaillot, depuis les archives jusqu'à la place de la Comédie. La Bibliothèque donnant sur cette place, et la terrasse qui la domine, s'ouvrit le mercredi de chaque semaine.

M. l'abbé *Mongez*, dont on se rappelle encore le savoir varié, la douce éloquence, l'entretien agréable et les graces de l'esprit, en fut long-temps bibliothécaire, et se plut à y encourager à l'étude, à y favoriser l'essor des jeunes talens. Combien se sont formés, par ses conseils, par son exemple! que ne lui dois-je pas moi-même! C'est M. *Mongez* qui guida mes premiers essais et m'ouvrit l'entrée dans le corps littéraire de ma patrie. C'est lui qui m'apprenant à vivre heureux au milieu des livres, me prédit que pour les classer et les faire connoître je serois un jour son successeur. Depuis trente ans il n'est plus; mais son souvenir émeut toujours mon cœur, et me force, après tant de jours écoulés depuis sa perte, à avouer encore toute ma reconnoissance, et à répéter avec *Ovide :*

*Semper inoblitâ repetam tua munera mente,*
*Et mea me tellus audiet esse tuum.* — *In Fast.*

M. *Adamoli* prévoyant le cas où de malheureuses circonstances viendroient à déplacer son don, le met

sous la sauve-garde de l'autorité municipale qui existera alors, et lui recommande essentiellement de réunir à la grande Bibliothèque du quai du Rhône les livres nombreux, à l'acquisition desquels il consacra sa fortune et tous les soins de sa vie; il demande qu'on appelle à leur direction un membre de l'Académie, père de famille s'il est possible, « *mais jamais*, dit-le testateur, *un moine membre d'une congrégation, ou libraire, qui viendroit altérer son legs, en le mélangeant de ces livres sans valeur et sans utilité que l'on a appelés bouquins.* » Le vœu de ce bienfaiteur a été rempli; sa Bibliothèque, déplacée de l'hôtel commun dans les troubles de la révolution, a été transportée dans les combles du vaste bâtiment de *Saint-Pierre*. Là, d'officieuses araignées couvrirent de leurs toiles épaisses les scellés apposés sur la serrure du local qui la renfermoit, et elle y fut heureusement oubliée par ceux qui ne s'occupoient alors qu'à détruire. Quelque temps après, réunie à la grande Bibliothèque, elle en fait l'une des principales richesses. Intacte, bien conservée, le public sait l'apprécier et en jouir; et le conseil municipal, comme le désiroit *Adamoli*, s'est empressé de veiller à la conservation et à la destination de son bienfait.

Cet ami des lettres est connu comme antiquaire, par la publication de trois lettres relatives à un fragment de cheval de bronze trouvé dans la Saône, et où il a prouvé que ce monument fut élevé par les Lyonnais en l'honneur d'*Antistius*, ancien chevalier romain. 1766, in-8.°

La Bibliothèque *Adamoli* fut augmentée par les dons de trois Lyonnais éclairés et généreux, qui y réunirent à leur mort une grande partie de leurs livres. Ce furent MM. de *Valernod*, *Christin*, et *Canac de Saint-Léger*.

Le premier, chanoine d'Ainay, a rempli de savans mémoires sur les mathématiques les porte-feuilles de l'Académie de Lyon, dont il étoit membre.

Le second, secrétaire de cette Compagnie, passionné pour la musique, chantant bien, jouant de plusieurs instrumens, fonda dans nos murs l'ancienne société du concert, et dirigea la construction de ce bâtiment agréable qui la reçut si long-temps, et dont la destination n'auroit jamais dû être changée. M. *Christin* perfectionna les thermomètres de mercure; fonda une médaille d'or pour un prix de physique, au jugement de l'Académie, fit revivre l'ancienne fondation *Giron* en faveur des pauvres, et mourut en 1755. La Bibliothèque possède ses livres, ses estampes et ses recueils de musique, qui sont très-nombreux. Elle attend que des jours heureux, de paix et de luxe, fassent placer dans son enceinte le portrait de cet homme utile. *Pernéti, tom. 2.*

En 1780, M. *Canac de Saint-Léger*, riche banquier, lui légua une somme de mille livres, qui a été employée à compléter les mémoires des Académies des sciences et des inscriptions.

## §. 6. *Bibliothèques monastiques.*

Les établissemens ecclésiastiques, dans une ville aussi riche que Lyon, furent généreusement dotés et placés dans les situations les plus riantes; ils y étoient nombreux, et presque tous avoient des Bibliothèques spacieuses. Les plus remarquables furent les suivantes:

1.° La Bibliothèque du chapitre de *Saint-Jean* et des comtes de Lyon, possédoit quelques grands corps d'ouvrages. C'est parmi eux qu'on a recueilli le petit nombre de manuscrits antiques qui faisoient partie de la Bibliothèque de l'Ile-Barbe.

2.° Celle des Cordeliers de *Saint-Bonaventure* fut établie dans un local agréable et bien orné, sur le quai superbe qui borde le Rhône. Le P. *Dumas*, qui fut longtemps bibliothécaire, l'enrichit avec goût, et se plut à en communiquer les trésors.

3.° La Bibliothèque des Augustins offroit une suite nombreuse d'ouvrages, qui lui furent légués par *Pierre Gacon*. Ce citoyen éclairé étoit frère du poëte de son nom ; il suivit avec distinction la carrière du négoce, et devint échevin en 1714, puis membre de l'Académie en 1738. Après avoir voyagé avec utilité en Angleterre et en Hollande, ses lumières le rendirent l'oracle de la chambre de commerce, et l'arbitre des plus grandes contestations. Le P. *Janin*, si versé dans la connoissance des antiquités, si respectable par ses vertus, avoit donné à la Bibliothèque des Augustins le meilleur ordre. Arrêté pendant la terreur, jeté sur la paille dans la chambre de l'hôtel-de-ville qu'occupe maintenant le tribunal de commerce, combien de fois j'y admirai sa vaste mémoire, les faits intéressans qu'il y avoit déposés, sa douce résignation, sa touchante simplicité! il avoit plus de 80 ans, et il parloit littérature avec le feu de la jeunesse. Sa gaîté étoit inaltérable, et cependant il attendoit la mort ; elle arriva. Interrogé la veille et condamné, il causoit avec calme d'un médaillon de *Diaduménien* qu'il avoit trouvé, lorsque les bourreaux vinrent le saisir, et interrompre pour toujours ses intéressans entretiens.

4.° La Bibliothèque du séminaire de *Saint-Irénée* avoit été bien composée par les savans qui en prirent soin ; elle avoit reçu différens legs en livres, 1.° du chamarier de Saint-Paul, *Jérôme Chalon*, qui, en 1670, lui donna tous ceux qu'il avoit rassemblés ; 2.° de MM. de *Vaugimois*, ancien supérieur, et *le Clerc*, directeur du

séminaire, connu par ses nombreuses corrections de *Richelet* et de *Moreri*, et par une savante dissertation sur le symbole de saint *Athanase*. Il paroît, d'après d'anciens documens, que cette Bibliothèque fut très-précieuse dès son origine ; mais plusieurs livres en avoient disparu dans ces derniers temps. C'est en vain que j'y ai cherché ce dictionnaire des auteurs anonymes et pseudonymes, composé par *Bonardi*, savant docteur de Sorbonne, et envoyé par lui en manuscrit au séminaire où il avoit été élevé. Il avoit, dit-on, promis de le publier, lorsqu'il mourut à Paris en 1756.

5.° La Bibliothèque des Carmes fut fondée en 1630, par le don que lui fit de ses livres *Robert Berthelot*, évêque de Damas, suffragant de l'archevêché de Lyon, et religieux du monastère. Ce fut lui qui assista saint *François de Sales* dans ses derniers momens, et devint le conseil et l'ami de l'archevêque, *Albert de Bellièvre*.

6.° La Bibliothèque des Picpus de la Guillotière, renfermoit les deux globes de six pieds de diamètre qui se voient actuellement dans celle de la ville. *Henri Marchand*, connu sous le nom du père *Grégoire*, les traça et les construisit. On raconte que dans sa jeunesse, fermé dans sa cellule, le supérieur du monastère le trouva occupé à étudier les mathématiques, et ayant devant lui tout ouvert un traité latin *de sinubus et tangentibus*. Effrayé de ce titre, et prenant l'ouvrage pour un livre très-érotique, il le cita en plein chapitre pour qu'on lui imposât une correction.

7.° La Bibliothèque des Minimes avoit reçu de Rome quelques traités précieux sur les mathématiques des PP. *le Seur* et *Jacquier*, savans auteurs du commentaire sur *Newton*, des *principes* de philosophie naturelle, et du traité le plus complet qui ait paru jusqu'à eux sur le calcul intégral.

*Le Gallois, p. 122.*

8.° Celle des Dominicains, fondée par le savant *Santès-Pagninus*, et où *Sixte* de Sienne dit avoir vu un manuscrit grec du quatrième livre des Machabées, celles enfin des Missionnaires de *Saint-Joseph*, des Carmes-Déchaussés et des Recollets de cette ville, n'étoient point sans livres rares, sans écrits utiles. Lorsque le gouvernement s'est emparé de toutes les propriétés monastiques, ces livres nombreux, ces Bibliothèques considérables, furent transportés dans les combles des bâtimens de *St.-Pierre*, et vinrent ensuite remplir peu-à-peu les vides immenses de la Bibliothèque. Les soins de M. *Tabard* dirigèrent à ces transports. C'est la réunion de toutes ces Bibliothèques, et le concours de tout ce qu'elles renfermoient, qui forment en ce moment la nouvelle Bibliothèque publique.

## §. 7. *Bibliothèque actuelle de la ville.*

Le vaisseau de la Bibliothèque est l'un des plus beaux qui soit en Europe : il a toujours fait l'admiration des architectes et des étrangers. Sa longueur est de cent cinquante pieds, sa largeur de trente-trois, sa hauteur de quarante. Le pavé est de marbre, et l'intérieur orné de quatre globes, de sphères, de planisphères, de tables précieuses, de divers bustes et bas-reliefs. Six rangs d'*in-fol.* règnent à l'entour, et sont placés dans cinquante-trois armoires grillées, renfermant 14,400 volumes. Ils sont surmontés d'une galerie à balustrade, où dix autres rangs offrent les *in-4.°* et *in-8.°*, au nombre d'environ cinquante mille. Une grille sépare cette vaste salle d'une aile collatérale, où l'on a rangé des ouvrages précieux en histoire naturelle et en histoire. On l'appeloit, avant la révolution, Bibliothèque de *Villeroy ;* on la nomme maintenant, *Salle Adamoli*,

depuis qu'on vient d'y placer le portrait de ce bienfaiteur. Une porte à glaces conduit de cette salle à celle dite *des estampes :* ce nom indique sa destination. On y a réuni les gravures, les atlas, et les volumes de format atlantique. Derrière cette pièce est placé le cabinet d'antiquités.

A côté de la grand'salle, il s'en trouve deux autres; l'une reçoit les lecteurs en hiver ; l'autre renferme, 1.° une collection considérable de ce qui a été imprimé sous le titre d'*Œuvres*, 2.° toutes celles dont les auteurs furent Lyonnais.

Au-dessus de ces pièces, on parvient à la salle des manuscrits et des éditions antiques publiés avant 1500, et à un vaste dépôt qui contient presqu'autant de livres que la grand'salle; mais ils sont ou moins précieux, ou moins consultés, ou doubles.

Une vaste terrasse, de soixante-dix pas de longueur, joint la grand'salle de la Bibliothèque, et procure à l'homme studieux la facilité de se promener, de respirer un air pur, de méditer tranquillement sur l'objet de ses travaux, ou de s'entretenir avec un ami sur ce qui peut les perfectionner et en assurer le succès.

Rien n'est aussi beau que le point de vue dont on jouit de cette terrasse et du balcon de la Bibliothèque. Un quai superbe couvert d'arbres, bordé des plus belles maisons de la ville, longe le Rhône, dont les eaux rapides et brillantes coulent dans un vaste canal. Deux ponts magnifiques en ceignent l'espace. Au delà, une plaine riche et immense prolonge l'horizon, à l'orient, jusqu'aux Alpes et aux neiges éternelles du Mont-Blanc, tandis qu'au nord elle est bornée par les côteaux de la Bresse, et au midi par le mont Pilat et les montagnes entourant Grenoble. La cité, la verdure, les champs, les eaux, les travaux de la vie civile, de l'agri-

culture, de la navigation, les côteaux voisins, les monts éloignés, un ciel pur, image du bonheur, et tant de livres qui le procurent, ou du moins font oublier les peines, tout s'unit ici pour le plaisir des yeux et de l'ame, tout se coordonne pour créer des sentimens doux, et faire le charme du spectateur.

Aussi les Lyonnais, attachés avec raison à leur Bibliothèque publique, la regardèrent-ils de tout temps comme leur propriété la plus chère. Ils sentirent avec raison combien sa jouissance étoit utile au progrès des arts, nécessaire aux besoins des diverses professions, favorable à l'instruction générale; combien elle tenoit à la renommée, à l'opulence, à la splendeur de leur patrie.

Après l'extinction des écoles centrales, une loi bienfaisante, rendue le 8 pluviôse an 11, ordonna que les Bibliothèques seroient mises à la disposition et sous la surveillance des municipalités, qui en nommeroient les conservateurs.

Lyon reprit la sienne, et le conseil municipal en nomma le conservateur.

Appelé à cette place, j'y ai publié, 1.° le catalogue de ses manuscrits, avec des notices sur chacun d'eux; 2.° celui des premières éditions qu'elle renferme, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en 1510. Ces deux volumes, *in*-8.°, ont fait connoître aux étrangers ce riche dépôt, et en ont fait mieux jouir mes compatriotes. Ceux-ci m'en ont récompensé d'avance, par leur estime et leur confiance.

*En* 1811.

# L'ARBRE

## DE LA RECONNOISSANCE,

*Ou l'origine de la plantation du Mai.*

Foible dans sa jeunesse, l'arbre croît lentement, se développe avec pompe, et ne tombe de vétusté qu'après avoir bravé le cours de plusieurs siècles. Long-temps il a vu, avant ce terme, les générations briller et disparoître. C'est sous son ombre protectrice que l'enfant sans inquiétude a goûté les jeux de l'innocence, que le jeune homme brûlant d'amour a soupiré, et que sa timide amante a rougi; c'est sous ce feuillage verdoyant et frais que l'homme plus calme, et à l'abri de l'orage des passions, a conçu des projets utiles, et a consulté son ami. Sur ce tronc noueux, couvert d'une mousse touffue, le vieillard fortuné s'est assis. Là, tenant en main la coupe du plaisir, il a remercié les dieux, il a béni ses petits-fils. Dans leurs bras caressans et foibles, son cœur a palpité, et il a oublié ses ans, en goûtant encore le bonheur d'aimer. C'est près de ces racines antiques et étendues qu'on doit déposer sa dépouille mortelle, et ce gazon touffu la cachera pour jamais. Sa tombe, arrosée de larmes, sera long-temps visitée; et à un jour solennel et sacré une longue suite de descendans, l'œil morne et à pas mesurés, viendra la couvrir de fleurs.

Qu'il devient cher à la famille entière l'arbre qui fut le témoin de sa joie, de ses peines, de sa reconnoissance, et de tous les sentimens qu'elle éprouva! l'arbre qui fut planté par un ancêtre bienfaisant, dont le sou-

venir est religieusement conservé ! Bientôt on lui rend une sorte de culte ; il est regardé lui-même comme un aïeul qu'on doit respecter : c'est lui qui a tout vu, tout entendu, à qui on a confié tous les secrets. Il a été planté près de la maison, pour qu'on puisse aisément venir se reposer des fatigues d'une journée laborieuse sous son ombre hospitalière.

Ce fut d'abord à l'arbre utile qu'on accorda l'honneur d'orner l'entrée de la demeure du père de famille ; et lorsque *Jacob* envoya *Benjamin* en Egypte, il ordonna à ses enfans de porter au ministre de *Pharaon*, qu'il ne connoissoit pas encore pour son fils, des amandes cueillies sur l'arbre planté à la porte de sa maison.

*Genes.* 4, 3.

Chez ces Grecs, toujours si vantés et si dignes de l'être, dont l'imagination vive étoit échauffée par un cœur sensible, l'homme courageux qui avoit purgé la terre des tyrans et des monstres, celui qui avoit inventé ou perfectionné un art utile, furent déifiés, et leurs demeures se changèrent en temples. La famille d'abord, et ensuite la nation entière, accourut y honorer le souvenir du bienfaiteur généreux qui avoit fait le bonheur public. Sa statue fut couronnée de fleurs ; on lui sacrifia l'animal qui avoit été le compagnon de ses travaux, ou qui lui avoit fourni un aliment préféré. On planta à la porte de l'édifice l'arbre qu'il avoit aimé, et celui qu'il s'étoit plu à cultiver, ou dont il avoit fait connoître l'espèce et les avantages. Ainsi, on environna les autels de *Saturne* d'une foule d'arbres, parce qu'on lui attribuoit l'invention de l'art de les greffer. Ainsi le figuier, le premier de tous les arbres connus en Grèce, étoit consacré à *Bacchus*, qui, suivant quelques-uns, l'y avoit apporté lorsque *Paudion* régnoit à Athènes. Ainsi, une tradition assuroit qu'on avoit placé des arbres à l'entrée de la demeure des Titans, princes dont

*Macrob. lib. 2, cap. 7.*

*Appolodor. lib. 3.*

le

le règne touche à l'enfance du monde, et qui n'ont laissé après eux que le plus obscur des souvenirs. De même, les autels de *Jupiter*, d'*Apollon*, de *Mars*, de *Pan* et d'*Hercule*, étoient annoncés par l'arbre que ces dieux avoient cultivé, et qu'on croyoit encore protégé par eux.

Rome, par l'adoption du culte et des institutions de la Grèce, sembla souvent aux étrangers une ville du Péloponèse; on y conserva l'usage de planter des arbres à l'entrée des temples, et de la demeure de ceux qui, par leurs bienfaits et par leurs vertus, offroient l'image des dieux: mais c'étoit sur-tout au commencement du printemps, et dans ce moment riant et heureux, où la terre est rajeunie, où l'homme a plus de force et de désirs, où la nature est dans sa pompe, où tous les êtres respirent l'amour; c'étoit au mois de mai qu'on suivoit particulièrement cet usage. « Mai, dit *Ausone*, est le mois qu'*Uranie* aime le plus; il orne nos vergers, nos campagnes, et nous procure mille délices. » Son nom dérivoit de celui de la déesse *Maia*, à laquelle ce mois étoit consacré; et le nom de *Maia* n'étoit lui-même qu'un diminutif de *Magna*, surnom de la terre, souvent appelée la *grande déesse*. *Flore*, sa fille, divinité charmante qui faisoit éclore les fleurs, et parfumoit de son souffle tous les lieux où elle passoit, étoit honorée dans les premiers jours de mai. Pour célébrer sa fête, les jeunes Romains alloient sur les monts voisins, et dans les forêts qui ombrageoient les bords du Tibre, choisir des arbres, et cueillir des branches verdoyantes et touffues pour en parer les autels, l'entrée de la demeure des sénateurs respectés, et des tribuns qui avoient mérité l'estime publique. Ils en plaçoient quelquefois aussi, suivant *Ovide*, à la porte de leurs maîtresses; et les Italiens, de nos jours, n'ont point abandonné cet usage. C'est de là qu'est venu leur proverbe,

*appicare il maio ad ogni uscio*, pour désigner un homme amoureux de toutes les belles.

Dans plusieurs villes de l'Etrurie et de l'Asie mineure, des enfans couronnés de fleurs venoient, à l'imitation de ceux de Rhodes, demander un tribut en annonçant le retour du printemps. Leur chanson commençoit ainsi : « Ornez vos portes de verdure, soyez joyeux ; voici, voici l'hirondelle qui nous ramène les beaux jours. Nous ne sommes que des enfans ; loin d'ici les vieillards austères. »

Lorsque les Romains parvinrent dans les Gaules, ils y trouvèrent les druides occupés à chercher dans les bois, le premier de mai, le gui de chêne. Le chef de ces prêtres, à la fois pontife et souverain magistrat, précédé du roi et des guerriers célèbres, venoit, revêtu d'un vêtement blanc que soutenoit une ceinture éclatante de dorures et de pierreries, au pied de l'arbre désigné, et près duquel on avoit dressé un autel triangulaire. Là, les eubages ou devins conduisoient deux jeunes taureaux, qui étoient immolés au milieu des chants religieux et des cris belliqueux de la multitude. De toutes parts, on répétoit ce mot si long-temps prononcé dans nos provinces méridionales : *Au gui, l'an neuf.* C'étoit, en effet, par cette cérémonie que la nouvelle année commençoit. Alors, le grand-prêtre gravoit sur le tronc, et les deux plus grosses branches de l'arbre, les noms des dieux protecteurs de la contrée, et un druide y montant en faisoit tomber, avec une serpe d'or, le gui respecté. Ce gui, placé sur les autels ou sur le seuil des portes de la demeure des prêtres et des guerriers renommés, étoit le symbole de leur prospérité, l'effroi de ceux qui auroient voulu troubler leur repos, et le gage de la reconnoissance publique.

Dans des temps plus modernes, on planta des ormes

près de la maison des hommes considérés, et on préféra cet arbre à tout autre, soit parce qu'il vient facilement par-tout, soit parce qu'il procure un ombrage immense, soit enfin parce que cet ombrage est à la fois sain, frais et agréable. On le plaça à la porte du palais de nos souverains, des seigneurs, des magistrats, et de tous ceux qui, ayant un pouvoir de juridiction sur le peuple, venoient, pour écouter plus attentivement, se mettre à l'abri des injures de l'air ou des rayons du soleil sous ses vastes rameaux.

On ne commença à connoître d'auditoire que vers la fin du quatorzième siècle. Auparavant, l'assemblée générale de la nation se tenoit en plein champ le premier de mai. Dans ce jour si anciennement célébré, nos rois sortoient toujours de leurs palais pour se faire voir à leurs sujets dans toute leur magnificence. Les assemblées particulières et judiciaires se formoient de même en plein air, et dans quelque lieu ombragé par un arbre élevé qui servoit de point de ralliement.

Saint *Louis*, assis sur un banc de gazon, et à l'ombre de la forêt de Vincennes, jugeoit les différends sans gardes, sans secrétaire, sans autres avocats que les plaideurs. On accouroit près du siége simple et révéré où il prononçoit ses décisions, pour y retrouver la paix domestique ou y obtenir des graces : c'étoit l'image du tribunal paternel, qu'on ne quittoit que pour s'en retourner plus heureux. Les comtes, les viguiers, les châtelains, à l'exemple du souverain, terminoient les procès à la porte de leur demeure. « Parmi nous, dit *Loiseau*, la porte est souvent prise pour l'auditoire des juges; la justice de la maison du roi s'exerçoit anciennement à la porte de son palais, et s'appeloit les *plaids de la porte*. Il se voit communément que les seigneurs tenoient leurs audiences à la

*Des seigneuries ch. 10.*

porte de leur maison, et pour l'ordinaire sous quelque orme qui s'y trouvoit planté; c'est pourquoi les anciens juges sont ordinairement nommés *juges de dessous l'ormel.* »

Comme on assignoit les parties à comparoître sous l'orme, de là vint le proverbe *attendez-moi sous l'orme.* Il étoit le lieu du rendez-vous pour les affaires de la communauté, et pour faire éclater les transports de la joie rustique. On affichoit à son tronc énorme les jugemens; on traitoit les affaires sérieuses à l'ombre de son feuillage; les jours de fête, on se livroit à la danse et aux jeux. Là,

*Brébeuf.*

Sous la noire épaisseur des ormes et des hêtres,
Les bergers, les amans et les nymphes champêtres,
Accouroient accorder aux accens de la voix
Le son des chalumeaux et celui des hautbois.

Là, on décidoit l'instant des moissons et des vendanges; là, on oublioit les impôts, les corvées, les chagrins de la veille, et les travaux pénibles préparés pour le lendemain.

Les ormes qui n'avoient été originairement plantés que pour servir de *mai*, n'en tinrent pas lieu dans la suite, et on continua de mettre chaque année, à la porte des églises et à l'entrée de la demeure des grands, un arbre comme un signe de pouvoir et de distinction. A Evreux, l'offrande du *mai* donna naissance à une cérémonie qui s'y pratiqua long-temps, et qui remontoit au neuvième siècle. Le premier de *mai*, le chapitre de la cathédrale alloit dans le bois *l'Evêque* couper un arbre et des branches, pour en orner la porte de l'église et les statues des saints.

A Paris, la Bazoche fut maintenue par plusieurs ordonnances de nos rois dans l'usage de planter avec

solennité, au commencement du printemps, un *mai* à l'entrée du palais de la justice, comme un hommage rendu à la puissance souveraine et à l'intégrité des magistrats.

A Lyon, les principaux chefs de la cité virent souvent s'élever à leur porte un arbre respecté. Le 1.er mai 1537, on plaça avec la plus grande solennité un pin à la porte de l'archevêque, à celles du lieutenant du roi du *Peyrat*, et du lieutenant général de la sénéchaussée. Un Lyonnais, nommé *Girinet*, fit sur cette fête un poëme latin qui est resté manuscrit, quoiqu'on y trouve des détails curieux, des descriptions élégantes et harmonieuses. *Colonia*, dans son histoire littéraire de Lyon, en a publié quelques fragmens.

Dans la même ville, les imprimeurs faisoient ordinairement planter un *mai* devant l'hôtel du gouverneur; et le plus célèbre, parce qu'il fut consacré à un homme distingué par ses services, fut celui qu'ils plantèrent, en 1529, devant la porte de *Théodore Trivulse*. Ce guerrier recommandable, après avoir donné des marques éclatantes de sa valeur dans les batailles d'Aignadel, de Ravenne, et au siége de Parme, obtint successivement les gouvernemens de Milan et de Gênes. *François* I.er, qui savoit connoître et employer les hommes utiles, le fit maréchal de France après la mort du maréchal de la *Palice*, le rappela près de lui, et le fit gouverneur de Lyon. Ce fut avec la plus grande pompe qu'on planta un *mai* à l'entrée de son palais, et le célèbre *Marot* fit pour cette fête les vers que voici:

Au ciel n'y a ni planette ni signe,
Qui si a point sait gouverner l'année,
Comme est, Lyon, ta cité gouvernée.
Par toi, *Trivulse*, homme cher et insigne,
Tu nous as donc la liberté donnée;

La liberté, des trésors le plus digne!
Heureux vieillard, les gros tambours tonnans,
Le *mai* planté et les fifres sonnans,
T'en ont loué, et t'en ont rendu grace.....

En cette occasion, on élevoit le *mai* à la porte de celui qui avoit donné la liberté à Lyon. Deux siècles et demi après, l'excès de cette liberté détruisit, soit à la porte de *Jean Chollier*, lieutenant général de la sénéchaussée, en 1702, soit à celle de M. *Tolozan*, commandant de la ville en 1789, l'arbre de la reconnoissance.

# TOMBEAU DE BRIGNAIS.

## A MADAME F***.

Sur un côteau de Brignais, près de Lyon, on a découvert un tombeau antique, portant cette inscription latine :

DIIS MANIB.
M. VELLEI AUCTI
M. VELLEIUS PHILOCALUS
VELLEIA DEUTERA
PATRONO. B. M.

On n'a pas encore représenté les Grâces près d'un monument antique, et cherchant à en deviner l'inscription. Si j'étois peintre, j'exécuterois ce tableau; et combien il plairoit, Madame, puisque vous lui auriez servi de modèle.

L'inscription trouvée à Brignais, n'offre ni objet piquant pour l'histoire, ni la connoissance nouvelle de quelque usage de l'antiquité. Elle n'auroit cependant pas été négligée par les *Gruter*, les *Renusius*, et les autres savans qui en ont fait d'énormes recueils. Par le sens qu'elle présente, et le petit commentaire que vous me permettrez d'y ajouter, vous jugerez si elle mérite que vous la conserviez.

AUX DIEUX MANES
DE *MARCUS VELLEIUS AUCTUS*.

*MARCUS VELLEIUS PHILOCALUS*,
ET *VELLEIA DEUTERA*,
ONT CONSACRÉ CE MONUMENT
A LEUR PATRON CHÉRI, ET DIGNE DE CET HOMMAGE.

C'est ici le monument simple et modeste de l'amitié. Là, deux personnes sensibles ont cherché à adoucir leur peine, en rendant un hommage funèbre et affectueux au bienfaiteur qu'un trépas inattendu leur enleva. Elles ont disparu elles-mêmes ; mais leurs regrets plus durables, gravés sur cette pierre, peuvent être partagés encore par ceux qui trouveront en eux-mêmes les sentimens qui les animèrent, par ceux que la mort aura privés de parens honorés ou d'amis sincères.

Une telle inscription, placée au milieu du fracas des villes, ne dit rien à l'ame ; mais jetée sur le penchant d'un côteau, trouvée inopinément au milieu d'une pelouse fleurie et au déclin du jour, qu'elle inspire une émotion douce ! combien cette pierre devient respectable ! combien les caractères qui y sont tracés font naître une rêverie attendrissante ! Le temps qui a refusé d'effacer ces muets témoignages de l'estime et de l'amitié, tandis qu'il a abattu les monumens de l'orgueil, et changé vingt fois le sort des peuples, cette mousse verdâtre qui s'est étendue peu-à-peu, cette terre qui fut arrosée de larmes, ce soleil, symbole de la vie, qui éclaira nos pères, et que nous devons bientôt cesser de voir, les nuages obscurs que la nuit rassemble à l'horizon, tout porte alors dans le cœur les douces sensations, les tendres sentimens qui font oublier les peines, et qu'il est consolant de sentir.

Désirez-vous, Madame, que je m'attache davantage à l'historique de l'inscription ? Observez qu'elle est noble, simple et concise ; qu'elle en dit plus cependant que ces amas d'exclamations et de mots dont les tombeaux modernes sont surchargés. Ici, point de vains titres ni d'ostentation. La vraie douleur ne regrette que l'homme même ; elle oublie et ses richesses et les titres qui le revêtirent. C'est lui seul, c'est lui qu'elle

appelle auprès de sa tombe : elle la couvre de feuillages et de fleurs. Si elle laisse échapper un cri, c'est le transport de la reconnoissance. « Ici j'ai tout perdu, s'écrie-t-elle ; que ce monument consacre mon souvenir, et je te le dédie, ô mon ami, mon patron, mon protecteur ! »

L'inscription est composée, comme la plupart de celles qui nous sont restées, de deux parties ; la dédicace et le corps même de l'inscription. La dédicace est en ces mots : *Aux mânes de Marcus Velleius Auctus ;* l'inscription vient ensuite.

Les Grecs, les Romains, et les nations les plus éclairées de l'antiquité, partagèrent avec nous ce dogme consolant qui fait survivre l'homme à lui-même, et lui donne une nouvelle existence après qu'il a cessé d'être. Ceux alors qui avoient fait le bonheur de leurs contemporains, qui avoient répandu sur eux des bienfaits, qui les avoient défendus de l'oppression par leur courage, devinrent après leur mort des héros et des demi-dieux. Ceux qui, sans avoir fait des actions aussi brillantes, avoient cependant aimé le bien et pratiqué la vertu, furent aussi déifiés sous le nom général de *dieux mânes*. En effet, un père respecté, un fils chéri, une épouse sensible, un bienfaiteur généreux, durent nécessairement devenir, après leur trépas, des êtres d'une nature supérieure aux yeux de ceux dont ils étoient aimés. La douce idée qu'ils vivoient encore, qu'ils prenoient part aux intérêts de leur société, aux plaisirs de leurs amis, aux chagrins de leur famille, adoucissoit une douleur qui auroit été inconsolable sans cet espoir. Bientôt, on s'imagina que leurs ames erroient dans les lieux où ils s'étoient plu pendant leur vie. C'est là que la reconnoissance, l'amour et l'amitié,

leur élevèrent de concert des tombeaux et des autels ; qu'on alloit les implorer, leur demander des conseils, et leur confier ses peines : c'étoit sur-tout dans les funérailles que les dieux Mânes étoient plus solennellement honorés. On les prioit, par des chants lugubres, d'être favorables à ceux qui alloient augmenter leur nombre. D'un côté, on déploroit leur perte ; on plaçoit près des tombes des urnes, des vases propres à recevoir les larmes des assistans; on leur disoit publiquement *adieu*, en prononçant à haute voix *vale*, *vale;* de l'autre, on les appeloit *immortels*; et sous le nom de *Mânes*, on les réunissoit aux dieux. On avoit soin de ne leur immoler de victimes, que lorsque celles-ci avoient les yeux fixés sur la terre. Leurs entrailles, traînées trois fois autour du tombeau, étoient ensuite jetées dans les flammes, qu'on rendoit plus actives en y répandant de l'huile. Il falloit non-seulement y faire consumer entièrement l'animal, mais encore les liens qui l'avoient attaché, et tout le bois du sacrifice. On devoit enfin ne commencer l'immolation qu'à l'entrée de la nuit, et lorsque le soleil avoit achevé son cours.

Le nom de *mânes* vient des Sabins ; il signifioit chez eux *bons esprits*. C'est de ce peuple que les Romains prirent l'usage des fêtes *fébruennes*, célébrées au mois de février, qui duroient douze jours, et pendant lesquelles on allumoit des flambeaux sur les tombes de chaque famille. La vue du feu réjouissoit, dit-on, les mânes, et les consoloit de la perte du jour; aussi tous les peuples s'empressoient-ils de renfermer des lampes dans les sépulcres. Les hommes riches et puissans laissoient à des esclaves le soin de les entretenir : c'étoit un crime que de les éteindre ; et les lois

romaines punissoient avec rigueur ceux qui violoient ainsi la dernière demeure de l'homme et la sainteté des tombeaux.

Quel est maintenant celui qui reposa sous l'inscription qui nous occupe? Les Grecs n'avoient qu'un nom; mais les Romains en avoient ordinairement trois, et *Marcus Velleius Auctus* étoit de ce nombre. Le premier s'appeloit le *prénom*, le second le *nom*, le troisième le *surnom*.

1.° Le *prénom* convenoit à la personne en particulier : il servoit à la désigner dans sa famille ; et celui de l'homme généreux qui mérita notre inscription est désigné par une M., qui signifioit *Marcus*. On accordoit tard le prénom aux jeunes gens, et ce n'étoit que lorsqu'ils sortoient de l'enfance qu'ils prenoient la robe virile, et qu'ils devenoient utiles à la patrie, qu'on se plaisoit à ne plus les confondre, et à attacher un prénom particulier à leurs personnes.

2.° Le nom distinguoit la race plébéienne ou patricienne dont on descendoit. Ce nom se donnoit solennellement aux garçons le neuvième jour après leur naissance, et aux filles le huitième. Celui de *Velleius* accordé au Romain à qui le monument de Brignais est consacré, annonce qu'il étoit de la maison *Velleia*, qui étoit noble et de l'ordre équestre. Son nom nous a été conservé plusieurs fois ; et on trouve dans *Gruter* et dans *Renusius* les épitaphes de plusieurs personnes qui l'ont porté. Une femme nommée *Velleia Thalasso* a obtenu un monument à Rome. Dans la même ville, un *Velleius* y renferma dans une urne célèbre les cendres d'*Athanie Epiéride*, son épouse bien-aimée. Cette urne, d'un marbre précieux, offre en bas-reliefs plusieurs symboles de son désespoir, et des figures habilement sculptées, dont l'antiquaire *Boissard*

a donné l'explication, et a fait graver le dessin. Un autre *Velleius* eut un tombeau à Bénévent. Un autre enfin, dont l'inscription se lit à Capoue, fut enlevé à ses parens dès l'âge de cinq ans ; mais à cet âge on lui avoit déjà accordé l'entretien d'un cheval aux dépens de la république : ce qui annonce assez les services et l'illustration de sa maison.

Le censeur donnoit ce cheval aux chevaliers romains, et leur fixoit pour sa nourriture une somme prise sur les deniers publics. Quiconque commettoit une action lâche, ou étoit convaincu d'un vice honteux, étoit privé de cet honneur : c'étoit une dégradation aussi redoutée que rarement encourue. Le chevalier romain étoit encore distingué par l'anneau d'or qu'il portoit au doigt, la place qu'il avoit dans les spectacles, et par l'angusticlave, ou bande de pourpre qui bordoit son vêtement. Lorsque la république fut devenue opulente et fastueuse, c'est-à-dire, sous les premiers empereurs, il falloit posséder quatre cent mille sesterces de revenu, ce qui fait plus de cinquante mille livres de rentes de notre monnoie, pour être admis dans l'ordre des chevaliers. La maison des *Velleiens*, qui pouvoit y entrer, jouissoit donc et des richesses qui donnent la considération et des vertus qui la méritent.

3.° Le *surnom* désignoit les familles particulières qui tenoient à une tige ou maison commune. Il distinguoit les diverses branches ; et c'est ainsi que *Tite-Live* nous apprend que la maison des *Politiens* étoit divisée en douze branches ou familles. Ce surnom étoit souvent donné, comme parmi nous, à l'occasion de quelque évènement, de quelqu'accident, ou de quelque fait remarquable. Ainsi, les empereurs et les généraux prenoient des surnoms dérivés des pays ou des peuples qu'ils avoient soumis. On les désignoit par ceux-ci,

le *Numide*, l'*Africain*, le *Dace*, le *Germain*, le *Parthique*, etc. Ainsi, *Tullius* fut surnommé *Cicéron*, d'une verrue qu'il avoit sur le nez; la famille des *Manlius* prit le surnom de *Torquata*, du nom d'un riche collier d'or que *C. Manlius* avoit enlevé à un ennemi dans un combat singulier; et *Pomponius* fut surnommé *Atticus*, parce qu'il étoit allé étudier la philosophie à Athènes, capitale de l'Attique.

Le surnom de *M. Velleius* fut *Auctus*. Cette branche de la maison *Velleia* fut honorée et très-répandue. On trouve une foule d'inscriptions qui lui sont consacrées dans toute l'Italie, à Rome, à Bresce, à Capoue, à Pouzzoles, à Vérone, à Padoue, à Venise, et à Narbonne dans les Gaules. Ces preuves flatteuses de la considération publique, ou de l'amitié qui unissoit les membres de cette famille, annoncent que les uns remplirent l'office respecté de prêtre d'*Apollon*, d'autres celui de prêtre d'*Auguste*. L'un d'eux devint architecte de *Posthume*, nommé empereur dans nos climats, et bâtit à Pouzzoles un temple où il développa les richesses de son art, et qui fut digne de l'admiration de l'antiquité.

Tels furent les noms et les titres de famille de *M. Velleius Auctus*. Mais comment mérita-t-il le monument de Brignais? Il fut bon et généreux; il fut le patron, le protecteur de ceux qui se plurent à l'élever.

Ces mots *patrono B. M.* pour *benè merenti*, qui se lisent dans l'inscription, rappellent cette institution noble et utile de *Romulus*, qui ordonna aux citoyens pauvres de se choisir des protecteurs parmi les gens riches, et qui, sous le titre de patrons, unissoient ceux-ci aux intérêts de ceux que l'indigence ou les peines de leur condition servile pouvoient rendre trop

misérables. Heureux lien, formé par la bienfaisance et la politique, qui apprenoit à l'homme puissant à respecter l'homme foible, qui inspiroit à celui-ci une profonde reconnoissance pour celui qui le défendoit, qui le protégeoit, et à qui il devoit et son aisance et son bonheur ! Paternité et filiation fictives qui faisoient naître les plus doux sentimens, et produisoient souvent les exemples les plus attendrissans d'amour, de respect et de dévouement sublime ! Les patrons et leurs cliens ne pouvoient trahir leurs intérêts réciproques ; ils ne pouvoient porter témoignage les uns contre les autres, et passer dans le parti des ennemis de ceux à qui le sort ou l'amitié les avoient unis. Le traître, l'homme barbare qui cessoit de servir celui qu'il avoit aimé ; l'homme plus féroce encore qui, plein d'ingratitude, nuisoit à celui qui l'avoit comblé de bienfaits, ces hommes cruels, reçus et non flétris dans notre société moderne, étoient dévoués publiquement par les Romains aux dieux infernaux. Dès-lors tout citoyen avoit droit de les tuer impunément, et d'en délivrer la république.

Deux classes d'hommes étoient attachées aux patrons, les cliens et les affranchis ; les premiers étoient ceux qui, nés libres, mais pauvres, avoient besoin des secours, des conseils et de la protection du riche, qui le suivoient dans les assemblées du peuple, et qui lui accordoient leurs suffrages, lorsque celui-ci sollicitoit quelqu'emploi public pour ses amis ou pour lui-même. Les affranchis, nés esclaves, avoient été arrachés à la servitude par la bienfaisance de leurs maîtres ; et c'est dans cette classe que vécurent l'homme et la femme qui témoignèrent leur gratitude dans le monument de Brignais.

Le prénom et le nom de leurs maîtres que l'un et l'autre ont porté, *Marcus Velleius Philocalus*, *Velleia Deutera*, prouvent qu'ils lui devoient la liberté. Les affranchis, en effet, forcés de garder la trace de leur origine, ne pouvoient oublier le bienfait qu'ils avoient reçu, puisque leur nom le leur rappeloit sans cesse; ils pouvoient seulement y ajouter un surnom, qui servoit particulièrement à les distinguer, et qui étoit d'ordinaire le nom qu'ils avoient eu pendant leur esclavage. Ainsi, lorsque le premier des orateurs latins, *M. Tullius Cicéron*, affranchit *Tyro*, son esclave, celui-ci s'appela dès-lors *M. Tullius Tyro*.

Les affranchis portoient pour symbole de leur liberté un petit bonnet ou chapeau, mais ils avoient encore la tête rase et l'oreille percée. On affranchissoit de diverses manières; la plus solennelle et la plus usitée, se faisoit *vindictâ*, par la baguette. Le maître et l'esclave se présentoient devant le préteur, assis dans son tribunal; le premier s'écrioit : « Je veux que cet esclave soit libre. » Le préteur ajoutoit aussitôt : « Esclave, je te dis que tu es libre suivant l'usage des Romains. » Alors, le magistrat touchant de sa baguette la tête de l'affranchi, lui faisoit faire une pirouette pour lui prouver qu'il lui étoit permis d'aller sur le globe par tout où il voudroit porter ses pas.

Outre le nom de *Velleius*, que la loi avoit obligé les affranchis de Brignais de prendre, chacun d'eux avoit son surnom particulier.

La femme s'appeloit *Deutera*, mot grec qui signifie la *seconde*, la *cadette;* nom qui la désignoit sans doute dans son esclavage, et qu'elle conserva après sa liberté.

Le surnom de l'homme dérivoit aussi de la langue

grecque ; il est employé dans deux autres inscriptions trouvées, l'une à Rome, l'autre à Spolette. *Philocalus* signifie l'ami de la beauté ; et n'étoit-il pas juste, Madame, que cette inscription fût recueillie par elle, et fixât un instant ses intéressans regards ?

# ESSAI HISTORIQUE

## SUR LES MANUSCRITS,

*Leur matière, leur ancienneté, leurs ornemens, et ceux qui sont particulièrement dignes d'être remarqués dans les principales Bibliothèques de l'Europe.*

Les Manuscrits firent la richesse des Bibliothèques de l'antiquité, et de toutes celles qui se formèrent en Europe, avant que l'imprimerie y fût connue. Ils dirigèrent les premiers travaux de cet art, et en assurèrent la gloire.

C'est par eux qu'on a pu comparer les divers textes des auteurs, et qu'on est parvenu à en donner des éditions correctes. Aussi, ceux dont il ne restoit qu'un seul manuscrit, tels que *Velleius Paterculus* parmi les Latins, et *Hésychius* parmi les Grecs, sont-ils encore si remplis de fautes, d'omissions et d'expressions obscures, que malgré toutes les corrections faites par les critiques depuis deux siècles, on trouve encore dans ces écrivains une foule de passages qui paroissent altérés, et qui, par le concours des manuscrits, auroient été mieux expliqués. Par la raison contraire, le *Térence* est peut-être l'auteur classique le plus pur, parce qu'indépendamment de l'ancien manuscrit de ce poëte, conservé dans la Bibliothèque du Vatican, et suivie en partie par les premiers éditeurs, ceux-ci puisèrent dans plusieurs autres manuscrits du même auteur des restitutions de mots, des locutions plus claires, et une foule d'utiles corrections. *Horace* a dû les siennes aux ma-

nuscrits consultés par *Cunningham* et *Bentley*, et les obscurités du texte sacré ont disparu devant ceux que *Kennicot* a parcourus.

La connoissance des manuscrits facilite celle de l'écriture ancienne, de ses variations et abréviations, et par ce moyen l'étude de la diplomatie, des titres, chartes et diplômes, relatifs aux intérêts des peuples et à la certitude de leur histoire. Aussi, a-t-on toujours cherché soigneusement à les recueillir. « C'est le moyen, dit M. *Sénebier*, de s'approcher, autant qu'il est possible, des auteurs anciens qui font nos délices, et d'avoir entre les mains plusieurs pièces, qu'il importe de conserver comme des documens fondamentaux..... C'est le moyen de lire les poëtes avec plus de plaisir, les orateurs avec plus d'intérêt, les historiens avec plus de confiance, et les philosophes avec plus de facilité; au moins on les lit avec plus de pureté, et moins de fautes grossières. »

*Préf. du catal. de Genève.*

## §. I. MATIÈRE DES MANUSCRITS.

Dès l'origine de la civilisation des peuples, ils se plurent à conserver le souvenir de leurs victoires et de leurs désastres, les éloges qu'ils accordèrent à leurs héros, les témoignages de leurs regrets à la mort de leurs bienfaiteurs. Ils les gravèrent sur écorce des arbres, sur la pierre, sur les métaux.

Pour recueillir ensuite le fruit de leurs pensées et de leurs opinions, les faits importans de leurs annales, les préceptes de leur morale, les dispositions de leurs lois, il leur falloit une matière plus légère, plus portative, où les empreintes fussent plus faciles : ils l'inventèrent.

## *Papyrus.*

Le *Papyrus*, espèce de jonc qui croissoit sur les bords du Nil, fut employé par les Egyptiens à cet usage, et *Memphis* se distingua dans l'art de le préparer. Il n'en existe plus dans les Bibliothèques que des fragmens, tels que celui qui étoit conservé, suivant *Montfaucon*, dans la Bibliothèque *Ambrosienne* de Milan, et qui a été transporté dans la Bibliothèque impériale de France ; c'est la traduction latine de quelques livres des *Antiquités judaïques* de *Flavius Josephe*, par *Rufin :* les caractères sont lombardo-romains, du cinquième siècle, et presqu'entièrement effacés. *Mabillon* et le nouveau traité de dioplomatique citent encore quelques autres fragmens de manuscrits sur *papyrus.*

Le papier, formé des enveloppes ou filamens de cette plante appliqués les uns sur les autres à contre-fibre, étoit mis sous une presse, poli avec l'ivoire, frotté souvent d'huile de cèdre pour le rendre plus incorruptible.

## *Cuir animal.*

Après le *papyrus*, on employa les feuilles du palmier, et celles des autres arbres. Le cuir et la peau préparés des animaux leur succédèrent.

Le *Pentateuque* de la Bibliothèque des Dominicains de Bologne est, suivant *François Tissard*, en beaux caractères hébreux, tracés sur une seule et très-longue peau.

En 1747, on vendit chez M. de *Pontchartrain*, au prix de 250 liv., un Pentateuque hébreu, d'un caractère très-gros, écrit sur quarante-cinq peaux de veau

cousues ensemble, dans une longueur d'environ cent pieds. Le texte n'offroit ni points, ni accens, ni notes massorétiques.

Un autre Pentateuque hébreu ornoit la Bibliothèque de M. la *Serna-Santander*. Ecrit sur cinquante-sept peaux de cuir oriental, cousues ensemble avec des filets de la même matière, il formoit un rouleau de cent treize pieds de longueur, environ trente-sept mètres. Les caractères sont gros, de forme carrée, sans points-voyelles. On a gravé en cuivre les deux premières lignes de ce manuscrit, dans le premier volume du Catalogue de la *Serna*.

Le manuscrit d'écriture égyptienne, appartenant à M. *Cadet*, de Strasbourg, est également formé de peaux cousues ensemble, dans une longueur de trente-six pieds. M. *Denon* en a fait graver deux autres égyptiens, dans son savant et magnifique ouvrage sur l'Egypte.

Suivant *Hérodote*, les anciens Ioniens n'écrivoient leurs annales que sur des peaux de mouton; et les anciens Perses, au rapport de *Diodore*, s'en servoient aussi pour le même usage.

## *Parchemin.*

Le *parchemin* fut inventé à Pergame, sous le règne du roi *Eumènes*, environ deux cents ans avant J. C., et après la défense des rois d'Egypte d'exporter le *papyrus*. Il porta long-temps le nom de *Pergamenum*, du nom du lieu de son origine : on en a fait celui de *parchemin*. Ce dernier est une préparation de peaux de chèvre et de mouton, polies avec la pierre ponce. On en lioit les pièces les unes à la suite des autres, pour leur donner une longueur proportionnée à celle des

actes ou des ouvrages, et on en forma des rouleaux, appelés *volumina*, volumes, *à volvendo*, parce que les feuilles en étoient souvent roulées sur des cylindres.

Le parchemin étoit blanc, jaune ou pourpre ; mais cette dernière couleur fut particulièrement affectée aux livres sacrés et aux diplômes des empereurs.

Dans les premiers temps, on n'écrivoit les feuilles que d'un seul côté ; ce n'est qu'à la fin du neuvième siècle qu'on trouve des chartes écrites des deux côtés. A la même époque, on imagina de racler le parchemin pour en effacer l'écriture, et le faire servir de nouveau. Ce funeste usage a détruit peut-être une foule d'écrits précieux, qui nous auroient éclairés sur l'histoire et les mœurs des siècles obscurs.

La grande consommation du parchemin, et le commerce immense qu'on en faisoit en Italie, en France, en Allemagne et en Angleterre, le rendit cher et rare au dixième siècle ; et les Chartreux, à qui *Gui*, comte de Nevers, voulut faire don de vases d'argent, lui dirent qu'il leur rendroit un plus grand service en leur faisant présent de parchemin.

## *Vélin.*

Le vélin, dont la fabrication est postérieure à celle du parchemin, est formé avec la peau des veaux morts-nés, d'où il tire son nom. Saint *Jérôme*, *Tzetzes*, et un écrivain anonyme dont *Saumaise* cite les paroles dans ses *Exercitations* sur *Pline*, attribuent l'invention du vélin à *Cratès* le grammairien, que le roi *Attale* envoya à Rome en qualité d'ambassadeur.

Son extrême blancheur, sa grande finesse, annoncent son ancienneté et son antériorité au sixième siècle. Lorsque les feuillets se roulent d'eux-mêmes, ou à la

simple chaleur de la main, c'est un indice certain de son antiquité. Depuis le dixième siècle, le vélin n'a plus été aussi mince et se roule moins.

On a employé quelquefois d'autres parties animales à la formation des manuscrits.

La Bibliothèque de Dresde offre un calendrier mexicain tracé sur peau humaine, et celle de Vienne présente un autre manuscrit de la même contrée, plein de figures dessinées et coloriées sur une peau pareille.

*Peignot, dict. de Bibl.* On sait que l'ancienne Bibliothèque de Constantinople possédoit l'*Illiade* et l'*Odissée*, écrits en lettres d'or sur le boyau d'un serpent de la longueur de cent vingt pieds.

## *Papier de coton.*

Le papier de coton, *charta bombycina*, *cuttanea*, paroît avoir été fabriqué, pour la première fois, dans la Bucharie; et les Arabes, suivant *Caziri* dans sa *T. 2, p. 9.* *Bibliothèque arabique*, en attribuèrent l'invention à *Josué Amra.* Ces peuples, qui recueilloient en abondance cette matière première, la substituèrent, pour la fabrication du papier, à la soie dont ils avoient appris l'usage en Perse.

Les Arabes établirent leur nouvelle manufacture à Ceuta en Afrique, et bientôt après à Xativa, à Valence, et à Tolède en Espagne. La Bucharie avoit été conquise par eux dès l'an 704; et cependant ce ne fut que vers le onzième siècle que l'art de faire le papier de coton s'introduisit d'Afrique en Europe.

*Thomas Dempster*, dans son commentaire sur les institutes de *Justinien*, dit que ce genre de papier y parvint quelque temps avant *Accurse* : *Bombycæ chartæ, paulo ante ætatem Accursii excogitatæ sunt.*

La Sicile, où le coton étoit indigène, adopta d'abord

cette fabrication. Dans l'ouvrage de *Rocchus Pirrus*, intitulé *Sicilia sacra*, il est fait mention d'une ancienne famille de papetiers qui avoient établi en cette île une manufacture de papier de coton, à laquelle le roi *Roger* paroît avoir accordé, en 1102, un diplôme favorable.

*Bjornstahl*, dans son voyage en Italie, a trouvé chez le prieur *Campanella*, de Vérone, une lettre sur papier de coton, adressée à l'évêque *Omnibonus*, mort en 1178.

Dans les anciens manuscrits arabes, le papier de coton, soumis à la presse, a été rendu plus lisse; mais celui fabriqué en Espagne, en Italie et en Sicile, offre une pâte grossière, assez mal préparée. On y découvre encore les fils d'un gris jaunâtre; sa superficie ne présente ni grains, ni rugosités, ni vergeures. Les filagrames, ou n'y paroissent pas, ou sont grossièrement imprimés d'un seul côté, de manière qu'on peut à peine les distinguer sur le *verso* du feuillet. *Fischer, Beschn. typog.*

La mauvaise qualité de ce papier, sujet à l'humidité, à l'altération et aux vers, fit rendre, en 1221, une ordonnance par l'empereur *Frédéric* II, qui prononça la nullité de tous les actes publics qui seroient sur papier de coton, et fixa le terme de deux années pour transcrire les titres anciens sur parchemin.

Le papier de coton parvint de l'Italie en Allemagne, où on le surnomma le parchemin grec, ou *charta serica;* non pas pour désigner la soie de la Chine, mais le coton de Bucharie. Le *Plenarium*, ou inventaire du trésor de l'église de *Sandersheim*, fut écrit sur papier de coton, sous le règne de l'empereur *Henri* II, en 1007.

*Lambécius* cite un autre manuscrit sur coton, de l'an 1095, qui se voit dans la Bibliothèque de Vienne, et dont *Montfaucon* a fait aussi mention. *Paleog. græc. p. 50 et 54.*

Un autre acte sur la même matière est un diplôme de 1077, accordé par *Henri* IV à l'église d'Utrecht; et le cardinal *Bessarion*, dans son livre *de la Procession du Saint-Esprit*, cite encore un manuscrit de l'an 1140, écrit sur un papier de ce genre.

*Trans. phil. de 1703.* Le plus ancien manuscrit sur papier de coton, en Angleterre, se trouve dans la Bibliothèque Bodleienne: il porte la date de l'an 1049.

*Jansen, essai sur la grav. t. 1, p. 273.* Le plus ancien de la Bibliothèque impériale de Paris, sous le n.° 2889, remonte à l'an 1050.

Le commerce de Marseille avec le Levant, les communications de cette ville avec l'Espagne, où la fabrication du papier de coton fut si perfectionnée, que *Paris, 1619, p. 160.* l'écrivain arabe *Edrissi* dit que sa blancheur étoit extrême et incomparable, *præstantissima et incomparabilis*, y rendirent le coton d'un usage général. Ses archives ont recueilli plusieurs titres, écrits sur cette matière, et la Bibliothèque de Lyon en possède un tiré dernièrement de ce dépôt.

## *Papier de lin ou de chiffes.*

A qui doit-on la première fabrication du papier de lin ou de chiffons de linge? Les uns l'ont attribuée à des Grecs réfugiés à Bâle; d'autres, parmi lesquels on distingue le savant *Tiraboschi*, aux Italiens; d'autres, avec plus de certitude, aux Arabes ou Sarrasins d'Espagne. Cette dernière opinion est celle de *Corringius* et de *Prideaux*. Suivant eux, ce fut dans le royaume de Valence, et ensuite dans la Catalogne, qu'on en fit les premiers essais.

Il étoit naturel que les Européens, qui ne recueilloient pas le coton, et qui étoient forcés de le tirer d'Asie, cherchassent à lui substituer une matière première tirée

de leur sol : ils la trouvèrent dans le lin et le chanvre. Cependant la longueur et la dureté de leurs filamens leur donnèrent d'abord beaucoup de peine pour être assouplis et employés ; mais sitôt qu'on eut découvert que les chiffons de la toile usée pouvoient se triturer, et devenir, en pourrissant, une espèce de pâte, on mit celle-ci dans des moules, et on forma le papier dont nous nous servons aujourd'hui.

En 1762, le savant *Meerman* proposa un prix de vingt-cinq ducats de Hollande à celui qui lui présenteroit le plus ancien titre écrit sur du papier de lin, et il fit imprimer à la Haie, en 1767, *in*-8.°, le recueil de tous les mémoires qui lui furent adressés sur ce sujet. Il ne résulte de tous ces écrits que peu de lumières sur l'époque précise de l'invention.

La vie de saint *Cucuphat*, de l'an 1079, et le vocabulaire latin du monastère de *San-Gilos* en Espagne, écrit sous le règne d'*Alphonse* VI, roi de Castille, de l'an 1072 à 1109, qu'on y a cités comme étant sur papier de lin, n'ont paru avec plus de vraisemblance que d'anciens monumens sur papier de coton.

M. *Breyskopf*, en ne s'attachant à aucun titre douteux, avoit annoncé avoir trouvé le plus ancien écrit sur papier de chiffes, datant de 1308, lorsque son compatriote, M. *Bodman*, a déclaré qu'il possédoit un monument de ce genre, antérieur au précédent, et remontant à 1302. Enfin, M. *Gotthef Fischer*, dans son essai sur les filagrames ou marques du papier, cite l'extrait d'un compte, de l'an 1301, écrit sur papier de chiffes, portant pour marque, dans la pâte, un cercle surmonté d'une tige, au bout de laquelle on voit une étoile. Ce papier est épais, grenu, et a beaucoup de corps : on y aperçoit des vergeures et des pontuseaux.

L'usage du papier de lin ou de chanvre commença

à pénétrer en Italie au commencement du quatorzième siècle. Le château de Fabriano, dans la marche d'Ancône, les villes de Padoue et de Trévise, établirent à cette époque leurs manufactures.

*Barthole*, dans son traité de *Insignis et armis*, écrit vers l'an 1340, parle du délit de contrefaire les marques d'autrui ; et appliquant ses observations au filagrame du papier, il cite avec honneur les papeteries de Fabriano, divisées en divers bâtimens, dont chacun étoit consacré à une sorte de papier qui portoit une marque particulière.

*Bart. Rubr. VIII.* *Jérôme Tiraboschi*, dans son histoire de la littérature italienne, place à l'an 1340 l'établissement des papeteries de Padoue, d'après un passage de l'ancienne histoire de cette ville, par *Cortusius*.

*T. C. p. 77.* *Muratori* attribue à *Pax*, de Fabriano, l'établissement de la papeterie de Trévise. Quelques années après, c'est-à-dire, en 1366, le sénat de Venise accorda à cette papeterie un privilége spécial, pour recevoir les vieux papiers et les rognures nécessaires à sa fabrication.

En Allemagne, le papier de lin fut en usage dès l'an 1239, si la date d'un diplôme accordé sur ce papier par *Adolphe* IV, à la ville de Rintelm, n'est pas supposée ou mise après coup, puisqu'elle est sur le dos de l'acte. M. *Stettel* prétend qu'Augsbourg est la première ville de cette contrée où l'on ait fabriqué le papier de lin, à cause du grand commerce de toile qui s'y est fait de tout temps, et cette opinion a acquis de la vraisemblance, par la découverte faite par *Daniel Longol*, d'un titre sur papier de chiffes, expédié par *Frédéric*, qui fut évêque d'Augsbourg, depuis 1307 jusqu'en 1330. Nuremberg a produit un registre des membres du conseil, écrit sur la même sorte de papier, et qui est de l'an 1319.

En 1390, *Ulmann Stromer* établit dans cette ville un grand moulin à papier où se trouvoient beaucoup d'ouvriers italiens : c'est le premier qui paroisse avoir été construit en Allemagne. *Murr, journ. t. 2 et 5, p. 134.*

Le papier de chiffes parvint en France quelque temps après que l'Allemagne en eut admis l'usage. *Héroval* communiqua au P. *Mabillon* une lettre de *Joinville* à *Louis-le-Hutin*, écrite en 1314, qui étoit sur papier de chiffes ; mais il n'en conclut pas que ce papier eût été fabriqué en France. En effet, il paroît que ce ne fut que sous le règne de *Philippe de Valois*, vers l'an 1340, que les premières usines pour la fabrication du papier s'établirent en France, dans les environs de Troyes et d'Essonne. Avant cette époque, on y tiroit le papier de la Lombardie.

En Angleterre, la Bibliothèque *cotonienne* montre de même des titres de 1335 sur papier de chiffes ; et dans les archives de Cantorbéry, il y a, dit-on, un inventaire de la succession de *Henri*, prieur de l'église du Christ, mort en 1340, qui se trouve sur papier de chiffes ; cependant ce n'est qu'en 1588 que la ville d'Hertford montra la première papeterie qu'eût vue l'Angleterre. *Arans, phil. de 1703.*

En général, le premier papier de chiffes porta dans sa pâte la marque de la tête de bœuf : c'est la raison pour laquelle les premiers livres furent imprimés par *Faust*, sur le papier portant cette marque. Un grand nombre de papetiers mirent aussi cette tête dans les papiers fabriqués par eux, en y ajoutant quelque ornement, tels qu'une croix, un serpent, une rose, une étoile, une couronne, une hache, pour distinguer leurs manufactures particulières.

*Schwarz*, dans son ouvrage intitulé : *Primaria quædam documenta de origine typographiæ*, réimprimé à Nuremberg en 1793, et M. *la Serna-Santander*, à la *Volum. III.*

suite de son *Catalogue*, ont fait graver plusieurs empreintes de ces têtes de bœufs, qui varient pour la forme.

Dans son voyage dans la Belgique, *Camus* dit avoir trouvé dans les archives de la commune de Bruges des papiers portant la marque d'une hache et d'un griffon, antérieurs à ceux ayant la tête de bœuf.

Le papier varie de forme et de grandeur dans sa fabrication; les plus grands s'emploient dans l'imprimerie. Ils étoient cependant insuffisans pour les grandes pièces de gravure; mais la manufacture de Montargis a trouvé le moyen d'étendre ses moules, et d'y former, pour cet objet, des feuilles de plus de trois pieds.

*Malte-Brun, géog.*

Après le commerce immense de papier fait par la Hollande et la France, c'est Gênes qui en fabrique le plus. Son exportation en ce genre fournit l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre et l'Amérique. On recherche sur-tout le papier de Gênes dans cette dernière contrée, parce que la colle qu'on y emploie le met à l'abri des vers. Le territoire génois présente cent dix moulins à papier, qui tirent leurs chiffons d'Espagne par Alicante, et qui fournissent chaque année environ onze mille balles, chacune de trente-deux rames.

## *Papier d'autres productions végétales.*

On a cherché à faire du papier avec toutes les espèces de productions végétales; on y a employé l'écorce du bouleau, la peau et la fécule de la pomme de terre, le sureau, la fleur de guimauve et la paille.

Les Chinois triturent, pour cet usage, l'écorce du bambou; les Japonais, celle d'une espèce de mûrier qu'ils nomment *kandsi*. Ce dernier papier est si fort, qu'en le roulant on peut en faire des cordes. Celui qu'on appelle improprement *papier de soie*, et qui

vient également de la Chine et du Japon, n'est fabriqué qu'avec le coton.

Les naturels de l'île de Ceylan écrivent sur des feuilles de talipot, et ceux des îles Maldives sur celles du *macaraquéan*, qui sont extrêmement longues.

Les Siamois se servent de l'écorce d'un arbre nommé *pliokloi*, pour en faire deux sortes de papier, l'un noir et l'autre blanc, sur lesquels ils tracent leurs caractères avec un poinçon de terre grasse. Les Mexicains employoient les fibres de l'aloës-agave.

M. *Guettard*, membre de l'Académie des sciences, s'est utilement occupé de divers essais de papier fait avec des nids de chenilles, la filasse du palmier, l'ortie, le duvet des chardons, et celui de l'apocin de Syrie, qui s'est très-bien acclimaté parmi nous.

M. *Senger* en a préparé avec le lin de marais, *criophorum polystachion*.

M. *Burkman*, professeur à Brunswick, a publié un traité sur l'*asbeste* ou lin incombustible. On venoit de fabriquer du papier, en Angleterre, avec cette plante, qui, comme l'amiante, résiste à l'action du feu; et M. *Burkman* a fait tirer quatre exemplaires de son ouvrage sur ce papier.

*Jacques-Chrétien Schoeffer*, de Ratisbonne, a publié en 1765 un ouvrage *in*-8.°, sur les diverses sortes de papier qu'on peut faire sans chiffons, avec des modèles de leur fabrication. On en trouve fabriqués avec le coton du peuplier, des nids de guêpes, la sciure du bois, la mousse; avec les bois de hêtre, de saule, de tremble, de mûrier, de clématite et de pin; avec les sarmens du houblon, l'écorce du bois de vigne, des chenevottes, les feuilles d'aloës et de muguet; avec l'arroche, l'armoise, la masse d'eau, la paille d'orge, des tronçons de choux, les tiges du chardon, du glouteron,

du conserva, du blé de Turquie, du genêt, et avec la tourbe de Bavière. La Bibliothèque de Lyon possède ce curieux ouvrage.

En 1786, on a imprimé les *Œuvres* de M. de *Villette* sur du papier fait d'écorce de tilleul. On trouve à la fin de ce volume, de format *in*-16., divers échantillons de papier fait avec de la mousse, des orties, du fusain, des roseaux et du chien-dent : ceux-ci viennent de la manufacture de M. *Léorier*, à Buges.

*Anisson-Duperron* avoit fait anciennement du papier de tapisserie avec de la paille, lorsque le 16 novembre 1800 le marquis de *Salisbury* présenta au roi d'Angleterre un livre, sur la manière dont les anciens conservoient le souvenir des évènemens célèbres avant l'invention du papier; et ce livre est aussi imprimé sur papier de paille, blanc, fin et transparent.

Enfin, en 1802, M. *Lozanna* offrit à la Société d'agriculture de Turin divers essais de papier fabriqué avec les *papus* de la *seratula ervensis*, du *carduus nutans*, et avec l'écorce de l'*érigerone* du Canada.

Nous ajouterons à cette notice des diverses sortes de papier, l'indication des utiles et curieuses expériences de MM. *Klaproth* et *Pajot*, qui ont trouvé le moyen de le reblanchir, lorsqu'il a été imprimé, et de le faire servir de nouveau.

## *Papier vélin.*

Le papier vélin, si remarquable par son poli, sa blancheur et sa force, est destiné à nos plus belles éditions; on n'y voit ni pontuseaux, ni vergeures dans la pâte, et celle-ci est parfaitement unie. Il acquiert son tissu net et égal au moyen d'une toile de laiton placée sur les formes où la pâte est mise.

Cette invention, née en Angleterre, est peut-être due à *Baskerville ;* du moins son édition de *Virgile*, publiée en 1757, est-elle un des premiers ouvrages où ce papier a été employé ; on l'y remarque depuis la page 25 jusqu'à celle portant le chiffre 225 inclusivement.

M. *Didot* l'aîné, ayant observé ce genre de papier au microscope vers la fin de 1779, en adressa une feuille à M. *Johannot*, d'Annonay, en l'invitant à tenter une fabrication semblable : elle réussit dans le plus grand degré de perfection. En 1781, M. *Didot* reçut plusieurs rames de papier vélin, *grand-raisin*, sur lequel il imprima un conte de M.me de *Montesson*, et un extrait du poëme des jardins. Bientôt le papier vélin de France fut exécuté sur format *couronne*, par M. *Réveillon*, en 1782. *Peig... t, dict. de bibl.*

De leur côté, en 1779, M. *Montgolfier* ayant trouvé à Lyon, quai du Rhône, chez un manufacturier de boutons de métal, un réseau ou gaze en fils de laiton, essaya si cette toile effaceroit sur le papier l'ombre qu'y forment les pontuseaux : mais il ne suivit pas ces premiers essais. Aussi le Gouvernement français, en lui accordant une médaille d'or comme une récompense d'honneur, en donna-t-il une semblable à M. *Johannot*, pour avoir perfectionné cette découverte et en avoir suivi toute la carrière. *Didot, ess. de fables, 1786, in-12.*

## §. 2. MANUSCRITS ANCIENS.

On ne connoît pas de manuscrits avant l'ère chrétienne. Il paroît que le *papyrus* sur lequel ils étoient tracés, n'étant qu'une matière végétale et filamenteuse, n'a pu résister aux outrages du temps. On doit cependant croire que la plupart des rouleaux trouvés dans les fouilles d'Herculanum sont antérieurs au règne

d'*Auguste*. Cette ville, en effet, fut détruite par une irruption du Vésuve, l'an 79, au moment où le plus grand nombre de ses citoyens étoit rassemblé au spectacle, et tout porte à croire que plusieurs des manuscrits qu'elle renfermoit pouvoient exister long-temps avant cette époque.

Ces manuscrits furent découverts, rangés les uns sur les autres dans une armoire en marqueterie. Tous ceux qui n'avoient pas été desséchés par l'ardeur des cendres dont tout-à-coup une pluie épaisse engloutit la ville et étouffa les habitans, étoient pourris par l'humidité, et tombèrent en poussière au premier contact de l'air; ceux que l'excessive chaleur avoit presque réduits en charbon, ont été les seuls conservés. Ils sont écrits sur des feuilles de jonc, collées et roulées les unes à la suite des autres, d'un seul côté, en petites colonnes séparées, de la hauteur d'une page *in*-12., et de la largeur d'un pied environ dans toute la longueur du rouleau. C'est avec une patience incroyable, qu'*Antonio Piaggi*, religieux Somasque, et son élève *Vincenzio Merli*, sont parvenus à dérouler lettre par lettre ces couches d'écritures, serrées par le feu, et presqu'entièrement calcinées. Sur plus de quinze cents manuscrits tirés des fouilles faites en 1736, par ordre de dom *Carlos*, et conservés à Portici, il n'y en a pas plus de cent dont le corps ou le noyau soit resté assez intact pour faire espérer d'y découvrir quelque ouvrage utile.

On n'a déroulé encore que quatre de ces manuscrits: ils sont écrits en grec. Le premier, traite de la philosophie d'*Epicure;* le second, est un ouvrage de morale; le troisième, un traité sur la rhétorique; le quatrième, un poëme contre la musique, fait par *Philodemus*, auteur cité par *Strabon:* mais on n'a pu sauver que les trente-huit dernières colonnes de son écrit.

M.

M. *Haiter*, Anglais, bibliothécaire du prince de Galles, a publié à Londres le traité d'*Epicure ;* et M. *Visconti* à Naples, le *Philodemus*, en 1793.

Après les manuscrits d'Herculanum, le plus ancien qui soit connu fut trouvé dans le monastère de *Saint-Irénée* de Lyon, vendu au célèbre calviniste *Théodore* de *Beze*, qui en a fait don à l'université de Cambridge. Il renferme les quatre évangiles en grec et en latin. Le savant *Whiston* a cru qu'il avoit été écrit trente ans après la mort de saint *Jean ;* ce qui lui donneroit la plus haute antiquité. Mais comme on suit l'ordre des évangiles qui a été réglé par les constitutions apostoliques du troisième siècle, ce manuscrit ne peut remonter qu'à cette époque.

Celui qui est ensuite le plus remarquable par son antiquité, est l'évangile de saint *Marc*, de forme carrée, long-temps conservé à Venise ; il est tracé sur un *papyrus* égyptien très-fin, mais si altéré, qu'on n'en a plus qu'une partie ; encore les caractères en sont-ils si effacés, qu'on ne peut distinguer s'ils sont grecs ou latins. Un fragment de cet ouvrage a été retrouvé à Prague. La tradition populaire veut que ce manuscrit ait été écrit par l'évangéliste lui-même, et apporté d'Aquilée dans la Bibliothèque de saint *Marc ;* mais *Montfaucon* a savamment prouvé qu'il ne pouvoit dater que du quatrième siècle ; et M. *Jansen* a soutenu depuis, que l'écrit n'étoit point sur papier d'Egypte, mais sur parchemin. *Ess. sur la grav. t. II, p. 6.*

Parmi les manuscrits grecs revêtus d'une date précise, le plus ancien fut apporté de l'île de Patmos en Angleterre, par lord *Clarke*, en 1803. Il offre les œuvres de *Platon*, *in-fol.*, sur vélin, avec des scholies en petites capitales. *Jean* le calligraphe le transcrivit pour *Aréthas*, doyen de Patras, moyennant treize écus bysan-

tins, sous le règne de *Léon*, fils de *Basile*, l'an du monde 6404, ou 896 de l'ère vulgaire.

*Charit. Amst. 1750, paleog. p. 42.*

*Dorville* dit avoir possédé un *Euclide* de la même année, et *Montfaucon* avoir vu un manuscrit grec de 890; mais comme ceux-ci ont disparu, le *Platon* trouvé à Patmos paroît avoir acquis maintenant le premier rang d'ancienneté. M. le professeur *Porson* s'est occupé de l'explication des scholies de ce manuscrit, où l'on trouve l'indication d'un grand nombre de poëtes grecs qui nous sont restés inconnus.

Parmi les manuscrits latins, on doit considérer comme anciens tous ceux qui sont antérieurs à l'an 800 et au règne de *Charlemagne* : ils sont précieux et très-rares. On regarde comme tels ceux dont l'encre métallique ne laisse plus qu'une foible trace; ceux écrits en capitales rustiques ou négligées, comme le manuscrit de *Prudence*, du quatrième siècle, qui se voit à la Bibliothèque impériale, n.° 8084; ceux où chaque livre commence par deux ou trois lignes en vermillon, comme le *Virgile* de Florence porté à Paris, et celui qui appartint à l'abbaye *Saint-Denis*, qui fut porté à la Bibliothèque du Vatican, et que l'empereur a redemandé; comme le *Saint-Cyprien* et le *Saint-Augustin*, qui se voyoient à *Saint-Germain-des-Prés* avant l'incendie de cette abbaye.

La Bibliothèque de Lyon possède plusieurs manuscrits qui leur ont été contemporains.

Lorsque *Charlemagne*, désirant tous les genres de gloire, voulut illustrer son siècle et l'éclairer, les écoles publiques s'ouvrirent; les travaux monastiques furent protégés, et les manuscrits se multiplièrent. Ce souverain publia des capitulaires ou ordonnances, qui prescrivirent aux écrivains et copistes de rendre les caractères latins mieux formés et plus cor-

rects, et de les débarrasser des traits étrangers que leur avoient donné les Lombards et les Saxons. Ces lettres, devenues nettes et plus élégantes, prirent le nom de *gallifanes* ou de *carlovingiennes*. *Fournier*, dans son *manuel typographique*, a présenté trois alphabets de cette forme, dont il a attribué l'invention à *Charlemagne*.

*Trombelli* et *Gatterer* ont donné des règles pour reconnoître l'âge des manuscrits; le premier, dans un traité imprimé à Bologne en 1778, *in-4.°*; le second, dans une longue dissertation, intitulée *commentatio diplomatica*, insérée dans les mémoires de Gottingue, pour l'année 1783, et suivie de sept tableaux d'indication. On peut extraire de leurs savans ouvrages, 1.° que dans les plus anciens manuscrits jusqu'au huitième siècle, il n'y a point de séparation entre les mots, et que les lignes sont entières sans intervalle; 2.° que le point y est omis, et que lorsqu'il a commencé à être employé, c'est au haut de la lettre, et non dans la ligne; 3.° que les virgules n'ont commencé à être en usage qu'à la fin du dixième siècle; 4.° que ce ne fut qu'au quinzième qu'on s'est servi de signes d'interrogation, d'exclamation, et de la *parenthèse*; 5.° qu'on imagina, dans le treizième, de séparer les mots par de petits traits inclinés de droite à gauche; 6.° que les abréviations sont très-rares dans les manuscrits antérieurs au onzième siècle, tandis qu'elles devinrent si multipliées dans les trois siècles suivans, qu'elles rendent la lecture des manuscrits très-difficile, et quelquefois impossible.

## §. 3. ORNEMENS DES MANUSCRITS.

La beauté de l'écriture, sa grandeur qui forma les lettres majuscules et onciales, la netteté et la correction de ses traits, rendirent les manuscrits précieux ; mais elles n'y contribuèrent pas seules : on y réunit divers ornemens, qui en augmentèrent le luxe et le prix.

1.° On imagina de distinguer les initiales, le titre, la souscription, la signature de l'auteur ou du calligraphe, en les écrivant en couleur pourpre, et en se servant à cet effet du *minium* ou vermillon. Cet usage est très-ancien, puisqu'*Ovide*, dans ses fastes, en fait mention.

*Eleg.* *Nec titulus minio, nec cedro charta notetur.*

Il passa des Romains en Egypte, où les Cophtes et les Turcs colorent ainsi leurs écrits importans. Il parvint ensuite dans les Gaules, où de leur couleur *rouge* on donna le nom de *rubriques* aux titres des anciennes bibles, des chapitres du droit ecclésiastique, et dans les missels aux règles données pour déterminer l'ordre liturgique des offices. Ceux qui mettoient cette couleur aux premières lettres des périodes et des chapitres, se nommoient *rubricatores*, *miniatores*, et formèrent une profession distincte. Les premiers imprimeurs, pour imiter les manuscrits, voulurent orner leurs éditions de lettres ainsi coloriées, et ils comptoient d'ordinaire un *rubricateur* à la tête de leurs ouvriers.

La couleur pourpre paroissant exclusivement réservée aux empereurs d'Orient, ceux-ci signoient les actes et les dons qu'ils faisoient avec une encre de cette couleur. On peut voir à la Bibliothèque impériale, n.° 384, un manuscrit sur les règles d'un couvent, écrit par

l'ordre de l'impératrice *Irène*, qu'elle a signé en pourpre.

2.° On ne se contenta pas d'embellir les manuscrits de lettres rouges, on les enrichit bientôt de lettres d'argent, de lettres d'or, et de dessins éclatans en ces couleurs métalliques. Florence possède un manuscrit grec en lettres d'or, envoyé de Constantinople au pape *Jules* II; et du temps même de saint *Jérôme*, cette magnificence étoit connue, puisqu'il en fait mention dans sa préface sur le livre de *Job*. *Habeant qui volunt veteres libros auro argentoque descriptos.* *Bjærnstahl, t. II, p. 146.*

3.° Après avoir donné la couleur pourpre aux lettres des manuscrits, on imagina de teindre en cette couleur le vélin même dont ils étoient formés. On réserva d'abord ce luxe pour les évangiles et les livres de piété; on l'étendit ensuite aux autres ouvrages.

4.° Le luxe des manuscrits augmentant avec l'attrait naturel pour les nouveautés, non-seulement on peignit les majuscules en rouge, en violet, en vert ou en or, mais on les embellit de diverses mosaïques, et de dessins de plantes et d'animaux.

5.° On découpa ensuite des planches minces de laiton pour en faire des espèces de patrons, et former des majuscules égales. Les caractères tracés sur les momies d'Egypte, et les peintures appliquées aux vases étrusques, semblèrent en avoir donné l'idée. *Peignot, dict. de Bibl.*

Le manuscrit renfermant les règles de saint *Benoît*, apporté en Angleterre par saint *Augustin*, au cinquième siècle, et qui se voit à Londres dans la Bibliothèque Bodleienne, offre de grandes capitales en rouge qui paroissent tracées de cette manière. *Astle* les a fait figurer dans la huitième planche de son ouvrage. *Reiner*, moine de Trèves, *Sylvius* de *Benzenrad*, de Spire,

*Deschamps*, religieux de la Trappe, *Renard*, de Liége, et *Thomas Bauer*, chartreux, de Mayence, excellèrent dans ces sortes de découpures.

6.° Après avoir orné les manuscrits de lettres de couleur et de vignettes dessinées, il n'y avoit qu'un pas à faire pour y appliquer des *miniatures*, ainsi nommées, parce qu'on se servit d'abord de *minium* ou cinabre, pour les colorier en rouge. Ce genre de luxe fut anciennement connu des Romains. *Cornelius Nepos* dit que *Pomponius Atticus* plaça dans un de ses ouvrages les portraits des grands hommes dont il décrivit en vers les exploits ; et *Varron*, dans ses *hebdomades* ou portraits, paroît avoir suivi le même exemple.

Les livres d'église, parmi les Grecs du Bas-Empire, furent ornés de pareilles miniatures, ainsi que le remarque *Léo Allatius*. Elles passèrent aux missels latins du cinquième siècle ; et depuis cette époque jusqu'au dixième, elles furent plus correctes et assez bien dessinées. Pendant les quatre siècles suivans, le goût s'en éloigna ; mais les yeux furent attirés par l'éclat et la vivacité des couleurs et des dorures, qui ont conservé jusqu'à nous toute leur fraîcheur.

*Bibliot.*

*Winkop Bibl. t. 11.*

A la fin du quatorzième siècle, la peinture renaquit, et les miniatures des manuscrits reprirent leur splendeur, et occupèrent un grand nombre d'artistes. Un mémoire de la chambre des comptes de la ville de Modène, annonce que vers l'an 1520 le comte *Leonello Bosso* paya une somme de treize cent soixante-quinze ducats au peintre *François de Rossi*, de Mantoue, et au calligraphe *Thadée Crivelli*, pour la peinture et la copie d'une bible.

*Schwarz* a publié un savant ouvrage sur les ornemens des livres chez les Grecs et les Romains, et sur

ceux qui font partie de nos plus anciens manuscrits. Il est intitulé : *Dissertationes de ornamentis librorum apud veteres usitatis.*

*Héraclius* a décrit l'encre et les couleurs que les anciens y employoient, dans son traité *de coloribus et artibus Romanorum ;* et le prêtre *Théophile* a donné sur ce sujet un autre ouvrage sous ce titre, *diversarum artium schedula.*

## §. 4. CHERTÉ DES MANUSCRITS.

Le temps employé à la formation des manuscrits, et à leur embellissement par des vignettes et des miniatures, ne permettoit pas de les multiplier. Ils furent donc, jusqu'à l'invention de l'imprimerie, d'un très-haut prix, si on le compare sur-tout à celui du marc d'argent et à la valeur des espèces dans le temps où ils parurent.

En 855, *Loup*, abbé de Ferrières, écrivit au pape *Benoît* III, pour le prier de lui confier un manuscrit de l'*orateur de Cicéron*, et un autre des *institutions de Quintilien ;* livres excellens, dit-il, dont on ne connoît au delà des Alpes que quelques fragmens, et dont on ne trouveroit pas un seul exemplaire dans toute la France.

*Grécie*, comtesse d'Anjou, dans le dixième siècle, acheta d'*Aimon*, évêque d'Alberstad, un recueil d'homélies au prix de deux cents moutons, dix setiers de froment, autant de seigle et de millet, et trois peaux de martre.

Les registres de la chambre des comptes de Dijon, portent que *Philippe-le-Hardi*, duc de Bourgogne, paya six cents écus une bible manuscrite traduite en français.

Dans le catalogue des livres de *Jean*, duc de Berry,

on trouve trois exemplaires du même ouvrage, dont le premier est estimé 250 liv., le second 300 liv., et le troisième 400 liv.

Le manuscrit du roman de *Lancelot du Lac*, couvert d'un drap de soie vert, à deux fermoirs, fut acheté par le même prince, en 1404, trois cents écus d'or, et prisé, dans son inventaire, 135 liv. tournois, qui reviennent environ à 945 liv. de notre monnoie.

Celui de *Giron-le-Courtois* fut estimé, dans le même inventaire, fait en 1416, la somme de 150 liv. tournois, équivalant à 1050 liv.

Le manuscrit de la *cité de Dieu* de saint *Augustin*, en français, est porté, dans le même état, à 200 liv. tournois, valant plus de 1800 liv. actuelles.

Quelque temps après, *Donat Acciaioli* ayant eu commission de *Jacques Piccolomini*, cardinal de Pavie, de lui acheter les parallèles de *Plutarque*, et les épîtres de *Sénèque*, ne put lui faire passer le manuscrit du premier ouvrage qu'au prix de 80 écus d'or.

*Antoine Pecatellus*, de Palerme, vendit en 1455 une métairie pour acheter du *Pogge* un manuscrit de *Tite-Live*, au prix de 120 écus d'or, somme considérable, avec laquelle ce dernier acquit une maison de campagne près de Florence. *Pecatellus* manda ce marché à *Alphonse*, roi d'Arragon, dans une lettre latine, dont voici la traduction :

« Sire, vous m'avez écrit de Florence que les œuvres de *Tite-Live*, écrites en belles lettres, sont à vendre, et qu'on en veut six vingts écus. Je supplie votre majesté de me faire adresser cet auteur, dont l'ouvrage mérite le nom de *roi des livres*. Je désire savoir de votre amitié qui fait un meilleur marché de *Pogge* ou de moi, lui qui, pour acheter une métairie, vend *Tite-Live*, et moi qui, pour l'acheter, vend la mienne.

Votre bonté me persuade que vous ne dédaignerez pas cette demande, peut-être trop familière. Portez-vous bien, sire, et triomphez. »

L'empereur *Frédéric* III ne crut pas pouvoir mieux récompenser le savoir de *Jean Reuchlin*, que le duc de Wirtemberg lui avoit envoyé en ambassade, qu'en lui faisant don du manuscrit d'une bible hébraïque. *Brassian.*

Les manuscrits devinrent l'objet des testamens, des donations, des legs pieux faits aux églises, et mis d'ordinaire sous la garde spéciale du saint dont elles portoient le nom.

*Lantimer*, de Gisors, donna le manuscrit du *pélerinage de vie humaine* à l'Hôtel-Dieu de Paris, « pour y demeurer et appartenir perpétuellement, sans être transporté ailleurs, en l'intention que luy, sa femme et enfans, son père et mère, et son parrain *Nicole Dutar*, jadis *sirugien* du roi *Charles*, qui luy délaissa cestuy livre, participent ès bons pardons et prières de l'Hostel-Dieu. »

En 1471, *Louis* XI voulant obtenir une copie des œuvres de *Rhasis*, médecin arabe, en emprunta le manuscrit de la faculté de médecine de Paris, déposa pour gage de sa restitution douze marcs d'argent, et fournit le cautionnement d'un riche bourgeois de sa capitale.

L'envie de rendre les manuscrits moins volumineux, et par conséquent moins chers, soit en diminuant les frais du parchemin ou du papier qu'il falloit souvent faire venir de loin, soit en ménageant le temps des calligraphes employés à les transcrire, fit naître l'idée de réduire plusieurs volumes en un, au moyen des abréviations. Celles-ci devinrent si multipliées dans le huitième siècle et les suivans, qu'on regarda comme très-habiles ceux qui pouvoient les comprendre. Divers écrivains, tels que *Jean Petit*, ont fait des traités sur 1478, *in*-8.°

l'art de les lire, *de modo legendi abbreviaturas.* Le traité de diplomatique par les Bénédictins, et celui de *Lemoine*, offrent des tables d'abréviations qui en facilitent l'intelligence.

## §. 5. DE QUELQUES MANUSCRITS REMARQUABLES DANS LES PRINCIPALES BIBLIOTHÈQUES DE L'EUROPE.

Dès le cinquième siècle, des ordres entiers de religieux n'eurent pas d'autre occupation que de multiplier les copies des livres saints : tels furent, dans le Brabant et l'Allemagne, les *frères*, dits de la *vie commune.* Cet ordre, institué par *Gérard*, en 1376, et approuvé par le pape *Grégoire* XI, porte dans son institut que les frères travailleront particulièrement à *copier* et corriger le texte de l'écriture et des auteurs ecclésiastiques, en les comparant à celui des anciens manuscrits. Dans toutes les contrées, les moines employèrent ainsi leurs loisirs à répandre la connoissance non-seulement des livres sacrés, mais encore des auteurs classiques et profanes.

Les Bibliothèques d'Europe qui offrent en ce genre des objets remarquables sont les suivantes.

### *Russie.*

La Bibliothèque de l'Académie de Pétersbourg, dont l'origine est due à deux mille cinq cents volumes pris à Mittaw par *Pierre* I, et que ce souverain lui donna, renferme un grand nombre de manuscrits. Ce sont des vies des saints, avec dessins, et qui sont écrites en 1298; des chroniques en langue esclavonne des diverses contrées septentrionales; les négociations du czar *Pierre* I, et

la correspondance de *Menzicoff*, en trente volumes *in-fol.*; l'instruction de *Catherine* II pour dresser un nouveau code, écrite de la main même de cette impératrice. Cet ouvrage est renfermé dans un beau vase de bronze.

En 1721, les Russes trouvèrent un grand nombre de manuscrits asiatiques au milieu des Kalmoucks : il y en avoit plusieurs de ce peuple même. Ceux-ci étoient extrêmement longs, sur une très-petite largeur, écrits en caractères blancs, sur un fond noir, et formés d'écorce d'arbres enduite de vernis : quelques-uns ont été portés à la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg.

Celle du Saint-Synode, à Moscow, est toute voûtée, et présente plusieurs manuscrits curieux ; ce sont des registres ecclésiastiques, adressés par les patriarches de Constantinople aux évêques russes, les évangiles en esclavon, des lettres de *Pierre* I. Pour voir ces manuscrits, il faut obtenir la permission de l'archevêque de Moscow.

Cette ville possède aussi la belle collection de M. *Paul-Grégoire Demidoff*. Les manuscrits y sont nombreux et bien conservés. On admire parmi eux un manuscrit chinois, avec de riches dessins; un autre en arabe, sur vélin, et relatif à l'histoire naturelle ; un *Columelle* ; un *Aristote in-fol.*, sur vélin ; un voyage de *Mandeville*, avec des dessins coloriés; les amours de *Lériano* et de *Lauréole*, ornés aussi de dessins.

Près de Moscow, sur la route d'Archangel, la Bibliothèque du couvent de Trotzkoi offre quelques manuscrits dignes d'être consultés. Ce sont la vie de saint *Serge*, avec un grand nombre de dessins et de miniatures ; un livre d'évangiles qui a servi à saint *Nicon*, avec le chant, mais dont on ne connoît plus les signes musicaux, mis au-dessous de chaque mot ; une interpré-

tation de l'Apocalypse, en langue esclavonne, *in-fol.*, avec figures ; les homélies de S. *Grégoire* de Nazianze, dans la même langue, parfaitement conservées, et diverses pièces sur l'histoire de Russie.

## *Suède.*

La Bibliothèque royale de Stockolm, fondée par la reine *Christine*, offre une des premières copies de l'alcoran, la bible du *diable*, ainsi nommée, parce que sa figure la termine, et trois autres manuscrits très-célèbres.

Le premier est le *codex giganteus*, dont le nom dérive de son excessive grandeur. Le vélin sur lequel il est écrit a été fabriqué de peau d'âne : le volume est formé de quarante cahiers de quatre feuilles chacun. Il contient l'histoire du déluge, le Pentateuque, *Josué*, les juges, *Ruth*, et les autres livres de l'écriture ; vingt livres des antiquités juives de *Josephe*, les étymologies d'*Isidore*, et plusieurs autres écrits. Il fut trouvé par les Suédois dans un monastère de Prague. M. de *Fortia* en a donné une ample description dans son voyage au nord, d'après une notice de M. l'abbé *Albertrandi*.

Le second manuscrit est le *codex aureus evangeliorum*, ainsi appelé de la multitude de lettres en or qu'il présente : on le croit du huitième siècle. Les feuilles sont de couleur pourpre, avec les lettres capitales en noir. Le Suédois *Sparwenfeld*, voyageant par ordre de *Charles* XI, pour chercher tous les monumens littéraires relatifs à l'histoire des anciens Goths, l'acheta à Madrid en 1690.

Le troisième manuscrit, en forme de rouleau, sur vélin, est un traité de médecine de *Jean Arderus* de

*Slewark*, qui l'écrivit en 1412. Ce qu'il a de remarquable, c'est que dans le nombre des maladies qui y sont décrites se trouve le mal vénérien, que l'on croit cependant n'avoir été apporté en Europe que par les compagnons de *Christophe Colomb*, à son retour d'Amérique, en 1492.

M. *Fredenheim*, savant Suédois, qui a déterminé à Rome la véritable étendue du *Forum*, possède à Stockolm des manuscrits utiles à l'histoire de sa patrie. Ce sont les mémoires d'*Alder Savius*, ambassadeur de Suède à la paix de Westphalie, en deux mille six cent sept pièces, et des lettres originales de *Charles* XII, *Frédéric* I, *Louis* XV, *Stanislas*, roi de Pologne, la reine *Ulrique-Eléonore*, et le cardinal *Judice*, principal ministre d'Espagne.

La Bibliothèque de l'université d'Upsal est recommandable par le superbe manuscrit connu sous le nom de *codex argenteus*. C'est la traduction des évangiles en langue mæso-gothique, faite par *Ulphilas*, évêque de Misnie, en 370 : elle est sur vélin, en lettres or et argent, avec les lignes interlignées. L'écriture de ce manuscrit paroît formée de caractères grecs et latins, et a peu d'analogie avec les *runes*, anciens caractères des peuples septentrionaux.

Les autres manuscrits remarquables sont un traité d'astronomie, écrit de la main du roi *Eric* XIV, en 1566; les lois de l'Islande, sur vélin ; le *diarium wadstenense*, que *Benzelius* a publié en 1721 ; et un beau manuscrit de l'*Edda*, en langue islandaise, que *Gœurendson* a fait imprimer avec une version latine et suédoise, et que *Mallet* nous a fait connoître en français.

La Bibliothèque d'Obo, dans la Finlande, n'est pas extrêmement précieuse, quoiqu'*Henri Portan* en ait écrit l'histoire. Le plus curieux de ses manuscrits, est

la procédure faite, en 1676, contre de prétendues sorcières : elle est écrite en suédois.

## *Danemarck.*

Copenhague offre, dans la Bibliothèque royale, un cabinet particulier qui renferme environ trois mille manuscrits. On y distingue les heures de *François* I^er^, enluminées, et venant de la Bibliothèque de M. *Colbert;* celles de *Charles-le-Téméraire*, tué devant Nancy, aussi enluminées; et celles du cardinal de *Bourbon*, qui vivoit sous le règne de *Louis* XI. On y trouve encore quatre grands volumes de plantes peintes et décrites sur vélin, par *Sybille Mérian;* un *Tite-Live*, du dixième siècle; une chronique danoise, en vers, écrite par *Storéman;* tous les manuscrits enfin du célèbre voyageur *Niéburh*, au nombre de plus de deux cent cinquante.

La Bibliothèque de l'université, placée dans la tour de l'observatoire, renferme deux mille manuscrits, parmi lesquels on en trouve beaucoup d'islandois, et une collection de chartes et de diplômes en caractères runiques, entr'autres ceux tirés du monastère de *Ste.-Marie*, à Roschild, qui lui avoient été donnés par *Waldemar* I.

Celle de M. *Suhm*, à Copenhague, peut passer pour la plus riche qu'un simple particulier possède maintenant en Europe. On y voit des manuscrits islandais, et un très-grand nombre sur l'histoire et les antiquités des nations septentrionales.

## *Pologne.*

La Bibliothèque de Cracovie a près de quatre mille manuscrits. On y trouve la *Pharsale* de *Lucain*, sur vélin; plusieurs morceaux curieux sur l'histoire de la Pologne; une *encyclopédie* latine, sur vélin, écrite de la main de *Paul*, de Prague, pendant qu'il gémissoit dans les prisons de Pilsen en Bohême, en 1459. Dans cet ouvrage, l'auteur annonce que l'imprimerie étoit exercée à Bamberg avant l'époque où il écrivoit. La même Bibliothèque offre encore un manuscrit, *de rerum naturâ*, où à la tête de chaque livre une miniature représente les objets qui y sont traités : ces peintures paroissent être l'ouvrage de plusieurs artistes. Celles du troisième livre, intitulé *de monstrosis hominibus*, sont singulières, et se retrouvent dans quelques livres de géographie du quinzième siècle.

Varsovie possède en manuscrits, 1.° les antiquités découvertes à Velléia, dans l'état de Parme, depuis 1760 jusqu'en 1765, en trois volumes *in-fol.*, avec cent soixante-douze superbes dessins; 2.° les trois évangiles de saint *Matthieu*, saint *Marc* et saint *Luc*, sur vélin, avec miniatures, et des lettres or et argent dans le texte; 3.° un autre livre d'évangiles suivis de commentaires, sur vélin, avec des dessins, des lettres dorées, et ayant environ six cents ans d'antiquité; 4.° enfin, une belle bible latine, sur vélin, du milieu du quatorzième siècle.

Dans la même ville, la Bibliothèque léguée au public par les deux frères *Zalewski* a aussi ses richesses manuscrites. Ce sont deux copies des métamorphoses d'*Ovide*, de la plus haute antiquité; un bréviaire de Strasbourg, du douzième siècle; un missel romain, du

dixième ; des journaux militaires écrits de la main du grand *Sobieski ;* et une histoire de Pologne, par *Dlugoss*, en un *in-fol.* de 526 pages.

## *Hollande.*

En Hollande, l'université de Louvain offre une belle bible manuscrite qui lui fut donnée par le cardinal *Bessarion* en reconnoissance de la bonne réception qu'il y reçut. Celle des ci-devant Jésuites de la même ville, étoit renommée par les manuscrits grecs qu'elle tenoit de la libéralité de *Juste-Lipse.*

L'université de Leyde, fondée par le célèbre *Guillaume*, prince d'Orange, a reçu d'*Antoine Tysius* deux cent huit manuscrits grecs, orientaux et moscovites : elle possède encore ceux qui lui furent légués par les savans *Jean Holmann*, *Joseph Scaliger*, et *Isaac Vossius.* La plupart de ceux de ce dernier viennent de la reine *Christine.* On y a réuni ceux de l'antiquaire *Ruhken*, parmi lesquels on se flatte de retrouver plusieurs copies des manuscrits perdus dans le fatal incendie de l'abbaye de *Saint-Germain-des-Prés*, en 1795.

La Bibliothèque de Dork en Frise montroit, dans le dernier siècle, le manuscrit des évangiles dont saint *Boniface*, apôtre de l'Allemagne, se servit pour convertir les Germains qui le martyrisèrent.

*Erasme* dit que celle de Gemblours, dans les Pays-Bas, lui a offert les plus grands secours littéraires.

## *Prusse.*

La Bibliothèque de Berlin, fondée par *Frédéric-Guillaume*, électeur de Brandebourg, est riche des manuscrits

manuscrits du savant *Spanheim :* ils sont la plupart du huitième siècle, avec des reliures couvertes de lames d'or, d'argent et de pierreries. On y montre aussi le volume écrit de la main d'*Albert* I, duc de Prusse, où il trace à son fils les règles et les principes d'un bon gouvernement.

On voit à la chartreuse d'Erfurt trois *in-fol.* formés de lettres tracées au moyen de lames de laiton découpées, et dont les majuscules sont supérieurement peintes; l'un est un *proprium sanctorum*, exécuté en 1757; les deux autres les offices du temps, avec le chant noté, faits en 1758, par un religieux de la chartreuse près de Mayence.

## *Bohême et Hongrie.*

L'université de Prague possède une belle Bibliothèque, qui a réuni aux livres imprimés environ huit mille manuscrits. Le plus ancien de ceux-ci, est un volume d'évangiles datant environ de l'an 1050. Elle offre ensuite un *Pline*, sur vélin, écrit par l'ordre des anciens magistrats de la ville; un livre de prières fait pour un roi de Bohême, en 1305; une table des logarithmes, de la main du célèbre astronome *Tycho-Brahé;* les annales de l'université, depuis son origine; une bible bohémienne en caractères glagolotiques, de la fin du douzième siècle; une collection de diplômes, de la même époque; un beau *Justin;* une bulle du pape *Eugène*, de l'an 1145; enfin le premier manuscrit du concile de Constance, d'après lequel on a publié la première édition de ce concile.

On sait que *Mathias Corvin* avoit formé à Bude, en Hongrie, une Bibliothèque riche en manuscrits, et dont on a tiré divers fragmens de *Polybe* et de *Diodore* de

Sicile, non encore connus ; mais cette collection s'est dispersée lors de la prise de Bude par *Soliman*, en 1526, et le cardinal *Bozman* offrit en vain au vainqueur deux mille écus pour la recouvrer.

## *Allemagne.*

La Bibliothèque impériale de Vienne a une galerie qui, comme celle de Lyon, fait le tour de la grand'salle. Deux chambres particulières sont réservées aux manuscrits, au nombre de douze mille. Ceux-ci offrent un calendrier mexicain, avec figures ; un *Tite-Live*, du cinquième siècle ; un petit alcoran, sur vélin, pris à un Turc par le prince *Eugène ;* le premier livre de Moïse, sur parchemin pourpre, avec des majuscules en or; les évangiles de saint *Marc* et de saint *Luc*, en lettres d'or et d'argent ; les livres de la Genèse, écrits en beaux caractères grecs majuscules dans le quatrième siècle, ornés de quarante-huit vignettes ou miniatures, et que *Lambecius* a décrits fort au long ; un *Dioscoride* grec, avec les figures peintes des animaux et des plantes, manuscrit qui remonte à la fin du quinzième siècle, dont *Lambecius* a fait mention, et dont *Woid* et *Spon* ont parlé ; un *monologium Græcorum magnum*, contenant seulement le mois d'octobre, avec des lettres d'or, qui se trouvoit autrefois dans la Bibliothèque des empereurs d'orient à Constantinople; un *psautier* en lettres d'or, écrit par un Franc nommé *Dagulf*, offert par *Charlemagne* au pape *Adrien* I, en 772, et qui a été possédé, après la mort de celui-ci, par saint *Willibald*, évêque de Brême; les soixante-quatorze premiers chapitres du poëme de *Theverdank*, écrits de la main de l'empereur *Maximilien* I, à qui *Cuspinien* attribue cet ouvrage ; un calendrier orné de figures, qui date

*Lib.* 3, *p.* 2.

*Lambec. lib.* 8, *p.* 26.

*Ib.* 2, 1, *p.* 262.

*De Cæsarib. p.* 486.

du règne de *Constance* II, et dont *Grævius* a donné les dessins dans le tome 8 de ses *antiquités romaines*.

A Francfort sur le Mein, la Bibliothèque de la collégiale de *Saint-Barthélemy* possède un recueil d'homélies, parfaitement écrites sur parchemin, par la *pécheresse Guda*, qui a mis son portrait dans l'une des lettres capitales, avec cette inscription : *Guda peccatrix mulier scripsit et pinxit.* *Gerc. ken, t. 4, p. 18.*

Celle de Fulde offre un manuscrit des quatre évangiles, avec les portraits des évangélistes. Il est écrit par saint *Boniface*, dont on voit le nom de famille *Vindrag* à la fin. L'abbé *Hugo* le reçut en don du roi *Arnolfe*.

La Bibliothèque de Stugard, fondée en 1768, s'est accrue rapidement par le goût et les soins du dernier duc de Wirtemberg. Ce fut lui qui alla, en 1784, à Copenhague, pour y acquérir de M. *Lorch* son immense collection de bibles, au nombre de cinq mille cent cinquante-six éditions. Peu de temps après, il fit acheter encore celle de M. *Panser*, consistant en seize cent quarante-cinq volumes. On trouve en manuscrits, dans cette Bibliothèque, une suite considérable de mémoires sur les villes souveraines et les anciennes familles nobles de l'Allemagne.

Au monastère de Roth, près de Memmingen, M. *Heinecke* cite un manuscrit formé de grandes lettres découpées sur des lames de laiton, contenant vêpres, les vigiles, les offices des saints, dont une partie est cependant écrite à la main. *Idée d'une coll. d'estam. p. 271.*

En Saxe, la Bibliothèque de Dresde, placée au palais de Hollande dans la nouvelle ville, est l'une des plus belles du nord, et on y compte cinq mille manuscrits. Dans ceux-ci, on distingue le *liber de re militari*, sur vélin, orné de belles miniatures, et donné par *Mathias*

*Corvin*, roi de Hongrie; les rêveries du maréchal de Saxe, écrites sous ses yeux, en 1733, pendant qu'il avoit la fièvre; une chronique turque, écrite sur papier de diverses couleurs; et un superbe manuscrit de l'alcoran, ayant appartenu au sultan *Bajazet* II, et qui fut pris sur un Turc par un officier saxon au siége de Vienne.

C'est aussi dans les manuscrits de la Bibliothèque de Dresde, que M. *Matthæi*, de Wirtemberg, a puisé les corrections de sa belle édition du nouveau testament grec, publié en douze parties *in*-8.°, de 1780 à 1788.

La Bibliothèque de Leipsick doit avoir un calendrier en caractères runiques, dont M. *Kaestner*, professeur de Gottingue, a publié la figure et la description; et le *Monotessaron*, c'est-à-dire, la concordance des quatre évangélistes, composée par ordre de *Louis*, fils de *Charlemagne*, et que *Luther* annonce avoir possédé long-temps. Elle renferme en outre les manuscrits de *Paulina*, découverts dans trois anciens monastères détruits, et nommés en latin *celense Pergamense, et chemnisense*: la plupart sont sur parchemin. On y trouve encore un recueil de poésies allemandes, de *Hugo Trimberg*, dit le *Jouteur*, écrit en 1391, sur papier de chiffons, par frère *Guillaume*, de Turnow, dans le pays de Mecklenbourg.

*Mém. de Leipsick, in-8.°, t. 3.*

*Le Gallois, p. 88.*

*Gotts ched. de rar. cod. Paul. Bibl.*

La Bibliothèque de Wolfenbutel, formée de la réunion de celles de *Marquard Freher*, auteur de la grande collection des historiens de Bohême et d'Allemagne, et de *Joachim Cluten*, autre savant moins connu, renferme deux mille manuscrits hébraïques, grecs et latins.

*Jansen, t. 2, p. 18.*

Dans la Bibliothèque de *Buttner*, à Jéna, on trouve un beau manuscrit persan du *jardin des roses*, de *Saady*, sur papier couleur de rose, et un recueil de poésies turques, sur papier de plusieurs couleurs,

trouvés l'un et l'autre, lors de la levée du siége de Vienne, en 1683, dans la tente du grand visir.

A Quedlimbourg, la collégiale conserve un *plenarium* avec lettres d'or, que l'empereur *Henri* I fit écrire dans le dixième siècle par le chanoine *Jean*, pour le donner à cette église. On en montre un autre orné aussi de lettres d'or, et entièrement écrit au douzième siècle de la main de l'abbesse *Agnès*, de l'illustre maison de Misnie. *Welm. antiquit. de Quedlimb. 1776, in-8.° Kettner, p. 48.*

La Bibliothèque ducale de Gotha renferme, 1.° un beau missel avec plain-chant, écrit de même par une femme, nommée *Catherine Eschenfelde*, religieuse au couvent de Langerdorf; 2.° une bible allemande, sur vélin, du quinzième siècle, avec de belles miniatures, et qui est estimée mille ducats. *Jansen, ess. sur la gravure, t. 2, p. 211.*

En Bavière, celle de Munich renferme le livre des évangiles, sur papier violet, avec des lettres d'or au commencement, et d'argent à la fin; un missel en trois vol. *in-fol.*, du plus grand format, avec des ornemens et des miniatures bien conservés; un beau *Virgile* très-ancien, avec des miniatures; et un manuscrit sur *papyrus*, que le pape *Pie* VII a fait copier à son passage à Munich, en 1782. C'est dans cette Bibliothèque que le baron d'*Arétin* a découvert un manuscrit latin du treizième siècle, où l'on trouve la manière de composer le feu grégeois, dont les savans croient le secret perdu. *Gercken, t. 1.*

La Bibliothèque d'Ingolstadt offre l'un des plus beaux manuscrits du dixième siècle; c'est celui des lois bavaroises, *leges Bajawariorum*. Dans le couvent d'Ottobayern, on voit un recueil d'homélies du huitième siècle, écrites en lettres *semi-onciales* de la plus grande élégance.

A Ratisbonne, les Bénédictins de *Saint-Emméran*

possédoient, en 1800, les évangiles sur cent vingt-six feuillets de parchemin, avec des majuscules en lettres d'or brodées de diverses manières : le portrait de *Charlemagne* est placé au frontispice, et l'ouvrage est d'ailleurs orné de tout le luxe calligraphique. Ceux qui en furent auteurs se nommoient *Beringar* et *Luithard*, religieux de l'abbaye de *Saint-Denis*.

La Bibliothèque de Salzbourg montre aux curieux un beau manuscrit des saturnales de *Macrobe*, écrit à Florence dans le douzième siècle, par *Barthélemi Fontin*.

A Windberg, dans la Basse-Bavière, l'abbé *Gebhard* fit écrire à ses moines, dans le couvent des Prémontrés, un grand nombre de manuscrits qui sont tous d'une écriture uniforme, ainsi que ceux qu'on voit dans l'abbaye de Zwiefelten.

*Oercken, t. 2, p. 400.* En Franconie, la Bibliothèque de Wertheim possède un manuscrit des évangiles sur parchemin, qui date du commencement du treizième siècle, avec des majuscules richement peintes.

*Mém. bibl. Norimb. t. 1, p. 251.* Nuremberg offre dans sa Bibliothèque, illustrée par les travaux de M. de *Murr*, un grand nombre de manuscrits rares, parmi lesquels on distingue un *missel* avec plain-chant, en huit volumes, dont l'écriture de la plus grande beauté est de la main d'une religieuse de l'ordre de *Saint-Dominique*, nommée *Marguerite Cartheuserin*. Elle y travailla douze ans, depuis 1458 jusqu'en 1470.

A Bamberg, M. *Gley* a trouvé, en 1794, la paraphrase poétique de l'histoire de l'évangile, communément appelée le livre de *Canut*, ou le *Codex quartenus :* c'est le plus ancien monument de la langue des Francs. *Hikes* en avoit trouvé quelques fragmens à Londres dans la Bibliothèque cotonienne, et il les a

publiés. M. *Gley* a promis, en 1799, de la faire plus particulièrement connoître.

C'est des manuscrits de plusieurs Bibliothèques d'Allemagne, qu'on a tiré pour l'impression un grand nombre d'ouvrages jusqu'alors inconnus. *Erasme* découvrit les commentaires d'*Arnobe*, sur les pseaumes, à Franckendal près de Spire, et le *Senecæ ludus* dans un monastère voisin. *Jean Suichard* trouva le *code théodosien* dans la même contrée, et *Simon Gryneus* les cinq derniers livres de *Tite-Live*, le dernier d'*Ammien Marcellin*, et une grande partie d'*Hesychius* dans la Bibliothèque de Laurissen. C'est de l'Allemagne enfin que le *Pogge*, Florentin, apporta le manuscrit des livres de *Cicéron* intitulés, *De finibus et legibus*, qu'il fit imprimer en Italie pour la première fois.

## *Angleterre.*

L'Angleterre, jalouse de tous les genres de gloire et de puissance, a enrichi ses Bibliothèques de nombreux manuscrits, acquis dans toutes les parties du globe.

Le Musée britannique à Londres offre le *codex Alexandrinus*, l'un des plus anciens monumens calligraphiques, écrit en lettres majuscules grecques. *Astle* l'a décrit dans son savant traité sur l'origine de l'écriture, publié à Londres en 1784, *in*-4.° : il le croit du quatrième siècle. On y montre encore, 1.° l'original de la grande chartre, qu'on a placé sous verre ; 2.° un grand nombre de lettres autographes des rois d'Angleterre, réunies dans un volume *in-fol.*, et parmi lesquelles on distingue avantageusement le style et la belle plume de la reine *Elizabeth*.

La Bibliothèque d'Oxford, formée des immenses dons de *Thomas Bodley*, du savant *Selden*, de *Guillaume*

*Laud*, archevêque de Cantorbéry, du comte de *Clarendon*, de *Radulphe Toresby*, de *Jean Morus*, évêque de Norwick, de *Guillaume Bromlei*, de *Thomas Roé*, du chevalier *Kenelme Digby*, de *Guillaume Herbert*, comte de Pembrock, d'*Hans-Sloane* et de *Robert Hutington*, est depuis long-temps célèbre par le grand nombre de manuscrits rares qu'elle renferme.

La Bibliothèque de Buckingham vient de recevoir un ancien manuscrit *in-fol.*, composé par les anciens sophis de Perse, couvert d'une étoffe d'or, et qui a coûté 1500 liv. sterlings, c'est-à-dire, plus de 30,000 fr. de notre monnoie.

La célèbre Bibliothèque cotonienne donnée par *Robert Cotton*, gentilhomme anglais, à la couronne d'Angleterre, fut pendant long-temps, pour les manuscrits, le plus riche dépôt de l'Europe : elle offroit les plus précieux monumens échappés à la dévastation des monastères sous *Henri* VIII. En 1731, le feu ayant pris à une cheminée, s'étendit dans la salle qui les contenoit, et en fit disparoître le plus grand nombre, tandis que l'eau des pompes destinées à l'éteindre a taché la plupart de ceux qu'on a conservés. Quelques-uns cependant se trouvent intacts, et entr'autres l'*harmonia evangelica*, manuscrit remarquable par sa beauté, et sur lequel l'ancien roi *Athelstan* ordonna que ses successeurs prêteroient serment à leur avénement au trône. *Hikes* en a publié plusieurs extraits dans sa *grammaire des langues du nord*. C'est un recueil d'évangiles dont les premiers feuillets de chacun sont écrits en lettres d'or capitales, et ceux de saint *Matthieu* teints en pourpre.

*Peignot, t. I, p. 194.*

Cette Bibliothèque possède encore les livres de la Genèse, écrits en beaux caractères grecs majuscules, sous le règne vraisemblablement des empereurs grecs ; et les actes des apôtres, en majuscules grecques, de la

même époque, et dont *Astle* a fait graver le modèle. *Robert Cotton*, qui passa sa vie à rassembler cette riche collection, est mort en 1631.

La Bibliothèque particulière du roi d'Angleterre a des manuscrits très-précieux. On y voit une très-belle copie grecque de la version des septante, écrite par une femme nommée *Thécla*.

## *Suisse.*

La Suisse est riche en manuscrits. Les plus anciens de la Bibliothèque de Bâle, si recommandable par les tableaux d'*Holbein*, remontent au neuvième siècle : ils sont fermés dans une salle particulière sous une grande grille de bois. On y voit un psautier grec écrit sur parchemin pourpre, dont les majuscules sont en argent, et les rubriques en lettres d'or.

Un autre manuscrit ancien du nouveau testament, en lettres d'or, y a été long-temps consulté par *Erasme*, pour la correction de l'édition qu'il en a publiée. C'est dans cette Bibliothèque que *Camerarius* trouva le manuscrit de *Thucydide*, qu'il fit imprimer pour la première fois.

Celle de Berne offre de beaux manuscrits; cependant, en ce genre, elle est beaucoup moins opulente que d'autres de la même contrée.

La Bibliothèque de Saint-Gall contient des manuscrits en caractères irlandais, écossois et anglo-saxons : ils datent du temps des premiers fondateurs de son établissement, qui étoient originaires d'Irlande. On en voit aussi en ancienne langue allemande du neuvième siècle, renfermant des ouvrages de *Kéro* et de *Notker*, savans distingués sous le règne de *Charlemagne*. Long-temps après eux, la Bibliothèque de Saint-Gall fut embellie

*Gerbert, iter Alemanic.*

par les dons du théologien *Wadian*, auteur d'un traité sur l'eucharistie, et de savantes remarques sur *Pomponius-Méla*. On y voit un *Saint-Augustin* complet, *Cicéron*, *Juvénal*, *Silius Italicus*; un *Virgile*, sur les marges duquel les moines ont écrit des cantiques; une copie gothique des *capitulaires*, long-temps consultée par *Baluse*; une correspondance enfin entre les catholiques et les réformateurs, qui forme treize volumes *in-fol.*

Celle de Zurich a peu de manuscrits, mais ils sont curieux. Ce sont les ouvrages de son pasteur *Zuingle*; les pseaumes en grec, écrits sur vélin violet, avec les lettres en argent, et les initiales en or; le manuscrit original de *Quintilien*, sur lequel fut faite la première édition des œuvres de ce célèbre rhéteur, et un grand nombre de lettres de l'infortunée *Jeanne Gray* au savant *Bullinger*. Elles offrent plusieurs citations en grec et en hébreu, qui prouvent qu'elle possédoit parfaitement ces deux langues. Tant d'esprit et de connoissances font regretter encore que cette jeune savante ne parût un moment sur un trône que pour l'arroser de son sang, que fit verser l'ignorante et trop cruelle *Marie*.

## *Espagne.*

La plus belle Bibliothèque d'Espagne est celle de l'*Escurial*, fondée par *Charles* V dans le monastère de *Saint-Laurent*. Les manuscrits y sont nombreux. On distingue parmi eux les évangiles, sur vélin, en lettres d'or, écrits par ordre du roi *Henri*, fils de l'empereur *Conrad*; un long rouleau en parchemin, contenant les œuvres de saint *Basile* en grec; une foule de manuscrits arabes, et particulièrement l'original du traité de S. *Augustin* sur le baptême, pris dans la Bibliothèque de *Muley-Cydam*, roi de Fez et de Maroc.

*Pierre Davity*, dans sa généalogie des rois de Maroc, dit que ces souverains avoient leur Bibliothèque dans la forteresse de l'Harache, prise par les Espagnols en 1611; qu'on y voyoit plus de quatre mille manuscrits arabes, dont le plus grand nombre fut porté à Paris pour y être vendu, mais que le peu de goût qu'on y avoit alors pour la langue dans laquelle ils étoient écrits les ayant fait dédaigner, ils furent transportés à Madrid, où *Philippe* II en fit l'acquisition pour l'Escurial. *Jacob, p. 54.*

La Bibliothèque de l'université d'Alcala, à laquelle le cardinal *Ximenès* a légué ses livres, et celle de Salamanque, enrichie de ceux en langue grecque, que *Ferdinand Nonnius* avoit achetés en Italie, sont encore dignes d'être visitées.

## *Portugal.*

A Lisbonne, les Bibliothèques de la place du Commerce, de *Saint-Vincent* de *Fora* et des Bénédictins, renferment quelques manuscrits, dont les plus précieux sont relatifs à l'histoire naturelle des Indes et à celle du pays.

## *France et Italie.*

Chaque monastère un peu renommé, en France, eut sa *Librairie* ou Bibliothèque de manuscrits. Les moines s'occupoient sans cesse à en augmenter le nombre: c'étoit l'unique emploi des premiers cénobites de l'Ile-Barbe, de Marmoutier, et de l'abbaye de *Saint-Germain-des-Prés*. Saint *Ferréol* ordonna à ses religieux d'Uzès, de s'occuper pendant certaines heures de la journée à copier des manuscrits; et saint *Césaire*, qui vers la fin du cinquième siècle fonda à Arles un couvent de femmes, leur prescrivit le même devoir. *Helyot, t. 5, p. 29, 31.*

C'est dans les Bibliothèques monastiques de France que *Louis Mocenico*, ambassadeur de Venise, trouva pour la première fois les dix livres des épîtres de *Pline*, et son panégyrique de *Trajan*, qu'il emporta en Italie pour les donner à l'imprimeur *Alde Manuce*. Ce fait est rappelé par son gendre, *André* de *Azola*, dans la préface de *Jovien Pontanus*, adressée au fils de *Mocenigo* : *Cujus fidem et authoritatem secuti*, dit-il en parlant de ce manuscrit, *scriptorem illum..... integritati suæ restituimus.*

C'est en France, dans la boutique d'un poissonnier, que le *Pogge* découvrit le manuscrit de *Quintilien*, qui étoit resté inconnu, qu'il porta en Italie, et qui a passé ensuite dans la Bibliothèque de Zurich. C'est dans la rue Mercière de Lyon que *Papire-Masson* découvrit le premier les œuvres de saint *Agobard*, tandis que *Pithou* déterroit dans une autre ville le manuscrit des *fables* de *Phèdre*.

Outre les Bibliothèques des abbayes et des monastères, nos rois eurent leurs collections de manuscrits, et saint *Louis*, à sa mort, les légua par quatre portions égales, 1.° à l'abbaye de Royaumont, 2.° aux Jacobins de Compiègne, 3.° à ceux de Paris, 4.° aux Cordeliers de la même ville.

Au centre de la grosse tour du Louvre, qu'on appela long-temps la *Tour de la librairie*, le roi *Charles* V établit la première Bibliothèque publique qu'on eût encore vue en Europe. « Ce prince magnanime en tout n'oublia rien, dit *Sauval*, pour rendre cette Bibliothèque la plus nombreuse et la mieux conditionnée de son temps; il acheta autant de manuscrits qu'il put en trouver, et il tira du palais royal tous ceux que lui et ses prédécesseurs y avoient amassés, et les fit transporter au Louvre dans cette tour. Ils occupoient les deux étages les plus élevés;

et afin qu'à toute heure on y pût travailler, trente petits chandeliers et une lampe d'argent furent appendus à la voûte. »

Cette Bibliothèque, pour laquelle ce monarque avoit fait tant de dépenses, n'offroit à la mort de *Charles* VI que huit cent cinquante-trois volumes, estimés à la somme de 2323 liv. 4 s. Pillée par *Henri* VI, roi d'Angleterre, elle fut vendue par celui-ci au duc de *Bedfort.*

*Louis* XI en recueillit les débris, qu'il augmenta des manuscrits de *Charles* son frère. *Charles* VIII y réunit ceux des rois de Naples. *Louis* XII fit apporter dans ce dépôt, 1.° la riche collection que *Charles* d'*Orléans* avoit formée à Blois à son retour d'Angleterre, où il avoit resté prisonnier pendant plus de vingt-cinq ans, et où il avoit acquis un grand nombre de manuscrits, précédemment enlevés à la France par le duc de *Bedfort;* 2.° ceux tirés de la Bibliothèque de Pavie, fondée par les *Visconti* et les *Sforce*, ducs de Milan; 3.° ceux qui appartinrent à *Pétrarque.*

*François* I.er envoya en Italie *Jérôme Fondule*, pour y acheter les manuscrits grecs qu'il pourroit y trouver, et il chargea ses ambassadeurs à Venise et à Rome du même soin. Ces acquisitions produisirent plus de quatre cents volumes grecs, et un assez grand nombre de manuscrits orientaux.

Sous *Henri* IV, on réunit à ces manuscrits la grande et belle bible de *Charles-le-Chauve*, conservée à l'abbaye *Saint-Denis* comme le monument le plus précieux du zèle des rois de la seconde race pour la religion. Quelque temps après, le président de *Thou* détermina le gouvernement à acquérir la riche collection de *Catherine* de *Médicis*, formée de huit cents manuscrits grecs et latins.

*Louis* XIII augmenta ce nombre de ceux de *Philippe*

*Hurault*, évêque de Chartres, parmi lesquels se distinguent cent dix manuscrits syriaques, arabes, turcs ou persans, achetés par M. de *Breves* pendant son ambassade à Constantinople.

Sous *Louis* XIV, la Bibliothèque de France s'éleva à la splendeur qui accompagna toutes les institutions de ce souverain. Il accepta les legs qui furent faits à ce dépôt, soit par le savant *Jacques Dupuy*, qui en avoit été le garde, soit par le comte de *Béthune*, qui y fit remettre dix-neuf cent vingt-trois manuscrits modernes, dont la moitié offre des pièces très-curieuses et relatives à l'histoire de France. Le roi y fit réunir, 1.° les manuscrits de *Brienne*, sur la politique et l'administration, en trois cent quarante volumes; 2.° ceux du surintendant *Fouquet*; 3.° ceux du cardinal *Mazarin*, au nombre de deux mille cent cinquante-six, parmi lesquels il s'en trouve cent deux en langue hébraïque, et trois cent quarante-trois en arabe, syriaque, persan et turc; 4.° ceux de *Gilbert Gaulmin*, si versé dans la connoissance des ouvrages orientaux; 5.° ceux apportés d'Italie par le savant *Mabillon*; 6.° les quarante-neuf manuscrits chinois, envoyés en présent par l'empereur de la Chine, et présentés par le missionnaire *Bouvet*; 7.° enfin ceux du cardinal *Radulphe* et de l'archevêque de Toulouse, *Charles* de *Montchal*.

*Louis* XV, ou plutôt le cardinal de *Fleury*, enrichit cet immense dépôt des manuscrits de *Gaston d'Orléans*, de *Baluze* et de la *Marre*, de ceux en langue chinoise, possédés par l'abbé *Bignon*, de ceux conquis dans le Levant par les soins de *Sévin* et de *Fourmont*. Le premier, en rapporta un grand nombre en langue grecque; le second, en recueillit beaucoup d'autres en langues syriaque et arménienne, dont le savant abbé de *Villefroy* a publié la description. Le cardinal fit acquérir

encore, pour la Bibliothèque royale, celles de l'abbaye de *Saint-Martin* de Limoges, qui étoit très-riche en ce genre de littérature, et de *Colbert*, qui renfermoit un grand nombre de manuscrits sur l'histoire de France, et particulièrement toutes les négociations de Munster, les vingt-huit conférences qui précédèrent la paix des Pyrénées, et les principales chartres du royaume. On y joignit le registre de *Philippe Auguste*, légué au roi par *Rouillé* du *Coudray*, et les manuscrits de *Cangé* et du président de *Mesmes*. *Le Gallois*, p. 123.

On doit regretter ceux qu'un affreux incendie a dévorés à l'abbaye de *Saint-Germain-des-Prés*. C'est là qu'on voyoit toutes les œuvres de saint *Augustin* et de *Pierre Lombard ;* la Bible dont le cardinal de Lorraine et *Théodore* de *Bèze* se servirent au collège de Poissy; un livre plein de chiffres, attribué à *Cicéron*, qui avoit ensuite appartenu à saint *Cyprien*, et avoit été annoté par lui; un Psautier enfin, écrit sur vélin pourpre, en lettres d'or, et que l'on prétendoit avoir été donné à saint *Germain* par l'Empereur *Justin*.

Ces pertes sont irréparables : ce qui peut en dédommager, c'est le nouvel accroissement des manuscrits de la Bibliothèque de France. En 1785, on en comptoit plus de soixante mille. Depuis cette époque le nombre en a été doublé, et le nord et le midi y ont apporté leurs nombreux tributs. Parmi les trésors littéraires que le Vatican a fournis, on distingue surtout le plus ancien manuscrit de *Virgile*, sur parchemin, en capitales irrégulières, sans division de mots, et qui fut copié sous le règne d'*Alexandre Sévère* et par son ordre : *Mabillon* et *Winckelman* en ont reculé la date jusqu'au temps de *Constantin ;* cependant *Emmanuel* de *Schélestrate* dit, dans ses *Adversaria*, qu'il avoit été témoin, en 1686, de l'examen que *Mabillon* et *Bellori* *Hist. de l'art. t. 2, p. 462.*

firent de ce manuscrit, et que les peintures dont il est orné lui parurent supérieures au temps de cet empereur. « *Continet ubique imagines coloribus effictas, quæ seculo Constantini superiores videntur, et fortè ad tempora Septimi Severi spectant; quum in iis non solùm conspicientur templa, victimæ, ædificia, biremes, pilei Phrygii, habitus, aliaque ad Trojanorum et Romanorum sacrificia pertinentia, sed etiam lineamenta perfectiora, quæ melioris, et superioris ævi ætatem indicant. Quin imò pictor harum imaginum videtur secutus fuisse ideam nobilioris, et antiquioris pictoris, nihilque in iis exhibetur, quod primam Romani imperii majestatem non redoleat.* » Ce manuscrit célèbre appartint au savant *Jovien Pontan*, ensuite au cardinal *Pierre Bembo*, enfin à *Fulvio Ursin*, qui le légua au pape et à la bibliothèque du Vatican, dont il étoit le bibliothécaire. Il est orné de miniatures, copiées par *Santè-Bartholi*, d'après l'ordre du cardinal *Massimi*, et publié à Rome en 1677, *in*-4.°, en 55 planches.

Le Vatican a cédé encore un *Térence* de la même époque que le *Virgile*, avec des peintures exécutées dans le même style. C'est parmi elles que *Von Berger* a pris les masques qu'il a placés dans son histoire *de Larvis, seu Mascheris*, imprimée à Francfort en 1725, *in*-4.°; et *Jérôme Mainardi*, les figures de ceux qu'il a fait graver dans sa belle traduction de *Térence*, en vers italiens, publiée à Urbin.

Turin, à la même époque, a donné à la Bibliothèque royale, outre la célèbre table *isiaque*, les trente volumes manuscrits, *in-fol.*, des antiquités recueillies par le célèbre *Ligorius*, les annales de Gênes, et son précieux volume des *Institutions* de *Lactance*.

Berlin, Dresde, Munich et Vienne, ont enrichi Paris

en

en ce genre, et les victoires des Français ont étendu chez eux les moyens d'instruction, la gloire des lettres, et le nombre des beaux manuscrits.

Au nord, les départemens réunis au territoire de l'Empire sont venus encore accroître ces trésors.

On montre à Mayence un manuscrit remarquable par la beauté et la finesse de l'écriture, tracée sur des lames de laiton, et découpées par le chartreux *Thomas Bavert*, qui excella dans ce travail. Ce volume renferme deux cent cinquante-deux pages *in-fol.*, sur parchemin. Le titre est encadré dans des ornemens, où des festons de fleurs, des vases, des oiseaux, sont évidés avec une élégance surprenante. On en refusa plusieurs fois cent ducats; il offre les offices des saints, *officia sanctorum per laminas æneas depicta*, et fut achevé le 26 septembre 1760.

La Bibliothèque de l'abbaye de *Saint-Martin*, près de Trèves, possédoit, en 1801, les évangiles en lettres d'or, manuscrit que la princesse *Ada*, sœur de *Charlemagne*, fit écrire pour en faire présent à ce monarque. *Gercken*, voyag. t. 3, p. 379.

*Gercken* cite un *lectionarium epistolarum* du dixième siècle, donné par l'évêque *Evergius* à la Bibliothèque de la cathédrale de Cologne; il est sur parchemin, avec des capitales remarquables par leurs ornemens et leur beauté. *Tom.* 3, p. 316.

On garde à Aix-la-Chapelle un livre d'évangiles, écrit en lettres d'or, et trouvé dans le tombeau de *Charlemagne*, lorsqu'il fut ouvert dans le onzième siècle par ordre de l'empereur *Othon* III. *Jansen*, t. 2, p. 20.

Genève possède une Bibliothèque précieuse, et que le zèle de ses savans a toujours entretenue avec soin. Le conseil de la république y déposa diverses pièces intéressantes pour l'histoire, et tirées de ses archives.

*Bonivart*, prieur de *Saint-Victor*, lui donna, en 1551, ses manuscrits; et *Lullin*, professeur d'histoire ecclésiastique, y réunit ceux qu'il avoit acquis à grands frais, et dont la plupart sortent de la célèbre collection de *Pétau*.

Parmi les plus remarquables, il faut distinguer, 1.° des *institutions* au droit sarrazin, en arabe, par *Ali-Abulcasin*; 2.° un traité des lois sur le commerce, écrit en lettres maures, par *Ibrahim Burhanadra*, jurisconsulte de Médine; 3.° les évangiles en grec, sur vélin, avec les initiales en or, et qui sont terminés par un calendrier curieux; 4.° un manuscrit de S. *Athanase*, sur lequel a été faite la première édition grecque que *Jérôme Commelin* donna, en 1600, des œuvres de ce père de l'église; 5.° la confession de *Cyrille Lucar*, patriarche de Constantinople, écrite de sa propre main; 6.° *Diodore* de Sicile, en quatre volumes *in-fol.*, manuscrit fait par *Henri Etienne*, d'après la révision de plusieurs autres; 7.° des pièces relatives au concile de Bâle, qui n'ont point été publiées; 8.° un missel, sur vélin, écrit important par les remarques littéraires qui a donné lieu à *Baulacre* de publier; 9.° le compte de la dépense faite dans la maison du roi *Philippe-le-Bel* pendant les six derniers mois de 1308; ce compte est sur tablettes de bois, enduites de cire, et elles ont été déchiffrées par *Gabriel Cramer*; 10.° *Amyris*, poëme inédit de *Marius Philelphe*, en l'honneur de *Mahomet* II, sultan des Turcs; 11.° les lettres de *Calvin*, en trois volumes, et ses sermons en quarante-quatre, tous *in-fol.*; on sait que cet immense recueil ne renferme pas encore tous les discours de cet *infatigable* prédicateur; 12.° le *trésor* de *Brunet*, manuscrit non publié, et qui prouve que l'usage de la boussole étoit général dans le treizième siècle; 13.° les œuvres

*Bibl. Germ. t. 8.*

d'*Abulcasis*, traduites de l'arabe en languedocien, et où des miniatures représentent les divers instrumens de chirurgie dont on se servoit dans le siècle où vivoit l'auteur; 14.° enfin, un grand nombre de mémoires et de pièces relatives à l'histoire de Genève et de son territoire.

## *Italie.*

Les Bibliothèques de Turin, de Gênes et de Parme, offrent plusieurs manuscrits anciens des sixième et dixième siècles.

Celle de Milan, nommée *l'Ambrosienne*, fondée par le cardinal *Borromée*, neveu du saint de son nom, renferme quinze mille manuscrits, annotés par *Antoine Oggiati*. On y distingue cinq livres des antiquités judaïques de *Josephe*, depuis le cinquième jusqu'au dixième, traduits en latin par *Rufin*, sur *papyrus* égyptien, collé double et à fibres croisées, pour lui donner plus de force. *Montfaucon* croit ce manuscrit du sixième siècle, tandis que *Mabillon* le fait remonter jusqu'au temps même de *Rufin*. Les lacunes de ce manuscrit n'ont pas permis d'y vérifier s'il renfermoit le fameux passage qui fait mention de *Jésus-Christ*, et dont l'authenticité est devenue un grand sujet de controverse. On y voit encore une histoire manuscrite des papes, et un *Virgile* remarquable par ses belles miniatures, peintes par *Simon* de Sienne.

Pavie ne possède plus de manuscrits, depuis que le Maréchal de *Lautrec* ayant pillé cette ville, en 1526, emporta en France tous ceux que le duc *Galéas* II y avoit rassemblés à grands frais, sur les sollicitations de *Pétrarque*.

Monza, ancienne résidence des rois Lombards, pos-

sède un beau manuscrit en lettres d'or, venant du roi *Agilulfe*, qui régnoit en 610.

Brescia a une bibliothèque qui lui fut donnée, en 1747, par le savant *Quirini*. Ses manuscrits méritent l'attention des voyageurs.

*Lettr. t. 2, p. 257.* La cathédrale de Vérone a offert à *Bjœrnstahl* un superbe manuscrit latin des quatre évangiles, sur papier violet, entièrement écrit en lettres d'argent. Le caractère en est gothique, et date du quatrième siècle.

Modène, avant la venue des Français, possédoit environ quinze mille manuscrits, parmi lesquels plusieurs étoient inédits.

Ferrare montre avec orgueil ceux qui lui furent donnés par le célèbre architecte et antiquaire *Ligorius*, et ceux de *Cœlius Calcagninus*. Celui-ci voulut avoir son tombeau au milieu de ses livres, pour que la mort même ne pût l'en séparer. *Ibidem voluit sepeliri, ubi semper vixit.* *Le Gallois, p. 99.*

La Bibliothèque de l'institut de Bologne est publique. Parmi les cent milles volumes qui la composent, on conserve, 1.° les manuscrits du pape *Benoît* XIV ; 2.° ceux du célèbre naturaliste *Aldrovande*, en cent quatre-vingt-sept volumes *in-fol.*, dont quatorze renferment des figures de plantes et d'animaux dessinées avec élégance; 3.° ceux de *Cospi* et d'*Eustache Manfredi*, qui dès l'âge de seize ans fut le fondateur de l'institut; 4.° un Psautier slave, avec des lettres reconnues pour cyriliennes, par *Bjœrnstahl*, et que l'on croyoit en écriture lombarde; 5.° les manuscrits du savant comte *Marsigli*, auteur de l'histoire physique de la mer et de la grande description du Danube. *Tom. 2, p. 85.*

Chez les Dominicains de la même ville, on voyoit

un Pentateuque que la crédulité publique attribuoit à la main d'*Esdras ;* mais *Hottinger* a évidemment prouvé que ce manuscrit n'avoit pu avoir pour auteur ce souverain pontife des Juifs. Le volume est écrit en beaux caractères hébreux, sur une peau très-longue. *Tissard* dit, dans sa grammaire hébraïque, qu'il l'a consulté plusieurs fois.

Florence se flatte de même d'avoir l'évangile de saint *Jean*, écrit de la main de cet évangéliste ; ce qui prouve du moins la très-haute antiquité de ce manuscrit.

La Bibliothèque de *Saint-Laurent*, fondée dans cette ville par *Clément* VII, est riche en manuscrits grecs et orientaux. *Cosme de Médicis*, protecteur éclairé des lettres, envoya le savant *Jean Lascaris* les chercher dans le Levant. Son fils, *Laurent de Médicis*, suivit son exemple, et envoya une ambassade à *Bajazet* II, empereur des Turcs, pour le prier de favoriser les recherches des manuscrits qu'il faisoit faire dans toute la Grèce. Ce prince disoit qu'il ne trouvoit de bonheur que dans sa bibliothèque, et qu'il la préféroit à toutes les richesses du monde.

C'est de ses manuscrits que sont sorties les premières éditions des *stromates* de saint *Clément* d'Alexandrie, et le traité d'*Eusèbe* de Césarée contre *Hiéroclès*. *Le Gallois, p. 81.*

On y trouve encore un *Virgile* sur vélin, qui passe pour l'un des plus anciens manuscrits de ce poëte ; sa forme est carrée, son écriture en capitales romaines. Il a fourni d'utiles corrections à *Burmann*, pour sa belle édition de *Virgile*, en 1746, et à l'abbé *Ambrogi*, pour son élégante traduction en vers *sciolti* du même poëte. L'un et l'autre font l'éloge de sa pureté et de sa beauté dans leurs préfaces. *Omnium codicum Maronianorum*, dit le premier, *præstantissimus est habendus suo jure qui Florentiæ observatur in mediceâ biblio-*

*thecâ*. Dans sa préface sur *Heinsius*, *Burmann* dit encore que ce manuscrit de *Virgile* est le plus beau qu'on ait trouvé, et qu'aucun autre en Europe ne peut le surpasser en ancienneté, à l'exception des deux du Vatican: il leur ressemble beaucoup, en effet, pour la forme des lettres. Le savant *Luc Holstenius* fixe l'âge de ce *Virgile* au règne de *Valens* ou de *Théodose*, à la fin du quatrième siècle. Il fut possédé par *Turcius Rufus Apronianus*, qui fut consul en Occident l'an 494; ce consul y a mis une note de sa main, par laquelle il annonce avoir acheté le volume, écrit long-temps avant lui. Celui-ci passa ensuite au cardinal *Rudolfe de Carpi;* ce qui le fit appeler long-temps *codex Carpiensis*.

Le savant *Pierre Fr. Foggini* a fait imprimer, en 1741, à Florence, une édition de *Virgile*, d'après ce manuscrit, en lettres onciales et semblables au texte, précédée d'une dissertation renfermant tous les détails qui peuvent le faire connoître.

C'est dans la Bibliothèque de *Saint-Marc* de Florence, que *Limdebrog* prit l'antique manuscrit d'*Ammien Marcellin*, sur lequel il a fait le commentaire de cet historien.

Les Bénédictins de Florence avoient, il y a peu d'années, un *psautier* latin, écrit en lettres d'or sur du parchemin couleur de pourpre, qui avoit appartenu, dans le neuvième siècle, à *Engelberge*, femme de l'empereur *Louis* II.

La cathédrale de Sienne est riche en manuscrits, ornés de miniatures d'une grande délicatesse. On y admire sur-tout les initiales de plusieurs livres de plain-chant, qui sont d'un fini précieux, et dont l'or et les couleurs ont conservé tout leur éclat primitif.

Rome, qui eut l'ambition de tous les genres de gloire,

rassembla dans son sein les obélisques, les monumens, les statues, les tableaux et les manuscrits recueillis dans toutes les contrées soumises à son vaste empire. Les souverains pontifes qui y régnèrent après les Césars accrurent ces richesses; et les palais *Barberin* et *Colonne*, le collége romain, ceux de la *Sapience* et de la *Minerve*, possèdent des trésors en ce dernier genre.

La Bibliothèque de *Saint-Paul* offre une bible superbe, écrite par le moine *Ingobert*, et qui fut présentée à *Charlemagne*, lors de son passage à Pavie.

C'est sur-tout dans celle du Vatican que les savans et les curieux viennent admirer d'anciens et beaux manuscrits. Dès le cinquième siècle, le pape saint *Hilaire* fonda cette Bibliothèque dans le palais de *Saint-Jean-de-Latran;* et vers l'an 750, le pape *Zacharie* y réunit beaucoup de manuscrits grecs et latins. *Nicolas* V la transporta au Vatican; c'est là que *Calixte* III fit porter les volumes enlevés à la Bibliothèque impériale de Constantinople, après la prise de cette ville par les Musulmans. Le savant pape *Léon* X se plut à augmenter ce vaste dépôt, qui eut encore pour bienfaiteurs *Sixte* IV qui acquit des manuscrits originaux, *Grégoire* XV qui y plaça ceux de la Bibliothèque des électeurs palatins, *Alexandre* VII qui y fit porter ceux possédés par les ducs d'*Urbin*, *Paul* V qui donna ceux du cardinal *Altems*, *Alexandre* VIII qui recueillit ceux de la reine *Christine*, et *Clément* XIV enfin qui y déposa une foule de manuscrits arabes, arméniens et syriaques. Le total de ces divers accroissemens éleva le nombre des manuscrits du Vatican à quarante mille.

On trouvoit parmi eux quarante-six copies de *Virgile*, mais les deux plus anciennes de ce poëte ont été portées à Paris.

Le *Térence* qu'on y voyoit a été suivi par *Daniel*

*Heinsius* et Mad. *Dacier*, dans les éditions qu'ils ont données de ce poëte latin. On en a gravé les figures et les masques, dans la traduction en vers italiens de *Fortiguerra*, publiée à Urbin en 1656, *in-fol.* L'antiquaire *Spon*, ainsi que *Fulvius Ursin*, et *Lucas Holstenius*, qui l'ont parcouru avec attention, lui donnent plus de mille ans d'ancienneté.

La même Bibliothèque renferme un manuscrit des *actes* des apôtres, en lettres d'or, donné par une reine de Chypre au pape *Alexandre* VI; celui des œuvres de saint *Thomas* d'Aquin, traduit en grec par *Démétrius Cydonius* de Thessalonique; celui des fables de *Lockman*, traduit par un ancien Persan; celui des épigrammes de *Pétrarque*, de la propre main de ce poëte renommé; enfin les cinq premiers livres de *Tacite*, trouvés dans l'abbaye de *Corwey*. *Muret*, dans une de ses lettres à *Turnèbe*, dit qu'après deux ans d'attente ayant eu la permission de pénétrer dans la troisième salle de la Bibliothèque du Vatican, il avoit trouvé un manuscrit des *Philippiques* de *Cicéron*, qui avoit plus de sept cents ans d'antiquité, sans ponctuation, sans abréviations, à lettres grandes et égales, semblables à celles du manuscrit des *Pandectes* de *Justinien*, découvert à Amalfi, lorsque l'empereur *Frédéric* II s'empara de cette ville et en chassa les Normands.

Venise, célèbre par son commerce, ne le fut pas moins par son goût pour les lettres. Sa belle Bibliothèque de *Saint-Marc* est très-renommée, et les manuscrits y sont nombreux.

Celle de la monnoie, dans la même ville, doit être encore attentivement visitée. Outre les manuscrits de *Pétrarque* et du cardinal *Bessarion*, on y trouve ceux de *Jean-Vincent Pinelli*, saisis par ordre du sénat sur ses héritiers qui les faisoient transporter à Naples.

Ils sont au nombre de deux cents, et presque tous relatifs au régime intérieur et à l'ancienne administration de la république de Venise.

Les archives de la cathédrale de Spalatro, dans la Dalmatie vénitienne, offrent sur l'histoire de l'Illyrie un grand nombre de diplômes et de manuscrits précieux, et un évangile de saint *Jean* que l'on croit du sixième siècle.

Padoue, si célèbre par son antique université, possède un grand nombre de Bibliothèques. La plus considérable fut fondée par le savant *Pignorius*. Dans celle de *Saint-Jean*, *Sixte* de Sienne a dit qu'il avoit vu le plus ancien manuscrit de l'épître de saint *Paul* aux peuples de *Laodicée ;* d'autres lui furent légués par *Pierre* de *Montagnana* et *Baptiste* de *Lignamine*. Celle du monastère de *Sainte-Justine*, dans la même ville, reçut en don un grand nombre de manuscrits sur la jurisprudence, de *Jacques Zocchi*, de Ferrare, et d'autres sur la philosophie et sur les belles-lettres, de *César Crémonini*.

## *Naples, Sardaigne, Malte et Sicile.*

Naples, où les arts ont élevé tant de chefs-d'œuvre, où celui de la musique a été porté à sa perfection, ne dédaigna point les manuscrits.

Le roi *Robert* y réunit ceux de quatre-vingts poëtes provençaux; mais cette intéressante collection a disparu.

Il en est de même de la Bibliothèque du prince de *Tarsia*, de la maison de *Spinelli*. Formée au commencement du siècle dernier, long-temps dirigée par le savant abbé *Malarbi*, brillante par l'éclat des boiseries, des vernis, des dorures, riche en livres et en

manuscrits, elle a été vendue vers l'an 1780, et disséminée dans les autres Bibliothèques d'Italie qui se sont empressées d'acquérir les objets précieux qu'elle renfermoit.

Naples possède encore maintenant de bons manuscrits dans ses Bibliothèques, dont les principales sont :

1.° La Bibliothèque royale, ou *de Capo di monte;* son noyau vient des diverses Bibliothèques des Jésuites supprimés, et elle dut ses accroissemens au célèbre helléniste *Basti*, qui en fut le bibliothécaire.

2.° Celle de *S. Angelo à Nido*, fut fondée par divers cardinaux de la famille *Brancacci ;* ceux-ci ne négligèrent point de l'enrichir de manuscrits.

3.° Celle des *Gerolimini*, ou prêtres de l'institut de *Saint-Philippe* de Néri, renferme un grand nombre de premières éditions et de *codices* ou manuscrits des anciens auteurs grecs, latins et italiens.

4.° Celle de *S. Giovani à Carbonara* offre le manuscrit autographe de la *Jérusalem délivrée*, et ceux des autres ouvrages de *Torquato* et de *Bernardo Tasso.*

5.° Celle de *S. Domenico Maggiore* possède les livres et les manuscrits du savant *Pontanus*, donnés à ce monastère par sa fille *Eugénie.*

6.° Des Bibliothèques particulières, telles que celles du duc de *Cassano*, d'*Orlandi*, du marquis *Sitizano*, des *Guidi*, etc. obtenoient l'attention des savans par leurs manuscrits ; mais depuis les derniers changemens politiques, plusieurs de ces objets d'étude ont été dispersés et ont disparu.

L'abbaye du Mont-Cassin, fondée par saint *Benoît*, recommandable par les savans qu'elle produisit, conserva dans le royaume de Naples le goût des bonnes

études et la culture des sciences. Sa Bibliothèque, riche en manuscrits, servit souvent pour diriger les premières éditions de divers ouvrages théologiques.

C'est dans le château de Portici qu'on trouve les manuscrits antiques, tirés du milieu des ruines d'Herculanum, de Pompeia et de Stabbia.

Sorrente, où naquit le *Tasse*, Salerne, si célèbre autrefois par son école de médecine, Tarente, où les Lacédémoniens portèrent les institutions de *Lycurgue*, Brindes, Otrante, Bari, Cortone, où régnoit la philosophie de *Pythagore*, Reggio, ravagée par *Denys* l'ancien, toutes ces villes situées sous le plus beau ciel, fécondes en productions du sol, ne le sont pas de même en celles de l'esprit. Leurs Bibliothèques sont peu considérables, et on n'en connoît pas les manuscrits.

L'île de Sardaigne, dont les habitans ont l'esprit gai, fin, pénétrant et porté à la poésie, possède l'université de Cagliari, et dans ses monastères quelques manuscrits anciens.

Malte a formé dans sa capitale un *Museum* et une Bibliothèque publique, où l'on peut consulter divers manuscrits arabes.

La Sicile, la plus grande des îles de la Méditerranée, a dans ses villes de Messine, Catane, Augusta, Syracuse, Mazara, Girgenti et Palerme, quelques dépôts littéraires qui ne sont point encore décrits. Les monastères de *Saint-Sauveur* près de Messine, et de l'abbaye de *Sainte-Placide*, ont recueilli un grand nombre de manuscrits grecs.

Mes recherches ne m'ont permis de découvrir, dans les bibliographes et les voyageurs modernes, que ce petit nombre de manuscrits dans les principales Bibliothèques de l'Europe ; mais il me seroit doux de prévoir que ce foible essai, ne servant que d'indication, se

changera un jour, sous une plume plus savante, en une histoire complète et détaillée de toutes les richesses manuscrites qu'elles possèdent. Tant d'hommes riches parcourent les diverses contrées du nord ; tant d'autres visitent les belles contrées méridionales ; ils n'ont souvent aucun but particulier d'observations. Au milieu des spectacles divers que leur offrent les villes et les hommes, leur esprit inoccupé flotte dans l'ennui. Qu'ils prennent une marche active ; qu'ils se créent un point de curiosité ; qu'ils demandent à tous les établissemens bibliographiques les manuscrits que le savoir, la longue patience, le désir d'être utile, les arts de la calligraphie et de la peinture, la succession des siècles y ont déposés, et bientôt leur course accroîtra d'intérêt, et ne leur présentera plus qu'une occupation douce et semée de plaisirs. *Charles Burney* ne voyagea que pour compléter son érudition sur la musique ; *Cochin*, pour désigner des statues et de beaux tableaux ; *Spon* et M. *Millin*, pour découvrir de savantes inscriptions et décrire d'antiques objets. Les manuscrits précieux attendent encore celui qui doit les faire connoître dans leur généralité, et acquérir avec gloire le titre de leur historien.

En attendant, il me reste à indiquer ici les savans qui ont publié la description particulière de ceux mis sous leur garde, et dont le pénible travail a préparé d'importans matériaux, et pour ainsi dire les chapitres du grand ouvrage.

## §. 6. CATALOGUES DE MANUSCRITS.

Les catalogues de manuscrits exigent plus de peine que ceux qui décrivent des livres imprimés, parce qu'étant moins répandus et quelquefois uniques, il est nécessaire de les faire particulièrement connoître.

Ils sont aussi moins nombreux que les autres catalogues, et forment ici l'objet d'une *bibliographie spéciale.*

M. *Léontief*, après avoir passé plusieurs années à Pékin, est revenu à Saint-Pétersbourg, sa patrie, et y a fait imprimer le catalogue des manuscrits et des livres chinois qui se trouvent, au nombre de deux mille huit cents cahiers, dans la Bibliothèque de l'Académie de cette ville : c'est la plus riche de l'Europe en cette partie.

On a publié en Danemarck l'indication des manuscrits orientaux donnés par *Niebuhr* à la Bibliothèque royale, et de ceux en langue islandaise qui enrichissent principalement celle de l'université danoise.

M. *Frédenheim*, suédois, a fait le catalogue raisonné des manuscrits de sa Bibliothèque.

*Golius*, qui voyagea long-temps en Asie pour se perfectionner dans la connoissance de la langue arabe, a fait connoître les manuscrits de l'université de Leyde.

En 1674, *Hyde* a décrit avec détail les manuscrits de la célèbre Bibliothèque bodleienne, léguée à l'université d'Oxford.

En 1696, *Thomas Smith*, prêtre anglican, publia dans le catalogue de la Bibliothèque cotonienne l'indication des manuscrits de ce dépôt, où l'on recherche particulièrement ceux écrits en anglo-saxon.

En 1697, un volume *in-fol.* publié à Oxford, en latin, a donné une connoissance plus parfaite des manuscrits remarquables répandus en Angleterre et en Ecosse : il traite particulièrement de ceux donnés ou légués à l'université d'Oxford par ses nombreux bienfaiteurs. Cet ouvrage ne porte pas de nom d'auteur, mais il est d'*Edouard Bernard*, et les tables alphabétiques sont dues à *Omfroy Wanley*. Ce catalogue est aussi savant qu'estimé.

*David Casley*, en 1734, fit imprimer en anglais le catalogue de la Bibliothèque du roi d'Angleterre, *in*-4.° Celle-ci est riche en manuscrits du quinzième siècle, mais elle n'en renferme pas un grand nombre d'anciens. L'auteur y joignit un *appendix* de la Bibliothèque *cotonienne*, et des modèles de l'écriture dont on s'est servi en Angleterre dans les divers siècles.

En 1782, *Samuel Ayscough* donna à Londres, dans deux volumes grand *in*-4.°, écrits en anglais, de savantes notices sur les manuscrits du Musée britannique. Cet ouvrage, ainsi que le précédent, ne sont presque pas connus en France.

*Claude James* avoit fait imprimer auparavant le catalogue des manuscrits des diverses Bibliothèques d'Angleterre : cet ouvrage étoit incomplet et peu étendu.

*Pierre Lambecius* a publié, en 1665, celui de la Bibliothèque césaréenne, c'est-à-dire, de Vienne en Autriche, sous le titre : *Commentariorum de Bibliothecâ cæsareâ Vindobonensi, libri VIII*, huit volumes *in-fol.* Ce vaste ouvrage, plein de recherches et de dissertations curieuses, fut interrompu par la mort de son auteur. Ses héritiers, pressés d'argent, vendirent en masse les derniers volumes ; ce qui les avoit rendus très-rares ; mais *Adam-François Kollarius* a fait réimprimer l'édition entière, de 1766 à 1782, en huit volumes *in-fol.*, et y en a joint un autre de *supplément*, aussi *in-fol.* qui a paru à Vienne en 1792. Quel que soit le mérite des articles de *Lambecius*, ils n'offrent pas toujours une parfaite exactitude. On y a fait graver la figure des lettres et de l'écriture des plus anciens manuscrits ; mais il importe de consulter l'*index* de chaque volume, pour reconnoître si toutes les estampes qui y sont rappelées s'y trouvent.

La Bibliothèque de Vienne, fondée en 1480 par l'em-

pereur *Maximilien*, fut enrichie des manuscrits de *Mathias Corvin* et du prince *Eugène*.

Le jésuite *Possevin* a décrit les manuscrits grecs de la Bibliothèque de ce prince. Son catalogue renferme d'assez grandes erreurs, et entr'autres d'avoir fait de saint *Grégoire* de Nysse, auteur du livre *de creatione hominis*, un *George Nicetas*, écrivain qui n'a jamais existé, et auquel il a attribué cet ouvrage.

*Daniel* de *Nessel*, bibliothécaire de l'empereur *Léopold*, a continué le catalogue que *Lambecius* avoit laissé incomplet : il a réuni à la notice des manuscrits grecs celle des orientaux. On trouve dans ses deux volumes *in-fol.* une foule de gravures offrant les sujets peints dans plusieurs de ces manuscrits. L'érudition de *Nessel* est moins vaste que celle de son prédécesseur, mais elle a plus de concision. Cette continuation est intitulée, *Breviarium et supplementum commentariorum Lambecianorum.* — Vindebon, 1690.

Après *Lambecius* et *Nessel*, *Jean-Frédéric Reimann* donna sa bibliothèque *acroamatique* en un volume *in*-8.°, publié à Hanovre en 1712. C'est un *épitome* ou abrégé des catalogues des deux premiers bibliothécaires.

Enfin, *Michel Denis*, bibliothécaire de l'empereur, a publié en deux volumes *in-fol.* le catalogue des manuscrits latins et en langues modernes, relatifs à la théologie, et qui se trouvent dans la même Bibliothèque. Le premier volume a paru en 1793; le second en 1801, un an après la mort de son auteur.

*Henri Kitzius* a donné le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque d'Anhalt.

En 1806, M. le baron d'*Arétin* a publié les trois premiers volumes de ceux de la Bibliothèque de Bavière : ils ont fait vivement désirer leur suite. *Monachii*, 3 *vol. in-4.°*

A Augsbourg, M. *Placide Braun* a fait imprimer,

en 1792, deux volumes *in*-4.°, contenant la notice des manuscrits de la Bibliothèque de *Saint-Uldaric* de cette ville. Cet ouvrage, divisé en cinq parties, est en latin. Le même auteur a mis à la suite le catalogue des livres de la même Bibliothèque, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en 1500.

Long-temps avant M. *Braun*, et dès l'an 1595, le savant *Hæschelius* avoit fait paroître, *in*-4.° et sans y mettre son nom, le catalogue latin des manuscrits de la Bibliothèque publique de la même ville.

M. *Pierre Colomann Sanftt* a décrit, dans une dissertation qui a paru en 1786, le beau manuscrit des évangiles, écrit en lettres d'or, et qui se voit dans le monastère de *Saint-Emeran*. Elle est rare, et s'est vendue 19 liv. chez M. *Méon*.

En 1670, on a imprimé à Leipsick le catalogue des manuscrits de cette ville; et M. *Gottched*, en 1746, a publié une notice des manuscrits les plus rares de la Bibliothèque *Pauline* que la même ville renferme.

*Conrad Schœnleben* a donné, en 1758, une ample description d'un manuscrit du nouveau testament en grec, sur parchemin, chargé d'ornemens : il date du douzième siècle, et se voit dans la Bibliothèque d'*Ebner* à Nuremberg. Le savant M. de *Murr* a décrit de même un grand nombre de manuscrits de la Bibliothèque publique de cette ville.

On doit à M. *G. Fischer* la notice d'un manuscrit très-précieux du couvent de Saint-Maximin.

M. *Senstii* a publié la description du *codex evangeliorum* de Ratisbonne, 1786, *in*-4.°

M. *J. R. Sinner* a fait connoître les manuscrits de la Bibliothèque de Berne par un catalogue latin, imprimé à Berne, en 1760 et années suivantes, et qui forme trois volumes *in*-8.°

*Hottinger*

*Hottinger* a autrefois décrit, dans la Bibliothèque de l'Escurial, quelques-uns des manuscrits grecs et latins; et *Michel Casiri* a noté, dans son catalogue raisonné, les manuscrits arabes qu'elle renferme, au nombre de près de trois mille. Son ouvrage a été imprimé à Madrid, de 1760 à 1770, en deux volumes *in-fol.*, ayant pour titre *Bibliotheca arabico-hispano Escurialensis.* Il est fait avec soin, plein de soigneuses recherches, et sa rareté le rend cher. On le réunit d'ordinaire au volume *in-fol.* sur les manuscrits grecs, publié à Madrid, en 1769, par *Jean Iriarte*, et qui a obtenu un juste succès.

Un *in-4.°* imprimé à Lisbonne, en 1775, a pour objet *Codices Bibliothecæ Alcobatiæ.*

Les catalogues relatifs aux manuscrits des Bibliothèques de France et d'Italie sont nombreux.

Dans la relation du voyage fait à Constantinople, en 1729, par l'abbé *Sévin*, et dans celle du voyage de *Fourmont* dans le Levant, ces savans ont fait connoître les manuscrits qu'ils ont rapportés d'Asie, et ceux qu'ils ont laissés, soit dans les îles de l'Archipel et à Caffa, soit dans le monastère de *Saint-Basile*, et les autres contrées qu'ils ont parcourues.

Depuis ces voyages scientifiques, *Mellot*, membre de l'Académie des inscriptions, avoit publié le manuscrit de *Joinville* sur l'histoire de saint *Louis*, découvert par l'abbé *Sallier*, lorsqu'il fit imprimer, en 1739, à l'imprimerie royale, le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque impériale, en quatre volumes *in-fol.* Il y a indiqué une foule de manuscrits précieux en langues orientale, grecque et latine. Après le grand travail de *Mellot*, mort en 1760, l'Académie des inscriptions a publié d'intéressantes notices sur plusieurs. Ce dernier recueil, commencé en 1787, et continué par l'Institut,

forme sept volumes *in*-4.°, qui sont dignes de la célébrité des savans à qui on les doit.

*Bernard* de *Montfaucon* fit imprimer, en 1715, le catalogue latin et raisonné des manuscrits grecs de la Bibliothèque *Coislin*, qui fut celle du chancelier *Séguier*. Cet ouvrage forme un très-gros volume *in-fol.* L'auteur détermine l'état de chaque manuscrit; et, par conjecture, quel fut le temps où il parut. Le nombre de ces manuscrits est d'environ quatre cents. Plusieurs avoient été tirés des monastères syriens, situés sur le mont Athos.

Quelque temps après, le même auteur donna le catalogue latin des manuscrits les plus remarquables, renfermés dans diverses Bibliothèques; mais il en a oublié un plus grand nombre, et les indications de ceux qu'il désigne sont souvent très-défectueuses. Cet ouvrage, dédié au cardinal de *Fleury*, fut imprimé à Paris en 1739, et forme deux volumes *in-fol.* *Montfaucon*, dans son voyage d'Italie, fait en 1702, avoit recueilli des notes sur les manuscrits de cette contrée; il étendit ensuite ce travail sur ceux des autres pays, et particulièrement sur les manuscrits de la Bibliothèque royale, de celles de *Saint-Germain-des-Prés*, de *Saint-Maur*, de *Saint-Victor*, des monastères de *Saint-Diez*, de *Saint-Michel*, de Sénones, de *Saint-Vincent* de Besançon, de *Sainte-Marie* de Soissons, d'Aigrefeuille, de *Saint-Albin* d'Anjou, de Caunes, de *Saint-Ouen*, de Lérins, de *Saint-Martin* de Tours, de *Saint-Pierre* de Corbie, et de la plupart des cathédrales de nos anciennes provinces. Tel est l'objet de ces deux volumes, ayant pour titre, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova.*

M. *Van-Praët*, conservateur de la Bibliothèque im-

périale, a commencé à se faire connoître dans la carrière bibliographique, où il a marché avec tant de gloire, par la description détaillée et curieuse des manuscrits de la Bibliothèque du duc de la *Vallière*, et par l'intéressante notice d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale, connu sous le titre de *Tournois de la Gruthule*.

On a imprimé, en 1764, la notice des manuscrits du collége des Jésuites de Clermont, *in*-8.° Cet ouvrage, qui ne porte pas de nom d'auteur, a été fait par *François Clément*, et *Louis-Georges Oudard Feutrix* de Bréquigny. *Barbier, Dict. des anon. t. 3.*

*Joseph-Louis*, marquis de *Cambis*, mort en 1772, possesseur d'une riche Bibliothèque à Avignon, a publié le catalogue raisonné des manuscrits qu'elle renfermoit en 1770, *in*-4.° Malgré la critique amère qu'en a fait l'abbé *Rive*, dans sa *chasse aux bibliographes*, cet ouvrage offre des choses curieuses, et mérite d'être recherché par eux. Le petit nombre d'exemplaires qu'on en a tiré le fait rencontrer rarement; aussi s'est-il vendu 66 liv. chez M. le duc de la *Vallière*. On doit y observer s'il contient sept cent soixante-six pages au lieu de cinq cent dix-neuf, parce qu'après la première publication du volume l'auteur lui donna une suite dans laquelle il décrivit les manuscrits qu'il avoit nouvellement acquis.

A la même époque, M. *Oberlin*, savant bibliothécaire de Strasbourg, a inséré dans ses *misellanea* une courte notice des manuscrits hébreux qui se trouvent dans la Bibliothèque qu'il dirigeoit.

En 1779, le savant et caustique abbé *Rive*, né à Apt en Provence, et devenu bibliothécaire de M. le duc de la *Vallière*, a fait imprimer deux ouvrages, dont chacun offre des notices sur deux manuscrits du riche dépôt qui lui avoit été confié; le premier décrit la *guir-*

*lande de Julie*, et un recueil de fleurs et d'insectes, peints par *Daniel Rabel*, auteur du *theatrum Floræ*, publié *in-fol.* en 1622; le second donne des détails curieux sur le roman d'*Artus* et celui de *Parthenay*: c'est un *in*-4.° devenu rare.

*Baulacre* avoit déjà fait connoître, dans divers journaux, plusieurs manuscrits de la Bibliothèque de Genève. M. *Sénebier* en a publié le catalogue complet, avec des notices très-instructives.

*Genev. Chirol*, 1779, *in*-8.°

En 1749, *Joseph Pasin*, directeur de la Bibliothèque royale de Turin, *Antoine Rivautella* et *François Berta*, attachés à cet établissement, publièrent en deux volumes *in-fol.* le catalogue des nombreux manuscrits qui y sont renfermés.

*Joseph-Antoine Saxius* fit imprimer, en 1745, son histoire littéraire et typographique de Milan, et y réunit le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque *Ambrosienne*. Cet ouvrage estimé est réuni à celui de *Philippe Argelati*, sur les savans Milanais.

*Jacques-Philippe Thomasini* a publié à Udine, en 1639, *in*-4.°, le catalogue des manuscrits de Padoue.

*Ant. M. Zanetti* et *Antoine Bongiovanni*, ont donné, en 1740, le catalogue des manuscrits grecs, latins et italiens de la célèbre Bibliothèque de *Saint-Marc* à Venise : il contient deux volumes *in-fol.*, dont quelques-uns ont été tirés en grand papier. Cet ouvrage a été suivi de deux autres du savant bibliothécaire, M. *Jacques Morelli*, qui a décrit les manuscrits de la même Bibliothèque, soit dans sa dissertation historique *della libraria di S. Marco*, publiée à Venise en 1774, *in*-8.°, soit dans sa *Bibliothèque* en latin, imprimée à Bassano, en 1802, deux volumes *in*-8.°

*Brunet, Man. du libr.*

Le même auteur a enrichi la bibliographie de plusieurs autres écrits du même genre, et où l'érudition

s'unit à l'exactitude et à la clarté. Ce sont, 1.° la description des manuscrits de la Bibliothèque de *Thomas Farsetti*, qui parut à Venise en 1771, et forme deux volumes *in*-12 ; 2.° le catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque *Nanienne*, en deux volumes *in*-4.°, imprimés aussi à Venise en 1776.

Cette dernière Bibliothèque est celle dont les manuscrits sont les plus connus, puisque, outre le grand ouvrage de M. *Morelli* sur ceux écrits en langue latine, les autres ont mérité les observations de plusieurs savans bibliographes. D'un côté, M. *Simon Assemani* a publié le catalogue italien des manuscrits orientaux qu'elle renferme, en deux volumes *in*-4.°, publiés à Padoue en 1787 ; d'un autre côté, on a imprimé à Bologne, en 1784 et 1785, deux ouvrages *in*-4.°, dont l'un est intitulé, *Græci codices manuscripti, apud Nanios asservati ;* et l'autre, *Ægyptiorum codicum reliquiæ in Bibliothecâ Nanianâ.*

En 1779, M. *Joseph-Benoît Mittarelli* s'est placé parmi les bibliographes estimés, par son catalogue des manuscrits du monastère de *Saint-Michel* de Venise ; *Venet.*, et quelque temps après, M. *Joseph-Marie Muccioli* *fol.* a fait connoître ceux de la Bibliothèque *Malatesta*, à Césène, dans deux volumes *in-fol.*, dont le premier a paru en 1781, et le dernier en 1784.

La vaste et superbe Bibliothèque du Vatican a ses manuscrits annotés par *Ange de Rocca*, religieux augustin et évêque de Tagaste, qui commença à en donner le catalogue.

Le savant maronite, *Joseph-Simon Assemani*, fit imprimer à Rome, en 1719, sa *Bibliothèque orientale*, ou catalogue des manuscrits syriaques, arabes, persans, égyptiens et malabares qui se trouvoient dans la Bibliothèque du Vatican. Le pape *Clément* XI favo-

risa l'édition de ce grand travail, publié aux frais de la congrégation de la Propagande, et qui forme quatre volumes *in-fol.* Les écrivains ecclésiastiques orientaux y sont jugés avec autant d'érudition que de discernement.

Dans la savante préface mise en tête de la belle édition de *Virgile*, publiée à Rome, *in-fol.*, en 1742, avec les figures de *Santès-Bartholi*, on trouve des notices sur les quarante-sept manuscrits de *Virgile*, déposés alors dans la Bibliothèque du Vatican.

Le P. *Paulino* de Saint-Barthélemi, si versé dans les diverses dialectes de l'Inde, et que les lettres viennent de perdre, a décrit les manuscrits du Musée *Borgia*, en un *in-4.°* qui a paru à Rome en 1793, et qu'il a enrichi d'observations érudites.

Dans ces derniers temps, c'est-à-dire, en 1805, M. *Jean-Bernard* de *Rossi*, célèbre par ses profondes connoissances dans les langues orientales, son édition du nouveau testament, sa *Bibliothèque* judaique, son *dictionnaire* des auteurs hébreux et arabes, et ses *annales* de la typographie hébraique, a publié à Parme, en trois volumes *in-8.°*, le catalogue des manuscrits orientaux de sa Bibliothèque, qui y sont bien décrits et savamment annotés.

*Etienne Evodius Assemani*, archevêque d'Apamée, donna à Florence, en 1742, la description des manuscrits orientaux de la Bibliothèque *Laurentienne*, en un volume *in-fol.*, publié avec un grand luxe. *Antoine-François Gori* ajouta à cet ouvrage beaucoup de notes érudites qui le rendirent utile et précieux aux littérateurs. Parmi les nombreux manuscrits que cette Bibliothèque renferme, on en distingue plusieurs écrits en cophte et en abyssin.

*Ange-Marie Bandini* a fait imprimer, de 1764 à 1778, en huit volumes *in-fol.*, le catalogue de tous les

manuscrits de cette belle Bibliothèque, fondée à Florence par *Laurent* de *Médicis*.

Ce savant et bel ouvrage est sorti des presses de l'imprimerie impériale, et se trouve rarement dans sa totalité; les manuscrits grecs renferment trois volumes, les latins quatre, les italiens un seul. Il est utile d'y joindre un autre ouvrage du même bibliographe, offrant le catalogue descriptif des manuscrits réunis à la Bibliothèque *Laurentienne*, par le bienfaisant empereur *Pierre-Joseph Léopold*, dont le nom restera aussi cher aux littérateurs de tous les pays qu'il l'est aux peuples dont il fit le bonheur. Ce dernier ouvrage a été imprimé à Florence, de 1791 à 1793, et forme trois volumes *in-fol.* *Prunet, Man. du libr.*

*Guillaume Langius* a donné aussi la description de quelques manuscrits de la Bibliothèque *Médicis*, qui est jointe au *prodomus historiæ litterariæ* de *Pierre Lambecius*, publié à Leipsick en 1710, *in-fol.*

En terminant cet essai, nécessairemeat trop aride pour être entièrement lu par les littérateurs, trop incomplet pour obtenir une grande attention des bibliographes, qu'il me soit du moins permis de former un vœu en leur faveur.

Il seroit digne du zèle des bibliothécaires des divers départemens de se réunir pour faire connoître les manuscrits rares, et tant d'ouvrages inédits qui se trouvent dans leurs dépôts. Ils seconderoient, par ce travail, celui de la classe de l'Institut, qui s'occupe à débrouiller les richesses manuscrites de la Bibliothèque impériale. Je me plais à appeler particulièrement ici mes savans collègues MM. *Fischer*, de Mayence, *Peignot*, de Vésoul, *Gourdin*, de Rouen, *Coste*, de Besançon, *Chappuis*, de Bourg, *Achard*, de Marseille, et *Champolion*, de Grenoble, etc.

Pour favoriser une entreprise de ce genre, son

altesse royale le vice-roi d'Italie, plein de vues utiles et d'amour pour les lettres, a ordonné à la fin de 1805 que les savans de l'Institut de Bologne s'occuperoient sans relâche à former le catalogue raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de cette ville. Son arrêté porte ce motif remarquable : « Considérant que la Bibliothèque de Bologne, si elle étoit plus long-temps privée d'un catalogue, soit des manuscrits, soit des livres imprimés, demeureroit une richesse entièrement perdue ; qu'avant de s'occuper à la compléter, il est indispensable de connoître ce qui la compose ; que ce catalogue raisonné est un ouvrage qui importe non-seulement aux savans de Bologne, mais à ceux de toutes les nations, et qui doit en conséquence assurer à ceux qui le formeront de nouveaux droits, soit à l'estime de leurs concitoyens, soit à la reconnoissance des hommes de tous les pays qui consacrent leur vie à la culture, aux progrès et à la propagation des sciences, nous avons décrété, etc. »

C'est d'après ce motif que j'ai publié dernièrement le Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Lyon. En composant cet ouvrage, je m'engageai dans une route pénible et sans fleurs. Il me fallut bien des jours pour apprendre à lire ces écritures des divers siècles, et fixer dans mon souvenir leurs traits et leurs abréviations, changeant de génération en génération. Souvent tel manuscrit, qui n'a obtenu que l'indication d'une ligne, avoit exigé une semaine d'examen. Lorsque l'expérience me rendit plus habile, lorsque je commençai à connoître, à la simple inspection des pages, dans quel temps elles avoient été tracées, ce savoir me devint inutile, puisque les manuscrits de la Bibliothèque de Lyon étoient épuisés, et qu'à cet égard ma tâche étoit finie. J'ai fait tous mes efforts pour la remplir au gré du petit nombre de savans qui s'occupent de bibliographie.

# BAINS ROMAINS

## DÉCOUVERTS A BAR-SUR-AUBE.

Au fond d'un vallon, près de Bar-sur-Aube, on a trouvé, après avoir foui la terre, une salle de douze pieds carrés, pavée avec des losanges de marbre de diverses couleurs. Plus loin, et à une toise de distance, on a aperçu une sorte de canal de huit pieds de longueur, de trois environ de largeur, sur trois pieds deux pouces de profondeur. On y descendoit par quelques degrés ; le fond en étoit pavé en mosaique. On n'a pas poussé plus loin cette fouille, et déjà le peuple a détruit tout ce qu'elle pouvoit avoir de curieux. A quel usage étoient destinés cette salle et ce canal?

Ce monument paroît un bain romain. Pour s'en convaincre, il faut aller chercher des éclaircissemens dans l'antique Rome.

Par le mot *bains*, on y entendoit non-seulement les cuves dans lesquelles on se plongeoit, mais les bâtimens où elles étoient placées. Celui de *balneum* désignoit l'appartement particulier que chaque citoyen avoit destiné dans sa maison à un usage aussi salutaire qu'agréable. On appeloit *balineæ* et *thermes* les édifices somptueux et utiles, consacrés aux bains publics : c'est là que la magnificence de l'empire se plut souvent à paroître dans toute sa splendeur. On y voyoit des appartemens d'été et d'hiver, des portiques, des bosquets, des salles immenses, des promenades agréables. Le porphyre et l'or y brilloient de toutes parts ; l'air y étoit embaumé par l'évaporation des parfums ; et des eaux jaillissantes, tombant de cascades en cascades,

s'enfuyoient dans des cuves d'argent, et invitoient par leur murmure à un doux sommeil.

Les bains publics et particuliers étoient divisés en différentes pièces, dont le nombre varioit suivant l'étendue du lieu et le luxe de ceux qui les faisoient construire. Les plus ordinaires, outre le bain froid et celui d'eau tiède *tepidarium*, étoient l'*eleothesimum* où l'on se frottoit d'essence et d'huile, le *frigidarium* le lieu de rafraîchissement, et le *laconicum* ou étuve sèche, dont *Vitruve* a donné la description, et qui fut ainsi nommée, parce que les peuples de la Laconie en furent les premiers inventeurs. A l'exemple de Rome, où *Publius Victor* comptoit huit cent cinquante-six bains publics, et dont quelques-uns, tel que celui de *Caracalla*, pouvoient contenir plus de deux mille personnes, toutes les villes soumises dans les Gaules à cette maîtresse du monde s'empressèrent d'adopter de pareils établissemens. Paris, Lyon, Marseille eurent des bains publics. Ceux de Nimes sont assez connus :

C'est dans ces lieux, au bord de la fontaine,
Que fière encor de ses antiques bains,
*Diane* voit de modernes bassins
Emprisonner son onde toujours vaine,
D'avoir coulé sous la loi des Romains.

Les bains de Fréjus furent long-temps ignorés : c'est *Peiresc* qui les fit connoître. Ce savant, qui s'éleva au-dessus de son siècle, qui sans avoir presque rien écrit, s'est cependant couvert de gloire : « Génie étonnant qui, comme l'a dit *Thomas*, eut la passion des lettres et des antiquités, comme d'autres ont l'ambition de la fortune, et qui fit peut-être plus, pour le progrès des arts, que cet *Auguste* si vanté et les trois quarts des souverains. » Ce savant, dis-je, consigna la forme et

les dimensions des bains de Fréjus dans un manuscrit qui se trouve à Paris dans la Bibliothèque impériale. On y voyoit plusieurs salles qui furent pavées en compartimens, comme celle découverte près de Bar-sur-Aube.

L'excavation de celle-ci, sa situation dans un vallon où les eaux devoient affluer, déterminèrent son objet; elle fut du nombre des salles que les Romains nommoient *tesselatæ*, du mot *tesselæ*, petits cubes de marbre employés dans les mosaïques. Celle qui a douze pieds carrés a pu être l'*eleothesimum* ou le *propastum*, sorte de vestibule qui précédoit souvent le bain de vapeurs et l'étuve sèche. Le canal de huit pieds de longueur, où l'on descend ensuite, me sembleroit l'un ou l'autre de ces deux derniers lieux. Ils étoient placés plus bas que les autres salles; et si l'on creusoit sous ce canal, peut-être y trouveroit-on l'hypocauste, fourneau souterrain, divisé en plusieurs espaces carrés où la flamme pénétroit pour échauffer le pavé, donner une chaleur intérieure qui, augmentée par le réfléchissement des voûtes, procuroit bientôt la transpiration la plus abondante.

Le bain de Bar-sur-Aube a-t-il été public ou particulier? Offre-t-il un *balneum* simple ou des *thermes?* On ne peut bien le décider, puisque la fouille a été promptement interrompue. Bar-sur-Aube est environnée des débris de la grandeur romaine; et tout annonce que cette ville mérita de l'antiquité plus de magnificence qu'elle n'en a obtenu de nos jours. Le pont qui traverse l'Aube, le chemin ferré qui conduit de Bar à Clervaux, paroissent des ouvrages romains. Les deux montagnes qui ceignent le vallon où le bain se trouve placé, sont couvertes de ruines et de ces *masses indestructibles qui ont fatigué le temps.* Ici, ce sont des fossés, des remparts qui défendirent en vain une forteresse contre

*Attila*, d'autres disent contre *Rodéric*, général des Goths, qui, chassés d'Espagne dans le huitième siècle, refluèrent dans la Gaule-Belgique. Sur le côteau voisin, on distingue l'enceinte d'une ville détruite, à laquelle une foible tradition accorde le nom de *Florence*.

C'est dans ces lieux qu'on aperçoit encore un tombeau dont l'aspect inopiné arrête le voyageur, et lui commande le silence et le respect. Un préfet des Romains y fut, dit-on, inhumé; et le bain trouvé dans ces derniers temps, à quelques pas de distance, lui appartint peut-être. La construction antique et recherchée de ces deux monumens annoncent assez qu'ils sortent de la main d'un citoyen de Rome. Il jouit dans l'un d'un délassement momentané; il trouva dans l'autre un éternel repos.

# DE QUEL COTÉ
# ANNIBAL
## PARVIENT-IL DES GAULES EN ITALIE ?

On a renouvelé, dans ces derniers temps, l'ancienne question sur l'endroit du passage d'*Annibal* en Italie ; et un membre distingué de l'Académie de Lyon (*), privant cette ville de l'honneur d'avoir vu *Annibal* sur ses bords, a fait entrer ce chef intrépide, en Italie, par les Alpes Cottiennes et le mont Genèvre.

Cette opinion, quoiqu'émise avec autant de savoir que d'esprit, ne peut convaincre. L'auteur me permettra de lui soumettre les preuves d'une opinion contraire ; mais si j'abandonne en ce moment ses traces, ce sera du moins pour suivre celles de *Polybe*, de *Tite-Live*, de *Plutarque*, de *Luitprand*, de *Mérula*, de *Paul Jove*, et des savans jésuites *Labbe* et *Ménétrier*.

*Annibal*, qu'animoient à la fois et son amour pour la gloire et sa haine pour Rome, sortit de Carthage, et ensuite d'Espagne, pour venir à travers mille dangers, et les travaux les plus étonnans, franchir les Alpes et effrayer l'Italie. A la tête d'une armée composée de cinquante mille hommes, de neuf mille chevaux et de trente-sept éléphans, il la conduisit loin des Pyrénées pour lui faire passer le Rhône.

Arrêté d'abord sur les rives de ce fleuve par une foule innombrable de Barbares qui se préparoient à s'opposer à son passage, il descendit plus bas, après avoir divisé

(*) M. *Guerre*, avocat.

son armée, et en avoir donné le commandement d'une partie à *Hannon*, fils de *Bomilcar*.

« Il avoit campé quatre fois, dit *Polybe*, lorsqu'il arriva dans un lieu appelé l'*Isle*, très-peuplé et très-fertile, et à qui on a donné le nom d'*Isle*, parce que la *Saône* l'embrasse d'un côté et le Rhône de l'autre. Cet endroit est semblable, pour la forme, au *Delta* d'Égypte; la seule différence qui se trouve entr'eux, c'est que le Delta est borné, d'un côté, par la mer et les fleuves qui y ont leur embouchure, et de l'autre, par des montagnes escarpées et presqu'inaccessibles. »

Après une description aussi exacte, dont l'historien est le judicieux *Polybe*, qui voulut quelque temps après visiter par lui-même les lieux où *Annibal* avoit passé, on ne peut croire aux dissertations qui font tenir à ce dernier une autre route. En vain *Bouche*, dans son histoire de Provence, *Monet* en sa géographie, *Doujat* et le chevalier *Folard*, ont prétendu lui faire pénétrer les Alpes Cottiennes par le mont Genèvre; en vain *Chorrier*, historien du Dauphiné, ainsi que *Marca* et *Mandajors*, l'ont arrêté au confluent de l'Isère, trompés par *Cluvier*, qui, en traduisant *Polybe*, a eu l'indiscrétion de changer le nom grec de la Saône en celui de cette rivière. *Annibal* est parvenu au lieu où Lyon commençoit à s'élever : *Polybe* le prouve incontestablement. Cette ville fut, dans son origine, placée dans une *île;* le Rhône et la Saône l'environnent encore de deux côtés, et alors ces deux rivières l'entouroient entièrement. Ce ne fut que sous la domination des rois de Bourgogne que les Lyonnais, pour étendre leur cité au nord, comblèrent l'ancien bras qui unissoit le Rhône à la Saône. Ils formèrent ainsi leur place, appelée des *Terreaux*, du nom des anciens fossés et des terres rapportées pour combler ce lieu.

Les anciens cartulaires de Lyon distinguent la ville placée sur la montagne, et l'*île* arrosée par les deux fleuves. Celui de la commanderie *Saint-Georges*, cité par *Ménétrier*, contenoit un grand nombre de donations faites à l'abbaye d'Ainay, depuis l'an 950 jusqu'en 1052, sous les règnes de *Raoul* et de *Conrard*, rois de Bourgogne. Tous ces titres, rapportant les confins des propriétés de l'abbaye, la place dans l'île d'Ainay: *Sacrosanctæ ecclesiæ quæ est constructa in* INSULA *quæ Athanacus nuncupatur.*

*Polybe* dit qu'*Annibal* arriva près du lieu où le *Rhône a sa source*..... Le Saint-Gothard est dans les Alpes Pennines, et non dans l'ancienne Provence, ou près de l'Isère, dans le pays des Allobroges.

On lit ensuite, dans sa narration, qu'*Annibal* côtoya les terres des Allobroges jusqu'au pied des Alpes. Les possessions de ce peuple s'étendoient depuis l'embouchure de l'Isère dans le Rhône jusqu'à Genève, qui se trouvoit sous leur domination. Cette position indique avec certitude la marche carthaginoise : elle ne put donc s'effectuer ni au-dessus des bords de l'Isère, ni près de la Durance, dans le pays des Tricoriens et des Tricastins.

*Polybe* dit encore que le pays situé près de la petite île où vint *Annibal*, étoit bien cultivé et très-abondant en blé, *regionem et cultoribus frequentem et frumenti feracem.* Cette culture, cette abondance convenoient-elles aussi-bien à cette partie du Dauphiné, dont le terrain graveleux s'est couvert de vignes depuis Montélimar jusqu'à Vienne, qu'à la Dombe, à la Bresse et à l'ancien pays de Gex, où les grains viennent encore avec tant de profusion?

*Tite-Live*, le plus grave et le plus véridique des historiens, joint son témoignage à celui de *Polybe*.

« Ce n'est point, dit-il, par les Alpes Grecques, mais par les Alpes Pennines qu'*Annibal* parvint en Italie. »

*P. Jove, hist., p. 293.* *Livius, gravissimus historiarum scriptor, de transitu Annibalis ambiens, non Graiis, sed Penninis eum trajecisse memoriæ prodat.*

*Tite-Live* parle de l'arrivée des Carthaginois dans l'île formée par la Saône, *Arar*, et non pas l'Isère, *Isara*. A cet égard, les doutes qu'a voulu faire naître *Cluvier* s'évanouissent; car si le texte de *Polybe* avoit pu être altéré dans les manuscrits modernes, comme il l'a prétendu, si ceux-ci avoient mis le nom de la Saône pour celui de l'Isère, du moins *Tite-Live* n'a pu partager l'erreur des copistes venus après lui; et dès que le récit de cet historien, conforme à celui de *Polybe*, parle expressément de la Saône, c'est bien sur les bords de cette rivière que vint *Annibal*. D'ailleurs, *Tite-Live* place le cours de celle-ci près des Allobroges, *propè Allobrogos;* ce qui convient à la Saône; tandis que l'Isère ne coule point près de ces peuples, mais au centre même de leur ancienne domination.

Si *Annibal* s'éloignoit du chemin le plus court pour parvenir en Italie, le même historien en donne la raison, c'est qu'il vouloit surprendre les Romains, et ne les combattre que sur leur propre territoire; c'est que plus il s'éloignoit de la mer, moins les armées romaines pouvoient l'inquiéter et le gêner dans son projet. *Non quia rectior ad Alpes via esset sed quantum à mari recessisset minùs obviam fore Romanorum exercitum credens cumque priusquàm in Italiam ventum foret non erat in animo manus conserere.*

*Tite-Liv. dec. 3, l. 1.*

Tous les doutes doivent enfin s'évanouir, lorsqu'on voit *Plutarque* unir son récit à ceux des deux autres historiens. « *Annibal*, dit-il, arriva en peu de jours au lieu nommé *l'Isle* par les Gaulois; c'est l'endroit où

le *Rhône* et la *Saône* mêlent leurs ondes, et il est célèbre *par la ville que* PLANCUS *y a bâtie depuis.* » Il n'y a pas, dans ce passage, la moindre équivoque : ce n'est point de l'Isère dont il s'agit, mais de la Saône. *Plutarque*, qui vivoit sous l'empire de *Claude*, n'étoit pas assez éloigné du siècle d'*Annibal* pour oser avancer une erreur sur un fait aussi connu. Quelques littérateurs, il est vrai, ont douté que *Plutarque* soit auteur de la vie d'*Annibal*, et l'ont attribuée à l'un de ses traducteurs ; mais *Erasme* et *Saumaise* ont combattu ce sentiment avec succès, et on est revenu de l'opinion contraire.

*Polybe*, après avoir désigné le lieu fertile où Lyon fut bâti, nous apprend qu'*Annibal* y trouva deux frères qui se disputoient l'empire, et qui étoient prêts à en venir aux mains. « Il fut supplié par l'aîné, ajoute-t-il, de vouloir lui rendre service. *Annibal* l'écouta ; et après avoir chassé l'un, il reçut de grands secours du victorieux. Celui-ci voulut, par reconnoissance, lui servir d'escorte, et le garantir des insultes des Allobroges, qui confinoient le chemin tendant aux Alpes. En effet, il le conduisit jusqu'au lieu où il commença à parvenir aux montagnes qui s'en approchent. » Ces deux frères, dont *Tite-Live* parle aussi, sont *Momorus* et *Atépomare*, chefs d'une colonie de Rhodiens, qui donnèrent leur nom au Rhône, *Rhodanus à Rhodanis*, qui bâtirent l'ancien Lyon, et qui, comme *Romulus* et *Rémus*, étoient alors en guerre pour décider qui des deux auroit le droit de fonder cette nouvelle ville et d'y régner. *Momorus*, l'aîné des deux frères, en offrant à *Annibal* de le défendre contre les Allobroges, servit sa propre inimitié contre des voisins qui l'inquiétoient dans son nouvel établissement. Les auteurs qui ont soutenu que les Carthaginois ont pris un autre chemin

pour arriver en Italie, ne peuvent trouver qu'à Lyon, et sur les bords du Rhône et de la Saône, ces deux frères dont les historiens ont parlé, et accorder ainsi les récits de *Polybe* et de *Plutarque* avec un évènement connu.

A ces témoignages certains, recueillis des historiens anciens, sur la marche d'*Annibal*, nous allons réunir sommairement ici les monumens et les preuves modernes qui l'ont fixée avec la même évidence.

1.° En 1714, un laboureur du Dauphiné trouva dans une terre qu'il ensemençoit, près de Vienne, une pierre assez considérable. La charrue l'ayant remuée, elle rendit un son. Ce fut avec peine qu'on put la déterrer ; elle cachoit un bouclier votif d'argent du poids de quarante-trois marcs, et de vingt-sept pouces de diamètre. Ce bouclier a été reconnu pour carthaginois, et pour avoir appartenu à *Annibal*, qui le voua aux dieux après avoir traversé le Rhône. Il est parfaitement rond ; et dans le centre, d'où partent des rayons qui s'étendent jusqu'à la circonférence, on voit représenté un lion sous un palmier, symboles ordinaires de Carthage, et sur-tout d'*Annibal*, surnommé le *lion de Rome* par son père *Amilcar*.

2.° Le champ où ce bouclier fut trouvé s'est nommé, dans tous les idiômes qui se sont succédés, *le champ du passage*, TRANSITUS ITER. Ainsi, la tradition a conservé, dans cette contrée, l'ancien souvenir de la venue des Carthaginois.

3.° *Annibal*, après avoir passé Vienne et Lyon, dut traverser la Sébusie, nommée ensuite Bresse ; et la découverte d'un os énorme trouvé, il y a peu d'années, près de Bourg, en est devenu une autre preuve. M. *Chaussier*, secrétaire de l'Académie de Dijon, a lu un mémoire dans une séance publique de cette Com-

pagnie, où il a démontré que cet os avoit appartenu à un éléphant, et étoit celui de la cuisse. Comment la dépouille de cet animal put-elle parvenir au milieu des montagnes voisines ? Comment est venu mourir, cet enfant de l'Asie et des climats brûlans, sous le noir ombrage des froids sapins qui couronnoient les hauteurs de la Sébusie ? Le lieu solitaire et écarté où cet os a été trouvé, loin des habitations et de toute route, exclut l'idée que l'animal, conduit comme objet de curiosité dans nos contrées, y a pu périr.

Cet os appartint vraisemblablement à l'un des trente-sept éléphans amenés d'Espagne par *Annibal*, et qui vint terminer près de nous sa fatigante course.

M. *Mailly*, de l'Académie de Dijon, partageant cette opinion, dit dans la même séance : « On voit comment on peut recueillir des restes de ces animaux dans quelques-unes de nos provinces ; il suffit qu'*Annibal* ait remonté plus ou moins le Rhône, pour que les monumens de ce genre ne présentent rien d'étonnant, lorsqu'on les découvre au sein des régions qu'il a parcourues. Que ce général en ait perdu beaucoup après le passage du Rhône, c'est un fait presqu'aussi constant que ce passage même, malgré le silence apparent des historiens, qui les confondent ordinairement avec les autres bêtes de somme. Quand ils auroient échappé au fer des Gaulois, dont ils irritoient la cupidité par la vue du bagage qu'ils portoient, et à l'inclémence de la saison, ils n'auroient pas été respectés par un ennemi plus terrible qui les suivoit par-tout. Le défaut de fourrage dut achever ce qu'avoient commencé les armes des Gaulois, et l'âpreté du froid, si contraire à ces animaux. » Cette dernière réflexion de M. *Mailly* est conforme au récit de *Polybe*, qui dit qu'en arrivant

en Italie les éléphans étoient exténués et presque morts de faim.

4.° Le département de l'Ain offre des vestiges de diverses castramétations ou camps anciens. On en trouve à Flaccieu, et sur le sommet de Mont-Châtel près de Pressiat. On en trouve une autre à Saint-Jean-le-vieux, dont *Gabriel Siméoni* a fait graver la figure. Pourquoi *Annibal* et son armée n'auroient-ils pas occupé l'une de ces stations, placée sur sa route, et qui devoit un jour servir de preuve à son passage ?

5.° Le prince *Magile*, chef des Boiens, peuple du département de l'Allier, vint près du chef des Carthaginois, suivant l'histoire, pour lui offrir les secours de ses soldats contre les Romains, et l'assurer qu'en guides fidèles ceux-ci le conduiroient avec sûreté à travers les montagnes jusqu'en Italie. Il n'est pas croyable que ce prince voulût aller avec son armée à une distance, immense de ses états, en Provence ou en Dauphiné, mais il traversa avec facilité jusque dans le département de l'Ain ou du Léman, pour y voir et y rencontrer *Annibal*.

6.° Les Carthaginois, en quittant la Bresse, tournèrent ensuite vers Yvrée, et entrèrent en Italie par la vallée d'Aoste et le mont *Saint-Bernard*. Une antique inscription trouvée au village de Bard près Yvrée, dont *Paul Jove* et *Mérula* font mention, annonçoit la venue d'*Annibal* et de ses troupes en ce lieu. *Scriptum est*, dit Mérula, *apud Bardum litteras cotibus insculptas ostendi ; monimentum Hannibalis qui hàc Alpes trajecerit.*

*Cosmog.* *p.* 525.

*Luitprand*, évêque de Crémone, avoit déjà écrit, dès le dixième siècle, que l'empereur *Arnulfe*, revenant d'Italie dans les Gaules, avoit traversé les Alpes Pennines, et suivi la même route qu'*Annibal*. *Per Pen-*

*nines has existimat Luitprandus Hannibalem in Italiam venisse, scribens Arnulphum imperatorem ex Italiâ demum reversum per Hannibalis viam.* *Ibid.*

Après *Luitprand*, le savant historien *Paul Jove*, évêque de Nocéra, dans le quinzième livre de son histoire, dit que ce furent les Alpes Pennines qui, suivant l'opinion générale de son temps, virent *Annibal* les surmonter, en s'y frayant un chemin par le feu et le vinaigre, c'est-à-dire, en y portant l'un dans les forêts qui gênoient sa marche, en ranimant avec l'autre le courage et la constance de ses soldats. Il y laissa, suivant cet auteur, des monumens de sa gloire et de son passage dans une inscription carthaginoise qu'il fit graver sur les rochers près de Bard, dan la vallée d'Aoste. *Has rupes ignibus acetoque Hannibalem perfregisse multi opinantur, ut apud Barrum ejus itineris pagum perpetuo tanti ducis gloriæ monumento, litteræ ipsis cotibus inscriptæ significant.* *Histor.* 1578, *p.* 297.

*Samuel Guichenon*, qui a écrit l'histoire de la Bresse et de la Savoie, fixe dans la première de ces provinces la route des Carthaginois.

C'est le sentiment du P. *Labbe*, dans une dissertation latine qu'il publia en 1671. « Et qui pourroit, s'écrie-t-il, soutenir encore l'erreur de *Cluvier*, adopter son opinion au mépris de celles de *Polybe*, de *Tite-Live* et de *Plutarque*, préférer à ces princes de l'histoire ancienne le témoignage d'un homme nouveau, contredit par ses contemporains même! » *Confer nunc Cluverium cum tribus historiæ principibus, hominem novum cum veteranis, mensorem locorum cum historicis rerum et consiliorum.*

Notre savant historien, le P. *Ménétrier*, a tracé le même chemin aux Carthaginois, et ne voit, dans le changement fait par *Cluvier*, qu'une fausse interpol-

lation, et dans sa conjecture qu'une rêverie. Ainsi, depuis *Annibal*, et *Polybe* qui le suivit de près, jusqu'à nous, une tradition constante a établi invariablement ce point de géographie et d'histoire.

7.° *Polybe* dit qu'*Annibal* pénétra par l'Insubrie, près du mont où le Rhône prend sa source. Le mont *Saint-Bernard* confine le Milanais ou l'Insubrie, et le Rhône sort du mont *Saint-Gothard*, qui n'en est pas éloigné.

8.° *Polybe* annonce que ce chef valeureux conduisit ses troupes par la partie des Alpes où les neiges sont éternelles, et où ne leur succède aucune verdure. Les monts de l'Embrunois ou des Basses-Alpes, n'offrent pas cette particularité, qui ne convient qu'aux grands glaciers de la vallée d'Aoste et des Alpes Pennines.

9.° On sait que lorsque ce chef intrépide eut gravi au-dessus des monts, il montra les plaines d'Italie à ses soldats pour les ranimer dans leur entreprise. Le mont Genèvre, celui de Mont-Viso, et les autres où l'on peut passer dans le voisinage, sont bornés par des côteaux et d'autres montagnes qui s'abaissent successivement, et empêchent la vue de s'étendre au loin ; mais du mont *Saint-Bernard* et des sommités des Alpes Pennines, on découvre Milan et ses plaines immenses. On sait même que cette partie des Alpes fut ainsi nommée, ou *quasi Pinninæ*, du mot *Pinna*, signifiant élévation, hauteur, ou *Penninæ*, suivant plusieurs auteurs anciens, du passage même d'*Annibal*, chef des *Poennes* ou Carthaginois. *Eas*, dit Paul Mérula, *plerique veterum dictas censant ab Hannibalis transitu.* La première de ces étymologies favorise l'idée, que ce général courageux ne put que passer sur ces montagnes pour arriver dans l'Insubrie ; la seconde change cette opinion en vérité.

*Cosmog. p. 525.*

C'est donc en arrivant à Vienne où l'on a trouvé la

bouclier votif ; c'est en traversant le champ du passage, et l'île formée par le Rhône et la Saône, où les fondemens de Lyon alloient s'élever, et où parut ensuite l'antique abbaye d'Ainay ; c'est en côtoyant le pays des Allobroges, et venant dans la Bresse ou Sébusie, pays gras et fertile, où se rendit le prince *Magile*, et où un os énorme d'éléphant annonce la marche d'une armée d'Afrique ; c'est en parvenant dans la vallée d'Aoste et près d'Yvrée, où une antique inscription justifia longtemps de sa venue ; c'est enfin dans le voisinage du *Saint-Gothard*, où le Rhône prend sa source, et par les Alpes Pennines, dont le nom même rappelle celui des Carthaginois, que leur intrépide chef se précipita dans l'Insubrie et la campagne de Rome, et qu'il apprit à l'univers ce que pouvoit entreprendre et exécuter le courage continu qui ne s'étonne pas des dangers.

# DE L'ÉCRITURE,

## DU PAPIER ET DE L'IMPRIMERIE

# DE LA CHINE.

### OBSERVATIONS SUR L'*Y-KING*.

Les Chinois, nation puissante et éclairée de l'Asie, ont conservé la tradition et l'usage de tous les arts ; ils excellent dans plusieurs ; l'écriture et l'imprimerie sont du nombre.

L'écriture chinoise est l'une des plus anciennes de l'univers. La preuve en est que ses caractères, comme ceux des Phéniciens et des premiers Egyptiens, sont hiéroglyphiques, c'est-à-dire, qu'ils représentent en quelque sorte les objets qu'ils désignent ; et l'on sent que la première écriture a dû peindre grossièrement aux yeux ce qu'on vouloit rappeler dans la mémoire des hommes. Aussi *Kircher*, *Needham*, *Mairan* et de *Guignes*, n'ont-ils vu que des hiéroglyphes dans les caractères de la langue chinoise ; et ce dernier même s'est occupé d'un ouvrage, où il prétendoit prouver que chacune des deux cent quatorze racines grammaticales de cette langue répondoit aux hiéroglyphes égyptiens connus, et avoit la même signification. Cependant le savant *Hager*, qui fut professeur de langues orientales à Pavie, est d'une opinion différente dans son ouvrage intitulé, *Numismatique chinoise*. Les Chinois, les Japonais et les Mexicains, sont les trois peuples connus dont l'écriture soit perpendiculaire. Les premiers commencent leurs pages à l'angle

supérieur à droite, et descendent ligne par ligne jusqu'au bas de la dernière; les seconds, au contraire, commencent leurs lignes à l'angle supérieur à gauche; les Mexicains, en différant des autres, traçoient perpendiculairement leur écriture de bas en haut. *De Vaines*, dictionn.

Les caractères chinois sont extrêmement multipliés; leur nombre est de plus de soixante mille. Il en est un affecté à chaque mot, et il faut l'étude de presque toute la vie pour en acquérir la connoissance. *Hinchin*, savant chinois, qui vivoit sous la dynastie des *Han*, a publié un dictionnaire intitulé *Chouzven*, dans lequel il a donné l'analyse et le sens propre d'une grande collection de ces caractères.

Le papier sur lequel l'écriture est tracée, ou plutôt peinte, est très-léger et transparent. On le croit fabriqué en grande partie avec des filamens de soie; mais, suivant *Laire*, ce n'est ni avec cette substance, ni avec du coton qu'il est formé, c'est avec la seconde écorce mince et blanche du bambou. On la fait macérer dans l'eau et l'alun, et on en forme des feuilles légères et si brillantes qu'on les croiroit couvertes d'un vernis.

L'usage de cette sorte de papier, fabriqué de toute antiquité à la Chine, passa dans la Perse en 652, et à la Mecque en 706. Il est moins serré, moins compact que le nôtre, et il se conserve moins; aussi est-on obligé, après l'intervalle de quelques siècles, de renouveler les actes et les livres. *Andrés, Della letterat. t.* 1.

Le papier chinois contracte, en vieillissant, des taches jaunâtres; et pour peu qu'il soit placé dans un lieu humide, ou attaqué par l'eau ou l'encre d'Europe, il se trouve rongé très-promptement. Ses avantages sont sa légèreté, son extrême blancheur, et une grandeur dans la feuille à laquelle les papeteries européennes ne sont point encore parvenues. Il est si mince qu'on ne

peut imprimer que d'un côté, et que deux empreintes s'y confondroient; aussi chaque feuillet d'un volume est-il replié sur lui-même, avec l'impression au-dehors, tandis que l'intérieur est entièrement blanc.

L'imprimerie des Chinois est fort antérieure à la nôtre. Si on les interroge sur son invention parmi eux, ils la placent à l'origine de leur empire. Le jésuite *Michel Roger*, missionnaire, disoit, au rapport d'*Angelo Roccha*, qu'il avoit vu à la Chine des livres imprimés quatre siècles avant J. C. L'assertion de ce jésuite paroît plus que douteuse; aussi l'un de ses collègues, le P. *Philippe Couplet*, qui avoit approfondi l'histoire de la Chine, les écrits de *Confucius*, et l'état de l'astronomie dans cette contrée, n'y fait remonter la naissance de l'imprimerie qu'à l'an 923 de notre ère, sous l'empire de *Mim-cum*. C'est aussi le sentiment d'*André Muller*, dans sa dissertation historique sur le Catay, de *Berger*, dans son *Museum Sinicum*, des jésuites *Lecomte* et du *Halde*, dans leur description de la Chine, et du savant *Hyde*, dans son histoire de la religion des anciens Perses.

L'imprimerie chinoise est une sorte de stéréotypage, puisque ni les naturels du pays, ni les Mantchoux qui les ont soumis, ne connoissent les caractères mobiles. Elle diffère entièrement de la nôtre, et ne peut lui être comparée ni pour la célérité ni pour la correction. Les Chinois impriment leurs livres avec des planches de bois gravées en relief, et comme on imprime parmi nous les estampes. « *Sinenses*, dit Kircher, *non secùs ne apud nos imagines, libros suos imprimunt.* » Après que les Chinois ont écrit le texte des ouvrages sur un papier transparent et fin, on enduit celui-ci de colle du côté des caractères; on le renverse ensuite sur une planche de bois de même grandeur, où on le laisse sécher; on

taille ensuite en relief tous ces caractères, en évidant le bois sur lequel ils ne s'appliquent pas. La planche ainsi préparée, est couverte d'une encre ferme et gluante, sur laquelle on impose la feuille de papier. Celle-ci frottée légèrement avec une brosse molle, prend l'empreinte des caractères, ainsi que l'on tire parmi nous les *épreuves* au simple rouleau.

On sent combien ce genre d'impression permet difficilement la gravure des petits caractères. Aussi, presque tous ceux de la langue chinoise, ayant des traits grands et allongés, présentant plutôt des dessins d'hiéroglyphe que des lettres, rendroient-ils leur fonte difficile et trop coûteuse, si on cherchoit à les rendre mobiles.

Les peuples du Thibet, du Tangut, du Japon, des côtes de Malabar et de Coromandel, impriment de la même manière que les Chinois ; mais ils se servent d'ordinaire de peaux fines et déliées, ou d'écorces de palmier et de talipot au lieu de papier de soie.

Les Chinois ne chiffroient pas les feuillets, ils ne se servoient point de signatures, ni de réclames au bas des pages ; mais les missionnaires européens leur en ont appris l'usage.

Leur reliure, formée d'ordinaire d'une simple feuille de papier pour couverture, n'admet point de colle qui pourroit faire naître des insectes et des vers. Les feuillets sont pliés à double, sans être ouverts sur la longue tranche. L'écrivain, et ensuite le graveur, tracent une ligne de caractères au milieu de la double feuille ; celle-ci sert d'indication au relieur, qui la partage dans le pli, et donne alors à cette feuille la place et le rang que cette ligne indique.

Les manuscrits et livres chinois sont très-nombreux et recueillis, comme parmi nous, dans de vastes Bibliothèques. *Spizellus*, dans son ouvrage sur la littérature de

la Chine, place sur le mont *Lingumen* une Bibliothèque de trente mille volumes, tous composés par des auteurs de cette contrée, et dit qu'il y en a autant dans le temple de *Venchung*.

Pour nous, ces ouvrages, écrits dans la langue la plus difficile et la plus compliquée qui soit dans l'univers, sont plutôt un monument de curiosité qu'une source d'instruction, puisqu'il est peu de savans en état de pouvoir les lire.

L'un des plus magnifiques ouvrages sortis des presses de l'imprimerie de la Chine est l'*Y-king*, l'un des livres sacrés de l'empire.

Il fut publié par ordre de l'empereur *Kang-hi* ou *Cam-hi* d'après l'orthographe portugaise, qui régna depuis l'an 1662 jusqu'en 1722. Celui-ci en confia l'impression aux *han-lin*, ou savans de l'Académie de Pékin, qui la firent paroître dans la cinquante-quatrième année de son règne, c'est-à-dire, en 1716.

Le papier en est fin et très-blanc, les caractères sont bien gravés, et de deux sortes; les plus gros offrent la préface, les plus petits le commentaire du texte. Le dernier ne consiste qu'en une sorte d'hiéroglyphe.

Avant l'invention de l'écriture, on se servoit à la Chine de cordelettes, dont les nœuds différens et placés à des intervalles inégaux indiquoient les évènemens dont on vouloit conserver le souvenir. Aux cordelettes succédèrent les *koua*, caractères antiques de l'invention de *Fohi*, avec lesquels il écrivit l'*Y-king*.

Ces caractères sont au nombre de vingt-quatre, composés de petits traits ou lignes placés verticalement ou horizontalement; douze sont entiers sans interruption; douze autres sont entrecoupés : on peut en voir la figure dans le dernier *tao*. Les *zéros* blancs et noirs qui l'accompagnent désignent les nombres *pairs* et *impairs*, les

blancs ou *impairs* sont les nombres heureux et parfaits, les noirs représentent les nombres pairs qui sont imparfaits.

L'*Y-king*, ou livre des *changemens*, a été imprimé ici, d'après la traduction faite sous l'ancienne dynastie des *Tcheou*, et ses variantes vérifiées par le collége des *han-lin*.

C'est le plus ancien livre canonique des Chinois, qui lui donnent quarante-six siècles d'antiquité. Il fut, disent-ils, apporté à *Fohi* par un dragon sorti tout-à-coup des eaux du fleuve *Hoang-ho*, comme il se promenoit sur ses bords.

Les savans qui se sont particulièrement occupés de la langue et de l'histoire de la Chine, et entr'autres M. *Hager*, ancien professeur à Pavie, ont reconnu dans *Fohi* l'*Hermès*, ou *Mercure* égyptien. En effet, le caractère chinois qui indique son nom est composé de ceux qui indiquent l'homme et le chien, ainsi qu'on représentoit l'*Anubis* ou *Mercure* d'Egypte ; l'un et l'autre ont été regardés comme les inventeurs des lettres ; *Fohi*, ainsi que le *Mercure* du Nil, ont pris une tortue pour en fabriquer une lyre, *testudo ;* enfin, le dragon chinois qui accompagne souvent *Fohi* ressemble parfaitement au crocodile, comme M. de *Mairan* l'a observé.

L'*Y-king* est une énigme dont le commentaire est aussi incompréhensible que le texte. Ce commentaire fut donné mille ans avant notre ère par l'empereur *Vou-vang* et son fils *Tcheou*. Celui-ci, grand admirateur de l'ouvrage, l'avoit si souvent à la main, qu'à force de le feuilleter il avoit usé plusieurs fois le cordon qui tenoit les feuilles enfilées et liées ensemble.

Cinq cents ans après le règne de *Vou-vang* et de son fils *Tcheou*, le philosophe *Confucius* fut auteur d'un nouveau commentaire de l'*Y-king ;* il le forma de dix

chapitres, que ses disciples ont nommé les *dix ailes*, pour faire entendre que par leur secours l'ouvrage voleroit jusqu'à la dernière postérité des hommes. C'est le commentaire de ces anciens commentaires que les *hanlin*, ou savans de Pékin, ont publié dans ces volumes.

Malgré la grande obscurité de l'*Y-king*, on sait que la cosmogonie qu'on y trouve sur l'origine du monde et de l'homme se rapporte beaucoup à celle de *Moïse*. Il embrasse beaucoup de matières qu'on peut réduire à trois principales, la métaphysique, la physique et la morale. Sa métaphysique donne une grande idée de la justice de l'Etre-Suprême. Sa physique y compte cinq élémens, le bois, le feu, la terre, le métal et l'eau. Sa morale est plus étendue; elle y considère d'abord l'homme seul, ensuite père de famille, puis devenant homme d'état.

L'*Y-king*, qui renferme une foule de nombres, est aussi consulté par les Chinois pour tirer des horoscopes, et annoncer des prédictions. En général, la philosophie chinoise, comme celle de *Pythagore*, s'occupe beaucoup de calculs mystérieux et des propriétés numériques; aussi le P. *Longobardi* a-t-il pensé, et peut-être avec grande raison, que la connoissance approfondie de cette philosophie orientale pourroit aisément rétablir la science des nombres pythagoriciens qui s'est perdue dans l'Occident. De son côté, *Montucla*, dans son histoire des mathématiques, a trouvé la plus grande analogie entre les opinions des lettrés chinois et celles des sectateurs de *Pythagore*. Les premiers connoissent de toute ancienneté la propriété du triangle rectangle, dont l'invention par *Pythagore* lui fit offrir aux dieux, en reconnoissance, le sacrifice d'une hécatombe.

*Gaubil*, *p.* 20.

M. *Desmalpeines* a fait don à la Bibliothèque impériale d'une traduction entière de l'*Y-king*, faite en latin

par un missionnaire ; et M. de *Guignes*, à la suite du *Chou-king*, imprimé à Paris en 1770, *in*-4.°, a publié sur cet ouvrage singulier une notice, envoyée, en 1728, à la Propagande par *Claude Visdelou*, évêque de Claudiopolis.

On ne croit pas que dans aucune Bibliothèque de l'Europe, en y comprenant même celles de Paris, on trouve un aussi bel exemplaire de l'*Y-king*, et aussi complet que celui que les savans peuvent voir dans la Bibliothèque de Lyon, et dont j'ai fait mention dans son Catalogue.

Après l'*Y-king*, le second livre canonique parmi les Chinois est le *Chou-ki* ou les odes; le troisième, le *Chou-king* ou le gouvernement des rois. Il y en avoit encore deux autres, le *Li-ki*, sur les rites et les cérémonies religieuses, et le *Yo-king*, sur la musique sacrée ; mais ils se sont perdus dans les guerres civiles qui ont désolé si souvent l'empire.

Le titre de ces divers livres canoniques dérive du mot *king*, qui signifie en chinois *très-vrai* ou *très-bon*.

# DE L'AUGURAT

## ET DU SOUVERAIN PONTIFICAT

# D'AUGUSTE.

Dans les environs de Trévoux, on a recueilli une médaille d'argent qui ne se trouve pas dans les recueils numismatiques. Elle porte cette légende : CÆSAR DIVI. F. IIIVIR. R. C., et au revers ces mots : TER. ET TER. DESIGN. L'une des faces offre la tête d'un jeune homme, nue et tournée à gauche, et l'inspection seule y fait découvrir celle d'*Auguste ;* l'autre côté présente les attributs de l'augurat et du pontificat. Mais comment, m'a-t-on demandé, *Auguste*, encore triumvir, et passant à son troisième consulat, ainsi que l'annoncent les mots du revers, c'est-à-dire, l'an 722 de Rome, a-t-il pu mettre sur ses médailles, 1.° les symboles du souverain pontificat, puisque *Lépide*, son collègue, en étoit pourvu à cette époque, et qu'on ne perdoit cette dignité qu'avec la vie; 2.° les attributs de l'augurat, emploi important, possédé par *Marc-Antoine*, et qui ne devint vacant qu'après la bataille d'Actium, où ce dernier abandonna honteusement l'empire, en fuyant devant son rival ?

Pour donner aux objets représentés sur le revers de cette médaille quelque rapport avec le type, c'est-à-dire, avec la tête impériale, les historiens ne peuvent être les seuls guides ; il faut encore consulter les monumens du temps, qui sont les médailles contemporaines.

En suivant leur autorité, il n'est pas douteux que la médaille offre la tête d'*Auguste*. Ce n'est ni celle de *Lépide*,

*Lépide*, ni celle d'*Antoine* qui y sont gravées, et les mots DIVI FILIUS, *fils de l'empereur*, lèvent toute incertitude à cet égard. Que signifient maintenant les attributs d'*augure* et de *pontife*, représentés sur le revers ?

Les premiers étoient d'ordinaire la robe de pourpre, appelée *trabea*, la crosse ou bâton recourbé, *lituus*, les *oscines* ou oiseaux dont on tiroit les présages. On ne voit pas, dans les historiens, que ces attributs fussent spécialement consacrés à un seul ; ils étoient accordés à tous les augures, et ces prêtres formoient un collége de quinze personnes au temps d'*Auguste*. Celui-ci étoit de leur nombre, ainsi que *Marc-Antoine*. Ils partageoient l'un et l'autre l'honneur de ce sacerdoce ; et *Auguste* en jouit tellement, qu'il consacra en cette qualité un temple à *Mars vengeur*, MARTI ULTORI, lorsque marchant aux champs de *Philippe* contre les meurtriers de *César*, il promit solennellement de les immoler, pour appaiser les mânes de ce chef de la république, assassiné en plein sénat. Ce temple se voit sur plusieurs médailles, et *Ovide* en fait mention dans ces vers du livre cinquième de son poëme des *Fastes :*

*Templa feres, et me victore vocaberis ultor ;*
*Voverat et fuso lætus ab hoste redit.*

Rien ne pouvoit donc empêcher *Auguste* de prendre le titre et les attributs de l'augurat ; aussi ne les dédaignoit-il pas, comme on le voit par la médaille de Trévoux, et par d'autres rapportées par *Pédrusi*, *Spanheim* et *Mezzabarbe !*

Si l'on recherche ensuite quels étoient les attributs du pontificat, on sait qu'ils furent assez nombreux. On désignoit un pontife par le sympule, *sympulum*, l'aspersoir, *aspergillum*, le couteau, *secespita*, la hache,

*securis*, le voile de lin, *tutulus*, le bonnet à houpes, *apex*, le vase contenant le vin des libations, *guttus*, etc. Ces vêtemens, ces instrumens, servoient à faire distinguer non-seulement le souverain pontife, mais encore ceux qui, partageant avec lui des fonctions glorieuses et respectées, formoient le collége sacré des pontifes. *Numa* en avoit institué quatre, tous de race patricienne. Sur la demande des tribuns, les consuls *Apuleius Sansa* et *Valerius Corvus* en instituèrent quatre autres de race plébéienne. Enfin, pendant sa dictature, *Scylla* augmenta leur nombre, et le porta à quinze, comme celui des augures. Ces pontifes de nouvelle création, nommés *pontifices minores*, n'étoient point aussi distingués que les autres, et sur-tout que les quatre de race antique, appelés par honneur les grands pontifes, *pontifices majores*. C'est parmi ces derniers qu'*Auguste* avoit recherché une place. Politique adroit et profond, il n'avoit eu garde de dédaigner une dignité qui l'approchoit du souverain pontificat, et consacroit toutes ses actions, en lui permettant d'y mettre un sceau religieux : il s'assuroit ainsi de l'amitié des prêtres et de la vénération des peuples.

L'abject et barbare *Lépide* jouissoit alors, il est vrai, de la souveraine sacrificature : c'étoient d'abord les autres pontifes qui nommoient à cette importante dignité. Le peuple, assemblé par tribus, la conféra ensuite; mais il falloit être du collége des pontifes pour l'obtenir. Ainsi, c'étoit une nécessité à *Auguste* d'être de leur nombre pour y parvenir. Parmi les priviléges honorables et nombreux qu'on avoit attachés à cette place, on comptoit celui de n'avoir point d'égal dans son exercice, et de ne pouvoir en être dépouillé que par la mort : aussi *Lépide* la remplit-il toute sa vie, et la garda environ jusqu'à l'an de Rome 740. Les mé-

dailles de ce triumvir portent toutes ce titre : PONT. MAX. *souverain pontife ;* et elles diffèrent en cela de celles d'*Auguste*, qui ne prend sur les siennes que celui de PONT., *simple pontife.*

La plupart des antiquaires ont rapporté un grand nombre de médailles de ce dernier, où un pareil titre lui est accordé. Pour nous borner aux médailles d'argent, puisque celle trouvée à Trévoux est dans cette classe, nous nous contenterons d'en citer une rapportée par *Pédrusi*, où on lit les deux titres, AUGUR et PONTIFEX; une autre publiée par *Patin*, où le second titre est exprimé, et dix autres dans *Mezzabarbe*, dont quelques-unes ont beaucoup de rapport avec la médaille de Trévoux. *T.* 2, *p.* 98.

Toutes sont frappées pendant le triumvirat ; plusieurs ont la même légende ; l'une d'elles même sembleroit presque conforme. Telle est la désignation qu'en donne *Mezzabarbe*, qui la place à la fin de l'an 721.

IMP. CÆSAR. DIVI. F. IIIVIR. R. P. C.
COS. ITER ET TER DESIGN.

Il marque sur la face, *tête d'Auguste.*

Pour le revers, *quatre attributs pontificaux.*

Le temps de la fabrication de cette dernière médaille, la conformité de ses empreintes, de sa légende, avec la face et le revers de celle trouvée à Trévoux, font évidemment présumer qu'elles sont les mêmes. La seule inspection de cette dernière pourroit en établir la certitude.

Cette médaille ne seroit donc pas unique ; mais elle peut être rare, quoique *Vaillant* n'en ait pas fait mention dans le nombre de celles qu'il a recueillies comme telles. On sait que cet habile antiquaire en a oublié

plusieurs qui méritoient de trouver grâce devant lui. Mais où est l'homme qui, même dans la simple branche d'une seule science, peut se vanter d'avoir tout vu, tout approfondi. « Le plus instruit, disoit *Zénon*, ignore bien des choses, et en tout le plus savant ne peut passer que pour le moins ignorant. »

# SÉPULTURE DE CANON.

A Canon, près de Caen, on a découvert il y a quelques années, sous une éminence, des ossemens humains, du charbon, des anneaux, et sept squelettes, dont les têtes appuyées sur des cercles de cuivre rouge étoient tournées vers le levant; une seule regardoit le nord, et elle reposoit sur deux cercles dont l'un étoit placé dans le centre de l'autre. Quelle nation éleva cette sépulture et y vit inhumer ses guerriers?

Les Danois, les Pannoniens, les peuples de la Norvège, de la Germanie, et toutes les nations septentrionales, distinguoient la sépulture des héros de leur contrée par des mottes de terre amoncelées, des tertres verdoyans, où leurs amis alloient souvent leur adresser des vœux, et où leur postérité ensuite se reposoit au milieu de la pelouse et des fleurs. L'éminence découverte à Canon appartint donc à la sépulture d'un peuple du nord, et qui en avoit conservé les coutumes dans nos climats.

Ce peuple ne peut être que les Francs, qui, sortis de la Pannonie suivant *Grégoire* de Tours, ou plutôt de la Germanie, puisqu'il est prouvé qu'ils parloient teuton, vinrent s'établir d'abord dans les provinces septentrionales de la France, d'où ils repoussèrent les Gaulois qui refluèrent au midi. Ainsi, dès le commencement des hostilités, la Neustrie ou Normandie, où Canon est situé, reçut ces nouveaux habitans; et les environs de cette dernière ville se peuplèrent d'hommes courageux qui venoient braver la mort pour trouver un ciel plus doux que celui de leur patrie.

Les Francs, qui ne furent connus sous le nom de

Français que du temps de *Valérien*, comprenoient auparavant plusieurs peuples distingués par des noms et quelques usages particuliers ; ils obéissoient à divers chefs, mais qui se réunissoient, pour la défense commune, contre les attaques des Gaulois. On connoissoit parmi eux les Cattes, les Angrivariens, les Suèves, les Bructères, les Sicambres, les Usipètes, les Chamaves, etc. qui tous avoient des rois qui leur étoient propres, tels qu'un *Génobon*, un *Esathec* dont parle *Mamertin*, un *Astaric*, un *Ragaise*, un *Mallobande*, un *Richemer*, un *Théodemer*, qui régnèrent sur ces nations long-temps avant que *Pharamond* les eût réunies à son pouvoir. La diversité de ces peuples donne la raison des légères différences qu'on aperçoit dans le choix de leurs armes et dans leur manière d'ensevelir.

Pour rendre les derniers devoirs à leurs compatriotes, les Francs commençoient à creuser des fosses où ils sacrifioient des animaux noirs, après les avoir aspersés d'eau pure. On faisoit brûler ensuite tout ce qu'ils pouvoient regretter sur la terre, leurs meubles les plus précieux, leurs chiens, leurs chevaux et leurs esclaves, pour qu'ils pussent les trouver dans l'autre vie. Les parens jetoient dans le bûcher des lettres d'adieu, et on y joignoit souvent l'inventaire exact des affaires des défunts et des biens qu'ils laissoient après eux. On attachoit enfin dans les flammes les prisonniers qu'ils avoient faits à la guerre ; et ces peuples étoient assez barbares pour croire que les ombres des morts étoient réjouies par les cris affreux de ces victimes. Telle est l'origine des charbons et des ossemens humains qu'on a découverts dans plusieurs tombes anciennes ; telle fut celle des charbons et ossemens trouvés dans la sépulture de Canon.

Ces usages féroces de brûler des hommes dans les

funérailles étoient communs aux Francs et aux Gaulois ; mais les derniers faisoient consumer dans les flammes le corps même de celui à qui on en sacrifioit tant d'autres ; et les grands, les druides et le peuple, étoient indistinctement placés sur le bûcher, tandis que les Germains et les Francs ne confondoient point ainsi leurs cendres. Ils étoient inhumés, au contraire, au milieu des débris de ceux qui les avoient servis, ou dont ils avoient été victorieux.

La coutume de tourner les morts au levant tient à la première idolâtrie, l'adoration des astres. Au milieu des ténèbres de la nuit, les peuples voisins de l'état primitif, inquiets et troublés de l'absence du jour, regardoient souvent les lieux d'où devoit sortir la lumière, et attendoient avec impatience son retour. On tournoit les têtes des morts pour les faire jouir des premiers rayons du soleil, et pour que sa chaleur bienfaisante diminuât un peu le froid de la mort. Cette manière d'ensevelir fut en usage chez tous les peuples de la Grèce, comme l'assure le scholiaste de *Thucydide*, et parmi les nations de l'Asie. Elle fait encore partie des religions persane, arménienne et mahométane, et de celles de la plupart des peuplades sauvages de l'Amérique. Les Francs, peuple simple et à peine sorti de l'état de nature, la suivoit avec d'autant plus de raison, qu'ils s'imaginoient aller habiter après leur mort l'orbite du soleil, et qu'ils ne faisoient même leurs inhumations que lorsque cet astre commençoit à dorer l'horizon de ses premiers feux.

Des sept squelettes trouvés dans la tombe de Canon, un seul, qui étoit le chef, regardoit le nord. C'étoit ainsi qu'il disoit adieu, pour ses compagnons et pour lui-même, aux divinités de son pays natal, qui avoient protégé son enfance, et sur-tout à la terre abandonnée,

mais encore chérie, où s'étoient reposés leurs premiers regards, où ils s'étoient livrés aux premiers jeux, et dans laquelle ils avoient déposé et leurs amis et leurs ancêtres. La ville de Gumickané en Perse, bâtie en amphithéâtre, a toutes ses maisons tournées au nord, parce que ses fondateurs venoient des contrées septentrionales.

Il se trouve une grande analogie entre la sépulture de Canon et celles des Francs anciennement découvertes.

Au commencement de ce siècle, on trouva à Angers une tombe sous une éminence, où l'on vit plusieurs squelettes fort bien conservés, placés à égale distance les uns des autres, dont les têtes reposoient sur des pierres. C'est ici la sépulture de Francs distingués qui étoient morts paisiblement; s'ils eussent perdu le jour dans les combats, leurs têtes auroient été soutenues par leurs armes.

En 1685, à Cocherel près d'Evreux, on découvrit de même parmi des ossemens presque réduits en cendres, et sous un monticule, vingt squelettes d'hommes, dont les têtes tournées à l'orient reposoient sur des pyrites et pierres tranchantes, dont les Francs et les peuples septentrionaux se servoient pour leurs haches d'armes. C'est ainsi que, lorsqu'en 1633, on trouva dans un champ près de Tournai la tombe de *Chilpéric;* ce roi parut la tête appuyée sur sa hache. Dans la sépulture de Cocherel, on observa que les crânes des squelettes étoient plus épais que les crânes ordinaires; et la raison de cette singularité se trouve dans l'usage où étoient les Francs d'aller toujours tête nue, malgré les orages et les frimats. *Hérodote* a remarqué la même chose des Egyptiens et des Perses étendus sur un champ de bataille. Ces derniers, qui portoient toujours des bonnets ou thiares, avoient le crâne si mince, que lors-

qu'ils eurent été dépouillés on les distinguoit encore des Egyptiens, parce que le moindre choc faisoit ouvrir les sutures, tandis que les Egyptiens qui se rasoient la tête, et la portoient souvent découverte, étoient remarquables par l'épaisseur et la dureté du crâne. On eût pu vérifier cette remarque sur ceux des Francs ensevelis à Canon.

Ces derniers portoient des boucliers faits de peaux de bêtes fauves, piquées et matelassées. Pour marquer le centre de la partie convexe, ils y attachoient un cercle de laiton, espèce de cuivre qui devient rouge par son mélange avec la calamine, et qui étoit fort en usage parmi eux. Plusieurs de ces cercles, placés dans un ordre concentrique, servoient à distinguer par leur nombre le rang et les services des guerriers. Ils rendoient les coups moins sensibles, et ils étoient encore des ornemens recherchés dans un pays où la peinture et la sculpture n'étoient pas connues. Le savant *Caylus* a décrit des boucliers de cette forme trouvés près de Bavay, et il a prouvé qu'on s'en servoit aussi dans l'antique Grèce. Les cercles de cuivre rouge placés sous les têtes des squelettes trouvés à Canon, ont dû être ainsi attachés à leurs boucliers; et tandis que ceux-ci, sujets au dépérissement, ont disparu dans le sein de la terre, les cercles ont résisté davantage à la lime des siècles, à l'humidité, et sont parvenus jusqu'à nous.

Après l'inhumation des Francs, on célébroit la *trisna* ou festin funéraire, dans lequel on déposoit des mets sur les tombes. Ce festin étoit en usage, depuis la contrée habitée par les Slaves, anciens habitans de la Russie, qui déposoient de même leurs morts dans des fosses sur lesquelles ils élevoient des monticules, jusqu'aux bords du Tage, du Tibre et du Rhône.

Tout porte donc à croire que la sépulture découverte

à Canon est celle de quelques guerriers francs, morts en combattant pour la défense publique. Le tertre élevé sur elle, la province septentrionale où elle se trouve, les ossemens et le charbon qu'elle renferme, la position des têtes et des cercles de cuivre rouge, le rapport établi entre cette tombe et plusieurs autres, tout y montre donc avec évidence les restes de ces guerriers fameux qui abandonnèrent la Germanie pour soumettre nos contrées, et qui ont transmis eux-mêmes à nos aïeux et leurs usages et leur valeur.

Un jour le laboureur dans ces mêmes sillons,
Où dorment les débris de tant de bataillons,
Heurtant avec le soc leur antique dépouille,
Trouvera plein d'effroi des dards rongés de rouille,
Verra de vieux tombeaux sous ses pas s'écrouler,
Et des soldats *germains* les ossemens rouler.

De Lille, *Géorgiq. liv.* I.

# TOMBELLES

DES

## DÉPARTEMENS DE L'AUBE ET DE L'YONNE

ET

## DÉFAITE D'ATTILA.

DANS une fouille faite à Paris en 1788, sur l'emplacement de l'ancien hôtel de *Condé*, on découvrit une tombe antique renfermant des fragmens d'urnes et de plats, des ossemens d'animaux, des cendres et des charbons. Quelque analogie entre cette sépulture et les tombelles de Champagne, où la tradition place les restes des guerriers huns qui suivirent *Attila* dans nos contrées, firent croire que la première appartenoit, comme les autres, à une nation septentrionale ; mais on ne devoit y voir que des Francs ou des Gaulois.

Il n'est pas trop bien prouvé qu'*Attila* ait été défait dans les plaines champenoises. Des historiens, il est vrai, ont écrit que la victoire des Francs sur les Huns avoit eu pour théâtre *Campi Catalaunici ;* mais *Othon* de Freyssingue a dit *Catalaïmici*, qu'on sait être les champs de la Catalogne ; et plusieurs autres disent *Segalaunici* et *Segalauni*, ce qui désigneroit alors les plaines d'Orléans ou celles de Valence sur les bords du Rhône.

Les tombelles de Champagne me paroissent d'autant moins prouver le passage d'*Attila* dans cette contrée,

que la France est couverte de pareils monumens, et dans les lieux où *Attila* ne passa jamais.

Ce guerrier formidable commandoit à des soldats de l'aspect le plus hideux, et dont la férocité imprima un tel effroi qu'on les crut nés d'esprits malfaisans et de femmes sauvages et errantes dans les vastes forêts qui couvroient les rivages des Palus-Méotides. Ils y étoient venus, comme l'a prouvé M. de *Guignes*, des climats septentrionaux de l'Asie. Leurs hordes formèrent en divers temps les empires de la Chine, du Thibet, du Mogol, de la Tartarie et de la Turquie. L'une d'elles s'avançant avec rapidité en Europe, en chassa devant elle les peuples timides et fuyant comme un vil troupeau. *Aëtius* et *Mérouë* seuls suspendirent un instant leurs conquêtes, mais ils ne purent les borner.

Toutes ces nations hyperborées n'employoient pas alors l'inhumation. *Otrockosi*, *Bonfinius* et *Olaüs Magnus*, assurent que ces peuples suspendoient leurs morts aux arbres de leurs forêts, et les laissoient ainsi se consumer peu-à-peu et se dissoudre dans les airs.

Les tombelles répandues dans nos contrées, la sépulture trouvée à Paris, celle de Canon, n'ont jamais appartenu qu'aux Francs ou aux Gaulois. Les urnes, les ossemens, les charbons en sont la preuve; et pour assurer cette opinion, il ne faut qu'écouter *César*. « Les funérailles chez les Gaulois, dit-il, tiennent au culte public et sont somptueuses : tout ce qui a pu être cher au mort est placé avec lui sur le bûcher. On y place ses vêtemens, ses coursiers, les animaux qui le servirent, et jusqu'aux esclaves et aux chiens qui lui furent attachés par les liens de l'amitié et de la reconnoissance. »

*Alexandre ab Alexandro*, et *Gronovius*, ont pré-

tendu que l'usage de brûler les corps n'a régné parmi nous que jusqu'au temps des *Antonins*, et que, dès l'empire de *Commode*, on les enterroit généralement; mais *Kirchman* a très-bien prouvé, par les monumens et l'histoire, que l'ustion funéraire n'a cessé qu'après *Posthume*. L'époque de la sépulture découverte à Paris doit donc remonter au moins jusqu'à ce temps, ainsi que celle de toutes les tombelles qui couvrent nos plaines, et y attirent l'attention et la rêverie.

# NOTICE
# SUR UNE OLLE,

## *Ou Livre en langue indienne que l'on présume être en usage dans l'île de Ceylan.*

Ce manuscrit, l'un des plus précieux de la Bibliothèque de Lyon, a seize pouces de longueur et deux de largeur : il est couvert de l'un et de l'autre côté par une tablette d'ivoire, profondément et élégamment sculptée. Les objets qui y sont représentés sont en relief, et offrent des fleurs de l'Inde, des fruits asiatiques, des poissons et des oiseaux aquatiques. Ce sont des feuilles de lotos ou nymphéa, des fruits de padma, l'oiseau appelé *doudou* dans l'Orient, et qui y est l'emblême de la providence. Un rinceau entoure le fond, et présente un enchaînement de branches et de fleurons agréables.

L'ouvrage est formé de trente-une feuilles de palmier ou de talipot, qui ont chacune la longueur et la largeur des tablettes. Ces feuilles ont des deux côtés quatre longues lignes de caractères incisés dans l'écorce avec un style, et légèrement noircis ensuite avec du noir de fumée passé sur la planche. Une cordelette traversant par le milieu les feuilles et les tablettes, les fixe à leur place et les lie.

En quelle langue ce manuscrit est-il écrit, et quel est le peuple chez lequel il fut tracé ? Le célèbre P. *Paulino*, missionnaire de la Propagande, qui après un demi-siècle de séjour dans l'Inde, où il avoit instruit et consolé les diverses nations de cette vaste contrée, avoit publié à Rome plusieurs de leurs alphabets et de leurs idiômes,

pouvoit me donner sur ce sujet un éclaircissement véridique. Je priai M. de *Castera*, savant traducteur des voyages de *Marcartney* et de *Sims*, auteur de la vie de *Catherine* II et de plusieurs autres ouvrages estimés, qui passoit à Lyon, en 1808, pour se rendre en Italie, de se charger du manuscrit et de le soumettre aux lumières du P. *Paulino*. A son arrivée à Rome, il se rend au monastère habité par ce religieux, et trouve à la porte le convoi funèbre qui alloit le faire disparoître pour toujours.

Le manuscrit, revenu à Lyon sans aucune altération, a de nouveau été envoyé à Paris à M. le sénateur *Lanjuinais*, si versé dans la connoissance des langues asiatiques, et dont l'aménité et l'obligeance égalent le profond savoir. Celui-ci a parcouru l'ouvrage; il l'a montré aux savans orientalistes, MM. *Langlès* et *Silvestre* de *Saci*, et il n'a pu cependant m'adresser que des conjectures.

Celles-ci portent que le manuscrit n'est point birman, mais plutôt javanois, écrit en langue ancienne, d'origine indienne, dérivée de la langue antique des Brahmes; car il faut observer que cette langue n'est point celle qui est maintenant d'un usage commun dans l'île de Java. Cette dernière offre une écriture arabe, altérée, et introduite par un Musulman qui a conquis l'île en 1406. Les attributs qui décorent les tablettes d'ivoire, sont les emblêmes du pouvoir créateur, et font présumer que le manuscrit offre un ouvrage sacré et religieux, traitant du brahmanisme ou des principes de la secte de *Boudha*, si répandue dans la presqu'île du Gange et les îles qui en sont voisines.

Cette conjecture est probable; cependant le caractère du manuscrit, comparé à ceux de l'ancienne langue de Java, gravés dans le tome 5 de l'ouvrage de *Fran-*

*çois Valentin* sur les Indes orientales, n'offrent point assez de rapport pour assurer que l'ouvrage est javanois. Son caractère ne ressemble ni à ceux connus sous le nom de *deva-nagari*, avec lesquels les anciens Indous ont écrit leurs *vedas* ou livres sacrés, ni à aucun de ceux qui en sont dérivés. Il a, je crois, plus d'affinité avec l'alphabet *bali* ou *pali*, qui a formé la langue sacrée des Siamois et celle des habitans des Maldives, et de quelques autres insulaires de l'Asie.

S'il étoit permis à mon ignorance d'avoir à cet égard une opinion, je présumerois que le manuscrit est né dans l'intérieur de l'île de Ceylan.

1.° Les ornemens des tablettes n'offrent que des plantes, des fruits, des oiseaux aquatiques, et qui démontrent le respect que des insulaires eurent toujours pour l'élément qui les entoure.

2.° Ces tablettes sont en ivoire, et l'on sait combien cette production est commune et naturelle à l'île de Ceylan, où l'éléphant a toute sa grandeur et sa beauté, où il est adoré par les naturels du pays, où le roi de Candi, le plus puissant des monarques de cette contrée, se fait gloire de se surnommer *l'ami de l'éléphant blanc.*

3.° Les emblêmes des tablettes paroissent relatifs au culte de *Boudha ;* et celui-ci est très-respecté à Ceylan, sur-tout parmi les Chingulais, peuple nombreux de cette île.

Ces derniers ressemblent par les traits, la couleur de la peau, le langage et les mœurs, aux habitans des îles Maldives. Ces insulaires, dont la population fut toujours très-considérable, paroissent avoir peuplé Java, les îles de la Sonde, et avoir envoyé originairement des colonies sur le continent de l'Inde, où elles ont donné des ancêtres aux peuples du Pégu et d'Ava; du moins plusieurs coutumes sont-elles les mêmes parmi ces diverses nations, et

leurs

leurs cérémonies et fêtes religieuses semblent sortir de la même source. Chez toutes le culte de *Bodhou* ou *Budha*, le sauveur des ames, s'est depuis long-temps établi.

Ce dieu, suivant la tradition indienne, étoit originairement un juste envoyé deux fois sur la terre, et remonté au ciel où il intercède sans cesse pour ses adorateurs. Les prêtres de cette divinité, à Ceylan, ainsi qu'au Pégu, ont la prééminence sur toutes les autres classes de citoyens. On les appelle *tirinanxes* parmi les Chingulais. La vénération que ces prêtres inspirent est si grande, que leur personne est considérée comme sacrée; et tout absolu qu'est le roi de Candi, il n'a pas le pouvoir de leur infliger la moindre punition, lors même qu'ils auroient conspiré contre ses jours. A eux seuls appartient le droit d'écrire sur l'histoire et la religion. Ainsi, le manuscrit de la Bibliothèque de Lyon seroit en langue antique candienne, et l'ouvrage d'un prêtre de *Budha*, d'un *tirinanxe*.

4.° Cette langue sacrée de Ceylan est l'ancien *pali*. Ce dernier idiôme, peu connu, a des rapports avec celui des Siamois; et la *Loubère* dit dans son excellent voyage: « Les missionnaires séculiers à Siam croient que cette langue n'est pas entièrement morte, parce qu'ils ont vu dans leur hôpital un homme des environs du cap Comorin, qui mettoit plusieurs mots *palis* dans son langage, en assurant qu'ils étoient en usage dans son pays. Ils donnent d'ailleurs pour certain que la religion des Siamois vient de ce côté-là, parce qu'ils ont lu dans un livre *pali* que *Sommonacodon*, que les Siamois adorent, étoit un fils d'un roi de l'île de Ceylan. »

5.° Cette opinion de la *Loubère* est fortifiée par celle de *Robert Percival*, qui voyagea à Ceylan en 1797, qui a décrit avec soin les usages de ses habitans, et dont l'ouvrage a été traduit à Paris en 1803. « La langue

des naturels de Ceylan, dit-il, a deux dialectes qui diffèrent considérablement l'un de l'autre, et ont chacun leur grammaire. L'idiôme poétique, ou la langue de la cour, est honoré du nom de *sanskrit candien :* on l'appelle plus particulièrement *pali* ou *mangada.* Ceux d'entr'eux qui habitent les côtes parlent le dialecte vulgaire, ou le chingulais. Ce dernier idiôme est extrêmement corrompu par un mélange de mots étrangers, et l'on n'y trouve plus cette force et cette harmonie que l'on attribue à celui de l'intérieur..... On ne trouve pas communément des naturels de l'île de Ceylan qui sachent lire et écrire. Parmi les Candiens, c'est le privilége des savans de la secte des *Gonies*, qui sont employés par le roi à écrire tout ce qui est relatif aux affaires de l'état et à celles de la religion. Ils se servent de caractères arabes en ces occasions. Les indigènes ne connoissent point l'art de fabriquer le papier, et le remplacent par la feuille du talipot. Comme elle est d'une prodigieuse dimension, ils la découpent par bandes, qui ont depuis un pied jusqu'à un pied et demi de longueur, et environ deux pouces de largeur. Pour les mettre en état de servir, il suffit d'enlever avec un canif toutes les inégalités qu'elles peuvent présenter, puis de les polir. On trace, ou plutôt on grave les caractères sur ces bandes qui sont épaisses et dures ; et pour cette opération, on se sert d'une sorte de stylet ou de poinçon d'acier, enfermé dans un manche de bois ou d'ivoire, orné selon la fantaisie du propriétaire. Afin de rendre les lettres plus distinctes, on passe dessus de l'huile dans laquelle on a mis du charbon réduit en poudre; ce qui les empêche de s'effacer jamais. Lorsqu'une bande ne suffit pas pour contenir tout ce qu'on veut écrire, on en prend une ou plusieurs autres ; on les rassemble en les enfilant avec un fil retors, et on les

attache à une planchette. Les feuilles de palmier servent quelquefois au même usage ; mais la vaste dimension et l'épaisseur de celles du talipot leur font donner la préférence. Ces livres de talipot ou de palmier, sont appelés *olles* par les naturels du pays ; d'ordinaire, ils sont richement ornés, et couverts de plaques minces en ivoire, ou même en argent et en or, et l'écriture en est très-belle et très-soignée. »

Les rapports que le manuscrit de Lyon offre dans ses dimensions, la matière sur laquelle il est tracé, la gravure de ses caractères, les planchettes qui l'ornent, et la nature des objets qui y sont sculptés, avec les *olles* des prêtres candiens, m'ont paru assez évidens pour le leur attribuer. Peut-être quelque savant de l'Académie asiatique de Calcuta, ou un Hollandais familiarisé avec les langues d'un pays si long-temps soumis à la domination de sa patrie, passant bientôt à Lyon, viendra visiter ce manuscrit, et fixer avec plus de certitude son origine.

DES

# MONTICULES FUNÉRAIRES,

## DU REPAS DES MORTS,

ET

## DU MONUMENT DE VILETTE.

Au village d'Asnières, commune de Vilette, entre Pusignan et le Rhône, dans le département de l'Isère, et à quelques lieues de Lyon, on rencontre un mondrin appelé *Saint-Cyr*. Les diagonales de cette éminence ont environ cent trente pieds d'étendue, tandis que le sommet n'a guère plus de trente pieds de haut; il est hérissé de plusieurs petites hauteurs ou tertres séparés par des cavités correspondantes : on peut y apercevoir quelques ruines d'anciens bâtimens qui se montrent à peine à fleur de terre. C'est le côté au nord de ce mondrin que les habitans voisins se sont avisés d'attaquer, il y a quelques années, pour y trouver de la marne. Le terrain qu'ils ont coupé ne leur en a pas offert; cependant ils l'ont regardé comme un assez bon engrais pour le transporter sur leurs terres.

La tranchée a été ouverte sur environ trois pieds d'épaisseur, et a eu vingt pas de long. On a découvert à un pied et demi de profondeur une suite de six squelettes humains, d'une intégrité remarquable, et rangés chacun sur une pierre mince, mais d'une largeur assez considérable. Ces pierres sont de la nature de celles qu'on appelle *lauzes* dans la contrée; et il faut remarquer que les lieux les plus voisins qui fournissent cette

sorte de pierres sont à trois grandes lieues de Vilette et près de Crémieux. Il n'y a pas d'autre appareil dans ces sépultures ; point de pierres qui les séparent, point de traces de bois brûlé. Les corps étoient étendus du midi au nord, et le mondrin leur servoit de chevet; ils étoient tous couchés sur le côté droit, ayant la face tournée vers le levant. Chacun d'eux avoit à ses côtés un vase de terre grossière, à anse, avec gorge, bec et une petite moulure sur le bord, et ayant la forme de nos pots au lait ordinaires ; chaque vase étoit debout, et l'entrée en étoit fermée par un morceau de *lauze*, en guise de couvercle. On en voyoit qui paroissoient avoir servi dans le ménage, et étoient encore noircis par l'effet de l'action du feu.

Quant aux ossemens, ils conservoient leur forme naturelle, et leur couleur étoit peu altérée, quoique l'intérieur en fût carié, persillé et fusé en grande partie. Ce monument est-il romain, ou appartint-il à des peuples plus modernes ?

Un monticule, des squelettes, des vases de terre grossièrement travaillés, tout montre ici une sépulture celtique, et qui a appartenu à un peuple qui tiroit son origine des contrées septentrionales.

On sait que les auteurs anciens ont plus ou moins étendu les limites des contrées celtiques, au point que *Ortelius* a donné leur nom à toutes les régions de l'Europe. En bornant cette dénomination à son acception, la plus généralement reçue par les géographes, on a anciennement compris, sous le nom de Celtes, plusieurs peuples scythiques occupant les vastes pays placés à l'orient et au septentrion de l'Europe jusqu'aux Palus-Méotides. Les Cimbres, les Teutons et les Francs en ont fait partie. Ces derniers habitoient d'abord entre l'Elbe et la mer Baltique, et s'étendoient depuis la

Holstein jusque dans la Poméranie. L'une de leurs premières émigrations les rendit maîtres des pays situés depuis les montagnes du Harts jusqu'au Mein; ce qui comprenoit la Thuringe, le Hesse et la Franconie : c'est dans ces lieux qu'ils s'assemblèrent pour publier la loi salique. D'autres émigrations les firent entrer en Westphalie et s'approcher des Gaules, jusqu'au moment où *Clovis*, passant le Rhin à la tête d'une armée formidable, battit le romain *Syagrius*, prit Soissons, s'avança comme un torrent au midi, et soumit à son empire les Bourguignons et les Gaulois.

Toutes les nations hyperborées, depuis les mers couvertes de glaces jusqu'à l'Océan méridional de l'Europe et de la Méditerranée, paroissent s'être accordées dans l'usage de consacrer les tombes de leurs guerriers célèbres, en y plaçant ou des monceaux de pierres énormes et ordinairement brutes, ou des tertres de gazon qu'on élevoit à force de bras. Les antiquaires allemands, *Grimm* et *Snarro*, en ont décrit un très-grand nombre.

Suivant le précepte de la religion de ces peuples, précepte adopté par le législateur *Odin*, c'étoit particulièrement lorsqu'ils avoient remporté quelque victoire qu'ils élevoient de pareils monumens aux guerriers qui avoient perdu le jour pour la défense commune : c'étoit une sorte de consolation et de dédommagement accordés à leurs mânes, de ce qu'ils ne pouvoient plus jouir du triomphe de leurs compatriotes.

Les Allobroges, dont le nom générique et celtique signifioit *venus du nord*, après avoir quitté leurs climats primitifs, peuplèrent toute la région que ceignent les Alpes, depuis Avignon et les montagnes de Briançon jusqu'à la Savoie. Le Rhône les séparoit des Sébusiens, peuple du Bugey; et ils avoient pour voisins, au cou-

chant et au midi, la république des Eduens, dont la capitale fut Autun, celle des Helviens et celle des Ségusiens, qui comprenoient dans leur territoire les habitans de Lyon et de l'ancien Forez. On a prétendu avec assez de vraisemblance, par l'étymologie de plusieurs mots de la langue des Allobroges, qu'originairement ils n'avoient fait qu'un même peuple avec les Cimbres et les Frisons. Chacun de ces peuples distinguoit la sépulture des chefs qu'il chérissoit par des élévations en pierres ou en gazon; et c'est ainsi, suivant *Planius*, qu'étoit disposé l'ancien tombeau du roi *Harold*. Les petits côteaux verdoyans et isolés au milieu des plaines, annonçoient tellement le lieu où des guerriers celtes de quelque nation qu'ils fussent avoient été inhumés, que le même mot qui dans leur langue signifioit *monticule* désignoit aussi un *tombeau;* et qu'en Angleterre, dans la langue du pays de Galles, on appelle encore du même nom *barrow* et *barrowes* les uns et les autres.

Ce dernier pays est aussi couvert de pareils monticules; on en voit beaucoup en Ecosse, près de Dublin, dans les environs de Brême, dans la Westphalie, dans la Suède et le Danemarck. *Oléarius* a très-bien prouvé que le petit mont *Sariol-Kurgan*, près du Volga, étoit la sépulture de *Momaon*, chef des premiers Tartares, qui y avoit été enseveli avec sept autres princes de sa nation. De même, pour honorer la mémoire du général *Boon*, suivant l'historien *Saxo*, on éleva à force de bras, sur son tombeau, une immense colline à laquelle on donna son nom, et dont la formation coûta à son armée un temps considérable et des peines infinies.

Sans sortir de nos contrées, on trouve souvent de pareils monumens. Les Vesonces, voisins des Allobroges, puisqu'ils habitoient le pied du Jura, eurent de pareils tombeaux, comme nous l'apprend le savant

*Chifflet.* En 1685, on ouvrit un semblable monticule à Cocherel, près de la rivière d'Eure; et au commencement de ce siècle, on en fouilla un autre près d'Angers.

Lorsque la religion chrétienne parvint en Europe, ceux qui refusèrent de quitter leur culte superstitieux conservèrent leur manière d'ensevelir, et le monticule élevé sur leurs tombes servit dès-lors à désigner un sépulcre païen. C'est ce qu'on voit par un passage de la loi des Westrogoths, où il est dit qu'un de leurs chefs fut porté sur la colline, parce qu'il étoit païen : *Ibi situs est in collo aggerato, etnicus erat.* Le vingt-deuxième capitulaire de *Charlemagne* ordonne de même de déposer les corps des chrétiens dans les cimetières des églises, et défend, comme un sacrilége et sous les peines les plus graves, de les porter sous les monticules des païens.

On trouve ordinairement dans ces monumens celtiques, comme dans celui de Vilette, des plats, des patères, et sur-tout des pots à boire grossièrement travaillés; quelquefois on y a recueilli des médailles mal empreintes, des armes, et même des lambeaux d'anciens vêtemens : c'est ce que l'on peut voir dans les ouvrages de *Cambden*, d'*Ignace Jonas*, de *Louis Smidt*, de *Herman*, de *Jacques* de *Mellen*, prêtre de l'église de Lubec, de *Keisler* et de *Mitofius.*

Il n'étoit pas rare que l'on inhumât avec les guerriers renommés les coursiers qui avoient partagé leurs périls dans les combats, et les esclaves qui les avoient bien servi dans cette vie, pour qu'ils pussent les retrouver dans l'autre. *César* nous apprend que la même sépulture étoit en usage chez les Gaulois, et *Tacite* chez les Germains. Si l'on remonte même jusqu'au père de l'histoire, *Hérodote* dit que les Scythes, c'est-à-dire, les nations septentrionales, enterroient avec leurs chefs et

leurs guerriers les meubles qui leur avoient été les plus utiles, leurs chevaux, leurs messagers, leurs échansons et leurs cuisiniers.

Le vase trouvé sous le monticule de Vilette n'est point de fabrication romaine ; la forme n'en est point assez élégante, et l'évasion ou bec qui s'y trouve n'est point en usage dans les vases qui nous restent de ce peuple, dont les victoires n'altérèrent point le goût, et qui fut plus long-temps que tout autre l'ami des arts. Aussi, c'est tout simplement un pot à boire appelé *cotule*.

Les Allobroges d'ailleurs, ainsi que toutes les autres nations qui les avoient précédés, ou qui étoient leurs contemporaines, ne pouvoient manquer de célébrer le festin des morts, *epulum funebre*. Ce festin se plaçoit sur les tombes, et on ensevelissoit avec les défunts, des alimens et des boissons, pour qu'ils n'éprouvassent aucun besoin dans le cas que le trajet fût long de ce monde-ci dans l'autre.

Les Hébreux avoient cette coutume, comme le prouve évidemment un passage d'*Isaïe*, habilement expliqué par *David Millius*, qui a fait une dissertation uniquement consacrée à ce point d'antiquité orientale. Les Egyptiens conservèrent le même usage dans leurs funérailles, suivant *Marsham ;* il fut adopté par les Grecs et par les Romains. *Homère* fait mention du repas donné sur la tombe de *Patrocle ;* et on sait qu'un consul romain mourut si pauvre, qu'on fut obligé de faire une quête, pour que son fils pût donner au moins le festin des morts. Les Thuringiens, les Germains, les Francs et les Allobroges ne manquoient jamais, comme le remarque *Keisler* de tous les Celtes, de donner le repas funèbre. Il se célébroit depuis les contrées qu'ils peuplèrent jusque chez les Marseillais, puisqu'*Alexander*

*ab Alexandro*, dans son ouvrage sur la généalogie des dieux, dit qu'on le servoit chez ce dernier peuple.

Les alimens les plus ordinaires de ce singulier repas étoient des fèves, des pois, des lentilles, du miel, du sel et des œufs : le vin sur-tout n'y étoit pas oublié. Celui qu'on y employoit, suivant *Scaliger*, se nommoit chez les Grecs *choës*, et chez les Romains *inferium vinum*, c'est-à-dire, le dernier vin. Les Allobroges avoient besoin de pots à boire pour le contenir. Cette boisson leur avoit été trop chère pendant leur vie pour la dédaigner à leur mort. De même que les Francs et les Gaulois, ils devoient aimer le vin avec passion, et se faire une gloire d'être grands buveurs.

Le festin des morts se continua parmi nous jusque sous le régime du christianisme. Il ne commença d'être aboli que par les défenses des premiers conciles provinciaux d'Arles et de Tours; et c'est encore un reste de cette pratique, remontant au berceau du monde, qui conduit l'habitant pieux de nos villages aux pieds des autels le jour de la commémoration des morts, et leur fait présenter encore, dans diverses communes de nos environs, du pain et du vin en offrande.

Chez les Romains, l'ustion des corps n'étoit pas générale; on avoit la liberté de se faire ensevelir ou porter sur le bûcher, et tous ceux qui descendirent de la famille *Cornelia* ne voulurent jamais être la proie des flammes après leur mort. Dans les Gaules, les Ségusiens demeurant sur les bords de la Loire et de la Saône, déposoient en terre ceux qui avoient perdu la vie : il en étoit de même des Eduens. Le monument de Vilette annonce que cette dernière pratique étoit suivie par les Allobroges.

L'usage établi chez les anciens peuples de l'Europe de placer leurs morts du midi au nord, sur le côté droit, et le visage tourné au soleil levant, tenoit à l'espoir de

revoir l'astre du jour, et à leur système sur l'immortalité de l'ame. Près de l'orbite du soleil se trouvoit, suivant eux, la contrée nommée *Valhala*, séjour heureux de ceux qui avoient glorieusement terminé leur vie dans les combats. Le nom de *Valhala* signifioit la cour des guerriers morts pour la patrie, *aula cæsorum*. Là, ils jouissoient de tous les plaisirs qui les avoient flattés durant leur existence ; ils s'exerçoient à la lutte, ils couroient à cheval, ils chantoient les hymnes consacrés à leurs dieux et à leurs héros. Le vin couloit pour eux à grands flots, et ils pouvoient continuellement en boire sans ivresse et sans dégoût. L'idée de cette demeure fortunée leur faisoit éprouver les mêmes transports que celle des champs élysées faisoit ressentir aux premiers habitans de la Grèce et de Rome ; tant l'espoir de vivre heureux, même après sa destruction corporelle, est consolant et naturel à l'homme, et devient la source de son héroïsme et de ses grandes actions sous tous les climats et chez tous les peuples.

Les seuls guerriers pouvoient pénétrer dans l'heureuse *Valhala*, que le soleil échauffoit sans cesse de ses rayons bienfaisans, et où il n'étoit jamais voilé de nuages. « Aussi, dit *Valère-Maxime*, la religion des peuples barbares de l'Europe les rend-elle extrêmement courageux et intrépides ; ils volent aux combats comme à des fêtes ; s'ils y périssent, ils sont certains d'un sort heureux. Ils ne connoissent d'infortuné que celui qui, frappé de maladie, se désespère en se voyant mourir sans gloire. » C'est cette opinion qui, répandue depuis l'Islande jusqu'aux rivages de Cadix et de Marseille, animoit les chants des bardes, des samothées, des poëtes écossais, et produisit le singulier et sublime poëme de l'Edda, où est renfermée la mythologie de nos nations septentrionales.

Plus les peuples se multiplièrent dans chaque contrée, plus leurs intérêts réciproques se croisèrent et y produisirent des guerres. Les Allobroges ne durent pas en être exempts ; le monument de Vilette, ainsi que les monticules qui se voient dans le même territoire près d'*Anton*, leur doivent sans doute leur formation. Peut-être furent-ils élevés lors de l'expédition de *Congolitan* et d'*Anéroest*, rois des Gessates et des Allobroges, en Italie. Peut-être les victoires de *Domitius Ænobarbus*, et quelque temps après celles de *Marius* sur les Cimbres et les Teutons, ont-elles donné lieu à l'érection de ces monts funéraires en l'honneur des chefs malheureux qui, fuyant l'aigle romaine, vinrent périr en cet endroit. Peut-être enfin doit-on attribuer leur origine aux guerres civiles que les Romains entretinrent parmi les peuples des Gaules après l'expédition de *Brennus*, et qui pendant plus de 72 ans déchirèrent nos contrées, laissèrent reposer Rome, et lui donnèrent le temps d'affermir son pouvoir et de se préparer à donner ses lois à l'univers.

Si on prolongeoit la fouille de Vilette, peut-être y trouveroit-on quelques vestiges des arts de l'antique Allobrogie, l'épée large et longue, les *gesses* et *matères*, espèces de dards et de javelines qui y étoient en usage, et que les peuples d'Afrique ont adoptés. Dès qu'on a commencé à renverser le tombeau simple et si long-temps respecté, qui sous la mousse, le gazon et les fleurs, a pendant tant de siècles conservé les cendres de nos belliqueux ancêtres, il est à désirer qu'on recueille avec une attention religieuse toutes les parties de leur héritage, qu'on recherche avec soin tout ce qui les a flattés dans leurs derniers momens, et qui a pu être enseveli avec eux.

# DU PAPILLON,

## HIÉROGLYPHE ÉGYPTIEN.

M. *Fabroni*, membre de l'académie des étrusques de Cortone, a publié un ouvrage italien, intitulé *Della farfalla*, où il a recherché ce que signifie la représentation du papillon sur les monumens, et à quoi cet insecte ailé servit de symbole. Il examine d'abord quelle a été l'origine des caractères hiéroglyphiques chez les Egyptiens, et quel en fut le but. Il en distingue de deux sortes, les hiéroglyphes naturels, et ceux qui furent purement symboliques. C'est dans ce dernier genre qu'il place la représentation *della farfalla* ou du papillon.

Jusqu'à ce jour, tous les antiquaires avoient regardé cet insecte comme le symbole de l'ame. M. *Fabroni* a attaqué leur opinion, et nié que les Egyptiens aient jamais figuré cette partie immatérielle de l'homme par le papillon. « Comment, dit-il, un peuple sage et qui paroît avoir approfondi tous les principes de la philosophie morale, qui croyoit par conséquent à l'immortalité de l'ame, lui auroit-il donné pour emblême un ver chétif, dont l'existence n'est que d'un instant? »

L'auteur pense que le faucon en étoit le véritable symbole. La légèreté de cet oiseau, son vol rapide et élevé, l'élément pur où il se plaît à vivre, la longévité enfin qu'on lui attribue, lui paroissent autant de motifs pour assurer que le faucon sculpté sur les monumens égyptiens y fut pour le peuple qui les éleva l'image hiéroglyphique de l'ame. Cet oiseau, observe M. *Fabroni*, se nommoit *baieth* dans l'ancienne langue égyptienne;

et la langue moderne des Cophtes, peuples successeurs des Egyptiens, désigne encore par ce nom *l'esprit*. Ainsi, dès que l'ame avoit son symbole particulier dans le faucon, elle ne pouvoit en avoir un autre dans le papillon. A quoi cet insecte servoit-il donc d'emblème ?

C'est celui, dit l'auteur, *della pura voluttà*, du plaisir parfait, du souverain bonheur, dégagé des jouissances des sens, et né de l'exercice de la vertu. Pour appuyer cette explication métaphysique, M. *Fabroni* a développé moins d'érudition qu'une imagination riche et active : il s'est efforcé de changer en preuve de son opinion tout ce qui devoit la contredire. On voit dans son écrit la lutte, pour ainsi dire, de l'esprit et de la vérité.

L'auteur termine son ouvrage par ces mots, *anzi non pretendo di aver fatto di più, se non che di avere avanzato una nuova non improbabile congettura.* S'il n'a prétendu, en effet, qu'avancer une opinion neuve et qui peut trouver des partisans, le désir de M. *Fabroni* sera sans doute rempli; mais malgré la richesse de ses descriptions, et l'agrément même qu'il a su répandre sur un sujet aride, je n'ai pu embrasser son sentiment.

Le faucon n'a jamais été que le symbole de la vigilance et de la prévoyance divine. Ces qualités sont des dons de l'esprit plutôt que de l'ame; et le nom *baieth*, qui signifie encore esprit chez les Cophtes de nos jours, en est une preuve. Le faucon, uni à la hupe et à l'épervier, est le symbole des vents, dont la course rapide a toujours été figurée chez les Egyptiens par le vol de ces oiseaux, des vents *éthésiens* sur-tout qui soufflent sur l'Egypte, y épurent l'air, et y désignent, par leur retour régulier, le temps propre aux divers travaux de l'agriculture : ils sont les effets de la vigilance et de la prévoyance divine. Aussi, ces oiseaux sont-ils ordinai-

rement représentés près d'*Horus*, le dieu du travail et de l'agriculture.

Quant au papillon, on ne peut que partager l'opinion de *Kircher*, de *Pierius*, de *Fulgence*, de *Spon*, de *Noël* le *Comte*, qui n'ont vu dans cet insecte ailé que l'image symbolique de l'ame.

Si la *farfalla* quitte l'état de chrysalide, si elle cesse d'être un ver informe et pernicieux, pour s'enrichir des plus belles couleurs et s'élever avec grace dans les airs, c'est que l'ame quittant les peines de la vie avec son enveloppe grossière et corporelle, va briller pure et fortunée dans la région céleste, sa patrie primitive.

Cet amour poursuivant si vivement *Psyché*, dont le nom grec signifioit l'*ame*, et qui est souvent représentée sous la forme d'un papillon que *Cupidon* cherche à saisir, n'offre-t-il pas l'ingénieux emblême que c'est l'ame seule et le sentiment qui font naître le véritable amour et en créent les plaisirs ?

Sur un marbre antique de la galerie florentine, M. *Fabroni* a vu un jeune homme représenté étendu et qui semble dormir, tandis qu'un papillon s'échappe de ses lèvres. Ce jeune homme est l'amour, suivant l'auteur, le papillon est la volupté pure; et cette sculpture exprime, *che dorme la voluttà, allor che dorme amor*, que la volupté dort lorsque l'amour sommeille. Cette explication est agréable; mais le jeune homme étendu tient un bouquet de pavots. Ce n'est donc plus l'amour, mais le sommeil; et ce papillon qui s'échappe de ses lèvres entr'ouvertes que peut-il signifier, si ce n'est que notre ame semble s'envoler pour errer à son gré pendant quelques instans, sitôt que nous nous livrons aux douceurs du sommeil et du repos ?

Joignons ici la description d'une pierre antique du

cabinet des médailles, oubliée par M. *Fabroni*. On y voit un papillon prenant l'essor au-dessus d'un pied ailé et du caducée de *Mercure*. Où trouver un emblême plus frappant de l'espoir d'une autre vie ? Le pied soutenu par des ailes annonçoit avec quelle rapidité on passoit de l'existence au trépas. Le caducée apprenoit qu'il falloit être prêt à chaque instant à être conduit par *Mercure* devant les juges des actions des hommes après leur mort. Le papillon enfin étoit l'ame détachée de sa dépouille terrestre, et qui s'élançoit vers les lieux célestes et son principe.

# MOSAÏQUE DE LYON.

## DU PONTIFE ROMAIN *LIGURIUS*.

Sur les ruines de ce temple si célèbre, élevé par soixante nations subjuguées, en honneur de Rome et d'*Auguste*, sur les bords du Rhône et de la Saône qui venoient en ce lieu marier leurs ondes, on voit maintenant des champs fertiles, des jardins bien cultivés. Quelques arbres y remplacent les soixante colonnes qui formoient cet édifice immense; la terre, jonchée de fragmens de marbre, en recèle sans doute dans son sein de vastes débris. Deux de ces colonnes, sciées en quatre, sont seules restées debout, et soutiennent encore la voûte de l'antique église d'Ainay. Par-tout, en ce lieu, la verdure couvre le parvis foulé par les aruspices; des fleurs naissent où fumoit le sang des victimes; une végétation active sillonne, mine et détruit insensiblement tous ces monumens enfouis, et rend à la nature qui ne meurt pas, les ouvrages de l'homme qui disparoissent.

Dans le jardin de M. *Macors*, pharmacien, dont l'aménité égale les connoissances, on s'occupoit à creuser un réservoir, lorsqu'on a découvert, au mois de février 1806, à cinq pieds du sol, une mosaïque qui mérite d'attirer les regards. Une frise jetant d'espace en espace des feuilles et des fleurons, un rinceau agréablement dessiné, et qui a quelque rapport avec celui qu'on admire dans la vigne de *Médicis*, à Rome, entourent le tableau. Celui-ci présente un parallélogramme d'environ vingt pieds de longueur. On y distingue un cirque, une barrière, des bornes, les courses de plusieurs chars. Sur l'un des côtés, un conducteur

malheureux a touché la borne fatale ; son char est renversé, ses chevaux culbutent, son fouet échappe de sa main, et une honteuse chute prouve sa témérité. Plus loin, un concurrent plus fortuné porte une couronne, prix flatteur de la victoire.

Une autre fouille qu'on commence dans le voisinage de celle-ci, annonce encore des mosaïques et d'autres ouvrages de l'art. Il est heureux que l'une et l'autre soient dirigées par un propriétaire éclairé, jaloux de les conserver et de nous en faire jouir.

On connoissoit déjà dans cette ville trois mosaïques, l'une païenne, et les deux autres tenant au culte des chrétiens.

La première, bien conservée, dans une maison au Gourguillon, ornoit une salle de bain, et offre l'emblème de l'amour déréglé et de l'amour pudique.

Celle de *St.-Irénée* n'est qu'un fragment du vaste pavé de cette basilique. Elle ne présente qu'une inscription conservant la mémoire des 19,000 Lyonnais immolés sous l'empire de *Sévère*, et qui sacrifièrent leur vie à leur croyance.

Sur celle du chœur d'Ainay, on voit l'effigie de l'archevêque *Amblard*, qui fit rebâtir à ses frais, dans le onzième siècle, l'église et le monastère.

La nouvelle mosaïque égale la première par la beauté du dessin et la délicatesse du travail; on ne peut lui comparer les deux autres, qui sont gothiques et sans goût.

A quel siècle, à quel évènement doit se rapporter ce qu'elle représente ? Ce monument, comme tant d'autres, peut donner lieu à plusieurs conjectures; peut-être vais-je choisir la moins certaine.

*Drusus*, frère de *Tibère*, fut envoyé par *Auguste* pour soumettre les Sicambres et les Grisons. Au retour de son expédition, il s'arrêta à Lyon, que l'empereur

venoit de quitter ; et profitant de l'enthousiasme que la présence de celui-ci et ses nombreux bienfaits avoient excité, il engagea les chefs des nations Gauloises à lui ériger un temple. Il paroît que lui-même en posa la première pierre ; du moins il y institua des jeux, d'après les témoignages rapportés par le savant Anglais *Dodwel*. Ces jeux, établis vers l'an de Rome 743, sont-ils l'origine de la mosaïque ? *Drusus* ne séjourna que peu de temps à Lyon ; et lorsqu'on s'occupoit sous sa direction à élever un édifice immense, on dut peu songer à une décoration extérieure, à un accessoire qui n'a pu paroître auprès du temple qu'après l'entière construction de celui-ci.

L'an 40 de l'ère chrétienne, *Caligula* vint à Lyon dépouiller les plus riches citoyens, les condamner à mort pour s'emparer de leurs biens, et mêlant l'amour du plaisir à la férocité, y établir des courses et des jeux. *Edidit*, dit *Suétone*, *spectacula et miscellos ludos in Gallia Lugduni*. Ces jeux *mêlés* étoient des danses, des combats, des courses, des prix de chant, de poésie et d'éloquence. Ces jeux devinrent si célèbres, qu'on les appela du nom générique de *jeux gaulois*. Pour en régler l'ordonnance, en fixer la police, les faire précéder de sacrifices, on créa six prêtres nommés *augustaux*. On a trouvé à Vaise, au cloître *St.-Jean*, à *St.-Just*, à *St.-Irénée*, dans la maison des Trinitaires, à Fourvières, les épitaphes de *Caucius*, de *Peregrinus*, de *Gemellinus*, de *Cæso*, de *Silvinus*, d'*Héliodore*, de *Vircius*, de *Méléagre*, d'*Urogène*, qui en avoient rempli les honorables fonctions. On sait quel effroi inspirèrent ces jeux aux mauvais poëtes, aux orateurs qui étoient vaincus. Plongés trois fois dans les eaux du Rhône, la risée des spectateurs les poursuivoit avec éclat. La mosaïque qu'on vient de découvrir désigne-

t-elle les courses instituées par *Caligula* et dirigées par les *augustaux* ? Le confluent des deux fleuves étoit placé plus bas, à l'occident de cette mosaïque ; et tout annonce que c'étoit précisément à ce confluent que se terminoient les courses ; qu'on couronnoit les vainqueurs, qu'on livroit à la honte ceux qui avoient succombé. Ce confluent étoit en face du portique du temple, et dès-lors cette place étoit bien choisie pour une grande solennité. La mosaïque au contraire est à l'orient, derrière le temple : cette situation la rendoit bien moins propre à la distribution des couronnes, puisque tous ceux qui se trouvoient dans le temple, qui en couvroient le péristile, qui étoient placés dans la galerie supérieure, n'auroient pu être témoins d'aucun spectacle. D'ailleurs, l'imagination s'attriste et le cœur se serre, en attribuant ce monument simple et gracieux à *Caligula*, à ce prince lâche et barbare, dont le règne fut un délire continuel, et la vie une calamité pour le genre humain.

Lorsqu'on construisit nos premières églises de *St.-Jean* et de *St.-Etienne*, on y transporta un grand nombre d'énormes pierres tirées des ruines du temple d'*Auguste*. Plusieurs conservèrent long-temps des inscriptions. L'une des plus remarquables, rapportée par *Gruter*, *Spon*, *Ménétrier* et *Colonia*, long-temps enclavée dans le sombre vestibule de l'église de *St.-Etienne*, qu'on vient de détruire, déposée maintenant au conservatoire des arts, annonçoit que *Sextus Ligurius*, de la tribu *Galeria*, nommé administrateur général de la province de Lyon, *summus curator provinciæ Lugdunensis*, avoit obtenu d'un côté les honorables suffrages du sénat de cette ville, pour la place de *duumvir*, et avoit reçu les ornemens attachés à cette dignité ; que d'un autre côté, le peuple, par respect pour sa

vertu, l'avoit élu pontife souverain et perpétuel du temple d'*Auguste*.

Ce monument nous apprend, 1.° que Lyon, en qualité de colonie romaine, avoit un intendant, un juge suprême, pour régler les différends de ses citoyens, d'après les lois de l'empire; 2.° que cette ville possédoit un sénat, dont les membres, appelés *Curions*, nommoient les deux duumvirs : ceux-ci exerçoient dans nos murs la même autorité que les consuls à Rome; mais tandis que ces derniers n'en jouissoient que pour deux ans, les duumvirs la possédoient pendant cinq; 3.° que le temple d'*Auguste* avoit, comme ceux consacrés aux grands dieux de Rome, *Diis majoribus*, un pontife suprême qui, pendant toute la vie, régloit les sacrifices et tous les objets du culte, ordonnoit les expiations, présidoit aux fêtes, couronnoit les vainqueurs, et étoit le chef des prêtres ou pontifes particuliers qui gardoient le temple et immoloient les victimes, des *aruspices* qui, d'après l'inspection de leurs entrailles, prédisoient l'avenir, et des six *augustaux* qui avoient l'administration des jeux publics.

La même inscription dit encore que *Ligurius*, flatté des suffrages du sénat et du peuple, honoré de toutes les dignités et de tous les titres de gloire, ne crut pas témoigner mieux sa reconnoissance qu'en distribuant, le jour de son sacre, d'immenses richesses à ses compatriotes. L'inscription rapporte même la somme particulière attribuée par lui à chaque curion ou sénateur, aux chevaliers, aux augustaux, aux chefs de commerce, enfin à chaque député des soixante nations qui avoient droit d'hospitalité à Lyon et de venir y trafiquer.

*Ligurius* ne borna point à cette distribution sa magnificence; il fit célébrer dans cette cité des jeux solennels, les jeux du cirque, et en donna les prix. *Item ludos circenses dedit.*

Ces jeux splendides, dignes d'un peuple guerrier, ne pouvoient avoir lieu que dans les grandes villes ; ils consommoient la fortune des citoyens opulens qui en donnoient le spectacle. Ils offroient une arène immense, des amphithéâtres couverts de tapis de pourpre, des siéges dorés pour les magistrats, des chars fastueux, des chevaux superbes, des animaux venus de toutes les contrées de l'univers. On y voyoit accourir des athlètes renommés venant combattre avec le ceste, des lutteurs agiles, des pugilateurs robustes ; des gladiateurs courageux, méprisant la vie, pourvu qu'en périssant ils fussent honorés des regards et des applaudissemens du peuple. On y entendoit des musiciens faisant retentir les airs du bruit des flûtes, des lyres, des sistres et des cymbales ; des poëtes déclamant leurs vers ; des acteurs représentant les chefs-d'œuvre des théâtres d'Athènes, et de Rome. Par-tout, la présence de la beauté, des hommes courageux, de ceux doués de tous les talens ; par-tout des prix, des couronnes d'or et de laurier, des coupes d'albâtre et de jaspe, des perles, des broderies, des tableaux, des fleurs, des parfums ; par-tout enfin l'ivresse de la joie qui se communique, et du bonheur.

La mosaïque nouvellement découverte consacre le souvenir de ces jeux, et vraisemblablement de ceux donnés par *Ligurius*. Celui-ci, souverain pontife, devoit loger près du temple et à l'orient du sanctuaire ; c'est aussi la place qu'occupe la mosaïque. La direction de celle-ci n'est point du couchant au levant, comme toutes les parties et les ornemens des temples anciens, où l'on chercha toujours à se tourner vers les premiers rayons du soleil, à se prosterner devant cet emblème magnifique de la divinité et de ses bienfaits. La mosaïque s'étend au contraire du nord au midi, ce qui indique une décoration privée, une destination profane.

Les peuples, qui consacrèrent l'inscription la plus considérable de toutes celles qu'on a découvertes dans nos murs, à un homme généreux et utile, ne durent point borner à ce simple monument le témoignage de leur gratitude. Ils ornèrent sans doute le palais pontifical, son vestibule, sa salle de bain, d'une représentation durable, qui pût nous rappeler et leurs jouissances et le soin que prit *Ligurius* de leurs plaisirs. C'est à lui que l'imagination, s'appuyant sur une grande vraisemblance, voudra devoir ce monument. Elle aimera à y trouver la preuve de son goût, de sa magnificence. Il ne dédaigna ni les fêtes pompeuses, ni la joie publique. Son cœur bon et magnanime savoit la faire naître et la partager. Administrateur juste, duumvir renommé, souverain pontife, c'est ici qu'il se promenoit, qu'il rendoit la justice, qu'il consoloit l'infortune. Instruit par une longue expérience, avec des cheveux blancs, une barbe vénérable, son bâton d'ivoire à la main, il méditoit ici en silence sur la bonté des dieux qui pardonnent à l'erreur et à la foiblesse. Il s'est reposé sur ce gazon; il y a cueilli une fleur modeste. La tige en subsiste encore au même lieu; mais jusqu'à la poussière de l'homme utile, tout ce qui lui appartint a disparu. Honoré des grands et du peuple, il lui fallut sans doute une grande vertu pour faire taire l'envie et obtenir tous les suffrages. Pieux et indulgent, n'ayant rien à lui, donnant tout aux autres, son nom fut inconnu à l'histoire, qui s'occupe plus des succès de l'ambition que des vertus paisibles; mais il orne une simple pierre. Que cette mosaïque s'unisse à elle pour rappeler le souvenir de *Ligurius;* qu'auprès d'elle il reçoive encore, après dix siècles, l'hommage du philosophe, du voyageur, de l'ami des arts.

M. *Artaud*, directeur du conservatoire des arts de

Lyon, a décrit cette mosaïque avec autant d'élégance que d'exactitude. Il a développé les particularités historiques des jeux circéens, de leurs courses, de leurs combats, de leurs victoires. Son écrit, publié en 1807, *in-fol.*, sur papier vélin, offre une exécution typographique très-soignée, et une estampe représentant la mosaïque dans toutes sa beauté et ses altérations. Celle-ci est parfaitement exécutée ; et ce qui est remarquable dans cet ouvrage, c'est que l'auteur du texte a dessiné lui-même le monument, l'a gravé avec goût et en a colorié l'estampe.

# CULTE DE MARS

## CHEZ LES GAULOIS.

IL est peu de villes qui aient autant fourni aux cabinets des antiquaires que celle de Lyon. On ne peut y faire un pas sans y rencontrer des restes de monumens antiques. Le séjour qu'y ont fait les empereurs les plus célèbres, les légions romaines qui y étoient établies, ont enfoui dans ces murs des médailles sans nombre, des autels, des tombeaux, et des statues précieuses. Les recueils de *Gruter*, de *Spon*, de *Siméoni*, les mémoires de l'Académie des inscriptions, offrent sans cesse des monumens anciens qui y ont été découverts.

C'est près de Lyon qu'on tira des flots du Rhône le fameux bouclier votif que les Espagnols consacrèrent à *Scipion*, et qui a été porté dans le cabinet impérial.

C'est dans cette ville qu'on a trouvé le *taurobole* qui nous a rappelé un sacrifice célèbre de l'antiquité en honneur de *Cybèle*, et qui fut le témoignage public de l'attachement des Lyonnais pour l'empereur *Antonin*.

C'est dans Lyon que l'on découvrit cette statue équestre, que les antiquaires ont cru être celle de *Curtius* qui se dévoue pour le salut de Rome.

C'est-là qu'on a reconnu encore la place où repose sans doute celle du chevalier romain *Antistius*, qu'on n'a point encore retiré du lit de la Saône, où elle doit être submergée.

Si Lyon a été illustré par les Romains qui y établirent des jeux publics, des amphithéâtres, des bains, des palais et des temples, les Gaulois partagèrent avec eux le plaisir de la décorer. Ils se réunirent pour bâtir

l'athénée qu'ils dédièrent à *Auguste* ; et long-temps avant *Plancus*, établis et fixés sur la hauteur qui domine la ville, que ce dernier vint augmenter, ils y avoient élevé des forts et des autels à leurs dieux.

L'ancienne maison de l'*Angélique*, placée sur cette hauteur, et joignant l'ancien temple de Fourvières, *forum Veneris*, près de Lyon, offre l'un des plus superbes points de vue de l'Europe. A ses pieds, coulent le Rhône et la Saône ; à ses pieds, s'étend une ville immense. D'un côté, la vue se prolonge sur le mont *Pila* et les hauteurs qui l'avoisinent ; de l'autre, elle découvre les bois, les champs, les prairies fertiles, les excellens vignobles des contrées autrefois connues sous les noms de Forez, de Vivarais, de Bresse, de Dombes, de Beaujolais, de Màconais et de Dauphiné. En face, une immense plaine de vingt lieues est cintrée par les monts de glaces et par les neiges éternelles qui couvrent les Alpes. L'empereur *Joseph* II, le prince *Henri* de Prusse, sont venus jouir en ce lieu de la beauté de cet aspect.

La maison de l'Angélique appartint anciennement au savant président de *Lange* qui lui donna son nom. Long-temps avant l'établissement de nos académies, il y rassembloit, à un jour fixe de la semaine, les hommes de lettres de son pays, et il y fit enclaver dans ses murs un grand nombre de pierres tumulaires et d'inscriptions, qu'on trouve encore tous les jours dans les champs d'alentour. C'est-là qu'on a déterré, il y a quelques années, un buste dont la tête est couverte d'un casque, et dont la base porte ces trois lettres : Mar.

Au moment où ce buste a été découvert, un savant répandit le bruit qu'il représentoit *Marius*, tyran des Gaules. Il n'a rien écrit à cet égard, et son opinion n'est qu'une simple conjecture que je ne crois pas fondée.

*Marius*, forgeron de profession, fut le trentième tyran que l'empire vit s'élever sous le règne de *Gallien*. Il fut tué le septième jour après son élection par un soldat qui avoit travaillé dans sa boutique, et qui le perça avec une épée faite par *Marius* lui-même. Une médaille de ce tyran, rapportée par *Paul Pédrusi*, dans sa description du muséum *Farnèse*, le représente avec un visage différent de celui de la statue, et une couronne radiée au lieu d'un casque. On lit sur le revers ces mots : *Felicitas sæculi*, le bonheur du siècle, parce qu'après le discours que *Marius* fit à ses soldats, le jour de son élection, on avoit droit de s'attendre à un règne juste et glorieux ; mais on ne lui laissa pas le temps de donner des preuves de ses bonnes intentions. Toutes les autres médailles de *Marius*, rapportées dans le trésor de l'électeur de Brandebourg, ne présentent point de tête avec un casque, mais celle-ci est toujours surmontée d'une couronne radiée.

Le buste casqué ne peut donc offrir les traits de *Marius*. Il présente avec plus de certitude un *Mars* gaulois.

Ce dieu, confondu souvent avec *Esus*, en a été habilement distingué par don *Martin*, et il n'est plus possible de les regarder comme semblables. L'Angleterre, l'Allemagne et la Gaule présentent, dans des inscriptions peu connues, des preuves certaines que ce dieu fut particulièrement honoré par les habitans de ces climats ; et *César* lui-même, dans le sixième livre de ses commentaires, a fait mention du culte qu'on lui rendoit.

On lui dévouoit ses armes pour que les coups en fussent plus sûrs ; on lui offroit des chevaux, parce que ces animaux belliqueux concourent à la victoire. Les particuliers faisoient vœu de lui offrir des sacrifices, s'il les rendoit victorieux dans les combats. *Aulu-Gelle* nous

apprend que *Pomponius*, excellent poëte gaulois, promit de lui immoler un sanglier de deux ans, s'il revenoit sain et sauf d'une bataille. La nation entière faisoit souvent le vœu de lui consacrer tout le butin qu'elle feroit à la guerre ; et c'est ainsi, au rapport de *Tacite*, que les Cattes, ayant été vaincus par les Hermondures, furent sacrifiés à *Mars* par leurs vainqueurs. De même, l'an 642 de Rome, les Cimbres, les Teutons et les Ambrons s'étant ligués contre les Romains, qui furent défaits avec le consul *Cépion* qui les commandoit, les Gaulois et leurs alliés égorgèrent en l'honneur de *Mars* un nombre prodigieux de prisonniers, reste malheureux d'une armée de quatre-vingt mille hommes. Quelque temps après, sous la conduite d'*Aristoricus*, ils promirent solennellement de lui consacrer tous les colliers des Romains ; mais le dieu n'entendit pas leur vœu. *Flaminius* les vainquit, et *Florus* dit que, par représailles, *Jupiter*, protecteur de Rome, s'étoit approprié les colliers des Gaulois.

Ce n'étoit pas seulement au milieu des armées qu'on offroit à *Mars* des victimes humaines, mais dans le sein même de la paix, sous leur tranquille foyer, les Gaulois ensanglantoient leurs glaives par ces sacrifices affreux. Pour rendre alors le dieu favorable, il falloit que les hommes égorgés fussent au nombre de neuf. On a trouvé à deux lieues d'Apt, sous une pierre taillée en forme d'autel, neuf têtes d'infortunés sacrifiés à *Mars* pour un vœu particulier. La pierre portoit cette inscription : MARTI. VICTRIX. AVIT. V. S. L. M. « *Avitus*, victorieux, a rendu ce libre hommage au dieu *Mars*. »

Le nom de ce dieu varia suivant les contrées et les circonstances. Parmi les peuples d'Antibes, on l'appeloit *Olloudios*, nom dérivé du mot grec, qui signifie détruire. A la Tour-d'Aigues, en Provence, on a trouvé

une inscription qui donne au dieu le nom de *Belladoni*, mot gaulois qui signifie guerrier. Au village des Pennes, près de Glandèves, une autre inscription fut consacrée, *Marti Jeusdrino*, surnom qui signifioit preneur de villes.

Dans la Champagne, on connoissoit le dieu des combats sous le surnom de *Camulus*, et *Gruter* s'est trompé en croyant que c'étoit le nom que les Sabins lui avoient donné. Selon le témoignage de *Varron*, rapporté par l'abbé *Bannier*, il se nommoit chez ces derniers *Mamercus*, nom du fils de *Pythagore*, et qui devint ensuite celui de la famille *Emilia* à Rome. A Reintelen, on découvrit, au commencement du siècle passé, cette inscription sur un bloc de marbre : MARTI CAMULO OB SALUTEM TIBERI CLAUDII CÆS. CIVES REMI TEMPLUM CONSTITUERUNT. « Les citoyens de Reims ont bâti ce temple pour demander à *Mars Camulus* la santé de l'empereur *Claude*. »

Dans la Provence, on a découvert près de la ville de Vence, les vestiges d'un autre temple consacré au même dieu. La pierre qui servoit de fronton portoit cette dédicace : MARTI VINCIO. « Au *Mars* de Vence. »

Ces temples ne furent pas les seuls que ce dieu eut dans les Gaules. Mont-Martre près de Paris a tiré son nom de celui qui lui étoit consacré. A Arluc en Provence est un autre *Mons-Martis*. Colmars, dans le diocèse de Senès, vient du nom latin *collis Martis*, la colline consacrée à *Mars*. *Savaron* a prétendu que l'antique édifice de Vasso à Clermont en Auvergne, étoit encore un temple où ce dieu étoit honoré. *Pittrou* a dit même qu'il fut nommé Vasso du nom du javelot dont les Gaulois se servoient en guerre, et qu'ils appeloient *Vassa*. Tout annonce que dans les environs de la maison de l'Angélique, et sur le côteau de Fourvières, ce dieu

avoit aussi un temple, ou du moins un autel, que le buste découvert a pendant long-temps décoré.

Ce buste présente *Mars* avec un visage austère et farouche, comme il convient au dieu des batailles. La tête est entièrement conservée. Elle est ornée d'un casque, comme le sont toutes celles de *Mars* représentées sur les médailles. Ce casque est échancré des deux côtés en forme de coquille, immédiatement au dessus des oreilles.

Ces échancrures paroissent avoir été particulièrement affectées à *Mars* dans son armure. Les boucliers mêmes qui lui étoient dévoués par les Gaulois avoient ces échancrures ; et les *anciles*, dont la garde fut confiée aux Saliens ses prêtres, étoient aussi échancrés. Ecoutons sur ce fait *Plutarque* dans la vie de *Numa* : « La huitième année de son règne, une maladie contagieuse ayant ravagé l'Italie, un bouclier d'airain tomba du ciel.... La contagion cessa aussitôt ; et *Numa* montrant ce bouclier aux plus habiles, les exhortoit à l'imiter à l'envi. Ils y renoncèrent tous, à l'exception de *Mamurius Veturius* qui en fit onze autres si parfaitement semblables, que *Numa* même ne pouvoit plus les distinguer. On les donna en garde aux Saliens. Ces boucliers sont nommés *anciles* à cause de leur forme ; car ils ne sont taillés ni en rond, comme les boucliers ordinaires, ni en demi-rond, mais en ligne tortueuse dont les extrémités se joignant par le haut, forment une figure échancrée sur les côtés en forme de coquille ; leur longueur est de deux pieds et demi. »

*Julius Obsequens* les a représentés de même.

A cette marque distinctive, le buste en réunit d'autres. *Mars* y est couvert du manteau *paludamentum* qu'on lui voit sur les médailles. Il est barbu, ainsi que le *Mercure* gaulois découvert en 1695 près de Beauvais.

Sur une tour de l'ancienne abbaye de *St.-Pierre* à Lyon, on lit cette inscription : MARTI SEGOMONI SACRUM. « Temple consacré à *Mars-Ségomon.* » Ce temple fut peut-être celui établi sur la colline de Fourvières, dont le fronton a été ensuite transporté au bas du côteau. Ce *Ségomon* étoit le *Mars* des Ségusiens, c'est-à-dire, des anciens peuples du Lyonnais et du Forez, qui appliquoient ordinairement un surnom tiré de leur nom propre à leurs divinités particulières. C'est ainsi que, par rapport au nom de Ségusiens, ils appelèrent *Cérès*, *Ségeste*; *Cybèle* ou la *Terre*, *Ségusie*; et *Mars*, *Ségomon.*

Près de la maison de l'Angélique on a trouvé plusieurs inscriptions de flamines. Le nom de *flamen* n'étoit pas particulièrement affecté aux prêtres de *Jupiter* et de *Romulus*. Outre le *flamen Quirinalis*, le *flamen Dialis*, on connoissoit le *flamen Martialis*, le flamine de *Mars*; et celui-ci fut institué par *Numa*, suivant *Tite-Live*, qui combat le sentiment de *Denis* d'*Halicarnasse*, qui fait remonter l'origine de ces prêtres avant le règne de ce prince.

C'est près de l'Angélique qu'on découvrit, au commencement de ce siècle, l'inscription d'un vœu fait à *Mars* par *Callimorphus Secundarudis*, dont le premier nom, dérivé du grec, signifie le *beau dormeur;* et le second paroît un mélange de latin et de gaulois.

C'est près de l'Angélique qu'on trouva encore le vœu fait à *Mars-Auguste :* MARTI AUGUSTO, par un *Décimius*, dont *Gruter* a rapporté l'inscription. Enfin, le culte de ce dieu a été si répandu dans nos provinces, que *Robert Cénalis* et *Symphorien Champier* ont prétendu que le village d'Eirieu près de Lyon, a tiré son nom de celui de *Mars* appelé *Arès* chez les Grecs, et qu'on adoroit dans une forêt voisine. Ainsi, la ville

d'Aresbourg, en Allemagne, prit aussi son nom du culte qu'elle rendoit au même dieu.

Les temples élevés à *Mars* par les Gaulois et par les peuples de la *Ségusie*, les inscriptions qui lui sont consacrées, les lettres qu'on lit sur la base du buste, l'échancrure du casque, la figure du dieu, annoncent *Mars-Ségomon*. A ce titre seul, ce buste, indépendamment de sa conservation et de sa beauté, avoit des droits à l'attention des hommes de lettres et des curieux; mais le propriétaire l'a vendu, et il orne en ce moment un cabinet étranger et placé loin de Lyon.

# DU SÉJOUR
## DE
# CÉSAR ET DE LABIÉNUS,
## *Dans le département de l'Ain, et du prétendu camp de Coiron.*

Les montagnes du Revermont près de Bourg, offrent des ruines, des espèces de remparts détruits, dont on a cherché depuis long-temps à déterminer l'origine et l'objet. M. *Riboud*, magistrat recommandable et savant renommé, y a reconnu un camp romain. Ces monts, suivant lui, furent plusieurs fois franchis par *César*, ce vainqueur des Gaulois et de Rome. *Labiénus*, son lieutenant, y a campé pendant un temps considérable, et c'est à lui que l'on doit les ruines que l'on y découvre.

Je n'ai point vu ces ruines, et dès-lors mon opinion ne peut offrir que des conjectures. J'aimerois à suivre celle de M. *Riboud ;* mais n'offre-t-elle pas une contradiction avec l'histoire ? C'est aux savans de le décider.

Sous le consulat de *Gabinius* et de *Pison*, les Helvétiens, animés par *Orgetorix*, leur prince, voulurent, à l'exemple des autres peuples septentrionaux, quitter un climat aride et un soleil nébuleux, pour aller s'établir dans la Gaule Celtique, où un air pur et de longs printemps faisoient éclore des fleurs, où le sol produisoit des vins excellens, et qui leur paroissoit la source des richesses et des plaisirs. Ils ravagèrent leur patrie

avant de la quitter, et ils se placèrent, comme les Sarrazins conduits par *Omar*, entre la victoire et la mort.

*César*, gouverneur des Gaules, sort de Rome et vient à la hâte empêcher une irruption si désavantageuse à la république. C'est ici que ce dernier a commencé l'histoire de ses travaux et de ses conquêtes. « Avec la légion qu'il a rassemblée, il fait tirer un retranchement depuis le lac de Genève jusqu'au mont Jura, qui sépare l'Helvétie de la Séquanie. Cette longueur étoit de dix-neuf mille pas ; le mur fut de seize pieds de haut et défendu par un fossé. Pour perfectionner cet ouvrage, on éleva de distance en distance des tours ou forts pour repousser, avec plus d'avantage, ceux qui oseroient risquer le passage. »

Les Helvétiens le tentèrent en divers lieux, mais ils furent également repoussés par les soldats qui gardoient la fortification. Il leur restoit pour sortir de leur contrée le chemin de la Franche-Comté ou Séquanie. *Dunorix*, établi chez les Eduens, mais qui avoit beaucoup de crédit parmi les Séquanais, leur ménagea la confiance de ces derniers. Ils promirent de laisser un libre passage aux Suisses, qui jurèrent à leur tour de ne faire aucun dégât sur les terres de leurs voisins.

Les difficultés que les soldats de l'Helvétie éprouvoient avoient changé leur idée d'établissement dans la Gaule méridionale ; ils tournèrent à l'occident, et la Saintonge leur parut également propre à leur dessein. Le climat en est agréable, le territoire fertile, et ils pouvoient y trouver des jouissances aussi flatteuses. *César* résolut d'anéantir encore ce nouveau projet. Il craignoit de donner aux Tectosages et aux Toulousains, fidèles alliés de la république, des voisins inconstans et trop belliqueux. Il se hâta de passer les Alpes, et de se rendre dans la Lombardie pour en amener de nouvelles

légions. Sans abandonner le retranchement près du lac Léman, il laissa *Labiénus*, son lieutenant, pour le garder. *Ob eas causas ei munitioni T.* Labienum *legatum præfecit.*

C'est de ce voyage de *César* en Italie, que M. *Riboud* date la formation du camp retranché. *Labiénus*, suivant ce qu'il imagine, retrograda aussitôt après le départ du général. Il quitta le lac de Genève et le mont Jura, et il vint au sud-ouest s'établir au commencement de la chaîne des montagnes de la Sébusie ou Bugey, et fortifier un camp sur le roc de Coiron.

Ce camp, dit-il, est divisé en trois parties. La première, de forme triangulaire, a trois cent soixante pieds de longueur dans la ligne qui lui sert de base, et trois cents environ dans les deux autres. Le rocher, taillé à pic, le borne d'un côté; des fossés, des remparts élevés en pierres et en gazons, le sépare des deux parties extérieures. Celles-ci, plus étendues, sont fortifiées avec moins d'art. Aucun boulevard, aucune levée de terrain ne paroît même avoir existée du côté de la plaine. Des pierres sont amoncelées en ligne parallèle; chaque tas s'éloigne d'un autre de vingt pieds, mais ils sont plus considérables dans la partie triangulaire et placés avec plus de régularité. Deux ouvertures d'un côté et une de l'autre forment la communication des deux camps extérieurs avec le premier. Celui-ci, dit M. *Riboud*, a dû contenir la légion de *Labiénus*; les autres ont pu servir au campement de deux nations auxiliaires.

Cette marche de *Labiénus* ne devient probable sous aucun point de vue, lorsqu'on a lu l'histoire que *César* nous a laissée de ses exploits. Ce grand homme, guerrier, orateur et historien, qui réunissoit à l'art d'écrire celui de vaincre, a montré la plus grande exactitude

dans ses récits. Aucune circonstance n'y est oubliée ; tous les campemens y sont tracés ou indiqués, et les moindres détails ont trouvé place dans son ouvrage. *César*, si curieux d'apprendre à la postérité le sort et les travaux de ses légions, n'a cependant jamais parlé du camp de Coiron.

Cette omission seule suffiroit pour faire regarder l'établissement de ce camp comme fait par un autre ; mais il n'est plus possible d'en douter, lorsqu'on voit *César* occuper ailleurs son lieutenant. Il le laissa pour défendre la grande muraille. *Ei munitioni legatum præfecit.* Cette muraille avoit des tours, des forts, où les troupes étoient à l'abri et pouvoient combattre avec avantage. *Præsidia disponit, castella communit.*

Comment peut-on supposer que *Labiénus* ait désobéi à son général, ait abandonné son poste et la fortification qu'on avoit eu tant de peine à élever, et laissé ainsi la Gaule exposée à l'invasion des Helvétiens, ou de tout autre peuple voisin qui auroit voulu y pénétrer ? On n'a jamais construit des forts pour les laisser aux ennemis et pour les quitter sans combat. En vain, dira-t-on, que puisque les Helvétiens abandonnoient eux-mêmes le passage, il étoit inutile de le garder, et de retenir, pour sa conservation, des soldats qui pouvoient être employés plus utilement par *César* à son retour. On devoit toujours craindre que les ennemis ne fussent instruits et ne revinssent subitement sur leurs pas ; on devoit toujours craindre que les nations voisines, telles que celles des Véragres et les Sédunois, qui voyoient avec inquiétude l'ouvrage romain qui les soumettoit en les renfermant, ne s'en emparassent et ne devinssent alors les maîtres d'avancer à leur gré sur les terres des alliés de la république. En faisant approcher les troupes de la route où *César* devait passer à son retour de l'In-

subrie, actuellement la Lombardie, on a contre son opinion une preuve écrite, qui est l'ordre de *César*, et on rend *Labiénus* coupable d'une imprudence dangereuse, et pour l'état et pour lui-même.

La discipline militaire des Romains soumettait les chefs comme les simples soldats. Elle étoit rigoureuse, et personne ne pouvoit s'y soustraire. Si *Labiénus* n'eût pas suivi l'ordre de *César*, dont le crédit l'avoit élevé à la préture, et à qui il devoit toute sa fortune, ce dernier, irrité et tout puissant, l'eût fait sans doute rappeler en Italie. Cependant *Labiénus* paroît toujours dans la suite des grandes opérations de *César*, comme son lieutenant et son ami. On le voit bientôt après pénétrer près de Lutèce et livrer bataille aux Parisiens, où le brave Gaulois *Camulogène* perdit la vie.

Mais *Labiénus*, dira-t-on peut-être encore, se contenta de laisser quelques troupes à la garde de la muraille, et il ramena le reste de son armée camper sur le Revermont. *Labiénus* n'avoit qu'une légion sous ses ordres, et il ne pouvoit la diviser sans affoiblir la défense commune. L'enceinte d'ailleurs qui se voit sur le roc de Coiron, et sur-tout les camps extérieurs, auroit contenu plus de six mille hommes qui composoient une légion lorsqu'elle étoit complette, et il est à croire que celle de *Labiénus* ne l'étoit plus. Les attaques successives, les travaux, les maladies et les marches devoient avoir diminué le nombre de ses soldats.

*Feuquières* prouve dans ses mémoires que les Romains renfermoient une armée considérable dans un petit espace; et que le camp qui contiendroit maintenant un bataillon au plus, pouvoit contenir alors une foule d'hommes.

*Labiénus* ne pouvoit confier à des troupes auxiliaires la garde du retranchement; il auroit toujours mis la

province alliée dans le plus grand danger. D'ailleurs, *César* n'a jamais parlé de troupes étrangères ; il dit au contraire, que son lieutenant n'avoit qu'une légion ; et on doit être fort embarrassé pour faire connoître les peuples qui auroient campé dans les parties extérieures.

La muraille que les Pictes élevèrent pour séparer l'Angleterre de l'Ecosse, renferma long-temps des soldats. Celle qui est située au septentrion de la Chine, construite dans le troisième siècle par l'ordre de Xi-Hoam-Ti, dont la longueur est de trois cents lieues, a, dans des bastions placés de distance en distance, plus de trois cent mille hommes prêts à la défendre contre les Tartares. *Labiénus*, dans un espace de cinq grandes lieues, ne pouvoit, en suivant cette proportion, employer moins d'une légion ; car l'art seul ne se défend point contre la force, et il faut que des fortifications soient soutenues par le courage.

Les noms de *Ceyseria* et de *Mont-Juli*, donnés à des lieux près de Coiron, ne peuvent servir à prouver que *Labiénus* soit l'auteur des ouvrages élevés sur ce roc. Il est incontestable que *César* a passé plusieurs fois dans la Sébusie, appelée ensuite la Bresse ; et plusieurs lieux de cette contrée peuvent se glorifier de son nom, sans que son lieutenant ait contribué à le leur donner. « On ne voit presque point de pigeonnier en France ou de vieux murs, a dit M. de *Voltaire*, qu'on ne se soit fait un devoir de faire habiter les premiers et fonder les seconds par *César*. » En effet, si l'on en croit les traditions locales, c'est lui qui fit bâtir le pont de Cé sur la Loire, la tour du Châtelet à Paris, et celle de St.-Brieux en Bretagne. Boulogne et Calais lui doivent leur port ; et on voit des vestiges de ses camps à Dieppe, près du village de Braémont ; à Pecquigni, près d'Amiens ; à St.-Leu-d'Esseran ; à l'Etoile, village

sur la Somme ; à Neufchâtel, à Froidmont, à Vésoul et à Romorantin, près d'Orléans. On en montre d'autres qu'on lui attribue dans le Rhêtelois, au bois du Chêne près de Melun, un autre près de Rosnai, un autre près de Bouchain, un autre entre Clermont et St.-Maixent, et un autre enfin à une lieue d'Arras. Presque tous ne furent dans le temps que des chaussées élevées pour l'écoulement des eaux, des fossés pour soutenir le terrain, ou d'anciennes constructions anéanties, et qu'on a parées ensuite d'un nom illustre. La Bresse put ennoblir plus justement de celui de *César* les lieux qui ont dû se trouver sur son passage.

*Guichenon*, dans l'histoire de cette province, *Delexius*, dans sa chorographie de Savoie, ont douté avec raison que *César* ait campé sur le Revermont. « Sur les vestiges d'antiquités, dit le premier, la Bresse est pauvre en ce point d'honneur ; il lui est resté une castramétation qui se voit sur la roche de Coiron, au-dessus du village de Mont-Juli, laquelle la tradition du pays porte avoir été faite par *Jules-César*. Or, que ce grand capitaine ait été en Bresse et en Bugey, il n'en faut pas douter, *puisque lui-même l'a laissé par écrit ;* mais que *César* ait campé en cet endroit, sur le Revermont, et qu'à cause de ce, les villages de Mont-Juli et de Ceyseria aient été nommés Mont-Juli, comme *mont de Jules ;* et Ceysaria par corruption du *mont César* ; c'est ce que je ne veux pas avancer. »

*Guichenon* indique le parti qu'il faut suivre ; c'est de ne croire qu'à ce que *César* a laissé par écrit. Ce dernier ne fait aucune mention du camp de Coiron ; *Labiénus* n'y a donc pas campé. Mais quel seroit le motif enfin qui l'auroit engagé à quitter un poste avantageux, une fortification assurée, pour venir se placer sur une petite éminence qui borde la plaine de Bresse ?

Cette position, suivant M. *Riboud*, mettoit les Romains plus à portée d'observer la marche des Helvétiens. La manière la plus sûre d'observer étoit d'établir des sentinelles sur les lieux élevés, mais il étoit inutile d'y transporter la légion toute entière. D'ailleurs, pourquoi traverser un pays considérable, coupé de forêts et de montagnes ? Pourquoi venir camper sur un simple côteau ? Que ne parvenoit-elle sur les hauteurs voisines du mont Jura, d'où elle auroit dominé sur les plaines orientales de la Séquanie où les ennemis cherchoient un passage; d'où elle auroit pu facilement se rendre dans ses forts au premier ordre, puisque l'extrémité de la muraille se terminoit à ces hauteurs? Les soldats de *Labiénus* abandonnent la fortification dont on leur confie la défense; ils vont observer dans un lieu qui ne domine pas la plaine où les ennemis veulent pénétrer; et ils s'amusent dans le camp de Coiron à élever des monceaux de pierres, à leur donner un alignement agréable. Il semble voir des citoyens abandonner les maisons qui leur servent d'aziles aux étrangers qui sont prêts à s'en rendre maîtres, tandis qu'ils vont au loin se délasser dans les champs de leurs fatigues et de leur craiute.

Quoique les environs du mont *Jura*, du mont *St.-Claude* fussent à une distance plus considérables du Châlonais, où les Helvétiens vouloient se rendre, que le Revermont, *Labiénus* auroit pu les joindre bientôt, s'il avoit été assez fort pour les poursuivre. On connoît l'agilité des Romains, leur vitesse dans la marche, sur-tout en les comparant aux Suisses qui emmenoient à leur suite les vieillards, les femmes, les enfans, les instrumens de labourage, leurs meubles les plus précieux, et tout ce qui est nécessaire pour fonder une nouvelle habitation.

Le Revermont d'ailleurs ne pouvoit alors servir ni à observer l'ennemi, ni à apercevoir *César* : à cette époque, il devoit être couvert de bois qui bornoit la vue dans tous les environs. Le sommet de Coiron en étoit sans doute ombragé, et même les pierres amoncelées peuvent être le fruit du défrichement et de l'extraction de souches des arbres, comme le mot *ceyseria* dérive de la coupe de ces derniers, *cæseria*, *loca cæsa*.

Si l'on examine enfin la forme du camp, il sera difficile de croire que *Labiénus* l'ait occupé. *Polybe* nous apprend que lorsque les Romains avoient à établir des camps de petite étendue, ils leur donnoient une forme ovale, mais que pour l'ordinaire leurs camps étoient presque toujours carrés. Cette méthode leur paroissoit la plus propre à ranger les soldats sans confusion, à les mettre promptement en ordre de bataille. Elle leur offroit une image de leur ville, dont ils vouloient qu'un camp fût une représentation parfaite. Sur la colonne Trajane, on voit des soldats qui s'occupent à établir un camp; les uns tiennent le marteau et taillent la pierre; d'autres enlèvent la terre dans des corbeilles; d'autres enfin donnent aux remparts une forme carrée. La légion elle-même se nommoit souvent *quadrata*, de son ordre de bataille qui figuroit un carré. Cette forme a varié si rarement que les Turcs, qui l'ont empruntée des Romains, retranchent leurs camps de la même manière; et que *Maurice* de *Nassau* qui, suivant *Stévin*, imita beaucoup dans la guerre les usages des Ottomans, fit ses camps en carrés, divisés en quartiers, comme du temps de la république Romaine.

La situation de Coiron ne nécessitoit pas sa forme triangulaire; on pouvoit s'étendre sur les parties extérieures; on pouvoit les resserrer pour donner la régularité ordinaire à celle qui étoit fortifiée. *Végèce* dit,

il est vrai, que de son temps on formoit quelquefois des camps triangulaires ; mais ce témoignage n'a aucun poids après celui de *Polybe* qui vivoit dans le siècle même de *César* et de *Labiénus*. L'autre auteur, né au contraire dans le bas empire, sous le règne de *Valentinien* II, quoiqu'il écrivît sur l'art militaire des Romains, a mêlé souvent, comme on le lui a reproché, les nouvelles méthodes aux anciennes. Il a confondu à chaque instant ce qu'il avoit trouvé dans *Caton*, avec ce que lui fournirent les mémoires de *Celse*, de *Trajan* et d'*Adrien*. « Il étoit même, dit M. le *Beau*, souvent en contradiction avec ce qui se pratiquoit dans son siècle ; et son style se ressent du désordre et de la barbarie, qui de son temps avoit déjà altéré la milice légionaire. » Les Romains n'étoient plus qu'une milice d'esclaves qu'on avoit affranchis, de barbares devenus citoyens, et sur-tout de Grecs, d'Athéniens, de Rhodiens qui avoient porté dans les camps leur langue, leurs usages et leur lâcheté.

Si l'on cherche ailleurs que sur le Revermont quelques traces des autres camps que *Labiénus* a du établir parmi nous, on trouve celui de Vissan près de Boulogne, qui lui est attribué. Formé par la cavalerie romaine qui devoit passer en Angleterre, il est ovale. *Labiénus* donnoit donc à ces camps cette figure lorsqu'il ne pouvoit les faire carrés. Il ne les formoit donc pas triangulaires.

Les trois portes qui s'aperçoivent dans les retranchemens de Coiron, éloignent encore l'idée que ceux-ci aient été élevés par *César* ou son lieutenant. Les Romains, dans le temps où ces généraux vivoient, établissoient toujours quatre portes ou sorties. Celle qu'on nommoit *Prétorienne*, étoit placée en avant du camp, avec l'espace du prétoire ; la porte *Décumane* lui étoit op-

posée. Les deux portes principales ouvertes dans les deux autres côtés communiquoient entre elles par une longue rue tirée au cordeau. Les camps carrés ou ovales avoient indistinctement ces quatre portes ; et comme leur situation étoit fixée immuablement, les soldats pouvoient les établir en un instant. Chacun d'eux savoit l'ouvrage qu'il devoit faire ; l'usage étoit uniforme, et il ne falloit que s'y conformer. Quelle confusion dans les ordres des chefs ; quelle irrégularité auroit régné dans l'exécution, si chaque jour les places avoient varié ? Si les Romains dans la suite apportèrent plus de négligence dans l'art des campemens, ce fut long-temps après *César*, qui soutint avec vigueur la discipline militaire.

Ce n'est donc point ce grand homme qui a établi le camp de Coiron ; l'histoire et la vraisemblance contredisent ce sentiment. Dominé par l'ambition, il regardoit le moindre retard à ses desseins, comme un obstacle à sa fortune ; et par-tout il cherchoit à dire : « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. „ Dans sa guerre contre les Helvétiens, il se porta tout de suite sur les bords du lac Léman, et on ne peut croire qu'il s'amusât en arrière à former un camp, à s'y fortifier avec tant de soin, tandis que ses ennemis s'avançoient à la hâte pour pénétrer dans son gouvernement et le ravager.

C'est encore moins à *Labiénus* qu'on le doit. Le silence de *César* sur cette marche de son lieutenant, la garde des forts et de la muraille que celui-ci n'a pu abandonner, la voix du peuple qui auroit vengé l'état de son imprudence, le lieu de Coiron qui ne pouvoit être propre aux observations qu'il lui convenoit de faire, la forme triangulaire du camp, l'irrégularité de ses portes, tout annonce enfin qu'il faut chercher aux pierres amoncelées sur ce roc une autre origine.

# TEMPLE DE DRUIDES.

## SUITE DU PRÉCÉDENT ARTICLE.

Souvent l'antiquité du sein de ses ruines,
Offre aux yeux attentifs dans ses restes usés,
Quelques faits précieux par le temps déguisés.
VOLTAIRE.

DANS les camps anciens dont nous connoissons les débris, on ne vit jamais ces retranchemens intérieurs, ces divisions différentes qui renfermoient un camp dans un autre. Tout étoit uniforme ; toutes les parties étoient défendues avec le même art. Ceux qui ont écrit sur la tactique, *Polybe*, *Frontin*, *Onozander*, *Hygin*, *Végèce* et son copiste *Modestus*, n'ont jamais parlé de cette interruption dans l'ordonnance des quartiers, telle que celle qu'on présume sur le roc de Coiron, dans le département de l'Ain, ni de la manière de se retirer dans un espace de terrain plus fortifié, lorsqu'on étoit forcé de céder à l'ennemi une partie plus foible. On ne disputoit pas, comme de nos jours, chaque ligne ; et une fois les premiers boulevards emportés, il falloit se rendre ou mourir.

Les forêts épaisses qui environnent Coiron de toutes parts, offroient aux Allobroges, toujours à craindre, les moyens de s'y cantonner, d'enlever tous les convois de l'armée enfermée et de la soumettre. C'est dans une situation semblable que *Quintus Cicéron*, assiégé dans son camp par *Ambiorix*, chef des Lié-

geois ou Eburons, n'échappa à la mort avec sa légion, que parce que *César*, qui n'étoit pas fort éloigné, vint promptement le dégager.

Lorsque les Romains campoient sur les hauteurs, ils choisissoient ordinairement un lieu borné par un fleuve navigable. Telle étoit la position des camps de *St.-Leu-d'Esseran* et de Pecquigni, placés près de la mer, où de grandes rivières facilitoient leurs débouchés et la retraite en cas de désastre. Par ce moyen, les nations voisines qui, suivant leur politique, étoient toujours dans leur alliance, pouvoient leur apporter des vivres et leur amener de nouvelles recrues et des secours. Le roc de Coiron n'avoit pas l'avantage de cette situation; et il devoit être bien difficile à approvisionner.

La partie intérieure du camp étoit suffisamment défendue par le rocher taillé à pic et les fossés qui la séparoient des parties extérieures; mais celles-ci ne paroissent pas avoir été retranchées du côté accessible et vers la plaine. Le temps qui a respecté les remparts du camp triangulaire, n'a pu ensevelir entièrement ceux qui devoient entourer les camps qu'on prétend avoir servi aux alliés. Il en resteroit au moins quelques foibles vestiges. Peut-on reconnoître l'ouvrage de soldats expérimentés en voyant le centre défendu, tandis que les quartiers voisins sont exposés à l'invasion et à la surprise?

Ce n'est point ainsi que *Sergius Galba*, lieutenant de *César* comme *Labiénus*, a fortifié le camp qui se voit à trois lieues environ de Coiron; et si dans les débris répandus sur sa surface on doit voir les restes d'un camp, c'est à *Galba* sans doute qu'il faut l'attribuer; du moins le génie de ce dernier qui paroit s'être exercé dans l'art des campemens, et ce que rapporte

*César* à son sujet, peuvent donner quelque vraisemblance à cette conjecture.

En effet, ce lieutenant envoyé avec la douxième légion pour soumettre les Nantuates, les Véragres, les Sédunois et les peuples du Valais qui s'étendent depuis la Savoie, le lac de Genève et le Rhône, jusqu'aux Alpes les plus élevées, plaça son camp près de la ville d'*Octodunum* qui étoit la capitale des Véragres. Ce camp décrit par beaucoup d'antiquaires, a été mis par *Steuvéchius*, à la suite de son commentaire sur *Végèce*. « Entre St.-Jean-le-Vieux et St.-Maurice-le-Romain en Bresse, dit *Guichenon*, on voit une castramétation de *Sergius Galba*, lorsqu'il alla faire la guerre aux Nantuates et aux autres peuples, de laquelle castramétation *Gabriel Siméoni*, florentin, a donné la figure et la description. » Ce camp étoit ovale, avec une grande élévation de terre dans le milieu où l'on avoit placé l'aigle romaine. Un double fossé l'environnoit, garni de pieux et de palissades. Il avoit les quatre portes ordinaires, et il étoit formé dans toutes les proportions qu'exigeoit la castramétation romaine. Les retranchemens, les portes étoient encore parfaitement conservés, lorsque *Siméoni*, dont parle *Guichenon*, en donna la figure en 1558.

*Galba* fut assiégé, dans ce camp par trente mille barbares. On délibéra d'abord si l'on se défendroit, ou si l'on se feroit jour pour gagner la Savoie. Ce dernier parti auroit été pris, s'il n'avoit pas fallu abandonner le bagage. Les Romains soutinrent pendant six heures les efforts ennemis, et lorsque les fossés furent comblés de morts, *Galba* les fit sortir par toutes les portes du camp. Les barbares, étonnés de tant de hardiesse, se mirent à fuir avec une si grande confusion, qu'on leur tua dix mille hommes avant qu'ils eussent pu regagner

le sommet de leurs montagnes. Le vainqueur rentra dans le camp ; mais comme il y auroit bientôt manqué de vivres, il l'abandonna la nuit suivante, et il alla prendre ses quartiers d'hiver près de la Savoie. On lit en effet dans le troisième livre des commentaires : « *Galba* s'efforce de gagner la province alliée et de traverser le pays des Nantuates. Il conduisit sa légion saine et sauve vers les Allobroges ; et c'est là qu'il établit son quartier d'hiver. »

Le voisinage du camp de *Galba*, de celui attribué à *Labiénus*, pourroit faire conjecturer que le premier de ces guerriers a formé l'un et l'autre, si plusieurs des raisons alléguées contre *Labiénus*, ne frappoit également contre son collègue. Mais, si l'imagination préoccupée et qui croit apercevoir les restes d'un camp sur le roc de Coiron, veut se désaisir de cet objet ; si elle désire arrêter ses conjectures sur une idée fixe ; si elle regarde comme trop pénible d'adopter la devise de *Montaigne*, qui disoit sans cesse : *que sais-je !* elle pourra reconnoître ici un monument différent d'un camp et plus auguste dans son usage. Non-seulement la forme triangulaire, l'irrégularité des portes, les masses de pierres distribuées sur sa surface, peuvent faire douter que ce lieu ait servi au campement d'une armée ; mais quelques observations nouvelles vont détruire cette illusion.

La conformité frappante qui se trouve entre le camp de Dieppe et celui de Coiron, doit leur faire partager le même sort. La tradition, pour faire honneur au pays de Caux, avoit rapporté pendant long-temps la formation du camp de Dieppe, au conquérant des Gaules, à *César* qui y rassembla, disoit-on, ses légions avant de les faire passer en Angleterre pour sa seconde expédition. Ce camp, situé sur une falaise, comme celui de

Coiron l'est sur un roc, a, comme celui-ci, un seul côté accessible. D'une part, la mer le borne ; de l'autre, c'est un vallon profond. La situation des deux camps est non-seulement conforme, mais leur figure est semblable. Celui de Dieppe est triangulaire et divisé en trois parties. Il a trois portes ou entrées ; et dans l'intérieur il paroît de distance en distance des pierres amoncelées, et qui semblent les débris d'anciens édifices. M. l'abbé de *Fontenu*, de l'académie des inscriptions, savant fort versé dans la connoissance de l'antiquité, examina les lieux par lui-même ; et convaincu qu'ils n'offroient pas les vestiges d'un camp, il publia son opinion dans une dissertation qu'il publia sur ce sujet. « J'ose assurer, dit-il, malgré les préjugés des habitans, que ce lieu ne peut avoir servi de camp à *César*, ni à tout autre. » Ce savant parcourant les annales du pays de Caux, établit sur ces vastes décombres au lieu d'un camp, l'ancienne ville de Limes, *civitas Limarum*, renversée dans les guerres des Gaulois et disparue de la surface du globe, comme une infinité d'autres qui ont été oubliées, et qui se sont perdues dans la succession des siècles et des révolutions.

Quelque édifice considérable n'auroit-il pas couvert la roche de Coiron de ses débris ! Dans le Vivarais, la Roche de ce nom près de Cheylus a paru un volcan éteint. Chez les Grisons, Coire fut bâtie sur les ruines d'un temple celtique ; et plusieurs probabilités ne se réuniroient-elles pas pour nous découvrir ici les vestiges d'un sanctuaire, où les druides et nos aïeux vinrent adorer la divinité et lui présenter leurs offrandes.

Dans les premiers âges du monde, on ne rendit un culte religieux à l'être suprême, que sur les hautes montagnes et dans les bois. Ceux-ci étoit regardés comme les temples où ils aimoient à demeurer. Leur profondeur

profondeur sombre et silencieuse annonçoit l'azile de la sagesse. Les Gaulois, plus voisins de l'état primitif de l'homme que les Grecs et les Romains, conservèrent aussi plus long-temps cet usage. Suivant don *Calmet*, ce ne fut qu'au cinquième siècle qu'ils commencèrent à s'en éloigner. « Sous *Pharamond*, dit-il, les Sicambres n'avoient pas encore de temples; et ils n'offroient leurs sacrifices que sous les arbres. Ils faisoient autour des libations; ils les entouroient de bandelettes et y attachoient des flambeaux allumés. »

C'étoit donc au milieu des bois et sur les monts élevés que les druides, les sarronides prioient la divinité, adoroient la terre sous le nom d'*Herta* et la forme d'un char, et qu'ils croyoient l'honorer par des sacrifices sanglans où des hommes perdoient la vie. C'étoit aux arbres qu'ils attachoient les malheureuses victimes qui devoient être percées de flèches. C'étoit sur le mont sacré qu'ils élevoient ces piramides colossales de foin et d'osier où l'on enfermoit un Gaulois, et qui étant allumées répandoient au loin une fumée épaisse, et les cris affreux de celui qui expiroit. La hauteur de ces machines, le feu qui les consumoit, n'auroient pas permis qu'on les plaçât dans des temples, et il étoit nécessaire de les laisser en plein air. C'étoit enfin dans les bois et sur les monts que les druides rendoient justice aux citoyens, et qu'ils avoient fixé leur séjour.

Le principal corps de ces prêtres législateurs passoit l'hiver dans un édifice immense, situé entre Chartres et Dreux. Mais ils demeuroient pendant les six mois d'été dans l'Autunois, au milieu d'une forêt sacrée et sur une montagne qui porte encore le nom de mont des Druides. Le grand nombre de disciples qui leur venoient de toutes les parties des Gaules, les força bientôt de former d'autres établissemens. Ils établirent

ceux-ci dans les provinces éloignées. Ainsi Marseille vit dans son territoire une forêt auguste où ils fixèrent long-temps leur séjour. Il falloit aussi éviter, aux peuples qui accouroient les consulter, des voyages longs et périlleux; il falloit régler leurs différends, puisqu'on ne connoissoit qu'eux pour magistrats.

Le roc de Coiron étoit bien choisi pour un semblable établissement. Elevé au-dessus de la plaine, environné de chênes qui excitoient une vénération profonde, son aspect devoit inspirer dans l'ame de nos pères le respect et la crainte la plus religieuse. Le nom de Coiron annonce cette destination. Coire, en langue celtique, signifie tour, édifice sacré; et c'est ce qui en fit donner le nom à une ancienne tour près d'Autun.

Les deux parties extérieures de Coiron couvertes de monceaux de pierres, entassées sans choix et répandues avec inégalité, paroissent avoir été l'emplacement d'un ancien collége détruit, et dont on n'aperçoit plus que quelques vestiges.

La partie extérieure fut sans doute le sanctuaire. Le soin qu'on prit de l'entourer de remparts le séparoit des lieux profanes. La vénération des Gaulois pour le nombre trois et les figures à trois côtés, lui fit donner la forme triangulaire.

Les pierres, distribuées également sur sa surface, étoient les tribunaux où les druides exerçoient leur puissance législative, les autels où ils immoloient les victimes sacrées, et où les peuples présentoient leurs offrandes.

Chaque peuplade avoit son autel particulier, où en priant les dieux de lui être favorables, elle consacroit en leur honneur les dépouilles les plus précieuses qu'elle avoit faites sur ses ennemis. Ces trésors, toujours à découvert, étoient cependant aussi en sureté que si tout eût été fermé par la clôture la plus exacte.

« Rien de plus singulier, dit *Diodore* de Sicile, que ce qui se voit chez les Gaulois. Dans les lieux consacrés et tout ouverts, l'or est répandu avec profusion sur la terre, et personne n'ose y toucher. » Le vol étoit cependant la passion la plus violente de ces peuples, et ils aimoient l'argent plus que leur vie; mais une religion austère venoit réprimer leurs désirs, et inspirer d'utiles craintes.

Dernièrement, on a reconnu un sanctuaire de druides près de Léon, au village de Theil. Ce lieu fut de tout temps environné de chênes. Il n'est pas clos de murs, et ce n'est qu'un double rang de pierres entassées qui l'entourent et le distinguent. Ces pierres ne sont pas égales en hauteur, et ne sont élevées au-dessus du sol que de six à sept pieds. Elles sont brutes, telles qu'elles ont été tirées d'une carrière qui est distante de plus d'une lieue de ce sanctuaire.

Ces pierres, aperçues dans l'éloignement, sur lesquelles on voyoit des druides, magistrats ou sacrificateurs, étoient elles-mêmes l'objet d'un culte public et solennel. Parties solides de la terre, et de la grande déesse *Herta*, la mère des hommes, on s'en approchoit en tremblant, on se prosternoit devant elles. Les broussailles fleuries qui, chaque printemps, venoient les couronner de verdure, la mousse qui les déroboit aux regards, ne faisoient qu'ajouter au respect qu'on leur portoit.

Le père *Le Cointe*, en parlant du culte rendu dans le Latium aux dieux Termes, nous apprend combien les Gaulois le partageoient, combien ils honoroient les tas de pierres qu'ils avoient rangés avec symétrie.

*César* lui-même en a fait mention : « Chez les Gaulois, dit-il, on voit plusieurs lieux qu'ils ont rendus sacrés en y élevant des monceaux de pierres. » *Multis extructos cumulos locis consecratis conspicari licet.*

Ce culte superstitieux fit de si profondes impressions dans l'esprit de nos pères, qu'il subsistoit encore au milieu du septième siècle, et que le vingtième canon du concile de Nantes, de l'an 658, enjoint aux évêques de faire brûler les arbres consacrés aux démons, et d'enlever les pierres amoncelées auxquelles un peuple demi-chrétien adressoit encore son hommage.

Un reste de cette ancienne superstition pour le culte des pierres s'est conservée dans nos contrées, et peut-être y existe-t-elle encore en ce moment.

Au renouvellement de chaque printemps, lorsque la nature reprend sa jeunesse et sa vigueur, au coucher du soleil, le jour de Pâque, les habitans de la petite ville de St.-Bonnet-le-Château près de Montbrison, vont chanter les hymnes de la fête sur la montagne de Mont-Mil, *mons Mamilii.* Chacun d'eux y porte religieusement une pierre qu'il réunit au monceau énorme, qui s'est accru par celles qu'on y a jetées annuellement depuis plusieurs siècles.

*St.-Bonnet-le-Château* se nommoit, avant cette désignation chrétienne, Châtel-Vair, *Castrum Vari;* peut-être, ce nom, lui venoit-il de *Varus*, l'un des généraux de la cavalerie de *Jules-César.* Ce lieu étoit situé sur la belle route militaire qu'*Agrippa* avoit fait ouvrir le long des monts Cémènes, et qui conduisoit de Lyon en Auvergne, dans l'Aquitaine, et jusqu'à l'extrémité de l'Espagne et du Portugal. On y a trouvé des agrafes antiques, des couteaux pour les sacrifices, des vases de terre sigilée, et souvent des médailles frappées depuis *César* jusqu'aux enfans de *Théodose.*

*Mercure* présidoit aux grands chemins, puisqu'il étoit le dieu protecteur des ambassadeurs, des voya-

geurs et des marchands. Sous le nom de *Teutates*, il étoit devenu l'une des principales divinités druitiques ou Gauloises.

*Et quibus immitis placatur sanguine cæso* TEUTATES.

On l'adoroit sur les montagnes qui avoisinoient les voies publiques ; et c'est ce qui le fit surnommer *Deus Saxanus*, le dieu des pierres, *Deus viacus* et *viarum Præses*, le protecteur des grandes routes. Chaque passant, pour l'honorer, les débarrassoit d'une pierre qu'il jetoit au pied de son buste : de là l'origine des *Thermes* dont la base étoit toujours une pierre, surmontée de la tête du dieu. Ces monceaux de pierres s'appeloient chez les Grecs, les Romains et les Gaulois, *Mercurialis congeries*, le tas ou le tertre de *Mercure*.

Sur les médailles de la famille *Mamilia*, on voit ordinairement au revers la représentation de *Mercure*, dont le culte étoit particulièrement en honneur parmi les membres qui la formoient. On trouve un rapport évident entre le nom de cette famille et celui de *Mont-Mil*, *mons Mamilii*.

La statue où *Therme* de *Mercure* doit y avoir existé, et l'amas de pierres qu'on y a formé, en offre du moins l'idée et l'emblême.

*Burchard* enfin, et *Kesler*, dans ses antiquités septentrionales, ont prouvé que rien parmi les Gaulois n'étoit plus profondément révéré que ces pierres consacrées solennellement à leurs dieux. Ils les regardèrent avec respect comme des tribunaux, des lieux d'expiation, des aziles, des autels, des remèdes assurés contre les maux, et les gages certains et sacrés de leurs alliances, de leurs promesses et de leur bonheur.

DES

# SACRIFICES ANCIENS.

## LE PRÊTRE GOUTOIT-IL DU SANG DE LA VICTIME?

CHAQUE peuple a eu ses institutions religieuses, et son culte propre à honorer ses dieux. Le prêtre victimaire peut avoir goûté du sang de la victime chez les Hébreux, les Perses, les Egyptiens, et les autres peuples de l'Afrique et de l'Asie; mais parmi ceux de l'Italie et de Grèce, je ne crois pas que cette pratique fût observée.

Dans les sacrifices aux dieux de l'air, on étouffoit ordinairement les oiseaux consacrés. Dans ceux offerts aux dieux des mers, on jetoit toujours le vin et la libation dans les flots, et souvent les victimes, suivant Porphyre. Mais il ne paroît pas que le sang fût goûté préliminairement par les sacrificateurs.

*Euseb. prep. ev. l. 3.*

Lorsqu'on sacrifioit aux dieux célestes, les prêtres conservoient une partie de la victime pour leur servir de mets; souvent, ils en distribuoient une autre au peuple; mais l'usage de porter le doigt dans les entrailles des victimes, ou de sonder leurs plaies pour goûter leur sang, n'est pas connu.

Dans les immolations solennelles, appelées *Tau-*

*roboles* et *Crioboles*, imaginées, dit-on, par les Païens, pour opposer ce baptême de sang à celui des chrétiens, les victimaires, les prêtres nommés *Cultrarii*, et celui qui étoit renfermé dans la fosse au-dessous de l'autel, étoient, il est vrai, inondés du sang des taureaux et des béliers; mais c'étoit une ablution et non une *dégustation*.

Avant de sacrifier aux dieux d'enfer, on creusoit une fosse pour recevoir le sang des victimes, et y répandre les libations. Ces victimes devoient être sans tache, non mutilées et stériles. *Pollux* nous apprend qu'on les offroit toujours en nombre pair, et qu'on les réduisoit entièrement en cendres. Les prêtres n'en réservoient rien ni pour le peuple, ni pour eux, parce qu'il étoit sévèrement défendu de manger de la chair des victimes dévouées aux divinités des morts. A plus forte raison, ne devoit-il pas être permis de goûter leur sang; et le scrupule alloit si loin sur cet objet, qu'on faisoit brûler jusqu'aux moindres parcelles du bois qui avoit servi au sacrifice.

Ce qui semble même décider la question, à l'égard de ces dernières divinités, c'est que le sang étoit particulièrement la proie offerte aux dieux Mânes, et qu'on auroit craint de les priver de cette partie d'offrandes, qui, pour leur plaire, devoit être entière. Lorsque des hommes, et ensuite des animaux, particulièrement le taureau noir, étoient tombés sous la hache, on supplioit les dieux Mânes de sortir de leur demeure ténébreuse pour humer leur sang. *Sacrificia dicuntur humana*, dit Servius sur l'Eneide, *ab humatione corporum à diis Manibus*.

*Euripide*, dans sa tragédie d'*Hécube*, et *Homère*, au livre III de l'*Odyssée*, font mention de cette

invitation aux dieux Mânes. Cette espèce de festin qui leur étoit offert, se nommoit chez les Grecs *silicernion ;* et l'usage de présenter des mets aux morts s'introduisit par la tradition et la filiation des usages, chez la plupart des peuples anciens, et a pénétré de nos jours jusque chez les nations sauvages de l'Afrique et de l'Amérique.

# MANUSCRIPTIANA.

Au commencement de 1811, j'ai publié en deux gros volumes 8.°, imprimés en caractères *petit romain*, le Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Lyon, qui sont au nombre de quinze cents.

Après la désignation de chacun d'eux, on trouve une notice historique sur son ancienneté, son auteur, l'objet qui y est traité, le genre de son écriture, l'indication des personnes remarquables qui le possédèrent. Les bibliographes ont daigné accueillir cet ouvrage, et me dédommager par leurs suffrages, de l'aridité et de la peine de ce long travail.

Je réimprime dans ces Mélanges quelques-unes de ces notices, 1.° parce que l'édition dont elles ne font qu'une très-petite partie, n'ayant été tirée qu'à peu d'exemplaires, s'est écoulée; 2.° parce que j'ai désiré y rectifier de légères inexactitudes qui s'y sont glissées. Ces articles n'auront ici aucun ordre de classification, et n'y paroissent que comme un simple *ana* bibliographique.

## OFFICES

### DE L'ÉGLISE SYRIAQUE,

### *en langue Syriaque*, in-fol.

Ce manuscrit curieux et remarquable, sur vélin, à deux colonnes, avec les rubriques et titres couleur de pourpre, offre des dessins coloriés en pourpre, vert

et jaune, et la représentation d'une croix asiatique. A chaque cahier, de vingt pages, on trouve une sorte de réclame entourée d'arabesques. Son caractère est syriaque ou ancien chaldéen, nommé *séringueli*.

Il fut écrit en l'année 1449 d'*Alexandre-le-Grand*, selon l'époque des Grecs, qui revient à l'an 1137 de notre ère. Son auteur fut le prêtre *Micaël*, né à Maharach, religieux du monastère de *Sainte-Marie-Magdeleine* à *Deiro-Oncamo*, ou Montagne noire. Il le composa du temps que *Jean* étoit patriarche d'Antioche, *Gabriel*, patriarche d'Alexandrie, et *Agnatius* évêque de Maharach.

Le volume fut trouvé sous la voûte d'une église syrienne d'Alep, où il servit long-temps d'original aux copies qui guidèrent le culte syriaque en Asie.

Le 22 décembre 1684, le patriarche *Pierre*, et *Dionysi-Roscala*, archevêque d'Orient, firent hommage de ce manuscrit au chevalier d'*Arvieux*, consul de France à Alep. Celui-ci, à son retour, s'arrêta à Lyon, s'y plut, et fit don de ce monument littéraire à la Bibliothèque de cette ville, comme un témoignage de son affection.

D'*Arvieux*, plein de zèle et de savoir, avoit appris les langues orientales pour approfondir l'histoire de tous les peuples du Levant. Les services qu'il rendit aux chrétiens en Asie, et trois cent quatre-vingt esclaves Français qu'il délivra à Tunis, engagèrent le pape *Innocent* XI à lui donner une preuve singulière d'estime. Il le nomma évêque de Babylone, quoique simple chevalier de Malte. Dans le cas où il ne voudroit pas accepter ce titre, il lui permit de le conférer à celui qui lui conviendroit. D'*Arvieux* étoit consul à Alep en 1679. Ses *mémoires* ont été publiés, en 1736, par le P. *Labat*, en six volumes *in*-12.

# ALCORAN

## *en langue Turque*, in-16.

Ce livre sacré pour la plupart des peuples de l'Asie, est en turc-arabe, dont chaque page est encadrée, et contient onze lignes.

Le turc, formé de l'arabe, a cinq lettres de moins; son caractère fut fixé par le visir *Melech*, qui vers l'an 933 écrivit trois fois l'alcoran d'une plume si belle et si égale, qu'on prit ses lettres pour types.

*Sale*, *Garnier*, *Roland*, *Chardin*, *Prideaux*, d'*Herbelot*, *Tournefort*, *Marucci*, *Du Ryer* et *Turpin*, ont fait connoître avec de grands détails cette bible des Musulmans. Elle est en versets, dont la chaîne paroît souvent interrompue, et qui semble, à la première lecture, n'offrir que des lois ou des préceptes de morale détachés. A côté d'une maxime triviale, on trouve une image sublime, et près d'un dogme aride une description brillante des vertus humaines. Le nom *al-coran* signifie *le livre* par excellence, comme *la Misna* chez les Juifs. Il fut envoyé du ciel sur la terre, disent ses sectateurs, dans la nuit du 23 au 24 du mois de ramadan; mais l'ouvrage ne fut publié et revêtu de l'autorité publique que la trentième année de l'hégire, sous le califat d'*Omar*, second successeur de *Mahomet*. Les premiers exemplaires furent imprimés en caractères coufiques. On ignore si celui de ce manuscrit est de ce genre.

L'ouvrage est formé de cent quatorze chapitres, dont les docteurs mahométans ont compté tous les mots et toutes les lettres, pour s'assurer que l'ignorance ou la malignité n'y feroient ni additions ni retranchemens. Le nombre des mots est de soixante-dix-sept mille six cent

trente-neuf. La prose en est rimée, harmonieuse et coulante; les métaphores ont du luxe, mais la concision des expressions en rend souvent le sens obscur et mystérieux.

*Mahomet* écrivit son ouvrage dans le dialecte des Koreisites, qui étoit le plus pur de l'Orient. On a donné à ce prophète des Arabes plusieurs coopérateurs pour l'alcoran, tels que l'Arabe *Hertébe*, le Persan *Salman*, le Juif *Bensalem*, le moine *Sergius*, avec lequel *Mahomet* eut d'étroites liaisons pendant qu'il conduisoit des caravannes en Syrie. *Al-Mamun*, calife abbasside, publia un édit qui assujétissoit tous les Musulmans à croire l'alcoran éternel. Cet édit produisit des réfractaires et des martyrs, comme toutes les opinions théologiques dont on exige la croyance. Les dévots à l'alcoran ne le touchent et ne l'ouvrent jamais sans être purifiés par une ablution; et pour prévenir à cet égard toute inadvertance, ils ont la précaution d'écrire ces mots sur la première page : *ne touchez point ce livre avec des mains souillées.* Ils se feroient un scrupule de le porter au-dessous de la ceinture, et c'est sur ses feuillets qu'ils prêtent serment.

## PONTIFICAL ROMAIN. — *In-fol.*

Ce beau manuscrit sur vélin, d'une extrême blancheur, est orné de majuscules, de larges vignettes, dont le fond est en or, de lettres parfaitement enluminées, et de miniatures éclatantes, d'une parfaite conservation. On y voit l'évêque se préparant à dire la messe, donnant la confirmation, conférant les ordres de portier, de lecteur, d'exorciste, d'acolyte, de sous-diacre, de diacre et d'archidiacre, élevant le prêtre aux fonctions d'évêque

ou d'abbé régulier, donnant l'habit religieux, posant la première pierre d'un monastère, faisant la dédicace d'une église, consacrant un autel, la table sainte, la patène, le calice, les vases sacrés, les habits sacerdotaux, les fonts de baptême. On le voit convertissant un champ profane en un lieu de sépulture, bénissant l'image de la Vierge, celle des saints, l'eau dans le temple, les cloches, les reliquaires, les thuriféraires, les encensoirs, le bâton du voyageur, le bourdon du pélerin, la maison nouvellement bâtie, le navire lancé à flot, le puits où l'eau n'a point encore été puisée, les cendres qui doivent rappeler à l'homme son néant, les huiles qui, à son dernier moment, doivent le détacher de ses *liens*. On le voit encore appliquant une croix sur le vêtement du guerrier partant pour la croisade ou le voyage de la Terre-Sainte, dégradant un prêtre coupable, lavant les pieds des pauvres, célébrant la cène, présidant un synode, faisant sa visite diocésaine, conjurant les vents et l'orage, recevant solennellement l'archevêque, le légat, le pape, le roi, sacrant ce dernier et couronnant une reine, conduisant la pompe funèbre d'un religieux, recevant d'un autre sa renonciation au monde, et son vœu d'une retraite éternelle, portant enfin à l'agonisant l'extrême-onction et les dernières consolations de la religion. L'ouvrage est terminé par l'*office de la Vierge*, où d'autres miniatures représentent les principaux évènemens de la vie de la mère de Dieu. Le caractère, en diverses couleurs, est gros, très-correct et parfaitement lisible, quoique l'ouvrage paroisse dater du treizième siècle. Il a appartenu à l'archevêque de Lyon, *Camille* de *Neuville-Villeroy*. C'est sans contredit le plus beau manuscrit venu de la Bibliothèque de ce dernier.

## LE TABLEAU

### DES TROIS RHÉTORIQUES. — *In-4.°*

Le texte de ce manuscrit est très-lisible, et encadré dans des lignes. L'auteur divise la rhétorique en *naturelle*, *artificielle*, ou qui appartient aux orateurs, et en *muette* qui dérive de la pantomime ; chacune de ces trois parties est divisée en un grand nombre de chapitres, où l'on trouve des exemples en vers et en prose, des devises, des épigrammes, des épitaphes, des apologues. L'auteur a consacré plusieurs de ces chapitres à décrire l'effet des passions sur le discours, et particulièrement celui de la pitié, de l'indignation, de la colère, de la honte, de l'audace, de la crainte et de l'amour. Il est curieux de lire dans l'ouvrage comment il définit celle-ci. Dans la troisième partie, relative à la rhétorique muette, les chapitres ont pour objets la rhétorique des yeux, celle des larmes, de l'air malheureux, de la beauté, des gestes; enfin la rhétorique de l'argent et celle du vin : il paroît que ces deux dernières avoient quelqu'influence sur l'écrivain. « La rhétorique du vin, dit-il, a toutes ses figures dans les verres, ses amplifications dans les festins, et ses lieux communs dans les cabarets : elle échauffe grandement les passions. Voulez-vous l'amour? sans le vin, dit le poëte, *Vénus* est morfondue. Voulez-vous l'amitié ? ce n'est que parmi les pots et la bonne chère qu'elle s'entretient. Voulez-vous la colère ? les querelles n'arrivent-elles pas à l'issue des repas ? Voulez-vous la joie ? l'Ecriture-sainte a dit : Le vin réjouit le cœur de l'homme, et *Virgile*, qu'il est le distributeur de la gaîté. Voulez-vous la vérité ? le proverbe a dit avec raison que c'est dans le

vin qu'elle se trouve. Voulez-vous la rhétorique muette? que de gens se mettent près d'une bouteille pleine d'excellent vin, comme auprès d'un rouge miroir, et là se mirant, ils puisent dans cette contemplation joyeuse la majesté du visage, la liberté du geste, la diversité des mouvemens, et toute la force de leurs esprits. » Il termine son écrit par ces vers :

Chacun met dans son goût le prix de chaque livre ;
Souvent le propre amour nous entête et enivre :
Mais, toute prévention à part,
Si l'on prétend parler en faveur de notre art,
Quelqu'ami soutiendra qu'en cette rhétorique
On y lit des endroits bien exempts de critique.

L'auteur a pensé sans doute que c'étoient sur-tout ceux relatifs à la rhétorique de l'argent et du vin qu'il imagine être du goût de tout le monde.

## HISTOIRE NATURELLE DE PLINE, *en latin*, in-fol.

Ce manuscrit, sur beau vélin, est remarquable non-seulement par sa bonne conservation, mais encore par la correction et la beauté de son caractère : c'est un chef-d'œuvre de calligraphie : il est en lettres rondes, sans interruption de colonnes. Les capitales en sont peintes, rehaussées d'or. Le frontispice est renfermé dans une couronne élégamment décorée, et la première page est ornée de vignettes, et d'une miniature offrant des cerfs paissant sur le bord d'un fleuve. Les marges du manuscrit indiquent les sujets des chapitres.

*Pline*, né à Vérone, mérita l'estime de *Vespasien*. Il fut intendant en Espagne, et englouti, l'an 79, dans

le Vésuve, dont il étoit allé voir l'éruption de trop près. Son *Histoire naturelle*, ouvrage le plus considérable en ce genre que nous ait laissé l'antiquité, fut imprimée pour la première fois à Rome, en 1470.

Le manuscrit date de l'an 1400 environ. Acheté par *Claude* de *Rola*, médecin de Montbrison, qui eut de la célébrité dans le seizième siècle, il est parvenu, en 1682, dans la Bibliothèque de Lyon, dont il fut depuis ce temps l'un des ornemens, et il a été cité par le P. *Hardouin*.

## PROPHETIES

### DU FRÈRE THÉLESPHORE,

### *Hermite de Cusance*, *en latin*, in-fol.

Ce manuscrit, très-curieux, renferme les prophéties faites par l'hermite *Télesphore* sur les papes et les empereurs, l'état futur du saint-siége et de l'empire, depuis l'an 1386 jusqu'à *la fin du monde*. L'écriture est gothique, difficile à lire; les titres, les initiales et les indications des dessins sont en caractères pourpres. Ces dessins coloriés, au nombre de quarante-cinq, représentent des papes avec divers attributs, des anges, des religieux et des diables. L'auteur se dit hermite de *Cusance*, qui est un village de l'ancienne province de Franche-Comté, lieu où depuis lui on établit un prieuré de moines.

Cet ouvrage fut donné, en 1624, à la Bibliothèque de Lyon par *François* de *Chevriers*, fils de *Gabriel* de *Chevriers*, seigneur de Saint-Mauris, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et qui fut institué, en 1614, juge d'armes de France, place

place où le savant *Pierre* d'*Hozier* lui succéda. Il ne faut pas confondre ce *François* de *Chevriers*, mort en 1641, avec celui dont *Papire-Masson* a publié l'éloge en latin, et qui épousa *Claudine* de *Paranges*, dame de la *Flachère*, en Lyonnais.

## MÉTAMORPHOSES D'*OVIDE*. — *In-fol.*

Nul ouvrage des anciens ne fut plus varié et n'obtint un succès plus général : il a été traduit dans toutes les langues.

*Ovide* puisa son sujet dans une foule de fables et de traditions conservées par les auteurs qui l'avoient précédé. Son ouvrage s'étend depuis le chaos et l'origine des choses jusqu'à *Jules-César ;* il n'y avoit pas mis la dernière main, lorsqu'il fut relegué à Tomes. Aussi, de dépit à cette nouvelle, il jeta son ouvrage au feu avant de sortir de Rome; mais on en avoit des copies qui l'ont heureusement conservé.

Le manuscrit de la Bibliothèque de Lyon offre, je crois, la plus ancienne traduction française de ce poëte agréable : elle est en vers de huit syllabes. Le volume qui la renferme, sur vélin, de 546 pages, est bien écrit et bien conservé; il est orné de *lettres grises* et de vignettes représentant les principales métamorphoses. Le dessin en est peu correct, mais le choix des sujets et la manière de les rendre sont curieux. On peut juger du style du traducteur par cette citation ; c'est *Jupiter* qui parle à la jeune nymphe *Io*.

« *En cestui bois ou en celui,*
*Se tu me crois t'ombroieras*
*Et cest grant chant eschiveras,*

*De midi se tu nose mie ,*
*Seule entrer es bois , mon amie,*
*Compaignie je ti porterai ,*
*Et par le bois te conduirai.*
*Si n'aras pas por conductour*
*Ou li vilain ou li pastour ,*
*Ains auras riche compaignie*
*Du dieu qui a la seigneurie*
*De tout le monde mestrier ,*
*Je fais tonner et foudroier.* »
*Jupiter* ainsi la prioit ,
Mais la pucelle s'enfuioit.
Quant li dieu pour la retenir
Fist une obscurité venir ,
Qui la pucelle a retenue
En lui troublant toute sa vue.

Tous les livres d'*Ovide* sont ainsi traduits ; ce qui offre un travail immense.

Les plus anciennes traductions d'*Ovide* qui ont été imprimées sont, 1.° celle de *Thomas Walleys*, publiée à Bruges par *Celard Ransien*, en 1484, réimprimée à Paris en 1493, *in-fol.* : *Maittaire* en a fait mention. 2.° Le *Grand Olympe*, imprimé à Paris, en caractères gothiques, 1539, *in*-8.° 3.° *Marot* traduisit le premier et le second livres, en vers français de dix syllabes, et il les lut à *François* I.^er^ dans le château d'Amboise. *Barthélemi Aneau*, principal du collége de Lyon, y ajouta le troisième livre, et fit imprimer le tout à Lyon, par *Macé Bonhomme*, en 1556, *in*-12. 4.° La traduction de *François Habert*, d'Issoudun en Berry, qui parut à Paris, chez *Jérôme* de *Marnef*, en 1573, *in*-8.° : l'auteur la présenta au roi *Henri* III. 5.° Celle de *Christophe Deffrans*, de Niort, aussi en vers, fut imprimée à Paris en 1595 ; l'auteur, pour la rendre propre à être chantée, y plaça des notes de musique. 6.° Celle de *Raymond* de *Massac* parut en 1617, *in*-8.°, et cet

ouvrage, loué par tous les poëtes du temps, est à peine connu de nos jours.

Dans les deux siècles qui lui ont succédé, les métamorphoses ont encore été traduites en prose par *Nicolas Renouard*, *Pierre Du Ryer*, la *Barre* de *Beaumarchais* et l'abbé *Banier ;* en vers, par *Thomas Corneille*, qui traduisit les quatre premiers livres ; par *Isaac Benserade*, qui les mit tous en rondeaux ; par l'abbé de *Marolles*, qui réduisit chaque fable à quatre vers ; par *la Fontaine*, qui en imita quelques-unes ; et enfin par M. de *Saint-Ange*, qui a eu le courage et le talent d'en offrir une traduction complète.

Le manuscrit de la Bibliothèque, dont l'écriture date de 1450 à 1480, appartint au lyonnais *Octavio Mey*, négociant célèbre par son esprit, ses inventions et sa fortune. C'est à lui que les manufactures doivent l'importante découverte de l'art de lustrer les soies et de donner l'eau aux étoffes. Devenu immensément riche, il fit le meilleur usage de sa fortune, et forma un cabinet curieux de médailles et d'antiquités. C'est de ce cabinet que *Guillaume Pilata*, son héritier, tira le beau bouclier votif, représentant la continence de *Scipion*, pour le donner à *Louis* XIV. *Octavio Mey* fit bâtir la belle maison *Pilata* sur la côte *Saint-Barthélemi*, et il y mourut en 1690.

## DICŒSTICHES LATINS

### *Sur le Digeste et le Code de* Justinien. — 4.°

Ces deux ouvrages singuliers du jurisconsulte *Merlin Faye*, renferment l'extrait des 50 livres du digeste et des 9 livres du code, en distiques latins, dont le premier vers est hexamètre, et le second pentamètre.

L'auteur, natif de Lyon, possédoit dans le voisinage de cette ville le fief d'Espeisses, et paroît fils du célèbre *Jacques Faye*, président au parlement de Paris, et l'un des plus fidèles serviteurs de *Henri* III. *Jacques* suivit son souverain en Pologne, et y prononça en 1578, à la diète de Stendzict, un discours plein d'éloquence et d'énergie. On a imprimé ses harangues au parlement, où il avoit rempli pendant long-temps la place d'avocat-général, après *Barnabé Brisson*. Le président *Faye* venoit d'ordinaire passer ses vacances dans la terre d'Espeisses, sur les bords champêtres du Garon, entre Millery et Montagny. Il s'y plaisoit ; et avant la révolution on voyoit encore ses armoiries sur la principale porte d'entrée de la maison.

L'abbé *Pernéti*, dans ses *Lyonnais dignes de mémoire*, dit que *Jacques Faye* étudiant le droit à Poitiers, s'étoit amusé à mettre en vers hexamètres les institutes de *Justinien*. Ces manuscrits prouvent plusieurs inexactitudes dans ce récit. 1.° L'auteur des distiques n'est point *Jacques Faye*, mais *Merlin Faye*, qui paroît les avoir écrits ici de sa main. 2.° *Jacques* mourut au camp de Senlis, le 20 septembre 1590, d'une fièvre maligne qui l'emporta en peu de jours ; il avoit alors 46 ans, et fut enterré dans l'église de Senlis, où on lit son épitaphe ; l'ouvrage de *Merlin*, sur le digeste, est daté précisément de cette année 1590, à la fin de l'épître dédicatoire : celle-ci est aussi en vers latins, et adressée à *Henri* IV. 3.° Ce n'est point à Poitiers qu'il étudioit le droit, mais à Grenoble. 4.° Les vers des distiques ne sont point seulement hexamètres. 5.° Enfin, l'auteur ne paroît pas s'être exercé sur les *institutes*, et ces deux volumes n'offrent qu'un long et singulier travail sur le code et le digeste.

# POÉSIES

## D'*ALAIN CHARTIER*. — In-fol.

Ce manuscrit curieux, trouvé en 1807 dans un dépôt de vieux livres oubliés à *Saint-Pierre*, est oblong, relié en veau de diverses couleurs, et en compartimens; il est sur vélin très-blanc, à larges marges. L'écriture est de la fin du quinzième siècle, nette, lisible, avec les titres et les noms des interlocuteurs en violet.

Le volume, bien conservé, appartint à M. *Ruffier*, trésorier de France à Lyon, et ensuite à M. *Peysson* de *Bacot*, procureur-général à la cour des monnoies de cette ville. Il renferme, 1.° l'*ospital d'amours*, 2.° des *ballades*, 3.° *la belle dame sans mercy*, 4.° *prieres d'amours*, 5.° *le lay de paix*, 6.° *le bréviaire des nobles*, 7.° *le psaultier des vilains*, 8.° *le débat du cueur et de l'œil*, 9.° *le débat du reveil matin*, 10.° *le livre des quatre dames*, 11.° *la destruction de Troye*, 12.° *le miroir de mort*.

*Alain Chartier*, conseiller au parlement de Paris, et poëte des rois *Charles* VI et *Charles* VII, fit les délices de leur cour, et fut surnommé le père de l'éloquence française. C'étoit, dit-on, l'homme qui parloit le mieux sa langue : il fut aussi renommé par sa laideur que par son esprit.

Cette laideur n'empêcha pas *Marguerite* d'Ecosse, alors femme du dauphin qui fut *Louis* XI, passant dans une salle où *Alain* s'étoit endormi, de s'approcher de lui et de le baiser. « Et comme celui qui la menoit, dit *Bouchet*, lui eut dit : Madame, je suis esbahy comme avés baisé cet homme qui est si laid. Elle fit réponse : Je n'ai baisé l'homme, mais la précieuse bouche, de

laquelle sont issus et sortis tant de bons mots et vertueuses paroles. »

On attribue à *Alain Chartier* l'invention des rimes redoublées, et ce fut le premier de nos anciens poëtes qui rendit notre langue douce et sonore. *Octavien* de *Saint-Gelais*, dans son *Séjour d'honneur*, dit de lui :

Je, peu après visitant ce quartier,
Vis un poëte hault et scientifique.
Hélas ! c'étoit feu maistre *Alain Chartier*,
Doux en ses faicts, et plein de rhétorique,
Clerc excellent, orateur magnifique,
Comme l'on peut par ses dicts tesmoigner,
Art si très-bien l'apprit à besoigner,
Qu'oncques *Vulcan* mieux n'ouvra sur l'enclume,
Que cestui fist de papier et de plume.

Les malheurs du temps et les guerres civiles qui désoloient la France du temps d'*Alain*, avoient affecté son ame ; la plupart de ses pièces, et sur-tout le *Lay de paix*, déplore les calamités publiques, et il les rappelle jusque dans les momens consacrés à peindre la joie. Il mourut à Avignon en 1489.

Le manuscrit de Lyon attribue mal-à-propos l'hôpital d'amour à *Chartier*. *Clément Marot* avoit jugé que cette pièce n'étoit pas digne de ce poëte. « Croy hardiment, dit-il à *Etienne Dolet*, que volontiers tiendrois compagnie à faire plainte de ceux qui aux œuvres excellentes d'*Alain*, adjousterent l'*Hopital d'amours*, la Plainte de S. *Valentin*, et la Pastourelle de *Grandson;* œuvres indignes de son nom et autant sorties de lui, comme de moi la Complainte de la bazoche. » En effet, l'*Hôpital d'amour* parle d'*Alain* comme étant mort.

Assez près au bout d'un sentier,
Gisoit le corps d'un très-parfait,
Saige, et loyal, *Alain Chartier*,

Qui en amours fit maint beau fait.
Entour sa tombe en lettre d'or
Estoit tout l'art de rhétorique.

*Jean* le *Masle*, angevin, dit que le *Bréviaire des nobles* d'*Alain* étoit en si grande estime de son temps, que l'on obligeoit les pages et les jeunes gentilshommes de l'apprendre par cœur, et de le réciter chaque jour aussi exactement que les ecclésiastiques disoient leur bréviaire. Le *Livre des quatre dames*, composé par l'auteur peu de temps après la funeste bataille d'Azincourt, est l'une de ses meilleures pièces. Chaque dame regrette un amant; l'une a perdu le sien dans les combats, l'autre dit que celui qu'elle aime a été fait prisonnier; la troisième se croit plus malheureuse, parce qu'elle ne sait ce qu'est devenu l'objet de son affection; la quatrième veut avec raison que les autres cèdent à sa douleur, puisque son ami a été un lâche qui s'est déshonoré par la fuite, et qu'elle auroit mieux aimé apprendre sa mort que son infamie.

La plus ancienne édition des œuvres d'*Alain Chartier* a été faite à Paris en 1523, *in*-4.°; et *Lacroix* du *Maine*, a eu tort de citer comme la première celle de *Galliot Dupré*, de 1506. Ces éditions ne sont ni exactes ni complètes; la meilleure est due au savant *André Duchesne*, qui la publia en 1617, à Paris, *in*-4.°

Avant ces éditions, les poésies d'*Alain Chartier* circuloient en manuscrit dans presque toutes les Bibliothèques; mais ils étoient tous très-défectueux, et celui de la Bibliothèque de Lyon l'est beaucoup moins que les autres.

# CATHOLICON,

## *en latin*, in-fol.

Ce manuscrit considérable est sur vélin, à deux colonnes, avec des lettres grises. Son auteur *Jean de Janua*, de l'ordre des Frères Prêcheurs, s'appeloit *Balbi* ou de *Balbis* de son nom de famille, et étoit de Gênes. Il intitula *Catholicon*, c'est-à-dire, *universel*, son volumineux ouvrage, parce qu'il renferme non-seulement une grammaire divisée en orthographie, étymologie, syntaxe et prosodie, mais encore une rhétorique et un vocabulaire latins, dont les mots sont rangés par ordre alphabétique, et tiennent les trois quarts du volume. L'auteur acheva cet ouvrage en 1286, comme il le dit dans le dernier chapitre de ce manuscrit : *In millesimo ducentesimo octogesimo sexto anno Domini, ad finem perduxit.* Dans ce chapitre, *Balbi* se surnomme *Phylocalus*, *l'ami du beau ;* ce qui a fait croire à des ignorans que ce surnom, tiré du grec, étoit le véritable nom de l'auteur.

Le *Catholicon* fut imprimé, en 1460, par *Faust* et *Schœffer :* c'est le quatrième ouvrage que l'imprimerie a produit avec l'indication de l'année. Les exemplaires en sont extrêmement chers et rares, et on peut consulter à cet égard *Marchand*, dans son *histoire de l'imprimerie*, pag. 35, et de *Bure*, dans sa *bibliographie*, n.º 2276.

Ce manuscrit très-précieux appartint au célèbre cardinal *Pierre Bertrand*, né à Annonay, qui après avoir professé long-temps le droit dans les universités d'Avignon, de Montpellier et de Paris, devint évêque de Nevers, puis d'Autun, et enfin cardinal, en 1331.

Ce fut lui qui défendit si courageusement devant *Philippe-de-Valois*, en plein parlement, les droits du clergé attaqués par *Pierre de Cugnières*, que ce roi prononça en sa faveur. On lui doit la fondation du collége d'Autun, à Paris. Sa Bibliothèque fut curieuse et bien choisie. Cet ouvrage, après en être sorti, passa au pouvoir d'un sieur de *Sainte-Colombe*, et il a été acheté, pour la Bibliothèque de Lyon, 45 l. le 10 mai 1779.

## LUNAGE DEL MONDE. — *In-fol.*

Ce poëme gothique, de l'an 1000 environ, contenant 300 pages, commence ainsi : « Livre de clergie apieller *Lunage del monde*, en rouman. » Il a pour objet de décrire les phénomènes de la lune et des étoiles, la figure de la terre et du firmament, la salure des eaux de la mer, la formation de la grêle, etc. Il a 55 chapitres et 33 vignettes dorées et enluminées, représentant des quadrupèdes et des oiseaux. Le caractère est lisible ; mais le langage *roman*, mélange de latin et de mots gothiques tombés en désuétude, rend l'ouvrage très-difficile à entendre. Dans les derniers vers du poëme, l'auteur du manuscrit dit qu'il a fait

. . . . . « Cest labor
Por signor *Raol* son signor,

qui lui en a donné une grande récompense. » Ce *Raol* peut être le gendre de *Robert*, qui régna sur la France depuis 923 jusqu'en 936. Il avoit épousé la reine *Emme*, qui contribua à lui faire obtenir la couronne.

Le manuscrit paroît dater du temps de *Raoul ;* il a été acquis à un assez haut prix par M. *Adamoli*, et a passé de sa Bibliothèque dans celle de la ville.

## *GODEFROI* DE *BOUILLON*,

Poëme. — *In*-4.°

Ce poëme immense, de plus de 30,000 vers, est écrit à longues lignes, sur papier antique, avec les capitales en couleur; il n'est pas divisé par chants, mais en une infinité de petits chapitres : l'écriture en est égale et assez nette. Il est terminé par ces vers :

Sy finit l'ystoire *Godeffroy* de *Buillon*,
Qui la faite escripre Dieu lui face pardon.
Escripre la fit ung moult noble baron
*Léonard* de sainct *Priest* seigneur de sainct Chamon
Par ung nommé *Pierre* qui fut néz à Laon,
De *Coudren* s'appella en son propre surnom.
Ce romant fut finy en ycelle saison
Où on ne mange point de chair ne venoison
L'an mil quatre cent soixante neuf centon
En mars et neufs jours droit par devant les brandon
Dieu donne à l'écrivain vraye remission
Et à lecteurs trestous des haulx cieulx le vray don.

La famille de *Saint-Priest*, originaire du Lyonnais, y posséda long-temps la seigneurie de la ville de Saint-Chaumond.

## CHRONIQUE DE *NANGIS*,

*en latin*, in-4.°, *avec sa continuation*, fol.

Ce manuscrit, du commencement du seizième siècle, a été donné par le P. *Ménétrier* à la Bibliothèque de la ville.

*Guillaume* de *Nangis*, bénédictin de l'abbaye de

*Saint-Denis*, écrivit en latin une chronique, souvent consultée par les historiens, et qui s'étend jusqu'en 1301. Elle a été insérée par *Duchesne* dans le cinquième volume de la grande collection des historiens de France.

*Guillaume* de *Nangis* mourut en 1302. Son style est clair, et il ne rapporte que des faits véridiques. Après lui, deux autres religieux continuèrent sa chronique, et la poussèrent, le premier jusqu'en 1340, le second jusqu'en 1368. Sans ces deux continuateurs, notre histoire resteroit muette, et nous n'aurions aucun document certain sur ce qui s'est passé dans l'espace de 68 ans. Le style du premier est plus correct que celui de l'autre, et ses réflexions sont aussi plus judicieuses. Don *Luc d'Achéry* a inséré la *continuation* de la chronique de *Nangis* dans le tome 11 de son *Spicilegium*. Il annonce, dans la préface de ce volume, que, malgré ses recherches, il n'a trouvé qu'un seul manuscrit de *Nangis* et de ses continuateurs; qu'ainsi, il n'a pu comparer ni les faits, ni les expressions qui pourroient se trouver dans un autre manuscrit. « *Unicus mihi fuit codex m.ss chronici Nangiaci et continuationis ejusdem, nec alibi alium codicem potui comparare.* » Ce manuscrit est donc très-rare et précieux; il eût pu servir à d'*Achéry* de point de comparaison. Il est écrit à longues lignes, avec de larges marges, et son écriture date d'environ 300 ans.

## POËME GOTHIQUE. — *In-4.°*

Ce poëme manuscrit, sur vélin, bien conservé, avec des lettres grises, a pour objet la guérison de la peste,

et est divisé en chapitres qui décrivent en vers gothiques « comment les corps celestiels font avenir guerres, mortalités et famines au monde ; les causes celestieles des pestillences ; les signes et argumens par lesquels on peut pronostiquer les mortalités à venir; les marques de ceux qui sont disposés à recevoir plustot la infection d'épidémie ; les choses nécessaires à faire en temps de peste ; les viandes dont on doit user sévérement ; les manieres de breuvage à employer ; les accidens ou passions de l'ame à s'abstenir ; les médecines particulieres en antidote contre la peste, etc. »

On peut juger de la poésie de l'auteur par ce passage pris au hasard dans le quatorzième chapitre :

Il faut maintenant exposer
L'art de dormir et reposer;
Car reposer selon mesure
Est moult nécessaire à nature,
Et qui longuement veilleroit
Et point ne se reposeroit,
Mettroit son corps tost à néant
Tant fust il fort ou cler voyant,
Maiz le dormir quon fait de nuit
Est naturel et porte fruit;
Celui qui est de hault jour fait
Gréve nature et lui desplait.
. . . . . .
Il faut traiter par tradicion
Des accidens et passions
Ausquels l'ame est tant subjete
Qui la rende émue et piéte,
Comme sont peur, larmes, tristesse,
Audace, espoir, joie et liesse,
Dure pensée et forte estude,
Et maint autre sollicitude,
Lesquelz peuvent par trop gréver
Le corps vivant, ou relever,

Et lui causer, nen doubter mie;
Par fois santé ou maladie.

A la fin du poëme, l'auteur a joint un dictionnaire des mots usités de son temps en philosophie et médecine. Ce dernier ouvrage tient 40 pages du manuscrit : celui-ci fut fini au mois d'avril 1425.

Le premier feuillet manque; et sur celui qui le remplace on lit, 1.° le nom de *Thomas Stratensis*, docteur médecin à Turin, qui est peut-être l'auteur du poëme; 2.° celui de *Pierre Sala*, lyonnais distingué, qui a donné son nom à l'une des rues de sa ville natale; ce nom est écrit en lettres d'or, et surmonté d'un ruban où se lit sa devise : *Espoir en Dieu;* 3.° enfin celui d'*Antoine* de *Solido*, qui reconnoît avoir reçu l'ouvrage du précédent, par le sieur *Jean Guille*, bourgeois de Lyon, le 8 décembre 1521. Il vient de la Bibliothèque de M. *Adamoli.*

## PASTORAL

### DE SAINT *GRÉGOIRE.* — In-4.°

Ce manuscrit antique, du neuvième siècle, est écrit sur vélin, à longues lignes. Les feuillets de la fin ont été déchirés, et les capitales en sont très-grossièrement enluminées.

S. *Grégoire*, surnommé le *Grand*, naquit à Rome, et y devint pape après la mort de *Pélage* II, en 590. Son livre, intitulé *Pastoral*, parce qu'il y traite du devoir des *pasteurs*, fut fait en réponse des reproches que lui avoit adressés *Jean*, évêque de Ravenne, d'avoir montré trop de résistance à monter sur le siége pon-

tifical. S. *Grégoire* l'écrivit immédiatement après son avènement ; il est divisé en quatre parties, et celles-ci en diverses admonitions.

S. *Léandre* fit connoître cet ouvrage à l'Espagne ; l'empereur *Maurice* le fit traduire en grec par *Anastase*, évêque d'Antioche, et le roi *Alfrède* le traduisit lui-même en saxon. On voit des exemplaires de sa version, soit dans la Bibliothèque *cottonienne*, soit dans celle de Cambridge.

Le concile de Mayence, tenu en 813, ordonna que le *Pastoral* auroit rang immédiatement après les évangiles et les livres canoniques, et divers autres conciles firent une loi aux évêques et aux curés de le lire, et d'en faire la base de leurs fonctions.

Le *Pastoral* commence le second volume de la collection des œuvres de S. *Grégoire*, publiées, en 1705, par les Bénédictins. Ceux-ci ont consulté, pour compléter leur édition, plusieurs manuscrits découverts à Troyes, à Chartres, à Laon, à Rouen, dans les monastères de Lyra et de Longpont, à Beauvais, et dans les Bibliothèques d'Oxford et du collége de Merton en Angleterre ; mais ils paroissent avoir ignoré l'existence du manuscrit de Lyon. Celui-ci a les titres en lettres rouges, et est précédé d'une table des chapitres.

## ŒUVRES

### DE ST. *DENIS* L'ARÉOPAGITE,

### *en latin*, in-4.°

Ce manuscrit précieux est sur vélin, à longues lignes, avec des notes marginales très-étendues : il est dommage que les derniers feuillets aient été mouillés et tachés. Le caractère en est lisible, et paroît dater de la fin du neuvième siècle.

L'ouvrage commence par la préface qu'*Anastase* le bibliothécaire composa pour les œuvres de S. *Denis*. *Anastase*, qui eut soin de la Bibliothèque du Vatican à Rome, mourut en 882. On lui doit une *histoire des papes*, la *chronographie tripartite*, et *l'histoire miscellanée*, qu'on a long-temps attribuée à *Paul*, diacre.

*Hilduin*, abbé de *Saint-Denis*, et *Hincmar*, archevêque de Reims, avoient soutenu que S. *Denis* l'aréopagite étoit le même que S. *Denis*, évêque de Paris, qui eut la tête tranchée dans les Gaules, sous l'empereur *Déce*. *Louis-le-Débonnaire* avoit ordonné de recueillir, dans les auteurs grecs et latins, tout ce qui pourroit éclaircir ce point historique; et après lui, *Charles-le-Chauve* son fils, s'intéressa de même à faire connoître la vie de S. *Denis*. Ce fut pour l'offrir à ce monarque qu'*Anastase* écrivit sa préface vers l'an 867. L'opinion la plus suivie a distingué, depuis *Anastase*, deux saints *Denis*.

Les œuvres attribuées à l'*aréopagite*, et renfermées dans ce manuscrit, sont le traité de la hiérarchie céleste, en quinze chapitres, celui de la hiérarchie ecclésiastique, en sept, et celui des noms divins, en treize.

Depuis ce manuscrit, une critique judicieuse a ôté ces traités au premier des saints *Denis*, et les a faits regarder comme postérieurs au temps où ce juge de l'aréopage d'Athènes a vécu. En effet, ils ne furent cités, pour la première fois, que dans la conférence tenue en 532 devant l'empereur *Justinien*, entre les hérétiques sévériens, qui s'appuyoient du témoignage de ces livres jusqu'alors inconnus, et les évêques catholiques. 2.° Dans le traité des noms divins, on cite les paroles d'une épître de S. *Ignace*, qui n'a pu la composer qu'après la mort de S. *Denis* l'aréopagite. 3.° L'auteur, en parlant des mystères, emploie le mot *hypos-*

*tase* et autres, dont on ne commença à se servir que dans les disputes théologiques du quatrième siècle.

Le *Nourry*, dans son *Apparat*, a dit que les œuvres de S. *Denis* avoient été apportées de Constantinople en France, sous le règne de *Charles-le-Chauve*: ces œuvres y furent connues auparavant. Les *Annales bénédictines*, par *Mabillon*, assurent qu'elles y parurent dès le règne de *Pepin*, et avant l'exemplaire envoyé par *Michel*, empereur de Constantinople, à *Louis-le-Débonnaire*. *Iperius*, auteur de la chronique de S. *Bertin*, en faisant mention de ce don, ne parle que du livre de la hiérarchie céleste; mais le moine *Hilduin*, antérieur à *Iperius*, et contemporain de *Louis-le-Débonnaire*, annonce le présent fait à ce souverain des œuvres de S. *Denis* en général.

*Lib.* 23, *n.* 34.

*In Martenn. anecd. t.* 3, *p.* 507.

Le premier chapitre du manuscrit porte ces mots en titre: *Hunc librum sancti* Dionysii *ariopagitæ* Johannes Friugena *transtulit de græco in latinum, jubente ac postulante domino gloriosissimo rege* Karolo. Le calligraphe s'est trompé, en appelant *Jean Friugena*, *Jean Scot Erigène* qui traduisit du grec en latin les œuvres de S. *Denis*. Le roi *Charles*, qui ordonna cette traduction, fut *Charles-le-Chauve*, à qui *Erigène* le présenta. *Jean Scot*, dit *Erigène*, né en Ecosse comme son nom le désigne, fut si bien accueilli par le monarque français, que celui-ci lui permit de manger familièrement à sa table, et en fit l'un de ses favoris.

La version de S. *Denis*, par *Erigène*, a été imprimée en partie dans l'édition des œuvres du premier, publiée par *Marsile Ficin* en 1502, et toute entière dans celle donnée par *Denis* le chartreux, en 1556. Le manuscrit de Lyon pourroit servir à rectifier plusieurs passages du texte grec et de la traduction.

Les scholies ou notes marginales du manuscrit, ont pour

pour auteur S. *Maxime*, martyr, et *Jean*, évêque de Scythopolis. Celles de S. *Maxime* sont désignées par une petite croix ; les unes et les autres furent traduites par *Anastase*.

Le P. *Labbe*, dans sa Bibliothèque des écrivains ecclésiastiques, à l'article d'*Anastase* le bibliothécaire, dit qu'il a vu chez les Jésuites de Bourges les œuvres de S. *Denis* l'aréopagite, dans un très-beau manuscrit d'environ 800 ans d'ancienneté, de la traduction faite par *Jean Scot Erigène*, avec des scholies sur les marges du volume. *Cave*, *Oudin*, *Dupin*, dans le tome 5 de l'Histoire littéraire de la France, ont parlé, d'après le P. *Labbe*, de ce manuscrit, qui a la plus grande ressemblance avec celui de Lyon, et il a été beaucoup mieux décrit dans une lettre insérée dans les mémoires de Trévoux, du mois de juin 1753.

## CHRONIQUE DE L'AME. — *Fol.*

Cette chronique, sur papier antique à la tête de bœuf, est un roman en vers, sans division de livre ni de chant. Les héros en sont l'empereur *Constant*, les rois *Henri* et *Antoine*, S. *Martin*, évêque de Tours, et S. *Brice*, son successeur. L'auteur dit ce dernier neveu de saint *Martin*.

Ce poëme a plus de 20,000 vers. Il finit ainsi :

Ly barons descendirent trestous cómunamment,
Puis montent au palais qui reluist clerement,
Le pape leur donna moult honaurablement
Sainte absolution et pardon plainement ;
Là fust la court pleniere et joieuse encement
Ung mois y séjournerent et amis et parent.
Le roi *Anthoine* prinst congié prémierement,
*Brice* mene avec lui et sa femme encement.

*Henri* morut dans Rome et puis finalement
De deuil morut sa femme assez prochainement;
Ains au moustier *Saint-Pierre* furent certainement
Tous les deux enterrés moult solempnelement,
La messe leur chanta l'apostole *Clement*,
Et *Martin* le gentil s'en alla vitement
Vers la schité de Tours ou tout pieusement
Dedans une forest qui vers Touraine appent,
Fut hermite longtemps, puis morut doucement,
Fut *Martin* archevêque de Tours parfaitement.
Le roman ne fait plus icy racontement;
Qui plus en veult scavoir à Rome droitement
S'en aille en droit chemin, sans nul fourvoiement;
Car toute la légende, fin et commencement
Y trouvera sans faille et la vie encement
Du benoit S. *Martin* que Dieu aima fortement:
Cy endroit finiray mon livre bel et gent.
Il est temps que d'un autre face racontement.

Au bas de la dernière page on lit cette note : « Cy finiray mon chronique de l'ame, lequel a esté orthographié par le commandement et requeste de ma très noble et puissante *Loyse*, dame de Créqui, Canaples et de plusieurs autres seignouries. Signé *Alexandry*. » Celui-ci annonce que ce manuscrit a été entièrement écrit de sa main : le caractère en est net et lisible. *Louise*, qui ordonna ce roman et en reçut l'hommage, étoit fille de *Bertrand*, comte de Boulogne et d'Auvergne. Elle épousa en secondes noces, en 1450, *Jean*, sire de *Créqui*, de Fressin et de Canaples, qui fut premier chambellan de *Philipe-le-Bon*, duc de Bourgogne, ambassadeur de ce prince auprès de *Louis* XI, et mourut en 1474, après avoir eu de sa seconde femme beaucoup d'enfans.

Ce manuscrit précieux vient de la Bibliothèque de *Nicolas-Joseph Foucault*, magistrat célèbre par ses connoissances. Intendant de Pau, lors de la révocation

de l'édit de Nantes, il mit tant de douceur dans ses procédés envers les protestans, que la reconnoissance a éternisé son nom parmi eux, et que les états de Béarn firent frapper une médaille en son honneur. Il institua des chaires de droit français et de droit public à Cahors, d'autres d'hydrographie et de mathématiques à Poitiers et à Caen. C'est lui qui découvrit dans l'abbaye de Moissac l'ouvrage *de mortibus persecutorum*, attribué à *Lactance*, publié par *Baluze*, et que l'on ne connoissoit que par une citation de S. *Jérôme*. *Foucault*, honoraire de l'Académie des inscriptions, possédoit une Bibliothèque extrêmement curieuse : il est mort en 1721. *Jacques Colabeau* de *Juliénas*, conseiller en la cour des monnoies de Lyon, se trouvant à Paris, y acheta ce volume en 1736.

## PÉLERINAGE DE VIE HUMAINE. — *In*-4.°

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, avec les capitales en couleur, offre un long voyage que sa versification gothique rend très-difficile à comprendre.

Un pélerin est encouragé à faire le voyage de Jérusalem, en voyant cette ville en songe. Les anges en gardoient les avenues pour empêcher les profanes d'en approcher; et un chérubin, un glaive de feu à la main, en défendoit la principale porte. Une dame d'une grande beauté se présente pour lui servir de guide; elle se nomme *Grâce de Dieu*. Celle-ci, après diverses instructions sur la création, la chûte de l'homme, le péché originel, baptise le pélerin, et lui donne le sacrement d'eucharistie. Bientôt après, elle le revêt de l'écharpe et du bourdon, et lui remet trois écrits, qui sont une

profession de foi, et des actes d'espérance et d'amour de Dieu : ces écrits sont en latin rimé. Le pélerin enfin se met en route, et trouve sur son passage toutes les passions personnifiées qu'il est obligé de combattre ; chacune d'elles est vaincue, et dit son caractère et ses effets. Le voyageur tombe entre les mains de *Tribulation*, et il ne peut s'en délivrer qu'en récitant une oraison à la Vierge, composée par S. *Bernard* : il n'est pas au bout de ses peines. Introduit dans un *moustier* ou monastère régi par *Obédience*, celle-ci l'y retient pendant trente-neuf ans ; il alloit arriver à Jérusalem, lorsque la mort le frappe de sa faulx et le réveille.

La mort laissa sa faulx courir,
Et me fist du corps départir ;
Ce me sembla, en ce moment,
Si que de l'espouvantement
Esveillé et de dormy fû,
Et me trouvay si esperdu,
Qu'aviser je ne me povoie
Se ja mort ou en vie j'estoie,
Jusqu'à tant que j'ouy sonner
L'orloge de nuyt pour lever,
Et aussi lors chantoient les cocqs ;
Pourquoi lever me cuiday lors ;
Mais ne pu, car fuz retenu
De la grant pensée où je fu
Pour le mien adventuroux songe,
Duquel se quelque une mensonge
Estoit meslée ou contenuë
Ou qui fut de peu de valuë,
Nul esmerveiller ne s'en doit,
Car jamais froument on ne voit
Croistre, qu'entour paille n'y ait
Jusques que dehors on l'en trait.

Ce manuscrit offre l'ouvrage de *Guillaume* de *Guilleville*, qui le publia l'an 1330. Il étoit né à Paris vers l'an 1295, et devint prieur de l'abbaye de Chaalis, près de

Senlis. Il annonce qu'ayant lu le *roman de la Rose*, il voulut aussi rêver.

> En veillant avoie leu,
> Considéré et bien veu
> Le biau romman de la Rose,
> Et bien croy que ce fut la chose
> Qui plus m'esmut à ce songer
> Que cy après vous veux nuncier.

Le grand succès de cet ouvrage en a multiplié les manuscrits dans les Bibliothèques ; et pour en rendre la lecture plus facile, un anonyme l'a traduit en prose à la demande de *Jeanne* de *Laval*, reine de Jérusalem et comtesse de Provence, morte en 1382. Ce traducteur étoit d'Angers ; et de *Visch*, dans sa Bibliothèque des écrivains de l'ordre de Cîteaux, dit qu'il s'appeloit *Jean Gallopez*.

L'écriture du manuscrit de Lyon est élégante et correcte : aucune note n'indique à qui il a appartenu.

## LE ROMAN DE LA ROSE. — *In-4.°*

Ce manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, est orné de lettres grises et de vignettes enluminées qui représentent l'objet de chaque chapitre.

Quelques auteurs ont attribué anciennement le roman de la *Rose* au théologien *Abeilard ;* mais il n'y a plus aucun doute que l'auteur de ce poëme ne soit *Guillaume* de *Lorris*. Celui-ci, né dans la petite ville du Gâtinois dont il prit le nom, vécut au milieu du treizième siècle. Jeune, amoureux, il lut le poëme de l'art d'aimer d'*Ovide*, et il chercha à l'imiter dans son ouvrage. Le sujet de celui-ci est un jeune homme qui s'endort un beau jour du printemps, et rêve qu'il voit dans un jardin

délicieux une rose fraîche qu'il veut cueillir. Mille obstacles s'opposent à ce désir, et ce n'est qu'après avoir triomphé de ces obstacles qu'il s'empare de la fleur *vermeille*.

Alors fut jour, et il s'éveille.

*Clément Marot* a comparé *Lorris* au poëte latin *Ennius*.

Notre *Ennius*, *Guillaume* de *Lorris*,
Qui du romant acquit si grand renom.

« C'est dommage, dit l'abbé *Massieu*, que cet auteur n'ait employé ses talens qu'à écrire sur des sujets badins et frivoles. Il avoit la plus grande partie des qualités qui forment le poëte, un esprit agréable, une imagination vive, beaucoup d'invention et de fécondité. Il connoissoit le pouvoir et les charmes de la fiction, si peu connus des poëtes ses contemporains. »

*Lorris* ne fit que les 4150 premiers vers de son poëme, et c'est ainsi qu'il y peint la rapidité du temps:

Le temps qui s'en va nuyt et jour,
Sans repos prendre et sans séjour,
Et qui de nous se part et emble
Si céelement, qu'il nous semble
Qu'il nous soit adés en ung point,
Et s'il ne s'y arreste point
Ains ne fine de trespasser
Si que l'on ne pourroit penser
Lequel temps c'est qui est présent,
Ce le demande-je au clerc lysant,
Car ainçois qu'il eust ce pensez,
Seroit-il ja outre passez.
Le temps si ne peut sejourner,
Mais va toujours sans retourner.
Comme l'eaüe qui s'avale toute,
Dont n'en retourne ariere goute.
Le temps s'en va et riens ne dure,
Ne fer, ne chose tant soit dure,
Car il gate tout et transmue,

C'est celluy que les choses mue,
Qui tout fait croistre et tout nourist,
Et qui tout use et tout pourist, etc.

*Lorris* mourut en 1260, laissant son poëme imparfait; mais quarante ans après lui, *Jean* de *Meun* ou *Meung*, de la petite ville de Meun sur la Loire, surnommé *Clopinel* parce qu'il étoit boîteux, le continua, et mit dans cette suite plus d'esprit, mais beaucoup moins de décence que son prédécesseur. *Jean* étoit cependant, suivant la *Croix* du *Maine*, docteur en théologie à Paris, et de l'ordre des frères *Prêcheurs*. Il est vrai que *Duverdier* et *Fauchet* le disent jurisconsulte.

Ce continuateur peint les femmes des plus noires couleurs, et sème son récit de contes plaisans, mais peu chastes, et qui leur sont désavantageux. Il s'écrie :

Prudes femmes, par saint *Denys*,
Autant en est que de phénix.

On lui doit un proverbe qui fait la fin de ces vers :

Tel a robe religieuse,
Doncques il est religieux,
Cet argument est vicieux,
Et ne vaut une vieille gaine.
Car l'habit ne fait pas le moine.

Ce poëme obtint, dès sa naissance, la plus grande célébrité; les uns le lurent avec enthousiasme, les autres le jetoient au feu. Les prédicateurs l'anathématisèrent; et le célèbre *Gerson*, chancelier de l'université de Paris, a fait un traité latin pour montrer les dangers de sa lecture. D'un autre côté, des alchimistes crurent trouver dans ce roman le secret du grand-œuvre, et des théologiens en firent un cours de théologie morale, en pré-

tendant que cette rose, dont la conquête est si enviée, est la sagesse.

Le *Roman de la rose* est encore recherché par sa naïveté, et comme l'un des plus anciens monumens de notre poésie : il fit les délices de la cour de *Philippe-le-Bel* et de *François* I.^er^ En 1480, un chanoine de Valencienne, nommé *Jean Moulinet*, le mit en prose, et quelque temps après, *Clément Marot* chercha encore à le rendre plus intelligible, en y changeant plusieurs mots vieillis pour leur en substituer de plus modernes.

Les Bibliothèques renferment un grand nombre de manuscrits de cet ouvrage. Celle d'Oxford en possède un sur vélin très-bien conservé, avec des miniatures curieuses, dont celles du manuscrit de Lyon paroissent être une copie. Il a été imprimé d'abord à Paris, chez *Jehan Petit*, sans date, *in-fol.*, ensuite par les soins de *Marot*, chez *Antoine Vérard*, en caractères gothiques, et en 1529 en caractères romains, chez *Galliot* du *Pré*. Il étoit devenu très-rare, lorsqu'en 1735 l'abbé *Lenglet* du *Fresnoy* en donna une nouvelle édition en 3 vol. *in*-12, avec un glossaire qui contient l'explication des mots gothiques qui se trouvent dans le roman, et la vie de *Clopinel*, par *André Thevet*.

## LIVRE DE LA PREMIÈRE GUERRE PUNIQUE. — *Fol.*

Ce manuscrit, sur beau vélin, orné de majuscules enluminées, traduit en français en 1445, est dédié par le traducteur, à *très hault* et souverain prince *Charles*, *le septiéme du nom*, *roi de France*. Il appelle les Carthaginois *Carthagiens*, et il est curieux de comparer la tournure de sa phrase avec la langue moderne.

*Léonard* de *Aretio*, plus connu sous le nom d'*Arétin*, différent du célèbre satirique qui prit le même nom, parce qu'il étoit natif comme lui de la ville d'Arezzo, en Italie, s'appeloit *Bruni* de son nom de famille. Il s'acquit une grande renommée par la variété de son savoir. Intime ami du *Pogge*, employé, par la cour de Rome dans plusieurs ambassades, secrétaire des brefs sous cinq pontifes, il mourut en 1544, et fut inhumé à Florence, aux dépens du public avec la plus grande solennité. On prononça son oraison funèbre, et l'orateur descendit ensuite de la chaire, pour venir, par ordre des magistrats, couronner de lauriers *Léonard* dans son cercueil. Ses divers ouvrages historiques sont estimés; il composa trois livres de la guerre punique, qui furent imprimés en 1537, *in*-8.° On n'a traduit dans ce volume que le premier.

Dans le *Dictionnaire historique des hommes célèbres*, j'ai dit que *Léonard* de *Arezzo* n'étoit point prêtre, comme quelques biographes l'avoient cru, puisqu'il avoit épousé une jeune et belle Florentine, dont il eut un fils qui lui survécut; cependant, à la fin du prologue du manuscrit, le traducteur lui donne le titre de *noble clerc*. Il est à croire que *Léonard* fut simplement tonsuré, et ne prit point les ordres sacrés. L'ouvrage appartint à *Gilbert*, chancelier de Lyon, qui le vendit à *Jehan* de la *Garde*, qui annonce dans une souscription, *qu'à celui qui pourra trouver ce livre et le lui rendre, il payera volontiers le vin.* Il passa ensuite à *Charles* de *Léry*, et enfin à M. *Adamoli* qui l'acheta 80 liv.

## CHRONIQUES DE FRANCE. — *Fol.*

Ce beau manuscrit, sur vélin, à deux colonnes, est orné de lettres peintes, de vignettes, de miniatures enluminées et rehaussées d'or.

Ces chroniques finissent à l'an 1333. Elles eurent divers auteurs qui s'empressèrent d'y consigner les faits historiques, arrivés de leur temps. Pendant plusieurs siècles elles circulèrent manuscrites, dans les principales bibliothèques de France, et elles ne furent imprimées, pour la première fois, qu'en 1476, à Paris, chez *Pasquier Bonhomme*, 3 vol. *fol. Antoine Vérard* les réimprima en 1493.

L'importance de leur sujet, l'authenticité accordée aux faits qui y sont contenus, les firent appeler les *grandes chroniques de France*. Nos anciens historiens s'appuyent de leur autorité, et aucun ne les a accusées d'erreur. Seulement l'archevêque d'Aix, *Leopradus*, se plaint dans une de ses lettres, placée en tête de l'histoire de l'expédition de *Charlemagne* contre les Sarrasins d'Espagne, attribuée à *Turpin*, qu'on ne trouvoit pas dans ces chroniques assez de détails sur cet évènement remarquable.

Il paroît donc qu'on commença à écrire cet ouvrage immédiatement après le règne de *Charlemagne*, et au milieu du neuvième siècle, puisque *Leopradus* vivoit dans le suivant.

*Philippe Mouskes* et *Guillaume Guiart*, presque contemporains, et qui écrivoient vers l'an 1380, se vantent d'avoir puisé leurs narrations dans les *chroniques de St.-Denis*.

Le premier, évêque de Tournay, a laissé une chro-

nique en vers français presque inintelligibles, que l'on consulte encore comme véridique; elle est restée en manuscrit, et *Ducange* en a seulement fait imprimer un extrait, relatif aux empereurs de Constantinople, français. C'est, dit-il :

En l'abbaie de *St.-Denise*
De France, qu'ai l'estoire prise
Et de latin mis en roumans.

Le second, dans son poëme, ayant pour titre : *La branche aux royaulx lignaiges*, déclare que pour être véridique, il a voulu rapporter les faits historiques.

Selon les certaines chroniques.
. . . . . *La Curne, Mém. des inscr. t. 15.*
Dont j'ai transcrites les rubriques
A *St.-Denis* soir et matin
A l'exemplaire du latin
Et à droit français ramenées
Et puis en rimes ordenées.

Le poëte *Adenez*, dans son roman d'*Ogier*, *Nicolas* de Rheims, dans celui d'*Aiméric* de Narbonne, l'auteur du roman de *Doolin* de Mayence, celui du roman de *Gérard* de Vienne, louent les chroniques, et feignent d'y avoir puisé leurs narrations.

Elles furent consultées, de règne en règne, pour régler le cérémonial, éclaircir les doutes, fixer la généalogie des princes, et terminer les contestations.

Lorsque *Charles* VI ordonna une entrée magnifique à Paris, pour la reine son épouse, il consulta d'abord la reine *Blanche*, femme de son bisaïeul, et la plus ancienne dame de la cour; mais celle-ci renvoya le monarque à l'examen des *chroniques de St.-Denis*.

En 1397, le roi de Navarre plaidoit pour la restitution de ses biens, devant le conseil du roi, et son défenseur, l'évêque de Pampelune, établit les droits du

monarque, en rapportant sa généalogie, puisée dans le même ouvrage.

En 1408, le duc d'Orléans soutenoit au parlement, contre l'héritière d'*Enguérand* de Coucy, que la terre de Coucy étant une baronie, n'avoit pu être démembrée; et d'après les chroniques, le parlement prononça, contre les prétentions du duc, que la terre n'étoit qu'une simple seigneurie.

Sous *Charles* VI, le comte de Clermont, prince du sang, et le connétable de France, se disputèrent l'honneur de la victoire de Formigny; le roi fit insérer sa décision dans les *chroniques*.

*Charles* V, ayant ordonné que les rois seroient majeurs à quatorze ans, fit enregistrer son édit non-seulement dans toutes les cours judiciaires, mais encore dans les archives de *St.-Denis*. « L'original de cette loi, dit *Dupuy*, fut mis au trésor des chartres, et la copie d'icelle, par manière d'original, sous le grand scel royal, baillée aux religieux de *St.-Denis*. »

*Ibid.* P. 161.

Lorsque l'empereur *Sigismond* vint à Paris, au mois de février 1416, *Jean*, duc de Berry, oncle du roi, fit apporter les *chroniques* pour les lui montrer. On les reporta ensuite avec soin, dans le coffre précieux où elles étoient déposées, et où elles faisoient l'une des principales richesses du trésor du monastère.

L'original des *chroniques de St.-Denis* fut d'abord écrit en latin, et le premier auteur, qu'on croit être l'abbé *Suger*, régent du royaume, ne dédaigna pas d'oublier quelques instans les affaires du gouvernement, pour réunir en un corps d'ouvrage les mémoires épars des historiens qui avoient précédé le règne de *Louis-le-Gros*. Il y réunit l'histoire détaillée de ce monarque; et dès-lors celle de ses successeurs commença à être écrite par des écrivains qui furent leurs contemporains,

et qui déposèrent dans ce recueil le résultat véridique des faits dont ils avoient été témoins eux-mêmes.

On présume que ce fut à *Guillaume* de *Nangis*, qu'on a dû la traduction des chroniques latines en français, d'autant plus que le prologue de celles-ci présente divers passages qui paroissent avoir été tirés du prologue qu'il avoit placé en tête de sa propre chronique. *Nangis* mourut vers l'an 1302.

Les écrivains dont la chronique de *St.-Denis* offre des extraits, sont *Aymoin*, qui avoit publié *Gesta Francorum*, pendant la première race; *Eginard*, pour le règne de *Charlemagne;* l'auteur anonyme, connu sous le nom de l'*Astrologue*, pour celui de *Louis-le-Débonnaire;* les fragmens de *Glaber* et de *Guillaume* de *Jumieges*, pour les règnes suivans. Les vies de *Louis-le-Gros* par *Suger*, de *Philippe-Auguste* par *Rigord* et *Guillaume* le *Breton*, de *St.-Louis* et de *Philippe-le-Hardi* par *Nangis*, forment la suite de l'ouvrage. Depuis l'an 1340 jusqu'en 1380, plusieurs auteurs anonymes y rapportent les faits et les guerres féroces où ils furent acteurs. Les évènemens arrivés sous *Charles* VI et *Charles* VII, sont tirés de l'histoire de *Juvénal* des *Ursins* et de la chronique de *Jean Chartier*. Ici finissent d'ordinaire les chroniques de *St.-Denis*, manuscrites; et ce n'est que dans les imprimés postérieurs qu'on y a ajouté les vies de *Louis* XI, de *Charles* VIII et de *Louis* XII.

Il est peu de bibliothèques considérables en France où l'on ne montre des manuscrits de ces *chroniques*, et M. de la *Curne*, en indique cinq qui se voyoient dans la Bibliothèque de *St.-Germain-des-Prés*, et dix-huit qu'offroit de son temps la Bibliothèque impériale. *Mém. d. inscrip.* t. 15.

Le manuscrit de la Bibliothèque de Lyon, très-bien

relié, avec les armoiries de la ville, offre une écriture correcte et interlignée.

La première vignette représente un Bénédictin à genoux, offrant l'ouvrage à un roi de France, assis sur son trône, près de son chancelier. Les autres présentent les principaux faits de l'histoire de France.

On y voit le baptême de *Clovis* et l'ange qui apporte la sainte ampoule, la division du royaume entre ses fils, le massacre des neveux de *Clotaire* et de *Chilpéric*, la révolte de *Cramme*, l'insulte faite par *Gontran* aux envoyés de *Childebert*, *Frédegonde* excitant les soldats à combattre pour son fils contre ce dernier, le partage des trésors de *Dagobert* entre ses enfans, le sacre de *Charlemagne*, son couronnement comme empereur, sa magnificence pour réparer les églises, la trahison de *Ganelon*, la rebellion des fils de *Charles-le-Chauve*, le couronnement de *Louis-le-Gros*, l'entrée de son fils à Paris, la naissance de *Philippe-Auguste*, le siége de la ville de Tours, le sacre de S. *Louis*, l'hommage d'*Edouard*, roi d'Angleterre, à *Philippe-le-Bel*, pour le duché d'Aquitaine, l'assemblée des premiers états-généraux, le sacre du roi *Jean*, celui de son fils et de la reine *Jeanne*, enfin celui de *Charles* VI.

Les chroniques commencent par un prologue qui ne se trouve pas dans les imprimés; elles finissent à la mort de *Charles* V, et au couronnement de *Charles* VI, qui eut lieu en 1380. Le manuscrit de Lyon paroît avoir été fait à cette époque.

## HISTOIRE DE DOMBES. — *Fol.*

Ce manuscrit, d'un caractère correct et lisible, sur beau papier, est très-précieux.

Le premier volume offre la description générale de la Dombes, les singularités et les monumens que ce pays renferme, la notice des seigneurs qui y commandèrent jusqu'à ce qu'il eût été réuni à la France, l'état topographique de chaque ville et village de cette province. Il est terminé par la généalogie de toutes les branches de la maison de *Beaujeu*. Le second volume présente les établissemens publics, les tribunaux, la généalogie des familles nobles et de leurs alliances.

*Samuel Guichenon*, historiographe de France et de Savoie, auteur de l'histoire de Bresse et du Bugey, l'est aussi de celle-ci. Il l'entreprit par ordre de *Mademoiselle* de *Montpensier*, souveraine de Dombes, qui, fatiguée de ce que cette souveraineté ne relevoit pas immédiatement de la couronne de France, mais dérivoit de la maison de Savoie, ne voulut pas permettre qu'on l'imprimât. « Si j'eusse voulu consentir, dit *Guichenon* dans l'avertissement, que cette vérité fût dissimulée ou déguisée, l'ouvrage eût été publié; mais j'ai mieux aimé que son altesse royale en retirât de moi la minute, que de faire cette lâcheté indigne d'un homme qui fait profession d'honneur et d'être historien; cependant, pour empêcher qu'un jour ce livre, tombant entre les mains de quelque autre, ne soit imprimé sous un autre nom que le mien, j'en ai fait faire cette copie, à Bourg, le 25 du mois de mars 1663. Signé, *Guichenon*. »

Pour retirer et anéantir la minute de cette histoire, *Mademoiselle* fit compter à l'auteur la somme de trois mille livres, par *Penet*, lieutenant-général à Trévoux; mais la copie passa à un cousin de *Guichenon*, nommé *Favier*, qui la vendit au président *Pianelli* de la *Valette*. « *Guichenon*, dit *Moréri*, écrivit aussi une histoire de la principauté de Dombes, qui n'a pas été

imprimée, et que le président *Pianelli* de la *Valette* garde précieusement à Lyon. » Celui-ci en a fait don à la Bibliothèque de sa patrie.

## *LÉPHAR RAZIEL.* — *In-4.°*

Les anciens cabalistes croyoient que *Léphar Raziel*, ange du troisième ordre, avoit été envoyé, par l'Être Suprême, au premier homme après sa désobéissance, et que, sous des expressions ambiguës, il lui avoit appris plusieurs secrets propres à le rendre heureux dans le monde, et entre autres, celui de faire de l'or. L'ouvrage commence par une oraison à *Salomon*, et par neuf préceptes qu'on doit observer avant de pouvoir être instruit et initié dans la cabale. Il est divisé ensuite en divers chapitres sur l'or, l'encre, la plume et la manière dont on doit écrire les noms du Très-Haut, les sept planètes, la clef de la science, les douze royaumes, les sept frères, les vingt-quatre pierres, les vertus des herbes, les élémens, les lettres cabalistiques, les noms des anges et des mois auxquels ils président. Le texte, très-lisible, est encadré dans des lignes rouges.

## MÉDECINE UNIVERSELLE. — *In-12.*

Pour guérir de tous les maux et se procurer une vie à jamais durable, il ne s'agit que de ramasser, à la fin de la lune d'avril et de mai, « une matière crasseuse, transparente, entrefeuillée, qui est le sperme de la terre. Elle est sans racine, sans fleur et sans graine. Sa figure est semblable à des morceaux de foie d'agneau, de couleur verdâtre, comme de la cire chaude. Cette matière

matière est l'esprit universel qui donne l'être aux arbres, aux plantes, aux métaux, et généralement à toutes les choses qui sortent de la terre . . . Il suffit d'en ramasser seulement quarante livres pour la mêler, dans des terrines de grès, avec l'eau de la rosée, de manière que cette eau surnage de cinq doigts . . . » La plus grande partie du volume est consacrée à des procédés alchimiques, aussi aisés à pratiquer que ce qu'on vient de lire.

## *LIBER HARMONIÆ. — Fol.*

Ce manuscrit, sur beau vélin, est orné de vignettes, de culs-de-lampe, de miniatures, de tables sur les tons musicaux et les accords harmoniques. Il est écrit en latin et avec de l'encre noire et rouge ; le caractère est correct, mais peu agréable.

L'ouvrage de *Franchin Gafor* est divisé en quatre livres, qui offrent chacun plusieurs chapitres. Les deux premiers donnent les élémens de la musique instrumentale, la distinction des sons, la différence des intervalles, l'interprétation des divers systèmes, des tétracordes, diapasons, pentacordes, des genres chromatique, enharmonique et diatonique, des inventions faites dans l'art musical par *Philolaüs*, *Aristide*, *Aristoxène*, *Didyme*, *Architas* et *Ptolémée*. Les deux derniers traitent des proportions continues, arithmétiques et géométriques, des tierces, quintes et octaves, des tons majeur et mineur, des modes dorien, phrygien, lydien et mixolydien, de l'influence de la musique sur les affections de l'ame, les passions, les sens et les opérations corporelles.

Une note, de la même date et de la même écri-

ture que le manuscrit, porte que *Franchin Gafor* naquit le jeudi 14 janvier 1451, qu'il devint maître de chapelle et chef des musiciens de la cathédrale de Milan, le jeudi 22 janvier 1484, et qu'il termina cet ouvrage, sur la musique instrumentale, le vendredi 27 mars 1500.

L'ouvrage est dédié au jurisconsulte *Jaffred Carles*, président du parlement du Dauphiné et nommé, par le roi de France *Charles* VIII, vice-chancelier du sénat de Milan. C'est à ce même *Jaffred* ou *Jaffray* que *Janus Parrhasius*, l'un des hommes les plus érudits de son âge, dédia aussi son commentaire du poëme de *Claudien* sur le ravissement de *Proserpine*. *Janus* fait le plus grand éloge de ce magistrat, en disant qu'il s'est choisi pour compagnes inséparables, la justice, la force, la tempérance et la prudence; que le vrai mérite trouvoit toujours auprès de lui l'appui de son amitié; que son accueil ne faisoit point de tort à son autorité, ni sa sévérité à l'amour qu'on lui portoit.

Le poëte *Jean-Baptiste Mantouan* appelle *Jaffred* un second *Aristide* dans l'un de ses poëmes; et *Jean* de *Catane* mit aussi sous ses auspices son commentaire sur les lettres de *Pline* le jeune; il est vrai que trois ans après la première édition, c'est-à-dire, en 1508, il dédia ce même ouvrage à *Jacques Sadolet*, évêque de Carpentras, et qui devint cardinal.

Non-seulement *Jaffred* se distingua dans la connoissance des lois, mais aussi par sa bravoure; il combattit vaillamment contre les Vénitiens à la bataille d'Aignadel, et le roi qui avoit été témoin de son courage, le créa chevalier sur le champ de bataille, en lui donnant une épée dorée, et en observant publiquement à son égard toutes les cérémonies de l'ancienne chevalerie.

Sur la première page du manuscrit, on voit deux

miniatures. La première représente l'auteur *Gafor* à genoux, en habit de docteur et présentant son livre. Dans la seconde, *Jaffred*, entouré de sénateurs, le reçoit. Au bas de la page, on trouve des armoiries, au lion d'or sur un champ de gueule, qui paroissent être celles de ce dernier, puisqu'on lit autour ces lettres IA. CA. qui signifient *Jaffred Carles*. A la fin de la table, placée au commencement du volume, on voit encore une gravure en bois, où *Gafor* paroît représenté enseignant son traité sur la musique à un nombreux auditoire. On y distingue des femmes, des moines, des juges et des militaires. On lit au bas ce quatrain en honneur du professeur :

*Si placet æonii penetrare ad culmina montis ,*
*Noscere quid valeat si cupis harmonia ,*
*Eximium relegas opus hoc, justissime præses ,*
*Omnia* Franchinus *nam manifesta facit.*

Le volume est relié à l'antique, avec des incrustations en or sur le plat; on y a gravé encore les armoiries du président *Jaffred Carles*.

Le portrait de celui-ci dans les miniatures, ses armoiries placées en divers endroits du manuscrit, la beauté de son vélin, le luxe des ornemens calligraphiques et de sa reliure prouvent qu'il fut l'exemplaire original, présenté par l'auteur à celui qui en agréa l'hommage.

Il appartint ensuite à un *Claude Olivier*, puis à un *François* de *Ponat*, de Grenoble, amateur éclairé de livres rares, et qui acheta celui-ci, le 4 avril 1631.

## *FORMULARIUM. — Fol.*

Ce formulaire, à l'usage du secrétaire de l'archevêché de Lyon, pour l'expédition des divers actes émanant de la juridiction ecclésiastique, est d'une écriture difficile à lire et chargée d'abréviations. Il offre à la fin du volume plusieurs lettres, brefs et expéditions du seizième siècle qui sont intéressantes pour l'histoire du Lyonnais. On peut y distinguer un rescript, du 7 janvier 1598, qui déclare nul le mariage de *Diane* de *Château-Morand* avec *Anne* d'*Urfé*, frère de l'auteur de l'*Astrée*, pour cause d'impuissance.

La famille d'*Urfé* étoit très-ancienne dans le Forez ; elle se disoit originaire de la Souabe et descendante de *Guarin*, prince de la maison de Saxe, comte d'Altorf et duc de Souabe, qui vivoit dans le huitième siècle. Le premier nom de cette famille étoit *Wolf*, qui signifie *loup* en langue allemande. Les descendans de *Wolf* se nommèrent *Guelfes* en Italie, et *Ulfes* en France d'où s'est formé le nom d'*Urfé*. *Henri Wolf*, surnommé le *Lion orgueilleux*, chassé d'Allemagne par l'empereur *Frédéric Barberousse*, se réfugia auprès de *Guy*, comte de Forez, et bâtit le château d'*Urfé*, dont on distingue encore d'immenses ruines, sur une montagne près de *St.-Just* en Chevalet.

*Arnolfe* III, mort en 1548, fut le premier de sa maison qui posséda la charge de bailli de Forez, qui y fut conservée long-temps. Son petit-fils épousa, en 1380, *Antoinette* de *Mursaud* qui institua son mari héritier de tous ses biens, à condition que le second des enfans de la maison d'*Urfé* porteroit le nom de *Paillard* qui étoit le nom de famille de sa mère.

Ce nom, suivant le savant *Huet*, fut originairement un diminutif de *Paul* dont on fit *Paulard*, *Pauliard* et, par corruption, *Paillard*, comme de *Pierre*, on a fait *Pirard;* de *Guillaume*, *Guillard;* de *Robin*, *Robillard;* d'*Etienne*, *Tevenard;* et de *Nicolas*, *Colard*.

*Pierre* d'*Urfé* fut grand maître des arbalêtriers de France, et assista en cette qualité au sacre de *Charles* VII; ce fut lui qui changea le nom d'*Ulfé* en celui d'*Urfé*. *François*, son petit-fils, soutint vaillamment avec le chevalier *Bayard* la gloire du nom français dans le fameux combat singulier de Monervine, où treize Français combattirent contre treize Espagnols. *Jacques* d'*Urfé* fut grand écuyer de Savoie, et vécut cent seize ans; il se remaria à cent ans et eut un fils.

Celui-ci fut oncle d'*Anne* d'*Urfé* qui a donné lieu à ces détails. J'ai cru nécessaire de les présenter, parce qu'ils sont peu connus, et que *Moréri*, dans sa généalogie de la maison d'*Urfé*, n'en fait pas la moindre mention. Cet auteur dit que ce fut en 1596 que le mariage d'*Anne* d'*Urfé* fut déclaré nul; le rescript inséré dans le manuscrit, fixe à deux ans plus tard cet évènement. La vie de celui-ci et de *Diane* de *Château-Morand* fut romanesque, et trop curieuse pour n'en pas rapporter ici quelques traits. Nous les tirons d'une lettre peu connue de *Huet*, évêque d'Avranches, à M.lle de *Scudéry*.

La baronie de *Château-Morand* étoit venue par succession à *Diane*, fille unique de *Ghenillac* et héritière de sa famille. Celle-ci étoit ennemie de la maison d'*Urfé* depuis plusieurs siècles; et toute la noblesse du pays, s'intéressant à leur réconciliation, on ménagea le mariage de *Diane* avec *Anne* d'*Urfé*, l'aîné de sa maison. *Honoré*, son frère cadet, devint éperdûment amou-

reux de celle qui étoit destinée à être sa belle-sœur. Désespéré d'une union qui détruisoit toutes ses espérances, il partit pour Malte, où il se fit recevoir chevalier, sans cependant faire de vœux. *Anne*, né en 1555, succéda à son père dans sa charge de gouverneur et de bailli du Forez. Il fut député de cette province aux états de la ligue, et nommé chevalier de l'ordre du roi. A l'âge de 18 ans, il fit les guerres d'Italie; et ce fut à Marignan dans le Milanais qu'il composa, en honneur de celle qui lui avoit été promise, sa *Diane*, recueil de cent quarante sonnets où il célébra les attraits et les vertus de cette héritière. Après plus de vingt ans de mariage, celle-ci en fit prononcer la nullité pour cause d'impuissance; ce qui étoit réclamer bien tard pour un pareil sujet. *Diane*, libre de suivre son inclination, épousa *Honoré*, son beau-frère, auteur célèbre de l'*Astrée*, roman où il décrivit, sous le nom de cette bergère et de *Céladon*, ses amours, ses tourmens, son absence et son retour couronné par l'hymen.

Ce mariage ne fut pas plus heureux que le précédent. *Patru* dit qu'*Honoré*, s'abandonnant à son humeur galante, dédaigna *Diane*, et que pour se mettre à l'abri de ses reproches, il se retira dans une *cassine* sur les bords du Pô, près de Turin. Il remarque que la principale cause de son éloignement pour elle fut sa grande mal-propreté; elle étoit toujours environnée de grands chiens, qui entretenoient dans sa chambre et jusque dans son lit une odeur insupportable. Sur la fin de ses jours, *Diane* devint d'un embonpoint énorme; long-temps belle, mais idolâtre de ses charmes, elle vivoit toujours enfermée, toujours masquée, toujours en garde contre le soleil.

De son côté, *Anne*, son premier époux, dégagé

de ses liens, renonça aux dignités temporelles pour embrasser l'état ecclésiastique. Il devint chanoine de Lyon et doyen de l'église de Montbrison. Outre ses sonnets sur *Diane*, dont *Duverdier* a transcrit le premier dans sa *bibliothèque*, on a encore de lui un poëme imité du *Tasse*, intitulé, *Hierosolyme*, et des hymnes et poésies pieuses qui furent imprimées à Lyon, en 1608, *in*-4.°, long-temps après la mort de leur auteur.

## DRAME D'*ARTAXERCES*. — *In*-4.°

Ce drame curieux, divisé en sept actes, avec un prologue et des intermèdes, est écrit dans l'antique langue esclavone. Le *verso* de chaque feuillet offre sa traduction en grec. Il paroît que cet ouvrage a été représenté, au milieu du dix-huitième siècle, devant *Alexis Michaëlowitz*, czar de Moscovie, qui fut père de *Pierre-le-Grand*.

*Alexis* mourut en 1677. Il aimoit les lettres, les sciences, et il fit traduire en langue russe plusieurs ouvrages étrangers. Ce prince embellit Moscou, bâtit d'autres villes, soumit les Cosaques, repoussa les Turcs et secourut contre eux les Polonais.

Le volume a été acheté par le P. *Ménétrier* qui en a fait don à la Bibliothèque de Lyon.

## CHRONIQUE D'AINAY,

PAR LA *MURE*. — *Fol.*

L'auteur qui a fait imprimer une *histoire de Forez* et une *chronique historique des archevêques de Lyon*, n'a pas publié celle-ci. Le manuscrit en est plus pré-

cieux; le style est suranné, diffus, mais l'écrit n'en offre pas moins un grand nombre de faits qu'on peut recueillir, et les suivans m'ont paru dignes d'être connus.

Ainay fut la seule abbaye d'hommes que Lyon ait renfermée. Son nom vient, dit-on, du mot grec *athanatos*, qui signifie *immortel*, parce que, suivant *Suétone*, l'empereur *Auguste* ayant fait un séjour de trois ans à Lyon, fut *immortalisé* dans ce lieu par l'érection d'un temple somptueux, que soixante nations lui consacrèrent. Ce temple, d'après *Strabon*, eut deux autels. L'un dédié à l'empereur, l'autre à soixante divinités locales adorées par les peuples qui se partageoient alors les Gaules. Les quatre colonnes actuelles qui soutiennent le chœur de l'église, n'en formoient que deux, placées en avant de ces autels.

*Auguste* ne permit pas que la flatterie lui élevât ce monument, sans en faire partager l'honneur à sa patrie. De là vient que toutes les inscriptions consacrées à ses prêtres, les nomment *pontifes de Rome et d'*Auguste. Telles furent celles d'*Adginarius*, de *Catullius*, de *Servilius Martianus*. *Auguste* et *Tibère* se plurent à mettre la représentation de ce monument sur le revers de leurs médailles, avec cette légende : *Romæ et Augusto*. Une foule d'augures, soixante aruspices et un nombre considérable de prêtres, nommés *Angustaux*, desservirent ce temple et y établirent le culte le plus solennel.

Ce fut dans le même lieu que *Caligula* institua ces jeux littéraires, si redoutables aux mauvais orateurs, aux poëtes à prétention et sans génie. Ils s'y célébroient chaque année ; le vainqueur recevoit une couronne de laurier, mais les vaincus étoient plongés dans la Saône à la grande risée des spectateurs, s'ils ne préféroient effacer avec la langue ce qu'ils avoient écrit.

L'autel fut surnommé l'athénée, *athenatum*, du culte qu'on y rendoit à *Minerve*, déesse de l'éloquence, appelée elle-même *Athénée*, depuis qu'elle étoit particulièrement honorée à Athènes.

Le nom d'*athanatos*, *athanatum*, fut de nouveau consacré à ce lieu, lorsque les martyrs lyonnais, c'est-à-dire, d'autres *immortels* y eurent versé leur sang. Du mot d'*athanatum* est dérivé celui d'*athanay*, devenu ensuite *ainay* suivant l'usage antique de cette contrée de donner la terminaison *ay* aux noms finissant en *um* en latin, comme d'*Ambroniacum* et d'*Avenacum*, on a fait *Ambournay* et *Avenay*.

L'histoire des quarante-huit martyrs est rapportée par *Grégoire* de *Tours*, élevé long-temps à Lyon par S. *Nizier*, son oncle. Elle l'est encore par *Adon*, archevêque de Vienne, dans son *martyrologe*. Ils nomment ces victimes de leur attachement à leur culte les Martyrs d'Ainay, *Martyres Athanacenses*.

A la tête de ces martyrs, se trouve l'évêque S. *Pothin*, venu d'Asie pour prêcher la foi dans les Gaules, et qui se fixa à Lyon sous l'empire de *Marc-Aurèle*. Ce dernier ayant ordonné que quiconque chercheroit à établir un culte nouveau, et ne se conformeroit pas à celui des Romains, perdroit la vie; l'évêque et ses compagnons furent traduits, l'an 179, devant le prêteur, et condamnés aux supplices et à la mort. *Eusèbe* de Césarée, *Adon* et les litanies du diocèse de Lyon ont conservé leur souvenir et leurs noms.

S. *Pothin*, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, meurtri de coups par la populace, dans le trajet qu'il fit depuis l'église de *St.-Nizier* jusqu'au tribunal de son juge, fut interrogé et envoyé aussitôt dans un cachot, où il mourut deux jours après.

*Zacharie*, prêtre, *Epagathe*, qui voulut justifier ses compagnons d'infortune et obtint, par ce dévoûment, le surnom d'*avocat des chrétiens*, *Macaire*, *Alcibiade*, dévoué à une abstinence austère, *Selve*, *Prime*, *Ulpius*, *Vital*, *Comin*, *Octuber*, *Philumin*, *Geminus* eurent la tête tranchée, comme jouissant des droits de citoyens romains, étant nés ou à Rome ou dans des colonies participant aux droits de cette cité.

Douze femmes partagèrent leur sort. Ce furent *Julia*, *Albine*, *Gratieuse*, *Rogata*, *Emilie*, *Potamie*, *Pompeia*, *Rhodana*, *Biblis*, d'abord ennemie des chrétiens et qui, par un mouvement subit de repentir, embrassa leur cause, *Quartia*, *Materne* et *Helpes*. Six autres martyrs furent exposés dans le cirque aux bêtes féroces. *Sanctus*, diacre de l'église de Vienne, éprouva non-seulement leurs atteintes, mais encore l'application de lames ardentes sur tout son corps. *Maturus* souffrit les mêmes tourmens, et on termina ses jours par la décollation. *Attale*, né à Bergame en Italie, *Alexandre*, phrygien de nation et médecin renommé, furent placés sur un siége de fer rougi au feu. Le jeune *Pontique*, âgé de quinze ans, et Ste. *Blandine* étonnèrent par leur courage d'inhumains spectateurs. Cette dernière, suspendue à une pièce de bois, fut présentée ainsi à la rage des bêtes fauves, qui refusèrent de la dévorer. On la jeta alors dans une chaudière pleine d'eau bouillante, où elle termina ses jours par un coup d'épée qu'elle reçut dans le gosier. On éleva ensuite en son honneur une crypte ou chapelle souterraine, qu'on voit encore sous le chœur de l'église d'Ainay.

Les dix-huit autres martyrs périrent dans les prisons de misère et des mauvais traitemens qu'on leur fit éprouver. Ce furent *Ariste*, *Corneille*, *Zozime*,

*Tite*, *Jules*, *Zotique*, *Apollonius*, *Géminian;* les femmes nommées *Julie*, *Ausonie*, *Æmilie*, *Zamnique*, *Pompéia*, *Domna*, *Juste*, *Trophime* et *Antonia.* Parmi les prisonniers, deux échappèrent pour quelque temps à la persécution. *Marcel*, prêtre de Lyon, et *Valérien*, citoyen de la même ville, dont on venoit de briser les chaînes, coururent porter l'évangile, l'un à Châlons, l'autre à Tournus, et y scellèrent leur croyance de leur sang. Les corps des quarante-huit martyrs furent publiquement brûlés, et une partie de leur cendre fut jetée dans le Rhône près du confluent. Une autre partie, recueillie en secret et la nuit par des chrétiens, fut déposée dans la crypte de *St.-Nizier;* et, pour les honorer, on institua depuis la solennelle fête *des Merveilles.*

Pendant la célébration de cette fête, tout le clergé de Lyon, qui venoit en bateau du faubourg de Vaise à Ainay, traversoit processionnellement le chœur de l'église, et alloit avec respect baiser une pierre placée sur un pilier près de la sacristie, et qu'on nommoit la pierre de S. *Pothin.* Suivant la tradition, elle avoit servi d'oreiller au saint pendant les deux jours qu'il fut détenu dans la prison où il expira. On lui consacra depuis un autel portant un reliquaire qui renfermoit, d'après la croyance pieuse, ses cendres et celles de ses compagnons. C'étoit sur ce reliquaire que dans les procès importans les parties venoient prêter judiciairement leur serment, et que la crainte du parjure fit long-temps avouer la vérité.

Sitôt que l'exercice du culte chrétien eut été permis par *Constantin*, l'abbé *Badulphe*, ou *Badoul*, fit bâtir une église sur la crypte consacrée à Ste. *Blandine*, y joignit un monastère où, sous sa règle, des solitaires se réunirent et vécurent dans les austérités de la péni-

tence. Ce fondateur fut inhumé dans l'oratoire qu'il avoit élevé, et son corps, déposé sur l'autel de S. *Pothin*, y fut religieusement honoré jusqu'au moment où les calvinistes l'en arrachèrent et le firent disparoître.

Deux siècles après *Badulphe*, et vers l'an 451, S. *Sabin*, qui lui avoit succédé dans le gouvernement du monastère, y établit une règle, d'après les pratiques des anciens pères du désert, y éleva S. *Romain* qui alla fonder ensuite l'abbaye de *St.-Claude* sur le mont Jura, et engagea *Salone*, évêque de Gênes, lyonnais de naissance, à faire don d'une partie de ses biens pour rétablir l'oratoire d'Ainay et le monastère, ruinés par les Huns sous *Attila*. La nouvelle église fut mise alors sous le vocable de S. *Martin*, mort à Tours depuis un demi-siècle, et qui étoit devenu par ses vertus l'objet de la vénération générale des Français.

On ne profita pas long-temps des bienfaits de *Salone;* les Vandales les anéantirent, en ravageant l'église et l'abbaye de *St.-Martin*, après avoir dévasté la Bourgogne, à la fin du cinquième siècle.

En 546, S. *Anselme*, abbé d'Ainay, envoya deux de ses religieux, nommés *Geoffroy* et *Anselme*, fonder, au bas des monts Léman, un monastère qui fut long-temps sous l'obéissance d'Ainay, et auprès duquel l'exemple des vertus des religieux attira un certain nombre d'habitans, dont la réunion forma la ville de Chambéry.

Au commencement du septième siècle, Ainay embrassa la règle de S. *Benoît* qui venoit d'être approuvée par le saint siége, en 590.

Les Lombards, fuyant devant *Gontran* qui les vainquit en Dauphiné, firent encore éprouver à l'abbaye et à l'église une dévastation entière. L'une et l'autre furent de nouveau réparées, en 612, par *Brunéhault*,

épouse de *Sigebert*, roi d'Austrasie, si célèbre par sa beauté, sa magnificence et sa condamnation à une mort cruelle; femme tout à la fois douce et hautaine, vindicative et magnanime, splendide et avare, bravant tous les dangers, supportant avec courage tous les malheurs, peinte comme un monstre de cruauté par *Grégoire* de *Tours;* louée comme un prodige de savoir, de piété et de grandeur d'ame par S. *Grégoire-le-Grand;* reine dont la mémoire fut poursuivie par l'animosité, et à qui la France dut cependant la réparation de ses chemins, de ses canaux, la fondation de ses plus beaux hôpitaux, et celle de plusieurs monastères à Autun, à Laon et à Lyon.

Après les Lombards, les Sarrasins, poursuivis par *Charles Martel*, désolèrent si fort Lyon, où ils portèrent la flamme, que cette ville n'eut point d'archevêque pendant plus d'un demi-siècle, et que le monastère d'Ainay paroît avoir été privé d'abbé jusqu'à *Aurélian*, né à Seyssel en Bugey, d'une famille riche et noble et dont il employa les biens, en 859, soit à relever les ruines de son abbaye d'Ainay, soit à fonder celle de Seyssel qu'il mit sous la dépendance de la première. Ce fut sous son administration qu'on réunit à l'abbaye un monastère de religieuses, dénommées dans les anciens titres, *moniales athanatenses*, et qui s'étendoit jusque sur la place *St.-Michel.* Ce n'est que depuis les savantes recherches de *Guichenon*, dans son *Histoire de Bresse*, qu'on a distingué cet *Aurélian* abbé d'Ainay, de l'archevêque de Lyon du même nom qui succéda à S. *Rémi.*

*Amblard*, issu de l'illustre maison des comtes d'*Auvergne*, réédifia l'antique église dédiée à S. *Martin*, et mourut, en 964, avant de l'avoir achevée. Elle ne le fut que long-temps après par l'abbé *Gauceran;* et le

pape *Paschal* II, qui se trouvoit à Lyon, la consacra solennellement le 27 janvier 1106. Ce souverain pontife bénit d'abord le maître-autel, et y célébra la messe. En mémoire de cette cérémonie, on construisit devant cet autel une mosaïque en briques et pierres coloriées, qui représente la figure du pape et le modèle de l'église. On lit au bas ce vers latin :

*Hanc ædem sacram* Paschalis *papa dicavit.*

On trouve ensuite quatre autres vers rapportés par *Spon*, et dont les lettres accollées, suivant l'usage du temps, sont difficiles à lire, et offrent un hommage au sacrement de l'eucharistie. Les voici :

*Hùc, hùc flecte genu veniam quicumque precaris.*
*Hìc pax est, hìc vita, salus, hìc sanctificaris.*
*Hìc venum sanguis, hìc panis fit caro* Christi ;
*Hùc expande manus quisquis reus ante fuisti.*

Le pape consacra ensuite l'autel de Notre-Dame à main gauche du chœur, et y plaça diverses reliques, parmi lesquelles la crédulité pieuse voyoit des cheveux de la Vierge, un morceau de bois de la crêche où étoit son fils, et un fragment des drapeaux qui l'avoient enveloppé. On y avoit placé le plus ancien tableau fait pour célébrer l'immaculée conception.

*Paschal* II bénit enfin l'autel de S. *Pothin* et de S. *Badulphe*, l'un premier évêque de l'église de Lyon, l'autre premier abbé d'Ainay. On y déposa le corps entier de ce dernier qui y fut pendant plusieurs siècles l'objet de la vénération des fidèles.

*Jean Rufus*, natif d'Izeron près de Lyon, abbé d'Ainay en 1213, fit bâtir le château de Vernaison appartenant à son abbaye, et érigea le prieuré de *St.-Thomas* en Forez pour dix-sept religieuses.

*Girin* de *Clermont*, DE CLARA MONTE, abbé d'Ainay en 1250, devint archevêque de Naples.

*Josseran* de *Lavieu*, élu abbé vers l'an 1291, fut héritier d'*Hugues* de *Boissonnel*, qui donna à son abbaye de grands biens dans la paroisse de Vauche en Forez.

Le 6 avril 1410, *Antoine* de *Brona*, abbé d'Ainay, assista le cardinal de *Thurey*, archevêque de Lyon, dans la vérification des reliques des saints *Irénée*, *Epipoi* et *Alexandre*, martyrs de cette ville.

*Théodore* du *Terrail*, mort abbé d'Ainay, le 6 mai 1505, fit rebâtir le château de Polieu, soutint avec fermeté les droits de son abbaye, et fut oncle tout à la fois et du célèbre chevalier *Bayard* qu'il soutint par ses dons dans ses expéditions militaires, et, du côté de sa sœur, de l'écrivain lyonnais *Symphorien Champier* qui a consacré un éloge latin à son oncle.

Le cardinal de *Bourbon*, parrain de *Henri* IV, fut abbé d'Ainay en 1552. Il eut pour successeurs le cardinal de *Tournon*, mort doyen du sacré collége, en 1562, et le cardinal de *Ferrare*, inhumé à Tivoli en 1572, après avoir vu ravager son abbaye par les calvinistes qui y démolirent un cloître superbe, brûlèrent les archives, et détruisirent les tombeaux et les autres monumens pieux.

Ainay eut ensuite pour abbés *Vespasien Gribaldi*, archevêque de Vienne, qui se démit de son abbaye en faveur du cardinal de la *Chambre*; *Pierre* d'*Espinac*, archevêque de Lyon, qui, s'étant jeté dans le parti de la ligue, laissa passer son bénéfice à *Michel Chevalier* qui s'y maintint par arrêt définitif; *Guillaume Fouquet*, mort évêque d'Angers, en 1620; *Camille* de *Neuville*, archevêque de Lyon; *François* d'*Hossonville* de *Vaubecourt*, qui ouvrit dans cette ville la rue qui porte son nom, nommé évêque de Montauban et mort vers 1740; M. de *Jarente*, évêque

d'Orléans; et enfin, M. de *Montazet*, l'un des derniers archevêques de Lyon.

Le manuscrit de la *Mure* ne s'étend que jusqu'à *Charles* de *Neuville*. Cet auteur a extrait une grande partie de ses remarques de deux anciens ouvrages relatifs à l'abbaye d'Ainay. Le premier est un missel imprimé à la fin du quinzième siècle, et qui est devenu très-rare; le second étoit un cartulaire, manuscrit très-précieux par son antiquité, qui a été souvent cité par nos anciens historiens, et qui vraisemblablement n'existe plus. On dit que M. de *Jarente* l'a emporté à Marseille; je l'ai fait demander dernièrement à sa famille par M. *Achard*, mort depuis peu bibliothécaire de cette ville, mais il n'a pas donné l'espoir de le retrouver.

## *BREVIARIO D'AMOR. — Fol.*

Ce poëme, sur vélin, en antiques vers italiens, est orné de vignettes, de fleurons et de culs-de-lampes dont les figures sont coloriées, mais très-grossièrement dessinées. Celles de la fin ne sont tracées qu'au simple trait. Le diable joue le plus grand rôle dans ces miniatures. Sans cesse il y paroît sous les formes les plus hideuses. Il conduit les marchands dans leurs navigations et souffle les tempêtes; il mène les dames au bal et à leur toilette; il met des instrumens dans la main des musiciens et le glaive dans celles des guerriers; il ne quitte pas les moines et s'enfonce avec eux dans leurs cellules. D'autres miniatures offrent les divers travaux champêtres, les principales histoires de la bible, les portraits des apôtres et des saints les plus connus.

Ce manuscrit est de l'an 1288. L'auteur du poëme

paroît

paroît être *Jean Alberti*. C'est peut-être le même ouvrage qui a été imprimé, en 1471, *in*-4.°, sans nom du lieu de l'impression, et sous ce titre : *Liber de amore, nec non tractatus de remedio amoris.* Ce livre est très-rare.

# DES
# MÉDAILLES SATIRIQUES.

M. *Gourdin*, secrétaire de l'Académie de Rouen, adressa à celle de Lyon, il y a quelques années, une savante dissertation sur les médailles satiriques. Suivant lui, il s'éleva une assez grande question parmi les antiquaires du dix-septième siècle à l'occasion d'une médaille d'or qui se trouve à Paris au cabinet impérial. Cette médaille présente la tête de *Gallien* couronnée d'épis, avec ces mots : *Gallienæ augustæ*. Le nom d'une femme autour de la tête d'un empereur parut à plusieurs une satire numismatique.

*Spanheim*, *Vaillant*, *Banduri* et *Grainville* se crurent d'autant plus autorisés à la regarder comme telle, que *Julien*, dans ses *Césars*, représente *Gallien* entrant au banquet des dieux, avec l'habillement et la démarche d'une femme. La légende du revers, UBIQUE PAX, *la paix en tous lieux*, tandis que la guerre désoloit l'empire, confirmoit la pensée de ces savans.

D'un autre côté, le P. *Hardouin*, *Galland*, l'abbé de *Vallemont* donnèrent plusieurs explications de cette médaille, et assurèrent que les Romains étoient trop graves, pour se permettre des plaisanteries indignes de la majesté de l'empire. *Christophe-Adolphe Koltzius* a prétendu, d'après ce principe, que l'antiquité n'offroit absolument aucune médaille satirique, et que la première de ce genre ne remontoit qu'à celle frappée par l'ordre de *Louis* XII contre le pape *Jules* II qui avoit mis la France en interdit.

C'est contre ce dernier sentiment que s'éleva M. *Gourdin*; et son avis fut soutenu par une érudition trop satisfaisante, pour qu'on fût tenté de lui résister. Il distingua avec raison la république où les grands corps qui la formoient, tels que le sénat, les villes municipales, les colonies, qui n'ont jamais dû se permettre aucune allusion maligne, parce qu'un corps quelconque doit toujours se respecter, et les simples particuliers qui prirent plus aisément cette licence.

« Nous sommes persuadés, dit l'auteur, que quand les éloges donnés aux empereurs sur des médailles revêtues de l'autorisation publique, et où se trouve le S. C., sont démenties par les historiens, on doit les regarder comme des monumens honteux, d'une adulation sans pudeur et rien de plus. Sans doute une fausseté aussi grande ne pouvoit en imposer aux citoyens sages, et à ceux qui, ayant encore quelque énergie, blâmoient en secret et méprisoient en gémissant, le corps qui s'abaissoit jusqu'à l'imposture, pour flatter un tyran, souvent un monstre; mais personne ne soupçonnera que ce corps ait jamais eu intention de livrer au ridicule le despote dont il recevoit si bénignement des fers.... La raillerie, la satire sont les armes de l'impuissance, mais non de la bassesse; elles annoncent assez de courage pour désirer la vengeance, et trop de foiblesse pour se livrer à son ressentiment.... Le corps d'une nation dédaigne de s'armer de la satire ou n'oseroit le faire; car on ne s'amuse point à lancer des sarcasmes sur celui que l'on fait trembler; et quand il peut nous anéantir d'un seul de ses regards, on n'est point assez hardi pour l'insulter ouvertement. »

Ce que les corps n'ont osé faire, de simples parti-

culiers l'ont exécuté; et M. *Gourdin* prouve par les faits que le sentiment de *Koltzius* n'est pas vraisemblable.

Toutes les médailles *Spintriennes*, frappées pour inspirer l'horreur des débauches de *Tibère* dans l'île de Caprée, ont été rangées dans la classe des médailles satiriques. Si elles portent des lettres numérales, comme celles qui servoient de marques pour entrer au spectacle, ce fut afin de les distribuer sans crainte d'être découvert, en les confondant et en les faisant passer avec ces marques dont elles avoient la forme et la grandeur. A ce premier moyen de les répandre, on réunit celui de les faire tomber sur les spectateurs, sans qu'ils pussent savoir d'où elles partoient; aussi *Martial* dit-il qu'elles tomboient des nues.

M. *Gourdin* a décrit ensuite quelques autres médailles satiriques de *Maximin*, de *Salonine* et de *Commode*, et a fini sa dissertation par établir les caractères qui doivent faire reconnaître ces sortes de médailles. Il faut, suivant lui, qu'elles ne portent aucun signe d'autorisation publique; qu'elles soient rares, jamais de différente grandeur, quoiqu'elles puissent être de différens métaux; que le revers présente naturellement une allusion maligne, confirmée par l'inscription, l'histoire et les mœurs de celui qui en est l'objet; qu'elles n'aient enfin aucun signe d'altération et de supercherie.

La dissertation de M. *Gourdin* est accompagnée de notes aussi étendues que l'ouvrage même, et qui prouvent dans leur auteur des connoissances très-profondes en numismatique et en histoire. La cinquante-septième offre la description d'une médaille de *Faustine* que le P. *Tournemine* a regardée comme injurieuse

à cette impératrice, dans les mémoires de Trévoux de 1703, et que M. *Gourdin* n'a pu se résoudre à croire telle, parce qu'elle porte le S. C., signe de l'autorisation publique. Je crois devoir ajouter une preuve au sentiment de ce savant.

La médaille, dont il s'agit, est en grand bronze. D'un côté, elle offre la tête de *Faustine*, avec l'inscription DIVA FAUSTINA; ce qui annonce déjà qu'elle ne fut frappée qu'après la mort de cette impératrice et son apothéose. Or, la satire ménage plus les morts que les vivans, parce que sa plus grande jouissance est de faire sentir ses traits à ceux qui en sont l'objet.

Le revers présente une femme droite sur un globe portant un flambeau. La légende, source de la difficulté, offre le mot SOVSTI, qui ne présente aucun sens. Ce mot est précédé, dans la médaille, d'une altération qui a semblé la figure d'un dard flamboyant.

Ce dard a paru à un antiquaire un hiéroglyphe de la foudre, et du mot *fulmen;* en sorte que donnant ensuite un mot à chaque lettre de SOVSTI, il lit: *Fulmen sacerdotali ordini*, *venenum senatui*, *tæda imperio.* « *Faustine* fut le fléau de l'ordre des prêtres, un poison pour le sénat, et le flambeau incendiaire qui a embrâsé l'empire. »

Un autre, rejetant cette explication, s'efforça de faire adopter celle-ci : *Senatus ob vota suscepta tempore infirmitatis.* « Le sénat a fait frapper cette médaille pour consacrer le vœu qu'il a fait pour la santé de l'impératrice. »

Le P. *Chamillard*, possesseur de la médaille, ne voulut pas rester en arrière sur son explication, et lut dans SOVSTI, *sacerdotalis ordinis*, *urbis*, *senatus*, *tribuni jussu*, parce qu'on éleva une statue à

*Faustine* par l'ordre du collége des prêtres, du sénat et des tribuns.

Le P. *Tournemine* enfin renchérit sur tous par l'érudition qu'il prodigua sur un si petit objet, et se donna beaucoup de peine pour prouver que *Faustine*, représentée sous les attributs de *Cérès* sur cette médaille, avoit été comme cette déesse le salut du monde, et l'épouse d'un nouveau *Saturne* dont le règne bienfaisant rappeloit aux Romains le siècle d'or. Il voit donc dans les six lettres déjà si commentées : *Salus orbis*, *uxor Saturni terra imperantis*. Bientôt ne rêvant qu'à SOVSTI, il s'imagina que la médaille offroit deux sens; et que tandis que le peuple y lisoit l'éloge de l'impératrice, elle présentoit, à la malignité de quelques autres, le tableau des débauches de celle qui en étoit l'objet. Le SOVSTI lui paroît alors présenter ces mots : *Sic omnium uxor*, *sic terras incendit*.

Si ces explications sont ingénieuses, elles n'étoient guère vraisemblables. Je possédois avant la révolution, et en 1789, la même médaille qui fit tant de bruit en 1703, et que l'on regardoit comme unique. On y trouvoit le même module, la même figure, le même revers; mais tout hyéroglyphe disparoissoit, lorsqu'au lieu du dard flamboyant et de SOVSTI, on y lisoit distinctement le mot ordinaire AUGUSTA. Ici, le premier A tient la place du dard qui fut sans doute une altération de la médaille; l'S de SOVSTI est l'V un peu contourné par le monétaire, l'O que le P. *Chamillard* dit présenter dans un certain jour un C, est un G; enfin l'A final d'AUGUSTA, qui n'offroit dans sa médaille que le premier jambage qui le forme, ce qui lui donnoit l'apparence d'un I, avoit repris sa forme entière.

L'ancienne médaille de *Faustine*, dont la légende fut mal empreinte, devient dès-lors une médaille ordinaire avec la légende la plus simple. Elle n'est donc plus une médaille satirique ; et M. *Gourdin* a donc eu raison de ne point adopter, à cet égard, les sentimens des savans qui l'ont précédé.

# ANTIQUITÉS DE FEURS.

On vient de trouver près de Feurs, ville ancienne du département de la Loire, et dans la commune de St.-Paul-d'Epercieux, une petite statue de bronze antique qui offre une grande correction dans le dessin, mais dont le métal est mal fondu et plein de soufflures. Elle représente un homme nu, la tête ceinte d'une bandelette. Il est assis et soulève le pied droit, comme s'il le sortoit du bain. Aucun symbole, aucun attribut ne désignent ce qu'il peut être.

La ville de Feurs, dans les environs de laquelle cette statue a été découverte, présente souvent des objets précieux à la curiosité des antiquaires. Siége de la justice civile, de l'administration et de la force militaire de la province sous les Romains, elle jouissoit autrefois d'un très-grand éclat, et tous les géographes et historiens anciens qui ont parlé des Gaules en font mention. Placée sur le bord oriental de la Loire, elle faisoit un commerce étendu avec les Auvergnats, les Eduens et les diverses nations qui habitoient les rives inférieures du fleuve.

Cette ville a pris son nom moderne de son nom ancien *Forum Segusianorum*, comme capitale et principal marché des Ségusiens. Elle a donné ce nom à toute la contrée qui obéissoit à la police de ses lois municipales, et qui du mot *Forum* a été appelée jusqu'à nos jours *Forez*. C'est le sentiment de *Papyre-Masson*, de *Jean Savaron* dans son ouvrage sur les origines de Clermont, et d'*Abraham Ortellius* dans

sa géographie. « Ce pays est nommé *Forez*, dit le savant *Duchesne*, en son traité des antiquités de la France, non des bois et forêts qui le couvrent, comme quelques-uns l'ont pensé, mais du nom de la ville de Feurs appelée en latin *Forum.* »

On sait que c'étoit dans les lieux connus sous ce nom dans les provinces romaines, que l'on avoit établi les préteurs institués pour juger les procès civils, les receveurs du fisc, le collége des prêtres, les agens de l'administration publique. *Fora erant*, dit Paul Merula qui cite Nonnius Marcellus, *partim ubi prætores juris dicendi causâ conventum habebant, partim nundinationis gratiâ erant instituta.*

L'étendue de Feurs étoit considérable, et ses édifices couvroient un vaste espace, où l'on voit maintenant des champs, des bois et quelques villages environnans, tels que St.-Paul-d'Epercieux, Sail, Randan et Pouilly. C'est dans ce territoire qu'on a trouvé, en divers temps, des autels, des médailles, des lampes, des sympules, des urnes, des lacrymatoires, des patères, des tombeaux, des restes vénérables de temples et de monumens que la *Mure*, chanoine de Montbrison et historien du Forez, a très-longuement décrits.

La maçonnerie antique, sur laquelle est bâti le château moderne nommé le *Palais*, appartint à l'édifice désigné dans les anciens titres par le nom latin *palatium.*

Une inscription, connue des antiquaires et enclavée dans le mur de l'église, atteste que les maîtres charpentiers du pays avoient élevé en ce lieu un autel au dieu *Sylvain*, protecteur des forêts profondes, emblème du soleil, portant sur l'épaule un manteau semé d'étoiles, et ayant à la main une flûte à sept

tuyaux, symbole de l'harmonie des sept planètes. Souvent aussi ce dieu avoit un costume moins imposant; regardé alors comme la source de la fécondité, il étoit couronné de lys odorans et de fleurs champêtres; aussi, dans son églogue de *Gallus*, *Virgile* a dit:

*Venit et agresti capiti* Sylvanus *honore*,
*Florentes ferulas, et grandia lilia quassans.*

C'est dans l'enceinte moderne de Feurs qu'on a trouvé un poids romain de dix livres, consacré à la déesse *Ségusie*, comme favorisant l'abondance et le grand commerce de la contrée. Cette consécration annonce que ce poids étoit le type légal auquel devoient se rapporter tous les autres dont on se servoit dans le négoce. Les dix livres de poids romain revenoient à sept livres et demie de notre poids moderne.

C'est dans un couvent de Feurs qu'on découvrit, au commencement du dix-septième siècle, quatre colonnes chargées d'inscriptions en honneur de *Jules Maximin*, successeur d'*Alexandre Sévère* à l'empire, et de son fils *Maxime*. Malgré sa férocité naturelle, *Maximin* sembla mériter cet hommage par son amour pour les Gaulois dont il avoit fait ses gardes particuliers, et pour avoir repoussé les Germains qui venoient envahir les Gaules. Ces colonnes avoient en grosseur de quatre à cinq pieds de notre ancienne mesure, et paroissoient avoir été employées comme pierres milliaires dans les quatre chemins principaux qui aboutissoient à Feurs. Elles prouvent que cette ville étoit la première de la contrée, puisqu'elle avoit été choisie pour offrir à tous les regards ces témoignages de la reconnaissance publique pour les empereurs.

La voûte et la façade de l'église de Feurs portent

des restes de pierres tumulaires et d'anciens autels, où l'on voit encore en relief des figures de vases pour les sacrifices et de flammes.

C'est à Randan que *Diane* avoit un autel ; c'est dans les environs qu'on découvre encore les vestiges d'un aqueduc qui s'étend au midi, à près de demi-lieue. C'est à la même distance et à Sail en Donzy qu'on trouve les restes d'un temple. Non loin de là, c'est à Balbigni, dont le nom vient de *Balbinus*, qu'on voyoit dernièrement un trophée militaire très-remarquable, formé de grandes pierres qui en supportoit une immense, et qui vient malheureusement d'être détruit en cette année 1811. C'est enfin à St.-Paul-d'Epercieux qu'on rencontre avec surprise les débris de thermes ou bains chauds qui paroissent avoir été un vaste édifice.

La petite statue de bronze, trouvée dans les environs, doit avoir servi d'ornement à quelqu'une de ses salles. Sa nudité, sa pose et son attitude annoncent un Romain qui sort du bain, et qui est venu s'y délasser de ses travaux.

# JUSTIFICATION DE MÉDÉE.

Portons le jour dans la nuit de l'histoire ;
Des morts fameux rappelons la mémoire,
Pour les venger. . . . . .

COURNAND.

## A MADAME DE B.**

Vous sortez, Madame, d'une représentation de la tragédie de *Médée*, et encore toute émue de ses transports, de ses fureurs, vous me demandez les détails que l'antiquité nous a conservés sur la vie de cette princesse célèbre, et si elle fut coupable de tous les crimes et de toutes les cruautés qu'on lui a attribués. Je m'empresse de vous offrir tout ce qu'ont recueilli sur elle *Palephate* dans son traité des *choses incroyables*, *Apollodore* dans sa *bibliothèque*, *Justin*, l'ancien historien *Parménisque*, *Bochard* dans son *Phaleg*, le scholiaste d'*Euripide*, *Pausanias*, *Plutarque*, *Valerius Flaccus* et *Apollonius* de Rhodes dans leurs poëmes sur l'*expédition des Argonautes*, *Timée*, *Diogène-Laërce*, *Elien*, *Eusèbe*, *Vossius*, *Ovide*, *Hygin*, *Noël* le *Comte*, *Fulgence* et *Banier* dans leurs ouvrages.

Quelques auteurs ont regardé tous les dieux de l'antiquité, les héros et les femmes, dont la mythologie fait mention, comme autant d'êtres fabuleux, uniquement créés par l'intérêt des prêtres ou l'imagi-

nation des poëtes. D'autres n'y ont vu que des allégories des phénomènes célestes, des principes de la physique ancienne ou de certaines positions topographiques. Cependant la critique en a distingué plusieurs qui lui ont paru avoir existé, et dont les actions commencent à être du domaine de l'histoire. Tels furent le *Minos* de Crète, l'*Hercule* de Thèbes, le *Thésée* d'Athènes, l'*Eaque* de l'île d'Egine, le *Cadmus* de Phénicie, *Jason* et *Médée*.

Cette princesse, fille d'*Aëtes*, roi de Colchos et d'*Idye*, réunissoit la beauté à un génie lumineux et profond. Dès sa jeunesse, livrée par goût à l'étude des plantes, elle parvint à y reconnoître des propriétés jusqu'alors inconnues; et appliquant la botanique à sa véritable destination, la guérison des maux nombreux de l'homme, elle se plut à rendre la santé à ceux qui l'avoient perdue. Son attachement pour son père, et le spectacle déchirant de l'infirmité humaine plus sensible dans les vieillards, lui firent rechercher avec zèle les moyens de prolonger leurs jours.

Les succès de *Médée* lui avoient mérité la reconnaissance des peuples. Honorée et chérie, elle vivoit heureuse, lorsqu'on vit aborder sur le rivage de la Colchide, et près de la ville d'Æea qui en étoit la capitale, le superbe navire *Argo* conduit par *Typhis*. Il étoit rempli de l'élite des guerriers de la Grèce. *Jason*, fils d'*Eson*, roi d'Iolchos, étoit à leur tête. Il venoit redemander à *Aëtes* les trésors dont il s'étoit criminellement emparé, en faisant périr *Phryxus*, fils d'*Athamas*, qui les avoit apportés dans ses états. Le mot *gaza*, dans l'ancienne langue phénicienne, signifioit également un trésor et une toison. *Bochart, lib. 4.*

Loin de prendre le sens naturel, les poëtes dirent bientôt que les Argonautes s'étoient armés pour aller conquérir la toison d'or. Cette expédition célèbre est le premier fait historique d'où la chronologie commence à dater les évènemens profanes. Elle précéda, d'après *Eusèbe*, de quatre-vingt-seize ans la guerre de Troye, et seulement de trente ans, suivant l'opinion la plus probable, puisque plusieurs de ceux qui furent du nombre des Argonautes, tels que *Nestor*, *Euryale* chef des Argiens, *Philoctète*, *Ascalaphe* et *Jalmenus*, princes des Béotiens, se trouvèrent aussi parmi les guerriers qui firent le siége de la capitale de *Priam*.

Comme l'expédition de *Jason* et de ses compagnons d'armes fut décrite dans l'ancienne langue phénicienne que *Cadmus* avoit apportée dans la Grèce, plusieurs mots dans la suite qui étoient devenus inintelligibles ou qui présentoient divers sens, furent pris dans celui qui prêtoit le plus aux rêves de l'imagination et au merveilleux.

A peine les Argonautes avoient-ils gagné le bord, que joyeux d'avoir surmonté les périls d'une navigation lointaine, ils descendirent pour aller dans un temple voisin, dédié à *Hécate*, d'autres disent au soleil, y remercier les dieux et leur offrir un sacrifice. Là, pour la première fois, *Jason* et *Médée* se virent, et s'aimèrent. *Jason*, poli par les mœurs de la Grèce qui commençoient à s'épurer, jeune, courageux, respecté d'amis illustres, et venant demander avec fierté une restitution qui lui étoit dûe, *Jason* toucha le cœur d'une princesse éclairée et qui n'avoit vu jusqu'alors près d'elle que des hommes sauvages et barbares. De son côté, elle fit impression sur l'ame du héros. Etonné de trouver tant de charmes

sur une rive étrangère, sa colère contre *Aëtes* devint moins violente ; et il crut que ce roi pouvoit être moins criminel, puisque sa fille étoit si belle. Plein de confiance et de générosité, il ne craignit pas d'accepter un repas splendide que le roi de Colchos vint lui offrir.

Ce dernier, fatigué de l'arrivée de tant de guerriers dont la vue seule l'accusoit d'un crime, avoit résolu de leur faire trouver la mort au milieu du festin. *Médée*, incapable de partager cette perfidie, trembla pour les jours de celui qu'elle aimoit ; mais quoique *Ovide* l'accuse ensuite, ce n'est point une femme cruelle qu'il a peinte, lorsqu'il lui fait tenir ce langage, si doucement exprimé dans sa langue, et que je me plais à rapporter comme un agréable fragment de la littérature romaine. « Quel crime *Jason* a-t-il commis pour se voir exposé à tant de dangers? Quelle seroit l'ame assez barbare que sa jeunesse, ses vertus, sa naissance et sa valeur ne toucheroient pas de pitié ? . . . Si je le laisse périr, une tigresse m'a donné le jour ; et j'ai le cœur plus insensible que le fer et les rochers. Il ne manqueroit à ma barbarie, que de le voir expirer, et de rendre mes yeux complices de sa mort. . . . Non, justes dieux, soyez-lui favorables! Mais pourquoi former ici des vœux ? C'est à moi de conserver ses jours. Dois-je cependant trahir ainsi les intérêts de mon père pour sauver un inconnu? Victorieux, il m'abandonnera peut-être. Ah ! s'il est capable de cette lâcheté, qu'il périsse, l'ingrat ! Non, non, sa vertu me rassure. On ne peut être perfide avec tant de courage. On n'oublie pas si facilement les bienfaits ; et la générosité est le partage des ames comme la sienne. D'ailleurs,

*Métam. liv. 7.*

il m'engage sa foi; et il a pris les dieux à témoins de ses sermens. Avec tant d'assurance, qu'ai-je à craindre? Allons sans différer davantage, et volons le secourir. *Jason* me devra tout : on me regardera comme celle qui lui aura sauvé la vie ; et le nom de sa libératrice deviendra célèbre dans toutes les villes de la Grèce. . . . Te voilà donc résolue, ô *Médée*, d'abandonner ton père, tes dieux et ta patrie; mais est-ce un crime de les quitter ? Je laisse un père injuste, cruel, *et qui me préfère sans cesse les fils d'une autre épouse ;* je laisse une terre barbare; mes dieux ! Je porte le plus puissant dans mon cœur. La gloire d'avoir sauvé l'élite de la Grèce sera pour moi une récompense qui me dédommagera de tout ce que je perds. J'irai habiter un pays charmant, des villes renommées, où règnent la politesse et les beaux-arts. Je posséderai l'aimable *Jason.* Je le préfère seul à tous les biens de l'univers. Je n'ignore pas les dangers que l'on court sur la mer ; je sais qu'il s'y rencontre d'effroyables écueils; mais lorsque je serai entre les bras de mon amant, je traverserai sans crainte l'océan; et si, lorsque *Scylla* aboie, et que *Charibde* vomit ses flots, j'ai quelque frayeur, ce ne sera que pour mon époux. »

*Jason*, instruit du péril qu'il court, vole à la tête des Grecs au palais du roi de Colchos. Il brûle de venger, dans le sang d'*Aëtes*, la trahison de ce prince ; un combat violent se livre entre les Argonautes et les soldats de la Colchide ; *Médée*, conduite par l'amour, profitant du tumulte des armes et du trouble qui règne dans le palais, fait pénétrer *Jason* jusqu'au lieu où est renfermé le trésor de *Phryxus;* elle veut, en le rendant, terminer la guerre, et sauver le jour

à

à son père. Aussitôt, elle abandonne l'Asie, et suit avec transport celui qui, pour prix de tant de bienfaits, lui avoit promis de l'aimer toujours.

Dans la langue de Phénicie, le mot *sor* signifioit tout-à-la-fois un taureau et une muraille; *nachas*, un dragon et l'airain. Les poëtes qui décrivirent cette conquête, loin de dire que *Jason*, aidé par son amante, avoit franchi les murailles du palais de Colchos, et s'étoit emparé des richesses renfermées sous des portes d'airain, imaginèrent les taureaux aux yeux enflammés et vomissant la flamme, et le dragon furieux, qui étoient les gardiens de ces trésors.

Plusieurs poëtes anciens ont pris, pour sujet de leurs poëmes, cette conquête. *Orphée* la chanta le premier; mais son poëme s'est perdu, ainsi que tous les autres ouvrages de cet homme célèbre dont la réputation a survécu à ses écrits. Vers la quarante-septième olympiade, 600 ans environ avant notre ère, *Epiménide* de Crète fit, sur cette expédition, un poëme de 6600 vers. *Varron* en fit un autre en quatre chants, que le temps a dévoré. Sous le règne de *Pisistrate*, *Onomacrite* traita ce même sujet; et il est encore devenu la matière des vers d'*Apollonius* de Rhodes et de *Valerius Flaccus* qui, sous l'empire de *Vespasien*, a fait un poëme latin qui est demeuré imparfait, et qui a pour titre, *Argonautica*. Ces trois anciens poëmes vantent le savoir de *Médée*, sa générosité envers les Grecs, et son amour tendre pour *Jason*.

*Aëtes* apprit bientôt la fuite de sa fille; il envoya *Absyrthe*, son fils, à sa poursuite. Après une longue navigation, *Médée* et son amant étoient déjà parvenus dans la mer adriatique; ils avoient passé l'île des Phéaciens, lorsque la flotte de la Colchide les atteignit,

*Lib.* II. suivant *Timée*, à l'île de Corcyre où régnoit *Alcinoüs*. *Jason* et *Absyrthe* choisirent ce prince pour l'arbitre de leurs différends. *Alcinoüs*, fatigué de leurs plaintes réciproques, consulta son épouse *Arétès* pour savoir quel jugement il devoit porter. Elle lui conseilla d'ordonner à *Médée* de retourner vers son père, si elle étoit fille encore; mais de suivre son époux, si *Jason* l'étoit devenu. Celui-ci apprit la décision qu'*Alcinoüs* alloit prononcer; aussi se hâta-t-il de conduire son amante dans un antre secret, et de lui faire perdre un titre qui pouvoit la ravir à son ardeur. *Médée*, sûre de ne plus quitter son époux, espérant que rien ne troubleroit une union si douce, témoigna sa reconnoissance aux dieux, et sur-tout à l'hymen. Elle lui fit élever deux autels, qui subsistèrent long-temps, sur le bord de la mer, et près de l'antre témoin de ses plaisirs. Cette *Médée* si tendre, semble bien incapable des crimes affreux dont la fable va la couvrir.

*Absyrthe* cependant, mécontent du jugement du roi de Corcyre et craignant la colère de son père, poursuivit encore la flotte des Grecs : bientôt il osa l'attaquer; mais il périt dans le combat. Les auteurs anciens ont raconté bien diversement cette mort. *Absyrthe*, suivant *Onomacrite*, fut frappé d'un coup mortel par *Jason* comme il descendoit sur le rivage d'une île voisine de Corcyre. *Médée*, dit *Onomacrite*, conseilla ce crime, et en partagea l'horreur. D'autres récits ont contredit celui de ce poëte qui, en décrivant la navigation des Argonautes, a offert les plus grandes invraisemblances. Pour les prouver, il suffit de dire qu'après avoir fait remonter le Tanaïs à ces navigateurs, il les fait tomber, par ce fleuve, dans l'océan, et qu'en citant plusieurs peu-

ples, il n'en a placé aucun dans sa véritable position géographique.

Quelques auteurs ont voulu qu'*Absyrthe* ait eu les honneurs de la sépulture : d'autres ont écrit que ses membres séparés avoient été jetés, par ses meurtriers, sur les pas des Colques pour arrêter leur poursuite. Cette variété d'opinion annonce l'erreur. En effet, cet excès de barbarie, loin de suspendre la marche des soldats de Colchos, n'aurait servi qu'à les rendre plus furieux, et à les faire voler avec plus d'ardeur à la vengeance. Mais où les membres palpitans d'*Absyrthe* auroient-ils été exposés ? sur la mer qui portoit les deux flottes ? Mais les ondes les auroient engloutis. Sur les rivages voisins ? mais les oiseaux de proie, les animaux féroces des forêts et ceux que vomit l'océan les auroient-ils respectés ? Les Argonautes enfin pouvoient-ils être assurés que ces membres sanglans seroient aperçus par la flotte ennemie, que le moindre vent, le plus léger reflux pouvoient éloigner des rives, témoins de ce spectacle affreux ?

Au milieu des invraisemblances, fruits de l'imagination des poëtes, il faut croire à la vertu de *Médée* qui ne s'étoit pas démentie. Loin d'admettre la tradition criminelle qui outrage sa mémoire, pourquoi ne pas suivre plutôt l'opinion la plus simple et la plus probable ? C'est l'ancien scholiaste d'*Apollonius* de Rhodes, nommé *Séthoncosis*, qui la rapporte. Les Argonautes et les Colques se livrèrent, suivant lui, un violent combat sur le Pont-Euxin, et *Absyrthe* y perdit la vie. Bientôt, les poëtes écrivirent que *Jason* et *Médée* réunis lui avoient donné la mort ; et comme les vaisseaux de ce prince infortuné furent dispersés, et obligés sans doute de se

radouber sur diverses côtes, la fiction ajouta que ses membres coupés avoient été épars sur divers rivages.

La tradition qui fait périr *Absyrthe* sur sa flotte, s'accorde avec celle qui lui fait accorder par ses soldats l'honneur du bûcher funèbre. Ceux-ci, en effet, pleins de regret de la mort de leur prince, et redoutant la douleur d'*Aëtes*, abordèrent dans une île déserte pour élever un tombeau à son fils. Le lieu leur plut; ils s'y fixèrent, et bâtirent une ville qui, du nom d'*Absyrthe*, fut nommée *Absoris*. *Hæc insula sita est in Histriâ contra pola, juncta insulæ Cantæ....*

*Natal-Comes.*

Ce qui achève de porter la conviction sur l'innocence de *Médée*, c'est le trait suivant que rapporte *Hérodote*. Cette princesse, suivant lui, unie à son amant, vivoit depuis long-temps à Corinthe dans la paix et le bonheur, lorsque son père, regrettant une fille qui faisoit la gloire de son empire, envoya des ambassadeurs dans la Grèce pour la redemander. Les Argonautes, de retour de leur expédition, s'étoient promis, par un serment unanime, de se secourir mutuellement. Ils répondirent donc, que les Grecs n'ayant jamais obtenu satisfaction du rapt que des Phéniciens avoient osé faire d'*Io*, fille d'*Inachus*, *Médée* ne seroit point enlevée à sa nouvelle patrie, pour reprendre la route de Colchos. Cette demande prouve évidemment qu'*Aëtes* ne croyoit pas sa fille coupable de la mort d'*Absyrthe*. Au moindre soupçon, loin de l'envoyer chercher par une ambassade solennelle, sa vue auroit rouvert sa blessure et augmenté son désespoir.

Toute la Grèce cependant avoit immolé des victimes pour remercier les dieux du retour des Argonautes. Heureuses les familles où se trouvoient des

guerriers qui avoient entrepris un voyage si périlleux! Les parens émus et pressés autour d'eux, ne pouvoient se lasser d'écouter le récit de leurs exploits. Les noms de *Jason* et de son amante voloient de contrée en contrée ; la ville d'Iolchos sur-tout prit part à leur gloire, et l'immortalisa par des fêtes. *Eson*, père du héros, y avoit long-temps régné. Il vivoit encore; mais son grand âge lui avoit fait abandonner les soins de la royauté, pour en charger son frère *Pélias*. A l'approche d'un fils illustre par sa valeur, son cœur s'ouvrit encore à la joie ; et ses bras défaillans se soulevèrent pour l'embrasser. Bientôt, les cris, les transports du peuple appelèrent *Jason* au milieu des jeux : *Eson* ne put le suivre; et son fils, chagrin de ne pouvoir le couvrir de ses lauriers, sentit un instant l'amertume corrompre son bonheur. « O *Médée*, lui fait dire *Ovide*, tu m'as sauvé le jour ; il te reste à m'en faire jouir sans regrets ; retranche quelques ans de ma vie pour les ajouter à ceux d'*Eson*. Rien n'est impossible à ton savoir. » *Médée*, touchée de ces sentimens, lui répondit, suivant le même poëte : « Non, cher époux, jamais aucun motif ne pourra m'engager à abréger des jours qui me sont si chers. Puissent les dieux m'en punir, si jamais j'en avois la pensée. L'amour filial te fait demander un crime que je ne suis pas capable de commettre. Cependant, je partage tes désirs; et je vais employer tous mes soins pour prolonger la vie de celui à qui tu la dois. »

Dès-lors, elle fit prendre à *Eson* des bains chauds pour ouvrir les pores, et assouplir la peau. La première, elle en avoit, dit-on, imaginé l'usage. Les bois aromatiques, les plantes ignées furent rassemblées dans une liqueur spiritueuse. Le vieillard trouva bien-

tôt, dans cette boisson, une source de feu et de force. Ses nerfs se raffermirent; sa marche chancelante devint plus assurée; son front caduc se releva.

*Lib.* 10. *Eusèbe* veut que *Médée* soit la première encore qui ait composé une teinture propre à noircir les cheveux. En fallait-il davantage pour faire dire aux voyageurs et aux poëtes qu'elle savoit effacer les rides de la décrépitude, et lui donner les cheveux et les graces du jeune âge ?

Bientôt la flatterie et l'exagération publièrent à la cour d'Iolchos que le prince étoit rajeuni; et que l'étrangère célèbre, qui avoit comblé d'honneurs la jeunesse du fils, avoit fait disparoître la vieillesse du père. Plusieurs écrivains ont recherché quels étoient les aromates et les herbes salutaires dont *Médée* faisoit usage. L'historien *Psyllus* a prétendu qu'elle employoit les feuilles de chêne, de myrthe, de thin et de serpolet, l'origan, les marrons de Sardes, ville de Lydie, que plusieurs croient être les truffes noires, enfin la moëlle de bêtes fauves, le sang de cerf, si long-temps en usage pour renouveler les esprits vitaux, et l'encens. Les Grecs appelèrent dans la suite *parepsisis*, cette boisson forte. Elle ne pouvoit que ranimer une vigueur éteinte, fortifier l'estomac toujours si foible dans le déclin des ans, et soutenir un tempérament débile; aussi *Nicandre* et *Plutarque* ont-ils loué la pharmacopée de *Médée*, et lui ont rendu justice.

Elle ne put l'obtenir de son siècle : l'ignorance et l'envie qui, presque dans le même temps, déchiroient tellement les écrits d'*Orphée*, qu'aucun n'a pu nous parvenir, qui faisoient périr, par la main de *Dédale*, le trop ingénieux *Talus*, l'inventeur de la scie et de la lime, qui persécutoient *Méléagre*, le libérateur

de l'Etolie, transformèrent en poisons dans les mains de *Médée* les recettes salutaires que sa bienfaisance prodiguoit. « Les peuples les plus sauvages, dit *Duclos*, sont souvent les plus criminels, et l'enfance d'une nation n'est pas toujours son âge d'innocence. » Bientôt, les Grecs ne purent se persuader que tant d'habileté fût le partage d'une simple mortelle; ils s'imaginèrent que les dieux, et sur-tout *Esculape*, avoient instruit *Médée* de leurs secrets. Il leur fut plus facile d'ajouter foi à ses enchantemens qu'à son savoir; et ils aimèrent mieux la regarder avec un étonnement craintif, comme une magicienne redoutable, que la respecter comme une femme supérieure à son siècle par ses connoissances. Semblable à l'enfant timide et crédule, l'homme dédaigne la vérité simple pour croire au prodige.

Il aime le mensonge, et le fruit de ses veilles
N'est que l'art d'amuser par de fausses merveilles.

*Racine, relig. ch. 4.*

Cependant, *Pélias*, vieux et malade, ne tenant que par un fil à l'existence, avoit vu son frère *Eson* se ranimer. L'espoir entre dans son ame; il appelle *Médée*, et cette princesse accourt près de lui; mais en vain emploie-t-elle ses prestiges ordinaires, c'est-à-dire, le pouvoir des plantes; les ressources de l'art ne peuvent plus rendre à *Pélias* une lumière prête à s'éteindre. En vain lui prodigue-t-elle les soins les plus assidus. Il descend insensiblement dans le tombeau. *Médée* espère alors dans un seul moyen de guérison. On égorge un bélier : elle tire le sang usé et foible de *Pélias* mourant, et cherche à le remplacer par le sang frais et vigoureux de l'animal; l'espoir est vain, l'opération ne peut réussir, et l'oncle de *Jason* y succombe.

Dès-lors, un cri terrible s'éleva; *Alceste*, *Pélopie*, *Méduse*, *Isidocé* et *Hippothoé*, filles de *Pélias*, regrettant un père enlevé à leur tendresse, accusèrent l'art de *Médée*; et ne pouvant le croire insuffisant, elles la trouvèrent criminelle. Aussitôt, l'épouse de *Jason* fut regardée comme une magicienne cruelle qui avoit massacré *Pélias* pour son propre contentement; et elle passa pour coupable d'un meurtre, parce qu'elle n'avoit pu faire une cure impossible. Que de motifs d'ailleurs ont pu fortifier la calomnie! *Médée* réunissoit à l'étendue des connoissances, les charmes séducteurs de la figure : c'est *Hésiode* qui l'atteste. Les *Péliades* d'ailleurs ne devoient voir, qu'avec regret, une princesse étrangère qui venoit régner à Iolchos, et leur ôter l'empire. Pourquoi ces sœurs n'auroient-elles pas cherché à éloigner *Jason* qui, revenant glorieux d'une entreprise où elles croyoient qu'il devoit périr, alloit succéder à *Eson*, et faire descendre du trône *Pélias* et sa famille, qui venoit enfin les priver d'un rang supérieur, pour le partager avec une femme jeune, savante et belle, et peut-être avec une rivale? Leurs plaintes sur la mort de leur père, répétées dans la Grèce, ont été entendues de la postérité. Ainsi, une idée heureuse, celle de la transfusion et par conséquent de la circulation du sang, a fait regarder *Médée* avec horreur; et une découverte célèbre qui, quarante siècles après la mort de *Pélias*, a fait encore l'infortune d'*Harvei*, a flétri le nom de celle qui paroît l'avoir imaginée la première.

*Banier*, *t.* 2, *p.* 258. Si l'on suit d'ailleurs une autre tradition, *Pélias* n'existoit plus au retour des Argonautes, et ils ne purent qu'assister aux jeux funèbres et solennels qu'on célébra sur son tombeau. *Jason* y parut comme les

autres héros de l'expédition; et comment auroit-il osé y être présent, si l'objet de ces jeux et de ces regrets publics eût été la victime de son épouse criminelle.

Loin des clameurs de l'envie, *Médée* avoit suivi son époux et abandonné Iolchos. Depuis dix ans elle vivoit tranquille à Corinthe, lorsque prévoyant que l'année seroit stérile, elle garantit cette ville d'une famine horrible, en conseillant aux citoyens de former des amas de blé : ce qu'ils firent. Toutes ses actions portoient l'empreinte d'un esprit observateur; mais l'amour, qui avoit fait jusqu'alors le destin de sa vie, vint en causer le malheur.

*Jason* avoit vu *Glaucé*, nommée par d'autres *Creuse*, fille de *Créon*, roi de Corinthe. Epris de ses charmes, las d'un hymen qui avoit duré dix ans, flatté d'une alliance qui lui assuroit une couronne, il oublia que *Médée* en avoit quitté une pour le suivre, qu'il l'avoit rendue mère, qu'il lui devoit plus que le jour, un nom immortel. Elle fut répudiée; et pour s'épargner des remords, et la vue d'une épouse infortunée, l'ingrat la fit embarquer sur un vaisseau qui faisoit voile pour l'Attique.

La punition suivit de près sa perfidie. *Médée* touchoit à peine au rivage d'Athènes, qu'un incendie réduisit en cendres le palais de *Créon*. Sa fille, suivant quelques auteurs, y fut consumée; elle périt victime d'un feu intérieur, suivant d'autres. Ici, la fable a prétendu que *Médée*, en sortant de Corinthe, fit présent à sa rivale d'une couronne d'or qui, induite de naphte et de bitume, s'étoit enflammée aux rayons du soleil, et s'attachant alors vivement à la peau, lui avoit procuré la mort. *Apollodore* ajoute que *Glaucé* fut changée en une fontaine qui porta son nom. Cette métamorphose annonce que la fiction

*Bibliot. lib.* I.

s'est emparée de ce trait historique, et lui a donné ses couleurs. Comment *Glaucé* auroit-elle fait parade d'un présent qui devoit lui paroître si suspect? Comment auroit-elle osé porter ce diadême? Quel est ce bitume si inflammable, si pénétrant, dont les effets peuvent être si funestes? Il faut en convenir, cette couronne embrâsée, ainsi que la tunique d'*Hercule*, ne sont que les allégories d'une maladie cruelle. La première est l'emblème d'un transport au cerveau, l'autre, d'une fièvre ardente.

La cause de la mort de *Glaucé* est née de l'imagination des poëtes qui se plurent à attribuer à l'art de *Médée* un trépas prompt et inattendu. Dans ces siècles grossiers, tout mal, non suivi des symptômes ordinaires, paroissoit aux peuples tremblans ou l'effet de la colère des dieux, ou celui d'une puissance surnaturelle. Ainsi, les morts subites étoient attribuées aux flèches de *Diane* et d'*Apollon;* les évènemens extraordinaires à l'intervention d'une force plus qu'humaine. Tout est prodige chez les nations peu éclairées, parce que l'orgueil est toujours porté à voir le merveilleux dans tout ce qu'il a cherché à comprendre, et qu'il n'a pu découvrir.

*Médée*, ajoute la fable, ne borna pas sa vengeance au meurtre de *Glaucé*. Elle tua de sa propre main les fils qu'elle avoit eus de son époux infidèle; ce ne fut, qu'après ce crime horrible, que, montée sur un char, elle alla se réfugier à Athènes.

*Hygin* nomme les deux fils de *Médée*, *Marcer* et *Feretus*, que *Pausanias* appelle *Memerc* et *Phérete*. *Médée* avoit encore donné le jour à deux filles, *Erigone* et *Polixène;* mais les deux premiers ont toujours passé pour les seules victimes de sa fureur: pourquoi cependant cette mère barbare n'auroit-elle

*In Corinth.*

pas fait partager le même sort à des filles également formées d'un sang odieux ? Cette première invraisemblance commence à jeter un soupçon sur la certitude du crime ; et celle de l'innocence s'établit bientôt, lorsqu'on n'aperçoit dans les traditions anciennes, rapportées par les mythologues, que des faits incertains, et non des témoignages unanimes.

La plupart même ont justifié *Médée*, en attribuant la mort de ses fils à diverses causes. Les uns ont cru que *Jason*, indigné contr'eux, parce qu'ils lui reprochoient l'exil injuste de leur mère, et excité par les sollicitations de *Glaucé*, les avoit fait périr. D'autres ont voulu qu'ils aient été déchirés à la chasse par un loup furieux. Enfin, la tradition la plus commune et la seule avouée de l'histoire, a accusé les Corinthiens d'avoir répandu leur sang; et ce qui est plus affreux encore, d'avoir fait supporter à leur mère le poids de ce forfait. Cette mère infortunée, dit l'ancien historien *Parménisque*, enlevée de Corinthe où l'on préparoit le trône de sa rivale, ne porta pas des mains parricides sur ceux qui lui devoient le jour. Elle eut soin, au contraire, de les mettre dans un temple de *Junon*, espérant qu'il deviendroit pour eux un asile sacré et inviolable.

C'est là que les Corinthiens vinrent, au milieu des fêtes du nouvel hymen, et dans un transport effrené, les lapider aux pieds de la statue de la déesse. Tel est encore le sentiment d'*Elien*, dans le livre 5 de ses histoires diverses, et de l'ancien écrivain *Didyme*, rapporté par l'ancien scholiaste d'*Euripide*, sur le vers 273 de la tragédie de *Médée*. Un meurtre si barbare rendit Corinthe odieuse à toute la Grèce; et on n'avoit pas cessé de lui reprocher cette action cruelle, lorsqu'*Euripide* ayant résolu de faire entrer

*Médée* sur la scène, cette ville l'engagea à supposer que cette princesse elle-même l'avoit commise. Les vers de ce poëte ont fait illusion à la postérité ; et la calomnie a choisi, pour but de ses coups les plus affreux, une femme jeune et belle, dont le savoir fit tout le malheur. C'est ce qu'*Euripide* n'a pu entièrement dissimuler dans sa pièce : « Allons, fait-il dire à *Médée*, allons vivre heureuse en Attique; le mérite est ici trop onéreux, et la science y attire des ennemis qui ne parviennent que trop à la rendre criminelle. » Tel est le cri qu'ont jeté pour l'ordinaire tous les grands hommes : punis d'être plus éclairés que leurs contemporains, ils se sont repentis plus d'une fois, d'avoir acquis une célébrité dangereuse. Ces mots, tracés de la main d'*Euripide*, sont frappans. Fatigué sans doute de prêter sa plume à l'injustice, son cœur abattu s'est relevé un instant et lui a dicté l'aveu de la vérité.

*Elien* ajoute que ce poëte consentit à outrager la mémoire de *Médée*, sans aucune récompense; mais plusieurs autres assurent que les Corinthiens payèrent de cinq talens sa calomnie. En vain, *Barnès*, dans la vie d'*Euripide*, s'est-il efforcé de le justifier; en vain, il a prétendu qu'une opinion qui faisoit passer *Médée* pour coupable, l'avoit autorisé à la représenter comme telle : on n'a jamais prouvé que cette opinion fût véritablement établie. D'ailleurs, pouvoit-il sur un doute léger répandre l'infamie sur une vie glorieuse, et obscurcir ainsi une réputation éclatante.

*Banier*, *t.* 3, *p.* 259.

*Parménisque*, cité par le scholiaste d'*Euripide*, nous apprend encore que les Corinthiens, affligés d'une peste horrible, attribuèrent ce fléau au meurtre des enfans de *Médée*. Pour appaiser leurs mânes, ils s'empressèrent d'établir une fête et des jeux qui se

célébroient encore au temps où il écrivoit. La dernière cérémonie de ces jeux étoit d'interdire à sept jeunes filles et à sept jeunes gens des principales familles de Corinthe, l'entrée pendant un an dans le temple et le territoire consacrés à *Junon*, et qui avoient été le théâtre sanglant du meurtre des enfans de *Médée*. Le témoignage de *Parménisque* est formel; en voici un autre qui ne l'est pas moins.

*Pausanias* rapporte qu'il a vu les tombeaux de *Mermer* et de *Phérete*, massacrés par les habitans de Corinthe. Ces tombeaux étoient placés dans cette ville près de l'Odéon, le petit théâtre. Pour satisfaire *Némésis*, c'est-à-dire, la vengeance céleste, ajoute le même historien, on avoit consacré à ces deux enfans une statue de la peur qui subsistoit encore de son temps; et afin d'honorer plus religieusement leur mémoire, les Corinthiens coupoient les cheveux à leurs fils et leur faisoient porter le deuil jusques à un certain âge. Ainsi, des témoins qui ont vu, des monumens publics et certains, des fêtes, des expiations solennelles, se réunissent pour faire sortir la vérité des nuages de l'erreur, et montrent les vrais coupables. *In Corinth. — Banier, p. 260.*

*Carcinus*, poëte d'Athènes, ou, suivant d'autres, de Neupacte, dont *Vossius* fait mention après *Aristote*, voulut, 80 ans après *Euripide*, défendre *Médée* sur la scène; mais le temps a fait disparoître sa pièce et respecté celle du dernier. La calomnie alors s'est fait jour à travers la nuit des siècles, et son accusation criminelle a été répétée d'âge en âge. *De poet. c. 7.*

*Apollodore* l'a placée dans son poëme des Argonautes, ainsi que *Valerius Flaccus* dans le sien. Le poëte *Archias* l'inséra dans ses vers : *Ennius*, ayant traduit pour les Romains la *Médée* d'*Euripide*, n'ou-

blia pas son imputation. *Ovide* et *Mécène* firent chacun une tragédie sur ce sujet ; elles ne nous sont point parvenues. Celle de *Sénèque* s'est sauvée de l'oubli ; elle est, comme les autres, l'écho de l'injure. Parmi les poëtes modernes, *Louis Dolcé*, *Buchanan*, *Quinaut*, *Longepierre*, *Clément* et *Corneille*, imitant tous un poëte ancien, nous ont toujours représenté *Médée* comme une furie, au lieu de nous la peindre plus vertueuse, plus intéressante qu'*Ariane*, et aussi indignement abandonnée.

Après son exil de Corinthe, une tradition que *Plutarque* a suivie, quoique peu vraisemblable, fait épouser à *Médée*, *Egée*, roi d'Athènes. Ce prince, en effet, étoit vieux et déjà tremblant sous le poids des ans, lors de l'expédition des Argonautes : *Thésée*, son fils, dans la force de l'âge, étoit au nombre de ces héros ; *Egée* ne pouvoit guère vivre plus de dix ans après son retour, c'est-à-dire, après cet intervalle de temps que *Médée* avoit passé à Corinthe. Quoi qu'il en soit, si son crime eût été vrai, *Egée* auroit-il donné la main à une femme dénaturée, dont chaque pas étoit marqué par un forfait.

Une opinion plus certaine, suivie par un grand nombre d'auteurs, et sur-tout par *Trogue-Pompée* et *Justin*, livre 42, fait réconcilier *Médée* avec *Jason* après le trépas de *Glaucé*. Ils traversèrent ensemble, dit-on, une seconde fois l'océan, et ils retournèrent dans la Colchide. Au milieu du trajet, *Médée* fit aborder à Absoris, pour y jeter des fleurs sur le tombeau d'*Absyrthe*. Ce soin religieux et tendre n'annonce pas une sœur cruelle qui lui avoit donné la mort.

Les Absoritains, fatigués alors d'une foule prodigieuse de serpens, conjurèrent cette princesse, dont

ils n'avoient pas oublié le savoir, de les en délivrer. Elle s'empressa de répondre à leurs désirs ; et ayant fait rassembler un grand nombre de ces reptiles, elle les fit jeter dans des tombeaux. « Ces serpens, disent les mythologues, y vivent encore ; mais s'il arrive à quelqu'un d'entr'eux d'en sortir, il périt à l'instant même. » *Natal-Com.*

L'île d'Absoris, peuplée depuis peu par les soldats de la Colchide, étoit sans doute alors, comme tous les pays incultes et inhabités, couverte de marécages et de forêts. Des miasmes dangereux s'y élevoient de toutes parts ; des serpens y frayoient, et en étoient les seuls habitans ; l'air y étoit corrompu à la fois et par l'exhalaison des eaux stagnantes, et par les productions vénéneuses d'une terre infertile. *Médée* sut purifier l'atmosphère, en faisant abattre les bois, découvrir l'horizon, et élever les terrains bas. Bientôt la contagion cessa ; les serpens disparurent. Un soleil ardent les poursuivit jusque dans le sein de la terre, c'est-à-dire, dans le tombeau. C'est là qu'ils vivent encore ; mais sitôt qu'ils osent sortir de cette retraite ténébreuse, les rayons de l'astre du jour en délivrent la terre, et les font périr. Ainsi, l'Amérique, et sur-tout les Antilles, ne sont devenues peuplées et fertiles, que lorsque le secret de *Médée* y a été mis en usage, que le sol découvert a laissé aux vents un libre cours, et que le soleil enfin a pu y répandre et la salubrité et l'abondance.

*Jason* et son épouse réunis, jouirent d'une vieillesse longue et fortunée. Cette dernière eût-elle retrouvé son époux après les crimes affreux dont on l'accuse ? Eût-elle resserré les nœuds de l'hyménée, après s'être souillée du sang de son frère, de *Pélias*, de *Glaucé* et de ses propres fils ? Non, elle fut inno-

cente; les poëtes seuls, pour attacher davantage à leurs narrations, l'ont chargée de forfaits extraordinaires. Elle régna avec gloire dans les états de son père; et rendit même ses sujets si heureux, qu'après sa mort ils lui élevèrent des temples. Quelques-uns subsistoient encore au temps d'*Alexandre*, et *Ephestion* en fit démolir. Elle eut, dit-on, de *Jason* un troisième fils, nommé *Médus*, qui lui survécut, et qui donna son nom à cette grande partie de l'Asie, où s'établit l'empire des Mèdes. « Ainsi, a dit *Linguet*, la postérité revient quelquefois avec le temps; et les enfans deviennent les panégyristes de ceux qu'ont persécuté leurs pères. N'oublions pas qu'*Esope* fut précipité à Delphes, *Socrate* empoisonné à Athènes; et qu'ensuite on leur éleva des autels. »

On ne déifie pas ainsi les crimes et la fureur; mais *Médée* n'existoit plus. L'envie se tut; elle laissa publier les hautes qualités de cette princesse éclairée; et on chercha alors à dédommager, par l'apothéose, celle qui, après avoir toujours fait le bien, n'en avoit été récompensée que par l'outrage et la calomnie.

# DES
# FIGURES PANTHÉES.

M. *Gourdin*, littérateur distingué, anciennement bibliothécaire de l'abbaye de St.-Ouen, a publié divers ouvrages destinés sur la rhétorique et l'histoire. Il possède de profondes connoissances en archéologie, et je viens de lire, avec un grand intérêt, une de ses dissertations manuscrites sur les figures *Panthées*.

*Baudelot*, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont les opinions forment autorité parmi les antiquaires, annonce, dans son ouvrage sur l'utilité des voyages, que les Panthéons fussent-ils des effigies des grands dieux, sont toujours des Lâres ou Pénates.

C'est contre ce sentiment que M. *Gourdin* élève des doutes, et pour les justifier, il examine, 1.° si par l'expression *Panthéon*, les anciens ont entendu ce que les modernes ont entendu par idoles *Panthées* ? 2.° Si les Lâres ou Pénates sont les mêmes divinités, et si les grands dieux ont été nommés Lâres ? 3.° si ces derniers peuvent être des idoles Panthées ? 4.° enfin, si les symboles qui accompagnent les Lâres, ne leur sont point propres ou personnels ?

En suivant l'auteur dans ces quatre articles, nous observerons d'abord qu'on a toujours nommé Panthéon ou Panthées les figures dans lesquelles on a réuni les attributs caractéristiques de différentes divinités. L'origine de ces idoles est due à la superstition de

ceux qui, ayant pris pour protecteurs de leurs maisons divers dieux, les honoroient dans une même statue qu'ils chargeoient des symboles attribués à chacun de ces dieux. M. *Gourdin* pense que les statues Panthées n'acquerroient pas ce nom, parce qu'elles rassembloient divers attributs ; mais parce qu'elles représentoient des divinités auxquelles on attribuoit diverses fonctions. Cette opinion est ingénieuse, et l'auteur la rend probable, par la citation de plusieurs inscriptions tirées des monumens grecs et latins, et sur-tout par la 29.e épigramme d'*Ausone*, qui a toujours été ridiculement expliquée par les traducteurs.

Sur le second point, M. *Gourdin* réfute avec succès le sentiment de *Baudelot* qui veut que les Lâres et les Pénates ne soient que les mêmes dieux, qui prétend que les grands dieux, *dii majores*, et les dieux choisis, *dii selecti*, aient été souvent compris sous le nom de Lâres ou Pénates. Pour étayer cette opinion, *Baudelot* a expliqué les deux *D* de cette inscription gravée sur la chaîne d'une lampe antique, *Alipus Jovi D D*, par ces mots *deo domestico*, au lieu de *dono dedit*. « *Alipus* a consacré cette offrande à *Jupiter.* » Cette explication est un peu digne d'un savant aussi renommé.

M. *Gourdin*, en croyant le mot *Lâres* d'origine étrusque, a suivi l'opinion de *Vossius* qui a traduit ce nom par *princeps*, le prince, le chef; mais nous croyons qu'il eût beaucoup mieux fait de choisir pour guide *Censorin*, *Servius*, *Martianus Capella*, *Bourguet* dans les dissertations de l'Académie de Cortone, et sur-tout *Gori* qui, dans son *Museum Etruscum*, a répandu le plus grand jour sur les monumens remarquables de l'antique Etrurie. Tous ces savans ont expliqué le mot *Lâres* par *familiaris*, l'es-

prit familier, le génie protecteur de la famille ; et cette explication convient d'autant mieux au système de M. *Gourdin*, qu'il prétend avec raison que les Lâres étoient regardés comme les ombres heureuses des ancêtres qui veilloient à la conservation et au bonheur de leurs descendans. L'auteur paroît avoir peu connu le savant ouvrage de *Jacques Gonthier*, intitulé, *De jure Manium ;* sa lecture lui auroit fourni une infinité de preuves pour affermir cette dernière opinion.

On examine dans le troisième article, si les Lâres, proprement dits, peuvent être des idoles *Panthées ;* et M. *Gourdin* se déclare pour la négative. Ses raisons sont spécieuses, mais non convaincantes. Il soutient que chez les anciens un temple ne pouvoit être dédié à deux divinités, et il cite l'exemple de *Marcellus* qui ayant voulu consacrer, au rapport de *Plutarque*, une chapelle, *sacellum*, à l'honneur et à la vertu, fut arrêté, dans ce projet, par les prêtres qui déclarèrent qu'il étoit contre l'usage religieux d'adorer dans le même local deux divinités.

Cette opinion n'est point admissible, et le contraire pourroit être justifié par une foule de preuves. Dans la Grèce, les Sicyoniens élevèrent un temple à *Esculape*, où l'on adoroit aussi les songes. A Trezène, le temple de *Diane* conservatrice renfermoit des autels consacrés aux dieux d'Enfer. En Italie, c'étoit dans la chapelle de la déesse *Volupie* à Rome, qu'on offroit des sacrifices à *Angerone* qui y avoit sa statue. Dans le temple célèbre de *Jupiter Capitolin*, *Vénus* n'avoit-elle pas un autel, et plusieurs autres n'y étoient-ils pas consacrés à la jeunesse, à *Mars* et au dieu *Terme* ? Lorsque le culte romain s'introduisit dans les Gaules, le même usage fut observé,

et l'on admiroit à Lyon le temple élevé en honneur de Rome et d'*Auguste*.

Dans le quatrième article, M. *Gourdin* a très-bien prouvé que les symboles qui distinguent les Lâres, ne leur sont pas particuliers, non plus que ceux qu'on remarque sur les figures Panthées ; mais qu'ils servent seulement à spécifier chacune des fonctions attribuées à ces dieux subalternes à l'égard de l'homme. Le gouvernail, que souvent ils tiennent, annonçoit qu'ils savoient le conduire dans toutes les actions de sa vie ; le boisseau, qu'ils lui suggéroient d'agir avec prudence ; la corne d'abondance, le serpent et la fleur de lotos, apprenoient que, sous leurs auspices, on acquéroit des richesses, la santé, et souvent même une gloire immortelle.

# HISTOIRE

## DE L'IMPRIMERIE,

## OU PRÉCIS

SUR SON ORIGINE, SON ÉTABLISSEMENT EN FRANCE, LES DIVERS CARACTÈRES QU'ELLE A EMPLOYÉS, LES PREMIERS LIVRES QU'ELLE A PRODUITS, LES INVENTIONS SUCCESSIVES QUI LA PERFECTIONNÈRENT, SES ORNEMENS ET LES NOMS DE CEUX QUI L'INTRODUISIRENT DANS LES PRINCIPALES VILLES DE L'EUROPE.

Toutes les sciences et chacun de nos arts ont produit une foule de livres qui en développent l'origine et les progrès. Celui de l'Imprimerie, plus que tout autre, présente une multitude d'auteurs qui se sont occupés à éclaircir son histoire, à fixer ses découvertes, à décrire ses premiers essais, ses procédés et ses avantages. Plus de mille volumes n'ont pas d'autre objet.

Au milieu de cette immense collection d'ouvrages, l'esprit s'égare, et leur vaste amas effraie l'homme studieux et trop souvent le décourage. Au bout de quelques siècles de recherches sur les diverses branches des connoissances humaines, la véritable érudition, celle qui veut être utile, consiste peut-être moins à multiplier ces vaines richesses, qu'à en indiquer la

choix, moins à accroître les livres qu'à les débarrasser de leurs erreurs, de l'esprit de système qui n'y apporte qu'un faux jour, et des controverses que l'amour-propre a aigries. Elle doit garder pour elle-même les lectures fastidieuses, les recherches profondes, les détails obscurs, pour n'en plus extraire que ce qu'on y trouve de plus curieux et de mieux éclairci. C'est à elle de parcourir les sentiers arides qui l'entourent, d'en arracher toute épine parasite, pour n'y laisser cueillir aux autres, sans fatigue et sans dégoût, que les fruits qu'ils peuvent produire.

C'est maintenant, plus que jamais, qu'on peut répéter ce que *Sénèque* écrivoit déjà de son temps à son ami *Lucilius :* « La multitude des livres, dit-il, ne fait que distraire l'esprit. Puisqu'il vous est impossible d'en lire autant que vous pouvez en avoir, n'en ayez donc qu'autant que vous en pouvez lire. La variété des lectures flatte ; mais c'est toujours la marque d'un goût dépravé, que cet empressement de goûter toute sorte de mets qui, loin de soutenir l'estomac, ne servent qu'à le fatiguer et à l'affoiblir. »

En général, tous les ouvrages bibliographiques sont lourds, arides, d'une lecture trop fatigante pour être long-temps prolongée. Ce champ, si souvent et si péniblement cultivé, ne peut produire une simple fleur. On n'y cherche, et on ne peut y trouver que des faits minutieux, de sèches dates, des titres à réparer, des erreurs à corriger. Pour diminuer l'inconvénient de ces sortes d'écrits, que ne renferme-t-on dans un court volume le peu de faits certains que tant d'autres ont combattus ou obscurcis. Pourquoi ce volume ne seroit-il point offert au jeune homme livré à l'étude de tout autre genre de savoir, à celui qui a peu de momens à consacrer à la lecture, et ne veut point

se détourner long-temps de ses occupations habituelles ? Quelques pages concises seraient aisément parcourues par quiconque, désirant s'instruire de l'histoire de tous les arts sans en approfondir les mystères, doit particulièrement chercher à connoître celle de la Typographie, de cet art qui a célébré, décrit, répandu chez toutes les nations, les procédés utiles et les avantages de tous les autres. Déjà M. *Daunou*, dans une savante analyse où l'élégance et la clarté du style font ressortir le mérite des recherches, a présenté dans un court espace les diverses opinions sur l'origine de l'imprimerie. Déjà d'autres écrivains, pleins de savoir et de zèle, tels que MM. *Van-Praët*, *Barbier*, *Jansen*, *Beuchot* à Paris, *Peignot* à Dijon, *Weiss* à Besançon, *Fischer* à Mayence, se préparent à éclaircir toute l'histoire et les progrès de la Typographie ; mais ce que des savans laborieux feront un jour mieux que moi, je l'ai tenté dans cet Essai.

## §. I.er

## *Origine de l'Imprimerie.*

Le bien et le mal que l'imprimerie a produits, ont fait souvent demander si on devoit à ses inventeurs ou une malédiction publique ou des couronnes ? Que de vérités, que d'erreurs elle a propagées ! Que de vertus elle a célébrées ! Que de vices dont elle a favorisé les excès ! Si elle a conservé les faits de l'histoire, elle y a mêlé tant de fables ! Si elle a développé les principes de la morale, elle a déchiré le voile de l'innocence et de la pudeur ! Si elle a accéléré la connoissance des lois, elle a prêché la rebel-

lion et troublé les gouvernemens ! Si elle nous a révélé les secrets de tant de sciences utiles, elle a fait circuler aussi rapidement les remèdes dangereux de l'empirisme, les préjugés scholastiques, les attentats de la calomnie, les terreurs de la superstition!

Cet art célèbre est né de la gravure; et il est très-vraisemblable que son berceau fut placé au milieu des jeux futiles, que fit naître l'invention des cartes. Celle-ci a été réclamée à-la-fois par les Allemands, les Français et les Espagnols.

Les premiers en fixent le lieu et l'époque, à Ulm ou à Harlem, vers l'an 1350.

Les Français fondent leur prétention sur ce que les premières cartes de toutes les nations portent l'empreinte des fleurs de lis. Ils assurent qu'elles furent inventées, vers l'an 1392, pour dissiper l'humeur noire et mélancolique de *Charles VI.* Le P. *Ménétrier* qui a publié une petite histoire de l'*Origine des cartes*, est de cet avis.

Suivant lui, les quatre rois nommés *David*, *Alexandre*, *César* et *Charlemagne*, représentent les quatre grandes monarchies du monde, c'est-à-dire, les monarchies Juive, Grecque, Romaine et Française, dans leur plus grand éclat. Les quatre dames *Rachel*, *Judith*, *Pallas* et *Argine*, anagramme du mot *Régina*, apprennent qu'on peut obtenir l'empire de quatre manières différentes, par la beauté, la piété, la sagesse et le droit de la naissance. Les quatre couleurs figurent les quatre principaux états de la vie; les *carreaux* ou *ballots* représentent les commerçans; les *cœurs*, les gens d'église; les *piques*, les hommes de guerre; et les *treffles*, les agriculteurs.

L'abbé *Rive* fait honneur de l'invention des cartes aux Espagnols qui produisent le plus ancien titre

qui atteste leur existence. Ce sont les statuts d'un ordre de chevalerie, nommé l'*Ordre de la Bande*, institué par *Alphonse XI*, roi de Castille, vers l'an 1330. Ceux-ci défendent à *nul des chevaliers de jouer argent aux cartes*. Il n'y avoit qu'un pas à faire, après avoir gravé les figures des rois et des dames sur les cartes, pour y offrir des images de saintes et de saints ; aussi ces premières images, conservées dans les monastères d'Allemagne, eurent-elles la même forme, la même grandeur que les cartes, c'est-à-dire, trois pouces de hauteur, sur deux pouces quatre lignes de largeur.

Bientôt l'imagier ajouta le nom du saint, et ensuite quelques versets ou sentences de l'écriture au bas de sa gravure. *La Serna*, t. 1.

L'art faisant successivement des progrès, on ne se borna plus à mettre en vente des images séparées et particulières ; mais on grava une suite de planches avec leurs explications, et on en forma ces livres *xilographiques*, c'est-à-dire, en planches de bois et à images, dont plusieurs ont précédé dans l'imprimerie les livres qui offrent une date certaine.

On distingue parmi eux, comme les plus anciens, la Bible des pauvres, l'Histoire de St. *Jean* l'Evangéliste, l'Histoire de l'ancien et du nouveau Testament en 46 planches, d'après le Cantique des cantiques, les livres intitulés : *Ars moriendi*, *ars memorandi*, et sur-tout le *Speculum humanæ salvationis* en 63 feuillets. Ce dernier se voyoit dans la Bibliothèque de Nuremberg et dans celle de Harlem. On l'enveloppoit dans cette dernière ville d'un riche brocard, et il y étoit renfermé dans une cassette d'argent dont deux Sénateurs avoient les clés. *Peignot*, Dict. de Bibl.

Ces ouvrages furent la plupart gravés à Harlem,

de 1440 à 1450. Tous ne sont imprimés que sur le *recto* des feuillets. Tous sont sans date, sans nom d'auteur, d'imprimeur, ni indication du lieu de l'impression. Ils sont les premiers essais de la gravure, et non encore de la Typographie; mais celle-ci alloit naître, et leur a dû son origine et l'idée de sa découverte. Il ne s'agissoit plus en effet que de couper les lettres gravées en relief, et de les rendre égales et mobiles. C'est ce que la Typographie a exécuté.

## §. II.

### *Villes qui ont prétendu à l'honneur de l'invention de l'Imprimerie.*

Sept villes de la Grèce se disputèrent l'honneur d'avoir donné le jour à *Homère;* un plus grand nombre a prétendu avoir été le berceau de l'art qui a répandu les écrits de ce grand poète, et ceux de tous les écrivains célèbres.

Harlem, Leyde, Venise, Rome, Dordrecht, Bologne, Ausbourg, Nuremberg, Bâle, Lubeck, Strasbourg et Mayence ont produit leurs titres à la gloire de cette invention. La dernière de ces villes est la seule qui a justifié qu'elle y avoit droit.

*Nicolas Trigault*, *Pierre-Grégoire Tobosas*, *Jean-Gonzalve Mendosa*, *Garcias ab Horto*, *Jean-Pierre Maffée* et *Paul Jove*, confondant l'impression en planches de bois sculptées, avec la véritable Typographie en caractères métalliques et mobiles, ont voulu que l'Imprimerie vînt de la Chine, et *Genébrard* qu'elle sortît de la ville de Thémistien dans le Mexique.

Le médecin *Adrien Junius*, les Anglais *Bagford* et

*Ellis*, *Lémejer*, les Hollandais *Marc Boxhorn*, *Gérard Meerman*, *Pierre* de *Bert* qui, dans sa géographie, appelle *voleuse* la ville de Mayence, *Pierre Scriverius* et *Gaspard Barlée* ont attribué sa découverte à *Laurent Coster* de Harlem; et cette ville, flattée de propager cette opinion, a placé la statue de cet imprimeur dans son Hôtel de ville, et fait graver sur la porte de la maison où il demeuroit ces quatre vers de *Scriverius :*

*Vana quid archetypos et prœla Moguntia jactas ?*
*Harlemi archetypos prœlaque nata scias ;*
*Extulit hic, monstrante Deo, LAURENTIUS artem,*
*Dissimulare virum hunc, dissimulare Deum est.*

Malgré cette assurance emphatique, *nier que* COSTER *soit l'inventeur de l'Imprimerie, c'est comme si on nioit l'existence de Dieu même*, on n'a trouvé aucune preuve certaine qui ait fondé la prétention d'Harlem ; car on ne peut considérer comme telle un conte fait par *Junius*.

Ce médecin hollandais, après avoir exercé longtemps sa profession à Harlem, y perdit sa bibliothèque dans le pillage de cette ville en 1573, et en mourut de chagrin quelque temps après. Ce ne fut qu'en 1588 que l'histoire de Hollande, qu'il avoit laissée manuscrite sous le titre de *Batavia*, fut imprimée à Leyde, *in*-4.°, par *François Rapheleng;* et c'est dans cet ouvrage qu'on trouve l'historiette qui a servi de base unique à l'honneur que Harlem a voulu s'attribuer.

*Junius* y annonce qu'il a entendu dire que, 128 ans avant le moment où il écrivoit, le marguillier *Laurent Coster*, se promenant dans un bois près de la ville, s'amusa à tailler des lettres en relief sur un morceau

d'écorce de hêtre, et que les ayant appliquées sur du papier, il conçut aussitôt l'idée d'étendre ce procédé, et de graver des planches de bois. Il imprima, ajoute-t-il, avec ces planches, le *Speculum nostræ salutis*, après avoir découvert en outre la composition d'une encre plus visqueuse que l'encre ordinaire. Les caractères de bois lui parurent bientôt peu solides, et il en fabriqua alors de plomb et ensuite d'étain. Les premiers succès qu'il obtint, l'engagèrent à agrandir son atelier et à prendre des ouvriers. L'un d'eux, nommé *Jean*, surnommé *Faust* ou *Fust*, instruit des secrets de l'art, profita du moment où *Coster* étoit allé, le jour de Noël, à la messe de minuit, pour lui voler les outils et les matrices de son imprimerie. Le ravisseur alla d'abord à Amsterdam, puis à Cologne, et vint s'établir enfin à Mayence où il imprima, en 1442, avec les caractères volés, le *Doctrinal d'Alexandre* GALLUS.

*Junius* cite, pour narrateur de cette historiette, un relieur de livres octogénaire, nommé *Corneille*, qui n'existoit plus de son temps. Ce récit a été contredit avec succès par tous les Bibliographes instruits, et il est si peu vraisemblable qu'il n'a été rapporté par aucun écrivain hollandais contemporain, ni par *Erasme* qui, né à Rotterdam et vivant à une époque rapprochée de l'origine de l'art, n'eut pas manqué d'en faire honneur à son pays, s'il eût pu le lui accorder.

*Meerman*, dans son ouvrage intitulé, *Origines Typographiæ*, imprimé à la Haie en 1765, a soutenu de toutes ses forces la fable de *Junius*. Il est même allé plus loin. Ayant trouvé, dans une vente publique faite à Harlem en 1724, un vieux portrait, acheté par le libraire *Ensrhede*, dont l'original étoit

2 volum. in-4.°

inconnu, il s'est plu à annoncer qu'il ne pouvoit être que celui de *Coster*; et après l'avoir fait graver par *Houbraken*, il l'a placé, sous le nom de son typographe favori, à la tête de son ouvrage.

*Léonicène* a voulu que l'auteur de la découverte de la Typographie fût *Nicolas Jenson*, sorti de France pour aller s'établir à Venise. Cette opinion insoutenable, d'après la date des premières éditions et de celles publiées par *Jenson* lui-même, n'a point eu d'autre partisan.

*Adam Sérag*, *Jean-Henri Boeckler*, *Jean Schmidt*, *Wimpheling*, *Spiégel*, *Gebviller*, *Jacob*, le médecin *Mentel* et *Schœpslin* savamment réfuté par *Fournier*, ont regardé comme le véritable inventeur de l'art *Jean Mentel* ou *Mentellin* qui le fit naître, suivant eux, à Strasbourg.

*Desroches*, secrétaire de l'académie de Bruxelles, a prétendu que l'on doit les premiers essais de l'Imprimerie en taille de bois, tant pour les estampes que pour types isolés d'imprimerie, à *Louis* de *Veelbeke*, qui les inventa, dit-il, dans la ville d'Anvers en 1442; mais il a été solidement réfuté par *Ghesquière* et *Lambinet*.

Enfin *Conrad Peutinger*, *Gilbert Genébrard*, *André Althamer*, *Jacques Middendorp* dans ses Académies, les Chroniques de Cologne, *George Bruin* dans son Théâtre des villes, *Jean Aventin* au livre 17.e de son Histoire de Bavière, *Théodore Zwinger* dans son grand Théâtre de la vie humaine, *Pierre* de la *Ramée* dans ses Mathématiques, *Sébastien Brand*, *Carion*, l'abbé *Trithème* presque contemporain de l'origine de l'art, *Mathias Palmer* de Pise, *Donat*, *Bossius*, *Sabellicus*, *Baptiste Fulgose*, *Pierre Messie*, *Sébastien Munster*, *Jean Arnold* de *Bergel*,

*Catherinot*, *Casimir Oudin*, *Normann*, *Nicolas Serrarius*, *Polydore Vergile*, *Pierre Apian*, *Tentzel*, *La Caille* dans son Histoire de l'Imprimerie, *Michel Maittaire* dans ses Annales, *Malinkrot*, *Naudé*, *Chevillier*, *Prosper Marchand*; et dans ces derniers temps MM. *Gothelf Fischer*, *Oberlin*, *Wurdtwein*, *Lambinet*, *Panser*, *Daunou*, *Mercier*, *Laire* et *Peignot* ont démontré la vérité de l'opinion qui a fixé à Mayence le berceau de la Typographie.

On y a montré long-temps, dans une vieille maison de la rue du Jardin-des-Cérisiers, nommé en Allemand *Sewleffel*, les premiers outils qui avoient servi aux épreuves de cet art; et *Bergellan* assure les y avoir vus : *Hodiè vetustissima quædam ab auctoribus comparata, quæ vidi instrumenta exstant Moguntiæ.*

C'est donc l'opinion non-seulement la plus générale, mais la plus certaine qui, en plaçant à Mayence l'origine de l'Imprimerie, en a reconnu pour inventeurs les trois hommes dont on va parler.

## §. III.

### *Inventeurs de l'Imprimerie.*

*Jean Gensfleisch* de Sulgeloch, surnommé *Guttemberg*, né à Mayence en 1397, quitta cette ville vers l'an 1424, pour aller s'établir à Strasbourg. Il s'y occupa d'abord à polir des pierres et des glaces, et conçut bientôt après l'idée d'imprimer un livre avec des planches de bois sculptées, offrant les lettres gravées à rebours et en relief.

La vue de son cachet et celle du mécanisme d'un

pressoir la lui firent naître, suivant *Bergellan* :

*Robora prospexit dehinc torcularia Bacchi,*
*Et dixit, prœli forma sit ista novi.*

D'après *Paul Pater*, ce fut par les conseils du mathématicien *Muller*, plus connu sous le nom de *Regiomontanus*, que *Guttemberg* fit le premier essai de son projet, de 1438 à 1440; mais il paroît avoir oublié pendant 10 ans l'exécution de son idée; et ce ne fut qu'après avoir quitté Strasbourg pour retourner dans sa patrie, qu'il fit paroître à Mayence, vers l'an 1450, la première impression, faite avec des planches fixes de bois.

Privé de fortune, il fut forcé de s'associer *Jean Faust*, riche orfèvre, originaire d'Aschaffenbourg, et de lui communiquer son invention. C'est cette société qui a fait penser à *Bernard Mallinkrot*, chanoine de Minden, que *Faust* étoit le véritable inventeur de l'Imprimerie. Elle fut rompue en 1455.

L'un de leurs serviteurs, nommé *Pierre Schoëffer*, en latin *Opilio*, c'est-à-dire, *le Berger*, né à Gernesheim, petite ville près de Darmstadt, dont il prit quelquefois le surnom, avoit pénétré leur secret. Après avoir exercé la profession de copiste et d'enlumineur chez *Faust*, lorsque celui-ci commençoit à partager les travaux de *Guttemberg*, son génie actif et délié ne tarda pas d'en pénétrer le mystère, et de leur donner une plus grande perfection, et sur-tout plus de célérité.

Les planches de bois fixes, ne pouvant servir qu'à l'impression du même ouvrage, devenoient coûteuses et très à charge par leur grand nombre; *Schoëffer* imagina de leur substituer des caractères de bois mobiles, et ensuite des caractères de métal plus nets et moins faciles à s'altérer. Bientôt il tailla des poinçons, frappa des matrices, et en retira des lettres

séparées et transportables à volonté d'une place à l'autre.

*Wolfius, mon. typ. t. 1, p 458.*

Il présenta d'abord un simple alphabet, formé ainsi, à *Faust* son maître qui en fut, dit-on, si charmé qu'il lui donna en mariage sa fille unique, que les uns nomment *Fusthine* et d'autres *Christine.*

*Schoëffer* parvint ensuite à fondre de petits caractères ; et en mêlangeant les métaux nécessaires à leur fabrication, il leur donna plus de force, les rendit plus déliés, et produisit d'heureux résultats pour l'économie du métal et l'œil des lecteurs. Ses inventions assurèrent les succès de la Typographie ; aussi *Faust* mit-il avec raison dans la souscription de ses premières éditions : *Non atramento, plumali canná, neque cereá, sed arte quádam perpulcrá* PETRI PUERI MEI *feliciter effeci.*

On attribue encore à *Schoëffer* la découverte de l'encre propre à l'Imprimerie. Cette encre est formée de noir de fumée et d'huile de lin épaissie par la cuisson.

Quel que soit le mérite des découvertes de celui-ci, on doit croire que *Guttemberg* en avoit eu les premières idées, et que s'il ne les exécuta pas parfaitement, du moins il tenta les premiers essais typographiques. Le procès qu'il soutint en 1439, contre ses associés, le prouve. Les témoignages d'*Anne*, femme du bûcheron *Schulteiss*, de ce bûcheron, de *Conrad Shaspach* tourneur, de *Laurent Beildech*, d'*Antoine Heilman* et de *Jean Dunne* orfèvre, constatent que lors de la visite de l'atelier de *Guttemberg*, ce dernier dit à *André Heilman* d'aller promptement déranger les caractères qui se trouvoient prêts à être mis sous presse, afin que personne ne pût connoître le secret, lorsque les deux vis de

celle-ci étant ouvertes, les pages seroient tombées en pièces.

*Addidit* Guttemberg *ipsi insuper mandasse, et subitò ad prœla se conferret, et illud prœlum, quod duabus cochleis munitum esset, aperiret ut paginæ dilabantur in partes, easque partes vel intra vel supra prœlum poneret; ità neminem rem vel inspecturum, vel aliquid ejus intellecturum.* Schœpflin, vind. typ. num. 11.

Toutes les dépositions s'accordent avec celle-ci, et démontrent que *Guttemberg* avoit voulu employer d'abord des caractères mobiles et propres à tomber en pièces séparées, après le desserrement de la presse, en sorte que par leur confusion, les procédés de l'art restoient inconnus.

Si *Guttemberg* peut partager avec *Schoëffer* la gloire de l'invention de la mobilité des caractères typographiques, c'est ce dernier seul qui en fit un usage plus commode par la découverte des poinçons qui en facilita le *frappe.*

Par le secours de l'Imprimerie, les manuscrits anciens cessèrent d'être consultés; et les religieux, au fond de leurs monastères, ne s'occupèrent plus d'en copier de nouveaux. La presse, en un seul jour, remplaça tout l'ouvrage que ces copistes pouvoient faire dans un temps considérable, et comme le dit *Campanus:*

*Imprimit illâ die quantùm vix scribitur anno.*

D'un autre côté, les livres, devenant moins coûteux que les manuscrits, un plus grand nombre d'hommes purent se livrer à l'étude, et s'ouvrir les routes du savoir. *Jean* de *Molinet* disoit aussi quelque temps après la découverte de *Guttemberg:*

J'ai veu grand' multitude
De livres imprimés,

Pour tirer en étude
Pauvres mal argentés.
Par ces nouvelles modes
Aura maint écolier
Décrets, Bibles et Codes,
Sans grand argent bailler.

*Guttemberg* se retira le premier de la société typographique qu'il avoit formée, et le nom de *Faust* est pour la dernière fois inscrit sur l'édition des *Offices* de *Cicéron* de 1466. *Schoëffer* continua d'imprimer seul depuis cette époque jusqu'en 1492. La longue liste des éditions de ce dernier, soit pendant sa société, soit après qu'il l'eut rompue, a été donnée par *Laire* dans son *Index*, et la Bibliothèque de Lyon en possède un assez grand nombre.

*Guttemberg*, sur la fin de ses jours, devint gentilhomme d'*Adolphe II*, électeur de Mayence, et mourut dans cette ville en 1468. Son tombeau s'y voyoit dans l'église des Récollets.

La Bibliothèque de Strasbourg possède le portrait de cet inventeur, et *Thevet*, dans ses *Hommes illustres*, en a donné la gravure.

*Mallinkrot* a inséré celle de *Faust* dans sa dissertation latine sur l'*Origine et les progrès de l'Imprimerie*. Ce dernier parut un homme si étonnant à ses compatriotes, qu'ils le regardèrent comme magicien, et le représentèrent ainsi dans une ancienne pièce de leur théâtre. *Faust* est mort vers l'an 1466.

*Vurdtwein* croit que *Schoëffer*, sur la fin de sa vie, fit un pélerinage à la Terre sainte, et que c'est la raison qui lui a fait donner peu d'éditions depuis 1480. La date de sa mort est incertaine. *Orlandi* la fixe à l'an 1479; *Maittaire* et *Marchand* à 1492; *Jugler* et l'abbé *Mercier* à 1495; *Fréderic Reinman*

à 1532. Le savant M. *Peignot* regarde comme très-présumable qu'il est mort en 1503, et qu'il a publié les quatre éditions du *Psautier* de 1457, 1459, 1490 et 1502. En effet, dans cette dernière, la souscription porte la désignation de *Gersheim* qui ne pouvoit convenir qu'à *Schoëffer*, et non à son fils qui n'étoit pas né en ce lieu. Dictionn. de Bibl.

Une opinion qui n'a que *Schwarz* pour partisan, et qu'il a consignée dans ses *Documens sur l'origine de l'Imprimerie*, est celle qui établit l'existence de deux *Schoëffer*, l'un clerc du diocèse de Mayence, inventeur des caractères de fonte, et l'autre, surnommé de *Gernsheim*, simple ouvrier de *Faust*, et qui épousa sa fille.

De même, le savant bibliographe lyonnais, *Mercier*, abbé de *St.-Léger*, a voulu distinguer deux *Gensfleich* ou *Guttemberg ;* l'un qu'il surnomme l'*Ancien*, qui ne vint jamais habiter Strasbourg, et l'autre qui, après y avoir demeuré long-temps, vint ensuite rejoindre son frère aîné à Mayence ; mais *Wurdtwein*, dans sa *Bibliothèque Mayençoise*, a solidement prouvé qu'il n'y avoit eu qu'un *Guttemberg*.

Ce ne fut qu'en 1469 que l'Art typographique s'introduisit en France. A cette époque, *Ulric Géring*, *Martin Crantz* et *Michel Friburger*, appelés de Mayence à Paris par *Guillaume Fichet* et *Jean* de la *Pierre*, prieur de Sorbonne, s'établirent dans cette maison, et y publièrent d'abord les épîtres de *Gaspard* de *Pergame*. Cet ouvrage avoit été corrigé et mis en bon ordre par *Jean* de la *Pierre*, qui surveilla aussi les éditions qui parurent ensuite chez ces Imprimeurs. Ce furent les *Epîtres* de *Cratès*, les *Elé-* Chevillier, Prosper Marchand, La Caille.

*gances de la langue latine* de *Laurent Valla*, les *Institutions* de *Quintilien* et le *Speculum* de *Rodrigue* de *Zamora*.

Le caractère dont ces Imprimeurs se servirent fut rond, de *Gros-Romain*. Le papier de leurs éditions n'est pas très-blanc, mais fort et collé. Leur encre est très-noire, et quelquefois ils ont employé des lettres rouges. Ils commencèrent à mettre des signatures au bas des pages dans le *Platea de usuris*, publié en 1476, et des titres et des chiffres dans les *Sermons* de *Léonard de Utine* de 1477.

Quatre ans avant cette époque, c'est-à-dire, en 1473, *Géring* et ses associés quittèrent le local de la Sorbonne, pour aller établir leur Imprimerie dans la rue *St.-Jacques*, à l'enseigne du *Soleil d'or*; mais *Ulric* retourna ensuite rue de Sorbonne en 1480, et mourut en 1510, après avoir acquis de grandes richesses qu'il employa à d'utiles fondations dans les colléges de Sorbonne et de Montaigu.

## §. IV.

## *Caractères d'Imprimerie.*

L'Imprimerie commença par des planches de bois où les caractères, sculptés en relief, furent placés d'une manière fixe en sens inverse. C'est ce qu'on appelle l'impression *tabellaire*, qu'on a employée à l'impression des petites grammaires connues sous le nom des *Donats*.

Les inventeurs détachèrent ensuite les caractères de bois de la planche, et les rendirent ainsi mobiles

et propres à former des mots à volonté ; c'est ce qu'on appella l'impression *xylographique*.

Enfin l'emploi des types de fonte, mobiles, égaux, et dont la grandeur varie suivant les matrices, a formé l'impression *typographique*.

Ces types qu'on emploie exclusivement maintenant furent d'abord formés d'étain, de plomb et de potin ou cuivre cru, fondus à l'aide de l'antimoine. On a simplifié maintenant cette composition, en n'y employant plus que du vieux plomb qui est plus doux que le nouveau et du régule d'antimoine.

*Guttemberg*, *Faust et Schoëffer*, pour imiter l'écriture en usage de leur temps, se servirent de caractères un peu carrés, et qu'on a nommés *semi-gothiques*.

*Nicolas Jenson*, Français d'origine, mais qui étoit allé s'établir à Venise, très-versé dans l'art du dessin, voulut réformer ces caractères et leur donner des traits plus déliés et plus arrondis. Il forma ses majuscules des capitales de l'écriture romaine, et prit dans les lettres latines, lombardes, saxones, françaises ou carolines, les nouveaux caractères de forme ronde, simple et agréable, qu'il nomma *romains*.

Alors prit naissance le caractère connu dans les imprimeries sous le nom de *Cicero*, et qui a tiré son nom de l'ouvrage de *Cicéron*, *de Officiis*, où il fut employé à Mayence par *P. Schoëffer*, en 1462.

Quelques passages des *Œuvres* de *Lactance*, publiées la même année à Rome, par *Sweynheim* et *Pannartz*, furent les premiers essais où l'on employa des caractères grecs dans les citations ; mais le premier ouvrage, imprimé en entier avec ces caractères, est la *Grammaire* de *Constantin Lascaris*, publiée à Milan en 1476, *in*-4.° Les exemplaires de celle-ci sont devenus si rares, que celui qui seroit complet

se vendroit à un prix très-considérable, puisque celui de M. *Askew*, qui ne l'étoit pas, a été porté à 516 fr.

En 1469, *Jean* et *Vendelin* de Spire, établis à Venise, y firent fondre un caractère de forme ronde et belle, qu'on appella d'abord *Vénitien* du lieu de son invention, et qui s'est confondu ensuite avec le *romain*, auquel il ressemble si fort que plusieurs ont attribué à ces Imprimeurs le premier emploi de ce dernier caractère.

C'est le *romain* qui est devenu successivement le caractère typographique le plus répandu, et le plus généralement usité maintenant en Europe. *Ginther Zeiner* l'employa le premier en Allemagne, en 1472, dans les *Méditations sur la vie de J. C.*, et le célèbre *Jodocus Badius Ascensius* l'introduisit dans l'imprimerie française, en 1501.

En 1471, les premiers imprimeurs de Strasbourg imaginèrent le *gothique*, à traits alongés et lourds, que l'on chargea bientôt d'abréviations, et que l'on rendit aussi désagréable à l'œil que pénible à lire. Ce caractère régna long-temps dans les imprimeries de France et d'Allemagne, et ne céda que lentement sa place à des types plus corrects et plus élégans.

Quatre ans après, on employa pour la première fois des caractères hébreux dans une citation de la dixième page du *Traité* de *Pierre le Noir* contre les Juifs, publié à Erlingen par *Finer* de Gerhusen, en 1475, *fol.*; et la même année, on imprima à Reggio, *in*-4.°, un livre entier avec ces caractères. C'est le *Commentaire* du rabbin *Salomon Jarchi* sur le Pentateuque.

C'est l'Imprimerie du Vatican, établie avec magnificence par le pape *Sixte-Quint*, et dont la direction

fut confiée au Vénitien *Dominique Baza*, qui a produit les premiers caractères arabes; et *Vossius* dit que ce bienfait suffiroit seul pour placer *Sixte* V au rang des bienfaiteurs éclairés des lettres, et lui assurer un nom immortel.

Du mélange des caractères semi-gothiques et des ronds ou romains, on forma la *bâtarde*, espèce de caractères dont l'Allemand *Heilman* se servit le premier en 1490.

Au commencement du seizième siècle, *Alde Manuce*, qui porta l'art de l'imprimerie à un haut degré de perfection, inventa le caractère italique, qu'il employa pour la première fois dans une édition d'*Horace* publiée en 1501. On le nomme aussi *cursif*, parce que ses traits déliés et un peu couchés semblent tracés par une main courante. Pour lui assurer la gloire et la propriété de son invention, le Doge de Venise lui accorda, en 1502, un privilége exclusif pour s'en servir pendant dix ans; et le pape *Jules II*, en confirmant ce privilége en 1513, dit, qu'*Alde* en est d'autant plus digne, qu'il a non-seulement aidé les savans par des éditions bien corrigées des auteurs grecs et latins; mais encore pour avoir inventé le caractère *cursif* ou de *chancellerie* qui ressemble à la plus belle écriture.

*Tu.... græcorum et latinorum auctorum volumina summâ curâ et diligentiâ castigata, à paucis annis ad communem omnium litteratorum utilitatem caracteribus, quos vulgus cursivos seu cancellarios appellat, imprimi tam diligenter et pulchri curaveris ut calamo conscripta esse videantur.*

Le caractère *Aldin* ou *italique* fut employé pour la première fois en France par *Simon* de *Colines*.

A l'imitation d'*Alde*, mais non avec le même succès,

*Nicolas Granjon* fondit à Lyon, en 1556, le caractère petit et délié, ressemblant à l'écriture, qu'on appela la *cursive française*, ou caractères de *civilité*, parce qu'on s'en servit pour la première fois dans un livre ayant pour titre : *Civilité puérile et honnête*, *in*-8.°

Cinquante ans après *Granjon*, l'imprimeur de Paris, *Moreau*, fit graver un caractère particulier tenant de la *cursive* et de la *bâtarde*.

Celui-ci n'égala pas en netteté et en beauté les types fins et déliés dont les *Elzevir* en Hollande et *Sanlecque* en France enrichirent la Typographie.

*Alde Manuce*, au rapport de *Louis Guichardin*, employa des caractères d'argent à l'impression de quelques-unes de ses éditions ; et *Hulseman* veut que la Bible, publiée en 1557 par *Robert Etienne*, ait été imprimée ainsi, *typis argenteis*.

*Trotz* dit que *Frédéric*, duc de Saxe, fit fondre des caractères d'argent dans le château de Torgaw ; et *Reyserus* affirme qu'*Erhard Radolt* en employa d'or pour imprimer à Venise, en 1482, la préface des Elémens d'*Euclide*, ouvrage que la Bibliothèque de Lyon possède ; mais l'existence de ces caractères est plus que douteuse, puisqu'on n'en trouve pas de vestiges, et que leur emploi auroit été très-coûteux sans aucune utilité réelle.

Lorsque *Caxton* apporta l'Imprimerie en Angleterre vers la fin du 15.e siècle, il employa pour caractères le *gothique* et le *semi-gothique*. Bientôt après on les mélangea de lettres saxones alors en usage. En 1567, *John Day* fut le premier qui introduisit entièrement l'*anglo-saxon* dans les éditions anglaises. Cette ancienne écriture a été perfectionnée dans les œuvres de miss *Elstob*, publiées en 1715.

*Wynkyn* de *Worde* introduisit le premier dans l'Imprimerie anglaise la ronde romaine inventée par *Pannartz ;* et en 1531, *Rastel* y fit connoître le *cursif* ou *italique.*

L'écriture irlandaise ou hibernoise fut gravée pour la première fois par *Maxon* en 1685, et on s'en servit pour la traduction de la Bible par *Bédel.*

*Gérard Meermann* a publié dans ses *Origines typographiques*, dix planches gravées qui représentent les copies figurées des anciens caractères d'imprimerie, et particulièrement de ceux employés par *Laurent Coster*, *Martens* d'*Alost*, et *Ulric Zell ;* mais ces caractères, ainsi que tous ceux dont nous venons de faire mention, et dont plusieurs ont de la netteté et de la grace, ont cédé le pas dans le seizième siècle à ceux des *Elzevirs*, de *Blaeu*, de *Henri Etienne* et de *Vascosan ;* dans le dix-septième siècle, à ceux de *Coustelier* et de *Barbou ;* dans le nôtre, aux chefs-d'œuvres de *Joachim Ibarra* et de *Benoît Montfort* en Espagne, de *Bradley* et de *Baskerville* en Angleterre, de *Robert* et *André Foulis* à Glascow, de *Bodoni* à Parme, de *Goëschen* à Leipsick, de *Jacob* à Strasbourg, et de MM. *Didot* et *Crapelet* à Paris.

Trois siècles après l'invention des caractères mobiles, on est revenu à réimprimer sur des planches solides ; et c'est ce qu'on a appelé *polytipage.*

Vers l'an 1720, l'imprimeur *Valleyre* imagina à Paris de fondre, d'un seul jet en cuivre, les planches d'un Calendrier à deux colonnes ; et depuis cet ouvrage, *Guillaume Ged*, d'Edinbourg, fit divers essais, et publia, en 1739, un *Salluste*, petit *in*-12, formé de 150 pages fondues entières, après avoir été d'abord composées de caractères mobiles ; il mit à la suite de l'ouvrage cette souscription : *Non typis mobilibus*

*ut vulgò fieri solet, sed tabellis, seu laminibus fusis excudebat.*

Après *Ged*, le célèbre imprimeur écossais *Foulis* a polytipé un *Virgile*, en 1780, à Glascow; depuis MM. *Carez* à Toul, et *Hoffman* à Paris ont tenté plusieurs méthodes particulières sur le même objet; mais elles sont restées plus ou moins infructueuses entre leurs mains.

En 1785, un arrêt du conseil permit en France l'introduction du polytipage, et accorda à l'auteur d'un *Journal polytipé* un privilége, qui fut révoqué deux ans après.

Il étoit réservé à MM. *Didot* et *Herhan* de porter à sa perfection ce nouvel art dont ils changèrent le nom en celui de *stéréotypage*, après y avoir introduit d'autres procédés. Par celui du premier, chaque page, formée d'abord à l'ordinaire de caractères mobiles, subit toutes les corrections nécessaires; elle est enfoncée dans une lame de plomb où elle laisse son empreinte, et qui devient la matrice de cette page. Sur cette matrice on coule une matière solide qui, refroidie et détachée, produit les caractères en relief. Ceux-ci servent à être mis sous presse, et à imprimer les éditions stéréotypes.

M. *Herhan* est venu ensuite et a perfectionné ce procédé, ou plutôt il en a imaginé un autre. Celui-ci grave ses poinçons sur l'acier en relief. Il en frappe des matrices en creux et en cuivre de la même forme que les caractères; ces matrices distribuées dans les casses comme ces derniers, servent à la composition typographique. Les pages ainsi composées en creux, deviennent elles-mêmes une seconde matrice dans laquelle on coule la matière qui doit présenter la page entière, solide et propre à être livrée à la presse.

Les corrections d'épreuves dans le procédé de M. *Didot* se font sur les caractères mobiles, qui servent d'abord à former la lame de plomb. Dans le procédé de M. d'*Herhan*, ces corrections peuvent s'opérer sur la planche solide même, d'où l'on extirpe le mot défectueux au moyen d'un *emporte-pièce ;* et la lacune est ensuite remplie par des caractères mobiles ordinaires dont on soude la face inférieure avec la planche.

Les inventeurs de la stéréotypie, pour donner à leurs éditions un prix très-médiocre, se servirent d'abord d'un papier commun, d'un gris sale et désagréable à l'œil, ce qui discrédita un peu leur découverte ; mais, lorsque la bonté du papier a fait ressortir les caractères, lorsqu'on a mis plus de distance entre les lignes, on a bien senti le mérite et l'utilité de leur invention. En effet, 1.° elle économise la masse de papier que tout imprimeur emploie, puisque la conservation des planches solides permet de ne tirer que le nombre d'exemplaires qui est demandé et que l'on désire ; 2.° elle rend immuables les corrections du texte, et l'on peut se flatter par ce moyen d'avoir des éditions exemptes de fautes, et semblables à la Bible allemande imprimée dans la maison des Orphelins de Hall, dont on conserve toutes les planches en caractères mobiles, depuis plus de quatre-vingts ans. On sent de quel avantage peut être cette pureté de texte pour les ouvrages de calcul, de mathématiques, et pour les auteurs classiques, anciens et modernes.

M. *Didot* a offert dans ses éditions stéréotypes le plus grand nombre des classiques latins et français, et plusieurs auteurs italiens et anglais renommés. Leur texte n'est point interligné, et si le caractère, à ce sujet, perd un peu de son élégance,

le volume aussi contient moins de feuilles, et est à meilleur marché.

De son côté, M. *Herhan* a publié les ouvrages élémentaires des écoles et une suite précieuse des anciens romans français. Leur texte est interligné, ce qui présente un coup-d'œil plus net et plus agréable; le papier en est plus beau; mais aussi chaque volume, rendu plus fort par l'interlignement, en est devenu nécessairement un peu plus cher.

## §. V.

### *Premiers livres imprimés sans date.*

La Typographie produisit d'abord de petits ouvrages, sans date d'impression, gravés sur des planches de bois et propres à l'usage des basses classes scholaires, et qui ont presque tous disparu. Ce furent, 1.° un *Horarium*, contenant le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo;* 2.° une Grammaire latine très-abrégée, mais très-répandue au milieu du 15.e siècle; on lui donna le nom de *Donat*, comme un sommaire de la grammaire d'*Ælius Donatus* qui florissoit à Rome au 4.e siècle, et qui fut le maître de St. *Jérôme*; 3.° Alexandri Galli *doctrinale;* 4.° Petri Hispani *tractatus logicales.*

Les planches de ces ouvrages furent d'abord sculptées en relief, et bientôt après imprimées en caractères mobiles de bois: on en conserve plusieurs fragmens curieux à la Bibliothèque royale. Tout ce qui en existe dans les divers dépôts littéraires ne porte point de date, mais paroît avoir précédé la

véritable Typographie, c'est-à-dire, l'art de fondre les caractères en métal et de les rendre mobiles.

On connoît encore quelques ouvrages sans date, qui sont plutôt des recueils d'antiques estampes que de véritables éditions, et qui ont paru antérieurs à l'invention de la mobilité des caractères. Ce sont, 1.° la *Bible des Pauvres* portant pour titre : *Historiæ veteris et novi testamenti*, fol.; 2.° *Historia sancti Johannis evangelistæ*, remplie d'estampes avec des inscriptions latines, petit *fol.*; 3.° *Historia Virginis Mariæ ex cantico canticorum;* cet ouvrage est une suite de 16 planches imprimées d'un seul côté, et qui offrent 32 sujets; 4.° enfin, *Historia beatæ Mariæ Virginis ex Evangelistis*, monument de barbarie, où des sujets de mythologie sont unis à l'histoire de la Vierge *Marie*.

Le *Speculum humanæ salvationis* est, d'après *Maittaire*, le premier livre imprimé en caractères mobiles de bois. C'est un petit *in-fol.* formé de 63 feuillets, qui ne sont imprimés que d'un seul côté, et dont les cinq premiers renferment la préface latine. Les 58 autres offrent chacun une estampe gravée en bois, avec une explication en vers latins au bas de chaque sujet. Une partie de ceux-ci sont en caractères de bois; les autres sont exécutés en caractères de fonte. Un exemplaire de cet ouvrage a été vendu 126 fr. chez M. le duc de la *Vallière*, et un autre 1600 fr. à la vente des livres de M. *Gaignat*.

A cet ouvrage succéda, suivant *Struve* et *Werther*, une édition de la Bible, qu'ils assurent avoir été faite avec des caractères de plomb taillés au coûteau; mais son existence paroît d'autant plus incertaine qu'on n'en trouve pas de vestige.

On croit que *Faust* et *Schoëffer* s'occupèrent ensuite à Mayence, en 1452, d'une Bible, premier ouvrage imprimé avec des caractères mobiles de fonte; mais on ne sait où la trouver. Ils donnèrent bientôt après l'édition d'une Bible latine, sans date, imprimée sur deux colonnes de 42 lignes, à l'exception des neuf premières pages qui n'en ont que 40, et de la dixième qui en a 41. Cette Bible comprend 637 feuillets. Une souscription, écrite par l'enlumineur à la fin de l'exemplaire qui se voit à la Bibliothèque royale, porte qu'il a été fini de colorier au mois d'août 1456. On n'a, pour garant de cette date, que la note de cet ouvrier. Cependant, on a porté le prix d'un exemplaire de cette édition à 2100 liv. à la vente de M. *Gaignat*, et à 2500 liv. à celle de M. de *Brienne*.

L'un des premiers ouvrages en caractères de fonte, aussi sans date, fut, dit-on, le *Catholicon* de *Jean* de Gênes. Il ne porte, comme on l'assure, ainsi que la Bible précédente, aucune date, aucune désignation du lieu de l'impression, ni du nom de l'imprimeur. L'existence de cet ouvrage est plus que douteuse; car on n'en connoît aucun exemplaire, quoique les PP. *Quétif* et *Echard* aient dit en avoir vu un dans la Bibliothèque de *St.-Germain-des-Prés*.

Un autre ouvrage très-ancien, en caractères de fonte, est une Bible gothique connue sous le nom de *Bible de Mayence*. Elle est imprimée en caractères de Missel, sur deux colonnes de 36 lignes, et qui forment 2 *vol. in-fol.*, contenant 870 feuillets. On l'a surnommée aussi *Bible de Schelhorn*, parce que cet Anglois est le premier qui l'a bien décrite en 1760. *Panzer* a aussi donné la forme des caractères dont on s'est servi pour son impression. On avoit toujours attribué

cet ouvrage à *Guttemberg* et à *Faust;* mais un autre exemplaire trouvé à Bamberg paroît en fixer l'édition dans cette ville.

Celui-ci, découvert, en 1792, par M. *Steiner*, pasteur de l'église de *St.-Ulric* à Augsbourg, a été apporté à la Bibliothèque royale par l'archiviste *Camus* qui le trouva à Bamberg en 1799, et qui en a donné une notice très-détaillée.

Il est en Allemand et intitulé *Allégorie sur la mort*, suivie 1.° des quatre histoires de *Joseph*, *Daniel*, *Judith* et *Esther;* 2.° de la *Bible des pauvres;* il fut imprimé à Bamberg, en 1462, par *Albert Pfister*, et il offre un grand nombre d'estampes. Le texte, en caractères de Missel, n'a d'autre signe de ponctuation que le point carré. Ses caractères sont parfaitement conformes à ceux de la Bible de *Schelhorn;* et leur confrontation prouve évidemment que celle-ci n'est point due à *Guttemberg*, mais qu'elle est sortie des presses de Bamberg.

En 1766, le même *Schelhorn*, découvrit un exemplaire sur vélin, imprimé en caractères de fonte, des Lettres d'indult du Pape *Nicolas* V pour exciter les peuples chrétiens à marcher contre les Turcs, et à porter des secours au roi de Chypre. Ces lettres sont datées de l'an 1454, et on a prétendu qu'elles avoient été imprimées à la même époque. Cette opinion a été soutenue avec chaleur par *Hœberlin* qui les a insérées dans ses *Analecta medii ævi;* mais le plus grand nombre des Bibliographes en ont regardé l'édition comme postérieure de plusieurs années au Psautier de 1457. Quelle que soit la date de son impression, elle ne paroît pas moins l'un des plus anciens monumens de l'art.

M. *Lambinet* a décrit un *Donat* imprimé à Mayence

sur vélin, en caractères de fonte, par *Schoëffer*, et qu'il croit aussi l'un des premiers ouvrages typographiques. Il a reconnu la même forme dans les caractères que dans ceux de la Bible latine sans date, dite de *Guttemberg*, et que l'on assure avoir été publiée de 1455 à 1456. C'est M. *Van-Praët* qui a découvert le fragment de ce *Donat;* il a 35 lignes à la page.

Une Bible de 640 feuillets, à double colonne de 42 lignes, paroît aussi à M. *Lambinet* antérieure aux éditions à date. Elle est sans nom d'imprimeur; mais la similitude des caractères qui y sont employés avec ceux de ce *Donat* de *Schoëffer*, l'a convaincu que cette Bible étoit due à ce dernier, et pouvoit passer pour l'un de ses premiers et de ses plus beaux ouvrages.

M. *Daunou* regarde encore comme du même temps et contemporain des premiers essais de l'art, l'imprimé d'une lettre du pape *Nicolas* V.

Les inventeurs de l'Imprimerie pour mieux vendre les exemplaires de leurs premières éditions, et les faire passer pour des manuscrits, cachèrent long-temps le secret de leur art, et firent prêter serment à leurs ouvriers de ne point le divulguer. *Naudé* rapporte que *Faust* vint à Paris, et y vendit des exemplaires de sa Bible de 1462, comme manuscrits, au prix de 60 écus couronnés, somme très-considérable à cette époque, et qui revient environ à 550 fr. de notre monnoie. L'énormité de ce prix pour le temps le lui fit ensuite baisser à 40 et à 20 couronnes. On s'aperçut alors à l'égalité des caractères dans tous les exemplaires, que ceux-ci n'avoient pu être faits à la main, puisque la même plume n'avoit pu produire un si grand nombre de volumes, et qu'il falloit que *Faust* eût employé des moyens mécaniques pour les impri-

mer. On le poursuivit en justice pour sa fraude, et il fut forcé, par cet évènement, de quitter Paris pour revenir à Mayence et ensuite à Strasbourg.

*Sébastien-Jacques Jungendes*, dans une dissertation imprimée en 1740, *in*-4.°, et intitulée : *Disquisitio in notas characteristicas librorum à typographiæ incunabulo ad annum MD impressorum*, a donné les signes qui peuvent faire reconnoître une édition, quoique sans date, pour appartenir au quinzième siècle ; mais ces signes ne sont pas toujours bien certains. Ce sont l'absence des titres séparés du texte, celle des lettres capitales, celle des points et virgules, l'irrégularité des caractères, le grand nombre d'abréviations, et le défaut de chiffres au haut des pages, des réclames et des signatures au bas.

## §. VI.

### *Premiers Livres imprimés avec date.*

L'ouvrage où les inventeurs de la Typographie avouèrent pour la première fois leur invention, fut le *Psalmorum codex*, *in*-4.°, publié à Mayence la veille de l'Assomption de l'an 1557. La souscription porte ces mots: *Ad inventione artificiosâ imprimendi ac characterizandi absque calami exaratione sic effigiatus.* C'est tout à la fois l'un des premiers essais et l'un des chefs-d'œuvres de l'art. Le savant M. *Van-Praët* en a donné une description exacte que M. *Lambinet* a insérée dans son histoire de l'origine de l'Imprimerie. M. *Heinecken*, dans son ouvrage intitulé *Idée d'une collection d'estampes*, en a aussi parlé. Ce Psautier a été imprimé grand *fol.*, en grosses

lettres de forme, rouges et noires, semblables à celles des Missels manuscrits, et qu'on a nommé caractères de *Pierre; litteræ Petri*, du nom de *Schoëffer*. Il est à longues lignes, à 20 par page et 19 à la première; il comprend 175 feuillets. On y admire un grand nombre de capitales gravées en bois, artistement coloriées par rentrées de trois couleurs, bleu, rouge et pourpre, à la manière des camayeux. Le savant *Etienne-Alexandre Wurdtweim*, évêque de Worms, a fait graver parfaitement le *fac simile* des caractères de la souscription du Psautier de 1457, dans son ouvrage intitulé, *Bibliotheca Moguntina*, qui a paru à Ausbourg en 1787, *in*-4.° On y voit les types, la méthode d'abréviation et la ponctuation employées par *Schoëffer*.

Plusieurs Bibliographes, considérant que les tailles et les contours des lettres ordinaires sont légèrement dissemblables, ont soutenu que cette édition avoit été faite avec des caractères mobiles de bois; cependant un plus grand nombre croit que les caractères sont de fonte; et, en effet, il est difficile d'imaginer que ceux-ci, faits en matière fragile, eussent pu résister aux trois autres éditions qu'on a faites dans la suite du même Psautier avec ces mêmes caractères. On ne connoît plus que six exemplaires de la première.

1.° Dans la Bibliothèque impériale de Vienne en Autriche, où *Lambecius* le porta en 1665 du château d'Ambas près d'Inspruck. C'est l'exemplaire le plus complet. Il contient 175 feuillets dont le Psautier remplit les 135 premiers; on trouve ensuite les litanies, des oraisons, répons et vigiles.

2.° Dans celle de la Cathédrale de Mayence.

3.° Dans celle de Freyberg en Saxe, et qui a passé dans celle de Dresde.

4.° A Londres, dans la Bibliothèque du Roi qui l'a reçu en don de l'université de Gottingue.

5.° Dans la Bibliothèque du Lord *Spencer* qui l'acheta, en 1798, des religieux Prémontrés de Roth en Souabe, au prix de 3000 florins d'Allemagne.

6.° A Toulouse, chez M. *Macarthy* qui l'acquit au prix de 1340 fr.; il n'a que 169 feuillets, parce qu'il en manque six dans les hymnes.

M. *Macarthy* vient de mourir en 1812, et sa magnifique collection doit être transportée à Paris, pour y être vendue. La Bibliothèque royale ne possède pas cette Bible.

Suivant M. *Gottholf Fischer*, ce n'est plus ce Psautier qui est le premier livre en caractères mobiles de fonte avec date, mais un *Calendrier* commencé vers la fin de l'année 1456, terminé au commencement de la suivante, et avant la *veille de l'Assomption*, époque de la publication du Psautier. Ce Calendrier n'est imprimé que d'un côté, et M. *Fischer* en a déposé un exemplaire à la Bibliothèque royale en 1804, après avoir fait imprimer à Mayence une savante Notice qui le décrit.

Après ce Calendrier et ce Psautier, on peut citer les ouvrages suivans, comme remontant au berceau de l'art :

1.° Le *Rationale divinorum officiorum* de *Guillaume Durand* fut publié, à Mayence, par *Jean Faust* et *Pierre Schoëffer* son gendre, le 6 octobre 1459. Cet ouvrage paroît être le premier, où celui-ci ait employé les nouveaux caractères, fondus au moyen des poinçons qu'il venoit de découvrir. C'est un grand *in-fol.* en petites lettres de somme, à deux colonnes de 63 lignes, et qui comprend 160 feuillets. L'édition est remarquable par la beauté de son exécution et

sur-tout par la parfaite égalité du tirage. La Bibliothèque royale en possède cinq exemplaires. L'un d'eux a été acquis, à la vente du duc de la *Vallière*, au prix de 2700 liv., et un autre au prix de 3400 liv. à celle de M. de *Brienne*.

*Guillaume Durand*, évêque de Mende, composa cet ouvrage en 1286. Il servit long-temps de cérémonial à toute l'église ; et, en 1372, *Charles* V engagea le Carme *Jean Golein* de le traduire en Français. *Durand* fut aussi l'auteur de deux ouvrages de Droit, qui jouirent de la plus grande réputation. L'un intitulé, *Speculum juris*, a été imprimé à Strasbourg en 1473; l'autre ayant pour titre, *Repertorium juris canonici*, a été publié à Rome en 1474.

2.° Une seconde édition du Psautier fut faite en 1459, à Mayence, par *Faust* et *Schoëffer*; c'est un grand *in-folio* à longues lignes, au nombre de 23 à chaque page, en lettres de forme, et composé de 136 feuillets. *Schwartz* est le premier qui l'a décrit, et l'a fait connoître en 1740. On n'en retrouve plus que huit exemplaires. Ils se voient, 1.° dans la Bibliothèque de l'université de Mayence; 2.° à Londres, dans la Bibliothèque du roi; 3.° dans celle du Lord *Spencer* qui l'acheta du cardinal de *Loménie*, au prix de 2500 liv.; 4.° dans celle de M. *Willett*, dans le comté de Dorset; 5.° à Edinbourg; 6.° à Toulouse, chez M. *Macarthy*; ce dernier est celui de *Gaignat* et du savant de *Boze*; 7.° enfin, deux exemplaires à la Bibliothèque royale.

3.° Le Vocabulaire latin du Génois *Jean* de *Balbi* parut l'année suivante. Il est intitulé : *Summa quæ vocatur catholicon, à* JOANNE *de* JANUA ; *Moguntiæ*, 1460, gr. *in-fol.*

Cet ouvrage est sur deux colonnes de 66 lignes,

imprimés en lettres de somme, et il contient 373 feuillets. Il ne porte point de nom d'imprimeur ; et comme ses caractères sont différens de ceux employés d'ordinaire par *Schoëffer*, on l'a regardé comme sorti des presses de *Guttemberg*, après sa séparation de *Faust*. Quelques Bibliographes ont placé ce Vocabulaire avant le *Rationale*, en prétendant que son impression étoit antérieure à celle de ce dernier ouvrage, quoiqu'il n'ait été mis en vente qu'en 1460. Un exemplaire de ce Vocabulaire s'est vendu 1050 liv. chez M. de *Limare*, et un autre, 1540 liv. chez M. *Crévenna*.

On en voit d'autres sur vélin beaucoup plus chers, 1.° chez l'Electeur de Mayence ; 2.° à la Chartreuse de Buxheim ; 3.° dans la Bibliothèque du roi de Bavière à Munich; 4.° dans celle du roi de Saxe à Dresde; 5.° on en connoît trois en France; le premier est venu à la Bibliothèque royale de celle des Minimes de Passy; le second, à la Bibliothèque publique de Besançon, qui l'a tiré de l'abbaye de *St.-Vincent;* le troisième, à Toulouse chez M. *Macarthy*: celui-ci venoit des Jacobins de Francfort, et ensuite du duc de la *Vallière*.

L'auteur de ce volumineux écrit, *Jean* de *Balbis*, étoit de l'ordre des Frères-Prêcheurs. Il le finit au mois de mars 1286, et y employa les extraits qu'il avoit faits de la Grammaire de *Priscien*, des Etymologies de St. *Isidore*, et sur-tout du Vocabulaire de *Papias*.

4.° *Constitutiones Clementis papæ* V. — *Moguntiæ*, *per* Johannem Fust *et* Petrum Schoeffer de Gernsheim, 1460, gr. *fol.*

L'ouvrage parut le 25 juin. Il est composé de 51 feuillets imprimés sur deux colonnes, en lettres de

somme de deux grandeurs, avec les sommaires en rouge. Les Constitutions *Clémentines* contiennent d'abord 48 feuillets ; viennent ensuite, 1.° *Constitutio execrabilis* Johannis *papæ* XXII, en un feuillet ; 2.° la Règle de St. *François* commençant par ces mots: *Exivi de paradiso*, etc., sur deux feuillets.

Cet exemplaire se trouve à la Bibliothèque royale, et vient de celle du duc de la *Vallière*, où il s'est vendu 852 liv. On n'en connoît pas d'autre exemplaire en France que celui de M. *Macarthy* à Toulouse. Celui-ci est magnifiquement décoré d'initiales et d'ornemens peints en or.

Ce recueil des *Clémentines* ou des Constitutions du pape *Clément* V, parut sous le pontificat de *Jean* XII, son successeur; et le jurisconsulte *Jean André*, professeur de droit à Bologne, y ajouta un Commentaire. Ce dernier est mort au milieu du quatorzième siècle.

5.° La fameuse Bible de 1462, si recherchée des amateurs, parut ensuite. Cette Bible fut imprimée à Mayence par *Faust* et *Schoëffer*, en 2 vol. gr. *fol.*; chaque page a deux colonnes de 48 lignes, en lettres de somme, avec les sommaires des livres et des psaumes en rouge. Le premier volume renferme 242 feuillets; le second 239. C'est la première Bible qui porte une date. L'exécution en est très-élégante pour le temps.

La Bibliothèque royale possède quatre exemplaires en vélin de cette Bible qui lui viennent des chanoines de Bologne, de l'institut de cette ville, du pape *Pie* VI et du monastère de Ste.-Croix de la Bretonnerie à Paris.

M. *Macarthy*, à Toulouse, en possède une aussi en vélin, qui a passé de la famille de *Soranza* de

Venise dans la Bibliothèque du duc de la *Vallière*. Cet exemplaire s'est vendu, à la vente de ce dernier, 4086 fr. Un autre sur papier a été porté dans la même vente, en 1767, à 2300 fr., et un autre à 3212 fr. chez M. *Crévenna*.

On n'imprima d'abord les feuillets que d'un côté, et l'on peut citer comme l'une des premières éditions *opistographes*, c'est-à-dire, imprimées des deux côtés, le livre des *Quatre Histoires* publié à Bamberg, en 1462, par *P. Pfister*.

Une nomenclature plus étendue des premiers livres imprimés, sans date ou avec date, rentreroit dans la longue histoire des éditions du quinzième siècle; mais celle-ci est l'objet spécial des immenses travaux de *Maittaire* dans ses *Annales typographiques*, du savant *Panser* qui a completté cet ouvrage et l'a porté à 11 vol. *in*-4.°, du cardinal *Quirini*, du P. *Audiffredi*, de l'abbé *Laire*, de MM. *La Serna Santader*, *Lambinet*, et d'un grand nombre d'autres Bibliographes estimés, que l'on peut consulter avec confiance sur chaque ouvrage en particulier, publié dans le siècle où l'art de l'imprimerie fut tout à la fois inventé et porté à sa perfection.

## §. VII.

### *Signes et améliorations typographiques.*

C'est vers l'an 1467 que *Sweynheim* et *Pannartz* commencèrent à employer dans leurs éditions faites à Rome les diphthongues, et particulièrement la double lettre *æ*. Les autres imprimeurs, jusque vers l'an 1480, l'exprimèrent par un *e* simple,

accompagné d'une cédille, ou par deux lettres séparées *a e*.

La ponctuation s'améliora peu à peu; mais dès l'origine de l'imprimerie, *Schoëffer* employa le point, les deux points et le point d'interrogation. Quelques imprimeurs donnèrent ensuite au point la forme carrée, et on le trouve employé ainsi dans le livre des *Quatre Histoires* de 1462.

La même année, *Thierry Martens* publia à Alost l'ouvrage de *Porphyre*, intitulé : *Liber prædicabilium*, dans lequel les points sur les *i* ont la forme de nos accens aigus, et cette forme fut adoptée par quelques imprimeurs du quinzième siècle.

*Jean* de Westphalie, dans son édition du traité d'Agriculture de *Pierre* de Crescence, faite à Louvain en 1474, ne se sert que du point et des deux points; et ceux, placés au-dessus des *i*, ressemblent à de petites virgules posées horisontalement.

*Lambinet, t. 2, p. 9.* En 1475, le point et les deux points, chez *Jean* de Westphalie et *Thierry Martens*, prirent quelquefois la figure de petites étoiles, comme on le voit dans le *répertoire* du droit canonique, par *Jean Milis*, *fol.*, imprimé à Louvain.

La virgule est très-ancienne, et a été imitée des manuscrits. On la distingue dans les anciennes éditions, souvent figurée par une petite ligne oblique. Maintenant, la manière dont on la place dans les impressions, peut indiquer la nation qui les a produites. Les Allemands, les Suisses et les Anglais la mettent sans espace, immédiatement après le mot. Les Espagnols et les Italiens la fixent entre deux espaces égaux. Dans les Imprimeries françaises, on la met entre deux espaces inégaux, et dont le premier est moins étendu que l'autre.

On appelle *réclame* en imprimerie le mot isolé mis au bas de la dernière page d'une feuille, et qu'on répète au commencement de la suivante pour qu'elle fasse suite.

L'origine des réclames vient des anciens manuscrits, où il s'en trouve souvent pour faciliter l'assemblage des divers cahiers qui les forment.

Le premier usage qu'on en ait fait en imprimerie, est dans le *Tacite* publié à Venise par *Vendelin* de Spire, sans date, mais qui est de l'an 1469 ou 1470. Cependant, l'abbé *Rive*, en attaquant l'ancienneté de cette édition, veut que ce soit dans le *Confessionale* de St. *Antonin*, imprimé à Bologne en 1472, *in*-4.°, sans nom d'imprimeur, qu'on se soit servi de réclames pour la première fois. Elles y sont posées perpendiculairement à la marge du dehors. *La Serna, Catal. t. 3.*

Ce signe typographique n'est devenu commun que depuis 1480; avant cette époque, on ne connoît que cinq à six éditions qui le possèdent; le *Servius* sur *Virgile* de 1475; la *Théseïde* de *Bocace*, Ferrare 1475; le *Priscianus* de Venise, 1476; l'*Eusèbe*, publié à Mantoue en 1479.

En France, on n'employa les réclames que vers l'an 1520.

Les feuilles d'impression des anciennes éditions se réunissoient d'après l'indication du *régître*, imprimé à la fin du volume. On appeloit ainsi les premiers mots de chaque feuillet dont on faisoit une table. C'est le premier moyen dont les typographes se soient servis pour guider les relieurs dans l'assemblage des feuilles.

*Chevillier* avoit donné pour le plus ancien livre avec régître la *Somme d'Alexandre* de Ales, imprimé à Venise par *Jean* de Cologne, en 1475; et *Meerman*, le *Virgile* d'*Ulric Han* de 1473; mais on trouve

le *régître* établi dans deux éditions publiées à Rome par *Sweynheim* et *Pannartz*, en 1469. C'est celle des Commentaires de *César* et du Poème de *Lucain*. C'est donc à l'année 1469 qu'il faut en rapporter l'invention.

*Laire, index*, t. 2.

En 1470, pour la première fois le signe d'orthographe, appelé *Parenthèse*, fut employé par *Ulric Han* à Rome, et par *Cenninus* à Florence, en 1471.

Quelques Bibliographes ont pensé que c'étoit l'imprimeur *Jean* de Spire, qui avoit le premier numéroté les pages au haut des feuillets, dans son édition de *Tacite* publiée à Venise, en 1469; mais le plus grand nombre n'a pas partagé cette opinion.

*Marolles*, dans ses *Recherches bibliographiques*, pense que le premier livre portant des *chiffres* aux pages, est celui de *Jean Bocace*, *De claris mulieribus*, *in-fol.*, imprimé à Ulm, en 1473, par *Jean Zainer*, ou le *Compendium veritatis* d'*Albert* le Grand, qui lui paroît avoir été publié la même année.

Pag. 20. Avant *Marolles*, *Chevillier* dans son Histoire de l'Imprimerie, *Meerman* et *Laire* dans son *Specimen*, n'avoient fait remonter l'usage des chiffres qu'en 1477, et l'avoient attribué à *Ulric Gering*. MM. *La Serna* et *Fischer* ont prouvé que dès 1471, un imprimeur de Cologne nommé *Arnold Ther Hoërnen* s'en est servi dans l'ouvrage du chartreux *Hadrian*, intitulé: *De remediis utriusque fortunæ*, *in-4.°*, qu'on ne doit pas confondre avec celui de *Pétrarque* qui porte le même titre. Le premier est imprimé à longues lignes dont 27 remplissent la page. Son caractère est le gothique carré. Les chiffres y sont arabes, placés au *recto* des feuillets, et s'étendent depuis 1 jusqu'à 143.

Cet ouvrage n'a plus l'antériorité pour les chiffres, depuis qu'on en a trouvé un autre du même imprimeur, publié à Cologne en 1470. Il est intitulé: *Sermo*

*prædicabilis in festo presentationis beatissimæ* Mariæ *per impressionem multiplicatus*, *sub hoc currente anno* M.° CCCC.° LXX.° C'est un petit *in*-4.°, qui n'est composé que de 12 feuillets, de 27 lignes à la page. Il est tout à la fois le premier livre sorti des presses de *Hoërnen*, et le premier ouvrage portant des chiffres aux pages. Quelque temps après *Hoërnen*, *Léonard Holl*, de Ulm, perfectionna la forme de ces chiffres dans la belle édition de la *Géographie* de *Ptolémée* publiée en 1482, et dont les 32 cartes ont été gravées en bois par *Jean Snitzer* de Armsheim.

Les chiffres arabes reçurent enfin la dernière forme qu'ils ont aujourd'hui de *Widmann* et *Kacheloffen* de Leipsick, qui en gravèrent les types en 1489. On quitta, pendant quelque temps ensuite, l'usage de ces chiffres dans l'Imprimerie pour prendre les chiffres romains; mais la mode de ceux-ci ne fut pas de longue durée.

Les chiffres arabes ne parurent en France sur les monnoies et les actes que d'après l'ordonnance de 1549. Avant elle, on ne s'en servoit que dans les manuscrits sur l'arithmétique, la géométrie et le calendrier. *Lobineau*, Préfac. de l'Hist. de Bret., t. 2.

Ils s'étoient introduits plutôt en Angleterre vers l'an 1223, et en Allemagne vers l'an 1306. Les Russes ne les ont adoptés qu'au commencement du 18.e siècle, et ce fut l'une des découvertes que *Pierre-le-Grand* fit pénétrer dans son empire.

La forme de ces chiffres a varié jusqu'au milieu du seizième siècle. On peut voir leur diversité dans le Dictionnaire diplomatique de M. de *Vaines*.

Les *notes marginales* furent employées pour la première fois dans l'*Aulu-Gelle*, publié à Rome par *Sweynheim* et *Pannartz* en 1469.

La même année, on vit la première *préface* en tête de leur édition d'*Apulée*.

En 1475, on publia à Venise un Calendrier, où le titre séparé du texte forma, pour la première fois, un frontispice distinct du corps de l'ouvrage.

On nomme *signatures* en typographie les lettres placées au bas du *recto* des pages, pour indiquer leur ordre dans la reliure.

*Middleton* dans sa Dissertation sur l'origine de l'imprimerie en Angleterre, publiée en 1734, et *Marolles* dans ses Recherches imprimées en 1783, *in*-8.°, en avoient attribué le premier usage à *Jean* de Cologne, imprimeur à Venise, qui s'en servit en 1474, dans ses éditions de *Balde* sur le Code, du commentaire de *Caldérin* sur *Martial*, du traité *De excommunicationibus* de St. *Antonin*, et du *Valère-Maxime*. *Marolles* cependant, ayant vu le traité *De restitutionibus*, imprimé en 1474, à Cologne, par *Jean Koëloff*, commença à douter que *Jean* de Cologne eut l'honneur de cette invention. « Ce qui m'a fort surpris, dit-il, et même d'abord déconcerté, c'est de trouver des signatures dans cette édition; l'année y est énoncée en chiffres arabes, sans date de mois. Une édition avec signature, exécutée en Allemagne à cette époque, et à plus de deux cents lieues de Venise, pourroit faire douter qu'en effet les signatures aient été imaginées dans cette ville par *Jean* de Cologne; mais il est aisé de croire que l'imprimeur de Cologne, avant de se mettre à l'œuvre pour imprimer le traité *De restitutionibus*, a eu occasion de voir quelqu'une des éditions signaturées de son confrère de Venise. Ils n'étoient pas à une distance assez considérable l'un de l'autre, pour que cela ne soit pas vraisemblable; indépendamment de la correspondance

et des relations mercantiles qu'on peut naturellement supposer entre *Jean* de Cologne et les imprimeurs d'une ville, où il avoit pris naissance. »

*Marolles* a eu raison de douter que les signatures aient commencé en 1474. Le P. *Laire* et MM. *La Serna Santander* et *G. Fischer* ont prouvé que le même *Jean Koëlhoff* de Lubeck les avoit déjà employées dans le *Præceptorium divinæ legis* de *Jean Nider*, imprimé à Cologne en 1472, *in-fol.* Cette édition est extrêmement rare, quoiqu'elle n'ait été vendue que 44 liv. chez M. de *Brienne* en 1792. Elle est à deux colonnes de 39 lignes, en lettres gothiques et carrées, avec des signatures depuis la lettre *A* jusqu'à *MM*. Elle est terminée par une table des matières de 28 feuillets sans signature. *La Serna, Cat., t. 3.*

En 1482, *Erhard Radolt* inséra le premier dans le corps d'un ouvrage de géométrie des figures mathématiques gravées en bois; il en employa dans la première édition de la traduction d'*Euclide*, en latin, par *Antoine Campanus*, *in-fol.* Dans son Epître au doge de Venise, *Jean Moncenigo*, *Radolt* a annoncé cette utile innovation.

C'est dans un Psautier imprimé par *Schoëffer* en 1490, et dont *Prosper Marchand* a fait mention, qu'on a noté pour la première fois le *Plain-Chant*.

Quatre ans après, *François* de *Alopa*, célèbre imprimeur vénitien, fit graver le premier des poinçons pour les lettres capitales; avant lui, on laissoit leur place en blanc pour les faire dessiner et colorier à la main. En 1494, il imprima entièrement en lettres capitales une anthologie grecque, *in*-4.°, qui eut pour éditeur le savant *Jean* de *Lascaris*, et les hymnes de *Callimaque*, *in*-4.°, où le texte seul du poète grec

est en lettres capitales, tandis que les scholies sont en lettres grecques ordinaires.

Les Bibliographes connoissent trois autres éditions grecques, imprimées de même en capitales.

En 1509, le célèbre imprimeur de Lyon, *Henri Etienne*, publia un Psautier à cinq colonnes, dans lequel le *Fevre* d'Etapes, qui en dirigea l'édition, divisa pour la première fois le texte de l'écriture en versets, distingués par des chiffres. Cet exemple fut suivi bientôt après dans les belles Bibles de *Robert Etienne*. *Henri* fut la souche des autres imprimeurs renommés de son nom.

En 1525, *Pierre Hautin*, imprimeur de Paris, grava les premiers poinçons pour l'impression de la musique. Les notes et les lignes musicales y sont gravées tout à la fois. Après lui, *Pierre Attaignant*, *Guillaume* le *Bé*, *Nicolas* du *Chemin*, *Jacques Sanlecque*, *Nicolas* de *Villiers*, *Philippe Danfrie*, *Pierre-Simon Fournier* à Paris, *Robert Granjon* à Lyon, *Tylman Syrato* à Anvers, *Breytkopf* à Leipsick, *Zinsk* à Vienne, *Enschede* à Harlem ont étendu et perfectionné l'invention de *Hautin* pour l'impression de la musique.

*Sébastien Gryphe*, imprimeur à Lyon, publia, en 1523, son *Enchiridion psalmorum*, *in*-16, où il imagina de doubler le petit trait qui sert à diviser les mots à la fin des lignes. M. *Didot* vient de renouveler cet usage, et quelques autres imprimeurs de notre temps l'imitent.

Les *guillemets*, signes typographiques, qui servent à désigner les passages des auteurs cités, et à les distinguer du texte de l'ouvrage, furent perfectionnés par un imprimeur assez obscur qui leur donna son

nom, au milieu du seizième siècle. On connoissoit avant lui l'*Anti-lambda* des manuscrits qui remplissoit le même usage, et qui étoit figuré par une espèce de trait d'union.

A la fin du seizième siècle, le célèbre imprimeur de Leyde, *Louis Elzevir*, imagina le premier de distinguer les *u* et les *i* voyelles des *v* et *j* consonnes ; mais il n'appliqua pas cette distinction aux lettres capitales.

## §. VIII.

### *Ornemens des Livres, et particulièrement de la Gravure et de la Reliure.*

Après la netteté et l'agrément des caractères, les principaux ornemens des livres sont la beauté du vélin, du papier, des gravures et de la reliure.

Ceux qui sont imprimés sur vélin sont recherchés, sur-tout lorsque celui-ci est blanc, fin et uni.

Après le vélin, on estime le papier vélin qui se reconnoît non-seulement à sa force et à sa blancheur, mais parce qu'on ne voit dans sa fabrication ni pontuseaux ni vergeures. Le premier papier de ce genre a été fabriqué en Hollande; M. *Etienne Montgolfier* en a établi ensuite la première manufacture en France, à Annonay, dans ces derniers temps.

On a imprimé sur du papier fait avec de la paille, du fusain, du chien-dent, des orties, de la mousse et l'écorce de divers arbres; mais ces productions de l'art sont plus curieuses qu'utiles, puisque la fabrication avec ces matières est beaucoup plus coûteuse que celle du papier.

Les gravures qui ornent les ouvrages, et qui sont portées maintenant à un si grand degré de fini et de perfection, ont eu de foibles commencemens. Elles n'offrirent d'abord que des traits simples et grossiers, gravés sur des planches de bois. Bientôt on chercha à les rendre plus flatteurs à l'œil en les enluminant, c'est-à-dire, en leur appliquant diverses couleurs. *Jean* de Bruges fut l'un des premiers qui se rendit célèbre dans cet art, sous le règne de *Charles* V; et en 1371 il orna les histoires de la Bible de très-jolies miniatures.

On a regardé jusqu'à présent comme la plus ancienne estampe en bois, avec date, celle découverte par M. *Heinecke* dans la Chartreuse de Buxheim près de Memmingen. Elle offre l'image de St. *Christophe* portant l'enfant *Jésus*, au milieu des flots de la mer. Vis-à-vis du saint est un ermite qui lève sa lanterne pour l'éclairer, et derrière lui on voit un paysan chargé d'un sac, et grimpant sur une montagne. Cette estampe, *in-fol.*, gravée en bois et enluminée, porte au bas ces mots : *Christopheri faciem, die quamcumque tueris, illâ nempè die morte malâ non morieris. Millesimo* cccxx *tercio.* Elle est collée sur la reliure d'un manuscrit de 1477.

M. de *Murr*, savant philologue de Nuremberg, connu particulièrement par son *Journal des arts*, est le premier qui ait décrit cette estampe, et qui l'ait fait connoître. Il a bien voulu céder à ma demande en m'en adressant une épreuve calquée pour la Bibliothèque de Lyon. De son côté, M. de *Jansen* en a fait graver la copie fidèle dans son *Essai sur l'origine de la gravure*, publié à Paris, en 1808.

Je suis forcé d'avouer ici que ce n'est qu'avec doute, et sans une parfaite évidence sur la certitude

de sa date, que j'annonce un monument de l'art antérieur au St. *Christophe* de Buxheim, et qui se trouve dans la Bibliothèque de Lyon. M. *Adamoli*, bienfaiteur de cet établissement, acheta cette estampe au prix le plus modique dans une vente de livres, et l'a fait relier en tête d'une *Legenda sanctorum* de Voragine, édition sans date, mais qui remonte aux premiers temps de l'Imprimerie.

Cette estampe, extraordinairement rousse et pleine de taches, fut envoyée par lui à *Chevalier* de Paris qui l'a blanchie. Elle représente un vieillard vêtu d'une simarre, et la tête couverte d'un chaperon orné de plumes. On lit au bas, sur une bande à fond noir, dont les lettres ont été évidées, le nom de *Pierre Schloting*, et la date très-correctement gravée de 1384, précédée de la désignation de la ville de Nuremberg. Cette inscription est ainsi empreinte :

PETER SCHLOTING
WUNDARZ IN NURNB. 1384.

Le mot *Wundarz* signifie un chirurgien ou médecin. *Schloting* fut sans doute très-renommé dans cette profession, puis qu'on consacra les premiers essais de la gravure à conserver ses traits. Il porte sur ses épaules un chat et un chien, attributs distinctifs de ceux qui se consacroient alors à l'art de guérir, et qui subsistent encore à la porte de quelques-unes de nos pharmacies.

Le chat, animal rusé et cauteleux, est l'emblème du mal, qui frappe à l'instant où on ne s'y attend pas. Le chien au contraire, actif et fidèle, est celui de la médecine qui, par sa vigilance, arrête les progrès de nos infirmités, et les combat avec succès.

L'estampe de *Schloting* fut sans doute gravée à

Nuremberg, ville qui a produit, dès l'origine de l'art, une foule de graveurs habiles, parmi lesquels il suffit de nommer *Virgilius Solis*, le fameux *Albert Durer*, sa femme *Agnès Frey*, *George Pens*, *Jean Clein*, *Von-Sandrat*, *Matthieu Greuter*, *Jost Ammon*, *Elie Porzen* et plusieurs autres. Aussi un grand nombre d'écrivains ont-ils regardé l'Allemagne, et particulièrement Nuremberg, comme le berceau de la gravure en bois.

M. *Heinecke* fixe son origine avant 1440, temps où gravoient *Jean Mentel*, *Luprecht Rust*, *Martin Schom* de Colmar, et *Barthelemi Schoen* à qui M. de *Fortia*, dans son voyage au nord, attribue une estampe en bois de 1440, qu'il regarde comme la première.

L'estampe de Lyon, dont la date est parfaitement lisible, sans altération, seroit de presque un demi-siècle antérieure à l'époque fixée par *Heinecke ;* elle auroit 39 ans d'existence avant l'estampe de M. de *Murr ;* elle seroit donc le plus ancien monument de l'art qui soit en Europe. Il est curieux de le comparer avec nos gravures modernes. *In uno quàm distant !* Il y a loin des traits grossiers de *Schloting*, à la délicatesse et à la beauté de ceux tracés de nos jours par *Cochin*, *Balechou*, *Porporati* et *St.-Aubin.*

Quel que soit le moment où parut l'estampe de Lyon, les premiers essais de l'art ne sont pas moins recommandables. Cet art est contemporain d'une foule d'inventions heureuses; et n'est-il pas singulier qu'on ait consenti à donner le nom de *siècles d'ignorance* au quatorzième et au quinzième, qui virent sortir de leur sein les montres, les horloges, la boussole, les glaces, les lunettes, les notes de musique, le violon, la vielle, le papier, l'imprimerie, la peinture

à l'huile, et enfin la gravure qui multiplie si heureusement les chefs-d'œuvres de celle-ci, et les traits chéris des grands hommes.

On ne grava d'abord sur bois que des estampes séparées; mais bientôt on ne tarda pas à en orner les premiers livres imprimés sans date, ce qui en augmenta beaucoup la valeur.

La gravure en bois parvint en Italie en 1467. *Ulric Han* publia à Rome, le dernier jour de cette année, le premier ouvrage où on l'employa. Ce sont les *Méditations* de *Jean* de *Turrecremata*, *in-fol.*, orné de 33 planches, et n'ayant que 34 feuillets.

Sous le règne de *François* I.^er^, des artistes italiens commencèrent à faire connoître la gravure en France. Le plus ancien livre Français, orné de gravures en tailles de bois, fut publié à Lyon, en 1488, par *Topie* de *Pymont* et *Jacques Heremberg*. Il est intitulé : *Saintes pérégrinations de Jérusalem et des lieux prochains du mont Sinaï, et de la glorieuse Catherine, ouvrage traduit du latin de* Bernard *de* Breydenbach, *par frère* Nicole *le* Huan, *religieux Carme du couvent de Ponteau-de-Mer*, *fol.*

Le second ouvrage, imprimé en France avec des gravures en bois, est la traduction de *Bélial* qui parut en 1492. L'un et l'autre sont de format *in-folio*.

C'est vers l'an 1460 que la gravure sur métal ou en taille-douce naquit en Italie.

*Maso Finiguerra*, orfèvre florentin, avoit, dit-on, l'habitude de lever une empreinte en terre grasse de tous les objets qu'il gravoit sur l'argenterie. En jetant dans ce moule du souffre fondu, il s'aperçut que ces empreintes, frottées d'huile et de noir à fumée, représentoient ce qui étoit gravé sur l'argent. Il imagina

dès-lors de lever les mêmes figures sur du papier légèrement humecté, en les comprimant sur un rouleau. Cet essai produisit la gravure en taille-douce.

L'inventeur, suivant l'abbé *Zani*, tira de cette manière, et pour son premier ouvrage, une estampe de l'*Assomption* de la *Vierge*, gravée sur une plaque d'argent; il fit présent de cette estampe, dont l'épreuve est unique à l'église de *St.-Jean* de Florence, d'où on l'a portée dans la Bibliothèque royale de France. Elle n'offre ni date, ni monogramme.

Après cet essai, *Finiguerra* orna de planches divers ouvrages publiés en Italie. Le premier de tous, d'après l'opinion de l'abbé *Mercier*, fut un *in*-4.°, intitulé: *Il monte santo di Dio*, imprimé à Florence, en 1477, par *Nicolò di Lorenzo*, et qui a pour auteur *Antoine Bettini*, de Sienne, évêque de Foligno.

Cet ouvrage s'est vendu, avec une seule planche, 610 liv. chez le duc de la *Vallière*, et avec les trois planches qu'il doit avoir, 602 liv. chez M. de *Brienne*.

La gravure en taille-douce ne tarda pas à se perfectionner dans la même contrée, et sur-tout par les soins de *Baccio Baldini* et de *Mantegna*.

Le premier, élève de *Finiguerra*, étoit, comme son maître, orfèvre à Florence, où il naquit en 1436. Il a gravé les dessins, dont le peintre *Sandro Boticello* a orné l'édition du *Dante* de 1481, et qui forment deux estampes, placées en tête des deux premiers chants de l'*Enfer*.

*André Mantegna*, né dans les environs de Mantoue en 1451, simple gardeur de moutons à Padoue, s'éleva par son heureux génie à la fortune et à la faveur du duc de Mantoue. Peintre habile, il grava lui-même sur des planches d'étain ses propres dessins, et leur donna une grande perfection. On estime

sur-tout sa gravure en bois du triomphe de *Jules-César.*

Le second livre, imprimé en Italie avec des gravures en taille-douce, est le *Ptolémée* de 1478, renfermant 27 cartes géographiques. Il s'est vendu 264 liv. chez M. *Crévenna.*

C'est le même éditeur, *Nicolò Lorenzo della Magna,* qui a publié le *Dante* et le *Ptolémée.*

La gravure en taille-douce ne fut exercée en Allemagne qu'en 1481; et le premier livre, portant une date certaine, qui renferme des estampes en ce genre, fut publié cette année. C'est le *Missale herbipolense.*

La gravure fut connue en France environ dix ans après. M. de *Fortia* veut même en reculer l'époque jusqu'à *Léon Daven* qui gravoit en 1540.

Dès l'origine de l'imprimerie, on orna les livres de lettres *tourneures* et de *vignettes.*

L'imprimeur *Raldolt* commença à orner ses éditions vers 1474 de lettres *tourneures*, nommées ainsi de leur forme contournée, et entourée ordinairement de fleurs et d'ornemens. Elles forment des lettres capitales qu'on peignoit souvent de diverses couleurs rehaussées d'argent ou d'or.

Les vignettes, sorte d'ornement, placées par les imprimeurs en tête des anciennes éditions, et ainsi nommées parce que leurs premiers dessins, d'après ceux des manuscrits, offroient des feuilles de vignes, ont été mises pour la première fois, suivant l'opinion commune, par *Alde-Manuce* dans les livres imprimés; et *Laire*, dans son *Index librorum*, dit qu'un Psautier grec, imprimé vers l'an 1495, *in*-4.°, est le premier ouvrage où cet ornement existe: *Usum primus excogitavit* Aldus.

Au rang des ornemens les plus précieux et les plus

singuliers, on ne doit pas oublier celui d'un livre, *in*-12, sur la Passion, qui paroît avoir été imprimé en Angleterre de 1485 à 1500. Il y est dit que les figures et les caractères n'en sont formés *d'aucune matière. Liber passionis, cum figuris et caracteribus ex nullâ materiâ compositis.*

Cet ouvrage contient 24 feuillets, en y comprenant neuf estampes. Le vélin en est de la plus grande pureté. Il fut présenté à *Henri* VII, roi d'Angleterre.

Le premier feuillet, servant de frontispice, présente des *H* couronnées, entremêlées de roses; le second, les armes du roi d'Angleterre, avec la devise: *Hony soit qui mal y pense;* et au-dessous, l'emblême adopté par *Henri* VII qui étoit une rose entre deux herses. La Passion de *Jésus* selon St. *Jean*, commence au troisième feuillet et en occupe quinze. Sur les sept autres, sont représentés les principaux mystères de la Passion.

Toutes les lettres du texte et tous les traits des figures ont été découpés avec la pointe d'un canif. Chaque feuillet, ainsi vide, laisse apparoître ces lettres et ces figures, au moyen d'un papier bleu collé derrière le vélin. Rien n'égale la netteté, le fini et la précision de ces découpures. Elles donnent le mot de l'énigme, que le texte et les estampes ne sont composés d'aucune matière.

On dit que l'Empereur *Rodolphe* II offrit 11,000 ducats pour l'acquisition de cet ouvrage. Il passa à la maison de *Ligne* par ce fidei-commis versifié, qui est écrit sur un parchemin à la fin du livre :

La comtesse *Isabeau* d'Hochstrate et Culembourg
Tint ce chef-d'œuvre ancien entre son héritage;
Depuis, sa chere niepce *Anne* de Rennenbourg,
Succédant à ses biens, eut ce livre en partage.

Sa fille de la *Laing Marie* l'hérita,
De qui les quatre sœurs après le possédèrent,
Dont ma mere eut un quart qu'elle me transporta ;
Les trois à ma faveur leur part me délaisserent.

Or maintenant, j'ordonne et commande à mon filz,
De le gûarder soingeux comme une œuvre très digne,
Et qu'à mes successeurs tousiours de pere en filz,
Ce livre soit au chef de ma maison de *Ligne*.

*Lamoral, prince de Ligne.* 1609.

Le 15 décembre 1773, *Charles*, prince de *Ligne*, a déposé de nouveau, dans les archives de sa famille, ce livre curieux qui en étoit sorti.

La *reliure* des livres devint aussi, dès l'origine de leur impression, l'un de leurs principaux ornemens.

On sait que dans l'antiquité les Athéniens avoient érigé une statue à l'inventeur d'une sorte de colle imperméable à l'eau, avec laquelle ils enduisoient la couverture de leurs écrits ; mais l'art du relieur ne se perfectionna qu'avec la typographie au milieu du quinzième siècle.

Les reliures commencèrent à être enrichies de plaques d'or, d'argent ou d'incrustations en ivoire.

Dans le seizième, pour rendre les livres plus solides, on les couvrit de planches de bois, et souvent on revêtit ces planches de cuir ou de velours, nommé *velu-au*, et qui étoit d'ordinaire bleu ou vermeil, c'est-à-dire rouge.

Les ouvrages de petit format furent ensuite couverts de peaux que l'art sut embellir et peindre. Souvent on découpa ces peaux de diverses couleurs, en compartimens séparés par des filets d'or, et on en fit des espèces de parterres ou de mosaïques.

Les reliures modernes se font d'ordinaire en vélin,

en basane ou peau de mouton, en veau, en cuir de truye, en peau de chagrin, en maroquin de diverses couleurs.

On les orne souvent de dentelles d'or sur le plat du volume; on y grave des armoiries, des devises, ou les noms des propriétaires.

Les premiers relieurs furent d'abord des ouvriers assez grossiers, et dont l'ignorance même étoit regardée comme nécessaire à leur état. On lit dans les recherches de *Pasquier* qu'en 1492, la chambre des comptes de Paris, en choisissant son relieur, lui fit prêter serment qu'il ne savoit ni lire, ni écrire, afin qu'il ne pût divulguer l'état des sommes et des comptes.

Lorsqu'on permit l'instruction aux relieurs, l'université de Paris en eut deux à qui elle accordoit le titre de *relieurs jurés*. *Philippe* le *Noir*, qui imprimoit en 1520, prenoit ce titre.

Les relieurs modernes, les plus renommés à Paris, ont été de *Seuille*, *Pas-de-Loup*, de *Rome*. Celui-ci a reçu 450 liv. pour la reliure en maroquin bleu des peintures antiques de *Bartholi*.

En Angleterre, les relieurs *Kalthoëber*, *Baumgarten* et sur-tout *Roger Payne* ont obtenu beaucoup de célébrité. Lord *Spencer* a payé à ce dernier 15 guinées pour la reliure d'un *Eschyle*. Ce relieur, malgré le haut prix de son travail, n'en est pas moins mort dans la pauvreté.

On connoît maintenant l'élégance, le poli, la richesse des belles reliures faites à Paris par M. *Bozérian*, à Besançon par M. *Noël*. Elles leur ont acquis une très-grande réputation en France et chez les étrangers.

M. *Bradel* a perfectionné les demi-reliures, c'est-à-dire, celles dont le plat du volume n'est point recouvert

en peau de basane ou de veau, mais d'un simple carton, en appliquant sur celui-ci un papier servant de couverture, et qui imite parfaitement le maroquin.

La société d'encouragement pour l'industrie nationale demanda, en 1804, une composition propre à remplacer la peau dans la reliure des livres, d'un prix inférieur à celui de la basane ou du parchemin. M. *Bruyset*, libraire à Lyon, proposa l'espèce de feutre qu'il nomma *carthalute*, de deux mots latins *charta* (papier), et *aluta* (peau en mégie.)

Ce feutre, fabriqué comme le papier, offre la solidité, la ténacité, la durée et l'imperméabilité de la peau. Il a sur celle-ci l'avantage de ne point se retirer aux approches du feu, d'être moins accessible aux vers, à l'humidité, et moins sujet à changer de couleur lorsqu'il en est pénétré. La peau ne conserve d'autre supériorité sur le *carthalute* que celle de la flexibilité; la contexture de la fibre animale étant telle, que l'art ne peut jamais complètement l'atteindre.

Le prix du *carthalute* diminueroit au moins d'un tiers celui des reliures ordinaires, et cette nouvelle substance se prêteroit à tout le luxe dont la reliure peut être susceptible.

La société d'encouragement a donné des éloges à l'invention du *carthalute*; mais ayant exclu dans son programme le papier qu'on a employé avec peu de succès pour les reliures, elle n'a point décerné de prix à l'inventeur, dans la crainte de s'écarter de la loi qu'elle s'étoit faite.

MM. *Boehm* et *Rœderer*, fabricans à Strasbourg, ont aussi envoyé au concours des papiers maroquinés dignes des plus grands éloges, mais d'un prix plus dispendieux que le *carthalute*.

On peint les tranches des livres ou l'extrémité

des feuillets en diverses couleurs ; on les marbre ; on les dore.

Les Anglais ont imaginé d'enrichir de dessins et de paysages, non-seulement le plat des volumes, mais encore leurs tranches. Au premier coup d'œil, celles-ci paroissent simplement dorées, mais en les couchant un peu, comme pour ouvrir le livre, la dorure fuit, et on aperçoit les peintures qui la remplacent. Ce luxe est de bon goût, mais dispendieux.

Le *Joseph* de *Bitaubé*, édition publiée par *Didot* en 1786, *in*-8.°, relié à Londres, avec un paysage sur la tranche, s'est vendu très-chérement, en 1797, à Paris, chez M. le *Fevre*.

La Bibliothèque de Lyon possède deux volumes, *in*-8.°, du *Pastor fido*, enrichis de même. L'un offre une vue voisine de Rome; l'autre un paysage avec un pont sur la Tamise.

## §. IX.

## *Tableau chronologique de l'Histoire de l'Imprimerie, de ses inventions et de son introduction dans les principales villes de l'Europe.*

Après les premiers ouvrages sortis des presses des inventeurs de l'Imprimerie, l'utilité de cette découverte la fit accueillir successivement dans toutes les contrées et les villes où le goût du savoir avoit pénétré. On présente dans ce tableau l'indication de ces lieux, la date de leur première édition, les noms de leurs premiers imprimeurs. Cette nomenclature a été

faite avec soin, après avoir comparé et quelquefois rectifié à ce sujet les travaux, d'ailleurs si estimables, de *Maittaire*, de *Panser*, du cardinal *Quirini*, du P. *Laire*, de la *Serna Santander* et de M. *Peignot*, dans le tome trois de son savant *Dictionnaire de Bibliologie.*

On a réuni à ces indications les époques heureuses où l'art typographique a fait des progrès, où il s'est embelli et perfectionné par des inventions successives, où des imprimeurs célèbres ont commencé à consacrer leurs veilles à son éclat. Si on s'est permis de présenter dans ces courtes annales quelques faits déjà indiqués dans les paragraphes précédens, c'est pour rendre ce tableau plus complet, et y présenter sous un seul coup d'œil et dans l'ordre chronologique, tout ce qu'il importe de connoître sur l'Histoire de l'Imprimerie.

400 av. *J. C.* — *Roccha* fait remonter au siècle d'*Alexandre* l'invention de l'imprimerie tabellaire à la Chine. Le jésuite *Couplet* a du moins reconnu qu'au dixième siècle de l'ère vulgaire, cette impression en planches de bois y existoit déjà depuis long-temps.

200 av. *J. C.* — Deux siècles environ avant l'ère chrétienne, et sous le règne d'*Eumène*, le parchemin fut perfectionné à Pergame, d'où il fut nommé *pergamentum.* Il remplaça avantageusement pour l'écriture le *papyrus*, espèce de jonc qui croissoit sur les bords du Nil, et dont les rois d'Egypte venoient de défendre l'exportation.

A la même époque, suivant *Montfaucon*, le grammairien *Aristophane* inventa les signes de ponctuation, pour désigner les divers repos à observer dans la lecture, et la prononciation des discours.

850 de *J. C.* — A cette époque, suivant le P. *Montfaucon*, on découvrit l'art de fabriquer le papier de coton, *charta bombycina*, qui remplaça le parchemin, ou du moins qui en borna beaucoup l'usage. *Casiri*, T. 2, p. 29 dans sa *Bibliothèque arabique*, en attribue l'invention à l'arabe *Josué Amra.*

1007. — Le plus ancien titre sur papier de coton qu'on ait conservé, date de cette année. C'est un *Plenarium*, ou inventaire du trésor de l'église de Sandersheim en Allemagne, fait sous le règne de l'empereur *Henri* II.

*Ital. sacr.* 1102. — Le roi *Roger*, au rapport de *Rocchus Pierius*, accorda un diplôme d'autorisation à une manufacture de papier de coton qui s'établit en Sicile.

1299. — *Breitkopf*, dans son Essai sur l'origine des cartes, dit qu'elles sont originaires d'Italie, où elles furent inventées à cette époque. Suivant *Bullet*, cette invention fut portée en France à la fin du règne de *Charles* V, vers l'an 1376. Il paroît que les noms des rois et des reines qu'on y appliqua, est devenu l'origine de l'Imprimerie xilographique, ou en planches de bois sculptées en lettres.

1301. — Invention du papier de chiffes qui remplaça, pour l'écriture et les manuscrits, le papier de coton. M. *Gotthef Fischer* a fait mention d'un compte de cette année, écrit sur papier de chiffes. M. *Bodman* a annoncé qu'il en possédoit un autre de l'an 1302. M. *Stettel* a prétendu qu'Augsbourg étoit la première ville où l'on ait fabriqué du papier de ce genre.

1340. — La première usine de papier de lin ou de chiffes s'établit en France, près de la ville de Troies,

sous le règne de *Philippe* de Valois; auparavant on tiroit tout le papier de Lombardie.

1371. — *Jean* de Bruges perfectionne l'art d'enluminer les majuscules des manuscrits et la gravure en bois.

1384. — Cette année est gravée sur une estampe de la Bibliothèque de Lyon. Elle seroit le premier monument de la gravure en bois, si sa date est certaine, et si le graveur n'a pas mis 1384 pour 1484.

1392. — *Jacquemin Gringonneur* perfectionna les figures des cartes à jouer, et les peignit en diverses couleurs et en or. Il les offrit au roi *Charles* VI, alors en démence; et elles contribuèrent à l'amuser et à lui faire oublier ses maux. Dans un compte fourni par *Charles Poupart*, trésorier de l'épargne, on lit: « Donné *à Jacquemin Gringonneur*, peintre, pour trois jeux de cartes à or et à diverses couleurs, à porter devers ledit Seigneur Roi, pour son ébattement, cinquante-six sous Parisis. »

L'invention des cartes fut antérieure à la frénésie de *Charles* VI, ainsi que l'a prouvé l'abbé *Rive* dans sa dissertation, imprimée en 1780; et l'abbé de *Longuerue* cite un ancien concile de Cologne, où leur usage fut défendu aux ecclésiastiques.

1397. — *Jean Guttemberg*, regardé comme le père de l'Imprimerie, naquit à Mayence.

1423. — M. de *Murr*, savant distingué de Nuremberg, fait connoître une estampe de St. *Christophe*, regardée comme la plus ancienne de toutes celles qui ont une date.

1437. — *Guttemberg* fut cité devant l'officialité de Strasbourg par *Anne Isernen-Thur*, à laquelle il avoit

fait une promesse de mariage. On croit qu'il l'épousa; du moins, un ancien régître des contributions de la ville cite *Anne* de *Guttemberg*.

1439. — *Guttemberg*, étant venu s'établir à Strasbourg, commença dans cette ville ses premiers essais typographiques avec des planches de bois gravées. Les pièces d'un autre procès qu'il soutint en 1439 avec *George* et *Nicolas Dritzehen*, fils de l'un de ses associés, prouvent-elles qu'il avoit déjà à cette époque une presse montée, quelques instrumens d'imprimerie, et qu'il avoit trouvé l'art de placer les pages dans une forme. Les pièces de ce procès ont été publiées par le savant *Schœpflin*, dans ses *Vindiciæ typographicæ*. Il fut jugé par sentence du 12 décembre, et *Guttemberg* le gagna.

1440. — M. de *Fortia* recule l'époque de l'invention de la gravure jusqu'à *Barthélemi Schoën*, qui grava cette année sa première estampe.

1444. — *Guttemberg*, obéré par les dépenses que ses premiers essais lui avoient occasionnées, s'associa avec l'orfèvre *Jean Faust* qui lui fournit des fonds pour perfectionner son entreprise.

1450. — *Guttemberg* et *Faust*, après divers essais d'imprimerie en caractères xilographiques, c'est-à-dire, en planches de bois solides, et ensuite en caractères mobiles de bois, imaginèrent de fondre, dans des matrices en métal, les lettres de l'alphabet latin. *Faust* fournit les fonds de cette entreprise, le 22 août de cette année. C'est l'origine de la véritable typographie.

1452. — *Pierre Schoëffer* inventa les poinçons, les caractères mobiles de fonte, et une encre visqueuse,

plus propre à l'impression que l'encre ordinaire. En reconnoissance, *Faust* en fit son gendre. C'est à cette époque qu'on leur attribue la publication d'une *Bible*, *in-fol.*, mais dont l'existence n'est pas prouvée.

1455. — *Guttemberg* perdit un procès contre *Faust*, et se sépara de ses deux associés. Il mourut 13 ans après.

1457. — Le 14 août, *Jean Faust* et *Pierre Schoëffer* son gendre, firent paroître le *Psalmorum codex*, premier livre qui porte une date certaine d'impression, et qui est un chef-d'œuvre de typographie. Ils en donnèrent une seconde édition, le 29 août 1459, et une troisième, le 31 août 1490. Les religieux de *St.-Alban* firent les frais de la première édition; les Bénédictins de *St.-Jacques*, ceux de la seconde; et d'autres religieux du même ordre, ceux de la troisième.

1459. — Dès l'origine de l'imprimerie, *Schoëffer* se servit, dans son Psautier de 1459, du point, des deux points et du point d'interrogation. Il publia aussi le *Rationale* de *Guillaume Durand*, où il employa de même sa ponctuation et ses nouveaux caractères fondus au moyen des poinçons.

1461. — L'Imprimerie fut portée à Bamberg, où l'on publia un recueil de Fables en Allemand, dont l'impression fut achevée le jour de St. *Valentin;* et l'année suivante, *Albert Pfister*, imprima dans cette ville le livre des *Quatre Histoires*. Il paroît qu'il avoit appris son art dans l'atelier de *Guttemberg* à Mayence: ses caractères ont, en effet, beaucoup de ressemblance avec ceux de ce dernier. L'archiviste *Camus* a publié une longue notice sur ce dernier ouvrage qui a été porté à la Bibliothèque royale en 1799. C'est un petit

*in-fol.* de 101 feuillets, imprimés en caractères de missel ou gothiques. Les *I* capitaux ont, au lieu de point au-dessus, un demi cercle. On ne trouve dans le volume, ni chiffres, ni réclames, ni signatures, ni titres, ni frontispice. Un grand nombre d'estampes en bois suivent le texte. Elles sont grossières, et prouvent l'ignorance de l'artiste. *Aman* y paroit décoré d'un ordre avec une croix; *Jacob* y arrive en Egypte dans une voiture à la moderne, conduite par un postillon ayant une selle et des étriers. Les quatre Histoires, dont l'ouvrage fait mention, sont celles de *Joseph*, de *Daniel*, de *Judith* et d'*Esther*. Elles sont précédées d'une longue *Allégorie sur la mort*, et suivies de la *Bible des pauvres*, que l'on sait être des extraits de la Bible, imprimés à l'usage de ceux qui, n'étant pas riches, ne pouvoient acheter la Bible entière. Cette édition est l'une des premières qui soient *opistographe*, c'est-à-dire, dont les feuillets soient imprimés des deux côtés.

1462. — *Faust* et *Schoëffer* publièrent la belle Bible de Mayence qui est la première qui porte une date certaine.

*Louis* XI, roi de France, envoya *Nicolas Jenson*, garde des monnoies, de Tours à Mayence, pour s'instruire dans l'art typographique.

1465. — *Schoëffer* employa pour la première fois le caractère romain, connu sous le nom de *Cicéro*, dans son édition des *Offices* de *Cicéron* qui est l'un des chefs-d'œuvres sortis de ses presses. C'est le livre qui offre aussi pour la première fois quelques caractères grecs.

La même année, *Conrad Sweynheim*, *Arnold Pannartz* et *Ulric Han*, natifs de Vienne en Autriche,

partirent de l'imprimerie de Mayence, dont l'électorat étoit ravagé par la guerre, et portèrent leur art en Italie. Plusieurs ont attribué aux bienfaits du cardinal de *Cusa* l'arrivée de ces artistes industrieux dans cette contrée. Ils s'établirent d'abord dans la Campagne de Rome au monastère de Sublac, *de Subbiaco*, où ils furent accueillis par des religieux allemands. C'est là qu'ils formèrent des élèves, et publièrent un *Donat* sans date, et le *Lactance* en caractères romains, dont l'impression fut achevée le 29 octobre, et qui ne fut tirée qu'à 275 exemplaires, ainsi que le prouve la requête adressée au pape *Sixte* IV, par l'évêque d'Alérie, au nom des imprimeurs. Celle-ci se trouve insérée dans le tome 5 de la grande Glose de *Nicolas* de *Lyra* sur la Bible.

1466. — *Jacques Mentel* imprima à Strasbourg une Bible allemande, premier ouvrage sorti des presses de cette ville. Quelque temps après, l'empereur *Frédéric* III accorda des lettres de noblesse à l'éditeur.

La même année, *Faust* et *Schoëffer* publièrent leur édition des *Offices* de *Cicéron*. C'est la dernière fois que le nom du premier paroît dans la souscription des livres.

On a quelquefois désigné l'année 1466 sur d'anciennes éditions, telles que celle du *Doctrinale temporum* de *Pierre Michault*, par ce quatrain énigmatique :

Un trepier et quatre croissans
Par six croix avec six nains faire
Vous feront estre congnoissans
Sans faillir de mon milliaire.

Le trépied est un *M*, les quatre croissans sont quatre *C*, les six croix sont six *X*, les six nains six *unités*

qui, écrits ainsi MCCCCXXXXXXIIIII, forment la date de 1466.

1467. — *Ulric Han* fit connoître pour la première fois la gravure en bois en Italie, en ornant d'estampes les Méditations de *Jean* de *Turrecremata*.

L'Imprimerie fut portée dans trois villes, à Eltvil, à Cologne et à Rome.

Eltvil, petite ville de l'électorat de Mayence, reçut cet art de *Nicolas Bechtermunze* qui y publia, avec son frère *Henri* et *Wigand Spyes*, d'Othemberg, le *Vocabularium ex quo*, *in*-4.°, dont les caractères sont les mêmes que ceux employés par *Guttemberg* dans l'édition du *Catholicon* de 1460.

*Ulric Zell* d'Hanau, d'abord copiste ou calligraphe à Mayence, apprit son art dans l'atelier de *Faust* et de *Schoëffer*, et alla le faire connoître à Cologne, où il imprima, en un petit *in*-4.°, le traité de St. *Augustin*, *De singularitate clericorum*. On en a vendu un exemplaire 850 liv. chez M. de la *Vallière*. *Meerman* a publié la figure des caractères employés par *Ulric Zell*.

En Italie, *Ulric Han*, surnommé *Gallus* ou le *Coq*, fut appelé du monastère de Sublac à Rome par le cardinal de *Turrecremata*, et y publia les Méditations de ce dernier, en un volume *in-fol.*, premier livre en Italie renfermant des gravures en bois; et quelque temps après ses Commentaires sur le Psautier. Le savant évêque d'Alérie devint le correcteur et l'éditeur de la plupart de leurs ouvrages.

*Sweynheim* et *Pannartz*, attirés aussi dans la même ville par deux bienfaiteurs des lettres, *Pierre* et *François de Maximis*, s'établirent dans le palais de ces derniers, et y imprimèrent les Epîtres familières de

*Cicéron*, qui parurent avant les Méditations de *Turrecremata*, et où ils employèrent des caractères neufs, et d'un œil plus agréable que ceux dont ils avoient fait usage au monastère de Sublac.

1468. — L'imprimerie fut portée à Augsbourg par *Ginther Zeiner* qui y publia les *Méditationes vitæ* Jesu Christi; et à Rethinghen, par *Jean* de *Amerbach* qui y imprima une Bible latine.

Cette même année, Oxford donna aussi sa première édition. Ce fut l'Exposition de St. *Jérôme* sur le Symbole; elle est sans nom d'imprimeur.

1469. — *Vendelin* de Spire inventa un joli caractère rond, qu'il appela *vénitien*, et qu'on a confondu ensuite avec le caractère romain.

Dans son édition de *Tacite*, publiée cette année, il fit pour la première fois usage des *réclames*.

On employa aussi pour la première fois ce qu'on appelle le *régître*, pour l'assemblage des cahiers, dans une édition des Commentaires de *César* faite à Rome.

*Sweynheim* et *Pannartz* firent paroître cette année la première préface dans une édition d'*Apulée*, et les premières notes marginales dans celle d'*Aulu-Gelle*.

L'art de l'imprimerie s'établit :

1.° A Venise, où *Jean* de Spire imprima les Epîtres familières de *Cicéron*. Cet ouvrage fut tout à la fois le premier publié par cet imprimeur, que la mort enleva trop tôt à son art, et le premier sorti des presses d'une ville florissante qui, dans les trente dernières années du quinzième siècle, a compté, d'après la nomenclature de M. de la *Serna*, 201 imprimeurs.

La souscription de ces Epîtres atteste ces deux faits dans ces quatre vers :

*Primus in adcircà formis impressit aenis*
*Urbe libros Spirâ genitus de gente* Johannes
*In reliquis sit quanta, vides, spes lector habenda*
*Quum labor hic primus calami superavent artem.*

2.° A Milan, où *Philippe* de *Lavagnia* publia un *in*-4.°, ayant pour titre, *Miracoli della gloriosa* Vergine. Cet imprimeur dans la souscription de son édition d'*Avicenne*, dit qu'il a porté le premier l'art typographique dans cette ville; *Hujus artis stampandi in hâc urbe primus* LATOR *atque* INVENTOR.

C'est encore en 1469 qu'on trouve le premier privilége typographique accordé à un imprimeur. *Jean* de Spire l'obtint du sénat de Venise pour l'impression, pendant l'espace de cinq ans, des Lettres de *Cicéron* et de celles de *Pline*. *Marino Sanuto* en a fait mention dans ses Vies des doges de Venise.

1470. — *Nicolas Jenson* établit ses presses à Venise, et donna à ses éditions le plus grand degré de perfection. Le pape *Sixte* IV l'honora du titre de comte Palatin, et le savant *Léonicène* de Vicence devint le correcteur de son imprimerie.

*Ulric Han* employa à Rome pour la première fois la *parenthèse*.

La même année, *Arnold Hoërnen*, imprimeur de Cologne, se servit pour la première fois des chiffres au haut des pages, dans l'édition du *Sermo prædicabilis*.

L'imprimerie s'établit,

1.° A Paris, dans la maison de Sorbonne, où *Ulric Géring*, *Martin Crantz* et *Michel Friburger* publiè-

rent les Epîtres de *Gaspard* de Pergame, *in-4.°* Cet ouvrage offre ces quatre vers qui constatent ce fait:

*Primos ecce libros, quos hac industria finxit*
*Francorum in terris, ædibus atque tuis;*
*Michael, Uldaricus, Martinusque magistri*
*Hos impresserunt ac facient alios.*

*Guillaume Fichet* et *Guillaume* de la *Pierre* qui avoient appelé ces artistes, ayant quitté Paris pour se retirer, le premier à Rome, et le second à Bâle où il se fit Chartreux, les trois associés quittèrent aussi la maison de Sorbonne, pour porter leur imprimerie dans la rue *St.-Jacques*, au Soleil-d'Or.

2.° A Nuremberg, où l'on trouve diverses éditions datées de 1470, mais sans indication d'imprimeur. Dès-lors, les uns ont regardé comme le premier imprimeur dans cette ville *Henri Rumel;* d'autres *Frédéric Creussner;* d'autres, *Antoine Koburger;* d'autres, *Muller* de Konisberg. M. de la *Serna* a accordé cet honneur à *Jean Sensenschmidt*, natif d'Egra en Bohême, qui imprima le Commentaire de *Jean Gerson* sur les Cantiques.

3.° A Neustadt.

4.° A Foligno, où *Emilien* de *Orfinis*, d'une maison illustre du pays, y appela *Jean Numeister*, imprimeur allemand, qui commença son établissement par l'impression de l'ouvrage de *Léonard Arétin*, intitulé: *De l'histoire de la guerre d'Italie contre les Goths.* Cet imprimeur avoit été ouvrier dans l'atelier de *Guttemberg.*

5.° A Trevi, ville de l'Etat ecclésiastique, où le premier livre imprimé fut une petite Histoire de St. *François*, et où le premier imprimeur fut l'allemand *Jean Reynard.*

6.° A Vérone, où parut la Batracomiomachie d'*Homère*, dont l'impression est attribuée à *Jean* de Vérone.

7.° A Savillano, où les premiers imprimeurs furent *Christophe Beyamus* et *Jean Clim*, allemands.

1471. — On vit paroître l'ouvrage intitulé, *Decor puellarum*, *in-4.°*, par *Nicolas Jenson*. Le frontispice porte la date de MCCCCLXI; mais le plus grand nombre des Bibliographes ont reconnu qu'on y avoit oublié un x. C'est dans cet écrit que *Jenson* employa pour la première fois ces beaux caractères qu'il avoit fondus lui-même, qu'on appela *romains*, parce qu'il imita dans les majuscules les lettres capitales de l'Alphabet romain. Sa netteté et ses justes proportions l'ont fait adopter dans toutes les imprimeries de l'Europe.

*Jean Muller*, de Konisberg, plus connu sous le nom de *Regiomontanus*, perfectionna les procédés typographiques, et particulièrement le mécanisme de la presse.

A la même époque on inventa le caractère gothique à Strasbourg.

Quoique *Jean Mentel* paroisse avoir imprimé dans cette dernière ville avant 1471, la première impression portant une date certaine, est celle-ci. Ce fut *Henri Eggestein* qui la plaça dans une édition du décret de *Gratien*.

L'imprimerie fut portée en même temps à Metz par *Adam Rot*.

A Spire, où *Pierre Drach* imprima une *postille* scholastique sur l'Apocalypse. Dans le Catalogue du baron de *Hohendorf*, on cite un *Speculum conscientiæ* dont on ne connoît pas d'autre exemplaire, et qui

porte la date supposée de 1448, et Spire pour le lieu de l'impression.

A Trévise, où *Gérard* de *Lisse*, imprimeur flamand, s'établit et donna le *Mercure Trimégiste*.

A Naples, où *Sixte Riessinger*, prêtre de Strasbourg, refusant un évêché pour rester imprimeur, publia les Leçons de *Barthole* sur le code, *fol.*

A Pavie, où parut, suivant *Maittaire*, un ouvrage de médecine de *Jean-Mathieu de Gradibus*.

A Bologne, où *Balthazar Azzoguidi* imprima les Métamorphoses d'*Ovide*, avec ces mots dans la souscription : *Primus in suâ civitate artis impressoriæ inventor*. La désignation qu'*Azzoguidi* se donne d'être le premier qui a fait connoître l'art de la typographie dans sa patrie, ne seroit point exact, si l'on vérifioit la date d'une édition citée dans le Catalogue publié par *Edouard Arvood* à Venise, en 1793. Cette édition est le *Répertoire* de droit de *Pierre*, évêque de Brescia, dont la souscription de la troisième partie porte ces mots : *In collegio Bononiæ ac mirâ arte impressum anno D.ni* MCCCCLXV, *die* VIII *novembris*.

La même année, l'imprimerie fut portée à Ferrare, où *André Belfort*, surnommé *Gallus* parce qu'il étoit né en France, fit paroître les Epigrammes de *Martial*, d'après un autre manuscrit que celui qui avoit servi à l'édition de ce poète faite à Venise par *Vendelin* de Spire, un an auparavant.

A Florence enfin, où *Bernard Cennini*, orfèvre renommé, donna le Commentaire de *Servius* sur les Bucoliques de *Virgile*. Il en fondit les caractères avec ses deux fils *Dominique* et *Pierre*, et ajouta au bas de la souscription cet éloge peu modeste : *Florentinis ingeniis nil ardui est*.

1472. Cette année, l'usage des beaux caractères romains s'introduisit en Allemagne ; et ce fut *Ginther Zeiner* qui s'en servit le premier.

L'abbé *Rive* recule jusqu'en 1472 l'usage des *réclames*.

*Jean Koëlhof* employa, à cette époque, pour la première fois des *signatures* dans l'édition d'un ouvrage de *Jean Nyder*, faite à Cologne.

La même année, on vit paroître les premiers essais typographiques dans les villes suivantes :

Crémone, où *Denis* de *Paravesino* et *Etienne* de *Merlinis*, de Leucho, imprimèrent de société un ouvrage de Droit d'*Ange* de Pérouse.

Padoue, où *Barthelemi* de *Valdezocchio* et *Martin* de *Sept-Arbres* publièrent la *Fiammetta* de *Bocace*. *Gallois* s'est trompé en regardant *Pierre Maufer* de Rheims comme le plus ancien imprimeur établi dans cette ville. La date des éditions de celui-ci ne remonte qu'à 1474.

Fivizano en Toscane, où trois associés, *Baptiste* prêtre, *Jacques* et *Alexandre*, firent paroître les Œuvres de *Virgile*.

Mantoue, où *Pierre-Adam de Michaelibus* fit une édition d'un Traité des maléfices, portant ces mots dans la souscription :

*Illic nullus eo scripserat ære prius.*

Quelques Bibliographes ont fait honneur de l'introduction de l'imprimerie à Mantoue à *George* et *Pierre* qui firent sortir de leurs presses, en 1472, les *Capitoli di Dante ;* mais le passage précédent dit le contraire.

Mondovi en Piémont, où *Antoine Mathias* d'An-

vers et *Balthazar Cordier* donnèrent l'Instruction de St. *Antoine* pour les confesseurs.

Jesi dans la Marche d'Ancône, où *Frédéric* de Vérone imprima le Poème du *Dante*.

Munster en Argow, dans le canton de Berne, où *Hélye* de *Lloufen*, chanoine, imprima le *Mamotrectus*. Il y mit la date de 1470, pour conformer en tout son édition à celle publiée dans cette dernière année par *Schoëffer*. Il annonça aussi qu'elle avoit été terminée la veille de la St. *Martin*, comme le porte la souscription de *Schoëffer*.

Deventer en Hollande cite une édition de cette année, mais sa date est douteuse. Une autre plus certaine est le *Reductorium* Berthonii imprimé, en 1477, par *Richard Paffroët* de Cologne.

1473. Les villes où l'imprimerie fut portée cette année sont les suivantes :

1.° Barcelone, où l'on publia le Commentaire de *Nicolas Bonnet* sur les livres d'*Aristote*.

2.° Bude, où *André Hess*, appelé par le roi *Matthias*, imprima une Chronique de Hongrie.

3.° Tergow, où *Gérard* de *Leew* fit paroître la Légende de *Voragine*.

4.° Utrecht, où *Nicolas Kételaer* et *Gérard* de *Leempt* publièrent l'Histoire scholastique de *Pierre Comestor*, *fol.* de 141 feuillets, imprimée avec des caractères qu'on a reconnus être les mêmes que ceux employés dans divers ouvrages sans date, tels que les Œuvres de *Sidoine Apollinaire*, l'Histoire de la destruction de Troie par *Gui* de *Colonne*, le Poème de *Claudien* sur l'enlèvement de *Proserpine*, le *Defensorium fidei contra Judæos*, ouvrages que *Meer-*

*man* a faussement attribués aux presses de *Laurent Coster*.

5.° Ulm, où *Jean Zeiner* de Reutlingen fit paroître de belles éditions, et entre autres sa Bible latine, et l'*Helvarius Pelagius*, *De planctu ecclesiæ*, 2 *vol. fol.*

6.° Lavingen, où l'on publia le Traité de St. *Augustin*, *De consensu evangelistarum*, sans nom d'imprimeur.

7.° Mersbourg dans la Haute-Saxe, où *Lucas Brandis* imprima un autre ouvrage de St. *Augustin*, le livre sur les questions d'*Orose*.

8.° Alost dans le comté de Flandres, où *Thierry Martens* fit sortir de ses presses le *Miroir de la conversion des pécheurs*, du Chartreux *Denis*, surnommé de *Rikel* ou de *Lewis*, du nom de son pays près de Liège, ouvrage sans chiffre, réclame, ni signature.

Pag. 281 à 330. M. *Lambinet* qui a savamment combattu l'opinion de *Maittaire*, de *Meerman* et de *Ghesquière* qui ont regardé *Martens* comme le premier qui ait porté l'art de l'imprimerie dans la Belgique, pour attribuer cet honneur à *Jean* de Westphalie, a lui-même été réfuté

T. 1, pag. 294. par M. de la *Serna*.

*Martens* a imprimé à Louvain, à Alost et à Anvers. Il fait souvent la critique des imprimeurs de son temps, en les accusant d'ignorance, de déshonorer, par leurs fautes typographiques, les ouvrages des auteurs célèbres, plutôt *opprimés*, dit-il, qu'*imprimés* par eux.

10.° Eslingen dans la Souabe, où *Conrad Fyner* imprima l'*Exhortation sur la célébration de la Messe*, en latin. Du moins, si cet ouvrage ne porte pas le nom de cet imprimeur, il en offre les caractères.

L'année suivante, il publia avec son nom, dans la même ville, le Commentaire sur *Job* de St. *Thomas* d'Aquin, *fol.*

11. Parme, où *André* de *Portiglia* publia les triomphes de *Pétrarque.*

12.° Bresse, dans l'Etat Vénitien, où *Thomas Ferrand* et le prêtre *Pierre Villa* furent éditeurs des Statuts de Bresse, *fol.*, et des Œuvres de *Virgile.*

13.° *St.-Ursio*, près de Vicence, où *Jean* de *Rhéno* imprima le Traité de l'écossais *Duns* sur le troisième livre des sentences.

14.° Messine, où *Henri Alding*, allemand, sorti de Rome pour venir s'établir en Sicile, publia ses premières éditions. L'une des plus belles fut un Missel *secundum consuetudinem Gallorum*, *fol.*, imprimé sous le pontificat de *Sixte* IV. C'est un chef-d'œuvre de typographie pour la beauté des caractères, du papier et des marges.

1474. — On a souvent attribué à *Erhard Ratdolt*, qui imprima à Venise en 1476, l'invention des lettres *tourneures*, *litteræ florentes;* mais *Jean Zeiner* les avoit déjà employées, en 1474, dans sa *Biblia moralis*, et dans le Traité d'*Alvarez Petergius*, autrement *Paës*, intitulé, *De planctu ecclesiæ*, *fol.* de 406 feuillets.

En 1474, on imprima le premier poète italien: ce fut *Bocace.* La première édition de ses œuvres est sans date; mais on la présume avec raison de 1474. Elle fut publiée à Florence par l'imprimeur *Augustin.*

La même année, les villes qui reçurent pour la première fois l'imprimerie furent:

Le monastère de *Ste.-Marie*, dans le Ringkau près

de Mayence, où les Frères de la vie commune qui l'habitoient, publièrent le *Bréviaire* de Mayence, *in-4.°* On en voit un exemplaire dans la Bibliothèque de *St.-Barthelemi* à Francfort.

Louvain dans le Brabant, où *Jean* de Westphalie, surnommé de *Aken*, du lieu de sa naissance près de Paderborn, imprima, avec des caractères qui lui sont particuliers, plusieurs belles éditions dont la première avec date est un traité de *Pierre* de *Crescence*, *fol.*, sur l'économie rurale. Cet imprimeur célèbre mérita le titre de *maître* dans l'art de l'imprimerie, *magister artis impressoriæ*. Lui seul, T. 2, p. 89 suivant M. *Lambinet*, paroît avoir eu le droit de le porter dans la Belgique.

Bâle en Suisse, où *Bernard Richel* donna l'ouvrage intitulé: *Der Sassen Spiegel.* Un grand nombre de Bibliographes ont regardé, avec beaucoup de vraisemblance, *Berthold Rodt* ou *Michel Wenssler* comme ayant porté les premiers l'imprimerie dans cette ville; mais rien ne le prouve avec évidence, puisque toutes leurs éditions sont sans date.

Vicence, où *Léonard Achates* vint s'établir, après avoir imprimé à Venise et à Padoue.

Côme, où *Ambroise* de *Orcho* et son associé *Denis* de *Paravisino* publièrent le Traité des appellations d'*Antoine* de *St.-George.*

Turin, où deux François *Jeanin* de *Pierre* et *Jean Fabre*, de Langres, imprimèrent un Bréviaire romain.

Gênes, où *Mathieu* de Moravie, né à Olmutz, et *Michel*, de Monaco, se réunirent pour l'édition de la *Summa Pisanella.*

Savone, où frère *Bon Jean*, religieux Augustin, fit paroître l'ouvrage de Boece, *De consolatione philosophiæ.*

Valence qui offrit la première imprimerie établie en Espagne. Ce furent *Alfonso Fernandez* de *Cordoue* et *Lambert Palmart* qui l'élevèrent, et en firent sortir pour leur premier livre, la vie et l'office de la *Vierge*, en espagnol, *in*-4.°

Westminster en Angleterre, où *Guillaume Caxton*, négociant de Londres, fit imprimer un traité du jeu des Echecs, moralisé par *Jacques* de *Cessoles*, dominicain, et la traduction de l'ouvrage de *Raoul* le *Fevre*, intitulé: *Recueil des histoires de Troye. Richard Atkins* a voulu enlever à *Caxton* la gloire d'avoir porté l'imprimerie en Angleterre; mais elle lui a été restituée par le savant *Middleton*, dans sa Dissertation sur l'origine de la Typographie en Angleterre, imprimée en 1735, *in*-4.°

1475. — Introduction des premiers caractères hébreux dans l'ouvrage de *Pierre* le *Noir* contre les Juifs, publié à Erlingen.

Cette année vit introduire l'imprimerie :

A Lubeck, où *Lucas* de *Brandis* de Schafs, quittant la ville de Mersbourg, vint y imprimer le *Rudimentum novitiorum*, *fol.*, avec des gravures en bois.

A Blauburren, dans le Wirtemberg, où *Conrad Mancz* publia un opuscule d'*Albert Van-Eyb*, sur la question *si l'homme doit prendre femme ?*

A Burgdorff, où *Jean* de *Cluse* fit paroître un Traité des apparitions, sans nom d'imprimeur.

A Pilsen en Bohême, où quelques éditions parurent sans nom d'imprimeur.

Les villes d'Italie qui pour la première fois produisirent alors des éditions furent :

Casole dans le Siennois, où *Jean Fabri*, Français,

publia les *Vies des Saints*, corrigées par le médecin *Pantalion.*

Des Bibliographes modernes ont renouvelé l'erreur de *Prosper Marchand*, qui a cru que l'ouvrage avoit été imprimé à Cassel en Irlande, ou Cassel en Allemagne; mais la *Serna* l'a solidement réfutée en prouvant, 1.° que *Fabri* a fait toutes ses éditions, avant et après celle-ci, en Italie; 2.° qu'il publia, en 1474, dans cette contrée un Bréviaire romain, sous la direction du même *Pantalion.* Est-il probable qu'il eût fait émigrer avec lui l'année suivante, le même savant pour le conduire soit en Irlande, soit en Allemagne? Casole en Italie est donc plus vraisemblablement le lieu désigné par ces mots, *In Casellarum oppido impressa*, mis au bas du livre.

Pieve di Sacco, dans l'Etat Vénitien, où le rabbin *Mescullam Kotsi* publia l'ouvrage hébreu, intitulé: *Arbàh Turim.*

Cagli, près de Rome, où *Robert* de *Fano* et *Bernardin*, de Bergame, imprimèrent le petit ouvrage de *Maffé Végius* sur la mort d'*Astianax*, *in*-4.°

Modène, où *Jean Vurster*, de Campidona, fit paroître un *Virgile*, *fol.*

Pérouse, où l'on imprima la Grammaire de *Jean Sulpice* de Vérulam.

Plaisance, où *Jean* de *Ferratis*, natif de Crémone, donna une Bible latine.

Reggio, dans la Calabre, où le premier imprimeur fut un Juif, *Abraham*, fils de *Garton*, qui publia le Commentaire hébreu du rabbin *Jarchi* sur le Pentateuque, *fol.*

Barcelone, en Espagne, vit aussi paroître cette année sa première édition. Ce fut le Traité de *Valastus* de Tarente, sur les épidémies et la peste,

traduit en Catalan par *Jean* de *Villar*. *Prosper Marchand* cite un ouvrage imprimé à Barcelone, et portant la date de 1473; mais tout porte à croire qu'il faut y lire 1493.

1476. — *Erhard Ratdolt* imprima à Venise le *Calendarium* de *Jean Muller*, *fol.* de 32 feuillets. C'est le plus ancien ouvrage dont le frontispice offre un titre distinct, séparé du texte, et qui commence à se rapprocher des frontispices des livres modernes. Celui de ce *Calendrier* présente, 1.° le titre; 2.° douze vers en forme d'épigraphe; 3.° au-dessous, la date de l'impression; 4.° le nom de l'imprimeur; 5.° un encadrement gravé en bois, et placé aux trois côtés de la page.

On attribue aussi à *Ratdolt* l'usage des lettres grises et fleurons gravés en bois. Avant lui, on les peignoit et colorioit à la main.

La Grammaire de *Lascaris*, de 1476, fut publiée à Milan par *Denis Paravisino*, *in*-4.° C'est le premier ouvrage imprimé en Grec. L'abbé de *Fontenay* s'est trompé en avançant que le premier livre en grec fut l'*Homère*, en 2 *vol.*, *fol.*, publié, en 1488, à Florence par les soins de *Démétrius Chalcondyle* et de *Démétrius* de Crète. Cet ouvrage, comme on le voit, ne parut que douze ans après la Grammaire de *Lascaris*.

La même année l'imprimerie s'établit :

1.° A Anvers, où *Thierry* d'Alost imprima le *Thesaurus pauperum*, *fol.* L'opuscule flamand, intitulé, *Tondalus vysioen*, *in*-4.°, imprimé à Anvers par *Vander Goès*, qui se voit maintenant dans la Bibliothèque de MM. *Gasparoli* et qui appartint à *Verdussen*, échevin d'Anvers, porte, il est vrai, la date

de MCCCCLXXII ; mais MM. la *Serna*, *Mercier* et *Lambinet* pensent, avec beaucoup de vraisemblance, que l'imprimeur a oublié un *X* dans cette date, et que son édition est de 1482.

2.° A Bruges, où *Colard Mansion* publia son premier livre avec date ; ce fut le traité de *Bocace*, sur la *Ruine des nobles hommes et femmes*, *fol.*, en très-gros caractères gothiques. On lui attribue des éditions antérieures que l'on a présumé avoir été faites à Bruges en 1472 et 1473, tels que le *Laudetur omnipotens*, cité dans un Catalogue de la Bibliothèque harleienne ; les *Dits des philosophes* dont parle *Visser* et l'abbé *Mercier* ; mais ces éditions sont sans date, et peuvent alors être placées à des époques arbitraires.

3.° A Bruxelles, où les Frères de la vie commune donnèrent le premier ouvrage imprimé dans cette ville avec date ; il est intitulé : *Arnoldi Geilhoven Gnotosolitos, seu speculum conscientiarum*, *fol.*, en caractères gothiques cursifs, menus et rendus difficiles par les abréviations et conjonctions des lettres. Ce volume de près de 800 pages est à la Bibliothèque royale de Paris.

Le Catalogue de M. *Crevenna* a annoncé un ouvrage imprimé à Bruxelles en 1474. Ce sont les Homélies de St. *Jean Chrysostôme*, *in*-4.° ; mais il paroît que ce Catalogue offre ici une faute typographique qui a placé un 4 pour un 6, car on connoît une édition de ces Homélies de 1476, et non celle de 1474.

4.° A Rostock, dans la basse Saxe, où les Frères de la vie commune publièrent aussi les œuvres de *Lactance*, *fol.*, dans leur maison du *Jardin-Vert*. Le Catalogue de la *Vallière*, n.° 419, fait mention de cet ouvrage.

5.° A Cagli en Italie, où *Robert* de Fano et *Bernardin*, de Berg, vinrent se fixer.

6.° A Pavie, où *Antoine Carchano*, de Milan, s'établit.

7.° A Polliano, près de Vérone, où *Innocent Ziletti* et *Félix Antiquaire* firent paroître l'ouvrage de *Pétrarque*, ayant pour titre : *Degli huomini famosi*, *in*-4.°

8.° A Trente, où *Herman Schindeleyp* imprima *De obitu pueri Simonis libellus*, *in*-4.°

9.° Enfin, à Lyon. *Barthelemi Buyer*, d'une famille riche et honorée, conseiller de ville, demeurant sur le quai de la Saône, près des Augustins, fit venir *Guillaume Regis* ou le *Roi*, imprimeur, et l'établit dans sa maison. Ce dernier y publia la Légende de *Jacques* de *Voragine*, le 18 avril 1476.

Plusieurs Bibliographes ont fait de *Buyer* un imprimeur, et M. de la *Serna* est du nombre. Mais ce bienfaiteur des lettres établit seulement *Regis* dans sa maison pour favoriser ses éditions, à l'imitation de *Pierre* et de *François* de *Maximis* qui appelèrent à Rome les imprimeurs *Sweynheim* et *Pannartz*, et leur donnèrent un domicile dans leur palais.

L'Auteur de l'*Histoire de l'imprimerie* a fait remonter à 1474 l'origine de l'imprimerie à Lyon, et il cite le Roman de *Baudoin*, comte de Flandres; mais cet ouvrage, dont il est fait mention dans le Catalogue des livres de la princesse de *Condé*, ne se trouve plus, et on ne peut vérifier si la date de sa souscription est véritable. Tout annonce qu'il y a erreur, et qu'on a mis 1474 pour 1478, année où ce Roman fut publié par les soins de Buyer. La Bibliographie de *Debure*, les Catalogues de la *Val-* Pag. 31.

*lière* et de l'abbé *Perrichon* de Lyon citent cette dernière édition.

*Naudé* s'est trompé de même, lorsqu'il annonce que le plus ancien livre imprimé à Lyon a été les Pandectes de médecine de *Mathieu Silvaticus*. Celles-ci n'y furent publiées qu'en 1478.

1477. — L'orfèvre *Maso Finiguerra* grava les premières estampes sur cuivre, ou en taille-douce, et il en plaça dans l'ouvrage intitulé : *Monte di Dio*.

Les villes qui acquirent des imprimeries dans leur sein furent :

Angers, où *Jean* de la *Tour* et *Jean Morelli* en portèrent.

Pesaro, où le premier imprimeur fut le Juif *Abraham*, fils du rabbin *Chaüm*.

Ascoli, où s'établit *Guillaume* de *Linis* de Almanin.

Lucques, où *Barthelemi* de *Civitali* publia, le 12 mai, les *Triomphes* de *Pétrarque*.

Palerme en Sicile, où vint *André* de Wormaria.

Delft en Hollande, par les soins de *Jacob Soën*.

Gouda, par *Gérard Leeu* qui y imprima en flamand les *Epîtres et Evangiles*.

Séville en Espagne, par *Antoine Martinez* de la *Tella*, *Barthelemi Segura* et *Alphonse del Puerto*.

1478. — On vit paroître à Venise le premier volume de format *in*-24. C'est un *Diurnale*, *seu liber precum*.

On publia en Italie le second livre orné de gravures en taille-douce. C'est la Géographie de *Ptolémée*.

L'imprimerie s'établit :

A Eichstett en Franconie, où *Michel Reyser* la porta, et imprima avec ses caractères, sans se nommer, la *Summa hostiensis*.

A Colle, dans l'Etat de Florence, par les soins de *Jean* de *Medemblich*, allemand.

A Corenza, dans le royaume de Naples, par *Octavien Salamonius* de Manfredona.

A Genève, par *Adam Steinschawer* de Schvinfordia.

A Chablis en France, par *Pierre* le *Rouge* qui publia le *Livre des bonnès mœurs*, *fol.*

A Soreth en Souabe, où *Léonard Arétin* imprima la Comédie de *Gracchus* et *Poliscène*.

A Prague, sans qu'on connoisse le nom de son premier imprimeur.

A Valence en Espagne, par *Alphonse Fernandez*, de Cordoue.

1479. — Les villes qui eurent alors des imprimeries furent :

Wurtzbourg en Franconie, où *Etienne Dold*, *Jeorius Ryser* et *Jean Bekenhub* imprimèrent le *Breviarium herbipolense*.

Zwoll en Hollande, par les soins de *Jean* de *Wolhoé*.

Nimègue dans la même contrée, par *Jean* de Westphalie.

Poitiers, où l'on ne connoît pas le nom du premier imprimeur.

Pignerol en Piémont, par les soins du Français *Jacques* de *Rubeus*.

Tusculano, près de Brescia, par *Gabriel Petri Tarvisinus*.

Tolosa en Espagne, par *Jean Teutonicus*.

Ségorbe dans le royaume de Valence, sans nom d'imprimeur, mais où parurent dans cette année des *Constitutions synodales*.

1480. — *Jean* de Westphalie publia dans cette année ou la suivante un *Psalterium*, qui est le premier volume connu de format *in*-18.

La même année, l'imprimerie fit pénétrer ses établissemens :

A Culembourg, sans nom d'imprimeur.

Le premier imprimeur connu de cette ville, fut *Jean Veldener* qui y imprima, en 1583, le *Speculum humanæ salvationis*, *in*-4.°

A Oudenarde en Flandres, par les soins de *Jean César* ou *Keysère* qui y publia les 50 Sermons de *Herman* de *Petra* sur l'Oraison Dominicale, *fol.*

A Hasselt près de Liége.

A Nonantole près de Modène, par les deux frères *George* et *Anselme* de *Mischinis*.

A Albie en Savoie, où l'on imprima, sans date, ni nom d'imprimeur, l'Histoire des sept Sages, et la Lettre d'*Æneas Sylvius*, *De remedio amoris*.

A Friuli, par *Gérard* de Flandres qui y imprima le Traité de *Platine*, *De honestâ voluptate*.

A Caen, par *Jacques Durandas* et *Gilles Quijoue* qui publièrent un *Horace*, *in*-4.°

A *St.-Albans* en Angleterre, où l'on donna une Rhétorique.

A Londres, par *Jean Lettou*.

1481. — Publication du Missel de Wursbourg, premier livre ayant date, où l'on ait placé en Allemagne des gravures en taille-douce.

A la même époque, *Baccio Baldini* perfectionna

cette invention en Italie dans les deux estampes qu'il grava pour l'édition du *Dante*.

Les villes qui reçurent alors l'imprimerie furent :

Leipsick, par *Marc Brand* qui imprima une glose sur l'Apocalypse.

Lignitz; cependant plusieurs Bibliographes regardent la date de 1481, mise au Dialogue de *François Hermann* imprimé à Lignitz, comme supposée.

Aurach, près de Wirtemberg, par *Conrad Fyner*.

*Mons Monachorum*, près de Bamberg, par *Jean Sensenschmidt*.

*Rubeus Mons*, monastère de l'ordre de Cluny, par *Wirczburg* de *Vach*, religieux de cette maison.

Vienne en France, sans nom d'imprimeur; mais, en 1484, *Pierre Schenck* s'y fit connoître par son édition de l'*Abusé en court*. De *Bure* s'est trompé en citant cet ouvrage, comme imprimé à Vienne en Autriche.

Casal dans le Montferrat, par *Guillaume* de *Canepa Nova* qui publia les *Héroïdes d'Ovide*.

Urbin, sans nom d'imprimeur; mais où l'on trouve une édition de cette année. Ce sont les Lettres de *Philelphe*, *in*-4.°

1482. — *Erhard Radolt*, imprima, dit-on, la préface des Elémens d'*Euclide* avec des caractères d'or. Le même inséra les premières figures de géométrie dans cet ouvrage.

Dans la belle édition de la Géographie de *Ptolémée*, *Léonard Holt*, de Ulm, perfectionna la forme des chiffres arabes.

L'imprimerie s'établit :

A Erfort, par *Paul Wider* de Hornbach qui y publia *Lutrell questiones*.

A Memmingen, par *Albert Kunne*, de Duderstatt, qui y donna le *Fasciculus temporum.*

A Passaw en Bavière, où l'imprimerie fut portée par *Conrad Stahel* et *Benoît Mayr.*

A Reutlingen, par *Jean Ottmar* dont on a la *Summa Pisani*, *fol.*

A Vienne en Autriche, sans nom d'imprimeur.

A Aquila, dans le royaume de Naples, par *Adam de Rotwil* qui y imprima les Vies de *Plutarque.*

A Burgos en Espagne, par *Frédéric* de Bâle.

A Séville, par *Alonzo del Puerto.*

A Hall, sans nom d'imprimeur; mais la date de la première édition faite dans cette ville, ne paroît pas certaine.

A Promentour, par *Loys Guerbin* qui y imprima le *Doctrinal de sapience* de l'archevêque *Guy* de *Roye.* Cet ouvrage est cité par *Laire*, dans son *Index librorum.*

1483. — Les premières presses typographiques furent montées :

A Stockolm, par l'Allemand *Jean Snell* qui y imprima le *Dyalogus creaturarum moralysatus*, *in*-4.°

A Magdebourg, par *Albert Ravenstein* et *Joachim Vestval.*

A Gand, par *Arend* de *Keysère*, ou *Arnold César.*

A Schiedam, où parut le *Roman du chevalier Délibère*, sans nom d'imprimeur.

A Harlem, par *Jean Andriesson.*

A Leyde, par *Heynric Heynrici.*

A Troyes en Champagne, par *Guillaume* le *Rouge* qui y publia le *Bréviaire* du diocèse.

A Pise en Italie, par deux imprimeurs Florentins, *Laurent* et *Ange*, qui y donnèrent les Conseils du jurisconsulte *François* de *Accoltis.*

1484. — Les villes qui publièrent alors leurs premières éditions, furent :

Winterbourg en Bohême, par *Jean Alacraw* qui imprima le Traité d'*Albert* le *Grand* sur l'Eucharistie.

Bois-le-Duc, sans nom d'imprimeur; mais où parut cette année le *Tondalus visioen.*

Rennes, par *Pierre Belleesculée* et *Josses.*

Loudehac en Bretagne, où *Robin Fouquet* donna le *Songe de la pucelle.*

Chambéry, par *Antoine Neyret* qui imprima le Roman de *Baudoyn*, comte de Flandres.

Sienne, par *Henri* de Cologne et *Lucas* de *Martinis* qui imprimèrent le Commentaire de *Paul* de *Castro* sur le Code.

Soncino, près de Crémone, par les Juifs *Josuas Salomon*, *Israël Nathan* et *Soncinas.*

Novi, dans l'état de Gênes, où *Nicolas Girardengus*, qui y étoit né, donna la *Summa Baptistiniana*, *in*-4.°

1485. — Etablissement de l'imprimerie :

A Heidelberg, sans nom d'imprimeur; mais où l'on imprima alors les Sermons de *Hugues Dupré*, *fol.*

A Ratisbonne, par *Jean Sensenschmidt* et *Jean Beckenhaub.*

A Verceil en Piémont, par *Jacobin Suigus.*

A Pescia en Toscane, par *François Cennus* qui publia la Confession de St. *Bernardin* de Sienne, *in*-4.°

A Udine, près de Venise, par *Gérard* de *Lissa* qui imprima la Grammaire de *Nicolas Perrot.*

A Sarragosse, par *Paul Hurus* de Constance.

A Soria, sans nom d'imprimeur.

A Burgos, où *Frédéric* de Bâle porta son art, et imprima la Grammaire d'*André Gather.*

A Salamanque, sans nom d'imprimeur.

A Xérica, sans nom d'imprimeur.

A Salins en Franche-Comté, par *Jean Després*, *Benoît Bigot* et *Claude Beaudrand*.

1486. — Introduction des premières imprimeries :

A Sleswicken en Danemarck, par *Etienne Arnds*.

A Munster en Westphalie, par *Jean Limburg* qui imprima les Poésies latines de *Rodolphe Langer*.

A Brinn en Moravie, sans nom d'imprimeur.

A Abbéville en France, par *Jean Dupré* et *Pierre Gérard* qui y donnèrent la Cité de Dieu de St. *Augustin*, en 2 *vol. fol.*

A Chivassio en Piémont, par *Jacobin Suigo* qui imprima la *Somme Angélique* d'*Ange* de *Clavasio*.

A Casal *Maggiore*, près de Parme, par le Juif *Soncinates* qui donna le livre hébreu *Machazor*, *in-4.°*

A Voghera, près de Pavie, par *Jacques* de *St.-Nazaire* à qui l'on dût alors le Commentaire d'*Alexandre* de Imola sur *Barthole*.

A Tolède en Espagne, par *Jean Vasquèz* qui y publia un ouvrage de controverse de *Pierre Ximènes* de *Prexamo*.

1487. — L'imprimerie fut portée :

A Rouen, par *Guillaume* le *Talleur* qui fit sortir de ses presses les *Chroniques de Normandie*.

A Besançon, par *Jean Comtet* qui publia dans cette ville le Formulaire épistolaire de *Landini*.

A Gayète, par l'allemand *André Freytag*.

A Murcie, par *Jean* de *Roca*, qui imprima une Histoire d'Espagne.

A Ixar, petite ville de l'Arragon, suivant *Company*, où il a paru quelques éditions de livres hébreux.

1488. — *Michel Topie* de *Pymont* imprima à Lyon le premier livre où l'on ait vu en France des gravures en bois.

Introduction de l'imprimerie :

A Wittemberg, sans nom d'imprimeur.

A Toulouse, où l'allemand *Jean Mayer* publia la première traduction en Français de l'*Imitation de* Jésus. La plupart des autres éditions de *Mayer* sont en langue espagnole, ce qui a fait penser à plusieurs Bibliographes, tels que la *Serna*, qu'il imprimoit à Tolosa en Espagne; mais la notice sur les traductions de l'Imitation, par M. *Barbier*, ne laisse plus de doute que cet ouvrage a été imprimé à Toulouse, en 1488.

1489. — *Lucas-Antoine Junte* s'établit à Venise et y devint la tige des célèbres imprimeurs de son nom. Les plus connus furent *Philippe* et *Bernard Junte* qui publièrent à Gênes un grand nombre d'ouvrages, depuis 1515 jusqu'en 1519.

*Widmann* et *Kacheloffen*, graveurs de Leipsick, donnèrent aux chiffres arabes la forme qu'ils ont gardée.

Cette année la typographie fut établie :

1.° A Constance en Allemagne; cependant on croit que le livre des *Deux amans* portant la date de 1489 est supposée.

2.° A Haguenau, par *Henri Gran.*

3.° A Kuttenberg en Bohême, par *Martin* de *Tischnowa* qui y imprima une Bible en langue bohémienne.

4.° A Viterbe en Italie, où l'on publia, sans nom d'imprimeur, le *Servius honoratus de centum metrorum generibus*, *in*-8.°

5.° A Gradisca, sans nom d'imprimeur.

6.° A Tarragone en Espagne, où parut, sans nom d'imprimeur, l'*Histoire de Partenoples*, *in*-8.°

7.° A Lérida, où un imprimeur inconnu publia le Commentaire de *Pierre* de *Castrovol* sur l'Histoire naturelle d'*Aristote*.

8.° A *St.-Cucufate*, monastère près de Barcelone en Catalogne, qui produisit un petit ouvrage espagnol d'*Abad Isach*.

9.° A Lisbonne, par *Samuel Zorba* et *Raben Eliezer* qui donnèrent le Commentaire de *Nachmanidès* sur le Pentateuque.

1490. — L'imprimeur allemand *Heilman* inventa le caractère typographique appelé la *Bâtarde*.

Dans le Psautier imprimé par *Schoëffer*, on inséra pour la première fois les notes du plain-chant.

La même année, des presses s'établirent :

A Ingolstadt, par *Jean Kacheloffen* qui y imprima le *Rosaire* du poète *Jacques Rocher*.

A Orléans, par *Mathieu Vivian* qui donna la traduction du *Manipulus curatorum*, *in*-4.°

A Dôle en Franche-Comté, par *Pierre Metlinger*.

A Portesio, près de Venise, par *Barthélemi Zannus* qui fit sortir de ses presses les Statuts de Bresse.

A Capoue, sans nom d'imprimeur.

A Zamora en Espagne, sans nom d'imprimeur; mais où parut cette année un livre d'Evangiles en espagnol.

1491. — *Jean Froben*, originaire de la Franconie, vint s'établir à Bâle, acquit une grande réputation par le bon choix et le grand nombre des auteurs latins qu'il publia. Plusieurs ont cru que c'étoit lui qui avoit introduit le caractère romain dans les imprimeries de Suisse et d'Allemagne.

Introduction de l'imprimerie :

A Hambourg, par *Jean* et *Thomas Brochard* qui

imprimèrent les Louanges de la Vierge, *Laudes Virginis*, *in*-4.°

A Dijon, par *Pierre Metlinger* qui publia les Priviléges de l'ordre de Cîteaux, *in*-4.°

A Angoulême, sans nom d'imprimeur.

A Nozano, par *Henri* de Cologne et *Henri* de Harlem qui firent paroître un ouvrage de Jurisprudence de *Paul Turretin.*

1492. — L'art typographique parvint :

A Tzenna en Saxe, sans nom d'imprimeur, mais où parut un Psautier de la *Vierge.*

A Albe dans le Montferrat, où l'on vit paroître une édition du *Doctrinale* d'*Alexandre* de *Villedieu*, *fol.*

A Leyria en Portugal, par *Abraham*, fils de *Samuel Dortas*, qui y imprima un grand nombre de livres hébreux, et particulièrement cette année le Commentaire de *Gerson* sur les Proverbes de *Salomon.*

1493. — L'imprimerie s'établit :

A Copenhague, où *Geoffroi* de *Ghémen* imprima une Grammaire latine, *in*-4.°

A Fribourg, par *Kilian le Pêcheur* qui donna un Commentaire de St. *Bonaventure* sur les quatre livres des *Sentences.*

A Lunebourg, par *Jean Luce* qui fit paroître l'*Imitation de* Jésus.

A Nantes, par *Guillaume Larcher* dont les presses répandirent l'ouvrage de *Jean Meschinot*, intitulé, les *Lunettes des princes.*

Dans la petite ville de Cluny, par *Michel Wenssler*, de Bâle.

1494. — *Alde Manuce*, surnommé l'*Ancien*, né à Bassano, vint s'établir à Venise, et y illustra l'imprimerie par son savoir et la beauté de ses éditions. La publication du *Musæus* grec et latin, *in*-4.°, passe pour être de cette année; cependant *Crevenna* croit avec vraisemblance que la Grammaire de *Lascaris*, dont l'impression fut finie le dernier février 1494, est le premier ouvrage sorti des presses d'*Alde Manuce*.

Oppenheim est la seule ville qui dans cette année ait reçu l'art typographique. On y publia, sans nom d'imprimeur, le Dialogue apologétique de *Wigand Wirt*.

*François* de *Alopa*, de Venise, introduisit l'usage des lettres capitales dans son édition de l'Anthologie grecque.

1495. — *Josse Badius*, surnommé *Ascensius*, parce qu'il étoit né dans la petite ville d'Asch près de Bruxelles, après avoir travaillé long-temps comme correcteur dans l'imprimerie de *Treschel* à Lyon, et y avoir épousé sa fille, vint s'établir à Paris, et s'y distingua par la pureté et le grand nombre de ses éditions qui rendirent ses presses si célèbres, *Prælum ascensianum*. Le premier ouvrage qui en sortit fut le *Philobiblion*, ou Traité de l'amour des livres, par *Richard Bury*, évêque de Durham en Angleterre, et fondateur de l'université d'Oxford. *Badius* rivalisa de gloire avec *Alde Manuce*; et tandis que celui-ci consacroit ses talens à la pureté des éditions grecques, il employa les siens à la correction des auteurs latins.

Des *vignettes*, placées dans un *Psautier* imprimé par *Alde*, ornent pour la première fois un livre.

Des presses furent établies :

A Schoenhoven en Hollande, sans nom d'imprimeur au Bréviaire d'Utrecht.

A Freisingen, par *Jean Schaeffler*.

A Limoges, par *Jean Berton* qui publia le Bréviaire de cette ville.

A Forli, dans la Romagne, par *Jérôme Medesani* de Parme, *Guarin* de *Guarinis* et *J. J.* de *Benedictis*. Ils donnèrent le Traité de *Nicolas Ferretti* sur l'élégance de la langue latine.

A Scandiano, par *Peregrin* de *Pasqualibus* qui y publia l'Histoire d'*Appien*.

A Valladolid en Espagne, sans nom d'imprimeur.

1496. — Introduction de l'imprimerie :

A Offenbourg, dans la Souabe, sans nom de l'imprimeur qui produisit les Sermons de *Robert* de *Licio*.

A Provins en France, par *Guillaume Tavernier* qui donna la *Règle des marchands*, *in*-4.°

A Tours, par *Matthias Latteron*, imprimeur d'une Vie de St. *Martin*, *fol.*

A Barco, près de Brescia, par le Juif *Gerson* qui imprima des Prières hébraïques.

A Pampelune, par *Arnould Guillaume* de *Brocario* qui y imprima un Commentaire sur les Economiques d'*Aristote*, par *Pierre* de *Castrovole*, *fol.*

A Grenade, par l'allemand *Mainard Ungut* qui publia le Traité de *François Ximénès*, *De vitâ christianâ*.

1497. — L'imprimerie pénétra dans deux villes, à Avignon, et à Carmagnole dans le Piémont. Elle fut portée dans la première par *Nicolas Lepe*. On ne connoît pas le nom de celui qui publia cette année, dans la seconde, un ouvrage théologique de *Facinus Tiberge*.

1498. — L'imprimerie s'établit :

A Tubinge, par *Jean Ottmar* qui fit sortir de ses presses un Commentaire sur le premier livre des *Sentences*.

1499. — Les premiers imprimeurs furent :

A Tréguier, *Jean Casnèz*.

Dans le monastère de Montferrat en Catalogne, l'allemand *Jean Luschner* publia un *Missale Benedictinum*.

A Madrid, le premier livre imprimé fut un *in-folio*, sur l'Histoire de *Ferdinand* et de la reine *Isabelle*, sans nom d'imprimeur.

1500. — Cette année l'imprimerie fut introduite :

A Cracovie, par *Jean Haller*.

A Munich, par *Jean Schobsser*.

A Olmutz, par *Conrad Baumgärten* qui y imprima le Traité d'*Augustin* d'Olmutz contre l'hérésie des Vaudois.

A Pfortzheim en Souabe, par *Thomas Anselme*, de Bade, qui publia le Vocabulaire de *Jean Altenstaig*.

A Perpignan en France, par *Jean Rosembach*, d'Heidelberg, imprimeur du Bréviaire *Ecclesiæ Elnensis*.

A Jaën, sans nom d'imprimeur, à moins qu'il ne soit *Pierre Daguin*.

Nous ne donnerons plus l'indication complette de l'établissement de l'imprimerie dans les autres villes de l'Europe, leurs éditions postérieures à l'an 1500, ne remontant plus au siècle qui vit naître l'art typographique ; nous nous bornerons à n'en signaler que quelques-unes.

1501. — *Alde Manuce* inventa le caractère *italique* ou *cursif*.

De son côté, *Jodocus Badius Ascensius*, établi à

Paris, introduisit le premier, dans l'imprimerie française, le *romain*, qui est devenu successivement le caractère typographique le plus répandu et le plus généralement usité en Europe.

1502. — Le cardinal *Ximénès* fit commencer l'édition de sa Bible polyglotte qui fut terminée en 1517. C'est la première de toutes, et on n'en a tiré que 600 exemplaires. Elle est en 6 *vol. fol.*, et en quatre langues.

1503. — C'est à cette année que M. *Peignot* fixe avec beaucoup de vraisemblance la mort de *Schoëffer*, véritable auteur de l'imprimerie.

1506. — *Jean Amerbach*, imprimeur de Bâle, songea le premier à publier la collection des Saints Pères; il commença par St. *Augustin*.

1507. — L'imprimeur *Gilles Gourmont* publia le premier en France un livre en caractères grecs. C'est un recueil, *in-4.°*, de divers opuscules, tels que les Apophtegmes des sept Sages, les Vers dorés de *Pythagore*, le Poème de *Phocylide*, avec un Alphabet grec.

1508. — *Ives Witigis*, pour conserver le nom et la mémoire de *Guttemberg*, fit élever un monument à sa gloire dans la grande cour du collége de Mayence, avec cette inscription :

Jo. Guttembergensi *Moguntino, qui primus omnium litteras ære imprimendas invenit, hâc arte de orbe toto benè merenti, Ivo Witigisis hoc saxum pro monimento posuit.* 1508.

1509. — Edition d'un Psautier, publié par *Henri Etienne*, où le texte est divisé pour la première fois en versets.

1513. — *Théodoric Martens* publia, à Louvain, le Dialogue de *Dorland* contre la propriété des moines, *in*-4.° On lit au bas de la souscription : *Cum gratiâ et privilegio.* C'est peut-être le premier ouvrage qui fasse mention d'un privilége d'impression; celui-ci fut accordé à *Martens* par l'empereur d'Autriche *Maximilien.*

1515. — *Philibert Junte*, chef de la famille de son nom qui s'est rendu si recommandable dans l'Histoire de l'imprimerie, commença à donner à ses éditions la grande réputation dont elles jouirent. Il publia cette année à Gênes la Rhétorique d'*Hermogène*, les Comédies d'*Aristophane*, la Grammaire de *Théodore Gaza* et d'autres ouvrages. C'est à lui que le pape *Léon* X accorda pour dix ans un privilége pour imprimer les livres qui lui conviendroient, avec défenses aux autres imprimeurs de les contrefaire.

1516. — Dès 1501 ou 1502, *Théodoric Martens* avoit gravé et fondu à Louvain des caractères grecs pour les citations des auteurs grecs dans ses éditions latines. Mais M. *Lambinet* croit que ce ne fut qu'en 1516, qu'il imprima le premier ouvrage entièrement grec, publié dans la Belgique. Ce sont les deux premiers livres de la Grammaire de *Théodore Gaza.*

1521. — *Simon* de *Colines* commença à se distinguer à Paris par ses belles éditions grecques et latines. C'est le premier qui introduisit en France l'usage du caractère italique, inventé par *Alde Manuce* en Italie.

1525. — Gravure des premiers poinçons pour l'impression de la musique, à Paris, par *Pierre Hautin.*

1526. — *Geoffroi Tory*, né à Bourges, mais im-

primeur à Paris, perfectionna les caractères et donna la juste proportion des divers corps d'imprimerie dans son livre intitulé : *Le champ fleury*. Il y prétend que toutes les lettres de l'alphabet latin dérivent du nom de la déesse *IO*, et sont formées de l'*I* et de l'*O*.

1530. — *Michel Vascosan*, gendre de *Badius*, se rendit célèbre par l'exactitude et le bon choix de ses impressions. Il publia cette année le *Diodore* de Sicile. On lui dut ensuite les éditions de *Quintilien*, de *Cicéron*, de *Plutarque* traduit par *Amyot*. *Vascosan* étoit beau-frère de *Robert Etienne*.

*Claude Garamond* grava vers cette époque, par ordre de *François* I.^er^, les trois sortes de caractères grecs, dont *Robert Etienne* s'est servi dans ses éditions. Il grava ensuite avec tant de perfection le caractère connu en imprimerie sous le nom de *Petit-Romain*, que ce caractère fut nommé pendant longtemps le *Garamond*.

1536. — *Robert Etienne* illustra la typographie par son savoir et la beauté des ouvrages sortis de ses presses. Il publia cette année son *Trésor de la langue latine*, qui est un *trésor* d'érudition. Dix ans après, il donna son *Nouveau testament grec*, renommé pour sa correction, et qui n'a qu'une seule faute d'impression. C'est le mot *pulres* pour *plures* qui se trouve dans la préface. « La France, a dit *De Thou*, doit plus à *Robert Etienne*, pour avoir perfectionné l'imprimerie, qu'à ses plus grands capitaines pour avoir étendu ses frontières. » D'autres auteurs l'ont appelé le *premier Imprimeur du monde*.

1540. — Environ à cette époque, *Jérôme Com-*

*melin*, de Douai, alla s'établir à Heidelberg, et se rendit célèbre par ses éditions des SS. Pères et d'autres auteurs. Le savant *Casaubon* achetoit à tout prix les ouvrages sortis des presses de cet imprimeur.

Quelques années après, *Adrien Turnèbe*, si connu par ses *Adversaria*, donna aussi beaucoup de renommée à ses éditions.

1541. — On se servit pour la première fois de *guillemets* dans l'impression.

1542. — La première femme qui se distingua dans l'art typographique fut *Charlotte Guillard*, qui épousa successivement *Bertholde Rembolt* et *Chevalon*, deux imprimeurs renommés. A la mort du dernier en 1542, elle dirigea elle-même ses presses, corrigeant les épreuves des auteurs latins, et publiant des éditions très-correctes. Celle de St. *Grégoire*, en 2 *vol. fol.*, l'est tellement qu'on n'a pu insérer que trois fautes dans l'*errata*.

1544. — *François* I.^er^ fit venir en France *Ange Vergece*, grec de nation et célèbre calligraphe. Son chef-d'œuvre fut une copie du *Cynegeticon* ou traité de la chasse d'*Oppien*. *Henri* II en fit don à *Diane* de Poitiers. L'écriture en est si belle, qu'elle servit de modèle pour la gravure des beaux caractères grecs dont *Robert Etienne* se servit pour ses éditions.

1549. — *Jean Oswen*, imprimeur anglais, est le premier qui a porté l'imprimerie à Worcester.

1550. — *Sébastien Gryphe*, natif de Souabe, ayant établi ses presses à Lyon, y publia sa belle Bible latine, 4 *vol. fol.*, chef-d'œuvre de typographie, où il employa de beaux caractères ronds, les plus gros

qu'on eût encore vus. Le poëte *Vouté* disoit avec raison, « *Robert Etienne* corrige parfaitement les livres, *Colines* les imprime fort bien; mais *Gryphe* réunit l'esprit et la main pour tout à la fois les bien corriger et imprimer. »

*Castigat Stephanus, sculpsit Colinœus; utrumque*
*Gryphus edoctâ mente manuque facit.*

A la même époque, *Jean* de *Tournes* se distinguoit à Lyon par ses éditions et sa probité. Ses successeurs continuèrent avec honneur la même profession et y acquirent de grandes richesses. En 1749, *Wolf* dédia son ouvrage sur les *Monumens typographiques* aux *de Tournes*, comme à la plus ancienne famille connue par ses lumières dans la librairie.

1552. — Commencement de la belle fonderie de caractères de *Guillaume Le Bé*, qui passa ensuite à *Fournier* l'aîné.

1555. — *Christophe Plantin* illustra l'art de l'imprimerie. Né en France, près de Tours, il alla s'établir à Anvers, et y fit construire un magnifique édifice qu'il consacra à son art. *Louis Guicciardin*, dans son éloge d'Anvers, dit que cette ville doit être plus glorieuse de l'établissement de *Plantin*, que de son vaste commerce et de ses immenses trésors. *Philippe* II le nomma son premier imprimeur, *Architypographus Regius*.

*Plantin* avoit commencé à faire connoître ses belles éditions en 1555, et il est mort en 1589.

1556. — *Nicolas Granjon* grava à Lyon le caractère nommé la *Cursive française*, ou caractères de *Civilité*,

1557. — Publication d'une Bible, par *Robert Etienne* qui l'imprima, dit-on, avec des caractères d'argent; mais ce fait n'est pas prouvé, et n'offriroit, s'il l'étoit, qu'un luxe inutile.

1563. — *Ivan Fedor*, diacre, et *Pierre Timofeew Mstislavzoœ* établirent à Moscow la première imprimerie qu'on eût vue en Russie; ils y imprimèrent les Actes et Epîtres des Apôtres.

1567. — *John Day* introduisit dans l'édition anglaise le caractère anglo-saxon.

1569. — *Plantin* fit venir de Paris à Anvers le célèbre graveur *Guillaume Le Bé*, pour frapper les poinçons de la Polyglotte d'*Arias Montanus*, en 8 *vol. fol.* Elle est plus complette que celle de *Ximénès*. Le papier et les caractères en sont superbes.

1572. — *Simon Millanges*, après avoir été recteur du collége de Bordeaux, se fit imprimeur dans cette ville, et commença à y publier des éditions recherchées pour leur correction et la beauté des caractères qui sont extrêmement fins. Ce qui les distingue encore, c'est qu'il employa de l'encre très-noire sur un papier très-blanc; ce qui leur donne un aspect remarquable.

1576. — *Fréderic Morel*, gendre de *Vascosan* et neveu de *Robert Etienne*, obtint comme eux la place d'imprimeur du roi, et suivit leurs traces avec gloire dans l'art typographique. Ses successeurs, *Fréderic*, *Claude* et *Charles Morel*, se distinguèrent dans l'exercice du même art.

1578. — *Robert Granjon* commença à Rome la superbe fonderie de caractères du Vatican.

1580. — Le célèbre et savant imprimeur *Fréderic Morel* commença à se faire connoître en imprimant la traduction d'*Hérodien*. On sait combien il se distingua par ses belles éditions hébraïques, grecques et latines. On estime sur-tout celle du Commentaire d'*Æcumenius* sur le nouveau Testament, joint à celui d'*Aréthas* sur l'Apocalypse, donnée en 1631, 2 *vol. fol.*

1588. — On établit à Hertford la première manufacture de papier que l'Angleterre ait eue. Auparavant, on le tiroit de l'étranger.

1595. — *Louis Elzevir* commença ses belles éditions à Leyde, et ses successeurs conservèrent la réputation de ses presses par la finesse et l'égalité des caractères avec lesquels ils publièrent les Auteurs classiques, l'Imitation de *Jésus*, un nouveau Testament grec, un Corps de droit, et tant d'autres éditions agréables et recherchées.

1596. — Etablissement de la fonderie des beaux caractères de *Jacques* de *Sanlecque*.

1598. — Dans cette année ou la suivante, *Rabbi Gerson*, imprimeur juif, quitta Brescia en Italie, où il avoit publié quelques livres hébreux, et alla établir à Constantinople la première imprimerie que cette ville eut vue. Elle y travailla jusqu'en 1630.

1600. — Un libraire fut placé dans la légende des Saints. C'est *Pierre Donzella*, libraire à Grenade vers 1540, commentateur des Œuvres de St. *Jean-de-Dieu*, et qui a été canonisé.

1612. — Le savant *Thomas Erpenius* établit à Leyde une imprimerie pour les éditions arabes.

Quatre ans avant lui, *Pierre Kirsten*, savant médecin, en avoit levé une autre pour les mêmes ouvrages, à Breslaw.

1619. — *Lazare Zetzner*, imprimeur de Strasbourg, introduisit dans les lettres capitales l'*U* rond et le *J* à queue, et en fit fondre les caractères.

1628. — L'avocat *Michel* fit commencer à Paris, par *Vitré*, l'impression de sa grande Polyglotte, en sept langues et formant 10 *vol.*, *fol.* Les caractères en furent gravés par *Jacques Sanlecque;* et le papier fabriqué exprès pour cette entreprise, fut si beau et d'une si grande dimension, qu'il en a conservé le nom de *papier impérial.* On a reproché à *Vitré* de n'avoir pas distingué dans cet ouvrage, dont l'impression dura 17 ans, l'*i* et l'*u* voyelles des consonnes *j* et *v*, et sur-tout d'avoir fait fondre les caractères de *Sanlecque* après l'impression de la Polyglotte, pour qu'aucun autre imprimeur n'en pût publier une seconde édition après lui.

1635. — L'imprimeur *Sébastien Cramoisy* fut nommé directeur de l'imprimerie du Louvre, nouvellement établie par le cardinal de *Richelieu*, et commença à y publier ces grands ouvrages, connus sous le nom d'*éditions du Louvre*, parmi lesquels on distingue la *Bysantine*, les Œuvres de St. *Chrysostôme*, la collection des Historiens, par *André Duchesne*, etc.

1640. — *Pierre Moreau* inventa un caractère typographique, imitant l'écriture bâtarde, et il s'en

servit dans la traduction de *Virgile* et autres ouvrages qu'il publia.

*Jacques* de *Sanlecque* fondit de petits caractères romains, agréables à l'œil, et qui ne cèdent point en beauté à ceux des *Elzevirs;* ils furent employés par les célèbres imprimeurs *Cramoisy*, *Petit* et *Muguet*. Son père porta l'art de la fonderie à une grande perfection, sur-tout pour les caractères syriaques, samaritains et arabes. Le *Jay* s'en servit dans sa *Polyglotte*.

1669. — *Juan-Gomez Moralès* fut le premier fondeur de caractères typographiques que l'Espagne ait eu. Il fit venir des matrices de Bruxelles, et établit son atelier à Madrid.

1670. — Etablissement de la belle fonderie de caractères de *Jean Cot*.

1683. — *Diego Disès* perfectionna la fonte des caractères d'imprimerie en Espagne.

1685. — On grava en Irlande les premiers caractères hibernois.

*Jean Anisson*, libraire lyonnais, fut appelé à Paris pour diriger l'imprimerie royale, et en soutint la réputation. Il succéda dans cette place à *Sébastien Mabre-Cramoisy*.

1700. — Dans le Voyage littéraire fait par *Jordan* en Hollande et en Allemagne, cet auteur, en parlant de la maison des orphelins à Halle en Saxe et de l'imprimerie qui y est établie, dit que pour rendre moins coûteux et plus communs les exemplaires de la Bible de *Luther*, on a conservé depuis 1700 toutes

les planches et caractères de cet ouvrage. Cette conservation a pu donner l'idée de la stéréotypie.

1716. — *Joseph* de *Torres* établit à Madrid la première imprimerie de musique qu'on eut vue en Espagne.

1717. — *Joseph Comino* porta à Padoue la belle imprimerie, nommée de son nom *Cominiane.* Elle travailla avec gloire jusqu'en 1756 sous la direction des frères *Volpi* qui publièrent le catalogue des ouvrages qu'elle avoit produits jusqu'alors.

1720. — L'imprimeur de Paris *Valleyre* commença les premiers essais du stéréotypage dans un Calendrier à deux colonnes, formé avec des planches coulées, et sur lesquelles les caractères étoient fixés et non mobiles. *Camus* et *Lambinet* ont fait tirer des épreuves de quelques mois de ce Calendrier.

1723. — *Antoine-Urbain Coustelier* commença ses élégantes éditions des poëtes et historiens latins, et publia, d'abord, les Œuvres de *Catulle*, *Tibulle* et *Properce.*

1728. — *Ibrahim Effendi*, d'origine polonaise, rétablit l'imprimerie à Constantinople, où elle n'avoit rien publié depuis ses premiers essais dans cette ville à la fin du seizième siècle. Le premier livre qu'elle produisit fut un traité de l'art militaire, et ensuite une relation de l'expédition des Turcs contre les Aguans. Cette imprimerie n'a pas existé longtemps ; les Musulmans ont craint que dans l'impression de l'Alcoran il ne se glissât des fautes ; et on allégua dans le Divan, suivant M. *Peignot*, qu'il seroit attentatoire à la Majesté Divine qu'on imprimât

le nom de *Dieu* avec une encre dans la composition de laquelle il entroit du fiel de bœuf.

1730. — Un soldat fit don à l'académie de St.-Pétersbourg d'un volume qu'il avoit trouvé en Asie, et qui est le seul exemplaire que l'on connoisse de l'*Apostol*, ou recueil des actes et épîtres des Apôtres, publié en russe, à Moscow, en 1563. C'est le premier livre imprimé en Russie.

1737. — *Pierre-Simon Fournier*, après avoir perfectionné les vignettes de fonte et gravé en acier les lettres connues sous le nom de *grosses* et *moyennes* de fonte, publia sa savante table des proportions à garder entre les caractères typographiques, pour fixer leurs hauteurs et leurs rapports.

1739. *Wdliams Ged*, orfèvre d'Edimbourg, se rendit à Londres vers l'an 1730, et y contracta une société typographique avec les frères *Seuner*, dont l'un étoit libraire et l'autre fondeur de caractères. Ils imaginèrent les premiers de perfectionner les procédés stéréotypes, en composant des planches en caractères mobiles, sur lesquels ils versèrent une composition de plâtre pour en former un moule, dans lequel ils jetèrent la matière qui sert à la formation des caractères d'imprimerie, et qui devinrent ainsi des planches solides. Cette inovation fut traversée par la jalousie des imprimeurs anglois. *Ged*, ruiné, retourna dans sa patrie; et, de concert avec son fils *James*, il y imprima, en 1739, son *Salluste* en caractères non mobiles, et avec des planches moulées d'une seule pièce. *Non typis mobilibus, ut vulgò fieri solet, sed tabellis, seu laminis fusis excudebat.* *In*-12 de 150 pages.

*Pierres*, imprimeur de Versailles, possédoit l'une des planches moulées de *Ged;* c'étoit celle qui avoit servi à l'impression de la page 44.

1742. — *Fournier* publia le modèle de ses divers caractères d'imprimerie.

1751. — *Joseph-Gérard Barbou* commença la jolie collection des Auteurs classiques, qui forme 69 *vol. in*-12.

A la même époque, *Brindley*, anglais, en publia une autre de format *in*-18, qui est très-correcte et très-recherchée. La tenuité des caractères ne fait rien perdre à leur agrément.

1755. — M. *Breitkopf*, célèbre imprimeur de Leipsick, a publié le premier ouvrage de musique en caractères mobiles.

1757. — *Jean Baskerville*, de Birminghan en Angleterre, donna à l'imprimerie anglaise le plus grand éclat par la publication de son *Virgile* qui parut cette année, et dont il fit fondre les caractères. Ils sont beaux, nets et élégans, mais un peu trop effilés. Le papier, dont il a inventé la composition, est brillant et si poli qu'on le croiroit plutôt de soie que de chiffes. *Baskerville* est mort en 1775. Ses poinçons ont passé à la société littéraire qui, sous la direction de *Beaumarchais*, a donné, en 1785, les éditions, *in*-4.° et *in*-8.°, des Œuvres de *Voltaire*.

1765. — Le célèbre *Bodoni* fut nommé directeur de l'imprimerie de Parme. Il en a fait sortir de magnifiques ouvrages, après avoir gravé lui-même les caractères dont il s'est servi. On distingue dans ses éditions le *Virgile*, l'*Horace*, le *Catulle*, le *Calli-*

*maque*, l'*Aminte*, l'*Homère* grec, etc. MM. *Renouard* et *Molini* en ont publié la liste.

1772. — M. *Luce* imagina de graver sur des poinçons et par parties séparées les vignettes et ornemens des livres, de manière à les composer à volonté, suivant l'espace en blanc, laissé par l'impression.

*Joachim Ibarra* porta la typographie en Espagne à une haute perfection. Sa traduction de *Salluste* par l'Infant don *Gabriel* date de cette année. On lui doit le Roman de *Don Quichotte*, l'Histoire d'Espagne de *Mariana*, un Missel Mozarabique, etc. Le premier, il apprit à ses compatriotes à lisser le papier d'impression, et il inventa une sorte d'encre d'imprimerie dont il pouvoit, à son gré et à chaque instant, augmenter ou diminuer l'épaisseur. Il est mort en 1786.

1775. — L'espagnol don *Francisco Barletti* de *St.-Paul* proposa un moyen de diminuer de moitié dans les imprimeries les frais et le travail de la composition. Ce moyen consiste à y employer, au lieu de lettres isolées, des caractères présentant plusieurs lettres formant un son, comme *an*, *ains*, *mais*, *jour*, etc. Il a fait imprimer, suivant ce procédé, à l'imprimerie royale, un petit volume, *in*-4.°, intitulé : *Nouveau système typographique*. Cette réunion de lettres coulées d'un seul jet, donne une composition par syllabes, au lieu de l'être par simples lettres. Cette composition, ainsi que la distribution ou décomposition, en sont plus promptes et les fautes d'impression plus rares. MM. *Desmarets*, de l'académie des sciences, et *Barbou*, imprimeur, ont donné leur approbation à ce système.

1780. — MM. *Johannot*, d'Annonay, et *Etienne*

*Montgolfier*, ont fait en France les premiers essais de la fabrication du papier vélin. On en fabriquoit déjà en Hollande.

*André Foulis*, célèbre imprimeur de Glascow, a perfectionné le polytypage dans une édition de *Virgile*, faite sur métal ordinaire de caractères, et il obtint, pour ses procédés, un privilége exclusif pour 15 ans.

1783. — MM. *Pierre* et *Firmin Didot* ont porté l'art typographique, à Paris, à sa dernière perfection. Rien n'égale la grace et l'élégance de leurs caractères: la correction du texte, la blancheur du papier, et, dans plusieurs ouvrages, la beauté des gravures répondent à leur bon choix. C'est en 1783 que parut le *Télémaque* en 2 *vol.*, *in*-4.°, qui commença à fixer l'admiration des amis des beaux livres. Il fut suivi d'un *Racine*, 3 *vol.*, *in*-4.°, du discours sur l'Histoire universelle par *Bossuet*, de la Jérusalem délivrée, en Italien, ouvrages publiés la même année. Ceux qu'ils ont imprimés ensuite sont nombreux; mais on regardera toujours comme des chefs-d'œuvres de l'art le *Virgile* de 1798, *fol.*, l'*Horace*, *fol.*, et le *Racine* de 1811, 3 *vol.*, *fol.*, avec 57 estampes. Le prix de ce dernier ouvrage est de 1800 fr. avant la lettre.

M. *Hoffmann* imprima à Paris un journal polytipe en planches solides; il profita de l'essai sur les alliages par *Darcet*, pour connoître ceux que l'on pouvoit pétrir comme de la cire molle. Il appliqua cet alliage ou composition de plomb, d'étain et de bismuth, sur une planche ou matrice de terre grasse, mêlée de plâtre et d'une colle gélatineuse, formée de sirop de gomme et de fécule de pomme de terre,

qui avoit reçu l'empreinte des lettres mobiles, et en communiquoit la forme et l'ordre à l'alliage métallique. Outre son Journal, M. *Hoffmann* imprima, par ce procédé, en 1787, les *Recherches historiques sur les Maures* par *Chénier*, 3 *vol. in*-8.

1784. — M. *Pierres*, imprimeur à Versailles, proposa une nouvelle presse simplifiée, et n'ayant ni train, ni étançons, ni jumelles. L'académie des sciences l'approuva, et *Camus* a soutenu que l'esprit de routine seul pouvoit en retarder l'usage général. L'inventeur présenta cette presse à *Louis* XVI qui en saisit parfaitement le mécanisme, et imprima lui-même, par son moyen, quelques feuilles qui se vendroient bien chérement, si M. *Pierres* les eût conservées.

1785. — *Joseph Carez*, imprimeur de Toul, réunit plusieurs caractères, c'est-à-dire, les syllabes les plus usitées dans la langue en un seul type, et annonça des éditions imprimées de cette manière et qu'il appela *omotypes*. Celles-ci sont plusieurs livres de Liturgie notés, une Bible en petit format, et un Dictionnaire de la fable imprimés en caractères *nompareille*. Il imagina d'employer l'usage d'un mouton, pour frapper la planche en relief et en faire sortir plus nettement les caractères.

1786. — M. *Anisson* proposa un modèle de presse perfectionnée qui fut approuvée par l'académie des sciences. M. *Génard* en offrit une autre, dans laquelle la manœuvre est moins pénible que dans la presse ordinaire, et qui remplace le mouvement de traction de l'ouvrier par un autre de pression de haut en bas.

M. *Léorier* a fabriqué dans sa manufacture de Buges du papier fait avec de la guimauve, des roseaux,

de la mousse, des orties et d'autres matières. La même année, on a imprimé les Œuvres de M. de *Villette* sur du papier fait avec l'écorce du tilleul.

1787. — L'espagnol don *Joseph Doblado* a inventé une très-bonne méthode pour imprimer les Missels et livres d'église.

1791. — M. *Gengembre*, ingénieur-mécanicien de la Monnoie de Paris, et M. *Herhan*, son beau-frère, employèrent les procédés de la stéréotypie à l'impression des estampes en taille-douce et à celle des assignats.

1792. — M. *Hoffmann* obtint un privilége pour exercer le polytypage, comme ayant eu le premier l'idée de se servir de caractères d'imprimerie pour poinçons, en formant avec ces types simples des frappes ou matrices, et d'avoir substitué à la fonte des planches, qui ne peut en produire de parfaitement nettes, la pression du métal au moment d'un certain degré de refroidissement. Il céda ce privilége, la même année, à *Jean-Daniel Saltzmann*.

1798. — MM. *Firmin Didot* et *Louis-Etienne Herhan* inventèrent une nouvelle méthode pour fondre des planches solides ou stéréotypes, en composant d'abord les pages de caractères mobiles, gravés en creux, au lieu de l'être en relief, pour former une matrice dont on tire ensuite des empreintes fixes. Ils ont publié de cette manière plus de soixante volumes *in*-18. L'un des premiers fut un *Virgile* d'environ 400 pages, avec une carte géographique, mis en vente au prix de 15 sols. Ils ont ensuite publié le *Phèdre*. Le poids d'une feuille stéréotypée, d'après leurs procédés, est de 18 livres; celui d'une planche imprimée

en caractères mobiles ordinaires est de 120 livres; on voit ainsi quelle économie de métal s'opère en préférant aux planches en caractères mobiles qui seroient conservées pour produire une édition à volonté, sans frais de nouvelle composition, celles qui, par le stéréotypage, remplissent le même objet.

A la même époque, M. *Bouvier* a polytipé des planches de cuivre, et en a fait l'application à l'impression de la musique.

De son côté, M. *Samuel Falka*, hongrois, a introduit et perfectionné les éditions stéréotypes dans sa patrie.

1799. — M. *Camus* est allé à Bamberg et en a rapporté à Paris le livre des quatre Histoires ou l'*Allégorie sur la mort*, l'un des premiers monumens de la typographie.

1800. — Le 16 novembre, le marquis de *Salisbury* présenta au roi d'Angleterre un ouvrage imprimé sur un papier fabriqué avec de la paille.

1801. — MM. *Mame*, imprimeurs à Paris, ont perfectionné l'art stéréotype en produisant des matrices mobiles, creuses, en cuivre, au lieu d'être en plomb et régule, et frappées au lieu d'être fondues. Le premier ouvrage qu'ils ont produit par ce procédé, est un *Salluste*, *in*-12. On distingue depuis, parmi leurs nombreuses éditions, un Corps de droit français, *in*-4.°, et un Dictionnaire de l'académie française, aussi *in*-4.°

## §. X.

## *Bibliographie spéciale et chronologique des principaux ouvrages sur l'origine et l'histoire de l'Imprimerie, les Bibliothèques, et les premiers Essais de l'art typographique dans les diverses villes de l'Europe.*

En toute matière, qui peut tout dire ? Bornons-nous ici à donner la nomenclature des ouvrages les plus remarquables sur la Bibliographie et l'Histoire de l'Imprimerie, sans y comprendre cette foule de Catalogues non raisonnés, et d'écrits qui n'ont eu qu'une existence passagère et qui sont maintenant oubliés.

Nous ne ferons point mention non plus dans cette notice des Catalogues de manuscrits. Déjà, nous avons fait connoître les plus renommés dans l'*Essai sur les manuscrits* qui est imprimé en tête des *Notices* sur les manuscrits de la Bibliothèque de Lyon. Il est donc inutile de répéter ici combien on doit d'obligations sur cet objet aux savans travaux d'*Asseman*, de *Smith*, de *Nessel*, de *Montfaucon*, de *Labbe*, de *Rivautella*, de *Berta*, de *Sennebier*, de *Muccioli*, de *Pasini*, de *Zanetti*, de *Morelli*, de *Michel Denis*, de *Cambis*, de *Sinner*, d'*Iriarte*, de *Casiri*, de *Blaunius*, de *Sanflt*, de *Casley's* et de plusieurs autres.

Nous ne parlerons ni des Bibliographes des Ordres religieux, tels que *Ziegelbaver*, le *Cerf*, *Tassin*, *Wading*, *Quétif*, *Ribadeneira*, *Celsi* de *Rosini*, etc.,

ni des Bibliographes périodiques ou qui ont écrit des Journaux.

## 1468.

1. Justiniani *institutionum libri.* — *Moguntiæ*; Schoëffer, *fol.*

L'inventeur de l'Imprimerie, *Pierre Schoëffer*, imprima à la suite de cette première édition des *Institutes* de *Justinien* douze distiques latins, en honneur de l'Imprimerie et de ses inventeurs.

## 1474.

2. *Chronica summorum pontificum, imperatorumque.* — *Romæ*, J. Ph. *de* Ligmamine, *in*-4.°

On attribue cette Chronique à celui qui l'imprima, et à *Riccobaldo*, de Ferrare. On y dit que l'an 1458 *Jacques Guttemberg*, de Strasbourg, et *Faustus*, commencèrent à imprimer à Mayence; elle ne fait aucune mention de *Schoëffer*.

## 1483.

3. *Philobiblion à* Rich. Bury. — *Spira*, *in*-4.°

*Fabricius* a attribué au dominicain *Holkot* cet ouvrage qui eut beaucoup de renommée à la fin du quinzième siècle. *Richard* de *Bury*, né en Angleterre, y devint précepteur du roi *Edouard* III, et ensuite évêque et chancelier. Il employa une grande partie de sa fortune à recueillir les manuscrits anciens, et à former la plus riche Bibliothèque qu'il y eût alors. Il rapporta dans cet écrit le détail de ses soins sur cet objet.

4. *Supplementum chronicarum à* Jacobo *Bergamensi*, *in*-4.°

L'auteur y donne pour inventeur de l'imprimerie *Guttemberg*, *Faust* et *Nicolas Jenson*.

1497.

5. Donati Bossii *chronica.* — Milan, *Zarot*, *fol.*

*Bossius* n'y attribue l'invention de l'imprimerie qu'au seul *Guttemberg*, en 1457.

1498.

6. Marc. Ant. Coccii Sabellici *historia universalis*, *sive enneades.* — Venise, *fol.*

Cette Histoire universelle est très-inexacte. L'auteur regarde *Guttemberg*, chevalier de Mayence, comme le véritable inventeur de l'imprimerie; il fixe l'époque de sa découverte à l'an 1442, et son introduction en Italie, en 1458.

1499.

7. Chronique de Cologne (en Allemand). — *fol.*

L'auteur de cet ouvrage dit avoir connu particulièrement *Ulric Zell*, premier imprimeur de Cologne. Celui-ci l'avoit assuré que l'imprimerie, inventée en 1440 à Mayence, s'étoit perfectionnée en 1450. Il nommoit l'inventeur *Jean Gudemburch*, de Strasbourg, et prétendoit que son art avoit d'abord été porté de Mayence à Cologne, ensuite à Strasbourg et à Venise.

1541.

8. Jo. Arnoldi *de* Bergel, *Encomium chalcographiæ.* — Mayence, *Behem*, *in*-4.°

Cette pièce de 454 vers latins en honneur de l'imprimerie, a été réimprimée par *Prosper Marchand*, dans son Histoire de cet art. L'auteur en attribue la découverte à *Guttemberg* qui s'établit d'abord à Strasbourg, puis à Mayence, où ses associés *Faust* et *Schoëffer* complétèrent son invention.

## 1545.

9. *Bibliotheca universalis*, *à* Conrad Gesnero. — Tiguri, *Froschover*, *fol.*

Ce grand travail du *Pline* de l'Allemagne est rédigé dans l'ordre alphabétique, et comprend une foule d'auteurs et de titres d'ouvrages.

## 1546.

10. *Differentia de libris*, *à* Venegas *de* Busto. — Tolède, *in*-4.°

L'espagnol *Venegas* fixe l'invention de l'imprimerie à l'an 1440 à Mayence, et l'époque de son établissement en Italie à 1459.

## 1554.

11. Jo. Aventini, *Annales Boïci.* — Ingolstadt, *fol.*

Les Annales de *Jean Aventin*, dont le nom de famille étoit *Turcmayer*, furent publiées vingt ans après sa mort par les soins de *Jérôme Ziégler.* L'auteur y refuse à *Guttemberg* l'honneur de l'invention de l'imprimerie, pour l'attribuer à un simple ouvrier de *Faust.* Son opinion a été suivie par *Gassari* dans ses *Annales* d'Augsbourg.

## 1566.

12. *De typographiæ inventione et de prælorum legitimâ inspectione*, *à* Math. Judice. — Copenhague, *in*-8.°

Cet auteur attribue l'invention de l'art à l'orfèvre *Jean Faust*, qui s'associa ensuite *Schoëffer* et *Guttemberg.*

## 1569.

13. H. Stephani *epistola de suæ typographiæ statu.* — Paris, *in*-8.°

*Henri Etienne* y décrit les belles éditions sorties de ses presses.

## 1574.

14. *Epitome Bibliothecæ* Gesneri *à* Jos. Simlero. — Zurich, *fol.*

Cet excellent abrégé de la Bibliothèque de *Gesner* est préféré à ce dernier ouvrage. *Simler* étoit ministre à Zurich, où il est mort en 1576. Cet abrégé a été réimprimé en 1583, avec des augmentations par *Frisius*.

## 1584.

15. Bibliothèque française par *La Croix* du Maine. — Paris, l'*Angelier*, *fol.*

*François Grudé* de *La Croix* du Maine, assassiné à Toulouse en 1592, publia le Catalogue des écrivains français. Malgré ses nombreuses inexactitudes, il n'en a pas moins été recherché, et a obtenu un très-grand nombre d'éditions.

16. Bibliothèque française par *Ant.* du *Verdier*. — Lyon, *Honorat*, 1584, *fol.*

Du *Verdier*, seigneur de Vauprivas, naquit à Montbrison, et fut nommé historiographe de France. Sa *Bibliothèque* est le meilleur de ses écrits. On y trouve plus d'exactitude dans les titres et les dates des éditions que dans la *Bibliothèque* de *La Croix* du Maine. Il y indique les noms de plusieurs auteurs anonymes qui seroient inconnus sans lui. Malgré ces avantages, sa compilation est indigeste et sans goût, et son mauvais style en rend la lecture aussi rebutante que pénible.

1588.

17. Adriani Junii *Batavia. — Lugduni Batav.*, *in*-4.°

L'auteur attribue dans cet ouvrage à *Laurent Coster* l'invention de l'imprimerie, dont il place le berceau à Harlem.

1593.

18. Ant. Possevini *Bibliotheca selecta. — Coloniæ*, Agrippinæ, *fol.*

Le but du jésuite *Possevin* fut d'épargner aux jeunes gens une trop longue étude, en ne leur offrant dans cet écrit que les meilleurs ouvrages. Il est fâcheux que l'érudition n'en rachette pas toujours le mauvais choix.

1595.

19. *Nomenclator autorum omnium quorum libri extant in Bibliothecâ academiæ. — Lugd. Batav. in*-4.°

Ouvrage rare, rédigé par *P. Bertius*, et où il a décrit les livres de la Bibliothèque de l'académie de Leyde.

1600.

20. Commentaire du titre III du livre de *Pancirole*, *De rebus memoralibus*, par Henri Salmuth, *in*-8.°

L'auteur accorde l'invention de l'imprimerie à *Jean Faust* qui commença à publier, vers l'an 1440, un *Donat* en planches de bois; cet imprimeur employa ensuite des caractères mobiles de bois, que bientôt après *Schoëffer*, son gendre, rendit métalliques. Il ne regarde *Guttemberg* que comme un homme opulent, mais avide, qui fournit les fonds de l'entreprise, avec l'intention de s'en attribuer les produits.

1601.

21. Photii *Mirobiblion*, *sivè Bibliotheca librorum quos legit et censuit* Photius, *cum notis* Davidis Hoeschelii. — *Augustæ Vindelicorum*, *fol.*

*Photius*, patriarche de Constantinople, après avoir été ambassadeur en Perse, devint l'ami et le conseil de l'empereur *Michel*. *Léon* le philosophe, successeur de ce dernier, l'exila dans un monastère d'Arménie où il mourut en 891. *Photius*, d'après le jugement de l'abbé *Fleury*, fut le *plus grand esprit et le plus savant homme de son siècle*. Sa *Bibliothèque* renferme l'extrait de 280 auteurs, dont plusieurs nous seroient inconnus sans lui. On a regardé avec raison cet important ouvrage comme l'origine des *Bibliothèques raisonnées*, et c'est pourquoi nous en faisons mention. Il a été réimprimé plusieurs fois, à Augsbourg en 1606, à Rouen en 1653. Cette dernière édition passe pour la meilleure, parce qu'elle renferme d'excellentes notes par *David Hoeschel* et *André Schott ;* elle est en 2 *vol. fol.* Le savant *Capéromier* en préparoit une autre plus étendue ; mais il est mort sans l'avoir publiée.

M. *Heich*, professeur d'éloquence à Leipsick, est auteur d'une Dissertation critique sur la Bibliothèque de *Photius*.

1606.

22. *Traité de l'usage d'une Bibliothèque.* — Milan, *in*-8.°

*Henri Vandepute*, connu dans les lettres sous le nom d'*Ericius Puteanus* ou *Henri Dupuy*, savant Belge, voyagea en Italie, et y obtint une chaire d'éloquence à Milan, où il fit imprimer cet ouvrage. Il

y réunit un Catalogue des principaux livres de la Bibliothèque *Ambroisienne*.

1620.

23. *Pentas dissertationum philologicarum*, à Christ. Besolde. — Tubingen, *in*-4.°

Dans cette suite de Dissertations par *Bésolde*, on en trouve une sur l'origine de la typographie. Il y réfute l'opinion que les Européens soient redevables aux Chinois de la découverte de cet art.

1621.

24. *Novo teatro di machine di* Vittorio Zonca. — *fol.*

*Zonca*, architecte de Padoue, a donné dans cet ouvrage la forme d'une nouvelle presse d'imprimerie, et d'une autre pour imprimer les estampes.

1625.

25. *Bibliotheca classica*, à Georgio Draudio. — *Francof.*, 2 *vol.* pet. *in*-4.°

Cet ouvrage offre une compilation imparfaite des ouvrages classiques; mais on la consulte pour connoître quelques éditions imprimées en Allemagne, et peu répandues en France.

1627.

26. *Avis pour dresser une Bibliothèque*, *par* Naudé. — Paris, *in* 8.°

Ces avis purent être utiles dans le temps où ils furent publiés; ils ne le sont plus.

1628.

27. Pet. Scriverii *Laurecrans voor* Coster *van Harlem.* — Harlem, *in*-4.°

Cet ouvrage, traduit en latin par *George Quapnel*,

veut faire croire que l'imprimerie est née à Harlem vers l'an 1450, et que *Laurent Coster* avoit déjà fait paroître dans cette ville, dès l'an 1430, plusieurs écrits xilographiques, avec figures.

1632.

28. Dan. Georg. Morhofii *polyhistor*, *sive de notitiâ auctorum et rerum*. — *Lubecæ*, 2 *vol. in*-4.°

Traité aussi diffus qu'érudit, où il ne manque pas de citations, mais de méthode. L'auteur, bibliothécaire de Kiel, étoit infatigable, et avoit pris pour devise ces mots: *Pietate*, *candore*, *prudentiâ*. Son ouvrage, où se trouvent quelques faits bibliographiques, a eu plusieurs éditions; celle de Lubeck, en 1747, est la meilleure.

1636.

29. *Valère André*, bibliothécaire de Louvain, fit imprimer cette année son Discours inaugural, dans lequel il présenta le Catalogue des livres et des manuscrits du dépôt qui lui étoit confié.

1639.

30. *Auspices de la Bibliothèque publique de Louvain*, *in*-4.°

Cet ouvrage, d'*Erycius Puteanus* ou *Henri Dupuy*, est le discours inaugural qu'il prononça, lorsqu'il fut nommé pour diriger cette Bibliothèque après *Valère André*.

31. *De ortu et progressu artis typographicæ*, *à* Bern. Mallinckrot. — *Coloniæ*, Agripp., *in*-4.°

Ouvrage dont la réputation a été effacée par les écrits bibliographiques qui l'ont suivi. L'auteur décide en faveur de Mayence pour la priorité de l'exercice de l'art typographique.

1640.

32. *Hecatomba laudum et gratiarum ob inventam in Germaniâ calcographiam ab* Andr. Rivino. — *Lipsiæ*, *in*-8.°

*Rivin* place à Mayence l'origine de l'imprimerie, en fait inventeur *Jean Faust*, et lui donne pour simples associés *Guttemberg* et *Schoëffer*.

33. *Dissertatio de typographicæ artis inventione à* Marco Zuerio Boxhorn. — *Lugdun. Batav. in*-4.°

L'auteur y cite et commente en faveur de *Laurent Coster* les inscriptions qu'on a placées sur le piédestal de sa statue. *Boxhorn* a publié à Leyde, sa patrie, un grand nombre d'écrits plus importans.

34. *Novissimus librorum prohibitorum et expurgandorum index.* — Madrid, *Diaz*, *fol.*

Cet *index* des livres condamnés par la Cour de Rome est assez rare. Il a pour auteur *Antoine* de *Sotomayor*.

35. *Historia typographiæ argentorati inventæ*, *auctore* Adamo Schrag.

C'est ici la traduction latine de l'ouvrage écrit en allemand par *Schrag*. Elle a pour auteur le professeur *Sucksdorf*, et *Volf* l'a citée dans le tome II de ses monumens typographiques. L'objet de l'écrit est de prouver que ce fut *Mentel* qui inventa l'imprimerie à Strasbourg. Suivant lui, c'est un ouvrier de ce dernier qui la porta à Mayence.

1644.

36. *Excursus de loco et auctore inventionis typographiæ*, *à* Jac. Mentellio. — Paris, *in*-4.°

L'auteur, médecin à Paris, descendant de *Jean Mentel*, l'un des plus anciens imprimeurs de Stras-

bourg, voulut dans cet écrit faire accorder à ce dernier l'honneur de l'invention de l'imprimerie. Malgré l'adresse avec laquelle il a soutenu son opinion, il n'a pu persuader les véritables Bibliographes; d'ailleurs, dans le Diplôme impérial que *Fréderic* IV adressa à *Mentel* en 1466 pour lui accorder des armoiries, celui-ci n'est point nommé comme l'inventeur de son art, mais seulement pour s'être distingué dans son exercice.

37. *Traité des plus belles Bibliothèques, par* Louis Jacob. — Paris, *in*-8.°

Le P. *Jacob*, religieux carme, ne se pique pas d'une sévère exactitude dans les faits, et son écrit prouve combien de son temps le savoir bibliographique étoit borné. Dans sa *Bibliothèque pontificale* en latin, il a pris pour un homme un titre d'ouvrage.

## 1645.

38. Lud. Jacob. *Bibliographia Parisina.* — Paris, *in*-4.°

Cette Bibliographie comprend les ouvrages publiés à Paris dans l'espace de cinq ans. On croit qu'elle a donné la première idée des journaux littéraires.

## 1650.

39. *De verâ typographiæ origine, paræsis, à* Jac. Mentellio. — Paris, *Ballard*, *in*-4.°

*Mentel* y soutint, en faveur de son aïeul, l'opinion qu'il avoit émise dans son ouvrage de 1644.

## 1651.

40. J. G. Vossius *de historicis græcis et latinis libri.* — *Lugd. Batav.*, 2 *vol. in*-4.°

Bon ouvrage, plein de recherches, comme tous

ceux de l'auteur ; mais ici elles sont prodiguées, et l'auteur n'a voulu en perdre aucune ; ce qui rend la lecture de cet immense travail très-fatigante.

## 1653.

41. Theoph. Raynaudi, *Erotemata de malis ac bonis libris. — Lugduni, in-4.°*

Ces questions, *Erotemata*, sur les bons et mauvais livres, sont l'un des meilleurs ouvrages de ce laborieux Jésuite, mort dans le collége de Lyon. Il étoit de Sospello en Italie. Ses ennemis firent courir le bruit qu'après sa mort le diable l'avoit déterré et emporté.

## 1664.

42. *The original and growth of printing. — London, in-4.°*

L'anglais *Atkins*, auteur de cet ouvrage, y cite un manuscrit anglais, qui annonce que c'étoit à Harlem que l'imprimerie avoit pris naissance. Du moins, dit-il, c'est de cette ville qu'elle parvint en Angleterre. L'Archevêque de Cantorbéry, *Thomas Bourchier*, engagea le roi *Henri* VI à y envoyer deux agens, nommés *Caxton* et *Robert Turnour*, pour en amener un ouvrier. Ce dernier appelé *Corsellis*, s'échappa de l'atelier de Harlem, et vint fonder la première imprimerie anglaise à Oxford.

## 1666.

43. Joh. Stohr, *Thesis.*

*Wolf*, dans ses *Monumens typographiques*, rapporte cette thèse de *Stohr*. Celui-ci y distingue *Guttemberg* de *Genssfleich*, ouvrier, qui après avoir volé *Mentel*, alla s'établir à Mayence vers l'an 1450. C'est

ce dernier qu'il regarde comme celui qui a imprimé le premier.

1670.

44. *Bibliotheca Cæsarea Vindebonensis, à* Petro Lambecio. — 8 *vol. fol.*

L'auteur, mort bibliothécaire de l'empereur d'Autriche en 1680, fit connoître dans ce grand ouvrage les richesses du dépôt qui lui étoit confié.

1673.

45. *Biblioteca Aprosiana di* Corn. Asp. Antivilgimi. — *Bologna, in*-12.

Ouvrage rare et recherché.

1674.

46. *Bibliotheca Bodleiana, à* Th. Hyde. — Oxford, *fol.*

*Thomas Bodley*, gentilhomme anglais, légua, en 1612, sa belle Bibliothèque à l'université d'Oxford. Le savant *Hyde* en a fait le catalogue. On doit à celui-ci divers écrits sur la littérature orientale, et entre autres son traité sur la religion des anciens Perses.

47. *Catalogus librorum* D. Elzevirii. — Amstel, *in*-12.

*Daniel Elzevir* suivit avec gloire la profession de ses pères dans l'art de l'imprimerie. Le Catalogue de ses livres a été réimprimé en 1681.

1675.

48. *Bibliotheca magna rabbinica de scriptoribus et scriptis rabbinicis, auctore* S. Bartoloccio *de Celleno. — Romæ*, 5 *vol. fol.*

L'auteur, savant professeur de langue hébraïque au collége des Transmarins à Rome, a déposé ici

ses longues recherches. Le P. *Imbonati* est auteur du cinquième volume.

1676.

49. *Bibliotheca curiosa in quâ plurimi rarissimi atque paucis cogniti scriptores, interque eos antiquorum ecclesiæ doctorum præcipuorum, et clarissimorum auctorum ferè omnium ætas, officium, professio, obitus, scripta, honorumque optimæ ac novissimæ editiones indicantur, à* Jo. Hallervordt. — *Francofurti, in*-8.°

L'auteur, né à Konisberg, s'est acquis beaucoup de réputation par ce savant ouvrage.

1680.

50. *Traité des plus belles Bibliothèques de l'Europe, par* Le Gallois. — Paris, *in*-12.

Médiocre.

1682.

51. *Bibliotheca romana, seu romanorum scriptorum centuriæ, à* Prospero Mandosio. — *Romæ, in*-4.°

Ouvrage peu répandu.

52. Lindenius *renovatus, seu* J. A. *vander* Linden *de scriptis medicis libri duo, ex recensione* G. Abr. Mercklini. — *Norimbergæ*, pet. *in*-4.°

Bon ouvrage de ce médecin hollandais. Aussi *Manget* l'a-t-il inséré en entier dans sa Bibliothèque *Scriptorum medicorum.* On voit dans les lettres de *Gui Patin* qu'il n'aimoit pas *Linden*, qu'il appelle *Bon homme.*

1683.

53. Th. Jansonii *ab* Almeloveen *de vitis* Stephanorum *dissertatio.* — *Amstel., in*-12.

*Théodore* d'*Almeloveen*, célèbre professeur d'his-

toire et de langue grecque, est mort à Amsterdam en 1742. *Maittaire*, dans son Histoire des *Etienne*, a beaucoup profité de cet ouvrage.

## 1685.

54. *De arte typographiæ, à* Nic. Catherinot. — Bourges, *in*-4.°

L'avocat *Catherinot*, de Bourges, fait naître l'imprimerie à Mayence, vers 1455, et en nomme les véritables inventeurs.

55. Martini Lipenii *Bibliotheca realis theologica, juridica, philosophica et medica. — Francofurti*, 6 *vol. fol.*

Vaste compilation de Bibliographies spéciales, qui offre de grandes recherches, mais beaucoup d'inexactitudes. Les écrits théologiques comprennent les deux premiers volumes; les deux suivans, les philosophes; le cinquième, les jurisconsultes; le sixième, les médecins. L'auteur est mort, épuisé de travail, en 1692.

## 1686.

56. *Bibliotheca nummaria, auctore* Ant. Teissierio. — *Genevæ, in*-4.°

L'auteur, né à Montpellier, se réfugia à Berlin pour la cause du calvinisme, et fut accueilli par le roi de Prusse qui le nomma son historiographe. Cet ouvrage est médiocre et incomplet.

57. *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, par* L. Ellies Dapin. — Paris, 61 *vol. in*-8.°

Lorsque le premier volume de cet ouvrage parut, il attira la censure de *Bossuet* qui força l'auteur à donner sa rétractation sur plusieurs articles. Fruit d'une lecture immense, cette Bibliothèque est métho-

dique, claire et bien écrite. On lui reproche cependant quelques erreurs bibliographiques et littéraires; mais elles sont inévitables dans un si long travail.

1688.

58. G. Saldeni *de libris, varioquè eorum usu et abusu libri II.* — *Amst. in*-4.°

L'auteur, né à Utrecht, se distingua par ses connoissances bibliographiques. Cet ouvrage offre du goût et du savoir. *Cailleau*, dans le tome III de son Dictionnaire, en a donné une assez longue notice.

59. Corn. *à* Beughen *incunabula typographiæ.* — *Amst.*, *in*-12.

Petit ouvrage qui apprend peu de chose aux gens instruits.

1689.

60. *Histoire de l'imprimerie, par* Jean *de la* Caille. — Paris, *in*-4.°

Elle est savante, mais un peu diffuse. On y trouve des faits curieux dont quelques-uns ne sont pas parfaitement prouvés. L'auteur étoit libraire à Paris, où il est mort en 1720.

61. *Dissertatio academica de renascentis litteraturæ, ministrâ typographiâ, à* Normanno *upsaliensi.* — *in*-8.°

Cet auteur, cité par *Wolf*, pense que *Guttemberg* publia ses premières éditions à Strasbourg et non à Mayence.

1690.

62. *Annales monasterii Hirsaugiensis, à* Johan. Trithemio. — St.-Gall, 2 *vol. fol.*

On publia à l'imprimerie du monastère de St.-*Gall* cet ouvrage de *Jean Trithème.* Il est important

pour l'Histoire de l'empire d'Allemagne; mais il ne s'étend que jusqu'à l'an 1514. Il fut imprimé d'après un ancien manuscrit laissé par l'auteur à l'abbaye de *St.-Gall.* C'est là qu'il a annoncé l'un des premiers que l'imprimerie fut découverte à Mayence par *Jean Guttemberg*, vers l'an 1450; qu'il a appris ce fait de *Pierre Opilio* ou *Schoëffer* lui-même qui fut son associé, et que les premiers essais furent faits dans une maison dite *Zum jungen*, qu'on a depuis appelée la *Maison de l'imprimerie.* Cette opinion a été soutenue ensuite par *Bergellanus*, dans son poème latin sur la Chalcographie, imprimé à Mayence en 1541, par un grand nombre d'autres écrivains anciens, et, dans ces derniers temps, par M. *Oberlin*, bibliothécaire de Strasbourg, et le savant M. *Fischer*, bibliothécaire de Mayence.

1991.

63. Val. Henr. Vogleri *introductio in notitiam bonorum scriptorum, cum notis* Henr. Meibomii. — Helmstad, *in*-4.°

L'auteur étoit professeur de médecine à Helmstad sa patrie, et il mourut dans cette ville en 1677. *Meibomius* publia cet ouvrage après la mort de l'auteur, et en donna une seconde édition en 1700.

64. *Bibliotheca scriptorum ordinis Capucinorum*, *à* Dionysio *Genuensi.* — *Genuæ*, Scionici, *fol.*

Bibliothèque spéciale.

1692.

65. *Dissertatio de typographiâ*, *à* Dan. Guill. Molleko. — Altorf, *in*-4.°

Cette Dissertation a été réimprimée à Nuremberg en 1727, *in*-4.° L'auteur étoit de Presbourg, et est mort bibliothécaire d'Altorf en 1712. Il eut beau-

coup de savoir, mais des idées bizarres. Cet écrit en est la preuve.

1693.

66. *Bibliotheca Telleriana.* — Paris, *Typogr. reg.*, *fol.*

L'archevêque de Rheims, *Le Tellier*, avoit formé une Bibliothèque de cinquante mille volumes, qu'il légua à l'abbaye de Ste.-*Geneviève* de Paris.

1694.

67. *Origine de l'imprimerie de Paris*, *par* André Chevillier. — Paris, de *Laulne*, *in*-4.°

Ouvrage estimé et cité souvent par *Maittaire*. L'auteur suivit l'opinion de *Trithème*, et il regarde, sans grand fondement, une Bible qu'il croit de 1450, comme le premier livre imprimé. Il est mort bibliothécaire de Sorbonne.

1699.

68. *Traité historique et critique des plus célèbres Bibliothèques anciennes et modernes*, *par* J. Lomeyer. — Zutphen, *in*-12.

Ouvrage érudit, mais obscur à force de citations. On a reproché à l'auteur d'avoir souvent indiqué de simples cabinets pour de vastes Bibliothèques. Il étoit ministre luthérien à Zutphen.

1702.

69. *De bibliothecis atque archivis virorum clarissimorum libelli.* — *Helmstadii*, *in*-4.°

Cet ouvrage forme deux tomes qui sont ordinairement reliés en un volume. *Joachim-Jean Maderus* fut auteur du premier; *Jean-André Schmidt*, celui du second. Ce dernier y a inséré le traité de *Lomeyer* sur le même sujet.

1707.

70. Jo. Alberti Fabricii *Bibliotheca latina, sive notitia auctorum veterum latinorum quorum scripta ad nos pervenerunt.* — 3 *vol. in*-8.°

Ce savant ouvrage a été réimprimé à Venise en 1728, 2 *vol. in*-4.° Il est moins exact que la Bibliothèque grecque du même auteur; mais qui peut se flatter d'éviter toutes les fautes dans de pareils écrits où l'on est souvent forcé de consulter des Catalogues pleins d'erreurs et d'omissions !

1708.

71. Vincentii Placcii *theatrum anonymorum et pseudonymorum, ex editione* Fabricii. — *Hamburgi*, 2 *vol. fol.*

*Placcius*, né à Hambourg, y remplit pendant longtemps la chaire d'éloquence et de morale. Son ouvrage, malgré d'immenses recherches, a souvent besoin d'être réformé, et il seroit plus commode pour les érudits, si les articles y eussent été rangés suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, au lieu de l'être par ordre de matières. *Placcius* étoit mort depuis dix ans, lorsque *Fabricius* devint l'éditeur de cet ouvrage.

1709.

72. *Historia Stephanorum, à* Mich. Maittaire. — Londres, *in*-8.°

C'est le premier ouvrage de ce bibliographe devenu ensuite si célèbre. Qui ne connoît la réputation des *Etienne* dont il a décrit ici la vie et les éditions, et sur-tout les travaux de *Henri*, de *Charles* et des deux *Robert!*

1710.

73. *De Germaniæ miraculo optimo, typis litterarum, eorumque differentiis dissertatio, à* Paulo Pater. — *Lipsiæ*, Gleditsh, *in*-4.°

*Pater* veut que ce soit d'après les conseils du mathématicien *Muller* que *Guttemberg* ait commencé ses essais typographiques; et c'est à son associé *Jean Faust* qu'il donne par erreur le surnom de *Genssfleich*.

1711.

74. *Bibliotheca* Renati Imperialis, *cardinalis*. — *Romæ*, Gonzagæ, *fol.*

Le cardinal *Imperiali*, Génois, mort à Rome en 1737, a légué dans cette ville sa riche Bibliothèque au public. Le Catalogue en a été publié par *Fontanini*.

1713.

75. *Discours historiques sur les Bibles, par le P.* Le Long. — Paris, *in*-8.°

Bonne dissertation sur les polyglottes et leurs différentes éditions.

1715.

76. J. Christ. Wolfii *Bibliotheca hebræa*. — *Hamburgi*, 4 *vol. in*-4.°

Tous les ouvrages de l'auteur sont savans et pleins d'érudition.

1716.

77. *Bibliotheca universitatis Lugduno-Batavæ, à* Wolf Senguedio, Jac. Gronovio *et* Jo. Heyman. — Leyde, *Vander-Aa*, *fol.*, *v.*

Les auteurs de cette Bibliothèque furent professeurs de l'université de Leyde.

78. J. Conr. Zeltneri *correctorum in typographiis eruditorum centuria. — Norimbergæ, in*-8.°

L'auteur a décrit ici la vie et les travaux des correcteurs d'imprimeries qui se sont distingués par leur savoir.

1717.

79. *Historia typographorum aliquot parisiensium, à* Mich. Maittaire. — Londres, *in*-8.°

Cette Histoire offre d'utiles recherches, et il est bon souvent de la consulter.

1718.

80. Jo. Alberti Fabricii *Bibliotheca græca. — Hamburgi*, 14 *vol.* pet. *in*-4.°

*Fabricius*, né à Leipsick, professeur d'éloquence à Hambourg, fut un prodige de savoir. Il n'en fut pas moins modeste, et il recevoit avec reconnoissance les corrections qu'on lui adressoit pour ses ouvrages. Celui-ci parut successivement de 1705 à 1728. L'allemand *Harles* en a donné une nouvelle édition, augmentée de supplémens par *Heumann.* Ce qui rend cette Bibliothèque très-précieuse, c'est qu'elle renferme non-seulement une foule de notices sur les ouvrages grecs, mais souvent des écrits entiers ou par fragmens qui n'avoient pas été publiés.

81. Jo. Alberti Fabricii *Bibliotheca latina ecclesiastica. — Hamburgi, fol.*

Tous les anciens écrivains sur les matières ecclésiastiques y sont annotés.

82. *Historia Bibliothecæ Fabricianæ. — Wolffenb.*, 6 *vol. in*-4.°

Ouvrage immense et d'une grande patience.

1719.

83. Michaelis Maittaire *Annales typographici.* — *Hagæ Comitum et Londini*, 9 *vol. in*-4.°

Cet important ouvrage parut de 1719 à 1741. *Maittaire*, né en Angleterre, fut le plus renommé des bibliographes de son temps ; ses *Annales* offrent la nomenclature des anciennes éditions depuis l'invention de l'art jusqu'en 1557.

1720.

84. J. Conr. Zeltneri *theatrum virorum eruditorum qui speciatim typographiis laudabilem operam præstiterunt.* — *Norimbergæ*, *in*-8.°

Cet ouvrage devroit être traduit.

1721.

85. *Philosophical transactions, etc.* — Londres, *tom.* 5, *in*-4.°

Dans ce volume des *Transactions* de la société royale de Londres, on a inséré un Mémoire de M. *Bagford*, où il donne le plan d'une histoire sur l'invention de l'imprimerie.

86. D. Maichelli *introductio ad historiam litterariam de præcipuis bibliothecis parisiensibus.* — *Cantabrigiæ*, *in*-8.°

Rare en France.

1722.

87. *Origine e progressi della stampa, dal* Pellegrino Ant. Orlandi. — *Bologna*, *in*-4.°

*Orlandi*, connu par une bonne Histoire des écrivains de Bologne, a publié dans cet ouvrage l'Histoire des progrès de l'imprimerie depuis 1457 jusqu'en 1500.

88. *Commentarius de scriptoribus ecclesiæ antiquis*, à Casimirio Oudin. — Leipsick, 3 *vol. fol.*

Dans cette immense compilation, l'auteur a parlé, tome 3, de l'imprimerie, pour repousser l'opinion qui en place le berceau à Harlem. Il prouve qu'on ne peut attribuer à *Laurent Coster* que des impressions xilographiques.

89. *Rerum Moguntiacarum libri*, à Serrario. — 2 *vol. fol.*

Dans cet écrit, l'auteur donne un *Jean Medeinbach* pour associé à *Guttemberg* et à *Faust.*

1723.

90. Jac. Le Long, *Bibliotheca sacra.* — Paris, *fol.*

C'est ici la réimpression de l'ouvrage du P. *Le Long*, faite par son confrère le P. *Desmolets.*

1725.

91. *Amœnitates litterariæ, quibus variæ observationes, scripta item quædam, anecdota et rariora opuscula exhibentur*, à Jo. Geor. Schelhornio. — *Francof.*, Barthelemi, 14 *vol. in*-8.°

Ce vaste ouvrage, qu'on relie ordinairement en sept volumes, fut publié de 1725 à 1731. On y trouve une foule de faits bibliographiques intéressans.

92. Gabr. Martin, *Bibliotheca Fayana.* — Paris, *in*-8.°

Du *Fay*, militaire distingué, se consola de ses blessures, en formant une riche Bibliothèque, bien décrite par *Gabriel Martin.* Celui-ci s'est fait une grande réputation bibliographique par ses Catalogues. Il est mort en 1761.

1727.

93. *Imp.* Augusti *temporum scriptorum notatio*, *à* Jo. Alb. Fabricio. — *Hamburgi*, *in*-4.°

Tous les ouvrages de l'auteur sont savans et exacts.

1728.

94. J. D. Koehleri *Sylloge aliquot scriptorum de benè ordinandâ et ornandâ Bibliothecâ.* — *Francof.*, *in*-4.°

L'ouvrage est peu répandu en France.

1729.

95. *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, *par dom* Cellier. — Paris, 25 *vol. in*-4.°

Cet ouvrage a fini d'être publié en 1763. On y trouve le Catalogue et la critique des ouvrages ecclésiastiques, ainsi que le dénombrement de leurs diverses éditions. Le style de l'auteur est diffus et incorrect, ce qui lui fait préférer *Dupin*, quoique ce dernier soit moins exact dans ses citations.

1730.

96. Fr. Roth. Scholtzii *Thesaurus symbolorum ac emblematum.* — *Norimbergæ*, *fol.*, *fig.*

L'auteur décrit dans cet ouvrage les divers symboles, emblèmes et marques qui servent à désigner les anciens imprimeurs. Il est fâcheux qu'il ne l'ait pas terminé.

1731.

97. *Bibliotheca scriptorum ad annum* 1583, *auctore* Alph. Ciaconio, *cum notis* Fr. Dion. Camusati. — Paris, *fol.*

Cette Bibliothèque de *Ciaconius*, patriarche d'A-

lexandrie, est utile ; mais elle ne va que jusqu'à la lettre *E*. Les notes de *Camusat*, bibliothécaire du maréchal d'*Estrées*, sont estimées. On a donné, en 1744, une seconde édition de cet ouvrage à Amsterdam, avec des notes de *Jean Kappius*.

98. Mangeti *Bibliotheca scriptorum medicorum.* — *Genevæ*, 4 *vol. fol.*

*Manget* a inséré dans cette vaste collection, 1.° la *Bibliothèque* des médecins, par *Lindanus;* 2.° les additions à cet ouvrage, par *Mercklein*. Il n'a pas eu le bon esprit ou le savoir de les purger de leurs nombreuses erreurs.

1733.

99. S. Palmers *a general history of printing.* — *London*, *in*-4.°

*Samuel Palmers*, auteur de cet ouvrage, fut un célèbre imprimeur de Londres, et il y devint dans son art le maître de *Francklin*. Il prétend que *Faust* et *Schoëffer* ont été les seuls inventeurs de l'imprimerie, et que *Guttemberg* leur fournit seulement des fonds.

1734.

100. Jo. Alberti Fabricii *Bibliotheca latina mediæ et infimæ latinitatis*, *cum supplemento* Christ. Schoettgenii. — *Patavii*, 3 *vol. in*-8.°

Cet ouvrage a été réimprimé à Padoue en 1754, 6 *vol. in*-4.° *Jean-Dominique Manzi* y a joint des notes. *Fabricius* est mort à Hambourg en 1736, deux ans après la publication de cette Bibliothèque.

101. Aug. Beyeri *Memoriæ historico-criticæ librorum variorum.* — *Dresdæ*, pet. *in*-8.°

Cet ouvrage, recherché autrefois, l'est moins aujourd'hui.

1737.

102. *Tables des proportions des caractères d'imprimerie*, *par* Simon-Pierre Fournier. — *In*-4.°

On doit à l'auteur le calcul des véritables proportions pour les hauteurs et rapports des divers corps des caractères typographiques. Cette table a beaucoup favorisé les progrès de l'art.

1738.

103. Jo. Alberti Fabricii *opusculorum historico-criticorum sylloge*. — *Hamburgi*, pet. *in*-4.°

Bibliothèque spéciale estimée.

104. Lewiss *Life of* W. Caxton. — *London*, *in*-8.° *fig.*

Cet essai sur les éditions produites par *Guillaume Caxton*, qui fut tout à la fois ambassadeur d'*Edouard* IV, négociant habile, auteur et imprimeur, est très-curieux. On doit à *Caxton* une chronique ayant pour titre, *Fructus temporum*. Ses premières impressions sont de 1477.

105. Gabr. Martini *Catalogus Bibliothecæ* H. *comitis de* Hoym. — *Parisiis*, *in*-8.°

C'est l'un des meilleurs Catalogues du savant libraire qui l'a publié.

106. *Catalogus impressorum librorum Bibliothecæ Bodleianæ*. — *Oxonii*, 2 *vol. fol.*

Nouvelle édition d'un ouvrage publié en 1674.

1739.

107. *Bibliotheca Belgica*, *à* J. Fr. Foppens. — Bruxelles, 2 *vol. in*-4.°

*Foppens*, professeur de théologie à Louvain, a fait entrer dans cet ouvrage ceux d'*Aubert* le *Mire*, de *François Swert* et de *Valère André* sur les écrivains

Belges. Il renferme plusieurs notices sur l'établissement de l'imprimerie dans la Belgique, et a continué jusqu'en 1680 celles des éditions annotées par *Valère André* jusqu'en 1640.

108. *Catalogus librorum Bibliothecæ regiæ.* — *Parisiis*, 10 *vol. fol.*

Le Catalogue de la Bibliothèque royale a été rédigé par MM. *Sallier*, *Boudot* et *Capperonier*. La théologie y comprend trois volumes; les belles-lettres, deux volumes; et la jurisprudence, un volume. Cet ouvrage est précédé de quatre volumes, *fol.*, relatifs aux manuscrits, et qui ont pour auteur *Anicet Mellot.*

## 1740.

109. Lud. Mart. Kahlii *Bibliotheca philosophica Struviana emendata.* — *Gottingæ*, 2 *vol. in*-8.°

Bibliothèque spéciale d'ouvrages sur la philosophie, renfermant des additions et des corrections à celle de *Struve.*

110. *Catalogue des livres du maréchal d'*Estrées, *par* J. Guérin. — Paris, 3 *vol. in*-8.°

Estimé.

111. *Monumenta typographica*, *à* Jo. Christ. Wolfio. — *Hamburgi*, 2 *vol. in*-8.°

Ouvrage plein de faits curieux. L'auteur, professeur célèbre à Hambourg, est mort dans cette ville.

112. *Histoire de l'imprimerie*, *par* Prosper Marchand. — La Haie, *in*-4.°

L'érudition y est immense, mais mal ménagée. Elle prodigue tant de citations que la lecture de l'ouvrage en devient lourde et pénible.

113. *Primaria documenta de origine typographiæ*, *à* Christ. Gottlieb Schwarz. — *Altorfii*, *in*-4.°

114. Joh. Christ. Seiz, *het derde jubel-jaar der*

*Boeck druck-konst.* ( En hollandais. ) — Harlem, *in*-8.°

Ces deux ouvrages ont fait connoître leurs auteurs dans toute l'Europe savante. Le premier a été réimprimé à Nuremberg en 1793, *in*-4.° *Schwarz* y prouve d'après plusieurs titres, que *Guttemberg* naquit à Mayence d'une famille noble, et qu'il imprimoit avant sa société avec *Faust* qui ne fit que lui fournir des fonds. Il distingue sur-tout deux *Schoëffer*, le premier, clerc du diocèse de Mayence, qui inventa les lettres de fonte ; le second, surnommé de *Gersheim*, simple ouvrier de *Guttemberg*, qui étoit laïc, et qui épousa *Fustine*, fille de *Faust*.

115. J. Lud. Bunemanni *notitia scriptorum artem typographiæ illustrantium.* — *Hanoviæ*, *in*-4.°

Ouvrage recherché en Allemagne.

116. Adr. H. Lackmanni *Annalium typographicarum selecta quædam capita.* — *In*-4.°

Cet ouvrage jouit de l'estime des Bibliographes.

117. Jo. Christ. Mylii *Bibliotheca anonymorum et pseudonymorum.* — *Hamburgi*, *fol.*

Cet ouvrage relève plusieurs erreurs de *Placcius*, et ajoute un grand nombre d'articles aux siens.

118. *Bibliothèque française*, *par* Goujet. — Paris, 18 *vol. in*-12.

Le dernier volume n'a paru qu'en 1756. Cet ouvrage est savant, mais diffus et non terminé.

119. G. Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria.* — *Oxonii*, 2 *vol. fol.*

Ouvrage très-savant, quoique l'auteur montre quelquefois trop de crédulité. Il a été réimprimé à Oxford en 1743 et en 1749. *Cave* mourut en Angleterre, chanoine de Windsor.

1742.

120. J. Chr. Seitzii *Annus tertius artis typographicæ.* — *Harlemi*, *in*-8.°

Ouvrage rare.

1743.

121. Sam. Engel *Bibliotheca selectissima.* — *Bernæ*, *in*-8.°

Bonne Bibliographie, consultée par celles qui l'ont suivie.

1745.

122. *Catalogue des livres du Cabinet de M. de* Boze. — Paris, *fol.*

Ce Catalogue n'a été tiré qu'à 56 exemplaires. Il se vend très-cher, et est d'autant plus recherché, qu'indépendamment de sa rareté, il renferme des notices qui ne se trouvent point dans l'édition *in*-8.° de ce Catalogue, publié par *Martin* en 1753.

123. *Catalogus Bibliothecæ Harleianæ.* — *Londini*, 5 *vol. in*-8.°

Il a été rédigé par le célèbre *Michel Maittaire.*

124. *Modèles des caractères de l'imprimerie et des choses nécessaires audit art*, *par* Simon-Pierre Fournier. — Paris, *in*-4.°

L'auteur a placé dans cet ouvrage les lettres et ornemens typographiques des divers corps d'imprimerie, qui lui avoient acquis une grande réputation.

1746.

125. *Catalogue des livres de l'abbé de* Rothelin, *par* Gabr. Martin. — Paris, *in*-8.°

Recherché par les Bibliographes.

1747.

126. *Catalogo della libraria* Capponi. — *Roma*, *in*-4.°

Le P. *Alexandre-Pompée Berti* et *Dominique Georgi* y ont placé de bonnes annotations.

1748.

127. *Catalogue des livres de* Burette. — Paris, 3 *vol. in*-12.

*Burette* fut de l'académie des inscriptions où il se distingua par son érudition. Sa Bibliothèque étoit aussi bien choisie que curieuse, et le Catalogue en est recherché.

1749.

128. *Lettres d'un académicien à M.** sur le Catalogue de la Bibliothèque du roi*, *in*-12.

1750.

129. *Bibliothèque curieuse, ou Catalogue raisonné des livres rares et difficiles à trouver, par* David Clément. — Gottingue, 9 *vol. in*-4.°

L'auteur n'a pu terminer cet important ouvrage rangé suivant l'ordre alphabétique. La mort le surprit comme il venoit de livrer à l'impression le neuvième volume finissant aux lettres *HI*.

130. Fr. Got. Freytag, *Analecta litteraria de libris rarioribus. — Lipsiæ*, *in*-8.°

Utile à consulter.

131. Georg. Chr. Kresig *Bibliotheca scriptorum venaticorum. — Altenburgi*, *in*-8.°

Bibliographie spéciale et relative à ceux qui ont écrit sur la chasse.

132. *Catalogus Bibliothecæ Bunavianæ. — Lipsiæ*, 1750, 7 *vol. in*-4.°

Cette description de la riche Bibliothèque de *Bunau* ne fut achevée d'être imprimée qu'en 1756. Cette Bibliothèque se trouve à Dresde réunie à celle du roi.

133. *Catalogus Bibliothecæ Bruhlianæ. — Dresdæ, 4 vol. fol.*

Le comte de *Bruhl* fut aussi curieux en tableaux qu'en livres. On a publié le Catalogue des uns et des autres. Celui des livres n'a été fini d'imprimer qu'en 1756. La Bibliothèque qu'ils forment a été réunie à Dresde à celle du roi.

1751.

134. Car. Linnæi *Bibliotheca botanica. — Amst., in-8.°*

La nomenclature du botaniste suédois est immense. Il fait mention dans ce volume de plus de mille ouvrages sur la botanique.

1752.

135. Frid. Goth. Freytag *Apparatus litterarius, ubi libri partim antiqui, partim rari recensetur. — Lipsiæ, 3 vol. in-8.°*

Ouvrage qu'on recherche encore.

136. *Dissertazioni Vossiane d'*Apostolo Zeno. *— Venezia, 2 vol. in-4.°*

Elles ont pour but d'offrir diverses observations sur les historiens italiens qui ont écrit en latin, et dont *Vossius* a fait mention dans sa *Bibliothèque*.

1753.

137. Th. Sinceri *Notitia veterum librorum rariorum. — Francofurti, in-4.°*

Cet ouvrage est imprimé en latin et en allemand. Le véritable nom de l'auteur est *George-Jacques*

*Schwindel.* Il a publié plusieurs autres ouvrages bibliographiques en allemand.

138. *Specimen Bibliothecæ Hispano-Majansianæ, ex Musæo* Davidis Clementis. — *Hanoviæ*, *in*-4.°

Rare en France.

## 1755.

139. *Musæum typographicum.* — Paris, *in*-12.

Cet ouvrage du savant libraire *Guillaume-François Debure* n'a été tiré qu'à 12 exemplaires. Il ne contient que 43 pages de titres d'ouvrages rares.

140. *Conseils pour former une Bibliothèque peu nombreuse, mais choisie, par* Formey. — Berlin, *in*-8.°

Ouvrage médiocre, peu approfondi, mais suffisant pour quiconque ne veut qu'avoir un choix de bons livres.

141. *Bibliotheca Smithiana.* — *Venetiis*, *in*-4.°

*Joseph Smith*, anglais, a laissé une Bibliothèque riche en éditions du quinzième siècle, qui sont décrites ici par *J.-B. Paschalius.*

## 1756.

142. *La libreria dei* Volpi *e la stamperia Cominiana illustrate da* Gaetano Volpi. — *Padova*, *in*-8.°

Catalogue raisonné des beaux ouvrages sortis de l'imprimerie Cominienne.

## 1757.

143. Giusep. Baretti's *italian library.* — *London*, *in* 8.°

Bon ouvrage.

144. M. Lipenii *Bibliotheca realis juridica.* — *Lipsiæ*, 4 *vol. fol.*

Bibliothèque spéciale d'ouvrages de droit.

145. *Catalogue des livres de* G. D. P., *par* Debure. — Paris, 1757, *in*-8.°

## 1758.

146. *Dissertation sur l'origine et les progrès de l'art de graver en bois*, *par* Pierre-Simon Fournier *le jeune*. — Paris, *Barbou*, *in*-8.°

*Fournier* y soutient que *Guttemberg* ne fut point l'inventeur de l'imprimerie véritable, c'est-à-dire, en caractères métalliques et mobiles; mais qu'il publia seulement des livres xilographiques en planches de bois.

147. Struvii *Bibliotheca juris selecta*. — *Ienæ*, 2 *vol. in*-8.°

*Struve*, célèbre par son recueil sur les antiquités romaines, fut professeur de droit à Iéna.

148. *Table alphabétique des dictionnaires en toutes sortes de langues*, *par* Durey *de Noinville*. — Paris, *in*-8.°

L'auteur fut membre de l'académie des inscriptions, et y fonda un prix sur l'histoire.

## 1759.

149. *De l'origine et des productions de l'imprimerie primitive en taille de bois*, *par* Pierre-Simon Fournier *le jeune*. — Paris, *Barbou*, *in*-8.°

Ouvrage savant et digne de son auteur. Il y examine les prétentions des diverses villes à la découverte de l'imprimerie, dont il fixe le berceau à Strasbourg et les progrès à Mayence. Il y donne des détails curieux sur les divers essais en taille de bois par *Guttemberg* et *Faust*, et sur le *Speculum humanæ salvationis*.

1760.

150. *Vindiciæ typographicæ*, *à* Jo. Dan. Schoepflin. — *Argentinæ*, *in*-4.°

*Schoepflin* fut professeur d'histoire à l'université de Strasbourg. C'est dans son ouvrage qu'on trouve les pièces du procès soutenu par *Guttemberg* contre ses associés. Il est terminé par sept planches qui présentent les types figurés des premiers livres produits par la typographie. On a reproché à l'auteur d'avoir dit que *Guttemberg* s'étoit retiré à Harlem après la rupture de sa société avec *Faust;* ce qui est une erreur. L'auteur avoit déjà fait insérer, dans le tome XVII des *Mémoires* de l'académie des inscriptions, une dissertation sur l'origine de l'imprimerie qu'il fait remonter à l'an 1440.

151. Observations sur le *Vindiciæ typographicæ* de *Schoepflin*, par P. S. Fournier le jeune. — Paris, *Barbou*, *in*-4.°

L'auteur a éclairci dans cet écrit plusieurs articles de *Schoepflin* et réformé d'autres, sur-tout celui qui plaçoit à Strasbourg les premiers essais de la typographie, c'est-à-dire, des éditions en caractères de fonte.

152. *Epreuve des caractères de la fonderie de* Gando, *père et fils.* — Paris, *in*-4.°

*Nicolas Gando*, père, neveu du célèbre graveur *Jean-Louis Gando*, qui étoit venu apporter sa belle fonderie de Bâle au Louvre, acquit celle de *Jean* et *Pierre Cot*, et perfectionna les types de ces fondeurs célèbres.

153. *Bibliographia antiquaria*, *à* Jo. Alb. Fabricio. — *Hamburgi*, 2 *vol. in*-4.°

On trouve dans ces deux volumes un travail considérable sur les auteurs qui ont traité des antiquités

hébraïques, grecques et romaines. *Paul Schaffshausen* en a été l'éditeur.

154. *De antiquissimâ latinorum bibliorum editione, seu primo artis typographicæ fœtu, à* J. J. Schelhornii *diatribe.* — *Ulmæ*, Gaum, *in*-4.°

Savant et clair. L'auteur *Schelhorn* est de Memmingen en Souabe.

155. J. Chr. Hirsch *Bibliotheca numismatica.* — *Norimbergæ*, *fol.*

Ouvrage estimé.

1761.

156. *De optimorum scriptorum editionibus primis romanis, auctore* Aug. Mar. *card.* Quirini. — *Lindaugiæ*, *in*-4.°

Le généreux et modeste cardinal *Quirini*, qui répandit tant de bienfaits en Italie et à qui *Voltaire* a dédié sa tragédie de *Sémiramis*, publia un grand nombre de savans écrits, parmi lesquels celui-ci mérite d'être distingué. On y trouve des notices exactes sur les premières éditions sorties des presses romaines, et il a mérité d'être enrichi de notes par le savant *Jean-George Schelhorn.* Le cardinal *Quirini* a fait don de sa belle Bibliothèque à celle du Vatican, et pour la contenir il a fallu y bâtir une nouvelle salle.

157. *Remarques pour servir de suite au Traité sur l'origine de l'imprimerie*, *par* Pierre-Simon Fournier *le jeune.* — Paris, *in*-8.°

Son auteur persévéra dans son système, et lui donna de nouveaux développemens dans cet ouvrage.

158. M. Jos. Chr. Klotzii *de libris auctoribus suis fatalibus liber.* — *Lipsiæ*, *in*-8.°

L'auteur n'est pas le même que le théologien de son nom. Son ouvrage est estimé.

159. *Catalogus Bibliothecæ Casanatensis librorum typis impressorum. — Romæ*, 4 *vol. fol.*

Ce Catalogue a été fait par le P. *Audiffredi*. Il ne va que jusqu'à la lettre *L*. Si son savant auteur l'eût terminé, la Bibliographie compteroit un excellent ouvrage de plus. Le cardinal *Jérôme Casanate*, napolitain renommé par son esprit, légua en mourant sa belle Bibliothèque aux Dominicains de la *Minerve* à Rome. Il avoit été lui-même bibliothécaire du Vatican. Il est mort en 1700.

1762.

160. *Plan du Traité des origines typographiques de* Meerman, *traduit du latin par* Goujet. — Paris, *in*-8.°

L'abbé *Goujet* est plus connu par son supplément du Dictionnaire de *Moréri* et par sa Bibliothèque française, que par cet ouvrage.

1763.

161. *Bibliographie instructive, ou Traité des livres rares et singuliers, par* Guillaume-François Debure. — Paris, 7 *vol. in*-8.°

*Debure*, libraire à Paris, offrit dans cet ouvrage de grandes ressources aux bibliothécaires; mais ses immenses recherches ne sont pas toujours exemptes de quelques légères erreurs.

162. D. Gerdesii *Florilegium historico-criticum librorum rariorum. — Groningæ, in*-8.°

Ouvrage rare, peu connu en France.

163. *Catalogue des livres de* Falconet, *par* Barrois. — 2 *vol. in*-8.°

Estimé.

164. *Lettres sur la Bibliographie de* Debure, *par l'abbé* Mercier *de* St.-Léger. — Paris, *in*-8.°

L'une de ces lettres est adressée à M. *Capperonier*. La critique, quoique fondée, y paroît souvent trop amère.

## 1764.

165. *Manuel typographique*, *par* Pierre-Simon Fournier. — Paris, 2 *vol. in*-8.°

Ce Manuel est non-seulement utile aux gens de lettres, mais à tous ceux qui exercent les différentes parties de l'art de l'imprimerie. Le premier volume offre la description de la taille des caractères et de leur fonte; le second, les modèles de ces caractères romains et italiques. *Fournier* travailloit à deux nouveaux volumes qui traitoient du mécanisme de l'imprimerie et de l'histoire des plus célèbres typographes, lorsqu'il mourut à Paris, en 1768.

## 1765.

166. *Origines typographicæ*, *à* Gerardo Meerman. — *Hagæ Comitum*, 2 *vol. in*-4.°

Cet ouvrage est rempli d'une vaste érudition, puisée dans les écrivains français, anglais, espagnols, allemands, italiens et hollandais. Pour le perfectionner, l'auteur voyagea dans diverses contrées, visita avec soin les principales Bibliothèques de l'Europe, et examina leurs anciennes éditions. *Meerman* le termina par dix planches gravées, et offrant les types des premiers imprimeurs. Il est fâcheux que l'esprit de système et de prévention ait souvent altéré un si beau travail. C'est-là en effet qu'on trouve la fable qui attribue à *Laurent Coster* l'invention de l'imprimerie, et en place le berceau à Harlem.

M. *Henri Gorkinga*, ministre hollandais, a traduit, en 1767, dans la langue de son pays, l'ouvrage de *Meerman*, et a fait imprimer sa traduction à Ams-

terdam. M. *Visser* a publié à la suite le Catalogue chronologique des premières éditions faites dans les dix-sept provinces des Pays-Bas.

167. *Traité historique et critique sur l'origine et les progrès des caractères de fonte pour l'impression de la musique*, *par* FOURNIER le jeune. — Berne, *in-4.°*, *fig.*

168. *Observations sur le traité précédent*, *par* GANDO. — Berne, *in-4.°*

L'un et l'autre étoient fondeurs de caractères; aussi ont-ils savamment parlé de leur art. Les caractères du premier furent des chefs-d'œuvres. On sait qu'on lui doit les gros caractères, connus dans l'imprimerie sous le titre de *grosses* et *moyennes de fonte*. *Rameau*, nommé commissaire par l'académie des sciences pour l'examen de ses caractères de musique, les approuva.

## 1766.

169. *Biblioteca degli autori antichi greci e latini*, *volgarizzati da* G. M. PAITONI. — *Venezia*, 5 *vol. in-4.°*

Vaste ouvrage, trop peu connu en France.

## 1767.

170. *Bibliotheca tradottorum italorum*, *à* PR. ARGELATI. — Milan, 5 *vol. in-4.°*

Cette Bibliothèque des traducteurs italiens est judicieuse et recherchée.

## 1768.

171. *Dictionnaire typographique des livres rares*, *par* J. B. H. OSMONT. — Paris, 2 *vol. in-8.°*

Il avoit quelque mérite avant que le Dictionnaire de *Cailleau*, et sur-tout celui de M. *Brunet* eussent été publiés.

172. *Bibliothèque historique de France, par* J. Le Long, *augmentée par* Fevret *de* Fontette. — Paris, *Hérissant*, 5 *vol. fol.*

Ouvrage d'une utilité indispensable pour être guidé dans l'étude de l'histoire de France. Cette édition fut publiée par les soins de *Barbeau* des *Bruyères*, ami de *Fontette*, qui n'en vit que les deux premiers volumes, étant mort avant la publication du troisième.

1769.

173. *Catalogue des livres de M.* Gaignat, *par* Guill.-Fr. Debure. — Paris, 2 *vol. in*-8.°

Ce Catalogue estimé fait suite à la Bibliographie instructive du même auteur, et celui-ci y a réparé des omissions et corrigé des erreurs faites dans ce dernier ouvrage. Il est formé de 3542 articles dont la vente a produit 223,250 liv.

174. *La France littéraire, par la* Porte *et d'*Hébrail. — Paris, 4 *vol.* pet. *in*-8.°

Sèche nomenclature d'auteurs morts et vivans, à laquelle l'abbé de la *Porte* et l'abbé *Guiot* ont ajouté chacun un supplément. Le premier a paru en 1778; le second, en 1784.

1770.

175. J. J. Baver *Bibliotheca librorum variorum universalis.* — *Norimbergæ*, 7 *part. in*-8.°

La première partie de cet ouvrage fut imprimée en 1770; mais la septième n'a paru qu'en 1791.

176. *Bibliothèque de peinture, sculpture et gravure, par* C. T. *de* Murr. — Francfort, *in*-8.°

Bibliographie spéciale, recherchée, comme tous les autres ouvrages de l'auteur.

177. *Catalogue des livres de la Bibliothèque du président de* Lamoignon. — Paris, *fol.*

Ce Catalogue, très-rare, n'a été tiré qu'à 25 exemplaires, et sur du papier de coton, à Angoulême. *L. Fr.* de la *Tour* le rédigea, et il s'est vendu 64 fr. chez le rédacteur.

1771.

178. *Idée d'une collection d'estampes, avec une Dissertation sur l'origine de la gravure, par* Ch. Henr. *de* Heineken. — Leipsick, *Kraus, in*-8.°

Ce savant ouvrage sur la gravure et les premiers livres d'images, est le fruit de longues recherches et de pénibles voyages faits par l'auteur pour visiter les dépôts publics et les cabinets des amateurs. Il a joint à son texte des calques très-bien faits des plus anciens monumens de l'art. *Heineken*, directeur du cabinet des estampes à Dresde, leur a donné le meilleur ordre, et a publié sa méthode pour leur classification. Il a pensé que les cartiers ont donné la première idée de l'imprimerie à *Guttemberg*, d'abord en tables de bois, et ensuite en lettres séparées.

179. *Biblioteca italiana da* N. Fr. Haym. — *Milano*, 2 *vol. in*-4.°

Ouvrage estimé. L'auteur y a augmenté la Bibliothèque de *Fontanini*. On lui doit le *Thesaurus Britannicus*.

180. Alb. Von Haller *Bibliotheca botanica.* — *Tiguri*, 2 *vol. in*-4.°

*Albert Haller*, célèbre médecin de Berne, a épuisé toutes les sources du savoir. Sa Bibliothèque botanique est un bon guide.

1772.

181. *Bibliothèques françaises de la* Croix du Maine *et de* Duverdier, *par* Rigoley *de* Juvigny. — Paris, 5 *vol. in*-4.°

De savantes notes de l'éditeur ont corrigé les nombreuses erreurs des deux auteurs, et ont fait rechercher cette édition. Il y a réuni un très-bon *Discours* sur les progrès de la littérature en France.

1773.

182. *Supplément à l'Histoire de l'imprimerie de* Prosper Marchand, *par* Mercier, *abbé de* St.-Léger. — *In*-4.°

L'abbé *Mercier* étoit de Lyon. Tous ses écrits bibliographiques offrent de l'érudition et de l'intérêt. Celui-ci a été réimprimé en 1775, à Paris, chez *Pierres*, *in*-4.° Il y suit l'opinion de *Meerman* qui a voulu distinguer deux frères *Genssfleich*, le premier qui n'habita pas Strasbourg; et le second, dit *Guttemberg*, qui, après sa résidence à Strasbourg, vint s'établir à Mayence, où son aîné habitoit. Il pense qu'après les impressions xilographiques, faites avec des planches solides de bois, on a imprimé en caractères mobiles de bois, avec lesquels on a publié un *Donat* et le livre des *Confessionalia*, et que les premiers livres faits avec des caractères de fonte sont les *Lettres* du pape *Nicolas* V, puis le *Psautier* de 1457.

1774.

183. W. Bowyerii *de origine typographiæ historia.* — *In*-4.°

Cet ouvrage du célèbre imprimeur *Bowyer* le fit admettre dans la société royale des antiquaires de Londres.

184. D. Nettelbladt *initia historiæ litterariæ juridicæ universalis.* — *Halæ*, *in*-8.°

185. Halleri *Bibliotheca anatomica.* — *Tiguri*, 2 *vol. in*-4.°

186. Halleri *Bibliotheca chirurgica.* — *Basileæ*, 2 *vol. in*-4.°

Ces trois Bibliographies spéciales sont estimées; mais elles sont maintenant insuffisantes.

## 1775.

187. *The origin of printing.* — Londres, *in*-8.°

C'est un ouvrage de l'anglais *Middleton* qui a fait de grandes recherches sur l'origine de l'imprimerie en Angleterre. Il a été traduit, la même année à Paris, par M. *Imbert*, *in*-8.° de 46 pages.

188. *Catalogue des livres de* Crévenna. — 6 *vol. in*-4.°

*Pierre-Antoine Bolongaro* de *Crévenna* avoit rassemblé en Hollande une aussi riche collection de livres que celle du duc de la *Vallière* en France. Le Catalogue en est curieux.

189. *Bibliotheca Askewiana.* — *Londini*, *in*-8.°

La Bibliothèque de *Thomas* d'*Askew* a été renommée à Londres pour ses belles éditions. Le Catalogue en est mal rédigé, et il n'a de valeur que lorsque les prix y sont joints.

## 1776.

190. *Mémoires pour servir à l'histoire de quelques grands hommes du quinzième siècle, avec un supplément aux Annales typographiques de* Maittaire, *par* Fr.-Xavier Laire, *in*-4.°

191. *De hebraicæ typographiæ origine, à* Jo. Bern. *de* Rossi. — *Parmæ*, Bodoni, *in*-4.°

L'auteur, professeur de langues orientales à l'université de Parme, a commencé à se faire connoître par cet ouvrage, qui a été suivi de plusieurs autres également estimés.

192. *Bibliotheca ritualis*, *à* Fr. Ant. Zaccharia. — *Romæ*, 3 *vol. in*-4.°

193. Halleri *Bibliotheca medicinæ praticæ*. — *Bernæ*, 4 *vol. in*-4.°

Ces deux ouvrages auroient besoin d'être augmentés de la notice de ceux qui ont paru jusqu'à nos jours.

1777.

193. *Nouvelles recherches sur l'origine de l'imprimerie*, *par* Desroches, *secrétaire de l'académie de Bruxelles*, *in*-8.°

L'auteur les fit paroître d'abord dans le premier volume des Mémoires de l'académie de Bruxelles. Il les fit ensuite imprimer à part. Il veut que l'imprimerie soit née dans le Brabant, à Anvers, dès l'an 1442, et que l'invention de la typographie en types isolés soit due à *Louis* de *Vaëlbeke*. MM. *Ghesquière* et *Lambinet* ont combattu et détruit cette opinion.

194. *Saggio della tipografia Ferrarese di* Girol. Baruffaldi. — *Ferraria*, *in*-8.°

L'auteur y décrit dans le plus grand détail les éditions sorties des presses de Ferrare.

1778.

195. *Specimen historicum typographiæ romanæ XV sæculi*, *cum indice librorum*, *à* Fr. Xav. Laire. — *Romæ*, Monaldini, *in*-8.°

L'auteur, bibliothécaire du cardinal de *Brienne*, archevêque de Sens, se trouvoit à Rome, lorsqu'il y publia cet ouvrage qui est assez médiocre. Cependant le pape *Pie* VI accueillit *Laire* avec distinction et lui fit don d'un superbe anneau.

196. *Annales typographiæ augustanæ*, *à* Georg. Guill. Zapf. — *Augustæ Vindelicorum*, *in*-4.°

M. *Zapf* publia ce savant écrit de concert avec

M. *Fr.-Ant. Veith.* Dans la seconde édition donnée en 1786, on trouve de nombreuses additions avec les gravures des alphabets et des écussons des premiers imprimeurs d'Augsbourg, depuis 1468 jusqu'en 1530.

197. *Lezione sopra la stampa, da* G. Vernazza. — *Cagliari*, *in*-8.°

L'auteur a donné une suite à cet ouvrage en 1787.

## 1779.

198. *Catalogue de M.* L. C. D. L., *par le* Camus *de* Limare. — Paris, *Didot* aîné, *in*-12.

Il est rangé par ordre alphabétique des noms d'auteurs. C'est l'abrégé du grand Catalogue fait par *Debure* en 1786. Celui-ci n'a été tiré qu'à 25 exemplaires pour lui donner quelque prix.

## 1780.

199. *Eclaircissemens sur l'invention des cartes à jouer.* — Paris, *Didot*, *in*-4.°

C'est le meilleur, le plus modéré, et le premier ouvrage de l'abbé *Rives*, aussi célèbre par son vaste savoir en bibliographie, que par les excès auxquels son amour-propre outragé le porta dans la révolution.

200. *Réflexions sur deux pièces relatives à l'histoire de l'imprimerie.* — Nivelles, *in*-8.°

Dans cet ouvrage, M. *Ghesquière* prétend que l'imprimerie a pris naissance à Bruges vers l'an 1445. Il a été réfuté par M. *Lambinet*.

201. *Annales typographiæ hebraicæ Sabionettenses.* — *Parmæ*, *in*-4.°

M. *Jean-Bernard* de *Rossi*, savant professeur de langues orientales à Parme, décrit dans cet ouvrage les éditions hébraïques faites à Sabionetta en Italie. D'abord publié en italien, il a été traduit en latin

et imprimé dans cette dernière langue à Erlang, en 1783.'

202. *De typographiâ hebræo Ferrariensi commentarius historicus.* — *Parmæ*, Bodoni, *in*-8.°

Ce que M. de *Rossi* avoit fait pour les éditions de Sabionetta, il l'a accordé aux éditions hébraïques de Ferrare.

203. *Les curiosités de la Bibliothèque de* Garelli, *par M.* Denis (en allemand). — Vienne, *in*-4.°

La Bibliothèque *Garelli* est placée à Vienne dans le collége *Thérésien*. Elle méritoit d'occuper le savant bibliothécaire, auteur de ce Catalogue.

204. *Recherches sur la vie, les écrits et éditions de* Colard Mansion, *par* Van-Praet. — Paris, *in*-8.°

L'auteur, né à Bruges, conservateur de la Bibliothèque royale à Paris, parfaitement versé dans la connoissance des éditions anciennes, a voulu attacher les regards des bibliographes sur celles de *Mansion*, qui imprima à Bruges depuis l'an 1473 ou 1474 jusqu'en 1484. *Prosper Marchand* a cité plusieurs ouvrages sortis des presses de cet imprimeur. L'abbé *Mercier* en a fait connoître huit autres, et M. *Van-Praët* toutes celles dont ces deux savans n'ont pas fait mention. On a présumé que *Mansion* étoit français, parce qu'il a traduit plusieurs ouvrages en français, et que ceux qu'il a imprimés sont tous en cette langue. Il mérita par ses talens l'amitié de *Louis* de Bruges, seigneur de Gruthuse, qui fut parrain de l'un de ses enfans, et qu'il appela son compère. Il est mort en 1484.

## 1781.

205. Steph. Hier. *de* Vigiliis *Bibliotheca chirurgica.* — Vienne, 2 *vol. in*-4.°

Bibliographie spéciale, rare, et qui comprend par ordre alphabétique tous les écrivains remarquables, qui ont traité des diverses branches de la chirurgie jusqu'en 1779.

206. *Catalogue de la Bibliothèque de M.* Hue *de* Miroménil. — Paris, *Valade*, *in*-4.°

Il n'a été tiré qu'à 12 exemplaires. Son rédacteur a été M. le *Prince*.

## 1782.

207. *Prospectus sur l'Essai de vérifier l'âge des miniatures peintes dans les manuscrits, depuis le quatorzième siècle jusqu'au dix-septième inclusivement.* — Paris, *Didot*, *in*-12.

208. *Planches de l'Essai sur l'art de vérifier l'âge des miniatures.* — Gr. *fol.*

Ce *Prospectus* a pour auteur l'abbé *Rives*, bibliothécaire du duc de la *Vallière*, et qui, dans son riche dépôt, avoit été plus que personne à portée d'étudier l'histoire des miniatures. Les planches qu'il publia ensuite sont au nombre de 26, gravées au simple trait, imprimées au bistre, et peintes en or, en argent et couleurs.

209. *Supplément à la table des anonymes de la Bibliographie de* Debure, *par M.* Née *de la* Rochelle. — Paris, *in*-8.°

L'auteur, libraire à Paris, connu par sa *Vie* de *Dolet*, fit imprimer cette Table pour compléter l'ouvrage de *Debure*, dont il forme le tome X. Il a placé en tête un très-bon *Discours sur la science bibliographique et les devoirs du bibliographe.*

210. *Histoire de l'imprimerie de Vienne, par* Denis. — Vienne, 2 *vol. in*-4.° (En allemand).

Cet ouvrage du célèbre bibliothécaire de Vienne

mériteroit d'être plus répandu en France. Il s'étend depuis 1482 jusqu'en 1560.

211. J. Nichols's *biographical anecdotes of* W. Bowyer, *printer.* — *London*, *in*-4.°

*Guillaume Bowyer* dont on décrit ici la vie et les belles éditions, où il plaçoit de savantes préfaces, fut l'un des plus célèbres imprimeurs anglais; il est mort en 1777.

212. *Bibliotheca historica instructa à* Struvio, *aucta à* Chr. Got. Budero *et* J. G. Meuselio. — *Lipsiæ*, 22 *vol. in*-8.°

L'ouvrage n'est point encore terminé. MM. *Buder* et *Meusel* y ont ajouté de nombreuses et savantes notices à celles du professeur d'Iéna.

213. *Essai historique sur la Bibliothèque du roi*, *par M. le* Prince. — Paris, *in*-12.

Ouvrage qu'on lit avec intérêt.

214. *Catalogus bibliographicus librorum Bibliothecæ academiæ Theresianæ.* — *Viennæ*, 13 *v. in*-4.°

Le collége *Thérésien* présente ici toutes ses richesses bibliographiques. Ce Catalogue a été imprimé de 1802 à 1806. Il a pour auteur M. *Joseph* de *Sartoris* qui n'en a fait tirer que 100 exemplaires, dont le prix ordinaire est de 300 fr.

## 1783.

215. *Bibliotheca Firmiana.* — *Mediolani*, 9 *vol. in*-4.°

C'est une description bien faite de la nombreuse collection de livres rassemblés, à Milan, par le comte de *Firmian.*

216 S. Paterson's *Bibliotheca Croftsiana.* — *Londini*, *in*-8.°

Rare en France. *Thomas Crofts* étoit libraire à Londres.

217. *Catalogus historico-criticus editionum romanarum sæculi XV, à* J. B. Audiffredi. — *Romæ, in-4.°*

Le Catalogue d'*Audiffredi* renferme plusieurs éditions oubliées par *Maittaire* et ses continuateurs *Orlandi* et le P. *Laire*. Il y critique avec sévérité le *Specimen* de ce dernier ; et l'abbé *Rives* dit qu'il en fut tellement piqué, qu'il en quitta l'Italie de dépit.

218. *Lettres sur différentes éditions rares du quinzième siècle, au baron de* H. Heiss, *par l'abbé* Mercier *de* St.-Léger. — Paris, *Hardouin, in-8.°*

On y trouve des faits curieux et de judicieuses observations.

219. H. Frid. Koecheri, *Bibliotheca hebraica.* — *Ienæ, 2 vol. in-4.°*

Ouvrage très-recherché.

220. *Catalogue des livres de la Bibliothèque du duc de la* Vallière, *par* Debure. — Paris, 3 *vol. in-8.°*

La Bibliothèque du duc de la *Vallière* fut, à Paris, le dépôt bibliographique le plus riche qui existât en France chez un particulier. *Debure* fit le Catalogue de la première partie renfermant les livres rares, en 5663 articles, vendus 454,677 liv. 8 s. La seconde partie a été publiée l'année suivante, par *Nyon*.

221. *Catalogue des livres du cabinet du comte d'*Artois. — Paris, *Didot, in-4.°*

Il n'a été tiré qu'à un très-petit nombre d'exemplaires.

## 1784.

222. *De l'origine et des progrès de l'imprimerie en Franche-Comté, par* Fr.-Xavier Laire. — Dôle, *in-12.*

L'auteur a réuni à cet ouvrage le Catalogue des livres imprimés dans cette province.

223. *Catalogue des livres de la Bibliothèque du duc de la* Vallière, *par* J.-Luc Nyon. — Paris, 6 *vol. in*-8.°

Cette seconde partie de la Bibliothèque de la *Vallière*, présente 26537 articles, vendus au marquis de *Paulmy*.

224. *Bibliotheca græca et latina*, Com. *de* Rewiezki. — *Berolini*, *in*-8.°

Ce Catalogue est très-recherché pour sa nombreuse collection des classiques grecs et latins. On doit y réunir ses deux supplémens. On l'a réimprimé à Berlin, avec des additions, en 1794.

## 1785.

225. *Typographical antiquities* (en anglais). — *London*, 3 *vol. in*-4.°

Ouvrage qui jouit en Angleterre d'une réputation méritée. Il a pour auteur M. *Guillaume Herbert*.

226. *Artis typographicæ querimonia*. — *Paris*, *in*-4.°

M. *Lottin* est auteur de cet écrit. M. *Boulard*, de Paris, a publié une intéressante notice sur la vie et les écrits de ce savant libraire, misérablement assassiné.

227. Seb. Seemilleri *Exercitatio de latinorum bibliorum cum notâ anni* 1462, *impressa duplici editione Moguntinâ*. — *Ingolstadii*, *in*-4.°

Cette savante dissertation a pour objet de décrire la Bible de Mayence de 1462.

228. Seb. Seemilleri *de Bibliis polyglottis complutensibus notitia historico-critico-litteraria*. — *Ingolstadii*, *in*-4.°

Bonne notice sur la polyglotte de *Ximénès.*

229. G. R. Boehmeri, *Bibliotheca scriptorum historiæ naturalis.* — *Lipsiæ*, 9 *vol. in*-8.°

L'auteur étoit parent de *Justin Boehmer*, chancelier de l'Université de Hall. Son ouvrage est exact et recherché.

## 1786.

230. *Saggio storico-critico sulla tipografia Mantovana del secolo XV*, *da* Leopoldo Camillo Volta. — *Vinegia*, *in*-4.°

M. *Volta* a écrit avec exactitude et élégance cette Histoire de la typographie de Mantoue dans le quinzième siècle.

231. *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes français et latins*, *par* Ant.-Alex. Barbier, *avec les noms des auteurs.* — Paris, 1806, 4 *vol. in*-8.°

Cet ouvrage, d'un usage indispensable, a fait oublier ceux de *Placcius* et de *Mylius.* Il n'est cependant pas exempt de quelques erreurs.

232. Halfdani Eineri *Historia litteraria Islandiæ.* — *Hauniæ*, *in*-8.°

233. *Catalogue de M. le* Camus *de* Limare, *par* Debure. — Paris, *in*-8.°

C'est le grand Catalogue d'une Bibliothèque précieuse, dont on avoit déjà publié, en 1779, l'abrégé.

234. Chr. Th. *de* Murr, *Memorabilia Bibliothecarum publicarum Norimbergensium.*—*Norimbergæ*, 3 *vol. in*-8.°

L'auteur, écrivain laborieux, compilateur exact et de goût, vit à Nuremberg, entouré de l'estime de ses compatriotes.

1787.

235. *Bibliotheca Moguntina*, à Steph. Alex. Wurtwein. — *Augustæ Vindelicorum*, *in*-4.°

L'auteur étoit évêque de Vorms. On trouve dans son volume d'intéressans détails sur la vie et les travaux des inventeurs de l'imprimerie, leurs écussons, leur méthode d'abréviation et de ponctuation, et la gravure ou *fac simile* de la souscription du beau Psautier de 1557, enfin des notices exactes sur toutes les premières éditions faites à Mayence.

236. *Appendice alla sezione soppra la stampa*, *da* G. Vernazza. — *Torino*, *in*-8.°

Cet ouvrage n'est pas sans mérite, mais il auroit pu être plus approfondi.

237. *Essai historique sur la typographie orientale de l'imprimerie royale*, *par de* Guignes. — Paris, *in*-4.°

Il offre des traits curieux et dignes d'être conservés pour l'histoire de la typographie.

238. *Bibliotheca* Maphæi Pinelli, *à* J. Morellio. — *Venetiis*, 6 *vol. in*-8.°

Ce Catalogue, rédigé par le célèbre bibliothécaire de Venise, n'a été tiré que sur grand papier, et offre le portrait de *Maphée Pinelli*, gravé par *Bartolozzi*. La Bibliothèque précieuse qu'il décrit, vendue à Venise à un libraire anglais, a été transportée à Londres et mise à l'encan.

239. S. Seemilleri, *Bibliothecæ academiæ Ingolstadensis incunabula typographica*. — *Ingolst.*, *in*-4.°

M. *Sébastien Séemiller* a donné dans cet ouvrage la notice d'environ 1800 éditions du quinzième siècle.

240. *Monumenta typographica Bibliothecæ canonicorum in Rebdorf*. — *Eichstæt*, *in*-4.°

*André Stranss* est auteur de cette description de la Bibliothèque du collége de Rebdorf, dont il étoit bibliothécaire. Il y a réuni de très-savantes notes.

## 1788.

241. *Notitia historico-litteraria de libris ab artis typographicæ inventione usque ad annum M. D. impressis*, *à* PLACIDO BRAUN. — *Augustæ Vindelicorum*, 2 *vol. in*-4.°

Bibliographie estimée.

242. *Annalen der alkern deutschen litteratur.* — *Nurnberg*, *in*-4.°

Ouvrage en allemand du savant *Panzer*.

243. *Observations sur la troisième classe du système bibliographique de* Debure, *par M.* LESCHEVIN. — Paris, *Sajou*, 1808, *in*-8.°

La troisième classe de *Debure* est celle qui est relative aux *sciences et arts*. Il l'a divisée en six sections, et M. *Leschevin* attaque l'ordre des quatre dernières. Comme les *Mathématiques* fournissent aux sciences physiques de puissans secours, il les place avant la physique, en rejetant dans celle-ci les articles d'optique, d'astronomie et d'astrologie, et la musique dans les arts libéraux, puisque par son objet elle appartient à l'imagination. Au lieu de classer la *Chymie* à la suite de l'art de guérir, il la met en tête de l'Histoire naturelle et à la suite de la Physique. Il propose aussi de placer l'*agriculture* immédiatement après l'Histoire naturelle, en faisant d'elle une section nouvelle et plus étendue, sous le titre d'*Economie rurale*.

244. *Bibliografia dell' architettura civile ed arti subalterne d'*ANGELO COMOLLI. — *Roma*, 4 *vol. in*-4.°

Ouvrage estimé de Bibliographie spéciale, mais qui n'est point assez répandu en France.

245. *Notitia de libris ab artis typographicæ origine ad annum* 1500 *impressis in Bibliotheca SS.* Uldarici *et* Afræ *extantibus*, *à* Pl. Braun. — *Augustæ Vindel.*, *in*-4.°

M. *Braun* s'est distingué par son exactitude dans la rédaction de ce Catalogue, qui décrit la Bibliothèque de *St.-Uldaric* à Augsbourg. Il a aussi publié à part la notice des manuscrits de cette même Bibliothèque.

## 1789.

246. *La chasse aux bibliographes et aux antiquaires mal avisés. — 2 vol. in*-8.°

Le fougueux révolutionnaire et savant bibliographe, l'abbé *Rives*, est auteur de cet écrit. Il s'y montre à son ordinaire avec d'immenses connoissances unies à un ton tranchant, décisif, à des grossiéretés contre les savans dont il critique les opinions. Aussi, le duc de la *Vallière*, dont il fut bibliothécaire, l'appeloit-il son *dogue*. Ses torts pendant la révolution furent nombreux; il fonda à Marseille le club des *anti-politiques*, et contribua à l'émeute dont l'avocat *Pascalis* fut la victime. *Rives* est mort d'apoplexie en 1791.

247. Michaelis Denis *Annalibus typographicis*, *à* Maitairio, *supplementum. — Viennæ*, 2 *vol. in*-4.°

L'auteur, célèbre bibliothécaire de Vienne en Autriche, offre dans ce supplément plus de 600 articles ou éditions du quinzième siècle, dont *Maittaire* n'a pas fait mention.

248. *Aelteste buchdruck er geschichte Nurnbergs. — in*-4.°

Ouvrage allemand de M. *Panzer* de Nuremberg.

249. *Catalogus Bibliothecæ Thottianæ. — Hauniæ, 7 vol. in-8.°*

Ce Catalogue, très-rare en France, a été rédigé par *Erasme Nyerup.*

250. *Catalogue de* Crévenna. — *5 vol. in-8.°*

C'est une réimpression du Catalogue publié en 1775; mais il offre des notices nouvelles.

251. *Catalogue chronologique des libraires-imprimeurs de Paris, depuis l'an 1470 jusqu'à présent, par* Lottin *aîné.* — Paris, *in-8.°*

Cet ouvrage est devenu très-rare.

## 1790.

252. *Serie delle édizioni Aldine. — Pisa, in-12.*

Cette liste des éditions des *Alde* a été faite par le P. *Laire.* Elle a été réimprimée à Venise, en 1792, avec des additions. On dit que le cardinal de *Loménie*, archevêque de Sens, dont l'auteur étoit bibliothécaire à cette époque, a travaillé aussi à cet écrit.

253. *Notitia librorum rarissimorum geographiæ, à* Christ. Th. *de* Murr. — *Norimbergæ, in-8.°*

Ecrit savant et qui a exigé de laborieuses recherches.

254. *Dictionnaire bibliographique et critique, par* Cailleau. — Paris, *4 vol. in-8.°*

Le libraire *Cailleau* a publié plusieurs ouvrages agréables et utiles. Celui-ci n'est pas sans mérite. Il parut d'abord en 3 *vol.*, parce que le dernier, en forme de supplément, n'a été publié qu'en 1802, par M. *Brunet*, libraire de Paris.

255. Harwood's *view of the various editions of the greek and roman classics. — London, in-12.*

L'auteur s'est acquis beaucoup de réputation comme bibliographe.

1791.

M. *Zapf*, d'Augsbourg, a fait imprimer en allemand la Notice des éditions du quinzième siècle publiées à Constance, Ulm, Reutlingen, Stutgard, Memmingen, Tubinge et plusieurs autres villes d'Allemagne.

256. *Index librorum Bibliothecæ de* Brienne *ab inventâ typographiâ ad annum* 1500, *à* Fr. Xav. Laire *sequano-dolano.* — *Senonis*, Tarbé, 2 *vol. in*-8.°

Cet *Index* offre la description des anciennes éditions et des livres rares de M. de *Brienne*, archevêque de Sens, qui devint principal ministre de *Louis* XVI, et qui pour se montrer grand partisan de la révolution française renvoya son chapeau de cardinal à la cour de Rome. Les éditions de son immense et riche bibliothèque furent mieux choisies que ses idées. Les notes de *Laire* qui les accompagnent lui acquirent une grande réputation.

257. *Soggio delle memorie sulla tipografia Parmense del secolo XV*, *dal P.* Irenio Affo. — *Parma*, *in*-4.°

Le P. *Affo* n'a rien négligé pour illustrer la typographie de Parme, et en bien faire connoître les éditions du quinzième siècle.

258. Ang. M. Bandini *de Florentiná* Juntarum *typographiâ.* — *Lucæ*, 2 *vol. in*-8.°

Les *Juntes* méritoient d'avoir un historien, comme en avoient obtenu les *Etienne* et les *Alde*. On sait qu'ils commencèrent à s'établir à Lyon, pour passer ensuite à Venise, à Florence et à Gênes.

1792.

259. *Nouveau système typographique dont les expériences ont été faites, en* 1775, *aux frais du gouvernement, par don* Francisco Barletti *de* St.-Paul, *ancien secrétaire du protectorat de France en cour de Rome.* — Paris, impr. roy., *in*-4.°

Ce nouveau système consiste à former des types d'imprimerie par syllabes, et à les employer au lieu de ceux qui ne présentent qu'une seule lettre.

1793.

260. *Annales typographici emendati et aucti, à* Georg. Wolfgang Panzer. — *Norimbergæ*, 11 *vol. in*-4.°

Les additions, mises par l'auteur au travail de *Maittaire* et à celui de *Denis*, rendent cette nouvelle édition des Annales typographiques très-précieuse. M. *Panzer* est chanoine de la cathédrale de Nuremberg. L'impression et le papier ne répondent pas à la bonté de l'ouvrage.

261. *Saggio sulla tipografia de regno di Napoli, da* Lor. Giustiniani. — *Napoli*, *in*-4.°

L'auteur a rendu à l'Histoire de la typographie napolitaine le même service, que d'autres villes d'Italie doivent à MM. *Volta*, *Baruffaldi*, *Bartolini*, *Sardini*, *Affo*, *Bandini* et *Volpi*.

262. Diosdado Cab. Haym *de primâ typographiæ Hispanicæ ætate.* — *Romæ*, *in*-4.°

Cet essai sur l'origine de la typographie espagnole est peu connu en France.

263. J. Vogt *Catalogus historico-criticus librorum rariorum.* — *Francofurti*, *fol.*

Ce Catalogue est estimé. Il doit avoir eu une édi-

tion antérieure, puisque celle-ci porte, *Editio novissima et aucta.*

264. *Dictionnaire universel des livres imprimés en Allemagne, par* G. Heinsius. (En allemand.) — Leipsick, 5 *vol. in-4.°*

Il a paru chaque année un volume de ce dictionnaire, depuis 1793 jusqu'en 1798. Il donne les noms des éditeurs et le prix des ouvrages.

265. Ferdin. Fossii *Catalogus codicum sæculo XV impressorum Bibliothecæ Magliabecchianæ. — Florentiæ*, 3 *vol. fol.*

Cet immense Catalogue n'a été fini d'imprimer qu'en 1795. Il est rare et très-recherché.

266. *Nachtrag* Seiner *zu wiens Buchdrucker-geschichte, etc.*

267. *Supplément à l'Histoire typographique de Vienne, par* Mich. Denis. — Vienne, *in-4.°*

Ce supplément offre environ 80 ouvrages que l'auteur avoit oubliés dans son ouvrage sur le même objet.

## 1794.

268. *Specimen historico-criticum editionum italicarum sæculi XV, à* J. B. Audiffredi. — *Romæ, in-4.°*

Ouvrage qui fait suite au *Catalogue* publié par l'auteur, à Rome, en 1783.

269. *Della prima origine della stampa in Venezia, da* D. M. Pellegrini. — *Venezia, in-8.°*

L'Histoire de l'origine de l'imprimerie à Venise étoit digne d'occuper M. *Pellegrini.* Dès son introduction dans cette ville, elle y produisit des chefs-d'œuvres.

270. C. G. Kuhnii *Bibliotheca medica. — Lipsiæ, in-8.°*

Bibliographie spéciale sur les écrits de médecine.

## 1795.

271. *Notices calligraphiques et typographiques, par M. l'abbé* Rives. — *In*-8.°

Ouvrage plein d'érudition, mais sans concision, ni correction dans le style.

272. *Annales hebræo typographici sæculi XV, à* J. Bern. *de* Rossi. — *Parmæ*, Bodoni, gr. *fol.*

Belle édition. Après avoir décrit l'origine de l'imprimerie des livres hébreux, l'auteur, professeur de langues orientales à l'académie de Parme, divise son ouvrage en trois parties. Il offre dans la première les éditions avec date; dans la seconde, celles qui n'en ont pas; il indique dans la troisième celles dont les dates lui ont paru fausses.

273. *Introduction à la connoissance des livres rares, par* Mich. Denis. — Vienne, 2 *vol. in*-4.°

Cet ouvrage est écrit en allemand. L'auteur y fournit une nouvelle preuve de son profond savoir en bibliographie, et l'a rendu digne d'être traduit en français. Il l'a divisé en deux parties, la Bibliographie et l'Histoire littéraire. L'esprit des journaux, pour les années 1779 et 1780, en a donné des extraits très-détaillés.

## 1796.

274. *Mémoire sur l'origine et le premier usage des signatures et des chiffres dans l'art typographique, par de* La Serna, *bibliothécaire du département de la Dyle.* — Bruxelles, *Gabobria*, *in*-8.°

Après l'avoir distribué à part, l'auteur l'a fait insérer à la fin du tome IV de son savant Catalogue.

275. *Esome sui principii della francese ed italiana tipografia, da* Giac. Sardini. — *Lucca, fol.*

L'auteur compare dans cet écrit les procédés et la beauté des éditions de l'imprimerie française et italienne.

276. J. Dryander, *Catalogus Bibliothecæ* Jos. Banks. — *Londini*, 5 *vol. in*-8.°

Ce Catalogue de la Bibliothèque du célèbre *Banks* est peu connu en France; il est principalement consacré aux écrits sur l'Histoire naturelle, dont il indique le nombre de pages et de planches. Il peut être d'un grand secours aux naturalistes.

277. *Catalogo ragionato de' libri stampati in Vicenza nel secolo XV.* — *Vicenza*, *in*-8.°

Catalogue bien rédigé des premières éditions faites à Vicence.

278. *Typographia Espagnola*, *por* Fr. Mendez. — *Madrid*, *in*-4.°

Ouvrage estimé.

279. W. Marsden's *Catalogue of Dictionnaries*, *Grammars*. — *London*, *in*-4.°

Bibliographie sur les Grammaires et Dictionnaires de langues.

## 1797.

280. L. W. Brugeman's *view of the engl. editions and translations of the anc. greek and latin authors*. — *London*, *in*-8.°

281. *La France littéraire*, *depuis* 1771, *par* J. S. Ersch. — Hambourg, 5 *vol. in*-8.°

Nomenclature très-sèche, mais exacte.

282. Fr. Will. Aug. Murhard *Bibliotheca mathematica* (en allemand). — *Lipsiæ*, 5 *vol. in*-8.°

Bibliographie spéciale des écrits sur les Mathématiques.

1798.

283. *Saggio epistolare sopra la tipografia del Friuli nel secolo XV, dal* S. Ant. Bartolini. — Udine, *in*-4.°

Cette Histoire de l'imprimerie de Friuli dans le quinzième siècle se lit avec intérêt.

1799.

284. *Notice d'un livre imprimé à Bamberg, en* 1462, *par* Camus. — Paris, *in*-4.°

Ce livre est celui des *Quatre Histoires* imprimé par *Pfister*.

285. *Annales hebræo typographici ab ann. MDI ad MDXL, à* Jo. Bern. *de* Rossi. — *Parmæ*, Bodoni, gr. *in*-4.°

Belle édition. C'est le *Supplément* aux Annales de la typographie hébraïque publiées par l'auteur quatre ans auparavant.

286. *Origine de l'imprimerie, suivie des établissemens de cet art dans la Belgique, par* P. Lambinet. — Bruxelles, *in*-8.°

Cet ouvrage a été réimprimé à Paris, chez *Nicolle*, en 1810, 2 *vol. in*-8.° L'auteur fait naître l'imprimerie à Strasbourg où *Guttemberg* essaya, mais sans succès, des caractères mobiles. De retour à Mayence, il y publia, avec ses deux associés, en caractères fixes, gravés sur des planches de bois, un Vocabulaire latin; mais c'est le Psautier de 1477 qui fut, suivant lui, le premier produit des caractères de fonte. Il ne veut pas que *Guttemberg* ait imprimé aucune des Bibles sans date que le plus grand nombre des bibliographes lui ont attribuées. M. *Lambinet*, avec beaucoup de savoir et d'esprit, ne les a pas

convaincus sur celui qui a porté le premier l'imprime e dans la Belgique ; mais ses autres recherches sur l'origine de cet art et de la gravure sont aussi profondes que bien écrites.

287. *Histoire succinte de la stéréotypie et de ses procédés*, *par* M. Lambinet. — *In*-8.°

Ce Mémoire, écrit avec précision et clarté, est imprimé à la suite du précédent.

288. *Traité de l'imprimerie*, *par* Bertrand Quinquet. — Paris, *in*-8.°

Excellent ouvrage de pratique typographique. L'auteur y décrit un moyen dont il se sert pour polytiper des fleurons et des vignettes.

## 1800.

289. *Manuel bibliographique, ou Essai sur la connoissance des livres et des bibliothèques*, *par* Gabr. Peignot. — Paris, *Desessarts*, *in*-8.°

M. *Peignot*, né, en 1767, à Arc en Barrois, commença à se distinguer parmi les bibliographes par cet ouvrage utile, et qui présente de la variété et de l'intérêt.

290. *Præfatio histor[illegible]critica in veram et genuinam collectionem veterum canonum ecclesiæ hispanæ*, *à divo* Isidoro. — *Bruxellæ*, Gabobria, *in*-8.°

Le savant bibliothécaire de Bruxelles, *Charles* de la *Serna-Santander*, est auteur de cet écrit.

291. J. B. *de* Rossi *Bibliotheca judaica antichristiana*. — *Parmæ*, *in*-8.°

Ouvrage peu connu en France, et qui mériteroit de l'être davantage.

292. *Les siècles littéraires de la France*, *par* Desessarts. — Paris, 7 *vol. in*-8.°

Ouvrage souvent bien écrit et bon à consulter.

1801.

293. *Description des raretés typographiques et des manuscrits remarquables, avec des matériaux pour servir à l'Histoire de la découverte de l'imprimerie.* — Nuremberg, *in*-8.°

Cet ouvrage ( en allemand), qui se fait par livraison, a pour auteur M. *Fischer.* Le premier cahier offre le portrait de *Guttemberg;* le second, celui de *Faust.*

294. *Essai d'annales sur la vie de* Jean Guttemberg, *par* Jér.-Jac. Oberlin. — Strasbourg, *in*-8.°

Le savant bibliothécaire de Strasbourg a donné, dans cet écrit, les détails les plus complets sur la vie de l'inventeur de l'imprimerie, et a parfaitement satisfait les bibliographes sur cet objet. Il prouve que *Guttemberg*, né à Mayence vers l'an 1400, eut deux frères, *Conrad* et *Friele*, et deux sœurs, *Berthe* et *Hébele*, qui se firent religieuses; qu'en 1436, il forma une société avec *André Dryzehn*, à Strasbourg, pour commencer ses essais, société qui se termina par la mort de ce dernier et lui procura un procès. De retour à Mayence, *Guttemberg* y imprima, en planches solides, le *Donat*, le Doctrinal d'*Alexandre*, le petit traité de logique de *Pierres* l'espagnol. M. *Oberlin* attribue à l'inventeur, pour son premier ouvrage, en caractères mobiles, une Bible latine, suivie du *Catholicon* et de la *Lettre* du pape *Nicolas* V. Suivant lui, *Guttemberg* étoit mort en 1468.

Après avoir lu cet ouvrage, on ne peut plus douter que l'honneur de l'invention de l'imprimerie ne soit dû à *Guttemberg.* Il est orné de calques, de gravures. On trouve à la suite : 1.° la liste chronologique de tous les ouvrages sortis des presses de *Faust*

et *Schoëffer;* 2.° celle des savans qui ont existé à Mayence, depuis l'an 360 jusqu'en 1790.

295. *Dictionnaire raisonné de Bibliologie, par M.* G. Peignot. — Paris, *Villier*, 3 *vol. in*-8.°

L'auteur, d'abord bibliothécaire du département de la Haute-Saône, est maintenant inspecteur de la librairie à Dijon. Les gens de lettres, les amis des livres, les antiquaires, les libraires peuvent puiser dans son ouvrage d'utiles connoissances, et ils y trouveront ce qui est rare dans les écrits sur cette matière, l'agrément uni au savoir.

Dans cette année, M. *Panzer* a fait imprimer à Leipsik un *Supplement* aux *Annales de la littérature allemande* qu'il avoit publiées six ans auparavant, avec l'*indication* et *description* des livres imprimés depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'en 1520, *in*-4.° L'auteur y annonce qu'il s'occupoit d'un nouveau *Supplément* qui contiendroit la liste de ceux qui ont paru de 1521 à 1546; mais j'ignore si cet ouvrage a paru.

290. *Bibliographical dictionnary, including* Harwood's *view of the classics. — Liverpool*, 6 *vol. in*-12.

Ouvrage estimé en Angleterre. Je ne crois pas qu'il ait été traduit. Il offre sur-tout une très-bonne dissertation sur la polyglotte de *Walton.* Cette dissertation a été réimprimée à part en 1803.

297. Lipsii *Bibliotheca nummaria. — Lipsiæ, in*-8.°

Cet ouvrage renferme des observations du savant *Ch. G. Heyne.*

## 1802.

298. *Essai sur les monumens typographiques de* Jean Guttemberg, *par* Gothef Fischer. — Mayence, *in*-4.°

M. *Fischer*, bibliothécaire de Mayence, jouit d'une juste célébrité.

299. *Dizionario storico degli autori ebrei e delle loro opere, da* G. B. *de* Rossi. — *Parma*, 2 *vol. in*-8.°

Dictionnaire savant et utile.

## 1803.

300. *Catalogue des livres de la Bibliothèque de M. de la* Serna-Santander. — Bruxelles, 5 *vol. in*-8.°

Ce Catalogue instructif et bien raisonné, est très-recherché. La Bibliothèque dont il décrit les richesses, transportée de Bruxelles à Paris, y a été mise en vente en 1809.

301. *Annales de l'imprimerie des* Alde, *ou Histoire des trois* Manuce *et de leurs éditions, par M.* Renouard, *libraire à Paris.* — Paris, 2 *vol. in*-8.°

La beauté de l'édition répond à la bonté de l'ouvrage. L'exactitude des faits s'y réunit au savoir, et l'élégance du style à une discussion claire et judicieuse. On connoît maintenant l'histoire des *Etienne*, de *Colard-Mansion*, de *Dolet*, des *Alde;* il nous manque celle de *Badius Ascensius*, le plus actif éditeur des ouvrages classiques latins. En 1812, M. *Renouard* a publié un Supplément ou troisième volume aux Annales des *Alde.*

302. *Bibliographie astronomique, par* Jér. *de* La Lande, *membre de l'Institut.* — Paris, *in*-4.°

Une immense collection de livres astronomiques, de courtes et judicieuses observations sur plusieurs d'entre eux, un style facile et clair ont recommandé cet ouvrage aux astronomes et aux Bibliographes. L'auteur y a réuni l'Histoire de l'astronomie pendant le cours de 1781.

303. *Analyse des opinions sur l'origine de l'im-*

*primerie, par M.* Daunou, *membre de l'Institut.* — Paris, *Renouard*, *in*-8.°

Ce savant bibliothécaire du Panthéon a divisé son mémoire en trois parties. Il examine dans la première les productions de l'imprimerie avant 1460; dans la seconde, les actes et écrits sur l'origine de l'art typographique; dans la troisième, les diverses opinions qui ont placé ses premiers essais à Harlem, à Strasbourg et à Mayence. Tout est précis, clair et substanciel dans cet écrit, dont nous avons avantageusement profité, et qui nous a donné l'idée de celui que nous publions.

304. *Catalogue des livres de la Bibliothèque du Conseil d'Etat, par M.* Barbier. — Paris, *fol.*

Il n'a été tiré qu'à 200 exemplaires que les bibliographes se sont empressés d'enlever.

## 1804.

305. *Essai des curiosités bibliographiques, par M.* Peignot. — Paris, *in*-8.°

Ouvrage où la variété des recherches ajoute de l'intérêt à leur bon choix.

306. T. F. Dibdin's *Introduction to the knonledge of editions of greekand roman classics. — London, in*-8.°

307. Jer. Dav. Reuss's *Alphabetical register of all the authors actually living in Great-Britain. — Berlin, 4 vol. in* 8.°

Le premier de ces écrits anglais ne m'est pas connu; le second, dont le premier volume a paru en 1791, n'a été achevé qu'en 1804.

308. *Bibliothèque glyptographique, par de* Murr. — Dresde, pet. *in*-8.°

L'ouvrage a pour objet les ouvrages relatifs à la gravure en creu et en relief sur les pierres précieuses.

1805.

309. *Dictionnaire bibliographique, par M. de la* Serna-Santander. — Bruxelles, 3 *vol. in*-8.°

Cet ouvrage offre: 1.° un Essai sur l'histoire de l'imprimerie et de son établissement dans les diverses villes et monastères de l'Europe, avant 1500; 2.° le Dictionnaire des éditions les plus rares et les plus recherchées du quinzième siècle.

310. *Serie de' testi di lingua usati a stampa nel vocabolario della Crusca, da* Bar. Gamba. — Bassano, *in*-8.°

311. C. T. *de* Murr, *Adnotationes ad Bibliothecas Hallerianas. — Erlangæ, in*-4.°

M. de *Murr*, par ses annotations sur les diverses Bibliothèques botaniques, anatomiques, chirurgicales et médicinales, publiées par *Haller*, les a rendues plus utiles et d'un usage plus général.

1806.

312. *Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des livres condamnés au feu, par* G. Peignot, *bibliothécaire de la Haute-Saône.* — Paris, *Renouard*, 2 *vol. in*-8.°

Ouvrage à consulter sur les ouvrages qui en sont l'objet. Les réflexions sont dictées par la bonne morale et le goût.

313. *Cours élémentaire de Bibliographie, par* Achard. — Marseille, *in*-8.°

L'auteur, bibliothécaire à Marseille, est mort sans avoir achevé cet ouvrage dont il n'a publié que les premiers cahiers. Ceux-ci font regretter ceux qui devoient les suivre.

314. *Notice sur les imprimeurs de la famille des*

Elzevirs, *par un ancien bibliothécaire*, (*M.* Adry.) — Paris, *in*-8.°

Cet opuscule de 60 pages, est extrait du magasin encyclopédique. Il est savant et plein de recherches intéressantes.

315. *Repertorio della letteratura italiana, dal S.* Ag. Schumann. — Leipsick, *in*-8.°

Cet ouvrage est digne d'être plus connu.

## 1808.

316. *Bibliographie curieuse, par* Gabr. Peignot. — Paris, gr. *in*-8.°

Cette Bibliographie offre la notice des ouvrages qui n'ont été imprimés qu'au nombre de 100 exemplaires et au-dessous. Elle n'a été tirée elle-même qu'à 100 exemplaires.

317. *Notizie bibliografiche intorno a due savissime edizioni del secolo XV, di* Ang. Pezzana, *bibliotecario.* — *Parma*, Bodoni, gr. *in*-8.°

Belle édition. L'ouvrage est savant et mérite d'être plus répandu en France.

318. *Répertoire de la littérature ancienne, ou choix d'auteurs classiques, grecs et latins, imprimés par* Frèd. Schœll. — Paris, 2 *vol. in*-8.°

319. *Bibliothèque universelle des voyages, par* G. Boucher *de la* Richarderie. — Paris, 6 *vol. in*-8.°

Bibliographie spéciale, tout à la fois utile et agréable. L'auteur, en la publiant, a rendu un véritable service aux amateurs des livres sur les voyages.

## 1809.

320. *Catalogue raisonné des livres de botanique d'un amateur.* — Lyon, *in*-8.°

Cet amateur est M. *Mouton-Fontenille*, savant pro-

fesseur de botanique et d'histoire naturelle à l'académie de Lyon. L'indication des livres est nombreuse, et les notes sont courtes et instructives.

321. *Dictionnaire portatif de Bibliographie, par* F.-L. Fournier. — Paris, *in*-8.°

Cet ouvrage a abrégé le dictionnaire de *Cailleau*; mais il est moins complet que celui de M. *Brunet* qui l'a suivi.

322. *Système de Bibliographie, par* Cl.-Xav. Girault. — Dijon, *Fantin*, *in*-8.°

L'auteur indique dans cet ouvrage l'ordre qu'il a suivi dans l'arrangement de la Bibliothèque d'Auxonne. Il place en tête de tous les livres ceux relatifs à l'éducation et à la grammaire; la Théologie précède la Jurisprudence; la Philosophie et la morale sont à leur suite. Il a mis la Mythologie dans la Théologie, puisqu'elle a été celle des Grecs et des Romains.

## 1810.

323. *Manuel du libraire et de l'amateur de livres, par* J. C. Brunet *fils*. — Paris, *Brunet*, 3 *vol. in*-8.°

Cet ouvrage est sage, avec des notes courtes et judicieuses; il doit en ce moment servir d'indicateur au libraire et à l'acheteur. Il est divisé en deux parties; la première est un Dictionnaire bibliographique, par noms d'auteurs des livres les plus recherchés et qui ont beaucoup de valeur en librairie; la seconde présente un Catalogue méthodique d'ouvrages moins précieux, moins utiles, et qui se trouvent communément dans les Bibliothèques bien choisies.

324. *Répertoire de Bibliographies spéciales, curieuses et instructives, par* Gabr. Peignot. — Paris, *Renouard*, *in*-8.°

L'auteur a cherché dans tous ses ouvrages à ré-

pandre le goût de la Bibliographie; il en a rendu l'étude facile et plus agréable. Celui-ci est divisé en quatre parties: 1.° Notice des ouvrages imprimés à un petit nombre d'exemplaires; 2.° Notice des livres dont on a tiré des exemplaires sur papier de couleur; 3.° Notice des livres dont le texte est gravé; 4.° Notice des livres qui ont paru sous le nom d'*Ana*.

325. *Horæ Biblicæ*, ou Recherches littéraires et bibliographiques sur la Bible. — Paris, *Garneri*, *in*-8.°

Cet ouvrage a été traduit de l'anglais de *Charles Ruttler*, par M. *Boulard*, ancien notaire de Paris, connu par un grand nombre d'écrits utiles.

326. *Catalogue des livres rares d'*Ant.-Bern. Caillard, *ancien ministre de France*. — Paris, *Debure*, *in*-8.°

Il renferme des Notices très-courtes sur quelques ouvrages.

Cette nombreuse nomenclature, cette foule d'écrits sur l'origine de l'imprimerie, ses améliorations et les premiers ouvrages qu'elle a produits, annoncent combien les recherches sur cet objet ont été multipliées et profondes. J'ai désiré n'en présenter ici que les résultats; ils pourront diminuer peut-être la fatigue de ceux qui auroient été tentés de suivre le même sujet d'étude; mais dans un champ aussi étendu et aussi aride, ce que j'en recueilli participe encore trop de sa sécheresse et de sa longueur.

FIN.

# TABLE

## DES ARTICLES.


1. *Des anciennes Bibliothèques de Lyon* . . pag. 1
*Bibliothèque de l'Isle-Barbe* . . . 2
— *De* Jean Grollier . . . . . 7
— *Du collége de la Trinité* . . . 8
— *Des avocats* . . . . . 21
— Adamoli . . . . . 22
— *Des monastères* . . . . . 25
— *Actuelle de la ville* . . . . 28
2. *L'Arbre de la reconnoissance, ou origine de la plantation du Mai* . . . . . 31
3. *Tombeau de Brignais* . . . . . 39
4. *Essai sur les manuscrits* . . . . . 49
§. I. *Matière des manuscrits* . . . . 50
Papyrus . . . . . 51
*Cuir* . . . . . *ib.*
*Parchemin* . . . . . 52
*Vélin* . . . . . 53
*Papier de coton* . . . . . 54
*Papier de lin ou de chiffes* . . . 56
*Papier d'autres productions* . . . 60
*Papier vélin* . . . . . 62
§. II. *Manuscrits anciens* . . . . . 63
§. III. *Ornemens des manuscrits* . . . . 68
§. IV. *Cherté des manuscrits* . . . . 71

§. V. *Manuscrits remarquables en Russie* . pag. 74
— *En Suède* . . . . . 76
— *Danemarck* . . . . . 78
— *Pologne* . . . . . 79
— *Hollande* . . . . . 80
— *Prusse* . . . . . *ib.*
— *Bohême et Hongrie* . . . . 81
— *Allemagne* . . . . . 82
— *Angleterre* . . . . . 87
— *Suisse* . . . . . 89
— *Espagne* . . . . . 90
— *Portugal* . . . . . 91
— *France et Italie* . . . . . *ib.*
— *Naples, Sardaigne, Malte et Sicile* . 105
§. VI. *Catalogues des manuscrits* . . . . 108
5. *Bains romains découverts à Bar-sur-Aube.* . . 121
6. *De quel côté* Annibal *parvint-il des Gaules en Italie?* 125
7. *De l'écriture, du papier et de l'imprimerie de la Chine.* 136
*Observations sur l'*Y-King . . . . 140
8. *De l'augurat et du souverain pontificat d'*Auguste . 144
9. *Sépulture de Canon* . . . . . 149
10. *Tombelles de Champagne. Défaite d'*Attila . . 155
11. *Notice sur une* Olle *de l'île de Ceylan* . . . 158
12. *Des monticules funéraires, du repas des morts et du monument de Villette* . . . . . 165
13. *Du papillon, hiéroglyphe égyptien* . . . . 173
14. *Mosaïque de Lyon* . . . . . 177
15. *Culte de* Mars *chez les Gaulois* . . . . 185
16. *Séjour de* César *et de* Labiénus *dans le département de l'Ain* . . . . . 193
17. *Temple de Druides* . . . . . 204
18. *Des sacrifices anciens* . . . . . 214

19. Manuscriptiana . . . . . pag. 217
*Offices de l'église syriaque* . . . 217
*Alcoran* . . . . . 219
*Pontifical romain* . . . . . 220
*Tableau des trois rhétoriques* . . . 222
*Histoire naturelle de* Pline . . . 223
*Prophéties du frère* Télesphore . . . 224
*Métamorphoses d'*Ovide . . . . 225
*Diœcestiques latins* . . . . . 227
*Poésies d'*Alain Chartier . . . . 229
*Catholicon* . . . . . 232
*Lunage del monde* . . . . . 233
Godefroi *de* Bouillon, *poème* . . . 234
*Chronique de* Nangis . . . . . *ib.*
*Poème gothique* . . . . . 253
*Pastoral de St.* Grégoire . . . . 237
*Œuvres de St.* Denis *l'aréopagite* . . 238
*Chronique de l'ame* . . . . . 241
*Pélerinage de la vie humaine* . . . 243
*Roman de la rose* . . . . . 245
*Première guerre punique* . . . . 248
*Chroniques de France* . . . . 250
*Histoire de Dombes* . . . . . 254
Léphar Raziel . . . . . 256
*Médecine universelle* . . . . . *ib.*
Liber harmoniæ . . . . . 257
Formularium . . . . . 260
*Drame d'*Artaxercès . . . . . 263
*Chronique d'Ainay* . . . . . *ib.*
Breviario d'amor. . . . . 272
20. *Des médailles satyriques* . . . . . 274
21. *Antiquités de Feurs*. . . . . 280

22. *Justification de* Médée . . . . . pag. 284
23. *Des figures panthées* . . . . . 305
24. *Histoire de l'imprimerie* . . . . . 309
§. I. *Origine de cet art* . . . . . 311
§. II. *Villes qui ont prétendu à l'honneur de son invention* . . . . . 314
§. III. *Inventeurs de l'imprimerie.* . . . 318
§. IV. *Caractères d'imprimerie* . . . . 324
§. V. *Premiers livres imprimés sans date* . . 332
§. VI. *Premiers livres avec date* . . . . 337
§. VII. *Signes et améliorations typographiques* . 343
§. VIII. *Ornemens des livres* . . . . 351
*Papier.* . . . . . *ib.*
*Gravures* . . . . . 352
*Estampe de Lyon* . . . . . *ib.*
*Vignettes* . . . . . 357
*Découpures* . . . . . 358
*Reliures* . . . . . 359
§. IX. *Tableau chronologique de l'histoire de l'imprimerie, et de son introduction dans les principales villes de l'Europe* . . . 362
§. X. *Bibliographie spéciale des principaux ouvrages sur l'imprimerie* . . . . 416

Fin de la Table.

86-B2112